

Auxerre, le 15 juillet 2020

Mesdames et Messieurs les conseillers
municipaux

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la prochaine réunion du conseil municipal d'AUXERRE qui se tiendra exceptionnellement à Auxerrexpo le

Mardi 28 juillet 2020

à 18h00

Je vous rappelle enfin que les règles sanitaires mises en place lors des précédentes séances sont toujours en vigueur et vous remercie par avance, de votre coopération.

Veillez recevoir, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Créscent MARAULT

VILLE D'AUXERRE

CONSEIL MUNICIPAL

du 28 juillet 2020

Ordre du jour

Conseil municipal du mercredi 28 juillet 2020
sommaire

	Rapporteur
Finances	
2020-006 Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes-Exercice 2019	Pascal HENRIAT
2020-007 Compte administratif 2019 budget principal - Approbation	Pascal HENRIAT
2020-008 Compte administratif 2019 budget assainissement - Approbation	Pascal HENRIAT
2020-009 Compte administratif 2019 budget crématorium - Approbation	Pascal HENRIAT
2020-010 Comptes de gestion 2019 budget principal et budgets annexes - Approbation	Pascal HENRIAT
2020-011 Affectation du résultat 2019 Budget principal – Approbation	Pascal HENRIAT
2020-012 Affectation du résultat 2019 Budget assainissement – Approbation	Pascal HENRIAT
2020-013 Affectation du résultat 2019 Budget crématorium - Approbation	Pascal HENRIAT
2020-014 Budget 2020 - Débat d'orientations budgétaires	Pascal HENRIAT
2020-015 Budget principal 2020 – Vote du Budget primitif	Pascal HENRIAT
2020-016 Budget crématorium 2020 – Vote du Budget primitif	Pascal HENRIAT
2020-017 Autorisations de programme/ crédits de paiement – Modification - Création	Pascal HENRIAT
2020-018 Taxe locale sur la publicité extérieure – Tarifs 2021	Pascal HENRIAT
2020-019 Commission locale des charges transférées (CLECT) – Désignation d'un membre du conseil municipal	Pascal HENRIAT
2020-020 Reprise de provision	Pascal HENRIAT
2020-021 Subventions 2020 – Attributions aux associations et aux organismes	Pascal HENRIAT

2020-022 Démarche Mécénat – Convention entre la Fondation d’entreprise AG2R La Mondiale pour la Vitalité artistique et la Ville d’Auxerre	Pascal HENRIAT
2020-023 Garantie d’emprunt réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par l’Office Auxerrois de l’Habitat – Réaménagement de différentes lignes de prêts	Pascal HENRIAT
Politique de la Ville	
2020-024 Contrat de ville Auxerrois - Programmation d’actions 2020	Maire
Enfance	
2020-025 Délégation de service public de la restauration collective – Avenant n°1 relatif à une prolongation de 4 mois du contrat	Maire
2020-026 Délégation de service public de la restauration collective - constitution de la commission de DSP pour la phase offre	Maire
Administration Générale	
2020-027 Levée du scrutin secret	Maire
2020-028 Commission d’appel d’offres – Composition	Maire
2020-029 Centre Communal d’Action Sociale - Désignation des membres du Conseil Municipal	Maire
2020-030 Centre hospitalier – Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-031 Centre hospitalier spécialisé – Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-032 Association « résidence jeunes de l’Yonne » - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-033 Centre d’information des droits des femmes et des familles (CIDFF) - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-034 Amidon 89 – Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-035 Comité de protection de l’enfance de l’Yonne – Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-036 Maison d’enfants Saint-Henri – Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-037 Comité local des jardins familiaux - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire

2020-038 E.H.P.A.D de Nantou - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-039 Association nationale des élus en charge du sport (A.N.D.E.S) - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-040 Association vélodrome de l'Yonne - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-041 Comité consultatif des sports – Désignation des membres	Maire
2020-042 Association service d'action éducative pour les adolescents - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-043 Association club vert et Gulli'vert - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-044 Association Patronage Laïque Paul Bert - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-045 Maison de la jeunesse et de la culture d'Auxerre - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-046 Caisse des écoles - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-047 Conseils d'écoles - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-048 École privée Sainte Thérèse - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-049 École privée Sainte Marie - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-050 Conseil d'administration des collèges et lycées - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-051 Centre Interprofessionnelle de Formation en Alternance (C.I.F.A) - Désignation du représentant du conseil municipal	Maire
2020-052 GRETA - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-053 Association régionale Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-054 Maison de l'emploi et de la formation de l'auxerrois (MEFA) - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-055 Conseils de quartiers - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire

2020-056 Commission des quartiers - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-057 Réseau des correspondants de nuit - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-058 Comité d'éthique de la vidéo-protection - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-059 Correspondant défense – Désignation d'un membre du conseil municipal	Maire
2020-060 Comité des jumelages - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-061 Institut d'éducation sensorielle pour handicapés auditifs - Désignation d'un représentant du conseil municipal	Maire
2020-062 Commission communal des impôts directs – Désignation des membres	Maire
2020-063 Commission des finances – Création et désignation des membres	Maire
2020-064 Commission du développement durable – Création et désignation des membres	Maire
2020-065 Commission urbanisme et travaux – Création et désignation des membres	Maire
2020-066 Association départementale pour l'information sur le logement de l'Yonne (A.D.I.L 89) - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-067 Comité consultatif de la circulation – Création et désignation des membres	Maire
2020-068 Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées – Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-069 Commission consultative de Vaux – Désignation des membres	Maire
2020-070 Comités consultatifs des hameaux – Création et désignation des membres	Maire
2020-071 Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-072 Commission territoriale de Voies Navigables de France (VNF) - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-073 Comité consultatif des foires et marchés – Création et désignation des membres	Maire

2020-074 Comité de sous bassin Yonne Médian – Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-075 Jeune chambre économique - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-076 G.I.P Territoires Numériques - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-077 Commission consultative des services publics locaux – Désignation des membres	Maire
2020-078 Comité Nationale d’Action Sociale (CNAS) – Désignation des représentants du conseil municipal	Maire
2020-079 Commission de réforme – Désignation des membres	Maire par arrêté
2020-080 Association départementale d'aide aux victimes d'infraction et à la réinsertion sociale (ADAVIRS) - Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-081 Association icaunaise d’aide aux étudiants - Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-082 Association Icaunaise pour le Développement de l'Enseignement Supérieur (AIDES) - Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-083 Conseil universitaire du site d’Auxerre – Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-084 Conseil d’administration de l’université de Bourgogne – Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-085 Mission locale pour l’emploi des jeunes de l’auxerrois - Désignation des représentants du conseil municipal	Maire par arrêté
2020-086 E.H.P.A.D résidence les Clairions - Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-087 Commission de surveillance de la maison d’arrêt d’Auxerre – Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-088 Union pour la coopération Bourgogne/Rhénanie Palatinat - Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-089 Office national des anciens combattants et victime de guerre au conseil départemental – Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-090 Commission « mémoire et solidarité » - Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-091 Centre d’études médiévales Saint Germain d’Auxerre	Maire par

(CEM) – Désignation du représentant du maire	arrêté
2020-092 Association coup de pouce – Désignation du représentant maire	Maire par arrêté
2020-093 Crèches association – Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-094 Commission départemental de sécurité et d'accessibilité dans les établissements recevant du public – Désignation du représentant du maire	Maire par arrêté
2020-095 Conseil local de la sécurité et prévention de la délinquance – Désignation des représentants du conseil municipal	Maire par arrêté

N° 2020-006 – Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes – Exercice 2019

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Rapporteur : Pascal HENRIAT

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a adopté plusieurs mesures visant à mettre en œuvre le principe de parité consacré dans la Constitution française.

Ainsi, les collectivités territoriales et leurs établissements publics de plus de 20 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, doivent désormais, par l'intermédiaire de leur exécutif, présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De prendre acte de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

N° 2020-007 - Compte administratif 2019 budget principal – Approbation

Rapporteur : Pascal HENRIAT

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Le compte administratif 2019 du budget principal de la Ville d'Auxerre est arrêté comme suit :

en euros	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	43 322 035,37	47 908 523,44
Investissement	14 979 287,83	10 650 763,23
Report N-1 Fonctionnement		4 880 389,67
Report N-1 Investissement	1 829 157,65	
Restes à Réaliser Investissement	6 347 463,72	10 563 685,65

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'adopter le compte administratif 2019 tel que présenté ci-dessus.

N° 2020-008 - Compte administratif 2019 budget assainissement - Approbation

Rapporteur : Pascal HENRIAT

Dans la délibération 2019 - affectant le résultat du compte administratif 2018 de l'assainissement, une ligne d'affectation complémentaire au 1068 de 28 555,83 € a été omise, le titre correspondant a été émis sur l'exercice 2019 et pris en charge par la trésorerie.

Le compte administratif 2019 du budget assainissement de la Ville d'Auxerre est arrêté comme suit :

en euros	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	965 075,77	1 141 662,50
Investissement	1 742 634,41	1 758 506,87
Report N-1 Fonctionnement		1 208 885,67
Report N-1 Investissement		28 555,83
Restes à Réaliser Investissement	0,00	0,00

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'adopter le compte administratif 2019 tel que présenté ci-dessus.

N° 2020-009 - Compte administratif 2019 budget crématorium – Approbation

Rapporteur : Pascal HENRIAT

Le compte administratif 2019 du budget Crématorium de la Ville d'Auxerre est arrêté comme suit :

en euros	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 271,26	96 134,63
Investissement	3 000,00	3 000,00
Report N-1 Fonctionnement		178 092,27
Report N-1 Investissement	3 000,00	
Restes à Réaliser Investissement	0,00	0,00

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'adopter le compte administratif 2019 tel que présenté ci-dessus.

N° 2020-010 - Comptes de gestion 2019 Budget principal et budgets annexes – Approbation

Rapporteur : Pascal HENRIAT

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Le compte de gestion constate, dans ses écritures, les opérations liées au budget primitif, au budget supplémentaire et aux décisions modificatives pour 2019.

Les opérations cumulées à la balance d'entrée au 1er janvier 2019 ont permis d'établir la balance de sortie au 31 décembre 2019.

La situation patrimoniale de la collectivité est retracée dans le bilan par le comptable.

Les chiffres du compte de gestion en exécution concordent avec ceux de la comptabilité communale tels qu'ils ressortent des comptes administratifs relatifs au budget principal et aux budgets annexes de l'assainissement et du crématorium.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'approuver les comptes de gestion du receveur municipal pour le budget principal, le budget annexe de l'assainissement et le budget annexe du crématorium.

N° 2020-011 - Affectation du résultat 2019 Budget principal – Approbation

Rapporteur : Pascal HENRIAT

Après l'approbation du compte administratif 2019 du budget principal de la Ville d'Auxerre, il peut être procédé à l'affectation des résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement à affecter : 9 466 877,74 €

Solde d'exécution de la section d'investissement (001) : -6 157 682,25 €

Solde des Restes à Réaliser : 4 216 221,93 €

Solde d'investissement après correction des restes à réaliser : -1 941 460,32 €

Couverture du déficit d'investissement (1068) et affectation : 4.000.000 €

Report sur l'exercice 2020 (002) : 5.466.877,74 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'adopter l'affectation des résultats compte administratif 2019 telle que présentée ci-dessus.

N° 2020-012 - Affectation du résultat 2019 Budget assainissement – Approbation

Rapporteur : Pascal HENRIAT

Après l'approbation du compte administratif 2019 du budget Assainissement de la Ville d'Auxerre, il peut être procédé à l'affectation des résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement à affecter : 1 385 462,40 €

Solde d'exécution de la section d'investissement (001) : 44 428,29 €

Solde des Restes à Réaliser : 0,00 €

Solde d'investissement après correction des restes à réaliser : 44 428,29 €

Report en fonctionnement sur l'exercice 2020 (002) : 1 385 462,40 €. Ce report sera affecté à la section de fonctionnement du budget principal.

Report en Investissement sur l'exercice 2020 (001) : 44 428,29 €. Ce report sera affecté à la section d'investissement du budget principal puis reversé, en recette de la section d'investissement du budget assainissement de la communauté de l'Auxerrois.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

-- D'adopter l'affectation des résultats compte administratif 2019 telle que présentée ci-dessus.

-- De Dire que , compte tenu de la clôture du budget annexe de l'assainissement au 31 décembre 2019, les résultats seront repris au budget principal de la ville d'Auxerre.

N° 2020-013 - Affectation du résultat 2019 Budget crématorium – Approbation

Rapporteur : Pascal HENRIAT

Après l'approbation du compte administratif 2019 du budget Crématorium de la Ville d'Auxerre, il peut être procédé à l'affectation des résultats comme suit :

Excédent de fonctionnement à affecter : 270 955,64 €

Solde d'exécution de la section d'investissement (001) : -3 000,00 €

Solde des Restes à Réaliser : 0,00 €

Solde d'investissement après correction des restes à réaliser : -3 000,00 €

Couverture du déficit d'investissement (1068) et affectation : 6 000,00 €

Report sur l'exercice 2020 (002) : 264 955,64 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'adopter l'affectation des résultats compte administratif 2019 du budget annexe du crématorium telle que présentée ci-dessus.

N° 2020-014 - Budget 2020 - Débat d'orientations budgétaires

Rapporteur : Pascal HENRIAT

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

L'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport mentionné au deuxième alinéa du présent article comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication. Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret. »

L'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 permet, que, au titre de l'exercice 2020, les délais fixés au deuxième alinéa de l'article L. 2312-1, [...] ne s'appliquent pas.

Le débat relatif aux orientations budgétaires peut être tenu lors de la séance de l'organe délibérant au cours de laquelle le budget est présenté à l'adoption

Le Conseil municipal débat sur les orientations budgétaires prévues pour l'exercice 2020.

N° 2020-015 - Budget Principal 2020 - Vote du Budget primitif

Rapporteur : Pascal HENRIAT

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Le Budget Primitif 2020 de la Ville d'Auxerre est arrêté en dépenses et recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	50.508.200,00€	50.508.200,00€
Investissement (avec RàR)	37.725.034,26€	37.725.034,26€

Le détail du budget primitif du budget principal 2020 est présenté dans le rapport de présentation joint à ce projet de délibération.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'adopter le Budget Primitif 2020 de la Ville d'Auxerre tel que présenté.

N° 2020-016 - Budget Crématorium 2020 – Vote du budget primitif

Rapporteur : Pascal HENRIAT

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Le Budget Primitif 2020 du Crématorium est arrêté en dépenses et recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	294.956€	294.956€
Investissement	6.000€	6.000€

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'adopter le Budget Primitif 2020 du Crématorium tel que présenté ci-dessus.

N° 2020-017 - Autorisations de programme / crédits de paiement – Modification – Création

Rapporteur : Pascal HENRIAT

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales permettent aux communes de plus de 3 500 habitants d'inscrire des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) dans leur section d'investissement.

Les Autorisations de Programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Les Crédits de Paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour couvrir les engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

Les caractéristiques de ces AP/CP (montant, ventilation prévisionnelle des crédits de paiement) sont décrites dans le tableau joint en annexe de la délibération.

Il est proposé d'ouvrir une autorisation de programme pour l'opération suivante :

. Travaux de la Cathédrale Saint Etienne. Le montant de ce projet est arrêté à 597 000 € TTC sur 3 ans.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De modifier le montant des crédits de paiement et des dates des autorisations de programme selon le tableau ci-joint,
- D'ouvrir une autorisation de programme pour les travaux de la Cathédrale Saint Etienne.
- De dire que les Crédits de Paiement seront inscrits au budget primitif 2020.

N° 2020-018 - Taxe locale sur la publicité extérieure – Tarifs 2021

Rapporteur : Pascal HENRIAT

Par délibération du 16 octobre 2008, le Conseil municipal a fixé les modalités d'application sur le territoire de la commune de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), en vigueur au 1^{er} janvier 2009, en substitution de la taxe communale sur les emplacements fixes perçues jusqu'en 2008.

Les tarifs maximaux de base, fixés par le Code général des collectivités territoriales (art. L 2333-9 du CGCT), pour la TLPE sont relevés chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'avant dernière année.

Le taux de variation applicable aux tarifs de la TLPE s'élève à +1,6 % (source INSEE). Les tarifs maximaux de TLPE prévus au 1^o du B de l'article L 2333-9 du CGCT et servant de référence pour la détermination des tarifs prévus au 2^o et au 3^o du même article L 2333-9 s'élèvent en 2021 à 21,40 € par m² et par an.

Ces tarifs font l'objet de multiplicateurs en fonction du support et de la superficie, tels qu'exposés ci-dessous :

Enseignes			Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports non numériques)		Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports numériques)	
Superficie supérieure à 7 m ² et inférieure ou égale à 12 m ²	Superficie supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²
Tarif de base	Tarif x 2	Tarif x 4	Tarif de base	Tarif x 2	Tarif x 3	Tarif x 6

Les collectivités peuvent augmenter ou réduire leurs tarifs à plusieurs conditions :

- la délibération doit être prise avant le 1^{er} juillet de l'année précédant l'année d'application (exemple : avant le 1^{er} juillet 2020 pour une application au 1^{er} janvier 2021) ;
- l'augmentation du tarif de base par m² d'un support doit être limitée à 5 € par rapport au tarif de base de l'année précédente.

Il est proposé de modifier les tarifs de la taxe locale pour la publicité extérieure, comme suit :

Enseignes			Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports non numériques)		Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports numériques)	
Superficie supérieure à 7 m ² et inférieure ou égale à 12 m ²	Superficie supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²
21,40 €	42,80 €	85,60 €	21,40 €	42,80 €	64,20 €	128,40 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'appliquer les tarifs ci-dessus au 1^{er} janvier 2021,
- De dire que le recouvrement se fera en année N+1.

N° 2020-019 – Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) – Désignation d'un membre du conseil municipal

Rapporteur : Pascal HENRIAT

L'article 1609 nonies C du Code général des impôts prévoit qu'une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) doit être créée entre l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et ses communes membres.

La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité.

Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées. Chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Par délibération n° 2017-019 du 16 février 2017, la Communauté de l'Auxerrois a créé ladite commission et a fixé le nombre d'un titulaire et d'un suppléant pour chaque commune membre.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de désigner M..... en tant que titulaire et M en tant que suppléant pour siéger à la CLECT.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De désigner M..... en tant que titulaire et M..... en tant que suppléant pour siéger à la CLECT,
- D'autoriser le maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

N° 2020-020 – Reprise de provision

Rapporteur : Pascal HENRIAT

Le conseil municipal, dans le cadre du contentieux sur la contribution 2017 au SDIS, avait constitué une provision semi budgétaire pour un montant de 2,700,610,09 €.

Par son jugement du 11 mai 2020, le tribunal administratif a confirmé la position de la Ville d'Auxerre et le SDIS devra revoir le montant de la contribution 2017 demandé à la Ville.

Afin de tirer les conséquences de ce jugement il convient de reprendre la provision constituée (recette au compte 7815) et d'inscrire la dépense correspondante sur la ligne réservée aux contributions au SDIS (compte 6553).

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'accepter la reprise de provision constituée au titre du contentieux avec le SDIS pour la totalité de son montant, à savoir 2,700,610,09 €.

N° 2020-021 - Subventions 2020 – Attributions aux associations et aux organismes

Rapporteur : Pascal HENRIAT

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Un règlement d'intervention en matière de subventions aux associations et organismes a été adopté lors du conseil municipal du 25 juin 2015 par la délibération n° 2015-070.

Ce règlement permet :

- de donner un cadre commun aux relations entre les bénéficiaires de subvention et la collectivité ;
- de rappeler un certain nombre d'obligations législatives ;
- de clarifier les conditions d'attributions et de versement des subventions par la collectivité vis à vis des bénéficiaires ;
- de préciser les engagements de la collectivité et des bénéficiaires.

Conformément aux dispositions du règlement d'intervention, il est proposé d'attribuer un ensemble de subventions suivantes à divers organismes et associations locales pour un montant total de 4 234 908 € (tableau joint en annexe).

Par ailleurs, il convient d'annuler une subvention d'équipement d'un montant de 1 020 € à l'AJA Omnisport, section JUDO, attribuée par délibération 2019-028 du 11/04/19.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'attribuer les subventions selon le tableau ci-joint,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget primitif 2020,
- d'annuler la subvention d'équipement accordée en 2019 à l'AJA omnisport section JUDO d'un montant de 1 020 €,
- d'autoriser le maire à signer toutes les conventions nécessaires au versement de ces subventions.

N° 2020-022 - Démarche Mécénat – Convention entre la Fondation d'entreprise AG2R La Mondiale pour la Vitalité artistique et la Ville d'Auxerre

Rapporteur : Pascal HENRIAT

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Dans le cadre de la démarche de mécénat, la Fondation d'entreprise AG2R la Mondiale pour la Vitalité Artistique a souhaité devenir un mécène de la Ville d'Auxerre en participant aux travaux de restauration et de mise en valeur de la Tour de l'horloge à Auxerre.

En effet, la tour de l'horloge est un monument majeur dans le paysage urbain et pour la notoriété de la cité.

Des désordres structurels, des dégradations sur le bâti et sur les installations techniques existantes ont été constatés. Propriétaire, la Ville d'Auxerre engage la restauration de l'édifice, situé rue de l'horloge, au sein du secteur sauvegardé.

La restauration et la mise en valeur de cet édifice ont pour but de remédier à ces points, d'assurer la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que la pérennité de ce site majeur de l'espace culturel, touristique et urbain de la Ville d'Auxerre.

La présente convention a pour objet de définir les modalités du soutien du mécène. La Fondation s'engage à effectuer un don de 50 000 € nets de taxes (cinquante mille euros nets de taxes) pour le financement du projet mentionné ci-dessus.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention jointe en annexe,
- d'autoriser le maire à signer la convention jointe en annexe et tous les documents nécessaires.

N° 2020-023 - Garantie d'emprunt réalisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par l'Office Auxerrois de l'Habitat – Réaménagement de différentes lignes de prêts

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Rapporteur : Maire

L'Office Auxerrois de l'Habitat, ci après l'Emprunteur, a sollicité de la CDC, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières des prêts référencés ci dessous, initialement garantis pas la commune d'Auxerre, ci après le Garant :

- Contrat initial n°91571 – Avenants 105393 et 105386
- Contrat initial n°14330 – Avenants 105386 et 105394
- Contrat initial n°19021 – Avenant 105392
- Contrat initial n°8025 – Avenant 105386
- Contrat initial n°8014 – Avenant 105386
- Contrat initial n°8747 – Avenant 105386
- Contrat initial n°8749 – Avenant 105386
- Contrat initial n°18393 – Avenant 105386
- Contrat initial n°35445 – Avenant 105386
- Contrat initial n°44102 – Avenant 105386
- Contrat initial n°48828 – Avenant 105386
- Contrat initial n°48827 – Avenant 105386
- Contrat initial n°48823 – Avenant 105386
- Contrat initial n°48824 – Avenant 105386
- Contrat initial n°54243 – Avenant 105386
- Contrat initial n°54152 – Avenant 105386
- Contrat initial n°8753 – Avenant 105386
- Contrat initial n°48825 – Avenant 105386
- Contrat initial n°48822 – Avenant 105386

Les avenants sont annexés à la présente délibération.

En conséquence, le Garant est appelé à délibérer en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement desdites lignes des prêts réaménagées.

Vu la demande formulée par l'Office Auxerrois de l'Habitat,

Vu les articles L.2252-1 et suivants et D1511-30 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Article 1^{er} : Le Garant réitère sa garantie pour le remboursement de chaque ligne des prêts réaménagées, initialement contractées par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et référencées à l'Annexe « caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées ».

La garantie est accordée pour chaque ligne des prêts réaménagées, à hauteur de la quotité indiquée à l'Annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

Article 2 : Les nouvelles caractéristiques financières des lignes des prêts réaménagées sont indiquées, pour chacune d'entre elles, à l'Annexe « caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées » qui fait partie intégrante de la présente délibération.

Concernant les lignes des prêts réaménagées à taux révisables indexées sur le taux du Livret A, le taux du Livret A effectivement appliqué auxdites lignes des prêts réaménagées sera celui en vigueur à la date de la valeur du réaménagement.

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne des prêts réaménagées référencées en annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

A titre indicatif, le taux du livret A au 01/02/2020 est de 0,50%

Article 3 : La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale de chaque lignes des prêts réaménagées jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, le Garant s'engage à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaire à ce règlement

Article 4 : Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

N° 2020-024 - Contrat de ville Auxerrois - Programmation d'actions 2020

Rapporteur : Maire

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Pour rappel, le Contrat de Ville est un dispositif de développement urbain et social en faveur des quartiers dits prioritaires d'Auxerre (Sainte Geneviève/Brichères, Les Rosoirs et Rive-Droite) et en « veille active » (Saint Siméon).

Cet outil a été prorogé jusqu'en 2022 par la loi de finances de 2019 avec les financeurs principaux, dans le cadre du Plan de Mobilisation Nationale pour les Habitants des Quartiers : l'État, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et la ville d'Auxerre.

Ce contrat comprend 4 nouveaux axes : la Gestion Urbaine de Proximité/Cadre de vie-Aménagement de l'espace ; l'accompagnement à la scolarisation/le décrochage scolaire/Jeunesse-Education ; le développement social local/lien social dans les quartiers ; la Mobilisation vers l'Emploi.

Ce dispositif permet à des porteurs de projets multiples (associations, auto-entrepreneurs, collectivités...) de mener des actions en fonction de ces thématiques pour et dans ces quartiers en les finançant. Chaque année, un appel à projet est lancé à cet effet.

Les comités technique, financier et de pilotage ont eu lieu entre décembre et janvier 2020 pour sélectionner les dossiers retenus.

86 actions ont été déposées au titre du contrat de ville de l'auxerrois pour nouvelle programmation :

- 40 nouvelles actions ;
- 20 actions ont reçu un avis défavorable techniquement et financièrement ;
- **66** actions ont reçu un avis favorable techniquement et financièrement.

L'enveloppe financière proposée par la Ville d'Auxerre, pour la programmation 2020 sera de **38 655 €**.

Cette enveloppe priorise des actions relevant des thématiques suivantes :

- Education,
- Prévention-santé,
- Offre culturelle et sportive
- Insertion professionnelle.

De nouveaux projets ont pu émerger en 2020 au vu des besoins repérés sur les quartiers.

A titre d'information, les co-financeurs ont positionné pour cette programmation 2020 les enveloppes financières spécifiques contrat de ville suivantes :

- 222 000 € pour l'État au titre du CGET ;
- 18 500 € pour la DRAC ;
- 45 000 € pour le Conseil Régional de Bourgogne Franche comté ;
- 62 000 € pour le Conseil Départemental de l'Yonne ;
- 38 655 € pour la ville d'Auxerre ;
- 190 030€ pour la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois.

Ci-joint la maquette financière 2020 des actions financées par la Ville d'Auxerre.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De valider la programmation 2020 du contrat de ville dans laquelle l'enveloppe financière de la Ville d'Auxerre est positionnée ;
- D'attribuer les subventions sollicitées aux différents porteurs de projets ;
- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville d'Auxerre ;
- De dire qu'une décision modificative permettra d'imputer ces financements en recettes et en dépenses ;
- D'autoriser le Maire à signer les conventions afférentes et tout acte nécessaire aux fins d'exécution de la présente convention.

N° 2020-025 - Délégation de service public de la restauration collective – Avenant n° 1 relatif à une prolongation de 4 mois du contrat

Rapporteur : Maire

[Pour accéder à l'annexe, cliquez ici](#)

Par un contrat d'affermage signé le 17 juillet 2015, la Société ELIOR a été désignée délégataire du service public de la restauration collective pour une durée de 5 ans à compter du 1er septembre 2015.

En vue du renouvellement de ce contrat, une nouvelle procédure de passation a été engagée le 14 octobre 2019. Suite à l'admission des candidatures, la date limite de remise des offres a été initialement fixée au 10 avril 2020. Après prolongation de ce délai, il apparaît que le contexte sanitaire actuel, lié au coronavirus, ne permet pas de mener à bien cette procédure dans des conditions concurrentielles satisfaisantes.

Aussi, conformément aux prescriptions de l'ordonnance n°2020-319 du 25 mars 2020, il est nécessaire de prolonger le contrat de délégation de service public actuel pour une durée de 4 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

Il est proposé au conseil municipal de valider ces dispositions qui font l'objet de l'avenant annexé.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'approuver les termes de l'avenant n°1,
- D'autoriser le maire à signer l'avenant ainsi que les actes nécessaires à l'exécution de la délibération.

N° 2020-026 - Délégation de service public de la restauration collective - constitution de la commission de DSP pour la phase offre

Rapporteur : Maire

Par un contrat d'affermage signé le 17 juillet 2015, la Société ELIOR a été désignée délégataire du service public de la restauration collective pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2015.

En vue du renouvellement de ce contrat, une nouvelle procédure de passation a été engagée le 14 octobre 2019. Par une délibération n°2019-083 du 25 juin 2019, une d'une commission de délégation de service public chargée de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre au titre de la future délégation de service public de la restauration collective a été élue.

Suite à l'admission des candidatures, la date limite de remise des offres a été initialement fixée au 10 avril 2020. En raison de la période de confinement due au COVID-19, la date de remise des offres a été décalée au 19 juin 2020.

Par ailleurs, la date du deuxième tour des élections municipales a été fixée au 28 juin 2020, il convient donc de procéder à l'élection d'une nouvelle commission de délégation de service public. Conformément à l'article L 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, cette commission sera chargée de donner son avis sur les offres présentées par les candidats retenus et de dresser la liste de ceux qui sont admis à négocier.

Cette commission est composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Elle est présidée par le maire ou son représentant désigné par arrêté. Le comptable de la collectivité et le représentant des services de la concurrence y siègent avec voix consultative.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De procéder à l'élection de la commission de délégation de service public de la restauration collective, telle que proposée ci-dessus.

N° 2020-027 – Levée du scrutin secret

Rapporteur : Maire

Le Code général des collectivités territoriales, dans son article L2121-21, dispose que le vote se déroule au scrutin secret « *lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation* ».

Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- De ne pas voter au scrutin secret la désignation des représentants de l'assemblée dans les délibérations suivantes.

N° 2020-028 – Commission d'appel d'offres - Composition

Rapporteur : Maire

Selon l'article L. 1414-2 du Code général des collectivités territoriales, pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique, à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres.

La commission est composée, dans les communes de plus de 3500 habitants, conformément à l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales « *par l'autorité habilitée à signer (le marché) ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste (...) Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.* ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants à la représentation proportionnelle au plus fort reste pour siéger à la commission d'appel d'offres.

N° 2020-029 – Centre Communal d’Action Sociale – Désignation des membres du Conseil municipal

Rapporteur : Maire

Le centre communal d’action sociale (CCAS) est un établissement public administratif administré par un conseil d’administration présidé de droit par le maire.

Le CCAS propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale. Selon les cas, les personnes hébergées y sont conseillées, orientées vers les services concernés ou directement pris en charge pour bénéficier immédiatement de leurs droits.

Pour les personnes handicapées, il intervient en faveur de l'accès aux droits, aux aides et services, mais aussi pour faciliter l’insertion professionnelle.

Les articles L 123-6, R 123-1 et suivants du code de l’action sociale et des familles prévoient le mode de constitution du conseil d’administration et la désignation de ses membres.

Le conseil d’administration du CCAS est composé à parité d’élus municipaux et de membres de la société civile issus d’associations ou d’organismes qui œuvrent dans ce domaine, dans une proportion de 8 minimum à 16 maximum.

Le conseil municipal détermine le nombre d’administrateurs et le maire désigne par arrêté les représentants extérieurs.

Les membres représentants le conseil municipal sont élus en son sein, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de fixer à 16 le nombre d’administrateurs du CCAS : 8 élus du conseil municipal et 8 représentants extérieurs,
- de désigner huit représentants du conseil municipal.

N° 2020-030 – Centre hospitalier d’Auxerre – Désignation des représentants du conseil municipal

Rapporteur : Maire

Le Conseil de surveillance a pour missions principales de se prononcer sur la stratégie de l’établissement et d’exercer à son égard le contrôle permanent de sa gestion.

Le conseil municipal dispose de deux sièges de représentants du conseil municipal auprès du conseil de surveillance du centre hospitalier d'Auxerre.

Selon l’article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales « *Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes* ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner deux représentants pour siéger au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier d’Auxerre.

N° 2020-031 – Centre hospitalier spécialisé de l’Yonne - Désignation des représentants du conseil municipal

Rapporteur : Maire

Le Conseil de surveillance a pour missions principales de se prononcer sur la stratégie de l'établissement et d'exercer à son égard le contrôle permanent de sa gestion.

Le conseil municipal dispose d'un siège de représentant du conseil municipal auprès du conseil de surveillance du centre hospitalier spécialisé de l'Yonne.

Selon l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales « *Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes* ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner un représentant pour siéger au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier spécialisé de l'Yonne.

N° 2020-032 – Association « Résidences jeunes de l’Yonne » - Désignation des représentants du conseil municipal

L'association "Résidences Jeunes de l'Yonne" est un Foyer de jeunes travailleurs appelé « Logement habitat jeunes ».

Les foyers de jeunes travailleurs (FJT) sont des structures associatives à but non lucratif ayant pour missions d'accueillir des jeunes en cours d'insertion sociale et professionnelle en leur proposant un logement temporaire adapté à leurs besoins et des prestations socio-éducatives.

Ce qui caractérise les FJT, c'est l'approche globale des jeunes. Les actions qu'ils mènent sont structurées par un projet socio-éducatif dont la finalité est l'accès à l'autonomie et au logement indépendant des jeunes qu'ils accueillent.

Selon les statuts de l'association, quatre représentants du conseil municipal siègent au sein du conseil d'administration.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner quatre représentants pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association « Résidences Jeunes de l'Yonne ».

N° 2020-033 – Centre d’information des droits des femmes et familles (CIDFF) - Désignation des représentants du conseil municipal

Le Centre d’Information des Droits des Femmes et Familles (CIDFF) est une association sans but lucratif.

Le CIDFF de l’Yonne exerce une mission d’intérêt général confiée par l’État dont l’objectif est de :

- développer et favoriser l’accès au droit du public, notamment des femmes ;
- promouvoir l’égalité entre les femmes et les hommes ;
- lutter contre toute forme de violence à l’égard des femmes ;
- développer un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

Selon les statuts de l’association, un représentant du conseil municipal est appelé à siéger au conseil d’administration.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner un représentant pour siéger au sein du conseil d’administration du CIDFF.

N° 2020-034 – Association AMIDON 89 - Désignation des représentants du conseil municipal

L’Association Amidon 89 a pour objet l’insertion sociale et professionnelle de personnes en très grandes difficultés tant sociales que professionnelles, en priorité, bénéficiaires du R.S.A. et habitant des quartiers défavorisés, par la remise en situation de travail se rapprochant le plus possible d’une activité économique normale pouvant déboucher si possible à terme sur un emploi dans le secteur marchand ou non, au travers d’une activité de repassage en ateliers au service de particuliers adhérant à l’association.

Les statuts de l’association prévoient que la commune est membre de droit aux côtés notamment du Conseil Départemental, de la Communauté d’agglomération, de l’Office Auxerrois de l’Habitat, des autres communes d’implantation des ateliers ou encore des services déconcentrés de l’État.

A ce titre, le conseil municipal doit désigner un membre titulaire et un suppléant pour représenter la commune au sein du conseil d’administration de l’association.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association AMIDON 89.

N° 2020-035 – Comité de protection de l'enfance de l'Yonne - Désignation des représentants du conseil municipal

Le Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne (CPEY) est une association à but non lucratif créée le 8 juillet 1954.

Son champ d'intervention est celui de la Protection de l'Enfance.

L'association est conventionnée avec le Conseil Départemental de l'Yonne (article L 311-1 du code de l'action sociale et des familles) et habilitée par le ministère de la justice dans le cadre de l'assistance éducative pour intervenir « *lorsque la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont en danger* » (articles 375 à 375-8 du Code Civil et 1181 à 1200 du Nouveau Code de Procédure Civile).

Certains services sont également habilités pour conduire une prise en charge éducative auprès de jeunes relevant de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.

Elle gère dix services sur six sites, exerce une action éducative sur près de 1200 enfants, adolescents et jeunes majeurs et emploie 100 salariés, principalement des travailleurs sociaux (éducateurs, assistants sociaux, psychologues...).

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et des textes régissant cet organisme, le conseil municipal est appelé à désigner son représentant auprès du comité de protection de l'enfance qui gère le personnel éducateur en milieu ouvert à Migennes.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner un représentant pour siéger au sein du conseil d'administration du CEPY.

N° 2020-036 – Maison d'enfants Saint-Henri - Désignation des représentants du conseil municipal

La Maison d'Enfants Saint-Henri est un établissement public autonome qui accueille temporairement des mineurs en difficulté.

Cette structure basée initialement à Coulanges sur Yonne, s'est vu transférée, en 2017, dans les locaux du Foyer Départemental de l'Enfance. En effet, son activité a évolué vers des prises en charge à domicile d'enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance sur l'ensemble du Département. Aussi, la nouvelle implantation facilite les interventions des professionnels d'un point central du territoire vers les familles bénéficiaires où qu'elles résident.

Cet établissement relève de la catégorie des établissements publics sociaux ou médico-sociaux autonomes. Les articles L315-10 et R315-6 du Code de l'action sociale et des familles qui précisent la composition de leur conseil d'administration, prévoient qu'il comprend un représentant de la collectivité territoriale d'implantation.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner un représentant pour siéger au sein du conseil d'administration de l'établissement « la Maison d'Enfants Saint-Henri ».

N° 2020-037 – Comité local des jardins familiaux et collectifs - Désignation des représentants du conseil municipal

Les jardins familiaux sont des lotissements de parcelles gérés par une association mis à disposition des jardiniers afin qu'ils en jouissent pour leurs loisirs et les cultivent pour les besoins de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial

Situés route de Toucy, à proximité de l'aire d'accueil des gens du Voyage en direction de la déchetterie, les jardins familiaux comptent 84 parcelles.

Selon les statuts de l'association, le conseil municipal est appelé à désigner un représentant titulaire et un suppléant auprès du comité local des Jardins Familiaux.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein du comité local des jardins familiaux.

N° 2020-038 – E.H.P.A.D du château de Nantou - Désignation des représentants du conseil municipal

L' E.H.P.A.D du château de Nantou est un établissement public.

Par délibération du 06 novembre 1987, le conseil municipal d'Auxerre a décidé de céder la propriété du château de Nantou à l'établissement public communal.

Dès lors, ses statuts prévoient que la collectivité doit désigner 3 personnes pour la représenter au conseil d'administration.

Le Maire est membre de droit, il y a donc lieu de désigner 2 représentants du conseil municipal ainsi que parmi ces deux représentants, un élu qui siègera au conseil de la vie social.

La présidence du conseil d'administration revient au Maire qui peut toutefois la déléguer à son représentant dans la mesure où ce dernier est élu par le conseil municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner deux représentants du conseil municipal pour siéger au sein du conseil d'administration de l'E.H.P.A.D de Nantou ainsi qu'un représentant pour siéger au conseil de la vie social. ;
- De dire que le maire désignera un représentant pour être président du conseil d'administration.

N° 2020-039 – Association Nationale des Élus en charge su Sport (A.N.D.E.S) - Désignation des représentants du conseil municipal

Née de la volonté de quelques élus locaux de ne pas rester isolés face aux problématiques rencontrées sur le terrain, l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) fait bouger les lignes pour le développement du sport français.

Regroupant Maires / élu.e.s en charge des sports de l'hexagone et d'Outremer, ayant reçu délégation de leur conseil municipal, l'ANDES est un vecteur d'échanges privilégiés sur les politiques sportives des villes et permet d'accompagner, au quotidien, les élus locaux grâce à ses réseaux d'experts et ses relais de terrain.

Le conseil municipal doit désigner un élu qui siègera au sein de l'ANDES.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant du conseil municipal pour siéger au sein de l'A.N.D.E.S.

N° 2020-040 – Association vélodrome de l'Yonne - Désignation des représentants du conseil municipal

L'association du vélodrome de l'Yonne promeut, organise et gère le vélodrome d'Auxerre situé route de Vaux.

Selon les statuts de l'association, le conseil municipal est appelé à désigner ses trois représentants auprès de l'association du Vélodrome de l'Yonne.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner trois représentants pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association Vélodrome de l'Yonne.

N° 2020-041 – Comité consultatif des sports - Désignation des représentants du conseil municipal

Selon l'article L. 2143-2 du Code général des collectivités territoriales, *« le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.*

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués ».

Afin de recueillir l'avis du monde sportif auxerrois, il est souhaité de créer un comité consultatif des sports qui pourra être consulté sur tous les dossiers concernant le sport de la ville d'Auxerre.

Sont appelés à siéger au sein du comité consultatif des sports, les associations sportives et XX membres du conseil municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de créer un comité consultatif des sports ;
- de désigner xx membres du conseil municipal pour siéger au sein du comité consultatif ;
- de dire que le maire désignera, par arrêté, un représentant afin d'assurer la présidence de ce comité.

N° 2020-042 – Association Service d'Action Éducative pour les adolescents « La Maison » – Désignation des représentants du conseil municipal

L'association « la Maison » est une Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), spécialisée dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté.

Elle accueille les enfants et adolescents assujettis à une mesure de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou placés par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Selon les statuts de l'association, le conseil municipal est appelé à désigner son représentant auprès de l'association SAEA "La Maison".

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association « la Maison ».

N° 2020-043 – Association Club Vert et Gulli'vert – Désignation des représentants du conseil municipal

L'association Club Vert est une association qui propose aux auxerrois un choix multiple et varié d'activités : sport, école de cirque, location de salles ainsi que le centre de loisir les Gulli'vert.

Selon les statuts de l'association, le conseil municipal est appelé à désigner trois représentants auprès de la commission mixte des associations Club Vert et Gulli'vert.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner trois représentants pour siéger au sein de la commission mixte des associations Club Vert et Gulli'Vert.

N° 2020-044 – Association Patronage Laïque Paul Bert – Désignation des représentants du conseil municipal

L'association Patronage Laïque Paul Bert (PLPB) est une association qui propose aux auxerrois un choix multiple et varié d'activités sportives, culturelles ainsi que d'un centre de loisir.

Selon les statuts de l'association, le conseil municipal est appelé à désigner trois représentants pour siéger au sein du conseil d'administration du PLPB.

Le maire, membre de droit, désignera par arrêté son représentant.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner trois représentants pour siéger au sein du conseil d'administration du PLPB.

N° 2020-045 – Maison des Jeunes et de la Culture d'Auxerre (MJC) – Désignation des représentants du conseil municipal

La Maison des Jeunes et de la Culture d'Auxerre (MJC) est une association qui propose aux auxerrois un choix multiple et varié d'activités sportives et culturelles.

Selon les statuts de l'association, le conseil municipal est appelé à désigner trois représentants pour siéger au sein du conseil d'administration de la MJC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner trois représentants pour siéger au sein du conseil d'administration de la MJC.

N° 2020-046 – Caisse des écoles – Désignation des représentants du conseil municipal

Selon l'article L. 212-10 du Code de l'éducation, *« une délibération du conseil municipal crée, dans chaque commune, une caisse des écoles, destinée à faciliter la fréquentation de l'école par des aides aux élèves en fonction des ressources de leur famille.*

Les compétences de la caisse des écoles peuvent être étendues à des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degrés. A cette fin, la caisse des écoles peut constituer des dispositifs de réussite éducative ».

Pour la Ville d'Auxerre, elle a été instituée en 1921.

La caisse des écoles est un établissement public et selon ses statuts, elle est administrée par un comité, présidé par le maire, composée de l'inspecteur de l'éducation nationale, d'un délégué départemental de l'éducation nationale et de deux membres du conseil municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner deux représentants pour siéger au sein du comité de la caisse des écoles ;
- de dire que le maire, désignera, par arrêté, son représentant pour présider le comité de gestion.

2020- 047 Conseil des écoles - Désignation des représentants du conseil municipal

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental. Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Selon l'article D. 411-1 du Code de l'éducation, le conseil d'école est composé notamment du directeur de l'école, des maîtres d'écoles, des représentants des parents d'élèves, de délégué départemental de l'éducation nationale et deux élus : le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal.

Il y a donc lieu pour chaque école suivante de procéder à la désignation d'un représentant du conseil municipal :

École	Représentant
écoles de Paris	
écoles du Pont	
écoles de Brazza	
écoles Rive Droite	
école des Mignottes	
écoles des Boussicats	
écoles Renoir	
école des Brichères	
écoles Courbet	
école élémentaire des Rosoirs	
école maternelle des Rosoirs	
écoles des Piedalloues	
écoles des Clairions	
groupe scolaire St Siméon	
école Henri Matisse	
école Martineau des Chesnez	
école du Temple	

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner des représentants pour siéger au sein des conseils d'écoles susmentionnés ;
- de dire que le maire désignera, par arrêté, son représentant à chaque conseil des écoles.

N° 2020-048 – École privée Sainte-Thérèse– Désignation des représentants du conseil municipal

L'école Sainte-Thérèse est une école privée. Selon les textes régissant cet établissement le conseil municipal est appelé à désigner un représentant.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant pour siéger au sein de l'école privée Sainte-Thérèse

N°2020-049 – École privée Sainte- Marie – Désignation des représentants du conseil municipal

L'école Sainte-Marie est une école privée. Selon les textes régissant cet établissement le conseil municipal est appelé à désigner un représentant.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant pour siéger au sein de l'école privée Sainte-Marie.

N°2020-050 – Conseil d'administration des collèges et lycées– Désignation des représentants du conseil municipal

Le conseil d'administration est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Il est composé notamment de membres de l'établissement et de représentants élus. Il se réunit au moins 3 fois par an pour adopter des décisions ou donner son avis sur des sujets particuliers.

Il y a donc lieu pour chaque établissement de procéder à la désignation de représentants du conseil municipal.

Établissement	Représentant du conseil municipal
Collège Albert Camus	1
Collège Denfert Rochereau	1
Collège Paul-Bert	1
Lycée Fourier	1
Lycée Jacques Amyot	1
Lycée Saint-Germain	1
Lycée Vauban	1

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner des représentants pour siéger au sein des conseils d'administration susmentionnés ;

N°2020-051 – Centre Interprofessionnelle de Formation en Alternance (C.I.F.A) – Désignation des représentants du conseil municipal

Le Centre Interprofessionnelle de Formation en Alternance (C.I.F.A) est un établissement de formation assurant un enseignement en alternance à des apprentis âgés de 16 à 25 ans sur 30 métiers pour 5 secteurs d'activité.

Selon ses statuts, le conseil municipal est appelé à désigner ses représentants à l'assemblée générale de l'association inter consulaire de formation professionnelle. Un des membres siègera également au conseil d'administration.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner deux représentants pour siéger à l'assemblée générale et de désigner un représentant pour siéger au conseil d'administration.

N°2020-052 – GRETA – Désignation des représentants du conseil municipal

Le GRETA 89 est un organisme de formation professionnelle pour adultes, membre du Réseau National et académique des GRETA, rattaché à l'Éducation nationale.

Grâce à son réseau d'une vingtaine d'établissements scolaires adhérents et ses 3 antennes répartis sur l'Yonne, le GRETA 89 dispose de plateaux techniques (bâtiment, entreprises d'entraînement pédagogique, appartement pédagogique « secteur sanitaire et social », plateau technique logistique, etc.) et de formateurs experts dans diverses spécialités.

Ces ressources humaines et matérielles permettent de proposer, sous divers financements et à tout public adulte (demandeurs d'emploi, salariés, personnes en reconversion, jeunes de moins de 26 ans), une offre très diversifiée de formations professionnalisantes et/ou qualifiantes.

Le GRETA 89 intervient également dans :

- le champ de l'insertion pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de projets professionnels,
- le renforcement des savoirs de base pour accéder à un emploi,
- la préparation de concours,
- la validation de compétences au travers de certification ou de qualification.

Selon ses statuts, le conseil est appelé à désigner un représentant pour participer, avec voix consultative, au conseil inter établissements du groupement d'établissements publics locaux d'enseignement (GRETA).

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner un représentant pour siéger au conseil inter établissements du groupement d'établissements publics locaux d'enseignement (GRETA).

N°2020-053 – Association Régionale Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) – Désignation des représentants du conseil municipal

Fer de lance de la promotion supérieure du travail, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) donne aux personnes déjà engagées dans la vie professionnelle la possibilité de se former, dans l'objectif d'accéder à un poste supérieur ou de se réorienter vers une activité nouvelle.

D'après les statuts de l'association régionale de la CNAM, le conseil municipal est appelé à désigner un représentant titulaire et un suppléant.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant du conseil municipal pour siéger au conseil d'administration de l'association régionale de la CNAM.

N°2020-054 – Maison de l'emploi et de la formation (MEFA) – Désignation des représentants du conseil municipal

La Maison de l'Emploi de l'Auxerrois existe depuis plus de 13 ans.

L'association est organisée en 3 services distincts et parfaitement complémentaires, non seulement en interne, mais également avec tous les acteurs de l'insertion professionnelle, de la formation, de l'emploi et de la lutte contre les exclusions et pour l'égalité sur ses différents territoires relevant de nos compétences.

Elle propose les services suivants :

- Le Centre de Ressources, avec notamment sa Cyber-base, sa documentation, ses conseillers (CEP, VAE, AIO) et ses actions (Moissons de l'Emploi, Tapis Rouge

pour l'Emploi) cherche toujours à valoriser auprès de son public une information fiable, de qualité et d'actualité,

- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) travaille chaque jour dans le but de favoriser le retour ou l'accès à l'emploi des personnes les plus en difficulté,
- La Facilitatrice, dont l'objectif est de permettre la promotion et le développement du recours aux Clauses Sociales par les collectivités puis de garantir leurs bonnes mises en œuvre, coordonne et anime un guichet unique territorial qui se veut être l'interface entre les acheteurs publics, les entreprises et les acteurs de l'insertion.

D'après les statuts de l'association, le conseil municipal est appelé à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein du conseil d'administration.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein du conseil d'administration de la maison de l'emploi et de la formation.

N°2020-055 – Conseil de quartiers – Désignation des représentants du conseil municipal

Selon l'article L. 2143-1 du Code général des collectivités territoriales, « *dans les communes de 80 000 habitants et plus, le conseil municipal fixe le périmètre de chacun des quartiers constituant la commune.*

Chacun d'eux est doté d'un conseil de quartier dont le conseil municipal fixe la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement.

Les conseils de quartier peuvent être consultés par le maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.

Le conseil municipal peut affecter aux conseils de quartier un local et leur allouer chaque année des crédits pour leur fonctionnement.

Les communes dont la population est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants peuvent appliquer les présentes dispositions. »

La ville d'Auxerre a fixé le périmètre de chacun de ses quartiers lors de la mise en place du dispositif de la démocratie de proximité en 2002.

Les conseillers de quartier sont élus pour deux ans en assemblée de quartier. Composés de 6 à 9 habitants et deux conseillers municipaux, les conseils de quartier se rencontrent en moyenne une dizaine de fois par an à l'occasion de réunions. C'est un lieu d'information et de débats sur la vie du quartier. Ils sont l'interface entre les habitants et les services de la Ville et sont acteurs de l'animation dans les quartiers.

Les conseils de quartier n'ont pas de pouvoir décisionnel, mais sont toutefois force de proposition et peuvent ainsi soumettre des projets. Ils sont également informés et consultés à l'occasion du lancement des grands projets de la municipalité.

Les conseils de quartier bénéficient d'un budget qui leur permet de financer des projets soumis et votés en commission de quartier. Les exemples de projets financés sont nombreux : squares, amélioration de la sécurité, terrains de sports, aménagements urbains ou routiers.

Il convient donc pour chaque conseil de quartier de désigner deux représentants.

Quartier	Représentants
Saint Julien/Saint Amâtre	
Piedalloues/La Noue	
Saint Gervais/Brazza	
Rive Droite	
Centre ville	
Les Conches/Clairions	
Les Rosoirs	
Saint Siméon	
Sainte Geneviève	
Boussicats	
Brichères	

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner des représentants pour siéger au sein des conseils de quartier susmentionnés ;

N°2020-056 – Commission de quartiers – Désignation des représentants du conseil municipal

Le dispositif de la démocratie de proximité instauré à Auxerre depuis 2002 prévoit une organisation, définie dans la charte de fonctionnement, avec une commission des quartiers.

Sa mission principale est de donner un avis sur les projets présentés par les conseils de quartier.

Elle se réunit sous la présidence du Maire ou de son représentant nommé par arrêté.

Conformément à la charte de fonctionnement, cinq représentants du conseil municipal, dont deux de l'opposition, doivent être désignés pour siéger au sein de cette commission.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner cinq représentants pour siéger au sein de la commission des quartiers.

N°2020-057 – Réseau de correspondant de nuits – Désignation des représentants du conseil municipal

Le service des correspondants de nuit a été mis en place en 2002 en partenariat avec l'Office Auxerrois de l'Habitat (OAH).

Sa création a été souhaitée dans le cadre des politiques publiques de prévention de la délinquance et dans un souci permanent de lutte contre le sentiment d'insécurité mais aussi afin d'améliorer et de préserver le cadre de vie au sein des quartiers d'habitat social.

Les correspondants de nuit ont pour principales missions :

- la prévention et la médiation sociale pour désamorcer les situations conflictuelles ;
- l'aide aux personnes en difficulté ;
- la veille résidentielle et technique.

Le réseau des correspondants de nuit permet aux correspondants de nuit d'être formés et accompagnés dans leur travail du quotidien.

Un représentant titulaire et un représentant suppléant sont appelés à siéger au réseau des correspondants de nuit.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein du réseau des correspondants de nuit.

N°2020-058 – Comité d'éthique de la vidéo-protection – Désignation des représentants du conseil municipal

Le comité d'éthique de la vidéo-protection veille au respect des libertés publiques et privées dans la mise en œuvre des systèmes de vidéoprotection sur la voie publique et dans les établissements municipaux ouverts au public, il vérifie que la mise en œuvre du dispositif est conforme en tout point aux dispositions législatives et réglementaires.

A ce titre il peut demander à l'exploitant un rapport sur le fonctionnement régulier et des informations sur tout incident qui lui serait signalé.

Les membres n'ont pas de droit de visionnage (réservé aux personnes désignées par le préfet).

Le comité est systématiquement informé de toute demande, observation, réclamation adressée à la ville par un citoyen concernant le fonctionnement du dispositif. Il donne son avis au maire sur chaque saisine.

Le comité peut se saisir de toute question de fonctionnement susceptible de mettre en cause les libertés publiques. Il transmet son avis au maire après étude.

Le comité sera saisi pour avis avant toute nouvelle implantation de caméras.

Le comité est composé de :

- cinq membres du conseil municipal, élus au sein de ses membres,
- quatre membres représentant les citoyens, nommés par arrêté du maire.

Des agents de la ville participeront aux réunions en tant que responsables de la mise en œuvre. Ils n'ont pas voix délibérative.

Le président en est le maire ou son représentant désigné par arrêté.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner cinq représentants pour siéger au sein du comité d'éthique de la vidéo-protection ;
- de dire que le maire désignera par arrêté son représentant, président du comité.

N°2020-059 – Correspondant défense – Désignation des représentants du conseil municipal

Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

En tant qu'élu local, il peut mener des actions de proximité efficaces. Aussi, au sein de chaque conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense .

Le correspondant défense remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant du conseil municipal en qualité de correspondant défense.

N°2020-060 – Comité des jumelages et de la francophonie – Désignation des représentants du conseil municipal

Le comité des jumelages et de la francophonie organise avec le soutien de la Ville notamment les célébrations d'anniversaire de jumelage, l'apprentissage et la pratique des langues vivantes, les mises en relation entre des structures d'Auxerre et des villes jumelles ou francophones désireuses de développer des partenariats etc.

Conformément à l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales et à l'article 4 des statuts du comité, cinq conseillers municipaux suivants doivent être désignés pour siéger au conseil d'administration du comité du jumelage et de la francophonie.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner cinq représentants du conseil municipal pour siéger au conseil d'administration du comité du jumelage et de la francophonie.

N°2020-061 – Institut d'éducation sensorielle pour jeunes en situation de handicap auditif – Désignation des représentants du conseil municipal

L'Institut d'Éducation Sensorielle pour jeunes en situation de Handicap Auditif (IESHA) accueille des enfants déficients auditifs de 2 à 16 ans sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Les enfants bénéficient de scolarité, de soins et d'un accompagnement éducatif sur le même site et disposent d'un projet individualisé en fonction de leurs besoins.

Selon les statuts de l'établissement, le conseil municipal est appelé à désigner un représentant pour siéger au sein du conseil d'administration de l'IESHA.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant du conseil municipal pour siéger au conseil d'administration de l'Institut d'Éducation Sensorielle pour jeunes en situation de Handicap Auditif.

N°2020-062 – Commission communale des impôts directs – Désignation des membres

Suite au renouvellement du conseil municipal, et conformément aux dispositions de l'article 1650 du Code général des impôts, il y a lieu de constituer une nouvelle commission communale des impôts directs.

Elle est présidée de droit par le maire ou un adjoint délégué désigné par arrêté.

Ses membres, 8 titulaires et 8 suppléants, sont désignés par la direction départementale des finances publiques sur une liste de contribuables, dressée par le conseil municipal.

Le choix de ces commissaires doit être effectué de manière à assurer une représentation équitable des personnes respectivement imposées à chacune des quatre taxes directes locales et en tenant compte de l'importance des hameaux existant dans la commune.

Une première délibération a été prise par le conseil municipal de septembre dernier. Certains critères n'étant pas respectés, il y a lieu de reprendre une nouvelle délibération.

La liste suivante a ainsi été constituée.

I - Commissaires titulaires			
Nom et prénom	Profession	Adresse	Date de naissance
Domiciliés dans la commune			

Propriétaires de bois pour les communes dont la superficie est supérieure à 100 ha			
Domiciliés hors de la commune			

II - Commissaires suppléants			
Nom et prénom	Profession	Adresse	Date de naissance
Domiciliés dans la commune			
Propriétaires de bois pour les communes dont la superficie est supérieure à 100 ha			
Domiciliés hors de la commune			

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De proposer à la direction départementale des finances publiques, la liste ci-dessus, dans laquelle elle désignera les 8 membres titulaires et les 8 membres suppléants de la commission communale des impôts directs.

N°2020-063 – Commission des finances – Création et désignation des membres

Selon l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, « *le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.*

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications,

doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

Cette commission sera composée exclusivement de XX élus.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de créer la commission des finances ;
- de désigner xx pour siéger à la commission des finances.

N°2020-064 – Commission du développement durable – Création et désignation des membres

Selon l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

Cette commission sera composée exclusivement de XX élus.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de créer la commission du développement durable;
- de désigner xx pour siéger à la commission du développement durable.

N°2020-065 – Commission de l'urbanisme – Création et désignation des membres

Selon l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications,

doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

Cette commission sera composée exclusivement de XX élus.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de créer la commission de l'urbanisme;
- de désigner xx pour siéger à la commission de l'urbanisme.

N°2020-066 – Association départementale pour l'information sur le logement de l'Yonne (A.D.I.L 89) – Désignation des représentants du conseil municipal

L'A.D.I.L 89 conseille et informe gratuitement les particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales du logement.

L'A.D.I.L a pour objectif de permettre à tout accédant de mener son projet d'accession à la propriété en toute sécurité financière et juridique.

Selon les statuts de l'A.D.I.L, le conseil municipal est appelé à désigner son représentant pour siéger au conseil d'administration.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant du conseil municipal pour siéger au conseil d'administration de l'A.D.I.L 89.

N°2020-067 – Comité consultatif de la circulation – Désignation des membres

Conformément à l'article L. 2143-2 du Code général des collectivités territoriales « *Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.*

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués ».

Il est proposé au conseil de constituer un comité consultatif de la circulation chargé de réfléchir sur la circulation et le stationnement dans la ville.

Présidé par xx, il est composé de xx représentants du conseil municipal et de membres extra municipaux (conseillers techniques et usagers), ainsi que du président de la Communauté de l'Auxerrois ou son représentant.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de créer le comité consultatif de la circulation
- de désigner xx pour siéger à ce comité.

N°2020-068 – Commission communale d'accessibilité – Désignation des membres

Selon l'article L. 2143-3 du Code général des collectivités territoriales « *Dans les communes de 5 000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité composée notamment des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.*

Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle détaille l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, en fonction du type de handicap, des principaux itinéraires et cheminements dans un rayon de deux cents mètres autour des points d'arrêt prioritaires au sens de l'article L. 1112-1 du code des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Elle est destinataire des projets d'agendas d'accessibilité programmée prévus à l'article L. 111-7-5 du code de la construction et de l'habitation concernant des établissements recevant du public situés sur le territoire communal ».

Il est proposé de fixer la composition de la commission communale d'accessibilité comme suit :

1. Associations :

2. Élus :

3. Autres membres issus des acteurs économiques ou de représentants d'usagers :

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de créer la commission communale d'accessibilité ;
- de désigner les représentants susmentionnés.

N°2020-069 – Commission consultative de Vaux – Désignation des membres

La convention d'association, signée le 26 septembre 1972 entre Auxerre et Vaux, prévoit la création d'une commission consultative.

La constitution et le fonctionnement de cette commission sont prévus au code général des collectivités territoriales aux articles L.2113-10 et suivants.

Présidée par la maire déléguée de Vaux Margaux GRANDRUE, elle comprend 5 membres désignés par le conseil municipal parmi les électeurs domiciliés dans la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner cinq membres de la commission consultative de Vaux.

N°2020-070 – Comités consultatifs des hameaux – Désignation des membres

Conformément à l'article L. 2143-2 du Code général des collectivités territoriales « *Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.*

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués ».

Il est proposé au conseil de constituer un comité consultatif pour les hameaux de Jonches, des Chesnez et de Laborde chargé de faire relais le relais avec les habitants de ces hameaux.

Ce comité est présidé par xx est comprend, pour chaque hameau xx membres désignés parmi les habitants de ces hameaux.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de créer un comité consultatif de Laborde et de désigner xx membres pour y siéger ;
- de créer un comité consultatif de Jonches et de désigner xx membres pour y siéger ;
- de créer un comité consultatif des Chesnez et de désigner xx membres pour y siéger.

N°2020-071 – Comités de sous-bassin du Syndicat Mixte Yonne Médian – Désignation des membres

La Communauté de l'Auxerrois est compétente en matière de « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » dite GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018 et en a transféré la gestion, par délibération n°2017-142 du 12 décembre 2017 au Syndicat Mixte Yonne Médian.

Le syndicat mixte Yonne Médian est un établissement public chargé de faciliter la gestion intégrée de la ressource en eau et de prévenir les inondations. Son périmètre est celui du bassin versant de l'Yonne médian s'étendant de Deux Rivières au nord du département et de ses affluents.

Il assure un rôle de coordination, de conseil, d'animation, d'avis, d'information, d'assistance technique et de maîtrise d'ouvrage sur ce sujet pour ses membres.

Il intervient donc sur la Ville d'Auxerre.

Afin de permettre à chacune des communes et des intercommunalités adhérentes du Syndicat mixte Yonne Médian de pouvoir participer à la vie et aux projets de la structure, il est créé six comités de sous-bassin versant.

Un sous-bassin fait référence aux bassins versants de tous les cours d'eau tributaires d'un cours d'eau principal, peu importe leur dimension. Il inclut les petits ruisseaux et certaines rivières. Ils ont pour objet d'examiner les dossiers ou projets à une échelle territoriale cohérente, d'émettre des avis ou de formuler des propositions au Bureau syndical et au Comité syndical. Ils sont une instance de relais.

La Ville d'Auxerre doit désigner un représentant pour siéger aux comités de sous-bassins de la rive gauche de l'Yonne et de la rive droite de l'Yonne.

Selon l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales « *Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes* ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un représentant du conseil municipal pour siéger aux comités de sous bassin de la rive droite de l'Yonne et de la rive gauche de l'Yonne.

N°2020-072 – Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne (S.D.E.Y) – Désignation des membres

Le Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne (S.D.E.Y) est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de la fourniture d'électricité sur l'Yonne.

Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux au lieu et place des communes : construction, rénovation, renforcement, sécurisation.

Selon les statuts du syndicat, le conseil municipal est appelé à désigner quatre représentants titulaires et quatre représentants suppléants auprès du syndicat départemental des énergies de l'Yonne pour siéger au comité syndical.

Selon l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales « *Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes* ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner quatre représentants du conseil municipal pour siéger au comité syndical du S.D.E.Y

N°2020-073 – Voies Navigables de France (VNF) – Désignation des membres

Voies Navigables de France (VNF) Centre Bourgogne assure la gestion du canal de Bourgogne, du canal du Nivernais, de la rivière Yonne, de la Seille navigable, du canal du Centre, du canal de Roanne à Digoïn, du canal latéral à la Loire, du canal de Briare et du canal du Loing, soit plus de 1000 km de voies.

VNF Centre Bourgogne gère un réseau réparti sur quatre régions (Bourgogne Franche-Comté, Ile-de-France, Centre val de Loire et Auvergne Rhône-Alpes) et onze départements.

Les enjeux hydrauliques du réseau en Centre Bourgogne sont majeurs, la gestion de la ressource eau devant être très fiable dans cette région en tête de trois bassins versants (Loire, Seine, Rhône).

Les voies navigables gérées par VNF Centre Bourgogne sont essentiellement un réseau à petit gabarit, support d'une activité essentiellement orientée vers la plaisance et le tourisme. Ces voies d'eau sont de formidables atouts et opportunités de développement pour les territoires traversés, et représentent un bel espace de navigation.

Les enjeux de développement intègrent également la volonté de soutenir les activités « sur et autour de la voie d'eau » dans le domaine du tourisme et de l'aménagement :

valorisation des maisons éclésières, développement d'activités sur les chemins de halage, etc.

Selon ses statuts, le conseil municipal est appelé à désigner trois représentants pour siéger au sein de cet organisme.

Selon l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales « *Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes* ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner trois représentants du conseil municipal pour siéger au sein de V.N.F

N°2020-074 – Comité consultatif commerce, foire et marchés – Désignation des membres

L'article L 2143-2 du code général des collectivités territoriales prévoit :

« Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués. »

Il est proposé de créer un comité consultatif du commerce, des foires et des marchés composé de xx membres du conseil municipal de xx membres extérieurs.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de créer le comité consultatif du commerce, des foires et marchés ;
- de désigner xx membres du conseil municipal pour siéger au sein de ce comité.

N°2020-075 – Jeune Chambre Économique (J.C.E) – Désignation des membres

La Jeune Chambre Économique est un mouvement international de jeunes cadres, de jeunes chefs d'entreprises, de jeunes responsables, qui s'impliquent pour l'avenir de leur cité en menant des actions civiques basées sur des valeurs de liberté d'entreprise, de respect de la loi, de valorisation de la personne humaine.

La vocation de la Jeune Chambre Economique Française est de contribuer au progrès de la communauté mondiale en donnant aux jeunes l'opportunité de développer leurs talents de leaders, la prise de responsabilité sociale, l'esprit d'entreprise et la solidarité nécessaires pour créer des changements positifs.

Les membres Jeune Chambre imaginent et réalisent des projets au service de leurs cités, dans tous les domaines : social, économique, culturel, communautaire...

La Jeune Chambre Économique d'Auxerre est une déclinaison locale de la Jeune Chambre Économique, qui compte une vingtaine de membres et de nombreux observateurs.

Cette association a notamment mis en œuvre les incroyables comestibles, tous les 20 du mois, un vin du coin.

D'après les statuts, le conseil municipal est appelé à désigner deux représentants auprès de la Jeune chambre économique.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner deux représentants pour siéger à la J.C.E

N°2020-076 – G.I.P Territoires Numériques – Désignation des membres

La Ville d'Auxerre est adhérente au G.I.P Territoires Numériques.

Le GIP a été créé en 2008 par ses membres fondateurs que sont la Région, l'Etat, les Conseils départementaux de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne.

Grâce à la péréquation apportée par ses membres fondateurs, Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté propose à des coûts modestes des solutions pratiques et concrètes à ses adhérents : salle des marchés publics, dématérialisation des actes, portail de la donnée, système d'information géographique, sites Web et services aux citoyens, outil RPGD...

Selon ses statuts, le conseil municipal est appelé à désigner un titulaire et un suppléant pour siéger auprès de l'organisme.

Selon l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales « *Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes* ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au sein du G.I.P Territoires Numériques.

N°2020-077 – Commission consultative des services publics locaux – Désignation des membres

L'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales prévoit pour les communes de plus de 10 000 habitants la création d'une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation.

Actuellement 11 services publics entrent dans cette catégorie de mode de gestion :

- La restauration collective
- Le théâtre
- La salle des musiques actuelles « le Silex »
- Le parc des expositions « Auxerrexpo »
- La distribution d'électricité
- La distribution de gaz
- La maison des randonneurs
- Le chauffage urbain nord Auxerre
- Le chauffage urbain sud Auxerre
- Le camping
- Le crématorium

Cette commission, présidée par le maire, ou son représentant, comprend des membres du conseil municipal désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante . Elle se réunit au moins une fois par an pour l'examen des rapports annuels concernant chaque service public délégué. La commission est obligatoirement consulté pour avis avant tout projet ou renouvellement de délégation de service public.

Avant le 1^{er} juillet de chaque année , le président de la commission consultative des services publics locaux présente au conseil municipal un état des travaux réalisés par cette commission.

Il est proposé de fixer le nombre de membres à 12 élus et 9 représentants des associations suivantes : xxxx

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De désigner les membres de la commission consultative des services publics locaux composée de 21 membres dont 12 titulaires et suppléants représentant le conseil municipal et 9 représentants d'associations.

N°2020-078 – Comité Nationale d’Action Sociale (CNAS) – Désignation des membres

La loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale qualifie l’action sociale de dépense obligatoire et impose à toutes les collectivités territoriales et leurs établissements publics de mettre en œuvre des prestations d’action sociale en direction de leurs agents.

Ces prestations ne constituent pas un élément de rémunération et sont attribuées indépendamment du grade, de l’emploi et de la manière de servir des agents.

Dans le respect du principe de libre administration, la loi confie à chaque collectivité le soin d’en décider le principe, le montant et les modalités dans un cadre défini.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Ville poursuit l’action sociale en faveur du personnel par une adhésion au Comité National d’Action Sociale (CNAS).

Au sein de cet organisme, un représentant de l’assemblée des élus appelé « délégué local élu » est désigné par le Conseil Municipal. Comme le représentant du collège des bénéficiaires appelé « délégué local agent » il représente la Ville au sein du CNAS, donne un avis et émet des vœux sur les orientations de l’association.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

– De désigner un représentant du conseil municipal pour siéger au sein du Comité National d’Action Sociale.

2020-079 Commission de réforme – Désignation des membres

La commission de réforme est une instance médicale consultative de la fonction publique.

La commission de réforme est une instance consultative paritaire chargée de donner des avis à votre employeur lui permettant de prendre des décisions relatives à votre situation administrative.

Cette commission est régie par l’arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière.

Elle est notamment consultée sur les sujets suivants :

- Détermination du lien entre une maladie ou un accident et le service (sauf si l’administration reconnaît d’emblée l’imputabilité au service)
- Situation du fonctionnaire à la fin de la dernière période d’un congé de longue maladie (CLM) ou d’un congé de longue durée (CLD) lorsque le comité médical a présumé le fonctionnaire définitivement inapte lors du dernier renouvellement de son congé

- Reconnaissance et détermination du taux de l'invalidité temporaire ouvrant droit à l'allocation d'invalidité temporaire (AIT)
- Réalité des infirmités suite à un accident de travail/une maladie professionnelle, leur lien avec le service, le taux d'invalidité en vue de l'attribution de l'allocation temporaire d'invalidité (ATI)
- Dernier renouvellement d'une disponibilité d'office pour raison de santé

La commission de réforme comprend deux membres du comité médical, deux représentants l'administration et deux représentants du personnel.

Le maire décide de désigner les deux représentants suivants :

2020-080 Association départementale d'aide aux victimes d'infraction et à la réinsertion sociale (ADAVIRS) - Désignation du représentant du maire

L'Association départementale d'aide aux victimes d'infraction et à la réinsertion sociale (ADAVIRS) est une association loi 1901 dont la mission est d'apporter, gratuitement et de manière confidentielle, une aide juridique et psychologique à toute personne qui s'estime victime d'une infraction à caractère pénal, à n'importe quel moment de la procédure (de la commission de l'infraction au recouvrement des dommages et intérêts).

Selon les statuts d'ADAVIRS, le maire est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-081 Association Icaunaise d'Aide aux Etudiants (AIDE) - Désignation du représentant du maire

L'Association Icaunaise d'Aide aux Etudiants est reconnue "Association de Bienfaisance". Son objectif est de soutenir l'effort à la formation et l'accès à l'élite.

Elle accorde sous certaines conditions, des bourses d'études. L'association est soutenue par l'instance territoriale Harmonie Mutuelle depuis plusieurs années.

Selon les statuts de l'association, le maire est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-082 Association Icaunaise pour le Développement de l'Enseignement Supérieur (AIDES) - Désignation du représentant du maire

L'association Icaunaise pour le Développement de l'Enseignement Supérieur (AIDES).

Cette association accompagne les élèves de l'enseignement supérieur dans leurs démarches du quotidien.

Selon les statuts de l'association, le maire est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-083 Conseil universitaire du site d'Auxerre – Désignation du représentant du maire

Le campus d'Auxerre rattaché à l'Université de Bourgogne propose des formations variées passant de la capacité en droit, au DUT technique de commercialisation, génie civile ou encore à la licence professionnelle management des activités support à la production et à la formation d'ingénieur.

Le maire est membre de droit du conseil universitaire du site d'Auxerre.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-084 Conseil d'administration de l'université de Bourgogne – Désignation du représentant du maire

Le campus d'Auxerre étant rattaché à l'Université de Bourgogne, le maire est membre de droit pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-085 Mission locale pour l'emploi des jeunes de l'auxerrois - Désignation des représentants du conseil municipal

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

La Mission locale a pour objectifs de proposer des offres de service à destination des jeunes de 16 à 25 ans telles que :

- Repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi.
- Mobiliser l'offre d'insertion disponible sur un territoire avec les partenaires locaux.
- Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

-Elle propose également des offres de service à destination des entreprises comme :

- Aider au recrutement grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée (type de contrat, aides mobilisables, formation...).
- Accompagner dans l'emploi : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans réguliers dans l'entreprise, médiation si nécessaire.
- Valoriser les entreprises locales grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés (visites, stages découverte des métiers, etc.) et la communication des bonnes pratiques de recrutement sur le territoire.

Selon les statuts de la mission locale, le maire est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-086 E.H.P.A.D résidence les Clairions - Désignation du représentant du maire

L' E.H.P.A.D résidence « Les Clairions », groupe Mutualiste est privé à but non lucratif.

Selon ses statuts, le maire est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-087 Commission de surveillance de la maison d'arrêt d'Auxerre – Désignation du représentant du maire

Le maire est membre de droit à la commission de surveillance de la maison d'arrêt d'Auxerre.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-088 Union pour la coopération Bourgogne/Rhénanie Palatinat - Désignation du représentant du maire

L'Amicale BOURGOGNE/RHÉNANIE-PALATINAT est fondée le 25 novembre 1957 à Dijon sous la présidence du Chanoine KIR avec le concours de MM. ESCANDE et PELLETRET. C'est le point de départ de nombreux jumelages dont la capitale régionale, les capitales départementales, les administrations régionales et les associations.

Selon les statuts de l'association, le maire est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-089 Office national des anciens combattants et victime de guerre au conseil départemental – Désignation du représentant du maire

L'office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC VG) est un établissement public placé sous tutelle du ministère de la défense.

Dans chaque département, il est assuré :

- la préservation de l'histoire locale en relation avec les associations d'anciens combattants et de victimes de guerre et les autorités,
- la collecte de témoignages et gestion des archives,

- l'organisation de manifestations pour les jeunes générations : rencontres avec le monde combattant, expositions, spectacles de théâtre, projections cinématographiques, voyages sur les hauts lieux de mémoire...

Selon les textes qui régissent l'office, le maire est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-090 Commission « mémoire et solidarité » - Désignation du représentant du maire

L'arrêté préfectoral n°PREF-CAB 2002-0230 du 10 juillet 2002 portant désignation des membres de la commission « Mémoire et Solidarité » et de ses sous commissions prévoit que le maire y est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-091 Centre d'études médiévales Saint Germain d'Auxerre (CEM) – Désignation du représentant du maire

Le CEM est une association créée en 1996, avec le soutien du CNRS, à l'initiative de quelques chercheurs, dans l'objectif de réunir des historiens, des historiens de l'art et des archéologues professionnels ainsi que des amateurs qui s'intéressent au Moyen Âge, en particulier en Bourgogne et dans les régions avoisinantes.

L'association, qui a pour objectif d'offrir des moyens pratiques et techniques à la recherche en archéologie, histoire de l'art et histoire du Moyen Âge, organise des ateliers et des rencontres, participe et dirige des publications, propose des formations en archéologie, notamment sur le bâti, sous la forme de stages de terrain (organisme de formation agréé).

Selon les statuts de l'association, le maire y est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-092 Association coup de pouce – Désignation du représentant maire

L'association coup de pouce agit aux côtés de l'école et en soutien des parents pour que chaque enfant développe le goût d'apprendre et le savoir apprendre.

Pour ce faire, Coup de Pouce conçoit et diffuse des programmes périscolaires proposés aux municipalités ou à d'autres acteurs éducatifs. Chacun de ses programmes est expérimenté, évalué et mis en œuvre de façon rigoureuse dans une démarche d'amélioration continue.

Selon les statuts de l'association, le maire est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-093 Crèches associatives – Désignation du représentant du maire

Les crèches les Lutins, Cabrioles, les Loupiots et la crèche inter-hospitalière sont des crèches associatives.

Selon le statut de ces crèches, le maire est membre de droit.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer dans chaque structure :

2020-094 Commission départementale de sécurité et d'accessibilité dans les établissements recevant du public – Désignation du représentant du maire

La sous-commission départementale d'accessibilité est compétente pour examiner le volet accessibilité des dossiers d'autorisation de travaux ou de permis de construire concernant les établissements recevant du public (E.R.P.) et les installations ouvertes au public (I.O.P.), ainsi que pour l'examen des demandes de dérogation aux règles d'accessibilité se rapportant aux aménagements des E.R.P., des lieux de travail, des logements, des voiries et espaces publics.

Elle est composée d'un Président représentant le Préfet, d'un représentant de la Direction Départementale des Territoires, d'un représentant de la Direction départementale Cohésion Sociale & Protection des Populations, de quatre représentants des associations de personnes à mobilité réduite, de personnes qualifiées dans le domaine et **du maire**.

Le maire décide de désigner le représentant suivant, afin de le remplacer :

2020-095 Conseil local de la sécurité et prévention de la délinquance – Désignation des représentants du conseil municipal

Selon l'article L. 132-4 du Code de la sécurité intérieure « *dans les communes de plus de 10 000 habitants et dans les communes comprenant un quartier prioritaire de la politique de la ville, le maire ou son représentant désigné dans les conditions prévues à l'article L. 2122-18 du code général des collectivités territoriales préside un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance* ».

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans la commune.

Il favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques.

Il assure l'animation et le suivi du contrat local de sécurité lorsque le maire et le préfet de département, après consultation du procureur de la République et avis du conseil, ont estimé que l'intensité des problèmes de délinquance sur le territoire de la commune justifiait sa conclusion.

Il est consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre L'État et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville définie à l'article 1er de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

Le maire doit désigner 12 représentants pour siéger au CLSPD.

ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

**RAPPORT PRÉALABLE AU BUDGET 2020
LOI DU 4 AOÛT 2014**

PLAN

I) La politique de ressources humaines de la commune en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

A) Caractéristiques démographiques

B) Emploi

C) Déroulement de carrière

D) Temps de travail

E) Formations

F) Rémunération

II) Les politiques menées par la commune sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes telles que définies à l'article 1^{er} de la loi du 4 août 2014

A) En matière de démocratie de proximité

B) Dans les équipements de quartier

C) A travers la commande publique

I) LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

A) Les caractéristiques démographiques

Le rapport est basé sur les effectifs permanents au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, la Ville d'Auxerre compte :

- **758 agents permanents** (stagiaires, titulaires, contractuels)
 - * 700 agents stagiaires et titulaires dont 3 agents sur emplois fonctionnels de direction ;
 - * 58 agents non titulaires sur emplois permanents.

- **248 agents non titulaires sur emplois non permanents :**
 - * 4 collaborateurs de cabinet ;
 - * 244 agents horaires, vacataires, enseignants non titulaires.

- **2 emplois d'insertion**

1. Taux de féminisation

En 2016, dans la fonction publique territoriale, 59 % des emplois permanents sont occupés par des femmes et 67% des emplois contractuels sont occupés par des femmes.

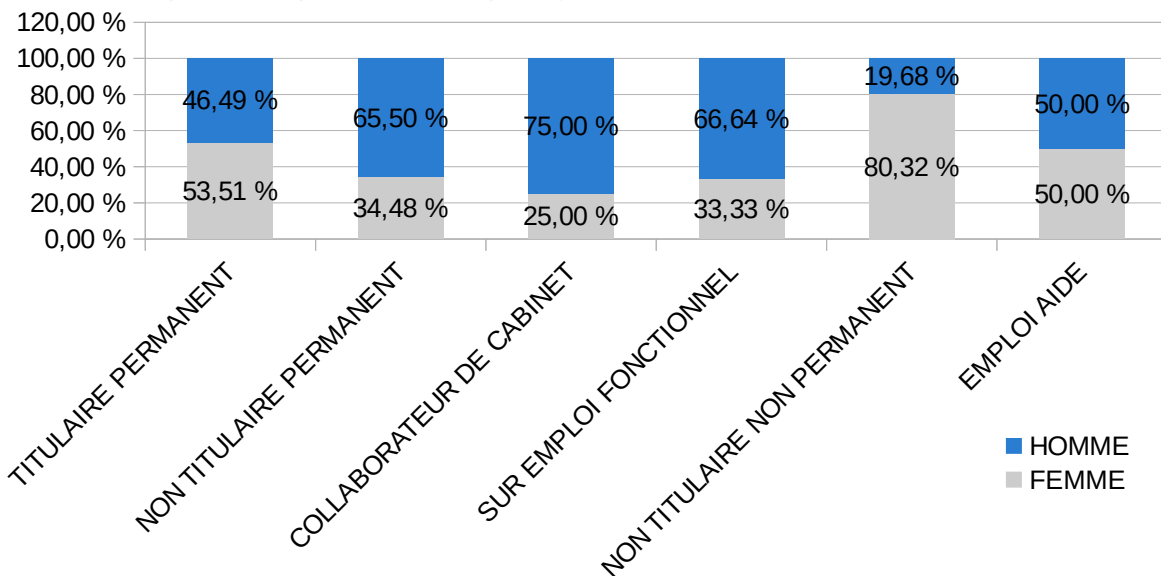
En 2018, à la ville d'Auxerre, le taux de féminisation pour l'ensemble des agents permanents est de 51,98 % (51,56 % en 2017).

Les femmes représentent 53,51 % (52,57 % en 2017) des effectifs permanents titulaires/stagiaires et 34,48% (37,50 % en 2017) des effectifs permanents non titulaires.

➤ RÉPARTITION PAR STATUT ET PAR GENRE DES EFFECTIFS AU 31/12/2018

STATUT	GENRE				TOTAL
	FEMME	PART (%)	HOMME	PART (%)	
TITULAIRE PERMANENT	361	52,62%	325	47,38%	686
NON TITULAIRE PERMANENT	18	37,50%	30	62,50%	48
COLLABORATEUR DE CABINET	1	33,33%	2	66,67%	3
SUR EMPLOI FONCTIONNEL	1	33,33%	2	66,67%	3
NON TITULAIRE NON PERMANENT	178	78,76%	48	21,24%	226
EMPLOI AIDÉ	6	54,55%	5	45,45%	11
TOTAL	565	58%	412	42%	977

Répartition par statut et pas genre des effectifs au 31/12/2018

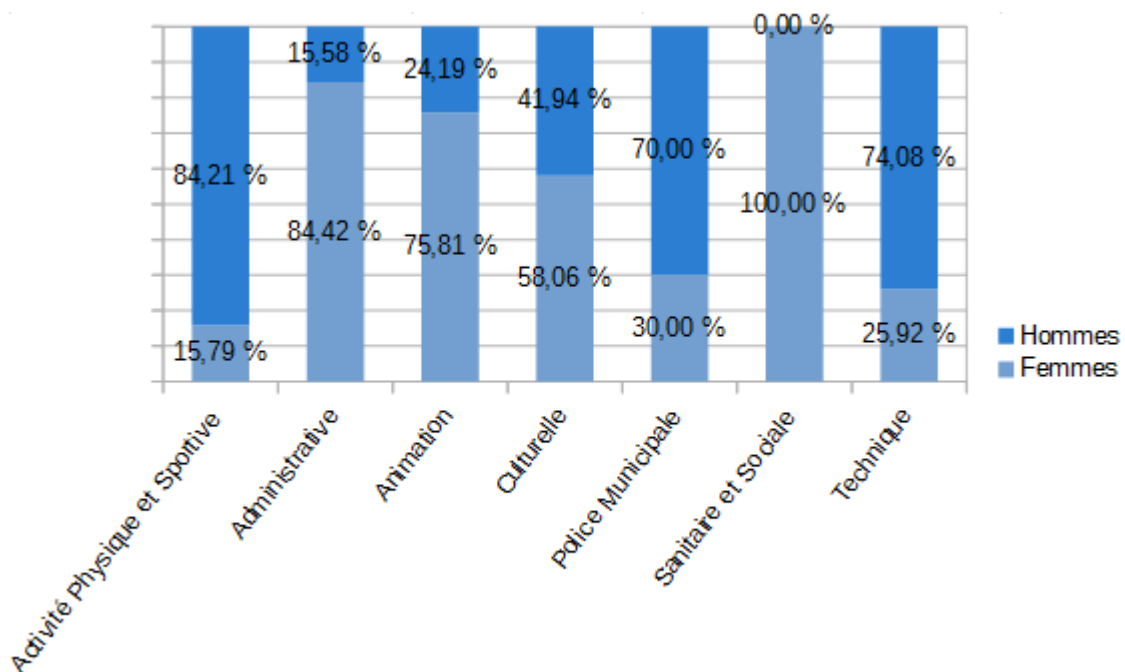


Les femmes représentent 52,1 % de l'ensemble des agents titulaires et non titulaires permanents et les hommes 47,9 %.

Une sur-représentation féminine est à remarquer pour les emplois sur des postes de non titulaires non permanents avec 80,32 % contre 19,68 % d'effectifs masculins sur ces mêmes postes.

Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait que de nombreux contrats de vacations sont pourvus dans le secteur de la petite enfance, avec un taux de féminisation très important dû aux missions sur ce secteur.

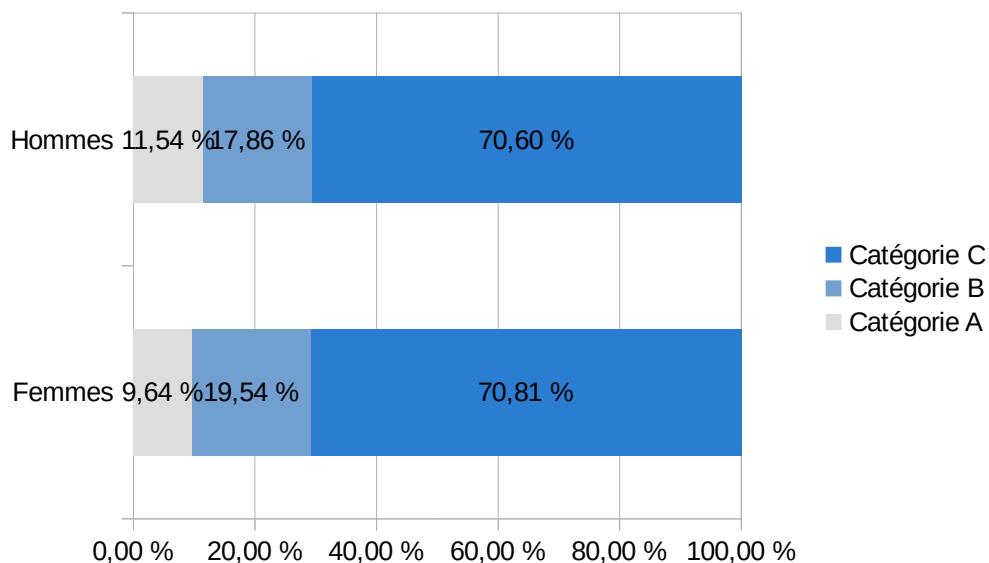
2. Répartition H/F selon les filières



La représentation féminine au sein des différentes filières à la ville d'Auxerre est sensiblement identique à celle de 2017. Il faut noter une très forte représentativité des femmes au sein des filières sanitaire et sociale (100,00 %), administrative (84,42 %), animation (75,81%). En revanche, au sein des filières activité physique et sportive, technique et police, les femmes sont sous-représentées (respectivement 15,79 %, 25,92 % et 30,00 %).

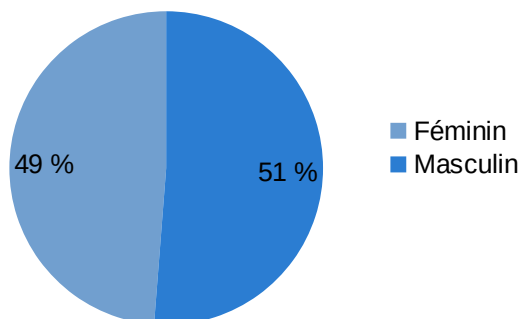
3. Répartition H/F selon la catégorie hiérarchique

Dans la fonction publique territoriale, en 2016, la part des femmes au sein des trois niveaux hiérarchiques est de 62,2 % dans la catégorie A, 63,7 % dans la catégorie B et de 53,27 % dans la catégorie C.*



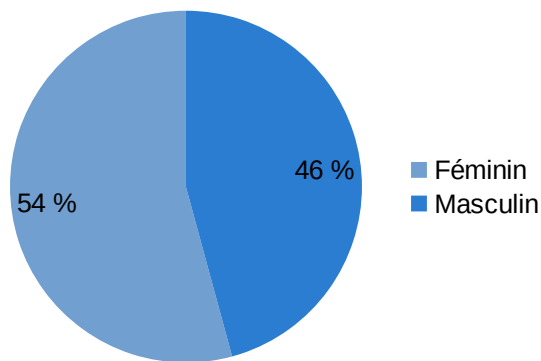
À la ville d'Auxerre la parité hommes/femmes selon les catégories hiérarchiques est plutôt bien respectée.

- Répartition Femme-Hommes des agents de catégorie A



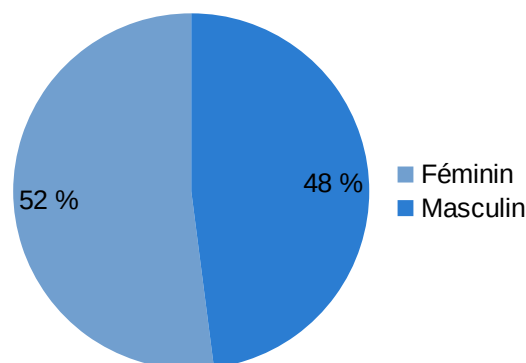
A la Ville d'Auxerre, 49 % des agents permanents de catégorie A sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la part de femmes dans cette catégorie pour l'ensemble de la fonction publique territoriale, qui était de 62,2 % en 2016*.

- Répartition Femme-Hommes des agents de catégorie B



A la ville d'Auxerre, 54 % des agents permanents de catégorie B sont des femmes, contre 63,1 % pour l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale de cette catégorie en 2016*.

- Répartition Femme-Hommes des agents de catégorie C



A la Ville d'Auxerre, 52 % de l'effectif permanent de catégorie C est composé de femmes. Dans la fonction publique territoriale, ce chiffre s'élève à 53,3 %.

4. Répartition H/F selon le niveau de responsabilités

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	% FEMMES	% HOMMES
DGS	0	1	1	0,00%	100,00%
DGA	1	1	2	50,00%	50,00%
DIRECTEUR	5	7	12	41,66%	58,33%
RESPONSABLE DE SERVICE	16	13	29	55,17%	44,83%
CADRE SPECIALISE	1	0	1	100,00%	0,00%
COORDONNATEUR AVEC ENCADREMENT	12	17	29	41,38%	58,62%
COORDONNATEUR SANS ENCADREMENT	5	8	13	38,46%	61,54%
CHEF D'EQUIPE +5 AGENTS	7	17	24	29,16%	70,83%
CHEF D'EQUIPE – 5 AGENTS	2	11	13	15,38%	84,62%
TOTAL	49	75	124	39,51 %	60,48%

A la ville d'Auxerre, le taux de féminisation a légèrement baissé pour les postes à responsabilité : 39,51 % de ces postes sont occupés par des femmes contre 41,22 % en 2017.

Néanmoins pour les postes de direction (directeur, DGA, DGS), les femmes représentent 45,83 %. Cette proportion n'atteignait que 43,75 % en 2016 et 41,67 % en 2017. ce qui dénote une augmentation non négligeable.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes sur le niveau responsable de service : 55,17 % contre 44,83 %.

Par ailleurs, c'est sur les niveaux de chef d'équipe que la part des femmes est la plus faible (29,16% et 15,38 %). Ces proportions s'expliquent par le fait que les chefs d'équipe appartiennent majoritairement à la filière technique dans laquelle les femmes sont sous représentées globalement.

A la ville d'Auxerre, au regard de l'effectif global, de l'effectif par catégorie hiérarchique et par âge, la répartition hommes/femmes est équilibrée. L'analyse par niveaux de responsabilité nuance ce constat et fait apparaître des disparités qui s'expliquent néanmoins par les caractéristiques propres à certaines catégories d'encadrants.

B) L'emploi

En 2018, il y a eu 43 mises en stage dont 18 qui ont concerné des femmes.

1. La mobilité

33 personnes en 2018 sont engagées dans un parcours de mobilité accompagné par la DRH : 23 femmes et 10 hommes.

Dix agents ont changé de poste dans le cadre du parcours de mobilité interne;

Ces 10 postes ont concerné 7 femmes et 3 hommes.

C) Le déroulement de carrière

En 2018, 56 agents ont bénéficié d'un avancement de grade, d'une promotion interne ou ont été nommés sur un grade d'avancement suite à réussite à concours.

La répartition des avancements de grade et promotions internes selon le sexe pour l'année 2018 est la suivante :

	Avancement de grade	Promotion interne	Nomination suite réussite concours
Hommes	23	3	4
Femmes	23	0	3

D) Le temps de travail

Pour rappel, en fonction des cadres d'emploi, il existe différentes durées hebdomadaires de référence, à savoir 35 heures pour la majorité des cas, 20 heures ou 16 heures pour certains cadres d'emploi de la filière culturelle.

Les conditions d'activité des emplois permanents :

- à temps complet : l'activité à temps plein, l'activité à temps partiel (choisi ou de droit) selon une quotité de travail comprise entre 50 % et 90 % du temps hebdomadaire de référence,
- à temps non-complet : il s'agit des emplois créés pour une durée inférieure à la durée hebdomadaire de référence.

1. Répartition du temps de travail des emplois permanents

➤ RÉPARTITION DES AGENTS PERMANENTS PAR TYPE DE TEMPS DE TRAVAIL ET PAR SEXE

	HOMMES	FEMMES
TEMPS COMPLET	353	319
TEMPS NON-COMPLET	11	75
TOTAL	364	394

La répartition hommes/femmes sur le temps de travail complet est relativement équitable, 52,5 % sont des hommes et 47,5 % sont des femmes. Les emplois à temps non-complets sont quant à eux occupés majoritairement par des femmes à hauteur de 87,21 %. En outre, il est remarqué que 80,96 % des effectifs féminins travaillent à temps complet, contre 96,98 % de l'effectif masculin.

➤ RÉPARTITION DES AGENTS SUR EMPLOIS PERMANENT A TEMPS COMPLET PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CATÉGORIE A	38	35	73
CATÉGORIE B	60	66	126
CATÉGORIE C	255	218	473
TOTAL	315	284	672

La part des des femmes travaillant à temps complet dans la catégorie A est de 47,94% , elle est de 52,38% pour la catégorie B et de 46,08% pour la catégorie C.

➤ **RÉPARTITION DES AGENTS SUR EMPLOIS PERMANENT EXERCANT A TEMPS PLEIN PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE**

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CATÉGORIE A	37	29	66
CATÉGORIE B	59	59	118
CATÉGORIE C	250	188	438
TOTAL	346	276	622

Les agents exerçant une activité à temps plein (sans temps partiel) sont représentés à 55,63 % par des hommes. Un équilibre parfait est constaté pour les agents de catégorie B. Parmi les agents permanents ayant une activité à temps plein, la répartition hommes/femmes par catégorie est la suivante :

- Catégorie A = 56,06 % sont des hommes et 43,94 % sont des femmes
- Catégorie B = 50 % sont des hommes et 50 % sont des femmes
- Catégorie C = 57,68 % sont des hommes et 42,32% sont des femmes

C'est dans la catégorie C que l'activité à temps plein est la plus représentée par des hommes. Ce qui s'explique par la forte représentativité de la filière technique au sein de cette catégorie.

2. Le temps partiel

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
TEMPS PARTIEL	7	43	50

- 86,00 % des temps partiels sont effectués par des femmes.
- 52,00 % des agents travaillant à temps partiel travaillent à 80 %.
- La part des agents à mi-temps est sous représenté, 10,00 %.
- 38,00 % sont représentés par des agents à 90 %.

Ces chiffres sont sensiblement identiques à 2017.

➤ **RÉPARTITION DES AGENTS TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL PAR CATÉGORIE ET PAR QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL**

	QUOTITÉ TEMPS PARTIEL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CATÉGORIE A	80,00%	0	3	3
	90,00%	0	3	3
CATÉGORIE B	50,00%	1	0	1
	80,00%	0	5	5
	90,00%	1	2	3
CATÉGORIE C	50,00%	1	3	4
	80,00%	3	14	17
	90,00%	1	13	14
TOTAL		7	43	50

La part des temps partiels de la catégorie C tend à diminuer, 70 % en 2018 contre 79,16 % en 2017.

E) Formations

Sur les 1 033 actions de formation suivies en 2018 par les agents permanents, 542 ont été suivies par des femmes et 491 par des hommes. Les femmes ont suivi 5 484 heures de formation et les hommes 5 004 heures.

F) Rémunération

La rémunération est un élément de la situation statutaire et réglementaire de l'agent ; elle est donc essentiellement déterminée en fonction de son statut, qui établit des règles communes à tous les agents placés dans la même situation.

L'article 20 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, qui fixe les éléments de rémunération auxquels ont droit, après service fait, les fonctionnaires, est applicable aux fonctionnaires de l'Etat, territoriaux et hospitaliers.

Les éléments obligatoires (traitement indiciaire brut, indemnité de résidence, Supplément Familial de Traitement) sont calculés de façon identique quelle que soit la fonction publique d'appartenance.

Pour ce qui est du régime indemnitaire, l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 dispose qu'il est fixé par l'assemblée délibérante ou le conseil d'administration, dans la limite de celui dont bénéficient les différents services de l'Etat. A la Ville d'Auxerre le régime indemnitaire est défini par la délibération n° 2018-163. Le régime indemnitaire varie en fonction des grades, métiers et responsabilités.

Enfin, les conditions d'attribution d'une Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) aux fonctionnaires territoriaux sont déterminées par des dispositions qui leur sont spécifiques.

II) LES POLITIQUES MENÉES PAR LA COMMUNE SUR SON TERRITOIRE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES TELLES QUE DÉFINIES À L'ARTICLE 1^{ER} DE LA LOI DU 4 AOÛT 2014

A) En matière de démocratie de proximité

Les conseils de quartier sont coordonnés par le service quartier citoyenneté par le biais principalement des responsables d'équipements de territoire. Les membres ont été renouvelés en novembre et décembre 2018 et on compte parmi eux 65 femmes sur 110 conseillers et invités permanents, réparties équitablement sur les 11 conseils de la Ville d'Auxerre.

B) A travers la commande publique

L'article 16 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a pour objet d'inciter les opérateurs économiques au respect des dispositions relatives à l'égalité entre les sexes. Afin d'assurer l'effectivité de celles-ci, c'est la voie de la sanction qui a été privilégiée, avec l'ajout de trois nouvelles interdictions de soumissionner à la commande publique attachées à la méconnaissance de la législation en la matière.

1. Les contrats concernés

Cet article s'applique à l'essentiel des contrats de la commande publique puisque le texte adopté couvre les marchés publics, les Délégations de Service Public ainsi que les marchés de partenariat.

2. Les nouvelles interdictions de soumissionner

Les nouveaux cas d'exclusion de la commande publique retenus par l'article 16 de la loi du 4 août 2014 visent les personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pénale pour des faits liés à la violation des dispositions sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Sont ainsi interdites de soumissionner les personnes qui ont fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour discrimination, au sens de l'article 225-1 du Code pénal ; infraction qui couvre naturellement les discriminations opérées entre les personnes à raison de leur sexe, mais également, et bien au-delà, toute distinction opérée entre les personnes à raison de leur origine, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur orientation ou identité sexuelle ou encore, notamment, de leurs opinions politiques ou de leur état de santé.

Sont également exclues des contrats de la commande publique les personnes qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, en application des dispositions de l'article L.1146-1 du Code du travail, pour méconnaissance des dispositions relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes prévues par les articles L.1142-1 et L.1142-2 du Code du travail.

Ces articles interdisent, sous réserve de quelques exceptions, de mentionner ou de faire mentionner dans une offre d'emploi le sexe ou la situation de famille du candidat recherché, de refuser d'embaucher une personne, de prononcer une mutation, de résilier ou refuser de renouveler un contrat de travail d'un salarié en considération du sexe, de la situation de famille ou de la grossesse sur la base de critères de choix différents selon le sexe, la situation de famille ou la grossesse, ou encore de prendre en considération du sexe ou de la grossesse toute mesure, notamment en matière de rémunération, de formation, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle ou de mutation.

Sont par ailleurs exclues les personnes qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en œuvre l'obligation de négociation en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes prévue à l'article L.2242-8 du Code du travail et qui, à la date à laquelle elles soumissionnent, n'ont pas réalisé ou engagé la régularisation de leur situation.

3. Modalités de contrôle

La Ville d'Auxerre applique donc ces nouvelles modalités depuis leur publication.

A ce titre, au niveau de la phase candidatures, elle vérifie l'attestation sur l'honneur des candidats de bien respecter les dispositions du Code du travail précitées et de n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation à ce sujet au cours des 5 années précédentes.

Pour ce faire, c'est le formulaire DC 1 (Déclaration du Candidat) qui est utilisé. Les candidats le remplissent et la Ville contrôle les informations avant d'attribuer le marché.

Cela répond ainsi à la double exigence de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes d'une part, mais aussi, de ne pas complexifier encore davantage l'accès à la commande publique, notamment pour les PME, d'autre part.

[Pour retourner à la délibération, cliquez ici](#)

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT/ RECETTES :

On trouve sur la section d'investissement les 4M d'emprunts réalisés sur cet exercice. A noter que le remboursement en capital s'élève à 4.507.575,89€, la ville poursuit donc sa politique de désendettement.

En matière de subvention, sur les 2.034.970,58€ encaissés, les grosses opérations ayant été soutenues sont :

- La vidéoprotection : 190.700,14€
- La participation de la CAF aux aménagements de locaux (équipements de territoire, crèches) : 133.321,50€
- Une partie des subventions pour le RCA : 492.800,90€
- Micro folies : 39.748,26€
- Le produit des amendes de police : 370.011€
- Le renforcement des charpentes au complexe gymnique : 120.880€
- Le parking relais de la porte de Paris : 65.429€
- La participation de la communauté à la mise en accessibilité des arrêts de bus : 64.981,37€
- Une partie de subventions pour le renouvellement urbain sur Sainte Geneviève et les Rosoirs : 98.109,97€
- Les participations pour la mise en accessibilité des groupes scolaires : 71.225,18€
- Une partie de la subvention du conseil départemental pour la construction de l'IUT : 213.896€

Sur le chapitre des dotations, 2.233.697,49€ sont issus de l'affectation du résultat de fonctionnement 2018. Les recettes de taxe d'aménagement représentent 217.107,32€

SECTION D'INVESTISSEMENT/ DEPENSES

Sur la section d'investissement pour les chapitres 20,21 et 23, le taux de réalisation des dépenses est de 55,8 % pour un montant total de dépenses de 10.073.079,50€.

Les subventions d'investissement représentent 389.916,34€ dont :

- 234.355€ versés à la communauté de l'Auxerrois au titre de la compensation du transfert du SNAS
- 73.528€ pour l'office Auxerrois de l'habitat en 1^{er} acompte pour la construction de la maison de santé rive droite
- 23.345,76€ pour des équipements au stade Auxerrois

Sur les chapitres d'équipement et travaux : 10.073.079,50€, on peut souligner :

- les travaux au stade Pierre Bouillot : 1.849.551,11€
- l'aménagement des abords, mise en accessibilité du restaurant Jean Zay : 447.877,68€

- les travaux de voirie : 1.505.247,36€ (Avenue Charles de Gaulle),
- 165.943,97€ au titre de la coulée verte
- 245.985,45€ pour la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée
- 286.178€ pour les aménagements urbains (Duc d'albe, acquisitions foncières)
- 164.260,44€ dans le cadre du schéma directeur numérique
- 120.697,04€ de mesures liées à vigipirate
- 194.427,81€ pour les aménagements d'arrêts de bus
- 121.978,10€ pour la vidéoprotection urbaine
- 389.576,77€ de travaux ont été réalisés dans le cadre de Citergie
- 253.849,15 € pour la construction du bâtiment de la vie étudiante
- 184.170,08€ de travaux ont été réalisés sur le groupe scolaire des Clairions
- la mise en œuvre des investissements dans le cadre du contrat de chauffage pour les économies d'énergie représentent 944.040,78€ et des petits investissements ont été réalisés pour 118.876,85€ sur une multitude de sites
- 216.479,83€ ont été investis au complexe gymnique
- 238.755,60€ de travaux dans les écoles de la commune
- 108.316,25€ concernent les travaux d'optimisation des locaux à Saint Siméon
- 154.973,56€ de travaux de mise en sécurité pour la cathédrale Saint Etienne
- 144.014,04€ ont été faits sur les réseaux d'eaux pluviales
- 284.049,13€ de modernisation, création, remplacement sur le réseau de l'éclairage public

Investissement

Dépenses

	Chapitre	TOTAL Budget 2019	CA 2019
	001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 829 157,65	1 829 157,65
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	600 000,00	0,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 500,00	10 675,99
	10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	305,00	301,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	31 053,30	23 012,61
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 216 743,00	4 872 218,64
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	712 007,21	254 155,48
	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 310 131,32	390 416,34
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 602 076,71	812 065,87
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	15 437 761,24	8 616 441,90
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00
	45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	126 750,00	0,00
Total	Total Dépenses	35 986 485,43	16 808 445,48

Investissement

Recettes

	Chapitre	TOTAL Budget 2019	CA 2019
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 782 749,67	0,00
	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	542 201,00	0,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 600 000,00	2 116 081,84
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 500,00	10 675,99
	10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	4 132 580,49	2 450 804,81
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 105 680,47	2 034 970,58
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 535 523,80	4 005 054,02
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	40 500,00	33 175,99
	45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	126 750,00	0,00
Total	Total Recettes	35 986 485,43	10 650 763,23
Total	Résultat Investissement		-6 157 682,25

LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du compte administratif présente un excédent de 9.466.877,74€ contre 6.999.103,16€ en 2018.

Cette progression du résultat est due à une diminution des dépenses (-17.024.406,88€) plus forte que la diminution des recettes (-14.671.616,30€) cela s'explique coté recettes par :

- l'affectation de l'excédent de fonctionnement a été plus forte en 2019 qu'en 2018 (4.880.389,67€ contre 2.095.564,42€)
- des recettes exceptionnelles en 2018 pour 4.502.619,57€ (titre au SDIS, plus-values de vente de terrain, indemnité d'assurance suite au sinistre de l'abbaye Saint Germain) que l'on ne retrouve pas en 2019

Coté dépenses on peut noter en 2018 :

- la provision pour le contentieux avec le SDIS a été passée pour 2.750.610,99€
- des écritures d'ordre de cession d'immobilisation pour 3.418.782,53€ contre 2.116.081,84€ en 2019

Il faut cependant souligner que l'on retrouve en dépenses comme en recettes environ 12M d'euros qui correspondent aux transferts liés à la mutualisation : des charges en moins (notamment en personnel) sont compensées par une diminution de l'attribution de compensation (chapitre 73) à due concurrence.

SECTION DE FONCTIONNEMENT/ RECETTES

Pour 2019 le produit des recettes liées aux prestations de service aux usagers s'élèvent à 2.325.800€ dont :

- 156.159,05€ pour les concessions de cimetière
- 689.469,17€ en droits de place
- 539.43720€ de remboursement de charges et salaires à la communauté de l'Auxerrois (hors AC) ou à d'autres organismes
- 144.106,56€ au titre de la fréquentation des centres de loisirs
- 127.709,47€ d'inscriptions au conservatoire
- 251.092,27€ pour les crèches
- 140.346,60€ pour les accueils périscolaires

Les impôts et taxes s'élèvent à 30.995.742,37€. C'est sur ce chapitre que l'on remarque la baisse de l'attribution de compensation.

La répartition des impôts locaux est :

- 25.205.493€ de taxe foncière et d'habitation
- droits de mutation : 979.995,08€
- 692.800,97€ de taxe locale sur la publicité extérieure
- 743.130,21€ de taxe sur la consommation finale d'électricité
- 200.236,11€ pour les droits de place de marchés

En matière de dotation, la ville a touché 12.937.748,25€ dont

- 5.103.120€ de DGF
- 346.418€ de dotation de péréquation
- 2.421.236€ de dotation de solidarité urbaine
- 2.242.151,07€ de participation principalement de la CAF pour les structures municipales liées à la petite enfance et l'enfance jeunesse
- 1.434.840€ d'allocation compensatrice de l'État au titre des taxes foncières et d'habitation
- 434.278€ de dotation globale de décentralisation
- 792.207,28€ de subvention reçues au titre du contrat de ville et autres partenaires
- 105.400€ de FCTVA au titre des dépenses de fonctionnement éligibles

SECTION DE FONCTIONNEMENT/ DEPENSES

Pour la section de fonctionnement, les charges à caractère général diminuent de 576.563,50€ par rapport au CA 2018 et s'établissent à 12.572.544,86€, soit 30% des dépenses totales ;

On peut mentionner notamment :

- les fluides (eau, chauffage, électricité, carburant) : 2.614.590,15€
- les différents contrats de prestation de service : 3.316.665,19€ (DSP Elior, diagnostics thermiques, éclairage public,...)
- 1.124.754,22€ de fournitures d'entretien et petit équipement
- 451.083,31€ de locations mobilières et immobilières
- 527.046€ de taxes foncières
- 808.417,98€ pour les travaux d'entretien de bâtiment
- 649.327,79€ d'entretien de la voirie et réseaux
- 373.192,80€ de prestations de maintenance
- 249.901€ de frais de nettoyage des locaux
- 188.484,99€ de frais de télécommunication
- 214.039,65€ pour les transports collectifs

Les charges de personnels s'établissent à 18.765.863,37€ soit 43% des dépenses de fonctionnement.

Les charges de gestion courante, qui recouvrent notamment les subventions sont de 8.175.448,46€ contre 7.839.900,38€.

L'enveloppe des subventions est de 4.727.565,91€

La contribution au SDIS pour l'année 2019 s'élève à 2.602.276,18€

La participation aux charges de fonctionnement aux écoles privées s'est élevée à 404.082,07€

Les indemnités aux élus représentent 257.922,77€

Les frais financiers sont de 1.163.926,21€, stables par rapport à 2018.

Fonctionnement

Dépenses

	Chapitre	TOTAL Budget 2019	CA 2019
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 898 441,00	12 572 544,86
	012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	19 473 678,00	18 765 863,37
	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	460 165,00	402 053,00
	022 DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 782 749,67	0,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 600 000,00	2 116 081,84
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 260 467,74	8 175 448,46
	66 CHARGES FINANCIERES	1 230 773,00	1 163 926,21
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	430 341,26	126 117,63
	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	50 000,00	0,00
Total	Total Dépenses	52 186 615,67	43 322 035,37

Fonctionnement

Recettes

	Chapitre	TOTAL Budget 2019	CA 2019
	002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	4 880 389,67	4 880 389,67
	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	56 350,00	99 227,66
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	600 000,00	0,00
	70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 325 800,00	2 125 858,85
	73 IMPOTS ET TAXES	30 224 778,00	30 995 742,37
	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 464 650,00	12 937 748,35
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 533 748,00	1 263 932,45
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	486,75
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	101 000,00	485 527,01
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
Total	Total Recettes	52 186 715,67	52 788 913,11

Total	Résultat Fonctionnement		9 466 877,74
-------	-------------------------	--	--------------

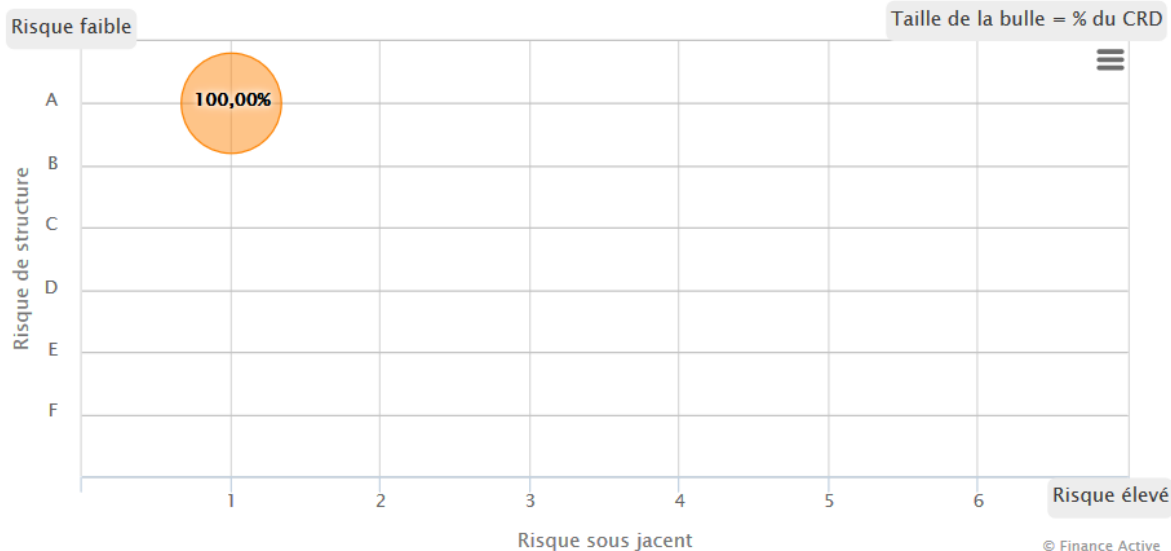
DONNEES GENERALES ET GRANDS EQUILIBRES

DETTE (sur budget principal)

Capital restant dû au 31/12/2019	Nombre de d'emprunt	lignes	Durée de vie résiduelle	Taux moyen
56.823.543€	31		11 ans 9 mois	1,99%

La dette est répartie sur 64,38% à taux fixe et 35,62% à taux variable.

La dette est 100% constituée d'emprunt à risque faible.



DETTE PAR ANNEE

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours moyen	65 755 939,63 €	60 418 834,77 €	60 911 903,49 €	59 016 949,38 €	57 533 996,28 €	56 957 065,26 €
Capital payé sur la période	4 974 160,91 €	9 556 049,94 €	4 372 315,56 €	4 666 489,10 €	4 665 800,83 €	4 846 298,86 €
Intérêts payés sur la période	1 666 414,89 €	1 548 345,76 €	1 422 444,31 €	1 308 546,83 €	1 199 667,32 €	1 153 012,31 €

LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

C'est la durée nécessaire pour rembourser complètement la dette de la collectivité si elle y consacre la totalité de l'épargne brute dégagée.

Elle est de 8,5 ans au 31 décembre 2019.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours au 31.12 / Epargne brute	11,9	11,5	8,8	7,6	8,6	8,5

L'EPARGNE BRUTE

C'est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle mesure la capacité d'investissement de la collectivité

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits de fonctionnement	60 162	58 859	60 483	61 557	63 670	47 908
- Charges de fonctionnement	54 811	53 643	53 721	53 911	56 928	41 206
= EPARGNE BRUTE	5 351	5 215	6 762	7 645	6 742	6 702

BUDGETS ANNEXES

Le budget annexe du service de l'Assainissement.

En euros	Dépenses 2019	Recettes 2019	Solde 2019
Fonctionnement	965 075,77	2 350 538,17	1 385 462,40
Investissement	1 742 634,41	1 787 062,70	44 428,29

Sont comptabilisées en dépenses de fonctionnement, les charges de personnels remboursées au budget principal pour 101.142,67 €, ainsi que les intérêts des emprunts pour 20.948,07 €.

En recettes, la surtaxe représente 1.368.541,80 € et les redevances 31.592,49 €

En section d'investissement 915.159,65 € de travaux sur les réseaux ont été réalisés et les emprunts ont été remboursés à hauteur de 309.194,44 €.

219.528,00 euros de subventions d'investissement ont été perçues de l'agence de l'eau.

Le budget annexe du Crématorium

En euros	Dépenses 2019	Recettes 2019	Solde 2019
Fonctionnement	3 271,26	274 226,90	270 955,64
Investissement	3 000,00	0,00	-3 000,00

Le remboursement du capital d'un emprunt à hauteur de 3.000 euros constitue la seule dépense d'investissement, le remboursement en intérêts de cet emprunt est de 648,26 €.

La taxe foncière des bâtiments du Crématorium s'élève à 2.623 euros.

En recettes, les redevances d'exploitation versées par le délégataire représentent 274.266,94 euros.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE
D'AUXERRE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21890024900010

POSTE COMPTABLE : Auxerre

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	28
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	41
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	90
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	132
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	133
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	140
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	142
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	143
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	145
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	146
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	147
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	148
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	149
A4 - Etat des provisions	150
A5 - Etalement des provisions	151
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	152
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	153
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	155
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	156
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	157
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	158
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	159
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	160
A8 - Etat des charges transférées	161
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	162
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	164
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	169
A10.3 - Opérations liées aux cessions	172
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	173
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	174
A11 - Etat des travaux en régie	175
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	177

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	178
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	192
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	193
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	194
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	195
B1.6 - Etat des engagements reçus	196
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	197
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	200

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	201
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	202
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	203
C1.2 - Actions de formation des élus	205
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	206
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	207
C3.2 - Liste des établissements publics créés	208
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	209
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	210
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	211
C3.6 - Identification des flux croisés	213
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	214
D2 - Arrêté et signatures	215

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 89024	VILLE D'AUXERRE BUDGET PRINCIPAL	CA 2019
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	36836
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	513
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
38091121.00	43827033.00	1170.94	1305.02

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1118.30	1234.00
2	Produit des impositions directes/population	688.29	633.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1300.59	1415.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	273.46	302.00
5	Encours de dette/population	1542.61	1076.00
6	DGF/population	138.54	198.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.45	0.61
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.95	0.94
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.21	0.21
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1.19	0.76

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	43 322 035,37	G	47 908 523,44
	Section d'investissement	B	14 979 287,83	H	10 650 763,23

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	4 880 389,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 829 157,65 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	60 130 480,85	= G+H+I+J	63 439 676,34
--------------------------------	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	6 347 463,72	L	10 563 685,65
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	6 347 463,72	= K+L	10 563 685,65

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	43 322 035,37	= G+I+K	52 788 913,11
	Section d'investissement	= B+D+F	23 155 909,20	= H+J+L	21 214 448,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	66 477 944,57	= G+H+I+J+K+L	74 003 361,99

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	6 347 463,72	L	10 563 685,65
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		1 748 883,00
13	Subventions d'investissement		8 038,30		2 800 778,25
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		6 000 000,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	312 697,45	0,00
204	Subventions d'équipement versées	660 147,66	0,00
21	Immobilisations corporelles	608 262,35	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 649 600,78	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458108	Opération pour compte de tiers n° 08 - travaux forcés pour tiers (2)	9 180,00	0,00
458109	Opération pour compte de tiers n° 09 - FACADES MARIE NOËL (2)	54 023,52	0,00
458110	Opération pour compte de tiers n° 10 - CHRS HUMANISATION (2)	45 513,66	0,00
458209	Opération pour compte de tiers n° 09 - FACADES MARIE NOËL (2)	0,00	14 024,40

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	13 898 441,00	10 009 408,74	2 563 136,12	0,00	1 325 896,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	19 473 678,00	18 740 997,86	24 865,51	0,00	707 814,63
014	Atténuations de produits	460 165,00	402 053,00	0,00	0,00	58 112,00
65	Autres charges de gestion courante	8 260 467,74	7 504 637,23	670 811,23	0,00	85 019,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		42 092 751,74	36 657 096,83	3 258 812,86	0,00	2 176 842,05
66	Charges financières	1 230 773,00	1 020 798,03	143 128,18	0,00	66 846,79
67	Charges exceptionnelles	430 341,26	122 958,44	3 159,19	0,00	304 223,63
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	50 000,00	0,00			50 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		43 803 866,00	37 800 853,30	3 405 100,23	0,00	2 597 912,47
023	Virement à la section d'investissement (2)	5 782 749,67				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 600 000,00	2 116 081,84			483 918,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 382 749,67	2 116 081,84			6 266 667,83
TOTAL		52 186 615,67	39 916 935,14	3 405 100,23	0,00	8 864 580,30
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	56 350,00	99 227,66	0,00	0,00	-42 877,66
70	Produits services, domaine et ventes div	2 325 800,00	2 042 858,85	83 000,00	0,00	199 941,15
73	Impôts et taxes	30 224 778,00	30 993 926,07	1 816,30	0,00	-770 964,37
74	Dotations et participations	12 464 650,00	11 633 715,60	1 304 032,75	0,00	-473 098,35
75	Autres produits de gestion courante	1 533 748,00	1 217 020,59	46 911,86	0,00	269 815,55
Total des recettes de gestion courante		46 605 326,00	45 986 748,77	1 435 760,91	0,00	-817 183,68
76	Produits financiers	0,00	486,75	0,00	0,00	-486,75
77	Produits exceptionnels	101 000,00	142 330,20	343 196,81	0,00	-384 527,01
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		46 706 326,00	46 129 565,72	1 778 957,72	0,00	-1 202 197,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	600 000,00	0,00			600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		600 000,00	0,00			600 000,00
TOTAL		47 306 326,00	46 129 565,72	1 778 957,72	0,00	-602 197,44
Pour information		(3) 4 880 389,67				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	712 007,21	254 155,48	312 697,45	145 154,28
204	Subventions d'équipement versées	1 310 131,32	390 416,34	660 147,66	259 567,32
21	Immobilisations corporelles	1 602 076,71	812 065,87	608 262,35	181 748,49
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 921 161,24	8 501 537,65	4 649 600,78	1 770 022,81
	Total des opérations d'équipement	516 600,00	114 904,25	0,00	401 695,75
	Total des dépenses d'équipement	19 061 976,48	10 073 079,59	6 230 708,24	2 758 188,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	305,00	301,00	0,00	4,00
13	Subventions d'investissement	31 053,30	23 012,61	8 038,30	2,39
16	Emprunts et dettes assimilées	14 216 743,00	4 872 218,64	0,00	9 344 524,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	14 248 101,30	4 895 532,25	8 038,30	9 344 530,75
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	126 750,00	0,00	108 717,18	18 032,82
	Total des dépenses réelles d'investissement	33 436 827,78	14 968 611,84	6 347 463,72	12 120 752,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	600 000,00	0,00		600 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	120 500,00	10 675,99		109 824,01
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	720 500,00	10 675,99		709 824,01
	TOTAL	34 157 327,78	14 979 287,83	6 347 463,72	12 830 576,23
	Pour information	(2) 1 829 157,65			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 105 680,47	2 034 970,58	2 800 778,25	-730 068,36
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 530 523,80	4 000 000,02	6 000 000,00	8 530 523,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	22 636 204,27	6 034 970,60	8 800 778,25	7 800 455,42
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 898 883,00	217 107,32	1 748 883,00	-67 107,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	2 233 697,49	2 233 697,49	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 054,00	0,00	-54,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 500,00	33 175,99	0,00	7 324,01
024	Produits des cessions d'immobilisations	542 201,00		0,00	
	Total des recettes financières	4 720 281,49	2 489 034,80	1 748 883,00	482 363,69
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	126 750,00	0,00	14 024,40	112 725,60
	Total des recettes réelles d'investissement	27 483 235,76	8 524 005,40	10 563 685,65	8 395 544,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	5 782 749,67			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 900 000,00	2 116 081,84		783 918,16

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	120 500,00	10 675,99		109 824,01
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 803 249,67	2 126 757,83		6 676 491,84
TOTAL		36 286 485,43	10 650 763,23	10 563 685,65	15 072 036,55
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 572 544,86		12 572 544,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 765 863,37		18 765 863,37
014	Atténuations de produits	402 053,00		402 053,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 175 448,46		8 175 448,46
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 163 926,21	0,00	1 163 926,21
67	Charges exceptionnelles	126 117,63	15 192,35	141 309,98
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 100 889,49	2 100 889,49
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		41 205 953,53	2 116 081,84	43 322 035,37
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	301,00	0,00	301,00
13	Subventions d'investissement	23 012,61	0,00	23 012,61
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 872 218,64	0,00	4 872 218,64
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	114 904,25		114 904,25
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	254 155,48	0,00	254 155,48
204	Subventions d'équipement versées	390 416,34	0,00	390 416,34
21	Immobilisations corporelles (6)	812 065,87	0,00	812 065,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 501 537,65	0,00	8 501 537,65
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	10 675,99	10 675,99
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		14 968 611,84	10 675,99	14 979 287,83
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				1 829 157,65

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	99 227,66		99 227,66
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 125 858,85		2 125 858,85
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	30 995 742,37		30 995 742,37
74	Dotations et participations	12 937 748,35		12 937 748,35
75	Autres produits de gestion courante	1 263 932,45	0,00	1 263 932,45
76	Produits financiers	486,75	0,00	486,75
77	Produits exceptionnels	485 527,01	0,00	485 527,01
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		47 908 523,44	0,00	47 908 523,44
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				4 880 389,67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	217 107,32	0,00	217 107,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 233 697,49		2 233 697,49
13	Subventions d'investissement	2 034 970,58	0,00	2 034 970,58
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 005 054,02	0,00	4 005 054,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		15 058,89	15 058,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	1 773,46	1 773,46
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	9 035,99	9 035,99
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	33 175,99	0,00	33 175,99
28	Amortissement des immobilisations		2 100 889,49	2 100 889,49
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		8 524 005,40	2 126 757,83	10 650 763,23
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	13 898 441,00	10 009 408,74	2 563 136,12	0,00	1 325 896,14
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	-5 382,00	5 382,00	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	160 725,00	112 083,00	24 431,16	0,00	24 210,84
60611	Eau et assainissement	233 663,00	208 175,60	18 865,38	0,00	6 622,02
60612	Energie - Electricité	1 691 129,00	1 670 103,60	273 259,55	0,00	-252 234,15
60613	Chauffage urbain	170 000,00	160 307,05	10 002,75	0,00	-309,80
60621	Combustibles	45 000,00	33 289,07	0,00	0,00	11 710,93
60622	Carburants	255 000,00	236 947,79	3 639,36	0,00	14 412,85
60623	Alimentation	75 260,50	56 233,67	1 897,67	0,00	17 129,16
60628	Autres fournitures non stockées	184 952,62	159 932,55	14 300,39	0,00	10 719,68
60631	Fournitures d'entretien	456 952,57	400 125,45	13 891,44	0,00	42 935,68
60632	Fournitures de petit équipement	351 966,60	251 205,82	40 583,99	0,00	60 176,79
60633	Fournitures de voirie	250 000,00	207 524,15	37 190,43	0,00	5 285,42
60636	Vêtements de travail	51 500,00	52 680,06	3 590,05	0,00	-4 770,11
6064	Fournitures administratives	100 350,00	74 494,68	8 789,21	0,00	17 066,11
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	85 255,00	82 792,34	4 071,82	0,00	-1 609,16
6067	Fournitures scolaires	119 995,00	110 145,05	10 624,53	0,00	-774,58
611	Contrats de prestations de services	3 831 440,23	2 298 768,85	1 017 886,34	0,00	514 785,04
6132	Locations immobilières	190 505,00	188 226,77	13 181,38	0,00	-10 903,15
6135	Locations mobilières	68 420,00	187 192,65	3 717,61	0,00	-122 490,26
614	Charges locatives et de copropriété	56 100,00	58 764,79	0,00	0,00	-2 664,79
61521	Entretien terrains	104 000,00	89 057,64	10 280,40	0,00	4 661,96
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 171 498,00	249 871,58	558 546,40	0,00	363 080,02
615231	Entretien, réparations voiries	823 380,00	426 890,90	108 588,12	0,00	287 900,98
615232	Entretien, réparations réseaux	23 200,00	112 528,77	1 320,00	0,00	-90 648,77
61551	Entretien matériel roulant	66 900,00	61 618,88	4 370,24	0,00	910,88
61558	Entretien autres biens mobiliers	144 735,00	53 778,52	35 730,61	0,00	55 225,87
6156	Maintenance	409 131,42	281 359,89	91 832,91	0,00	35 938,62
6161	Multirisques	110 700,00	80 502,27	0,00	0,00	30 197,73
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	109 430,00	109 428,51	0,00	0,00	1,49
617	Etudes et recherches	4 872,00	3 402,09	5 920,00	0,00	-4 450,09
6182	Documentation générale et technique	38 700,00	27 441,18	8 722,41	0,00	2 536,41
6184	Versements à des organismes de formation	123 880,00	14 775,07	67 050,23	0,00	42 054,70
6188	Autres frais divers	54 150,00	18 956,59	10 262,06	0,00	24 931,35
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	120,00	0,00	0,00	2 880,00
6226	Honoraires	59 400,00	-8 636,95	10 276,91	0,00	57 760,04
6227	Frais d'actes et de contentieux	77 100,00	49 151,06	7 268,04	0,00	20 680,90
6228	Divers	28 600,00	11 674,88	13 624,81	0,00	3 300,31
6231	Annonces et insertions	64 452,56	31 755,40	16 134,08	0,00	16 563,08
6232	Fêtes et cérémonies	7 620,00	18 039,87	440,00	0,00	-10 859,87
6236	Catalogues et imprimés	48 830,00	14 844,87	15 468,84	0,00	18 516,29
6237	Publications	110 000,00	103 920,16	0,00	0,00	6 079,84
6238	Divers	85 475,00	92 244,22	9 176,67	0,00	-15 945,89
6247	Transports collectifs	204 065,00	209 799,23	4 240,42	0,00	-9 974,65
6251	Voyages et déplacements	4 250,00	0,00	0,00	0,00	4 250,00
6256	Missions	33 480,00	41 353,24	0,00	0,00	-7 873,24
6257	Réceptions	125 962,50	108 743,55	3 649,90	0,00	13 569,05
6261	Frais d'affranchissement	120 000,00	72 865,56	4 809,46	0,00	42 324,98
6262	Frais de télécommunications	188 500,00	180 303,34	8 181,65	0,00	15,01
627	Services bancaires et assimilés	11 500,00	3 532,13	0,00	0,00	7 967,87
6281	Concours divers (cotisations)	171 485,00	94 415,16	2 727,59	0,00	74 342,25
6283	Frais de nettoyage des locaux	252 750,00	249 251,51	649,49	0,00	2 849,00
6284	Redevances pour services rendus	127 000,00	72 008,57	41 358,49	0,00	13 632,94
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	6 150,00	0,00	0,00	0,00	6 150,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	20 000,00	14 992,28	0,00	0,00	5 007,72
62878	Remb. frais à d'autres organismes	24 000,00	13 427,27	9 546,89	0,00	1 025,84
63512	Taxes foncières	539 550,00	527 046,00	0,00	0,00	12 504,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	22 480,00	35 334,56	7 654,44	0,00	-20 509,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
012	Charges de personnel, frais assimilés	19 473 678,00	18 740 997,86	24 865,51	0,00	707 814,63
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	78 320,00	0,00	0,00	-78 320,00
6218	Autre personnel extérieur	140 000,00	110 799,79	23 631,22	0,00	5 568,99
6331	Versement de transport	80 069,00	61 713,44	0,00	0,00	18 355,56
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	64 980,00	55 736,03	0,00	0,00	9 243,97
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	116 965,00	100 149,72	0,00	0,00	16 815,28
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	35 896,00	24 413,98	0,00	0,00	11 482,02
64111	Rémunération principale titulaires	9 005 110,00	8 614 224,81	0,00	0,00	390 885,19
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	260 871,00	254 765,69	0,00	0,00	6 105,31
64118	Autres indemnités titulaires	1 701 987,00	1 340 126,30	0,00	0,00	361 860,70
64131	Rémunérations non tit.	2 266 148,00	2 603 511,23	0,00	0,00	-337 363,23
64138	Autres indemnités non tit.	276 516,00	206 694,23	0,00	0,00	69 821,77
64168	Autres emplois d'insertion	65 250,00	28 050,10	0,00	0,00	37 199,90
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 236 933,00	2 159 109,70	0,00	0,00	77 823,30
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 978 708,00	2 843 121,03	0,00	0,00	135 586,97
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	111 245,00	113 380,13	0,00	0,00	-2 135,13
6455	Cotisations pour assurance du personnel	73 000,00	72 339,56	0,00	0,00	660,44
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	16 723,08	0,00	0,00	-16 723,08
6475	Médecine du travail, pharmacie	60 000,00	57 819,04	1 234,29	0,00	946,67
014	Atténuations de produits	460 165,00	402 053,00	0,00	0,00	58 112,00
703894	Revers. sur forfait post-stationnement	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	2 708,00	0,00	0,00	-2 708,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat ^o sur logements vaca	40 000,00	39 564,00	0,00	0,00	436,00
7391178	Autres restitut ^o dégrèvt contrib. direct	0,00	7 220,00	0,00	0,00	-7 220,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	380 165,00	352 561,00	0,00	0,00	27 604,00
73942	Reversement taxe versement de transport	38 000,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
65	Autres charges de gestion courante	8 260 467,74	7 504 637,23	670 811,23	0,00	85 019,28
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	54 650,00	43 191,76	6 557,67	0,00	4 900,57
6531	Indemnités	227 000,00	224 391,97	0,00	0,00	2 608,03
6532	Frais de mission	2 000,00	202,50	0,00	0,00	1 797,50
6533	Cotisations de retraite	11 000,00	11 267,00	0,00	0,00	-267,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	23 000,00	18 806,08	0,00	0,00	4 193,92
6535	Formation	15 000,00	2 326,00	246,00	0,00	12 428,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	682,54	0,00	0,00	-682,54
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	32 123,64	0,00	0,00	37 876,36
6542	Créances éteintes	2 000,00	3 882,45	0,00	0,00	-1 882,45
6553	Service d'incendie	2 602 277,00	2 602 276,18	0,00	0,00	0,82
6558	Autres contributions obligatoires	503 601,00	364 972,61	136 662,46	0,00	1 965,93
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	876 000,00	873 202,90	2 797,10	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	49 000,00	49 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	3 624 939,74	3 278 017,91	324 548,00	0,00	22 373,83
65888	Autres	0,00	293,69	0,00	0,00	-293,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		42 092 751,74	36 657 096,83	3 258 812,86	0,00	2 176 842,05
66	Charges financières (b)	1 230 773,00	1 020 798,03	143 128,18	0,00	66 846,79
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 155 906,00	1 083 026,26	0,00	0,00	72 879,74
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-15 133,00	-143 590,42	143 128,18	0,00	-14 670,76
6688	Autres	90 000,00	81 362,19	0,00	0,00	8 637,81
67	Charges exceptionnelles (c)	430 341,26	122 958,44	3 159,19	0,00	304 223,63
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	127,00	0,00	0,00	0,00	127,00
6714	Bourses et prix	8 520,00	8 346,75	0,00	0,00	173,25
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	326 862,02	28 651,17	3 159,19	0,00	295 051,66
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	94 832,24	85 960,52	0,00	0,00	8 871,72
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		43 803 866,00	37 800 853,30	3 405 100,23	0,00	2 597 912,47

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	5 782 749,67	0,00			5 782 749,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 600 000,00	2 116 081,84			483 918,16
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	133,46			-133,46
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	15 058,89			-15 058,89
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 600 000,00	2 100 889,49			499 110,51
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 382 749,67	2 116 081,84			6 266 667,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 382 749,67	2 116 081,84			6 266 667,83
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 186 615,67	39 916 935,14	3 405 100,23	0,00	8 864 580,30
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	143 128,18
Montant des ICNE de l'exercice N-1	143 590,42
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-462,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	56 350,00	99 227,66	0,00	0,00	-42 877,66
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	49 350,00	78 652,66	0,00	0,00	-29 302,66
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	6 500,00	20 575,00	0,00	0,00	-14 075,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 325 800,00	2 042 858,85	83 000,00	0,00	199 941,15
70311	Concessions cimetières (produit net)	75 000,00	137 380,00	0,00	0,00	-62 380,00
70312	Redevances funéraires	19 000,00	18 779,05	0,00	0,00	220,95
70323	Redev. occupat° domaine public communal	84 930,00	61 250,28	0,00	0,00	23 679,72
70328	Autres droits stationnement et location	512 000,00	516 856,95	0,00	0,00	-4 856,95
70384	Forfait de post-stationnement	178 000,00	169 723,82	0,00	0,00	8 276,18
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 000,00	2 888,40	0,00	0,00	1 111,60
7062	Redevances services à caractère culturel	276 300,00	246 623,47	0,00	0,00	29 676,53
70631	Redevances services à caractère sportif	8 000,00	100,00	0,00	0,00	7 900,00
7066	Redevances services à caractère social	407 470,00	399 087,70	0,00	0,00	8 382,30
7067	Redev. services périscolaires et enseign	172 000,00	172 918,28	0,00	0,00	-918,28
70688	Autres prestations de services	135 000,00	0,00	83 000,00	0,00	52 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 000,00	11 602,76	0,00	0,00	-9 602,76
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	310 000,00	101 142,67	0,00	0,00	208 857,33
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	3 200,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	25 200,00	68 993,99	0,00	0,00	-43 793,99
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	7 800,00	8 487,00	0,00	0,00	-687,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	86 900,00	127 024,48	0,00	0,00	-40 124,48
7088	Produits activités annexes (abonnements)	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
73	Impôts et taxes	30 224 778,00	30 993 926,07	1 816,30	0,00	-770 964,37
73111	Taxes foncières et d'habitation	25 100 085,00	25 205 493,00	0,00	0,00	-105 408,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	148 499,00	0,00	0,00	-148 499,00
73211	Attribution de compensation	2 505 957,00	2 950 191,41	0,00	0,00	-444 234,41
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	46 836,00	12 038,00	0,00	0,00	34 798,00
7336	Droits de place	220 000,00	200 236,11	0,00	0,00	19 763,89
7338	Autres taxes	21 200,00	31 794,59	0,00	0,00	-10 594,59
7343	Taxes sur les pylônes électriques	30 700,00	31 564,00	0,00	0,00	-864,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	800 000,00	743 130,21	0,00	0,00	56 869,79
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	700 000,00	690 984,67	1 816,30	0,00	7 199,03
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	800 000,00	979 995,08	0,00	0,00	-179 995,08
74	Dotations et participations	12 464 650,00	11 633 715,60	1 304 032,75	0,00	-473 098,35
7411	Dotation forfaitaire	5 103 120,00	5 103 120,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 421 236,00	2 421 236,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	334 378,00	346 418,00	0,00	0,00	-12 040,00
744	FCTVA	105 400,00	0,00	105 400,00	0,00	0,00
7461	DGD	434 000,00	434 278,00	0,00	0,00	-278,00
74718	Autres participations Etat	308 998,00	348 199,37	113 108,00	0,00	-152 309,37
7472	Participat° Régions	11 800,00	36 461,09	6 000,00	0,00	-30 661,09
7473	Participat° Départements	131 700,00	142 270,04	12 235,00	0,00	-22 805,04
74748	Participat° Autres communes	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	125 883,00	85 248,09	48 685,69	0,00	-8 050,78
7478	Participat° Autres organismes	1 996 150,00	1 223 547,01	1 018 604,06	0,00	-246 001,07
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	3 435,00	0,00	0,00	-3 435,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	39 837,00	39 837,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 395 000,00	1 395 003,00	0,00	0,00	-3,00
7484	Dotation de recensement	6 728,00	6 728,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	41 420,00	41 420,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	5 000,00	6 515,00	0,00	0,00	-1 515,00
75	Autres produits de gestion courante	1 533 748,00	1 217 020,59	46 911,86	0,00	269 815,55
752	Revenus des immeubles	724 529,00	624 238,16	71,90	0,00	100 218,94
757	Redevances versées par fermiers, conces.	362 651,00	309 272,27	0,00	0,00	53 378,73
7588	Autres produits div. de gestion courante	446 568,00	283 510,16	46 839,96	0,00	116 217,88

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		46 605 326,00	45 986 748,77	1 435 760,91	0,00	-817 183,68
76	Produits financiers (b)	0,00	486,75	0,00	0,00	-486,75
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	486,75	0,00	0,00	-486,75
77	Produits exceptionnels (c)	101 000,00	142 330,20	343 196,81	0,00	-384 527,01
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	343 196,81	0,00	-343 196,81
7714	Recouvr créances admises en non valeur	0,00	1 234,32	0,00	0,00	-1 234,32
7718	Autres produits except. opérat° gestion	50 000,00	3 971,63	0,00	0,00	46 028,37
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	16 209,38	0,00	0,00	-16 209,38
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	15 192,35	0,00	0,00	-15 192,35
7788	Produits exceptionnels divers	51 000,00	105 722,52	0,00	0,00	-54 722,52
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		46 706 326,00	46 129 565,72	1 778 957,72	0,00	-1 202 197,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	600 000,00	0,00			600 000,00
722	Immobilisations corporelles	600 000,00	0,00			600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		600 000,00	0,00			600 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		47 306 326,00	46 129 565,72	1 778 957,72	0,00	-602 197,44
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		4 880 389,67				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	712 007,21	254 155,48	312 697,45	145 154,28
202	Frais réalisat° documents urbanisme	680,00	0,00	680,00	0,00
2031	Frais d'études	259 234,53	92 361,40	98 081,33	68 791,80
2033	Frais d'insertion	72 454,40	13 187,28	11 512,72	47 754,40
2051	Concessions, droits similaires	379 638,28	148 606,80	202 423,40	28 608,08
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	1 310 131,32	390 416,34	660 147,66	259 567,32
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	2 400,00	2 112,00	0,00	288,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	51 756,00	0,00	51 756,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	189 316,00	0,00	158 968,00	30 348,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 168,12	73 528,00	57 077,57	-129 437,45
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	181 946,00	53 255,76	126 410,00	2 280,24
20422	Privé : Bâtiments, installations	622 970,20	27 165,58	265 936,09	329 868,53
2046	Attrib. de compensation d'investissement	260 575,00	234 355,00	0,00	26 220,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 602 076,71	812 065,87	608 262,35	181 748,49
2111	Terrains nus	75 766,00	46 375,90	29 386,00	4,10
2115	Terrains bâtis	93 200,00	0,00	0,00	93 200,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 834,00	0,00	31 177,78	-343,78
2135	Installations générales, agencements	11 998,34	11 998,34	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	90 000,00	0,00	-90 000,00
2152	Installations de voirie	134 519,99	52 477,62	70 107,18	11 935,19
2168	Autres collections et oeuvres d'art	2 770,00	848,00	1 931,80	-9,80
2182	Matériel de transport	218 492,32	163 492,31	55 064,65	-64,64
2183	Matériel de bureau et informatique	395 013,46	169 631,14	221 018,17	4 364,15
2184	Mobilier	350 415,85	52 895,33	32 750,50	264 770,02
2188	Autres immobilisations corporelles	289 066,75	224 347,23	166 826,27	-102 106,75
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	14 921 161,24	8 501 537,65	4 649 600,78	1 770 022,81
2312	Agencements et aménagements de terrains	227 901,41	245 623,66	10 018,67	-27 740,92
2313	Constructions	9 008 537,17	5 290 821,43	2 792 933,00	924 782,74
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 519 794,46	2 906 383,92	1 740 674,11	872 736,43
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	164 928,20	58 708,64	105 975,00	244,56
19001	Opération d'équipement n° 19001 (2)	115 000,00	108 316,25	0,00	6 683,75
19002	Opération d'équipement n° 19002 (2)	58 000,00	6 588,00	0,00	51 412,00
19003	Opération d'équipement n° 19003 (2)	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00
19004	Opération d'équipement n° 19004 (2)	221 500,00	0,00	0,00	221 500,00
19005	Opération d'équipement n° 19005 (2)	102 100,00	0,00	0,00	102 100,00
19006	Opération d'équipement n° 19006 (2)	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00
Total des dépenses d'équipement		19 061 976,48	10 073 079,59	6 230 708,24	2 758 188,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	305,00	301,00	0,00	4,00
10226	Taxe d'aménagement	305,00	301,00	0,00	4,00
13	Subventions d'investissement	31 053,30	23 012,61	8 038,30	2,39
1322	Subv. non transf. Régions	23 015,00	23 012,61	0,00	2,39
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	8 038,30	0,00	8 038,30	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 216 743,00	4 872 218,64	0,00	9 344 524,36
1641	Emprunts en euros	4 847 000,00	4 507 575,89	0,00	339 424,11
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	12 600,00	7 499,89	0,00	5 100,11
166	Refinancement de dette	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	357 143,00	357 142,86	0,00	0,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		14 248 101,30	4 895 532,25	8 038,30	9 344 530,75
458108	travaux forcés pour tiers (3)	20 000,00	0,00	9 180,00	10 820,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
458109	FACADES MARIE NOËL (3)	56 750,00	0,00	54 023,52	2 726,48
458110	CHRS HUMANISATION (3)	50 000,00	0,00	45 513,66	4 486,34
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		126 750,00	0,00	108 717,18	18 032,82
TOTAL DEPENSES REELLES		33 436 827,78	14 968 611,84	6 347 463,72	12 120 752,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	600 000,00	0,00		600 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	600 000,00	0,00		600 000,00
2313	Constructions	600 000,00	0,00		600 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	120 500,00	10 675,99		109 824,01
2313	Constructions	100 000,00	0,00		100 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	20 500,00	10 675,99		9 824,01
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		720 500,00	10 675,99		709 824,01
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		34 157 327,78	14 979 287,83	6 347 463,72	12 830 576,23
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 829 157,65			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 105 680,47	2 034 970,58	2 800 778,25	-730 068,36
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	27 808,26	0,00	-27 808,26
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	12 999,33	-12 999,33
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 117 190,05	970 456,08	1 365 715,44	-218 981,47
1322	Subv. non transf. Régions	367 143,10	105 956,70	698 717,94	-437 531,54
1323	Subv. non transf. Départements	263 896,00	213 896,00	80 000,00	-30 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	601 220,82	101 894,01	156 835,38	342 491,43
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	270 512,50	93 952,03	447 508,08	-270 947,61
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	135 718,00	150 996,50	39 002,08	-54 280,58
1342	Amendes de police non transférable	350 000,00	370 011,00	0,00	-20 011,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	18 530 523,80	4 000 000,02	6 000 000,00	8 530 523,78
1641	Emprunts en euros	9 530 523,80	4 000 000,00	6 000 000,00	-469 476,20
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,02	0,00	-0,02
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 636 204,27	6 034 970,60	8 800 778,25	7 800 455,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 132 580,49	2 450 804,81	1 748 883,00	-67 107,32
10222	FCTVA	1 748 883,00	0,00	1 748 883,00	0,00
10223	TLE	0,00	514,00	0,00	-514,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	216 593,32	0,00	-66 593,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 233 697,49	2 233 697,49	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 054,00	0,00	-54,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 500,00	33 175,99	0,00	7 324,01
274	Prêts	20 000,00	22 500,00	0,00	-2 500,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	20 500,00	10 675,99	0,00	9 824,01
024	Produits des cessions d'immobilisations	542 201,00		0,00	
Total des recettes financières		4 720 281,49	2 489 034,80	1 748 883,00	482 363,69
458208	Travaux forcés pour tiers (2)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
458209	FACADES MARIE NOËL (2)	56 750,00	0,00	14 024,40	42 725,60
458210	CHRS HUMANISATION (2)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		126 750,00	0,00	14 024,40	112 725,60
TOTAL DES RECETTES REELLES		27 483 235,76	8 524 005,40	10 563 685,65	8 395 544,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 782 749,67			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 900 000,00	2 116 081,84		783 918,16
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	15 058,89		-15 058,89
2118	Autres terrains	0,00	10,00		-10,00
2184	Mobilier	0,00	123,46		-123,46
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	6 950,40		-6 950,40
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	302,99		-302,99
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	373,33		-373,33
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	6 756,04		-6 756,04
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	600 000,00	314 723,00		285 277,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	1 341,68		-1 341,68

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	50 277,07		-50 277,07
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 100 000,00	200 498,45		899 501,55
28051	Concessions et droits similaires	0,00	180 849,46		-180 849,46
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	2 168,86		-2 168,86
28132	Immeubles de rapport	0,00	441 147,33		-441 147,33
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	649,00		-649,00
28152	Installations de voirie	0,00	62 149,15		-62 149,15
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	19 793,00		-19 793,00
28182	Matériel de transport	0,00	265 598,10		-265 598,10
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	191 697,19		-191 697,19
28184	Mobilier	0,00	93 811,39		-93 811,39
28188	Autres immo. corporelles	1 200 000,00	261 803,05		938 196,95
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 682 749,67	2 116 081,84		6 566 667,83
041	Opérations patrimoniales (5)	120 500,00	10 675,99		109 824,01
2188	Autres immobilisations corporelles	20 500,00	1 640,00		18 860,00
2313	Constructions	0,00	9 035,99		-9 035,99
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00		100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 803 249,67	2 126 757,83		6 676 491,84
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		36 286 485,43	10 650 763,23	10 563 685,65	15 072 036,55
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19001 (1)
LIBELLE : OPTIMISATION LOCAUX ST SIMEON

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		115 000,00	A	108 316,25	0,00	6 683,75	B	108 316,25
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	115 000,00		108 316,25	0,00	6 683,75		108 316,25
2313	Constructions	115 000,00		108 316,25	0,00	6 683,75		108 316,25

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-108 316,25	D - B	-108 316,25

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19002 (1)
LIBELLE : ARQUEBUSE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		58 000,00	A	6 588,00	0,00	51 412,00	B	6 588,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	58 000,00		6 588,00	0,00	51 412,00		6 588,00
2313	Constructions	58 000,00		6 588,00	0,00	51 412,00		6 588,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00			0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 588,00	D - B	-6 588,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19003 (1)
LIBELLE : ETANG SAINT VIGILE/PLACE DES CORDELIERS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		12 500,00	A	0,00	12 500,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19004 (1)
LIBELLE : MONTARDOINS**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		221 500,00	A	0,00	221 500,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	221 500,00	0,00	0,00	221 500,00	0,00
2313	Constructions	221 500,00	0,00	0,00	221 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19005 (1)
LIBELLE : NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHÈRES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		102 100,00	A 0,00	0,00	102 100,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	102 100,00	0,00	0,00	102 100,00	0,00
2313	Constructions	102 100,00	0,00	0,00	102 100,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 11 675,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	11 675,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	11 675,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	11 675,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19006 (1)
LIBELLE : NPNRU ROSOIRS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		7 500,00	A	0,00	7 500,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00
2313	Constructions	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^s publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	4 888 032	1 488 881	63 731	1 498 091	513 062	2 859 091	73 528	460 307	59 970	2 984 853	79 065	14 968 612
- Equipements municipaux (2)		1 484 272	63 731	1 497 591	502 100	2 574 180	0	458 107	59 970	2 963 646	79 065	9 682 663
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	500	10 962	284 911	73 528	2 200	0	18 316	0	390 416
- Opérations financières	4 888 032											4 888 032
Dépenses d'ordre	0											10 676
Solde d'exécution reporté de N-1	1 829 158											1 829 158
Total dépenses	6 717 190	1 488 881	63 731	1 506 244	515 585	2 859 091	73 528	460 307	59 970	2 984 853	79 065	16 808 445
Total recettes	8 589 387	405 729	0	301 458	99 960	665 345	0	124 588	0	464 298	0	10 650 763
Solde d'investissement	1 872 197	-1 083 152	-63 731	-1 204 786	-415 625	-2 193 746	-73 528	-335 719	-59 970	-2 520 555	-79 065	-6 157 682
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	683 060	14 148	536 790	1 376 921	1 021 400	102 394	176 350	197 535	2 188 679	50 189	6 347 464
Total RAR recettes	7 748 883	9 860	0	324 346	333 124	466 444	0	40 510	0	1 640 518	0	10 563 686
SOLDE RAR investissement	7 748 883	-673 200	-14 148	-212 444	-1 043 797	-554 956	-102 394	-135 839	-197 535	-548 161	-50 189	4 216 222

FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	3 807 983	7 195 608	3 652 677	5 777 927	7 445 969	5 340 363	937 317	3 632 266	20 170	4 652 100	859 657	43 322 035
Total recettes	46 487 333	922 149	95 739	526 457	797 451	355 189	3 491	1 552 716	33 154	1 436 707	578 527	52 788 913
Solde de fonctionnement	42 679 350	-6 273 459	-3 556 937	-5 251 470	-6 648 517	-4 985 175	-933 825	-2 079 550	12 984	-3 215 393	-281 130	9 466 878
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		6 717 190	2 171 941	77 879	2 043 034	1 892 506	3 880 491	175 922	636 657	257 504	5 173 532	129 254	23 155 909
Dépenses réelles		4 888 032	2 171 941	77 879	2 034 881	1 889 983	3 880 491	175 922	636 657	257 504	5 173 532	129 254	21 316 076
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	301
10226	Taxe d'aménagement	301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	301
13	Subventions d'investissement	23 013	0	0	0	0	0	0	0	0	8 038	0	31 051
1322	Subv. non transf. Régions	23 013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 013
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 038	0	8 038
16	Emprunts et dettes assimilées	4 864 719	4 609	0	0	0	0	0	0	0	2 891	0	4 872 219
1641	Emprunts en euros	4 507 576	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 507 576
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	4 609	0	0	0	0	0	0	0	2 891	0	7 500
1678	Autres emprunts et dettes	357 143	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	357 143
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	340 388	7 200	24 605	100 100	0	408	324	0	93 828	0	566 853
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	680	0	680
2031	Frais d'études	0	34 302	7 200	24 605	30 456	0	408	324	0	93 148	0	190 443
2033	Frais d'insertion	0	24 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 700
2051	Concessions, droits similaires	0	281 386	0	0	69 644	0	0	0	0	0	0	351 030
204	Subventions d'équipement versées	0	22 254	0	9 967	10 962	398 641	130 000	10 480	158 968	306 692	2 600	1 050 564
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 112	0	2 112
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 756	0	51 756
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	158 968	0	0	158 968
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0	0	0	0	0	0	130 000	0	0	606	0	130 606
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	400	0	1 900	0	164 286	0	10 480	0	0	2 600	179 666
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	21 854	0	8 067	10 962	0	0	0	0	252 219	0	293 102

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2046	Attrib. de compensation d'investissement	0	0	0	0	0	234 355	0	0	0	0	0	234 355
21	Immobilisations corporelles	0	513 860	18 528	186 031	167 581	37 856	0	49 911	0	446 561	0	1 420 328
2111	Terrains nus	0	0	0	1 080	0	0	0	0	0	74 682	0	75 762
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 178	0	31 178
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	11 998	0	0	0	11 998
2138	Autres constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 000	0	90 000
2152	Installations de voirie	0	20 887	0	0	0	0	0	0	0	101 698	0	122 585
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0	0	0	0	2 780	0	0	0	0	0	0	2 780
2182	Matériel de transport	0	218 557	0	0	0	0	0	0	0	0	0	218 557
2183	Matériel de bureau et informatique	0	208 933	0	124 656	57 060	0	0	0	0	0	0	390 649
2184	Mobilier	0	19 589	0	10 391	39 773	2 942	0	12 951	0	0	0	85 646
2188	Autres immobilisations corporelles	0	45 894	18 528	49 904	67 969	34 915	0	24 961	0	149 003	0	391 174
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	1 290 830	42 972	1 814 278	1 557 316	3 443 993	0	467 626	98 536	4 315 521	120 066	13 151 138
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255 642	0	255 642
2313	Constructions	0	1 290 830	15 372	1 358 965	1 392 633	3 326 962	0	432 560	98 176	55 147	113 110	8 083 754
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	0	27 600	455 313	0	117 032	0	35 065	360	4 004 732	6 956	4 647 058
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0	0	0	0	164 684	0	0	0	0	0	0	164 684
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	108 316	0	0	6 588	114 904
19001	OPTIMISATION LOCAUX ST SIMEON	0	0	0	0	0	0	0	108 316	0	0	0	108 316
19002	ARQUEBUSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 588	6 588
Opérations pour compte de tiers		0	0	9 180	0	54 024	0	45 514	0	0	0	0	108 717
458108	travaux forcés pour tiers	0	0	9 180	0	0	0	0	0	0	0	0	9 180
458109	FACADES MARIE NOËL	0	0	0	0	54 024	0	0	0	0	0	0	54 024
458110	CHRS HUMANISATION	0	0	0	0	0	0	45 514	0	0	0	0	45 514
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	8 153	2 523	0	0	0	0	0	0	10 676
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	8 153	2 523	0	0	0	0	0	0	10 676

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0	0	0	8 153	2 523	0	0	0	0	0	0	10 676
001	Solde d'exécution reporté de N-1	1 829 158	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 829 158

RECETTES													
Total recettes d'investissement		16 338 270	415 589	0	625 804	433 084	1 131 788	0	165 098	0	2 104 816	0	21 214 449
Recettes réelles		14 222 188	415 589	0	617 651	430 561	1 131 788	0	165 098	0	2 104 816	0	19 087 691
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 199 688	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 199 688
10222	FCTVA	1 748 883	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 748 883
10223	TLE	514	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	514
10226	Taxe d'aménagement	216 593	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 593
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 233 697	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 233 697
13	Subventions d'investissement	0	412 943	0	609 497	414 014	1 131 788	0	165 098	0	2 102 408	0	4 835 749
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	0	0	0	27 808	0	0	0	0	0	0	27 808
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	0	0	12 999	0	0	0	12 999
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	27 072	0	395 601	348 843	923 055	0	0	0	641 600	0	2 336 172
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	35 732	150 000	0	0	0	618 943	0	804 675
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	213 896	0	50 000	0	0	0	30 000	0	293 896
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	258 729	0	258 729
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	541 460	0	541 460
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	15 860	0	0	1 631	8 734	0	152 099	0	11 675	0	189 999
1342	Amendes de police non transférable	0	370 011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	370 011
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000 000	2 646	0	0	0	0	0	0	0	2 408	0	10 005 054
1641	Emprunts en euros	10 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	2 646	0	0	0	0	0	0	0	2 408	0	5 054
1678	Autres emprunts et dettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	22 500	0	0	8 153	2 523	0	0	0	0	0	0	33 176
274	Prêts	22 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 500
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0	0	0	8 153	2 523	0	0	0	0	0	0	10 676
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	14 024	0	0	0	0	0	0	14 024
458209	FACADES MARIE NOËL	0	0	0	0	14 024	0	0	0	0	0	0	14 024
Recettes d'ordre		2 116 082	0	0	8 153	2 523	0	0	0	0	0	0	2 126 758
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 116 082	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 116 082
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	15 059	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 059
2118	Autres terrains	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
2184	Mobilier	123	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 950
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	303	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	303
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	373	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	373
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 756
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	314 723	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	314 723
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 342	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 342
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	50 277	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 277
280422	Privé : Bâtiments, installations	200 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 498
28051	Concessions et droits similaires	180 849	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 849
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 169
28132	Immeubles de rapport	441 147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	441 147
28135	Installations générales, agencements, ..	649	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	649
28152	Installations de voirie	62 149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 149
28181	Installations générales, aménagt divers	19 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 793
28182	Matériel de transport	265 598	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	265 598

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
28183	Matériel de bureau et informatique	191 697	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	191 697
28184	Mobilier	93 811	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 811
28188	Autres immo. corporelles	261 803	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	261 803
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	8 153	2 523	0	0	0	0	0	0	10 676
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	1 640	0	0	0	0	0	0	1 640
2313	Constructions	0	0	0	8 153	883	0	0	0	0	0	0	9 036
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 807 983	7 195 608	3 652 677	5 777 927	7 445 969	5 340 363	937 317	3 632 266	20 170	4 652 100	859 657	43 322 035
Dépenses réelles		1 691 901	7 195 608	3 652 677	5 777 927	7 445 969	5 340 363	937 317	3 632 266	20 170	4 652 100	859 657	41 205 954
011	Charges à caractère général	3 532	4 015 301	46 249	1 578 373	1 000 525	1 306 868	60 317	795 760	20 170	3 536 548	208 903	12 572 545
605	Achats matériel, équipements et travaux	0	89 900	0	2 696	30 939	3 222	0	13	0	9 745	0	136 514
60611	Eau et assainissement	0	27 849	-36	34 834	9 185	57 896	0	9 929	1 480	81 554	4 350	227 041
60612	Energie - Electricité	0	330 488	240	172 561	134 583	334 034	516	61 340	13 931	803 603	92 068	1 943 363
60613	Chauffage urbain	0	0	0	91 391	0	72 428	0	6 491	0	0	0	170 310
60621	Combustibles	0	33 289	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 289
60622	Carburants	0	240 587	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 587
60623	Alimentation	0	909	0	7 205	1 174	9 699	0	38 143	0	0	1 001	58 131
60628	Autres fournitures non stockées	0	14 837	5 408	5 414	28 399	7 774	0	38 752	0	71 008	2 640	174 233
60631	Fournitures d'entretien	0	235 150	804	13 041	9 764	44 308	2 607	14 569	1 873	87 325	4 575	414 017
60632	Fournitures de petit équipement	0	68 487	8 267	29 497	39 524	31 720	557	25 393	647	87 428	269	291 790
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	244 715	0	244 715
60636	Vêtements de travail	0	55 895	150	225	0	0	0	0	0	0	0	56 270
6064	Fournitures administratives	0	73 343	0	3 966	5 974	0	0	0	0	0	0	83 284
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	2 008	0	0	84 243	18	0	595	0	0	0	86 864
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	120 770	0	0	0	0	0	0	0	120 770
611	Contrats de prestations de services	0	764 871	7 385	761 840	206 693	236 128	1 198	376 424	569	941 924	19 624	3 316 655
6132	Locations immobilières	0	36 246	0	0	17 569	77 803	29 169	27 656	0	12 965	0	201 408
6135	Locations mobilières	0	16 606	2 392	0	2 327	5 311	0	5 890	0	158 384	0	190 910
614	Charges locatives et de copropriété	0	8 686	0	0	5 966	14 831	12 918	16 364	0	0	0	58 765
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	14 000	0	0	0	85 338	0	99 338

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	209 337	0	135 356	331 916	87 468	0	4 285	1 670	29 864	8 523	808 418
615231	Entretien, réparations voiries	0	9 987	15 882	0	0	2 472	0	0	0	507 138	0	535 479
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 849	0	113 849
61551	Entretien matériel roulant	0	55 851	0	0	0	0	0	0	0	10 139	0	65 989
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	32 654	0	0	5 625	1 672	0	1 032	0	48 526	0	89 509
6156	Maintenance	0	297 741	1 328	18 680	21 672	1 032	0	0	0	27 091	5 649	373 193
6161	Multirisques	0	75 592	0	0	4 910	0	0	0	0	0	0	80 502
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0	109 429	0	0	0	0	0	0	0	0	0	109 429
617	Etudes et recherches	0	9 322	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 322
6182	Documentation générale et technique	0	31 975	0	0	4 189	0	0	0	0	0	0	36 164
6184	Versements à des organismes de formation	0	81 825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81 825
6188	Autres frais divers	0	19 941	0	0	9 278	0	0	0	0	0	0	29 219
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	0	0	0	120	0	0	0	0	0	0	120
6226	Honoraires	0	-15 034	0	0	0	0	0	0	0	16 674	0	1 640
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	47 882	0	0	600	0	0	0	0	7 937	0	56 419
6228	Divers	0	25 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 300
6231	Annonces et insertions	0	44 237	0	0	0	0	0	0	0	0	3 653	47 889
6232	Fêtes et cérémonies	0	18 480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 480
6236	Catalogues et imprimés	0	4 324	0	6 228	19 639	23	0	100	0	0	0	30 314
6237	Publications	0	103 920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 920
6238	Divers	0	21 237	0	13 730	695	19 968	0	45 786	0	5	0	101 421
6247	Transports collectifs	0	0	0	160 061	1 911	27 443	0	24 625	0	0	0	214 040
6256	Missions	0	13 613	4 429	428	16 979	2 598	0	3 305	0	0	0	41 353
6257	Réceptions	0	105 323	0	0	45	0	0	6 943	0	0	83	112 393
6261	Frais d'affranchissement	0	77 675	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 675
6262	Frais de télécommunications	0	188 485	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 485
627	Services bancaires et assimilés	3 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 532
6281	Concours divers (cotisations)	0	94 194	0	450	701	17	0	80	0	1 700	0	97 143
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	7 729	0	0	2 704	129 440	13 352	86 749	0	9 928	0	249 901
6284	Redevances pour services rendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 367	0	113 367
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	14 992	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 992

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	0	0	0	0	21 003	0	0	0	0	1 971	22 974
63512	Taxes foncières	0	319 536	0	0	0	104 872	0	0	0	38 141	64 497	527 046
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	10 603	0	0	3 201	-311	0	1 295	0	28 201	0	42 989
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 533 072	1 001 404	3 793 972	4 959 644	3 297 851	0	2 117 885	0	1 063 645	-1 609	18 765 863
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	78 320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78 320
6218	Autre personnel extérieur	0	14 260	0	114 821	0	3 565	0	0	0	3 394	-1 609	134 431
6331	Versement de transport	0	7 599	2 954	12 568	16 913	11 167	0	7 049	0	3 464	0	61 713
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	6 590	2 685	11 425	15 375	10 104	0	6 407	0	3 150	0	55 736
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	11 856	4 834	20 565	27 527	18 165	0	11 534	0	5 669	0	100 150
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	3 209	1 435	4 254	7 017	4 422	0	2 681	0	1 396	0	24 414
64111	Rémunération principale titulaires	0	1 113 562	525 649	1 646 445	2 419 720	1 493 057	0	944 952	0	470 840	0	8 614 225
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	38 214	23 815	37 822	55 542	55 308	0	35 543	0	8 522	0	254 766
64118	Autres indemnités titulaires	0	194 095	125 531	218 990	311 579	227 017	0	156 990	0	105 925	0	1 340 126
64131	Rémunérations non tit.	0	238 005	47 489	692 624	635 070	492 354	0	332 499	0	165 471	0	2 603 511
64138	Autres indemnités non tit.	0	15 894	10 995	27 982	53 687	57 474	0	33 595	0	7 068	0	206 694
64168	Autres emplois d'insertion	0	0	0	0	18 346	9 704	0	0	0	0	0	28 050
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	241 747	90 530	481 965	578 317	390 556	0	254 828	0	121 166	0	2 159 110
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	426 300	163 098	497 315	792 528	499 626	0	308 566	0	155 686	0	2 843 121
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	12 066	2 390	27 160	28 022	22 381	0	14 870	0	6 491	0	113 380
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	72 340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 340
64731	Allocations chômage versées directement	0	0	0	0	0	2 950	0	8 370	0	5 402	0	16 723
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	59 016	0	38	0	0	0	0	0	0	0	59 053
014	Atténuations de produits	402 053	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	402 053
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 708	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 708
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	39 564	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 564
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	7 220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 220
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	352 561	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	352 561
65	Autres charges de gestion courante	36 299	634 100	2 602 776	405 582	1 485 227	729 543	877 000	717 558	0	35 000	652 363	8 175 448

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0	48 252	0	0	1 497	0	0	0	0	0	0	49 749
6531	Indemnités	0	224 392	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224 392
6532	Frais de mission	0	203	0	0	0	0	0	0	0	0	0	203
6533	Cotisations de retraite	0	11 267	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 267
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	18 806	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 806
6535	Formation	0	2 572	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 572
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	683	0	0	0	0	0	0	0	0	0	683
6541	Créances admises en non-valeur	32 124	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 124
6542	Créances éteintes	3 882	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 882
6553	Service d'incendie	0	0	2 602 276	0	0	0	0	0	0	0	0	2 602 276
6558	Autres contributions obligatoires	0	24 952	0	404 082	0	0	0	72 601	0	0	0	501 635
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	869 000	7 000	0	0	0	876 000
65737	Autres établissements publics locaux	0	0	0	0	0	0	0	49 000	0	0	0	49 000
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	102 973	500	1 500	1 483 730	729 543	8 000	588 957	0	35 000	652 363	3 602 566
65888	Autres	293	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	294
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	1 163 926	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 163 926
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 083 026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 083 026
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-462	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-462
6688	Autres	81 362	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81 362
67	Charges exceptionnelles	86 091	13 134	2 247	0	573	6 102	0	1 063	0	16 907	0	126 118
6714	Bourses et prix	0	8 347	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 347
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	130	4 787	2 247	0	573	6 102	0	1 063	0	16 907	0	31 810
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	85 961	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 961
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>2 116 082</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 116 082</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>2 116 082</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 116 082</i>

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	133	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133
6761	Différences sur réalisations (positives)	15 059	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 059
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 100 889	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 100 889
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		46 487 333	922 149	95 739	526 457	797 451	355 189	3 491	1 552 716	33 154	1 436 707	578 527	52 788 913
Recettes réelles		41 606 943	922 149	95 739	526 457	797 451	355 189	3 491	1 552 716	33 154	1 436 707	578 527	47 908 523
013	Atténuations de charges	0	99 228	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 228
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	78 653	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78 653
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	20 575	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 575
70	Produits des services, du domaine, vente	157 647	351 385	2 888	172 918	246 623	144 207	0	254 981	0	795 209	0	2 125 859
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	137 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	137 380
70312	Redevances funéraires	0	18 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 779
70323	Redev. occupat° domaine public communal	53 765	0	0	0	0	0	0	0	0	7 485	0	61 250
70328	Autres droits stationnement et location	0	0	0	0	0	0	0	0	0	516 857	0	516 857
70384	Forfait de post-stationnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169 724	0	169 724
70388	Autres redevances et recettes diverses	0	0	2 888	0	0	0	0	0	0	0	0	2 888
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	246 623	0	0	0	0	0	0	246 623
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	100
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	144 107	0	254 981	0	0	0	399 088
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	172 918	0	0	0	0	0	0	0	172 918

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70688	Autres prestations de services	0	83 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83 000
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	11 603	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 603
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	101 143	0	101 143
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	68 994	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 994
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0	8 487	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 487
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	103 882	23 143	0	0	0	0	0	0	0	0	0	127 024
73	Impôts et taxes	30 763 712	0	0	0	0	0	0	0	0	31 795	200 236	30 995 742
73111	Taxes foncières et d'habitation	25 205 493	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 205 493
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	148 499	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 499
73211	Attribution de compensation	2 950 191	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 950 191
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	12 038	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 038
7336	Droits de place	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 236	200 236
7338	Autres taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 795	0	31 795
7343	Taxes sur les pylônes électriques	31 564	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 564
7351	Taxe consommation finale d'électricité	743 130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	743 130
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	692 801	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	692 801
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	979 995	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	979 995
74	Dotations et participations	10 652 472	58 256	92 379	88 000	479 483	187 408	0	1 247 058	0	132 691	0	12 937 748
7411	Dotation forfaitaire	5 103 120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 103 120
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 421 236	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 421 236
74127	Dotation nationale de péréquation	346 418	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	346 418
744	FCTVA	105 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 400
7461	DGD	434 278	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	434 278
74718	Autres participations Etat	0	3 593	92 379	88 000	240 985	0	0	0	0	36 350	0	461 307
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	14 445	17 675	0	0	0	10 341	0	42 461
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	97 000	0	0	27 119	0	30 386	0	154 505
74751	Participat° GFP de rattachement	0	0	0	0	100 109	0	0	0	0	33 825	0	133 934
7478	Participat° Autres organismes	803 745	0	0	0	26 944	169 733	0	1 219 939	0	21 789	0	2 242 151

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	3 435	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 435
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	39 837	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 837
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 395 003	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 395 003
7484	Dotation de recensement	0	6 728	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 728
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	41 420	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 420
7488	Autres attributions et participations	0	6 515	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 515
75	Autres produits de gestion courante	0	329 902	40	246 514	71 156	23 529	3 491	50 490	33 154	129 834	375 823	1 263 932
752	Revenus des immeubles	0	124 539	0	0	0	16 972	0	50 331	0	111 136	321 332	624 310
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0	0	0	232 214	40 000	5 300	0	0	0	11 258	20 500	309 272
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	205 363	40	14 300	31 156	1 257	3 491	159	33 154	7 439	33 991	330 350
76	Produits financiers	487	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	487
764	Revenus valeurs mobilières de placement	487	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	487
77	Produits exceptionnels	32 626	83 377	432	19 025	189	45	0	187	0	347 178	2 467	485 527
7711	Dédits et pénalités perçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	343 197	0	343 197
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	1 234	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 234
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 972	0	3 972
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	16 209	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 209
775	Produits des cessions d'immobilisations	15 182	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	15 192
7788	Produits exceptionnels divers	0	83 377	432	19 025	189	45	0	187	0	0	2 467	105 723
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	002 Excédent de fonctionnement reporté	4 880 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 880 390

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		3 807 982,82	7 162 581,87	3 000,00	30 026,01	11 003 590,70
Réalizations		3 807 982,82	7 162 581,87	3 000,00	30 026,01	11 003 590,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	3 532,13	4 014 875,06	0,00	426,01	4 018 833,20
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	89 899,84	0,00	0,00	89 899,84
60611	Eau et assainissement	0,00	27 848,72	0,00	0,00	27 848,72
60612	Energie - Electricité	0,00	330 061,86	0,00	426,01	330 487,87
60621	Combustibles	0,00	33 289,07	0,00	0,00	33 289,07
60622	Carburants	0,00	240 587,15	0,00	0,00	240 587,15
60623	Alimentation	0,00	909,32	0,00	0,00	909,32
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	14 836,97	0,00	0,00	14 836,97
60631	Fournitures d'entretien	0,00	235 149,94	0,00	0,00	235 149,94
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	68 487,37	0,00	0,00	68 487,37
60636	Vêtements de travail	0,00	55 895,43	0,00	0,00	55 895,43
6064	Fournitures administratives	0,00	73 343,43	0,00	0,00	73 343,43
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	2 008,23	0,00	0,00	2 008,23
611	Contrats de prestations de services	0,00	764 870,88	0,00	0,00	764 870,88
6132	Locations immobilières	0,00	36 246,10	0,00	0,00	36 246,10
6135	Locations mobilières	0,00	16 606,13	0,00	0,00	16 606,13
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	8 686,01	0,00	0,00	8 686,01
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	209 336,89	0,00	0,00	209 336,89
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	9 986,87	0,00	0,00	9 986,87
61551	Entretien matériel roulant	0,00	55 850,58	0,00	0,00	55 850,58
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	32 654,32	0,00	0,00	32 654,32
6156	Maintenance	0,00	297 740,52	0,00	0,00	297 740,52
6161	Multirisques	0,00	75 592,29	0,00	0,00	75 592,29
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	109 428,51	0,00	0,00	109 428,51
617	Etudes et recherches	0,00	9 322,09	0,00	0,00	9 322,09
6182	Documentation générale et technique	0,00	31 974,92	0,00	0,00	31 974,92
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	81 825,30	0,00	0,00	81 825,30
6188	Autres frais divers	0,00	19 940,69	0,00	0,00	19 940,69
6226	Honoraires	0,00	-15 034,20	0,00	0,00	-15 034,20
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	47 881,72	0,00	0,00	47 881,72

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6228	Divers	0,00	25 299,69	0,00	0,00	25 299,69
6231	Annonces et insertions	0,00	44 236,92	0,00	0,00	44 236,92
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	18 479,87	0,00	0,00	18 479,87
6236	Catalogues et imprimés	0,00	4 324,34	0,00	0,00	4 324,34
6237	Publications	0,00	103 920,16	0,00	0,00	103 920,16
6238	Divers	0,00	21 237,01	0,00	0,00	21 237,01
6256	Missions	0,00	13 613,39	0,00	0,00	13 613,39
6257	Réceptions	0,00	105 322,59	0,00	0,00	105 322,59
6261	Frais d'affranchissement	0,00	77 675,02	0,00	0,00	77 675,02
6262	Frais de télécommunications	0,00	188 484,99	0,00	0,00	188 484,99
627	Services bancaires et assimilés	3 532,13	0,00	0,00	0,00	3 532,13
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	94 194,29	0,00	0,00	94 194,29
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	7 728,82	0,00	0,00	7 728,82
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	14 992,28	0,00	0,00	14 992,28
63512	Taxes foncières	0,00	319 536,00	0,00	0,00	319 536,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	10 602,74	0,00	0,00	10 602,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 533 072,49	0,00	0,00	2 533 072,49
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	78 320,00	0,00	0,00	78 320,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	14 259,81	0,00	0,00	14 259,81
6331	Versement de transport	0,00	7 598,67	0,00	0,00	7 598,67
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	6 590,08	0,00	0,00	6 590,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	11 856,34	0,00	0,00	11 856,34
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	3 209,48	0,00	0,00	3 209,48
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	1 113 561,58	0,00	0,00	1 113 561,58
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	38 214,15	0,00	0,00	38 214,15
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	194 095,12	0,00	0,00	194 095,12
64131	Rémunérations non tit.	0,00	238 004,71	0,00	0,00	238 004,71
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	15 893,54	0,00	0,00	15 893,54
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	241 747,28	0,00	0,00	241 747,28
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	426 300,38	0,00	0,00	426 300,38
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	12 065,96	0,00	0,00	12 065,96
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	72 339,56	0,00	0,00	72 339,56
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	59 015,83	0,00	0,00	59 015,83
014	Atténuations de produits	402 053,00	0,00	0,00	0,00	402 053,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 708,00	0,00	0,00	0,00	2 708,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	39 564,00	0,00	0,00	0,00	39 564,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	7 220,00	0,00	0,00	0,00	7 220,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	352 561,00	0,00	0,00	0,00	352 561,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 116 081,84	0,00	0,00	0,00	2 116 081,84
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	133,46	0,00	0,00	0,00	133,46
6761	Différences sur réalisations (positives)	15 058,89	0,00	0,00	0,00	15 058,89

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 100 889,49	0,00	0,00	0,00	2 100 889,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 299,10	601 500,25	3 000,00	29 600,00	670 399,35
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	48 252,23	0,00	0,00	48 252,23
6531	Indemnités	0,00	224 391,97	0,00	0,00	224 391,97
6532	Frais de mission	0,00	202,50	0,00	0,00	202,50
6533	Cotisations de retraite	0,00	11 267,00	0,00	0,00	11 267,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	18 806,08	0,00	0,00	18 806,08
6535	Formation	0,00	2 572,00	0,00	0,00	2 572,00
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	0,00	682,54	0,00	0,00	682,54
6541	Créances admises en non-valeur	32 123,64	0,00	0,00	0,00	32 123,64
6542	Créances éteintes	3 882,45	0,00	0,00	0,00	3 882,45
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	24 952,00	0,00	0,00	24 952,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	70 373,25	3 000,00	29 600,00	102 973,25
65888	Autres	293,01	0,68	0,00	0,00	293,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 163 926,21	0,00	0,00	0,00	1 163 926,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 083 026,26	0,00	0,00	0,00	1 083 026,26
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-462,24	0,00	0,00	0,00	-462,24
6688	Autres	81 362,19	0,00	0,00	0,00	81 362,19
67	Charges exceptionnelles	86 090,54	13 134,07	0,00	0,00	99 224,61
6714	Bourses et prix	0,00	8 346,75	0,00	0,00	8 346,75
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	130,02	4 787,32	0,00	0,00	4 917,34
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	85 960,52	0,00	0,00	0,00	85 960,52
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		46 487 333,06	922 149,28	0,00	0,00	47 409 482,34
Réalisations		46 487 333,06	922 149,28	0,00	0,00	47 409 482,34
002	Résultat de fonctionnement reporté	4 880 389,67	0,00	0,00	0,00	4 880 389,67
013	Atténuations de charges	0,00	99 227,66	0,00	0,00	99 227,66
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	78 652,66	0,00	0,00	78 652,66
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	20 575,00	0,00	0,00	20 575,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	157 646,72	351 385,43	0,00	0,00	509 032,15
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	137 380,00	0,00	0,00	137 380,00
70312	Redevances funéraires	0,00	18 779,05	0,00	0,00	18 779,05
70323	Redev. occupat° domaine public communal	53 764,87	0,00	0,00	0,00	53 764,87
70688	Autres prestations de services	0,00	83 000,00	0,00	0,00	83 000,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	11 602,76	0,00	0,00	11 602,76
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	68 993,99	0,00	0,00	68 993,99
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	8 487,00	0,00	0,00	8 487,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	103 881,85	23 142,63	0,00	0,00	127 024,48
73	Impôts et taxes	30 763 711,67	0,00	0,00	0,00	30 763 711,67
73111	Taxes foncières et d'habitation	25 205 493,00	0,00	0,00	0,00	25 205 493,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	148 499,00	0,00	0,00	0,00	148 499,00
73211	Attribution de compensation	2 950 191,41	0,00	0,00	0,00	2 950 191,41
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	12 038,00	0,00	0,00	0,00	12 038,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	31 564,00	0,00	0,00	0,00	31 564,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	743 130,21	0,00	0,00	0,00	743 130,21
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	692 800,97	0,00	0,00	0,00	692 800,97
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	979 995,08	0,00	0,00	0,00	979 995,08
74	Dotations et participations	10 652 472,20	58 256,37	0,00	0,00	10 710 728,57
7411	Dotation forfaitaire	5 103 120,00	0,00	0,00	0,00	5 103 120,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 421 236,00	0,00	0,00	0,00	2 421 236,00
74127	Dotation nationale de péréquation	346 418,00	0,00	0,00	0,00	346 418,00
744	FCTVA	105 400,00	0,00	0,00	0,00	105 400,00
7461	DGD	434 278,00	0,00	0,00	0,00	434 278,00
74718	Autres participations Etat	0,00	3 593,37	0,00	0,00	3 593,37
7478	Participat° Autres organismes	803 745,20	0,00	0,00	0,00	803 745,20
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	3 435,00	0,00	0,00	0,00	3 435,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	39 837,00	0,00	0,00	0,00	39 837,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 395 003,00	0,00	0,00	0,00	1 395 003,00
7484	Dotation de recensement	0,00	6 728,00	0,00	0,00	6 728,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	41 420,00	0,00	0,00	41 420,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	6 515,00	0,00	0,00	6 515,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	329 902,37	0,00	0,00	329 902,37
752	Revenus des immeubles	0,00	124 539,08	0,00	0,00	124 539,08
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	205 363,29	0,00	0,00	205 363,29
76	Produits financiers	486,75	0,00	0,00	0,00	486,75
764	Revenus valeurs mobilières de placement	486,75	0,00	0,00	0,00	486,75
77	Produits exceptionnels	32 626,05	83 377,45	0,00	0,00	116 003,50
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	1 234,32	0,00	0,00	0,00	1 234,32
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	16 209,38	0,00	0,00	0,00	16 209,38
775	Produits des cessions d'immobilisations	15 182,35	0,00	0,00	0,00	15 182,35
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	83 377,45	0,00	0,00	83 377,45
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		42 679 350,24	-6 240 432,59	-3 000,00	-30 026,01	36 405 891,64

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat ⁿ générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ⁿ de coopérat ⁿ décentralisée
DEPENSES		4 597 989,60	260 559,53	824 572,38	221 536,02	551 457,33	374 200,60	332 266,41	0,00	0,00
Réalizations		4 597 989,60	260 559,53	824 572,38	221 536,02	551 457,33	374 200,60	332 266,41	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	3 369 941,30	0,00	30 714,83	209 536,02	261 598,79	103 827,35	39 256,77	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	89 899,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	13 844,22	0,00	116,53	0,00	1 020,35	9 014,08	3 853,54	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	239 441,48	0,00	9 610,42	0,00	20 288,00	59 773,39	948,57	0,00	0,00
60621	Combustibles	33 289,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	240 587,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	417,86	491,46	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,66	0,00	75,29	405,80	11 751,44	0,00	1 103,78	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	228 200,24	0,00	988,92	0,00	975,04	4 985,74	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	48 021,18	0,00	0,00	13 395,29	2 671,92	3 717,31	681,67	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	55 895,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	71 515,42	0,00	1 828,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	2 008,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	479 698,60	0,00	11 411,64	72 421,60	153 183,87	25 472,83	22 682,34	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	36 246,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	16 427,73	0,00	0,00	0,00	178,40	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 686,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	209 336,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 986,87	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	55 850,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	27 897,52	0,00	0,00	0,00	4 756,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	297 740,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	75 592,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	109 428,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	9 322,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	31 974,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184		81 825,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Sous-fonction 04	
		020 Administrat ^o générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ^o de coopérat ^o décentralisée	
	Versements à des organismes de formation										
6188	Autres frais divers	19 940,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6226	Honoraires	-15 034,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	47 881,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6228	Divers	25 299,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	42 312,12	0,00	0,00	1 924,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	14 657,11	0,00	0,00	0,00	3 822,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 028,14	0,00	2 296,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	103 920,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6238	Divers	20 749,74	0,00	392,27	50,00	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6256	Missions	10 888,07	0,00	2 103,17	0,00	622,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
6257	Réceptions	50 588,59	0,00	1 739,89	0,00	52 994,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
6261	Frais d'affranchissement	77 675,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	188 484,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations)	94 194,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 864,82	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00	0,00	0,00	0,00	
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	14 992,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
63512	Taxes foncières	319 536,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 652,76	0,00	152,49	0,00	8 797,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 187 008,07	2 637,44	793 857,55	0,00	281 511,79	0,00	268 057,64	0,00	0,00	
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	78 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6218	Autre personnel extérieur	14 259,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6331	Versement de transport	3 293,28	0,00	2 578,48	0,00	823,02	0,00	903,89	0,00	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 675,90	0,00	2 344,03	0,00	748,30	0,00	821,85	0,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 812,41	0,00	4 219,16	0,00	1 345,42	0,00	1 479,35	0,00	0,00	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	964,14	0,00	1 338,75	0,00	413,37	0,00	493,22	0,00	0,00	
64111	Rémunération principale titulaires	367 056,86	0,00	444 362,47	0,00	140 273,38	0,00	161 868,87	0,00	0,00	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	11 030,92	0,00	22 185,99	0,00	912,96	0,00	4 084,28	0,00	0,00	
64118	Autres indemnités titulaires	56 811,36	0,00	70 762,28	0,00	45 323,26	0,00	21 198,22	0,00	0,00	
64131	Rémunérations non tit.	202 505,20	0,00	23 781,02	0,00	11 718,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
64138	Autres indemnités non tit.	4 114,28	0,00	1 952,99	0,00	9 826,27	0,00	0,00	0,00	0,00	

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 072,12	0,00	74 466,82	0,00	24 339,88	0,00	24 868,46	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	181 153,42	2 637,44	144 932,73	0,00	45 237,29	0,00	52 339,50	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 582,98	0,00	932,83	0,00	550,15	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	72 339,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	59 015,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 252,91	257 922,09	0,00	12 000,00	0,00	270 373,25	24 952,00	0,00	0,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	36 252,23	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	224 391,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	202,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	11 267,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	18 806,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	0,00	2 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	682,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 952,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 373,25	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 787,32	0,00	0,00	0,00	8 346,75	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	8 346,75	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 787,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		735 139,14	0,00	10 072,37	6 823,32	11 820,15	0,00	158 294,30	0,00	0,00
Réalisations		735 139,14	0,00	10 072,37	6 823,32	11 820,15	0,00	158 294,30	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	99 227,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	78 652,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	20 575,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	183 623,62	0,00	0,00	0,00	11 602,76	0,00	156 159,05	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 380,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetière et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 779,05	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 602,76	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	68 993,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	8 487,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	23 142,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	47 935,00	0,00	10 072,37	0,00	0,00	0,00	249,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7461	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	3 344,37	0,00	0,00	0,00	249,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	6 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetière et pompes funèbres	041 Subvention globale
7485	Dotation pour les titres sécurisés	41 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	6 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	321 192,80	0,00	0,00	6 823,32	0,00	0,00	1 886,25	0,00
752	Revenus des immeubles	117 715,76	0,00	0,00	6 823,32	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	203 477,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 886,25	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	83 160,06	0,00	0,00	0,00	217,39	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	83 160,06	0,00	0,00	0,00	217,39	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-3 862 850,46	-260 559,53	-814 500,01	-214 712,70	-539 637,18	-374 200,60	-173 972,11	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		3 376 926,66	275 750,17	3 652 676,83
Réalisations		3 376 926,66	275 750,17	3 652 676,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	34 754,16	11 495,14	46 249,30
60611	Eau et assainissement	-36,19	0,00	-36,19
60612	Energie - Electricité	240,46	0,00	240,46
60628	Autres fournitures non stockées	5 408,44	0,00	5 408,44
60631	Fournitures d'entretien	803,72	0,00	803,72
60632	Fournitures de petit équipement	8 536,01	-269,17	8 266,84
60636	Vêtements de travail	149,99	0,00	149,99
611	Contrats de prestations de services	0,00	7 384,55	7 384,55
6135	Locations mobilières	0,00	2 391,96	2 391,96
615231	Entretien, réparations voiries	15 881,86	0,00	15 881,86
6156	Maintenance	1 328,40	0,00	1 328,40
6256	Missions	2 441,47	1 987,80	4 429,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	737 148,90	264 255,03	1 001 403,93
6331	Versement de transport	2 125,86	828,32	2 954,18
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 932,30	752,89	2 685,19
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 478,45	1 355,41	4 833,86
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 157,75	276,77	1 434,52
64111	Rémunération principale titulaires	417 411,76	108 236,77	525 648,53
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	17 333,73	6 480,89	23 814,62
64118	Autres indemnités titulaires	107 506,08	18 024,89	125 530,97
64131	Rémunérations non tit.	700,65	46 788,00	47 488,65
64138	Autres indemnités non tit.	351,00	10 643,69	10 994,69
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 579,68	31 950,76	90 530,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	126 544,62	36 553,78	163 098,40
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	27,02	2 362,86	2 389,88
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 602 776,18	0,00	2 602 776,18
6553	Service d'incendie	2 602 276,18	0,00	2 602 276,18

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	500,00	0,00	500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 247,42	0,00	2 247,42
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 247,42	0,00	2 247,42
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		92 379,00	3 360,37	95 739,37
Réalizations		92 379,00	3 360,37	95 739,37
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	2 888,40	2 888,40
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	2 888,40	2 888,40
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	92 379,00	0,00	92 379,00
74718	Autres participations Etat	92 379,00	0,00	92 379,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	40,00	40,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	40,00	40,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	431,97	431,97
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	431,97	431,97
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-3 284 547,66	-272 389,80	-3 556 937,46

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		401 942,86	0,00	356 085,30	2 618 398,50	500,00
Réalizations		401 942,86	0,00	356 085,30	2 618 398,50	500,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	13 803,61	0,00	4 828,23	16 122,32	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	-36,19	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	240,46	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 258,44	0,00	150,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	803,72	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
60632	Fournitures de petit équipement	6 903,23	0,00	1 632,78	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	149,99	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	15 881,86	0,00
6156	Maintenance	540,00	0,00	788,40	0,00	0,00
6256	Missions	1 101,94	0,00	1 339,53	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	385 891,83	0,00	351 257,07	0,00	0,00
6331	Versement de transport	1 104,30	0,00	1 021,56	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 003,80	0,00	928,50	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 806,97	0,00	1 671,48	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	602,50	0,00	555,25	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	222 591,48	0,00	194 820,28	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	14 802,72	0,00	2 531,01	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	45 680,36	0,00	61 825,72	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	700,65	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	351,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 375,67	0,00	28 204,01	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	67 924,03	0,00	58 620,59	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	27,02	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 602 276,18	500,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	2 602 276,18	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 247,42	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 247,42	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	92 379,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	92 379,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	92 379,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	92 379,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-401 942,86	0,00	-263 706,30	-2 618 398,50	-500,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		664 331,17	3 519 579,37	1 500,00	49 933,13	0,00	1 542 583,27	5 777 926,94
Réalizations		664 331,17	3 519 579,37	1 500,00	49 933,13	0,00	1 542 583,27	5 777 926,94
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	-8 185,67	886 405,72	0,00	49 933,13	0,00	650 219,42	1 578 372,60
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	2 696,24	0,00	0,00	0,00	0,00	2 696,24
60611	Eau et assainissement	0,00	32 677,01	0,00	0,00	0,00	2 156,97	34 833,98
60612	Energie - Electricité	0,00	154 275,93	0,00	0,00	0,00	18 284,80	172 560,73
60613	Chauffage urbain	0,00	91 391,38	0,00	0,00	0,00	0,00	91 391,38
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 205,06	7 205,06
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	5 414,31	0,00	0,00	0,00	0,00	5 414,31
60631	Fournitures d'entretien	0,00	11 461,72	0,00	0,00	0,00	1 578,83	13 040,55
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	24 489,98	0,00	0,00	0,00	5 006,87	29 496,85
60636	Vêtements de travail	0,00	224,69	0,00	0,00	0,00	0,00	224,69
6064	Fournitures administratives	0,00	3 966,06	0,00	0,00	0,00	0,00	3 966,06
6067	Fournitures scolaires	0,00	119 720,49	0,00	0,00	0,00	1 049,09	120 769,58
611	Contrats de prestations de services	-8 185,67	284 962,09	0,00	49 933,13	0,00	435 130,29	761 839,84
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	135 355,57	0,00	0,00	0,00	0,00	135 355,57
6156	Maintenance	0,00	13 022,71	0,00	0,00	0,00	5 656,96	18 679,67
6236	Catalogues et imprimés	0,00	6 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 228,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 729,85	13 729,85
6247	Transports collectifs	0,00	-328,80	0,00	0,00	0,00	160 390,20	160 061,40
6256	Missions	0,00	397,91	0,00	0,00	0,00	30,50	428,41
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	450,43	0,00	0,00	0,00	0,00	450,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	672 516,84	2 229 091,58	0,00	0,00	0,00	892 363,85	3 793 972,27
6218	Autre personnel extérieur	114 821,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 821,39
6331	Versement de transport	1 704,87	7 708,50	0,00	0,00	0,00	3 154,40	12 567,77
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 549,61	7 007,83	0,00	0,00	0,00	2 867,14	11 424,58
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 789,82	12 614,65	0,00	0,00	0,00	5 160,66	20 565,13
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	701,46	2 745,95	0,00	0,00	0,00	806,23	4 253,64
64111	Rémunération principale titulaires	235 718,78	1 062 670,01	0,00	0,00	0,00	348 056,22	1 646 445,01
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	6 632,13	27 827,59	0,00	0,00	0,00	3 362,22	37 821,94

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
64118	Autres indemnités titulaires	40 543,83	131 547,28	0,00	0,00	0,00	46 898,92	218 990,03
64131	Rémunérations non tit.	118 237,69	343 933,22	0,00	0,00	0,00	230 452,92	692 623,83
64138	Autres indemnités non tit.	8 066,99	12 772,75	0,00	0,00	0,00	7 142,62	27 982,36
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 868,85	288 451,45	0,00	0,00	0,00	134 644,58	481 964,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	79 799,45	317 330,14	0,00	0,00	0,00	100 184,91	497 314,50
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 081,97	14 444,71	0,00	0,00	0,00	9 633,03	27 159,71
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	37,50	0,00	0,00	0,00	0,00	37,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	404 082,07	1 500,00	0,00	0,00	0,00	405 582,07
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	404 082,07	0,00	0,00	0,00	0,00	404 082,07
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	88 000,00	0,00	14 299,74	0,00	424 157,03	526 456,77
Réalizations		0,00	88 000,00	0,00	14 299,74	0,00	424 157,03	526 456,77
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 918,28	172 918,28
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 918,28	172 918,28
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	14 299,74	0,00	232 213,84	246 513,58
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 213,84	232 213,84

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	14 299,74	0,00	0,00	14 299,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 024,91	19 024,91
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 024,91	19 024,91
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-664 331,17	-3 431 579,37	-1 500,00	-35 633,39	0,00	-1 118 426,24	-5 251 470,17

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES	1 595 907,39	1 447 689,03	475 982,95	1 347 608,84	151 264,75	0,00	1 268,57	42 441,11
	Réalisations	1 595 907,39	1 447 689,03	475 982,95	1 347 608,84	151 264,75	0,00	1 268,57	42 441,11
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	207 195,74	203 227,03	475 982,95	463 168,55	143 341,19	0,00	1 268,57	42 441,11
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	2 696,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	7 333,58	8 671,38	16 672,05	2 156,97	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	25 186,80	16 529,77	112 559,36	18 284,80	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	91 391,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	7 205,06	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	118,39	521,09	4 774,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	6 046,13	4 764,48	651,11	1 578,83	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 233,78	8 823,86	432,34	5 006,87	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	224,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 107,54	2 858,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	36 595,60	83 124,89	0,00	0,00	0,00	0,00	1 049,09	0,00
611	Contrats de prestations de services	104 633,84	64 905,76	115 422,49	423 468,04	0,00	0,00	0,00	11 662,25
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 792,33	4 632,78	124 930,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 925,62	8 097,09	0,00	5 437,48	0,00	0,00	219,48	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	6 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 729,85
6247	Transports collectifs	0,00	-328,80	0,00	0,00	143 341,19	0,00	0,00	17 049,01
6256	Missions	222,13	175,78	0,00	30,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	450,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 388 711,65	840 379,93	0,00	884 440,29	7 923,56	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	4 709,09	2 999,41	0,00	3 123,49	30,91	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 281,21	2 726,62	0,00	2 839,02	28,12	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 706,34	4 908,31	0,00	5 110,09	50,57	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 022,92	723,03	0,00	806,23	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	727 885,69	334 784,32	0,00	348 056,22	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	21 267,61	6 559,98	0,00	3 362,22	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	90 839,63	40 707,65	0,00	46 898,92	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	135 804,51	208 128,71	0,00	224 835,03	5 617,89	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	3 935,40	8 837,35	0,00	7 142,62	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	158 131,22	130 320,23	0,00	132 912,07	1 732,51	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	226 275,35	91 054,79	0,00	99 948,92	235,99	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 815,18	8 629,53	0,00	9 405,46	227,57	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	37,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	404 082,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	404 082,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	88 000,00	270 387,99	0,00	0,00	0,00	153 769,04
Réalisations		0,00	0,00	88 000,00	270 387,99	0,00	0,00	0,00	153 769,04
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	32 571,68	0,00	0,00	0,00	140 346,60
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	32 571,68	0,00	0,00	0,00	140 346,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	232 213,84	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	232 213,84	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	5 602,47	0,00	0,00	0,00	13 422,44
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	5 602,47	0,00	0,00	0,00	13 422,44
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 595 907,39	-1 447 689,03	-387 982,95	-1 077 220,85	-151 264,75	0,00	-1 268,57	111 327,93

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		276 770,34	3 737 293,62	3 286 304,00	145 600,56	7 445 968,52
Réalizations		276 770,34	3 737 293,62	3 286 304,00	145 600,56	7 445 968,52
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	604,20	124 178,81	816 041,29	59 700,56	1 000 524,86
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	527,34	30 411,73	0,00	30 939,07
60611	Eau et assainissement	0,00	2 205,56	6 313,21	665,86	9 184,63
60612	Energie - Electricité	0,00	24 930,64	109 652,17	0,00	134 582,81
60623	Alimentation	0,00	738,90	212,67	222,81	1 174,38
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	9 968,56	18 263,97	166,52	28 399,05
60631	Fournitures d'entretien	0,00	2 776,55	6 751,73	235,56	9 763,84
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	6 453,68	32 894,11	176,40	39 524,19
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	5 974,40	0,00	5 974,40
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	84 242,61	0,00	84 242,61
611	Contrats de prestations de services	0,00	46 620,31	149 482,88	10 589,38	206 692,57
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	3 673,27	13 896,00	17 569,27
6135	Locations mobilières	0,00	1 621,65	705,47	0,00	2 327,12
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	5 965,54	0,00	5 965,54
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	11 015,98	292 708,10	28 191,71	331 915,79
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	5 460,70	164,40	0,00	5 625,10
6156	Maintenance	0,00	0,00	21 672,28	0,00	21 672,28
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	4 909,98	4 909,98
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 813,30	2 375,37	0,00	4 188,67
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	9 277,96	0,00	9 277,96
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	120,00	0,00	0,00	120,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	600,00	600,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	949,20	18 689,67	0,00	19 638,87
6238	Divers	0,00	695,00	0,00	0,00	695,00
6247	Transports collectifs	0,00	1 911,00	0,00	0,00	1 911,00
6256	Missions	604,20	3 759,22	12 615,82	0,00	16 979,24
6257	Réceptions	0,00	0,00	45,10	0,00	45,10
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	226,03	475,00	0,00	701,03
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	2 704,26	0,00	2 704,26
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 385,19	769,57	46,34	3 201,10

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
012	Charges de personnel, frais assimilés	186 396,14	2 311 941,48	2 461 306,11	0,00	4 959 643,73
6331	Versement de transport	604,92	8 024,56	8 283,56	0,00	16 913,04
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	550,01	7 294,99	7 530,42	0,00	15 375,42
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	989,91	13 131,28	13 405,55	0,00	27 526,74
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	248,96	3 109,60	3 658,40	0,00	7 016,96
64111	Rémunération principale titulaires	84 063,78	1 091 497,70	1 244 158,93	0,00	2 419 720,41
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	329,51	18 115,39	37 097,13	0,00	55 542,03
64118	Autres indemnités titulaires	22 980,95	105 000,92	183 597,02	0,00	311 578,89
64131	Rémunérations non tit.	21 818,04	365 964,41	247 287,34	0,00	635 069,79
64138	Autres indemnités non tit.	5 196,85	34 866,64	13 623,26	0,00	53 686,75
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	18 345,96	0,00	18 345,96
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 885,82	289 759,89	267 671,08	0,00	578 316,79
6453	Cotisations aux caisses de retraites	27 633,27	359 361,46	405 533,74	0,00	792 528,47
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 094,12	15 814,64	11 113,72	0,00	28 022,48
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	89 770,00	1 301 060,00	8 497,20	85 900,00	1 485 227,20
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	0,00	1 497,20	0,00	1 497,20
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	89 770,00	1 301 060,00	7 000,00	85 900,00	1 483 730,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	113,33	459,40	0,00	572,73
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	113,33	459,40	0,00	572,73
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	487 358,39	300 092,85	10 000,00	797 451,24
Réalisations		0,00	487 358,39	300 092,85	10 000,00	797 451,24
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	176 855,47	69 768,00	0,00	246 623,47
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	176 855,47	69 768,00	0,00	246 623,47
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	245 108,78	224 374,41	10 000,00	479 483,19
74718	Autres participations Etat	0,00	48 000,00	182 985,00	10 000,00	240 985,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	14 445,00	0,00	14 445,00
7473	Participat° Départements	0,00	97 000,00	0,00	0,00	97 000,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	100 108,78	0,00	0,00	100 108,78
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	26 944,41	0,00	26 944,41
75	Autres produits de gestion courante	0,00	65 391,14	5 764,54	0,00	71 155,68
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	25 391,14	5 764,54	0,00	31 155,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3,00	185,90	0,00	188,90
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3,00	185,90	0,00	188,90
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-276 770,34	-3 249 935,23	-2 986 211,15	-135 600,56	-6 648 517,28

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		2 820 470,68	263 516,36	653 306,58	0,00	1 163 158,90	1 197 007,59	56 843,52	869 293,99
Réalisations		2 820 470,68	263 516,36	653 306,58	0,00	1 163 158,90	1 197 007,59	56 843,52	869 293,99
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	90 721,14	24 151,09	9 306,58	0,00	228 306,32	153 651,27	56 843,52	377 240,18
605	Achats matériel, équipements et travaux	527,34	0,00	0,00	0,00	4 925,83	23 426,80	0,00	2 059,10
60611	Eau et assainissement	1 924,73	280,83	0,00	0,00	429,65	844,37	0,00	5 039,19
60612	Energie - Electricité	19 432,94	5 497,70	0,00	0,00	44 248,52	21 319,16	0,00	44 084,49
60623	Alimentation	738,90	0,00	0,00	0,00	151,41	1,62	59,64	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	9 968,56	0,00	0,00	0,00	15 064,15	3 199,82	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 475,05	1 093,74	207,76	0,00	784,98	4 383,11	0,00	1 583,64
60632	Fournitures de petit équipement	2 517,95	2 628,81	1 306,92	0,00	6 293,94	16 264,72	10 335,45	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	2 684,72	0,00	3 289,68	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	84 164,98	0,00	77,63	0,00
611	Contrats de prestations de services	38 837,44	3 542,95	4 239,92	0,00	27 971,50	33 932,51	36 151,83	51 427,04
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	3 673,27	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 621,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	705,47	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	5 965,54	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 464,00	0,00	3 551,98	0,00	21 408,12	6 370,82	0,00	264 929,16
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 460,70	0,00	0,00	0,00	0,00	164,40	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	21 672,28	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 813,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 375,37	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 494,96	7 783,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	949,20	0,00	0,00	0,00	18 041,04	648,63	0,00
6238	Divers	695,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 911,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	3 689,92	69,30	0,00	0,00	1 695,50	5 507,02	0,00	5 413,30
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	45,10	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	226,03	0,00	0,00	0,00	190,00	285,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 704,26
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 385,19	0,00	0,00	0,00	506,02	263,55	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 077 196,21	234 745,27	0,00	0,00	934 393,18	1 041 859,12	0,00	485 053,81
6331	Versement de transport	7 172,99	851,57	0,00	0,00	3 199,11	3 462,41	0,00	1 622,04
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 520,95	774,04	0,00	0,00	2 908,15	3 147,58	0,00	1 474,69
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 737,81	1 393,47	0,00	0,00	5 085,28	5 665,91	0,00	2 654,36
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 908,60	201,00	0,00	0,00	1 550,06	1 457,43	0,00	650,91
64111	Rémunération principale titulaires	1 013 599,40	77 898,30	0,00	0,00	518 155,42	501 624,29	0,00	224 379,22
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	11 777,47	6 337,92	0,00	0,00	15 602,06	17 419,66	0,00	4 075,41
64118	Autres indemnités titulaires	93 969,51	11 031,41	0,00	0,00	70 915,73	74 660,53	0,00	38 020,76
64131	Rémunérations non tit.	302 789,96	63 174,45	0,00	0,00	35 412,64	137 732,07	0,00	74 142,63
64138	Autres indemnités non tit.	26 920,12	7 946,52	0,00	0,00	1 857,03	7 913,09	0,00	3 853,14
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	18 345,96	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	252 533,08	37 226,81	0,00	0,00	92 979,03	117 816,94	0,00	56 875,11
6453	Cotisations aux caisses de retraites	334 422,36	24 939,10	0,00	0,00	166 245,36	165 141,61	0,00	74 146,77
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 843,96	2 970,68	0,00	0,00	2 137,35	5 817,60	0,00	3 158,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	652 440,00	4 620,00	644 000,00	0,00	0,00	1 497,20	0,00	7 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 497,20	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	652 440,00	4 620,00	644 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	113,33	0,00	0,00	0,00	459,40	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	113,33	0,00	0,00	0,00	459,40	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		372 821,25	49 146,00	40 000,00	25 391,14	15 477,44	144 832,41	1 000,00	138 783,00
Réalisations		372 821,25	49 146,00	40 000,00	25 391,14	15 477,44	144 832,41	1 000,00	138 783,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	127 709,47	49 146,00	0,00	0,00	9 537,00	47 049,00	0,00	13 182,00
7062	Redevances services à caractère culturel	127 709,47	49 146,00	0,00	0,00	9 537,00	47 049,00	0,00	13 182,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	245 108,78	0,00	0,00	0,00	0,00	97 783,41	1 000,00	125 591,00
74718	Autres participations Etat	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 394,00	0,00	125 591,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 445,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	97 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	100 108,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 944,41	1 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	40 000,00	25 391,14	5 764,54	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	25 391,14	5 764,54	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3,00	0,00	0,00	0,00	175,90	0,00	0,00	10,00
7788	Produits exceptionnels divers	3,00	0,00	0,00	0,00	175,90	0,00	0,00	10,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-2 447 649,43	-214 370,36	-613 306,58	25 391,14	-1 147 681,46	-1 052 175,18	-55 843,52	-730 510,99

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		1 231 725,35	1 277 449,51	2 831 188,39	5 340 363,25
Réalisations		1 231 725,35	1 277 449,51	2 831 188,39	5 340 363,25
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	59 370,26	865 087,61	382 409,85	1 306 867,72
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	3 221,72	0,00	3 221,72
60611	Eau et assainissement	0,00	49 755,04	8 140,58	57 895,62
60612	Energie - Electricité	0,00	287 531,75	46 501,75	334 033,50
60613	Chauffage urbain	0,00	72 427,73	0,00	72 427,73
60623	Alimentation	377,23	0,00	9 322,09	9 699,32
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	-606,34	8 380,65	7 774,31
60631	Fournitures d'entretien	15,48	41 049,54	3 243,10	44 308,12
60632	Fournitures de petit équipement	9 801,51	17 096,77	4 821,42	31 719,70
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	17,99	17,99
611	Contrats de prestations de services	24 705,18	88 607,93	122 815,35	236 128,46
6132	Locations immobilières	0,00	22 495,46	55 307,53	77 802,99
6135	Locations mobilières	780,00	3 872,70	657,90	5 310,60
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	14 831,05	14 831,05
61521	Entretien terrains	0,00	14 000,40	0,00	14 000,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	86 984,88	483,53	87 468,41
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	2 472,00	0,00	2 472,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 672,00	0,00	0,00	1 672,00
6156	Maintenance	0,00	1 032,00	0,00	1 032,00
6236	Catalogues et imprimés	22,50	0,00	0,00	22,50
6238	Divers	360,00	0,00	19 607,65	19 967,65
6247	Transports collectifs	0,00	52,80	27 389,78	27 442,58
6256	Missions	633,20	0,00	1 964,63	2 597,83
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	17,00	17,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	81 671,94	47 767,86	129 439,80
62878	Remb. frais à d'autres organismes	21 003,16	0,00	0,00	21 003,16
63512	Taxes foncières	0,00	93 296,00	11 576,00	104 872,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	125,29	-436,01	-310,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	671 351,09	411 454,20	2 215 045,30	3 297 850,59
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	3 564,63	3 564,63

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
6331	Versement de transport	2 388,90	1 374,32	7 403,63	11 166,85
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 171,70	1 249,41	6 682,55	10 103,66
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 901,03	2 248,97	12 014,68	18 164,68
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	569,83	696,55	3 155,83	4 422,21
64111	Rémunération principale titulaires	191 490,12	233 780,74	1 067 786,00	1 493 056,86
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	5 078,08	3 636,00	46 593,44	55 307,52
64118	Autres indemnités titulaires	38 358,59	35 533,99	153 124,42	227 017,00
64131	Rémunérations non tit.	206 418,46	17 894,43	268 041,44	492 354,33
64138	Autres indemnités non tit.	36 160,19	0,00	21 313,83	57 474,02
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	9 704,14	9 704,14
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 972,76	40 577,91	247 005,82	390 556,49
6453	Cotisations aux caisses de retraites	72 015,48	74 251,54	353 359,48	499 626,50
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 825,95	210,34	12 345,18	22 381,47
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	2 950,23	2 950,23
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	501 004,00	0,00	228 538,99	729 542,99
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	501 004,00	0,00	228 538,99	729 542,99
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	907,70	5 194,25	6 101,95
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	907,70	5 194,25	6 101,95
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 400,00	79 808,38	269 980,35	355 188,73
Réalisations		5 400,00	79 808,38	269 980,35	355 188,73
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	100,00	0,00	144 106,56	144 206,56
70631	Redevances services à caractère sportif	100,00	0,00	0,00	100,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	144 106,56	144 106,56
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	61 579,60	125 828,80	187 408,40
7472	Participat° Régions	0,00	17 675,01	0,00	17 675,01
7478	Participat° Autres organismes	0,00	43 904,59	125 828,80	169 733,39
75	Autres produits de gestion courante	5 300,00	18 228,78	0,00	23 528,78

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
752	Revenus des immeubles	0,00	16 971,60	0,00	16 971,60
757	Redevances versées par fermiers, conces.	5 300,00	0,00	0,00	5 300,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1 257,18	0,00	1 257,18
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	44,99	44,99
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	44,99	44,99
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 226 325,35	-1 197 641,13	-2 561 208,04	-4 985 174,52

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		876 964,72	393 543,76	-36 913,32	42 194,70	1 659,65	1 708 768,27	1 122 420,12	0,00
Réalizations		876 964,72	393 543,76	-36 913,32	42 194,70	1 659,65	1 708 768,27	1 122 420,12	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	468 828,13	393 543,76	-41 138,63	42 194,70	1 659,65	258 130,05	124 279,80	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	3 221,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	7 038,16	40 560,91	-748,04	2 904,01	0,00	1 088,71	7 051,87	0,00
60612	Energie - Electricité	112 664,01	141 152,06	18 423,56	15 292,12	0,00	18 013,11	28 488,64	0,00
60613	Chauffage urbain	72 427,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 380,30	-58,21	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	-606,34	0,00	0,00	8 404,99	-24,34	0,00
60631	Fournitures d'entretien	13 415,36	27 634,18	0,00	0,00	0,00	3 243,10	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 456,64	7 960,92	0,01	3 679,20	0,00	4 859,94	-38,52	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,99	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	73 871,09	36 047,75	-39 953,44	17 160,97	1 481,56	94 587,91	28 227,44	0,00
6132	Locations immobilières	22 495,46	0,00	0,00	0,00	0,00	16 563,00	38 744,53	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	3 872,70	0,00	0,00	0,00	657,90	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 990,14	8 840,91	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	14 000,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	88 084,04	15 028,82	-19 286,38	3 158,40	0,00	483,53	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	2 472,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	1 032,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 607,65	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	52,80	27 403,70	-13,92	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443,22	1 521,41	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6283	Frais de nettoyage des locaux	70 153,92	11 518,02	0,00	0,00	0,00	47 767,86	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	93 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 576,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	125,29	-400,00	-36,01	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	408 136,59	0,00	3 317,61	0,00	0,00	1 233 726,63	981 318,67	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 564,63	0,00	0,00
6331	Versement de transport	1 362,20	0,00	12,12	0,00	0,00	4 056,82	3 346,81	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 238,40	0,00	11,01	0,00	0,00	3 640,12	3 042,43	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 229,14	0,00	19,83	0,00	0,00	6 537,88	5 476,80	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	1 720,71	1 435,12	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	233 780,74	0,00	0,00	0,00	0,00	588 759,08	479 026,92	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 519,78	20 073,66	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	35 533,99	0,00	0,00	0,00	0,00	83 961,90	69 162,52	0,00
64131	Rémunérations non tit.	15 455,32	0,00	2 439,11	0,00	0,00	162 125,41	105 916,03	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 040,65	16 273,18	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 704,14	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	39 898,52	0,00	679,39	0,00	0,00	134 489,09	112 516,73	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	74 159,00	0,00	92,54	0,00	0,00	196 238,36	157 121,12	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	146,73	0,00	63,61	0,00	0,00	7 368,06	4 977,12	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 950,23	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 178,99	12 360,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 178,99	12 360,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	907,70	0,00	0,00	732,60	4 461,65	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	907,70	0,00	0,00	732,60	4 461,65	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		43 533,07	18 886,59	16 971,60	417,12	0,00	269 980,35	0,00	0,00
Réalizations		43 533,07	18 886,59	16 971,60	417,12	0,00	269 980,35	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 106,56	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 106,56	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	42 275,89	18 886,59	0,00	417,12	0,00	125 828,80	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	7 265,70	10 409,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	35 010,19	8 477,28	0,00	417,12	0,00	125 828,80	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 257,18	0,00	16 971,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	16 971,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 257,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44,99	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44,99	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-833 431,65	-374 657,17	53 884,92	-41 777,58	-1 659,65	-1 438 787,92	-1 122 420,12	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	937 316,83	937 316,83
Réalizations		0,00	937 316,83	937 316,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	60 316,83	60 316,83
60612	Energie - Electricité	0,00	515,81	515,81
60631	Fournitures d'entretien	0,00	2 607,42	2 607,42
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	557,42	557,42
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 197,50	1 197,50
6132	Locations immobilières	0,00	29 169,00	29 169,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	12 918,12	12 918,12
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	13 351,56	13 351,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	877 000,00	877 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	869 000,00	869 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	8 000,00	8 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	3 491,33	3 491,33
Réalizations		0,00	3 491,33	3 491,33
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 491,33	3 491,33
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	3 491,33	3 491,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	-933 825,50	-933 825,50

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	929 316,83	0,00	0,00	0,00	8 000,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	929 316,83	0,00	0,00	0,00	8 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	60 316,83	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	515,81	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	2 607,42	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	557,42	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	1 197,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	29 169,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	12 918,12	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	13 351,56	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	869 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	869 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	3 491,33	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	3 491,33	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 491,33	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 491,33	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	-925 825,50	0,00	0,00	0,00	-8 000,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		1 120 386,90	0,00	0,00	8 200,00	2 503 678,97	3 632 265,87
Réalizations		1 120 386,90	0,00	0,00	8 200,00	2 503 678,97	3 632 265,87
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	587 106,93	0,00	0,00	0,00	208 653,08	795 760,01
605	Achats matériel, équipements et travaux	12,73	0,00	0,00	0,00	0,00	12,73
60611	Eau et assainissement	6 150,55	0,00	0,00	0,00	3 778,86	9 929,41
60612	Energie - Electricité	36 433,49	0,00	0,00	0,00	24 906,74	61 340,23
60613	Chauffage urbain	6 490,69	0,00	0,00	0,00	0,00	6 490,69
60623	Alimentation	35 060,07	0,00	0,00	0,00	3 082,69	38 142,76
60628	Autres fournitures non stockées	18 296,02	0,00	0,00	0,00	20 455,60	38 751,62
60631	Fournitures d'entretien	5 254,98	0,00	0,00	0,00	9 314,49	14 569,47
60632	Fournitures de petit équipement	16 043,49	0,00	0,00	0,00	9 349,90	25 393,39
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	161,57	0,00	0,00	0,00	433,76	595,33
611	Contrats de prestations de services	271 491,08	0,00	0,00	0,00	104 933,23	376 424,31
6132	Locations immobilières	16 995,92	0,00	0,00	0,00	10 659,58	27 655,50
6135	Locations mobilières	5 890,43	0,00	0,00	0,00	0,00	5 890,43
614	Charges locatives et de copropriété	14 198,76	0,00	0,00	0,00	2 165,31	16 364,07
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 112,48	0,00	0,00	0,00	1 172,02	4 284,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 032,06	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032,06
6236	Catalogues et imprimés	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6238	Divers	45 786,38	0,00	0,00	0,00	0,00	45 786,38
6247	Transports collectifs	24 624,67	0,00	0,00	0,00	0,00	24 624,67
6256	Missions	2 264,85	0,00	0,00	0,00	1 040,25	3 305,10
6257	Réceptions	6 943,26	0,00	0,00	0,00	0,00	6 943,26
6281	Concours divers (cotisations)	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	69 446,11	0,00	0,00	0,00	17 302,73	86 748,84
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 237,34	0,00	0,00	0,00	57,92	1 295,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	460 005,65	0,00	0,00	0,00	1 657 879,10	2 117 884,75
6331	Versement de transport	1 478,80	0,00	0,00	0,00	5 569,75	7 048,55
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 344,26	0,00	0,00	0,00	5 063,15	6 407,41
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 419,90	0,00	0,00	0,00	9 114,03	11 533,93
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	547,54	0,00	0,00	0,00	2 133,72	2 681,26

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
64111	Rémunération principale titulaires	185 522,22	0,00	0,00	0,00	759 430,11	944 952,33
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	9 395,21	0,00	0,00	0,00	26 147,97	35 543,18
64118	Autres indemnités titulaires	48 137,99	0,00	0,00	0,00	108 851,54	156 989,53
64131	Rémunérations non tit.	65 075,27	0,00	0,00	0,00	267 423,95	332 499,22
64138	Autres indemnités non tit.	16 681,58	0,00	0,00	0,00	16 913,41	33 594,99
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	54 254,06	0,00	0,00	0,00	200 573,74	254 827,80
6453	Cotisations aux caisses de retraites	63 444,07	0,00	0,00	0,00	245 122,22	308 566,29
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 334,33	0,00	0,00	0,00	11 535,51	14 869,84
64731	Allocations chômage versées directement	8 370,42	0,00	0,00	0,00	0,00	8 370,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 601,00	0,00	0,00	8 200,00	636 756,67	717 557,67
6558	Autres contributions obligatoires	72 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 601,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	1 200,00	587 756,67	588 956,67
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	673,32	0,00	0,00	0,00	390,12	1 063,44
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	673,32	0,00	0,00	0,00	390,12	1 063,44
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		482 130,07	0,00	0,00	0,00	1 070 585,98	1 552 716,05
Réalisations		482 130,07	0,00	0,00	0,00	1 070 585,98	1 552 716,05
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	27 031,50	0,00	0,00	0,00	227 949,64	254 981,14
7066	Redevances services à caractère social	27 031,50	0,00	0,00	0,00	227 949,64	254 981,14
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	404 421,83	0,00	0,00	0,00	842 636,34	1 247 058,17
7473	Participat° Départements	27 119,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 119,00
7478	Participat° Autres organismes	377 302,83	0,00	0,00	0,00	842 636,34	1 219 939,17
75	Autres produits de gestion courante	50 489,74	0,00	0,00	0,00	0,00	50 489,74
752	Revenus des immeubles	50 331,04	0,00	0,00	0,00	0,00	50 331,04
7588	Autres produits div. de gestion courante	158,70	0,00	0,00	0,00	0,00	158,70

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	187,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187,00
7788	Produits exceptionnels divers	187,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-638 256,83	0,00	0,00	-8 200,00	-1 433 092,99	-2 079 549,82

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		15 980,35	4 189,30	0,00	0,00	20 169,65
Réalizations		15 980,35	4 189,30	0,00	0,00	20 169,65
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	15 980,35	4 189,30	0,00	0,00	20 169,65
60611	Eau et assainissement	1 480,25	0,00	0,00	0,00	1 480,25
60612	Energie - Electricité	13 931,25	0,00	0,00	0,00	13 931,25
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 872,97	0,00	0,00	1 872,97
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	646,81	0,00	0,00	646,81
611	Contrats de prestations de services	568,85	0,00	0,00	0,00	568,85
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 669,52	0,00	0,00	1 669,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	33 153,65	0,00	0,00	33 153,65
Réalizations		0,00	33 153,65	0,00	0,00	33 153,65
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	33 153,65	0,00	0,00	33 153,65

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	33 153,65	0,00	0,00	33 153,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-15 980,35	28 964,35	0,00	0,00	12 984,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		1 768 966,76	2 883 133,06	0,00	4 652 099,82
Réalisations		1 768 966,76	2 883 133,06	0,00	4 652 099,82
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 751 207,07	1 785 340,68	0,00	3 536 547,75
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	9 744,56	0,00	9 744,56
60611	Eau et assainissement	3 360,84	78 193,41	0,00	81 554,25
60612	Energie - Electricité	630 687,36	172 915,31	0,00	803 602,67
60628	Autres fournitures non stockées	276,00	70 732,24	0,00	71 008,24
60631	Fournitures d'entretien	36 233,77	51 091,67	0,00	87 325,44
60632	Fournitures de petit équipement	3 120,49	84 307,34	0,00	87 427,83
60633	Fournitures de voirie	0,00	244 714,58	0,00	244 714,58
611	Contrats de prestations de services	735 861,87	206 061,99	0,00	941 923,86
6132	Locations immobilières	0,00	12 965,29	0,00	12 965,29
6135	Locations mobilières	0,00	158 384,02	0,00	158 384,02
61521	Entretien terrains	0,00	85 337,64	0,00	85 337,64
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	29 864,16	0,00	29 864,16
615231	Entretien, réparations voiries	113 070,91	394 067,38	0,00	507 138,29
615232	Entretien, réparations réseaux	113 848,77	0,00	0,00	113 848,77
61551	Entretien matériel roulant	0,00	10 138,54	0,00	10 138,54
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	48 525,65	0,00	48 525,65
6156	Maintenance	0,00	27 091,02	0,00	27 091,02
6226	Honoraires	0,00	16 674,16	0,00	16 674,16
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	7 937,38	0,00	7 937,38
6238	Divers	0,00	5,00	0,00	5,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	9 927,72	0,00	9 927,72
6284	Redevances pour services rendus	113 367,06	0,00	0,00	113 367,06
63512	Taxes foncières	0,00	38 141,00	0,00	38 141,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 380,00	26 820,62	0,00	28 200,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 880,38	1 056 764,21	0,00	1 063 644,59
6218	Autre personnel extérieur	3 394,16	0,00	0,00	3 394,16
6331	Versement de transport	13,15	3 451,23	0,00	3 464,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11,95	3 137,74	0,00	3 149,69

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21,51	5 647,53	0,00	5 669,04
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,19	1 395,72	0,00	1 395,91
64111	Rémunération principale titulaires	65,76	470 774,33	0,00	470 840,09
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	8 522,25	0,00	8 522,25
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	105 924,76	0,00	105 924,76
64131	Rémunérations non tit.	2 474,89	162 995,81	0,00	165 470,70
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	7 067,88	0,00	7 067,88
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	727,02	120 439,00	0,00	121 166,02
6453	Cotisations aux caisses de retraites	124,64	155 561,85	0,00	155 686,49
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	47,11	6 443,68	0,00	6 490,79
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	5 402,43	0,00	5 402,43
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 879,31	6 028,17	0,00	16 907,48
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 879,31	6 028,17	0,00	16 907,48
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		470 100,01	966 606,90	0,00	1 436 706,91
Réalizations		470 100,01	966 606,90	0,00	1 436 706,91
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	101 142,67	694 066,18	0,00	795 208,85
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	7 485,41	0,00	7 485,41
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	516 856,95	0,00	516 856,95
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	169 723,82	0,00	169 723,82
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	101 142,67	0,00	0,00	101 142,67
73	Impôts et taxes	0,00	31 794,59	0,00	31 794,59
7338	Autres taxes	0,00	31 794,59	0,00	31 794,59
74	Dotations et participations	21 788,90	110 902,12	0,00	132 691,02
74718	Autres participations Etat	0,00	36 350,00	0,00	36 350,00
7472	Participat° Régions	0,00	10 341,08	0,00	10 341,08
7473	Participat° Départements	0,00	30 386,04	0,00	30 386,04
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	33 825,00	0,00	33 825,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
7478	Participat° Autres organismes	21 788,90	0,00	0,00	21 788,90
75	Autres produits de gestion courante	0,00	129 834,01	0,00	129 834,01
752	Revenus des immeubles	0,00	111 136,28	0,00	111 136,28
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	11 258,43	0,00	11 258,43
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	7 439,30	0,00	7 439,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	347 168,44	10,00	0,00	347 178,44
7711	Dédits et pénalités perçus	343 196,81	0,00	0,00	343 196,81
7718	Autres produits except. opérat° gestion	3 971,63	0,00	0,00	3 971,63
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	10,00	0,00	10,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 298 866,75	-1 916 526,16	0,00	-3 215 392,91

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		1 271,82	183 762,57	113 367,06	290 940,48	1 179 624,83	0,00	0,00
Réalizations		1 271,82	183 762,57	113 367,06	290 940,48	1 179 624,83	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 271,82	183 762,57	113 367,06	284 060,10	1 168 745,52	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	3 360,84	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	8 141,99	622 545,37	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	276,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	36 233,77	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	995,82	0,00	0,00	2 124,67	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	212 840,37	523 021,50	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	91 712,45	0,00	21 358,46	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	90 670,12	0,00	0,00	23 178,65	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	113 367,06	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	6 880,38	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	3 394,16	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	13,15	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	11,95	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	21,51	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,19	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	65,76	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	2 474,89	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	727,02	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	124,64	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	47,11	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Frais fonctionnement des groupes d'élus							
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 879,31	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	10 879,31	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	444 339,48	0,00	0,00	3 971,63	0,00	21 788,90
Réalizations		0,00	444 339,48	0,00	0,00	3 971,63	0,00	21 788,90
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	101 142,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	101 142,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 788,90
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 788,90
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	343 196,81	0,00	0,00	3 971,63	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	343 196,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	3 971,63	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 271,82	260 576,91	-113 367,06	-290 940,48	-1 175 653,20	0,00	21 788,90

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		913 450,85	352 524,43	1 082 077,84	502 231,15	32 848,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		913 450,85	352 524,43	1 082 077,84	502 231,15	32 848,79	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	52 788,45	339 652,76	864 634,09	501 444,76	26 820,62	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00	9 744,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	6 362,31	71 831,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	153 122,42	19 792,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	2 839,56	67 892,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	539,88	19 148,15	31 403,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	358,39	75 997,70	2 952,70	4 998,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	23 889,01	220 825,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	11 198,80	77 651,35	44 767,53	72 444,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	11 607,52	0,00	0,00	1 357,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 307,20	155 076,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	85 337,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	29 864,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	284 138,23	109 929,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	4 019,09	6 119,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	48 525,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	6 498,00	0,00	20 593,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
6226	Honoraires	16 674,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 937,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	9 927,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	38 141,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	26 820,62	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	825 662,40	12 871,67	217 443,75	786,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	2 677,65	84,70	688,64	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 434,43	77,00	626,09	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 381,68	138,60	1 126,85	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	973,83	46,20	375,56	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	332 432,48	7 719,25	130 267,88	354,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 826,08	0,00	696,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	81 728,41	75,22	24 121,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	162 948,40	0,00	18,90	28,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	6 704,62	0,00	0,00	363,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	99 153,92	2 330,11	18 948,16	6,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	112 554,79	2 400,59	40 574,37	32,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 443,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	5 402,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 028,17	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	6 028,17	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		110 902,12	532 884,67	304 066,27	0,00	18 753,84	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		110 902,12	532 884,67	304 066,27	0,00	18 753,84	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	493 650,78	192 929,99	0,00	7 485,41	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	7 485,41	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	493 650,78	23 206,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	169 723,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	31 794,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	31 794,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	110 902,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	36 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	10 341,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	30 386,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	33 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7 439,30	111 136,28	0,00	11 258,43	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	111 136,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	11 258,43	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	7 439,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-802 548,73	180 360,24	-778 011,57	-502 231,15	-14 094,95	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		591 123,00	131 248,59	0,00	0,00	30 840,00	106 445,37	0,00	859 656,96
Réalizations		591 123,00	131 248,59	0,00	0,00	30 840,00	106 445,37	0,00	859 656,96
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	46 600,00	132 857,57	0,00	0,00	0,00	29 445,37	0,00	208 902,94
60611	Eau et assainissement	0,00	1 758,33	0,00	0,00	0,00	2 591,98	0,00	4 350,31
60612	Energie - Electricité	0,00	82 061,48	0,00	0,00	0,00	10 006,34	0,00	92 067,82
60623	Alimentation	0,00	1 000,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,50
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	2 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 640,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	4 453,56	0,00	0,00	0,00	121,86	0,00	4 575,42
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	-643,50	0,00	0,00	0,00	912,91	0,00	269,41
611	Contrats de prestations de services	0,00	11 940,00	0,00	0,00	0,00	7 684,37	0,00	19 624,37
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	8 523,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 523,14
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 648,91	0,00	5 648,91
6231	Annonces et insertions	0,00	3 652,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 652,56
6257	Réceptions	0,00	82,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82,50
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 971,00	0,00	1 971,00
63512	Taxes foncières	46 600,00	17 389,00	0,00	0,00	0,00	508,00	0,00	64 497,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	-1 608,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 608,98
6218	Autre personnel extérieur	0,00	-1 608,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 608,98
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	544 523,00	0,00	0,00	0,00	30 840,00	77 000,00	0,00	652 363,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	544 523,00	0,00	0,00	0,00	30 840,00	77 000,00	0,00	652 363,00
656		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	Frais fonctionnement des groupes d'élus								
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		378 185,85	200 236,11	0,00	0,00	0,00	104,76	0,00	578 526,72
Réalizations		378 185,85	200 236,11	0,00	0,00	0,00	104,76	0,00	578 526,72
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	200 236,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 236,11
7336	Droits de place	0,00	200 236,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 236,11
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	375 718,55	0,00	0,00	0,00	0,00	104,76	0,00	375 823,31
752	Revenus des immeubles	321 332,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 332,06
757	Redevances versées par fermiers, conces.	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	33 886,49	0,00	0,00	0,00	0,00	104,76	0,00	33 991,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 467,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 467,30
7788	Produits exceptionnels divers	2 467,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 467,30
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-212 937,15	68 987,52	0,00	0,00	-30 840,00	-106 340,61	0,00	-281 130,24

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		6 717 190,01	2 171 940,67	0,00	0,00	8 889 130,68
Réalizations		6 717 190,01	1 488 881,10	0,00	0,00	8 206 071,11
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	1 829 157,65	0,00	0,00	0,00	1 829 157,65
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	301,00	0,00	0,00	0,00	301,00
10226	Taxe d'aménagement	301,00	0,00	0,00	0,00	301,00
13	Subventions d'investissement	23 012,61	0,00	0,00	0,00	23 012,61
1322	Subv. non transf. Régions	23 012,61	0,00	0,00	0,00	23 012,61
16	Emprunts et dettes assimilées	4 864 718,75	4 608,67	0,00	0,00	4 869 327,42
1641	Emprunts en euros	4 507 575,89	0,00	0,00	0,00	4 507 575,89
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	4 608,67	0,00	0,00	4 608,67
1678	Autres emprunts et dettes	357 142,86	0,00	0,00	0,00	357 142,86
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	144 762,48	0,00	0,00	144 762,48
2031	Frais d'études	0,00	6 306,00	0,00	0,00	6 306,00
2033	Frais d'insertion	0,00	13 187,28	0,00	0,00	13 187,28
2051	Concessions, droits similaires	0,00	125 269,20	0,00	0,00	125 269,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	331 212,99	0,00	0,00	331 212,99
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	163 492,31	0,00	0,00	163 492,31
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	113 739,03	0,00	0,00	113 739,03
2184	Mobilier	0,00	10 972,90	0,00	0,00	10 972,90

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	43 008,75	0,00	0,00	43 008,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 008 296,96	0,00	0,00	1 008 296,96
2313	Constructions	0,00	1 008 296,96	0,00	0,00	1 008 296,96
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	683 059,57	0,00	0,00	683 059,57
RECETTES (2)		16 338 269,67	415 588,82	0,00	0,00	16 753 858,49
Réalisations		8 589 386,67	405 728,82	0,00	0,00	8 995 115,49
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 116 081,84	0,00	0,00	0,00	2 116 081,84
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	15 058,89	0,00	0,00	0,00	15 058,89
2118	Autres terrains	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
2184	Mobilier	123,46	0,00	0,00	0,00	123,46
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 950,40	0,00	0,00	0,00	6 950,40
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	302,99	0,00	0,00	0,00	302,99
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	373,33	0,00	0,00	0,00	373,33
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 756,04	0,00	0,00	0,00	6 756,04
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	314 723,00	0,00	0,00	0,00	314 723,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 341,68	0,00	0,00	0,00	1 341,68
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	50 277,07	0,00	0,00	0,00	50 277,07
280422	Privé : Bâtiments, installations	200 498,45	0,00	0,00	0,00	200 498,45
28051	Concessions et droits similaires	180 849,46	0,00	0,00	0,00	180 849,46
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 168,86	0,00	0,00	0,00	2 168,86
28132	Immeubles de rapport	441 147,33	0,00	0,00	0,00	441 147,33
28135	Installations générales, agencements, ..	649,00	0,00	0,00	0,00	649,00
28152	Installations de voirie	62 149,15	0,00	0,00	0,00	62 149,15
28181	Installations générales, aménagt divers	19 793,00	0,00	0,00	0,00	19 793,00
28182	Matériel de transport	265 598,10	0,00	0,00	0,00	265 598,10
28183	Matériel de bureau et informatique	191 697,19	0,00	0,00	0,00	191 697,19
28184	Mobilier	93 811,39	0,00	0,00	0,00	93 811,39
28188	Autres immo. corporelles	261 803,05	0,00	0,00	0,00	261 803,05

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 450 804,81	0,00	0,00	0,00	2 450 804,81
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	514,00	0,00	0,00	0,00	514,00
10226	Taxe d'aménagement	216 593,32	0,00	0,00	0,00	216 593,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 233 697,49	0,00	0,00	0,00	2 233 697,49
13	Subventions d'investissement	0,00	403 082,82	0,00	0,00	403 082,82
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	27 071,82	0,00	0,00	27 071,82
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	370 011,00	0,00	0,00	370 011,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,02	2 646,00	0,00	0,00	4 002 646,02
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 646,00	0,00	0,00	2 646,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,02	0,00	0,00	0,00	0,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 500,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
274	Prêts	22 500,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		7 748 883,00	9 860,00	0,00	0,00	7 758 743,00
SOLDE (2)		9 621 079,66	-1 756 351,85	0,00	0,00	7 864 727,81

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		2 016 092,22	0,00	0,00	0,00	22 848,57	85 561,50	47 438,38	0,00	0,00
Réalizations		1 444 789,05	0,00	0,00	0,00	22 333,25	10 168,33	11 590,47	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetière et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 608,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 608,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	144 762,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 187,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	125 269,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	300 440,59	0,00	0,00	0,00	20 930,40	0,00	9 842,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	163 492,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	113 739,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 972,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetière et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2188	Autres immobilisations corporelles	12 236,35	0,00	0,00	0,00	20 930,40	0,00	9 842,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	994 977,31	0,00	0,00	0,00	1 402,85	10 168,33	1 748,47	0,00	0,00
2313	Constructions	994 977,31	0,00	0,00	0,00	1 402,85	10 168,33	1 748,47	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		571 303,17	0,00	0,00	0,00	515,32	75 393,17	35 847,91	0,00	0,00
RECETTES (2)		413 824,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 764,00	0,00	0,00
Réalizations		403 964,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 764,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat ^o générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale	048 Autres act ^o de coopérat ^o décentralisée
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat ^o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	403 082,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	27 071,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	370 011,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat ^o générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ^o de coopérat ^o décentralisée
16	Emprunts et dettes assimilées	882,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 764,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	882,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 764,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		9 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 602 267,40	0,00	0,00	0,00	-22 848,57	-85 561,50	-45 674,38	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		70 679,18	7 200,00	77 879,18
Réalizations		56 531,18	7 200,00	63 731,18
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	7 200,00	7 200,00
2031	Frais d'études	0,00	7 200,00	7 200,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 859,61	0,00	13 859,61
2188	Autres immobilisations corporelles	13 859,61	0,00	13 859,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	42 671,57	0,00	42 671,57
2313	Constructions	15 071,57	0,00	15 071,57
2315	Installat°, matériel et outillage techni	27 600,00	0,00	27 600,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
458108	travaux forcés pour tiers	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		14 148,00	0,00	14 148,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-70 679,18	-7 200,00	-77 879,18

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	40 248,00	0,00	30 431,18	0,00	0,00
	Réalisations	29 148,00	0,00	27 383,18	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 548,00	0,00	12 311,61	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 548,00	0,00	12 311,61	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 600,00	0,00	15 071,57	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	15 071,57	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	27 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458108	travaux forcés pour tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		11 100,00	0,00	3 048,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-40 248,00	0,00	-30 431,18	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 194 486,60	0,00	264 748,01	0,00	583 799,58	2 043 034,19
Réalizations		0,00	723 381,06	0,00	254 349,15	0,00	528 513,83	1 506 244,04
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 153,30	8 153,30
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 153,30	8 153,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 327,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 327,00
2031	Frais d'études	0,00	6 327,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 327,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 124,23	0,00	0,00	0,00	0,00	20 124,23
2111	Terrains nus	0,00	1 079,90	0,00	0,00	0,00	0,00	1 079,90
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	5 625,98	0,00	0,00	0,00	0,00	5 625,98
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	13 418,35	0,00	0,00	0,00	0,00	13 418,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	696 929,83	0,00	253 849,15	0,00	520 360,53	1 471 139,51

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
2313	Constructions	0,00	696 929,83	0,00	253 849,15	0,00	72 482,85	1 023 261,83
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	447 877,68	447 877,68
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	471 105,54	0,00	10 398,86	0,00	55 285,75	536 790,15
RECETTES (2)		0,00	395 601,42	0,00	213 896,00	0,00	16 306,60	625 804,02
Réalizations		0,00	71 255,18	0,00	213 896,00	0,00	16 306,60	301 457,78
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 153,30	8 153,30
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 153,30	8 153,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	71 255,18	0,00	213 896,00	0,00	0,00	285 151,18
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	71 255,18	0,00	0,00	0,00	0,00	71 255,18
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	213 896,00	0,00	0,00	213 896,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 153,30	8 153,30
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 153,30	8 153,30
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	324 346,24	0,00	0,00	0,00	0,00	324 346,24
	SOLDE (2)	0,00	-798 885,18	0,00	-50 852,01	0,00	-567 492,98	-1 417 230,17

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	316 690,55	180 430,68	697 365,37	583 799,58	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	289 864,40	170 237,20	263 279,46	528 513,83	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	8 153,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00	8 153,30	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 327,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 327,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 079,90	0,00	19 044,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 079,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	5 625,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 418,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	288 784,50	170 237,20	237 908,13	520 360,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	288 784,50	170 237,20	237 908,13	72 482,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	447 877,68	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	26 826,15	10 193,48	434 085,91	55 285,75	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	44 000,00	0,00	351 601,42	16 306,60	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalizations	0,00	0,00	71 255,18	16 306,60	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	8 153,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	8 153,30	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	71 255,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	71 255,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	8 153,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00	8 153,30	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	44 000,00	0,00	280 346,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-272 690,55	-180 430,68	-345 763,95	-567 492,98	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		6 000,00	66 059,45	1 739 507,65	80 938,52	1 892 505,62
Réalizations		6 000,00	40 419,36	432 495,70	36 669,88	515 584,94
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	2 522,69	0,00	0,00	2 522,69
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	2 522,69	0,00	0,00	2 522,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 265,20	25 172,40	0,00	28 437,60
2031	Frais d'études	0,00	0,00	5 100,00	0,00	5 100,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	3 265,20	20 072,40	0,00	23 337,60
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00	0,00	0,00	4 962,00	10 962,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	6 000,00	0,00	0,00	4 962,00	10 962,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	22 542,88	65 830,34	29 905,74	118 278,96
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	848,00	0,00	848,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	25 986,37	29 905,74	55 892,11
2184	Mobilier	0,00	0,00	29 876,06	0,00	29 876,06
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	22 542,88	9 119,91	0,00	31 662,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	12 088,59	341 492,96	1 802,14	355 383,69
2313	Constructions	0,00	12 088,59	282 784,32	1 802,14	296 675,05
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	58 708,64	0,00	58 708,64
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458109	FACADES MARIE NOËL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	25 640,09	1 307 011,95	44 268,64	1 376 920,68
RECETTES (2)		0,00	5 045,38	428 038,22	0,00	433 083,60
Réalizations		0,00	5 045,38	94 914,26	0,00	99 959,64
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	2 522,69	0,00	0,00	2 522,69
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 640,00	0,00	0,00	1 640,00
2313	Constructions	0,00	882,69	0,00	0,00	882,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	94 914,26	0,00	94 914,26
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	27 808,26	0,00	27 808,26
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	60 536,00	0,00	60 536,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	6 570,00	0,00	6 570,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 522,69	0,00	0,00	2 522,69
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	2 522,69	0,00	0,00	2 522,69
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458209	FACADES MARIE NOËL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	333 123,96	0,00	333 123,96
SOLDE (2)		-6 000,00	-61 014,07	-1 311 469,43	-80 938,52	-1 459 422,02

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		46 375,96	1 541,54	18 141,95	0,00	167 026,59	298 296,73	62 045,45	1 212 138,88
Réalizations		21 735,97	1 024,58	17 658,81	0,00	57 832,91	148 603,48	4 185,42	221 873,89
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	2 522,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	2 522,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 265,20	0,00	0,00	0,00	0,00	20 072,40	0,00	5 100,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
2051	Concessions, droits similaires	3 265,20	0,00	0,00	0,00	0,00	20 072,40	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 702,88	0,00	9 840,00	0,00	24 161,15	41 465,19	204,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	848,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 986,37	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	23 918,26	5 957,80	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 702,88	0,00	9 840,00	0,00	242,89	8 673,02	204,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 767,89	1 024,58	5 296,12	0,00	33 671,76	87 065,89	3 981,42	216 773,89
2313	Constructions	5 767,89	1 024,58	5 296,12	0,00	33 326,76	32 683,67	0,00	216 773,89
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	345,00	54 382,22	3 981,42	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458109	FACADES MARIE NOËL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		24 639,99	516,96	483,14	0,00	109 193,68	149 693,25	57 860,03	990 264,99

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
RECETTES (2)		0,00	0,00	5 045,38	0,00	1 631,02	98 236,66	0,00	328 170,54
Réalizations		0,00	0,00	5 045,38	0,00	0,00	68 344,26	0,00	26 570,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	2 522,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	882,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 344,26	0,00	26 570,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 808,26	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 536,00	0,00	24 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	2 570,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	2 522,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	2 522,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458209	FACADES MARIE NOËL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	1 631,02	29 892,40	0,00	301 600,54
SOLDE (2)		-46 375,96	-1 541,54	-13 096,57	0,00	-165 395,57	-200 060,07	-62 045,45	-883 968,34

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		131 084,22	3 458 372,15	291 034,29	3 880 490,66
Réalizations		53 142,22	2 703 109,35	102 839,41	2 859 090,98
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	50 555,76	234 355,00	0,00	284 910,76
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	50 555,76	0,00	0,00	50 555,76
2046	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	234 355,00	0,00	234 355,00
21	Immobilisations corporelles	2 586,46	15 378,00	4 161,25	22 125,71
2184	Mobilier	0,00	0,00	923,20	923,20
2188	Autres immobilisations corporelles	2 586,46	15 378,00	3 238,05	21 202,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 453 376,35	98 678,16	2 552 054,51
2313	Constructions	0,00	2 452 649,87	31 637,97	2 484 287,84
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	726,48	67 040,19	67 766,67
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		77 942,00	755 262,80	188 194,88	1 021 399,68

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
RECETTES (2)		0,00	1 050 196,63	81 591,84	1 131 788,47
Réalizations		0,00	656 610,90	8 733,60	665 344,50
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	656 610,90	8 733,60	665 344,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	575 943,17	0,00	575 943,17
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	80 667,73	0,00	80 667,73
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	8 733,60	8 733,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	393 585,73	72 858,24	466 443,97
SOLDE (2)		-131 084,22	-2 408 175,52	-209 442,45	-2 748 702,19

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		580 428,85	2 627 344,66	234 355,00	16 243,64	0,00	177 234,79	113 799,50	0,00
Réalizations		483 039,06	1 976 220,27	234 355,00	9 495,02	0,00	26 063,57	76 775,84	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	234 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	0,00	234 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 186,20	1 975,05	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	923,20	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 263,00	1 975,05	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	467 661,06	1 976 220,27	0,00	9 495,02	0,00	23 877,37	74 800,79	0,00
2313	Constructions	467 661,06	1 975 493,79	0,00	9 495,02	0,00	23 877,37	7 760,60	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	726,48	0,00	0,00	0,00	0,00	67 040,19	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	97 389,79	651 124,39	0,00	6 748,62	0,00	151 171,22	37 023,66	0,00
	RECETTES (2)	205 500,00	844 696,63	0,00	0,00	0,00	81 591,84	0,00	0,00
	Réalisations	166 380,00	490 230,90	0,00	0,00	0,00	8 733,60	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	166 380,00	490 230,90	0,00	0,00	0,00	8 733,60	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	166 380,00	409 563,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	80 667,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 733,60	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		39 120,00	354 465,73	0,00	0,00	0,00	72 858,24	0,00	0,00
SOLDE (2)		-374 928,85	-1 782 648,03	-234 355,00	-16 243,64	0,00	-95 642,95	-113 799,50	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		130 000,00	45 921,66	175 921,66
Réalizations		73 528,00	0,00	73 528,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	73 528,00	0,00	73 528,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	73 528,00	0,00	73 528,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
458110	CHRS HUMANISATION	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		56 472,00	45 921,66	102 393,66
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-130 000,00	-45 921,66	-175 921,66

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	130 000,00	0,00	45 921,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	73 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	73 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	73 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458110	CHRS HUMANISATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	56 472,00	0,00	45 921,66	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-130 000,00	0,00	-45 921,66	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		493 739,84	10 740,34	0,00	0,00	132 176,83	636 657,01
Réalizations		339 150,03	6 110,00	0,00	0,00	115 047,25	460 307,28
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00
21	Immobilisations corporelles	25 158,65	0,00	0,00	0,00	6 903,45	32 062,10
2135	Installations générales, agencements	10 340,74	0,00	0,00	0,00	1 657,60	11 998,34
2184	Mobilier	4 543,91	0,00	0,00	0,00	953,28	5 497,19
2188	Autres immobilisations corporelles	10 274,00	0,00	0,00	0,00	4 292,57	14 566,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	205 675,13	6 110,00	0,00	0,00	105 943,80	317 728,93
2313	Constructions	172 009,75	6 110,00	0,00	0,00	105 943,80	284 063,55
2315	Installat°, matériel et outillage techni	33 665,38	0,00	0,00	0,00	0,00	33 665,38
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		108 316,25	0,00	0,00	0,00	0,00	108 316,25
19001	OPTIMISATION LOCAUX ST SIMEON	108 316,25	0,00	0,00	0,00	0,00	108 316,25

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	154 589,81	4 630,34	0,00	0,00	17 129,58	176 349,73
	RECETTES (2)	147 751,27	0,00	0,00	0,00	17 347,02	165 098,29
	Réalisations	107 240,88	0,00	0,00	0,00	17 347,02	124 587,90
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	107 240,88	0,00	0,00	0,00	17 347,02	124 587,90
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	107 240,88	0,00	0,00	0,00	17 347,02	124 587,90
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	40 510,39	0,00	0,00	0,00	0,00	40 510,39
	SOLDE (2)	-345 988,57	-10 740,34	0,00	0,00	-114 829,81	-471 558,72

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	98 536,41	158 968,00	0,00	257 504,41
Réalizations		0,00	59 969,78	0,00	0,00	59 969,78
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	59 969,78	0,00	0,00	59 969,78
2313	Constructions	0,00	59 969,78	0,00	0,00	59 969,78
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	38 566,63	158 968,00	0,00	197 534,63
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-98 536,41	-158 968,00	0,00	-257 504,41

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		294 211,26	4 713 376,60	165 943,97	5 173 531,83
Réalizations		145 864,37	2 673 044,87	165 943,97	2 984 853,21
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 891,22	0,00	2 891,22
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 891,22	0,00	2 891,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 810,00	57 618,40	0,00	67 428,40
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 810,00	57 618,40	0,00	67 428,40
204	Subventions d'équipement versées	2 112,00	16 203,58	0,00	18 315,58
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	2 112,00	0,00	0,00	2 112,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	16 203,58	0,00	16 203,58
21	Immobilisations corporelles	17 072,26	257 330,01	0,00	274 402,27
2111	Terrains nus	0,00	45 296,00	0,00	45 296,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	52 477,62	0,00	52 477,62
2188	Autres immobilisations corporelles	17 072,26	69 556,39	0,00	86 628,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
23	Immobilisations en cours	116 870,11	2 339 001,66	165 943,97	2 621 815,74
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	79 679,69	165 943,97	245 623,66
2313	Constructions	456,07	46 261,82	0,00	46 717,89
2315	Installat°, matériel et outillage techni	116 414,04	2 213 060,15	0,00	2 329 474,19
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	148 346,89	2 040 331,73	0,00	2 188 678,62
	RECETTES (2)	332 781,60	1 694 307,87	77 726,54	2 104 816,01
	Réalisations	18 718,97	422 730,41	22 848,54	464 297,92
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	18 718,97	420 322,41	22 848,54	461 889,92
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	212 801,37	22 848,54	235 649,91
1322	Subv. non transf. Régions	18 718,97	0,00	0,00	18 718,97
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	101 894,01	0,00	101 894,01
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	93 952,03	0,00	93 952,03
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	11 675,00	0,00	11 675,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 408,00	0,00	2 408,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 408,00	0,00	2 408,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
Restes à réaliser au 31/12		314 062,63	1 271 577,46	54 878,00	1 640 518,09
SOLDE (2)		38 570,34	-3 019 068,73	-88 217,43	-3 068 715,82

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		29 312,95	261 703,67	0,00	3 194,64	0,00	0,00	0,00
Réalizations		24 143,69	118 526,04	0,00	3 194,64	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 112,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	2 112,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 877,62	0,00	0,00	3 194,64	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 877,62	0,00	0,00	3 194,64	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	456,07	116 414,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	456,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	116 414,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		5 169,26	143 177,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		332 781,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		18 718,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	18 718,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
1322	Subv. non transf. Régions	18 718,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		314 062,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		303 468,65	-261 703,67	0,00	-3 194,64	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	1 165 952,34	2 648 641,32	176 884,24	721 898,70	165 943,97	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	645 505,49	1 602 460,87	122 696,93	302 381,58	165 943,97	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	2 891,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 891,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	18 978,00	1 290,40	9 540,00	27 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	18 978,00	1 290,40	9 540,00	27 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	16 203,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	16 203,58	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	68 239,31	19 522,05	34 272,65	135 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	45 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	50 764,02	0,00	1 713,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	17 475,29	19 522,05	32 559,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	558 288,18	1 578 757,20	78 884,28	123 072,00	165 943,97	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	24 455,17	55 224,52	0,00	165 943,97	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	42 551,58	3 710,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	558 288,18	1 511 750,45	19 949,52	123 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	520 446,85	1 046 180,45	54 187,31	419 517,12	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	267 432,38	1 043 038,59	0,00	383 836,90	77 726,54	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	190 601,37	104 749,64	0,00	127 379,40	22 848,54	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	190 601,37	102 341,64	0,00	127 379,40	22 848,54	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	125 620,00	65 429,00	0,00	21 752,37	22 848,54	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	64 981,37	36 912,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	93 952,03	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	11 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	2 408,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 408,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	76 831,01	938 288,95	0,00	256 457,50	54 878,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-898 519,96	-1 605 602,73	-176 884,24	-338 061,80	-88 217,43	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		45 599,23	76 385,86	0,00	0,00	0,00	7 268,87	0,00	129 253,96
Réalizations		35 914,34	38 319,46	0,00	0,00	0,00	4 831,16	0,00	79 064,96
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 914,34	31 731,46	0,00	0,00	0,00	4 831,16	0,00	72 476,96
2313	Constructions	35 914,34	31 731,46	0,00	0,00	0,00	4 831,16	0,00	72 476,96
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	6 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 588,00
19002	ARQUEBUSE	0,00	6 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 588,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		9 684,89	38 066,40	0,00	0,00	0,00	2 437,71	0,00	50 189,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-45 599,23	-76 385,86	0,00	0,00	0,00	-7 268,87	0,00	-129 253,96

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
200903 - 090654	28/12/2009	2 750 000,00	0,00	9 273,53	0,00	2 500 000,00
201101 - 090655	28/12/2009	810 000,00	0,00	2 730,66	0,00	742 500,00
201802 - Tirage EONIA - MIN519	15/01/2018	4 000 000,00	0,00	2 022,22	2 000 000,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		7 560 000,00	0,00	14 026,41	2 000 000,00	3 242 500,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					93 958 753,92									
1641 Emprunts en euros (total)					89 958 753,92									
200502 - 3029828	CAISSE D'EPARGNE	13/02/2005	05/02/2005	25/05/2005	2 300 000,00	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,790	EUR	T	C	O	A-1
200503 - 3046062	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2005	24/10/2005	25/01/2006	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,280	EUR	T	C	O	A-1
200505-1 - min237058eur 001	SFIL CAFFIL	16/12/2005	16/12/2005	01/01/2007	1 500 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.04 sur EONIA(Postfixé)) + 0.04	2,460	2,500	EUR	M	P	O	A-1
200505-2 - min237058eur 002	SFIL CAFFIL	16/12/2005	16/12/2005	01/01/2007	1 900 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.04 sur EONIA(Postfixé)) + 0.04	2,430	2,500	EUR	M	P	O	A-1
200505-3 - min237058eur 003	SFIL CAFFIL	16/12/2005	16/12/2005	01/01/2007	1 900 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.04 sur EONIA(Postfixé)) + 0.04	2,430	2,500	EUR	M	P	O	A-1
200601 - 30 58185	CAISSE D'EPARGNE	04/02/2006	04/02/2006	25/07/2006	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,540	EUR	T	P	O	A-1
200605 - 3241440	CAISSE D'EPARGNE	22/02/2007	22/02/2007	25/05/2007	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,850	EUR	T	P	O	A-1
200704 - MIN244426EUR	DEXIA CL	30/11/2007	30/11/2007	01/12/2008	4 900 000,00	V	Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	4,650	4,720	EUR	A	P	O	A-1
200705	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/12/2007	27/12/2007	27/03/2008	4 600 000,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,730	EUR	T	P	O	A-1
200801 - 3275810	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2008	15/12/2008	15/04/2009	7 000 000,00	F	Taux fixe à 4.68 %	4,680	4,760	EUR	T	P	O	A-1
200803 - 1129850	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/12/2008	23/12/2008	01/05/2009	3 500 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.39 sur Euribor 3M) + 0.39	3,440	3,540	EUR	T	P	O	A-1
200804 - 1129854	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/02/2009	10/02/2009	01/08/2009	3 500 000,00	V	LEP + 1.04	4,040	4,040	EUR	T	P	O	A-1
200902	CREDIT MUTUEL	20/11/2009	01/01/2010	31/03/2010	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,370	EUR	T	P	O	A-1
200903 - 090654	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	28/12/2009	30/12/2009	15/02/2010	5 000 000,00	V	TAM(Postfixé) + 0.7	1,290	1,310	EUR	X	X	O	A-1

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
201101 - 090655	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	28/12/2009	30/12/2009	15/03/2011	1 350 000,00	V	TAM(Postfixé) + 0.7	1,220	1,240	EUR	X	X	O	A-1
201301 - AN096685	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2012	28/12/2012	10/04/2013	5 500 000,00	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,410	EUR	T	P	O	A-1
201401 - MIN281747EUR	SFIL CAFFIL	24/12/2013	11/02/2014	01/12/2014	1 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.75	1,940	2,500	EUR	T	C	O	A-1
201501 - MON503119EUR	SFIL CAFFIL	06/05/2015	22/05/2015	01/09/2015	1 506 861,39	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	1,240	EUR	T	P	O	A-1
201502 - MON503118EUR	SFIL CAFFIL	06/05/2015	22/05/2015	01/09/2015	886 669,55	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	1,410	EUR	T	P	O	A-1
201503 - 95 77579	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/07/2015	20/07/2015	25/03/2016	3 079 206,77	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	1,870	EUR	T	P	O	A-1
201601 - MIN502213EUR	SFIL CAFFIL	29/12/2014	16/02/2015	01/06/2016	4 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.14	1,070	1,210	EUR	T	P	O	A-1
201602 - 9790715	CAISSE D'EPARGNE	18/09/2016	25/10/2016	25/01/2017	2 658 733,91	V	(Euribor 3M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,580	0,590	EUR	T	P	O	A-1
201603 - 9791056	CAISSE D'EPARGNE	18/09/2016	25/10/2016	25/01/2017	1 910 147,71	V	(Euribor 3M + 0.53)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,530	0,540	EUR	T	P	O	A-1
201701 - MON514794EUR	SFIL CAFFIL	17/05/2017	23/05/2017	01/09/2017	3 021 834,27	V	(Euribor 3M + 0.65)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,650	0,660	EUR	T	P	O	A-1
201702 - 9923759	CAISSE D'EPARGNE	03/05/2017	23/05/2017	25/08/2017	1 581 330,69	F	Taux fixe à 0.74 %	0,740	0,740	EUR	T	P	O	A-1
201703 - ONE 8935922-8935922-8935927	SOCIETE GENERALE	22/12/2016	30/06/2017	30/09/2017	3 500 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,760	EUR	T	C	O	A-1
2018 03-MON527058EUR	SFIL CAFFIL	21/12/2018	11/02/2019	01/06/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.47 %	1,470	1,500	EUR	T	C	O	A-1
2018 04-MIN524161EUR	BANQUE POSTALE	21/12/2018	21/12/2018	01/04/2020	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,460	0,470	EUR	T	C	O	A-1
201801 - MON520299EUR	SFIL CAFFIL	15/01/2018	30/01/2018	01/02/2019	1 464 788,33	V	(Euribor 12M + 0.21)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,210	0,210	EUR	A	P	O	A-1
201802 - MIN526942EUR	SFIL CAFFIL	15/01/2018	30/01/2019	01/05/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.48 %	1,480	1,490	EUR	T	P	O	A-1
99010 - 06146760100	CREDIT AGRICOLE	05/10/2001	17/01/2000	05/04/2000	899 181,30	V	Euribor 3M + 0.15-Floor -0.15 sur Euribor 3M	3,770	3,830	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 000 000,00									
201802 - Tirage EONIA - MIN519137EUR	BANQUE POSTALE	15/01/2018	30/01/2019	06/04/2018	4 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.35)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,350	0,360	EUR	X	X	O	A-1

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 500 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					2 500 000,00									
201210	CG de l'Yonne	30/10/2012	30/10/2012	30/10/2013	2 500 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					96 458 753,92									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		2 285 829,00		56 823 543,22					4 489 156,02	1 144 097,06	-8 915,25	139 717,73
1641 Emprunts en euros (total)		2 285 829,00		56 823 543,22					4 489 156,02	1 142 074,84	-8 915,25	139 717,73
200502 - 3029828	N	0,00	A-1	603 750,00	5,15	F	Taux fixe à 3.74 %	3,730	115 000,00	25 268,39	0,00	2 195,30
200503 - 3046062	N	0,00	A-1	900 000,00	5,82	F	Taux fixe à 3.24 %	3,230	150 000,00	32 197,50	0,00	5 265,00
200505-1 - min237058eur 001	O	646 929,86	A-1	646 930,40	6,92	F	Taux fixe à 2.65 %	3,010	80 198,17	18 300,94	-2 523,17	0,00
200505-2 - min237058eur 002	O	819 449,57	A-1	819 450,25	6,92	F	Taux fixe à 2.65 %	3,010	101 583,68	23 181,33	-3 196,04	0,00
200505-3 - min237058eur 003	O	819 449,57	A-1	819 450,25	6,92	F	Taux fixe à 2.65 %	3,010	101 583,68	23 181,33	-3 196,04	0,00
200601 - 30 58185	N	0,00	A-1	1 210 842,29	6,32	F	Taux fixe à 3.49 %	3,480	163 185,46	45 833,34	0,00	7 629,99
200605 - 3241440	N	0,00	A-1	2 711 599,12	7,15	F	Taux fixe à 3.8 %	3,790	319 006,42	110 652,98	0,00	10 017,85
200704 - MIN244426EUR	N	0,00	A-1	2 498 037,53	7,92	V	Euribor 1M-Floor 0 sur Euribor 1M	0,000	253 489,05	0,00	0,00	0,00
200705	N	0,00	A-1	2 349 493,54	7,99	F	Taux fixe à 4.58 %	4,630	237 970,49	116 036,01	0,00	1 195,63
200801 - 3275810	N	0,00	A-1	4 042 134,05	9,04	F	Taux fixe à 4.68 %	4,670	341 665,06	199 223,70	0,00	39 410,81
200803 - 1129850	N	0,00	A-1	1 848 229,75	9,08	V	(Euribor 3M-Floor -0.39 sur Euribor 3M) + 0.39	0,060	174 139,24	1 241,67	0,00	246,43
200804 - 1129854	N	0,00	A-1	2 126 156,69	9,08	V	LEP + 1.04	2,260	166 819,51	50 655,80	0,00	7 977,17
200902	N	0,00	A-1	907 988,36	10,00	F	Taux fixe à 4.3 %	4,290	71 227,16	40 967,96	0,00	0,00
200903 - 090654	N	0,00	A-1	2 500 000,00	9,12	V	TAM(Postfixé) + 0.7	0,300	250 000,00	9 273,53	0,00	6 572,73

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
201101 - 090655	N	0,00	A-1	742 500,00	0,00	V	TAM(Postfixé) + 0.7	0,070	67 500,00	2 730,66	0,00	0,00
201301 - AN096685	N	0,00	A-1	4 038 200,58	13,03	F	Taux fixe à 3.37 %	3,360	238 000,42	141 121,27	0,00	30 241,64
201401 - MIN281747EUR	N	0,00	A-1	737 500,00	14,67	V	Euribor 3M + 1.61	1,270	50 000,00	9 876,87	0,00	745,49
201501 - MON503119EUR	N	0,00	A-1	1 012 244,75	8,42	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	112 289,08	13 315,16	0,00	1 002,97
201502 - MON503118EUR	N	0,00	A-1	672 063,69	0,00	F	Taux fixe à 1.4 %	1,290	48 863,29	9 837,19	0,00	0,00
201503 - 95 77579	N	0,00	A-1	2 517 959,67	14,98	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	144 241,22	48 514,74	0,00	650,47
201601 - MIN502213EUR	N	0,00	A-1	3 376 740,32	16,17	F	Taux fixe à 2.19 %	2,180	171 224,95	76 300,65	0,00	5 957,13
201602 - 9790715	N	0,00	A-1	2 215 230,02	14,07	V	(Euribor 3M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,590	148 692,27	13 573,37	0,00	2 391,22
201603 - 9791056	N	0,00	A-1	1 453 751,61	9,07	V	(Euribor 3M + 0.53)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,540	152 938,51	8 325,60	0,00	1 433,97
201701 - MON514794EUR	N	0,00	A-1	2 707 169,37	13,92	V	(Euribor 3M + 0.65)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,660	130 574,64	18 381,30	0,00	1 466,38
201702 - 9923759	N	0,00	A-1	1 097 174,08	5,40	F	Taux fixe à 0.74 %	0,740	194 737,13	9 020,59	0,00	789,36
201703 - ONE 8935922-8935922-8935927	N	0,00	A-1	3 062 500,00	17,50	F	Taux fixe à 0.75 %	0,760	175 000,00	24 118,09	0,00	63,80
2018 03-MON527058EUR	N	0,00	A-1	1 925 000,00	19,17	F	Taux fixe à 1.47 %	1,490	75 000,00	23 648,63	0,00	2 358,13
2018 04-MIN524161EUR	N	0,00	A-1	2 000 000,00	20,00	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M (Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
201801 - MON520299EUR	N	0,00	A-1	1 396 906,69	13,08	V	(Euribor 12M + 0.21)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,210	67 881,64	3 135,87	0,00	2 713,49
201802 - MIN526942EUR	N	0,00	A-1	3 870 352,55	19,08	F	Taux fixe à 1.48 %	1,470	129 647,45	44 085,92	0,00	9 387,75

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
99010 - 06146760100	N	0,00	A-1	14 187,66	0,01	V	Euribor 3M + 0.15-Floor -0.15 sur Euribor 3M	0,150	56 697,50	74,45	0,00	5,02
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	2 022,22	0,00	0,00
201802 - Tirage EONIA - MIN519137EUR	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.35)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,710	0,00	2 022,22	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					357 142,84	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					357 142,84	0,00	0,00	0,00
201210	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	357 142,84	0,00	0,00	0,00
Total général		2 285 829,00		56 823 543,22					4 846 298,86	1 144 097,06	-8 915,25	139 717,73

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	33	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	56 823 543,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		2 285 830,90					2 285 829,00				0,00	0,00	0,00
swap 200505 - 2617396M	200505-3 - min237058eur 003	819 450,25	01/12/2026	NATIXIS	swap	taux	819 449,57	01/07/2010	01/12/2026	M	0,00	0,00	0,00
swap 200505 - 2617396M	200505-1 - min237058eur 001	646 930,40	01/12/2026	NATIXIS	swap	taux	646 929,86	01/07/2010	01/12/2026	M	0,00	0,00	0,00
swap 200505 - 2617396M	200505-2 - min237058eur 002	819 450,25	01/12/2026	NATIXIS	swap	taux	819 449,57	01/07/2010	01/12/2026	M	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		2 285 830,90					2 285 829,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						877 526,32	61 273,47		
swap 200505 - 2617396M	200505-3 - min237058eur 003	Taux fixe à 2.65 %	2,682	Euribor 1M + 0.03	-0,414	314 585,46	21 966,00	A-1	A-1
swap 200505 - 2617396M	200505-1 - min237058eur 001	Taux fixe à 2.65 %	2,682	Euribor 1M + 0.03	-0,414	248 355,40	17 341,47	A-1	A-1
swap 200505 - 2617396M	200505-2 - min237058eur 002	Taux fixe à 2.65 %	2,682	Euribor 1M + 0.03	-0,414	314 585,46	21 966,00	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						877 526,32	61 273,47		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 609.80 €			1997-01-01
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	204172 - M14 - FONDS DE CONCOURS AUTRES ETS	15	01/01/1997
L	20421 - M14 - SUBV PRIVE BIENS MOB MAT ET ETUDES	5	01/01/1997
L	20422 - M14 - SUBV PRIVE BAT ET INSTAL	5	01/01/1997
L	2051 - M14 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	01/01/1997
L	2121 - M14 - PLANTATION	15	01/01/1997
L	2128 - M14 - AGCMT ET AMNGT AUTRES TERRAINS	25	01/01/1997
L	2135 - M14 - INSTAL AGCMT ET AMNGT CONSTRUCTIONS	20	01/01/1997
L	2152 - M14 - INSTALLATIONS DE VOIRIE	15	01/01/1997
L	2181 - M14 - INSTALL GENERALES ET AGCMT	10	01/01/1997
L	2182 - M14 - MAT TRSPT (VH FONCTION)	2	01/01/1997
L	2182 - M14 - MAT TRSPT (VH 2 ROUES)	5	01/01/1997
L	2182 - M14 - MAT TRSPT (BENNE ORDURES)	8	01/01/1997
L	2182 - M14 - MAT TRSPT (VH LEGERS)	10	01/01/1997
L	2182 - M14 - MAT TRSPT (VH CAMIONS CARS INDUS)	12	01/01/1997
L	2183 - M14 - MATERIEL INFORMATIQUE	5	01/01/1997
L	2183 - M14 - MATERIEL REPROGRAPHIE	7	01/01/1997
L	2184 - M14 - MOBILIER	10	01/01/1997
L	2188 - M14 - AUTRE MATERIEL	10	01/01/1997
L	2188 - M14 - EQUIPEMENTS DES CUISINES	8	01/01/1997

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 204 448,00	4 865 019,75
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 204 143,00	4 864 718,75
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 847 000,00	4 507 575,89
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	357 143,00	357 142,86
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		305,00	301,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	305,00	301,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 865 019,75	6 347 463,72	1 829 157,65	13 041 641,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		11 164 333,67	III 2 351 172,80
Ressources propres externes de l'année (a)		1 939 383,00	250 283,31
10222	FCTVA	1 748 883,00	0,00
10223	TLE	0,00	514,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	216 593,32
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	20 000,00	22 500,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	20 500,00	10 675,99
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		9 224 950,67	2 100 889,49
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	0,00	6 950,40
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	302,99
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	373,33
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	0,00	6 756,04
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	600 000,00	314 723,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	0,00	1 341,68
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	50 277,07
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	1 100 000,00	200 498,45
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	180 849,46
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	2 168,86
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	0,00	441 147,33
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	0,00	649,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	62 149,15
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	0,00	19 793,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	265 598,10
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	191 697,19
28184	<i>Mobilier</i>	0,00	93 811,39
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	1 200 000,00	261 803,05
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	542 201,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 782 749,67	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 351 172,80	10 563 685,65	0,00	2 233 697,49	15 148 555,94

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	13 041 641,12
Ressources propres disponibles	IV	15 148 555,94
Solde	V = IV – II (3)	2 106 914,82

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 08		Intitulé de l'opération : travaux forcés pour tiers Travaux forcés pour tiers				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	20 000,00	0,00	9 180,00	10 820,00	0,00
45 travaux forcés pour tiers (2)	0,00	20 000,00	0,00	9 180,00	10 820,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	20 000,00	0,00	9 180,00	10 820,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00

N° opération : 09		Intitulé de l'opération : FACADES MARIE NOËL				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	56 750,00	0,00	54 023,52	2 726,48	0,00
45 FACADES MARIE NOËL (2)	0,00	56 750,00	0,00	54 023,52	2 726,48	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	56 750,00	0,00	54 023,52	2 726,48	0,00
RECETTES (b)	0,00	56 750,00	0,00	14 024,40	42 725,60	0,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	56 750,00	0,00	14 024,40	42 725,60	0,00

N° opération : 09		Intitulé de l'opération : FACADES MARIE NOËL				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	56 750,00	0,00	14 024,40	42 725,60	0,00

N° opération : 10		Intitulé de l'opération : CHRS HUMANISATION				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	50 000,00	0,00	45 513,66	4 486,34	0,00
45 CHRS HUMANISATION (2)	0,00	50 000,00	0,00	45 513,66	4 486,34	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	50 000,00	0,00	45 513,66	4 486,34	0,00
RECETTES (b)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2019	EQUIPEMENTS DE MANUTENTION POMPES SNAS 2002	0,00	0,00	1
01/01/2019	GESTION CAISSES DE CONTROLE D ACCES ET DES CASIERS (201901-00426)	84 180,20	0,00	6
01/01/2019	SIEGE DE SURVEILLANCE SNAS 2000 (201901-00428)	0,00	0,00	1
01/01/2019	MONOPOMPE SNAS 2001	0,00	0,00	1
01/01/2019	REHAUSSE PORTES BATTANTES SNAS 2001	0,00	0,00	1
01/01/2019	BANC DE MUSCULATION SNAS 1999	0,00	0,00	1
01/01/2019	SNAS Travaux de construction et de gros oeuvre	12 234 222,50	0,00	0
01/01/2019	SNAS Aménagement et agencement	75 826,89	0,00	0
01/01/2019	SNAS Chauffage	5 870,96	0,00	0
08/02/2019	LIAISON FIBRE OPTIQUE QUARTIER SAINT SIMEON	10 340,74	0,00	0
08/02/2019	MACHINE A LETTRAGE MUSEUM	1 858,00	0,00	0
08/02/2019	TABLES POUR MQ RIVE DROITE	1 260,00	0,00	1
08/02/2019	CHAISES + CHARIOTS ET TABLES POUR SCE PRET	2 414,22	0,00	1
08/02/2019	MINERAL PLOMB NATIF SUEDE	120,00	0,00	0
08/02/2019	2 TUBAS THOMANN BR 603 BARITONE HORN CM18001502P	0,00	0,00	0
08/02/2019	PERCUSSIONS ET ACCESSOIRES CM18001302P	0,00	0,00	0
11/02/2019	CHAISES POUR SALLE VAULABELLE	0,00	0,00	1
11/02/2019	5 VELOS ELECTRIQUES + CASQUES	10 199,75	0,00	2
11/02/2019	CARENAGE POUR TRACTEUR AVEC LAMIER	6 600,00	0,00	10
11/02/2019	BALAYEUSE MANUEL POUR DCV	383,04	0,00	1
11/02/2019	ARSENIC NATIF FILON DE ST JACQUES SAINTE MARIE AUX	150,00	0,00	0
11/02/2019	2 DEFIBRILLATEURS SEMI AUTOMATIQUE	3 000,00	0,00	10
11/02/2019	PENDERIE CHAUFFANTE POUR PC NORD ESPACES VERTS	1 979,04	0,00	10
11/02/2019	KIT BARRIERES	20 930,40	0,00	10
12/02/2019	SUBVENTION 2018 DELIBERATION 2017-154 DU 21 12 17	0,00	0,00	5
13/02/2019	COPIEUR COULEUR POUR CCAS	2 812,80	0,00	5
13/02/2019	LAVE VAISSELLE + TABLE INOX + ARMOIRE MQ ST SIMEON	5 188,10	0,00	10
14/02/2019	DEBROUSSAILLEUSE THERMIQUE POUR ESPACES VERTS	630,00	0,00	1
14/02/2019	LOT 2 TONDEUSES THERMIQUES AUTOTRACTEES	2 460,00	0,00	10
15/02/2019	ZZ80601601P PROJET SECTEUR SUD CATHÉDRALE -PRODUIT	10 296,72	0,00	5
15/02/2019	ZZ80011002P MISE EN SERVICE NOUVELLE APPLICATION F	16 511,00	0,00	2
15/02/2019	TABLE A LANGER MURALE POUR MUSEUM	328,50	0,00	1
15/02/2019	CONTREBASSE 1/16 ALOCA CM18001101P	1 800,00	0,00	0
15/02/2019	4 MICRO CHAINE POUR EQUIPEMENT SALLES CM18001601P	399,98	0,00	0
18/02/2019	IN18002401P ECRAN 24"	3 849,60	0,00	5
18/02/2019	ZZ70570501P SELON VOTRE DEVIS N°D16092	4 158,00	0,00	2
19/02/2019	VIPIRATE CRECHE AMELIORATION SURETE ERP ERT	1 657,60	0,00	0
19/02/2019	IN19004801 PC HYBRIDE / PC 2 EN 1 SAMSUNG GALAXY	2 997,00	0,00	5
19/02/2019	FAC. FAC_54593882 DU 31/01/2019	1 871,74	0,00	5
27/02/2019	BALAYEUSE ASPIRATRICE COMPACTE ARTICULEE	0,00	0,00	2
28/02/2019	PERCUSSIONS ET ACCESSOIRES CM18001302P	198,90	0,00	0
28/02/2019	2 TUBAS THOMANN BR 603 BARITONE HORN CM18001502P	796,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
12/03/2019	IN19005401 PC PORTABLE LENOVO V330-151KB1 AX	921,41	0,00	5
12/03/2019	4 ECRANS PHILIPS 24"	962,40	0,00	5
12/03/2019	PANNEAUX DE SIGNALISATION 2019	34 444,80	0,00	15
12/03/2019	BORNES ESCAMOTABLES 2019	16 711,68	0,00	10
13/03/2019	MEUBLE BAS A TIROIRS POUR MQ PIEDALLOUES	382,18	0,00	1
15/03/2019	TABLEAU DE SCOORE POUR LE CENTRE SPORTIF RENE YVES	15 378,00	0,00	10
18/03/2019	7 ECRANS RETRO MURAL ET ACCESS POUR PLUSIEURS ELEM	1 729,70	0,00	10
18/03/2019	MATERIELS MOTRICITE POUR MULTI ACCUEIL ROSOIRS	237,50	0,00	0
22/03/2019	ARCHETS DE CONTREBASSE CARBONE ET BOIS CM18002001P	530,10	0,00	0
04/04/2019	CHAISES POUR SALLE VAULABELLE	1 975,05	0,00	0
09/04/2019	JEUX DE PLEIN AIR POUR DIVERS GROUPES SCOLAIRES	5 000,04	0,00	0
19/04/2019	MISE EN SERVICE NOUVELLE APPLICATION	24 089,75	0,00	0
23/04/2019	PLAN DE TRAVAIL ET CAISSON ESPACE ACCUEIL CARTE D	1 000,00	0,00	10
29/04/2019	LICENCES & MODULES SUPPLÉMENTAIRES RÉG	4 200,00	0,00	2
29/04/2019	LOGICIEL DE GESTION DU CMD	816,30	0,00	0
29/04/2019	LOGICIEL DE GESTION DU CMD	2 448,90	0,00	0
02/05/2019	TABLE EXTERIEURE CRECHE KIELHMANN	959,28	0,00	0
14/05/2019	SUBVENTIONS 2017/DELIBERATION 2016-186 D	6 000,00	0,00	5
14/05/2019	ACQUISITION TERRAIN ESSO RUE DE L'ILE AUX PLAISIRS	23 760,00	0,00	0
14/05/2019	TABLETTE DELL VENUE 11 PRO 7140	659,00	0,00	5
14/05/2019	ECRANS 24"	950,40	0,00	5
16/05/2019	RAMPES ALU PLIABLES ET CHANDELLE	323,87	0,00	0
17/05/2019	SUBVENTION 2019 - DELIB 2019-028 DU 11-04-19	44 008,00	0,00	5
21/05/2019	HAUTBOIS HOWARTH S40C CM18000601P	2 990,00	0,00	0
21/05/2019	SAXOPHONE PETITES MAINS CONN CM18000902P	711,00	0,00	0
21/05/2019	SAXOPHONE SOPRANO COURBE CONN CM18000902P	835,00	0,00	0
28/05/2019	ACQUISITION AUX CHARRONS DN 78- TEIXEIR	1 079,90	0,00	0
28/05/2019	EPSON XP-15000 UNITE RECTO VERSO	746,70	0,00	5
28/05/2019	ACQUISITION HETZ - BEQUILLYS - DS 38 À 40	12 000,00	0,00	0
28/05/2019	1 PC PORTABLE	921,55	0,00	5
05/06/2019	SUBVENTION 2019 - OPAH-RU	4 500,00	0,00	5
05/06/2019	PANNEAUX D AFFICHAGE POUR ELECTIONS EUROPEENNES	5 872,80	0,00	0
05/06/2019	PONT RADIO INFINET	8 693,60	0,00	5
13/06/2019	TABLE A LANGER POUR EQUIPT TERRITOIRE PIEDALL	328,50	0,00	10
13/06/2019	SONO MOBILE POUR ELEMENTAIRE ROSOIRS	199,99	0,00	0
19/06/2019	SUBV 2018 MJC SALLE INFORMATIQUE (201901-00198)	4 962,00	0,00	5
21/06/2019	CHAISES PLIANTES POUR SERVICE DD (201901-00199)	652,92	0,00	10
25/06/2019	SUBVENTIONS 2019 - TOITURES FACADES (201901-00203)	11 703,58	0,00	5
26/06/2019	TABOURET HAUT POUR ECOLE DES BEAUX ARTS (201901-00200)	1 062,72	0,00	10
26/06/2019	LIT ET MATELAS POUR CENTRE DE LOISIRS MAISON DES E (201901-00201)	288,52	0,00	1
26/06/2019	GTS V5 MODULES RESERVATION PLANNING ST (201901-00216)	5 460,00	0,00	2
26/06/2019	HP COLOR LJ PRO M45 (201901-00217)	380,86	0,00	1
27/06/2019	ASPIRATEUR POUR MUSEUM (201901-00212)	94,10	0,00	0
27/06/2019	ASPIRATEURS POUR SERVICE LOGISTIQUE (201901-00213)	470,52	0,00	0
01/07/2019	CHARIOT PLIANT POUR MULTI ACCUEIL DU PONT (201901-00215)	265,79	0,00	0
04/07/2019	DIVERSES ARMOIRES POUR AMENAGEMENT PATRIMOINE BAT (201901-00220)	1 851,00	0,00	10

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
04/07/2019	FAUTEUIL POUR ATELIER MECANIQUE (201901-00221)	237,35	0,00	1
04/07/2019	TABLES PLIANTES POUR DIVERS SERVICES (201901-00222)	228,20	0,00	0
04/07/2019	TABLES PLIANTES EQUIPT DE TERRITOIRE PIEDALLOUES (201901-00223)	809,64	0,00	0
04/07/2019	LAMPES DE BUREAU POUR EQUIPEMENT TERRITOIRE CENTR (201901-00224)	615,12	0,00	10
04/07/2019	FAUTEUIL SOKOA CONTROLE DE GESTION (201901-00225)	237,35	0,00	1
04/07/2019	FAUTEUILS POUR SERVICE DES SPORTS (201901-00226)	949,39	0,00	10
04/07/2019	FAUTEUILS POUR ACCUEIL MAIRIE (201901-00227)	474,70	0,00	1
04/07/2019	ARMOIRES POUR EQUIPEMENT TERRITOIRE PIEDALLOUES (201901-00228)	385,06	0,00	1
04/07/2019	ARMOIRE POUR EQUIPEMENT TERRITOIRE CENTRE VILLE (201901-00229)	809,64	0,00	0
04/07/2019	TABLES PLIANTES POUR BIBLIOTHEQUE JACQUES LACARRIE (201901-00230)	242,89	0,00	0
04/07/2019	MOBILIER POUR GILLES PAVY MUSEE D'HISTOIRE NATUREL (201901-00231)	884,44	0,00	10
04/07/2019	LAMPES ET FAUTEUIL POUR DIRECTION CADRE DE VIE (201901-00232)	483,40	0,00	1
04/07/2019	FAUTEUILS POUR DIRECTION TEMPS DE L ENFANCE (201901-00233)	947,16	0,00	10
04/07/2019	MEUBLE DE CHANGE POUR MATERNELLE HENRI MATISSE (201901-00234)	669,16	0,00	10
04/07/2019	ENSEMBLE LIT + MATELAS POUR MULTI ACCUEIL ROSOIRS (201901-00235)	695,14	0,00	10
04/07/2019	ELECTROMENAGER POUR DIVERS EQUIPEMENTS DE TERRITOI (201901-00238)	1 039,92	0,00	0
04/07/2019	RADIO CD POUR DIVERSES ECOLES (201901-00239)	539,94	0,00	0
04/07/2019	IMPRIMANTE LASER HP COLOR LJ PRO M452 D (201901-00251)	484,04	0,00	1
04/07/2019	BANDE LTO SONY LTO 6 ULTRIUM (201901-00252)	597,84	0,00	5
05/07/2019	ARMEMENT POUR POLICE MUNICIPALE (201901-00240)	7 515,61	0,00	0
08/07/2019	MOBILIER POUR SERVICE VOIRIE (201901-00242)	750,31	0,00	10
09/07/2019	4 VTT POUR POLICE MUNICIPALE (201901-00243)	4 796,00	0,00	0
09/07/2019	VELOS POUR ECOLE MATERNELLE MARIE NOELLE (201901-00244)	160,00	0,00	0
09/07/2019	VELOS ENFANTS ET TRAMPOLINES POUR LES ECOLES (201901-00245)	1 100,00	0,00	0
09/07/2019	LAVE LINGE ET SECHE LINGE PR MULTI ACCUEIL ROSOIRS (201901-00246)	1 630,00	0,00	10
09/07/2019	ELECTROMENAGERS MAIS ENF ET BRICHERES (201901-00247)	1 263,00	0,00	0
09/07/2019	LAVE LINGE + FOUR MAT LABORDE+MIGNOTTES ET RD (201901-00248)	1 021,00	0,00	10
10/07/2019	TRICYCLES POUR MATERNELLES COURBET ET CLAIRIONS (201901-00267)	804,60	0,00	0
10/07/2019	MOBILIER POUR ACCUEILS ADOS MQ ST SIMEON (201901-00268)	0,00	0,00	10
12/07/2019	VESTIAIRES CHAUFFANT PC JARDINIERS (201901-00269)	1 883,94	0,00	10
12/07/2019	PLIEUSE ET COUPEUSE DE PLANS (201901-00270)	2 436,00	0,00	0
12/07/2019	MOBILIER POUR ACCUEILS ADOS MQ ST SIMEON (201901-00271)	0,00	0,00	10
12/07/2019	MATERIEL AUDIO/VIDEO POUR LE MUSEE MICRO FOLIE (201901-00272)	29 905,74	0,00	5
15/07/2019	MONO BLOC VESTIARE ET LAMPE ABBAYE ST GERMAIN (201901-00273)	443,62	0,00	1
15/07/2019	FAUTEUIL ET CAISSON CIMETIERE ST AMATRE (201901-00274)	368,75	0,00	1
15/07/2019	LOGICEL RH (201901-00275)	36 703,32	0,00	2
15/07/2019	ONDULEUR + CARTE SNMP (201901-00276)	1 135,75	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/07/2019	REGRIGERATEUR POUR EQUIPEMENT TERRITOIRE PIEDALLOU (201901-00278)	508,00	0,00	0
19/07/2019	TABLE REFRIGEREE POUR CRECHE KIELHMANN (201901-00279)	1 200,00	0,00	0
25/07/2019	MOBILIERS POUR ACCUEILS ADOS MQ ST SIMEON (201901-00286)	3 161,55	0,00	10
26/07/2019	BARRIERES DE CHANTIER EXTENSIBLE (201901-00288)	825,55	0,00	0
01/08/2019	DECOUPEUR PONCEUR ET ESCABEAU POUR MAINTENANCE BAT (201901-00289)	748,57	0,00	0
01/08/2019	ABRI VELOS AU IESHA (201901-00290)	6 438,61	0,00	0
01/08/2019	POTELETS ET AFFICHAGE A ABBAYE SAINT GERMAIN (201901-00291)	600,00	0,00	0
01/08/2019	MANGE DEBOUT POUR ABBAYE SAINT GERMAIN (201901-00292)	950,40	0,00	0
01/08/2019	VENTILATEURS POUR LES MATERNELLES (201901-00293)	839,88	0,00	0
06/08/2019	MATERIEL SPORTIF	8 127,62	0,00	10
07/08/2019	COLOMBARIUM	9 842,00	0,00	10
13/08/2019	APPAREIL PHOTO HYBRIDE PANASONIC LUMIX GX9 (201901-00294)	899,00	0,00	5
13/08/2019	PC PORTABLE HP ELITEBOOK (201901-00295)	1 512,13	0,00	5
13/08/2019	TABLETTE SAMSUNG GALAXY TAB S4 (201901-00296)	665,16	0,00	5
02/09/2019	ATERIELS POUR DIVERSES ECOLES (201901-00309)	1 725,60	0,00	0
02/09/2019	ECRAN RETRO MURAL POUR ECOLE COLETTE (201901-00310)	297,60	0,00	0
02/09/2019	ROTOFIL ELECTRIQUE + BATTERIE (201901-00311)	1 647,60	0,00	0
02/09/2019	MOTOCULTURES THERMIQUES DCV (201901-00312)	7 400,40	0,00	0
03/09/2019	CHARIOT DOSSIER RABATTABLE POUR SERVICE INFORMATIQ (201901-00313)	102,00	0,00	0
03/09/2019	CONTROLEUR D ETANCHEITE ET OUTILLAGE (201901-00314)	282,16	0,00	0
03/09/2019	RAYONNAGE POUR MUSEE ST GERMAIN (201901-00315)	4 842,02	0,00	0
03/09/2019	MOBILIERS POUR BIBLIOTHEQUE JACQUES LACARRIERE (201901-00316)	3 918,87	0,00	10
03/09/2019	FAUTEUILS POUR CTM (201901-00317)	1 186,74	0,00	10
03/09/2019	PROJET MICROFOLIES : PC / TABLETTE / WIFI (201901-00319)	25 986,37	0,00	0
18/09/2019	IMPRIMANTE ECRAN	1 051,93	0,00	5
20/09/2019	TONDEUSE AUTOPORTEE (201901-00329)	21 948,00	0,00	0
25/09/2019	TRACEUSE A TERRAIN	285,00	0,00	0
07/10/2019	CHARIOT DE PONCAGE ET CENTRALE D ASPIRATION AT CAR	2 508,00	0,00	10
07/10/2019	NACELLE ELEVATRICE THEATRE	9 840,00	0,00	10
07/10/2019	IN19011901 MATERIEL PHOTO : REFLEX/TREPIED/STARBLI	1 503,78	0,00	0
15/10/2019	FG 033 MA UTILITAIRE ELECTRIQUE MASTER FOURGON SCE	51 995,16	0,00	2
15/10/2019	FG 979 LW UTILITAIRE ELECTRIQUE FOURGONNETTE SCE N	16 418,16	0,00	2
18/10/2019	FOURNITURE DE MOBILIER URBAIN	18 032,82	0,00	15
24/10/2019	CHARIOT DOSSIER RABATTABLE PR EQUIPT TERRITOIRE RI	102,00	0,00	0
24/10/2019	PERFORATEUR POUR SERVICE VOIRIE	896,24	0,00	0
24/10/2019	PERFORATEUR POUR SERVICE SIGNALISATION	763,61	0,00	0
25/10/2019	ONDULEUR ET CARTE SNMP	811,20	0,00	0
25/10/2019	INFORMATISATION : MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE	14 612,40	0,00	2
25/10/2019	TELEPHONES SIP	951,19	0,00	0
30/10/2019	FAUTEUILS POUR MUSEUM	720,74	0,00	10
30/10/2019	FAUTEUILS POUR SERVICE FINANCES GESTIONNAIRES	949,39	0,00	10

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/10/2019	MOBILIERS POUR L'AMENAGEMENT DU MUSEE MICRO FOLIE	3 730,72	0,00	10
07/11/2019	CABANES A CHAT	1 548,00	0,00	10
07/11/2019	MATERNELLE BRAZZA MOBILIERS	763,61	0,00	10
07/11/2019	MATERNELLE MIGNOTTES BANC AVEC DOSSIER + BLOC 15 C	719,96	0,00	10
07/11/2019	MATERNELLE RENOIR CHAISES	474,12	0,00	1
07/11/2019	PRIMAIRE LABORDE TABLEAU MURAL	208,73	0,00	1
07/11/2019	CL STE GENEVIEVE TAPIS DE SOL + CHAUFFEUSE	634,68	0,00	10
07/11/2019	MULTI ACCUEIL PONT MOBILIERS	258,14	0,00	1
07/11/2019	ELEMENTAIRE COURBET CHAISES ET TABLES	2 149,73	0,00	10
07/11/2019	MATERNELLE PARIS CHAISES	158,04	0,00	1
14/11/2019	COFFRETS ELECTRIQUES	820,80	0,00	0
19/11/2019	CHARIOTS POUR SERVICE DES ARCHIVES	204,00	0,00	0
21/11/2019	PC HYBRIDE / PC 2 EN 1 SAMSUNG GALAXY	3 644,96	0,00	5
25/11/2019	ELEMENTAIRE DE BRAZZA BACS A LIVRE ET ALBUM	482,63	0,00	1
27/11/2019	IMMEUBLE PIÉDALLOUES - SCI LE CADRAN	0,00	0,00	0
29/11/2019	ACQUISITION SOLUTION DE MESSAGERIE COLLECTIVE	6 175,13	0,00	2
29/11/2019	APPLICATION GESTION DES DOLEANCES	3 768,00	0,00	2
29/11/2019	ONDULEUR + CARTE SNMP	275,84	0,00	5
29/11/2019	IMPRIMANTE A4 HP OFFICEJET PRO 8210	313,92	0,00	5
04/12/2019	ACQUISITION MILLERET - CHARRONS - DN 61	9 536,00	0,00	0
04/12/2019	IN19014101 PC PORTABLE LENOVO V330	1 887,22	0,00	0
04/12/2019	IN19015101 HP LASERJET PRO M454DN + CARE PACK	490,06	0,00	0
05/12/2019	INSTRUMENTS ET MATERIELS DE SONORISATION	2 255,40	0,00	0
09/12/2019	MOULAGES POUR COLLECTION	578,00	0,00	0
09/12/2019	MOBILIERS POUR BIBLIOTHEQUE ST GENEVIEVE	19 999,39	0,00	10
09/12/2019	INSTRUMENTARIUM EVEIL INITIATION	872,70	0,00	0
10/12/2019	OUTILLAGE PNEUMATIQUE POUR ATELIER MECANIQUE	1 024,90	0,00	0
10/12/2019	FOURNITURES MITEL	496,03	0,00	0
10/12/2019	VISITE ABBAYE SAINT-GERMAIN : ANIMATION	29 664,00	0,00	2
11/12/2019	EX PHARMACIE DES PIÉDALLOUES - SCI LE CADRAN	90 000,00	0,00	0
12/12/2019	SUBVENTION MAISON DE SANTE RIVE DROITE	0,00	0,00	0
12/12/2019	PIANO NUMERIQUE YAMAHA YDP 164	981,00	0,00	0
18/12/2019	MATERIELS DE SONORISATION	332,80	0,00	0
19/12/2019	GODET TRAPEZE POUR PELLE GALLMAC DU SERVICE VOIRIE	2 400,00	0,00	0
31/12/2019	SUBVENTION OAH MAISON DE SANTE RIVE DROITE	73 528,00	0,00	0
31/12/2019	Attrib compensation invt SNAS	234 355,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		13 593 928,07	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
03/12/2019	BERLINE 106 IMMATICULEE 6232 RT 89	7 653,40	10	7 653,40	0,00	469,09	469,09
03/12/2019	BERLINE 106 IMMATICULEE 6229 RT 89	7 287,52	10	7 287,52	0,00	633,44	633,44
03/12/2019	BERLINE TYPE PEUGEOT 106 IMMAT 9147 SE 89	6 787,04	10	6 787,04	0,00	517,88	517,88
03/12/2019	VEHICULE UTILITAIRE BERLINGO 5690 RX 89	11 269,64	12	11 269,64	0,00	659,98	659,98
03/12/2019	BERLINGO CHASSIS 65489234 IMMA 5724 SA 89	10 903,28	12	10 903,28	0,00	402,32	402,32
03/12/2019	BERLINGO CHASSIS 65488518 IMMA 5373 SA 89	10 903,28	12	10 903,28	0,00	787,52	787,52
03/12/2019	PEUGEOT 106 IMMAT.8069 SC 89 E	7 049,24	10	7 049,24	0,00	616,32	616,32
03/12/2019	PEUGEOT 106 3P OPEN 8932 RZ-89	6 930,33	10	6 930,33	0,00	538,42	538,42
03/12/2019	8053 SL 89 BERLINGO GPL SCE DE	11 768,34	10	11 768,34	0,00	585,50	585,50
03/12/2019	8052 SL 89 BERLINGO GPL SCE HY	11 768,34	10	11 768,34	0,00	1 258,32	1 258,32
04/12/2019	Billard pr MQ Rive Droite	1 235,05	10	1 111,59	123,46	231,12	107,66
06/12/2019	autolav+brosses+plateau CSHA	7 225,36	7	7 225,36	0,00	222,56	222,56
06/12/2019	1 CHARIOT DE TRANSPORT	128,96	1	128,96	0,00	11,20	11,20
06/12/2019	TABLES PLIANTES	1 019,98	1	1 019,98	0,00	160,00	160,00
06/12/2019	STRUCTURE DE MOTRICITE-CRECHE	8 106,27	1	8 106,27	0,00	428,00	428,00
06/12/2019	ARMOIRE FORTE B904 - ARCHIVES	1 505,21	10	1 505,21	0,00	220,85	220,85
11/12/2019	MATERIELS ELECTRIQUES	3 024,39	5	3 024,39	0,00	200,30	200,30
11/12/2019	LOT DE 8 PROJECTEURS AVEC CROC	2 027,45	1	2 027,45	0,00	10,27	10,27
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (1 794,00	12	1 794,00	0,00	251,92	251,92
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (1 076,40	12	1 076,40	0,00	151,15	151,15
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (5 023,20	12	5 023,20	0,00	705,47	705,47
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (3 229,20	12	3 229,20	0,00	453,46	453,46
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (436,54	1	436,54	0,00	61,30	61,30
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (2 332,20	12	2 332,20	0,00	327,50	327,50
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (2 750,80	12	2 750,80	0,00	386,28	386,28
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (3 528,20	12	3 528,20	0,00	495,45	495,45
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (621,92	12	621,92	0,00	87,33	87,33
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (897,00	12	897,00	0,00	125,96	125,96
11/12/2019	KIOSQUE A MUSIQUE DEMONTABLE (4 485,00	12	4 485,00	0,00	629,81	629,81
12/12/2019	BIBLIOTHEQUE	6 724,34	10	6 724,34	0,00	299,60	299,60
12/12/2019	3 CHAISES DACTYLO	482,27	1	482,27	0,00	15,41	15,41

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
12/12/2019	2 LAVE MAINS ET 1 PLATEAU EN I	926,62	1	926,62	0,00	131,82	131,82
12/12/2019	CHARIOT SUR ROULETTES	364,76	1	364,76	0,00	70,15	70,15
12/12/2019	18 CHAISES COQUE MORGANE	284,81	1	284,81	0,00	12,84	12,84
12/12/2019	TABLE RONDE ET QUATRE CHAISES	212,41	1	212,41	0,00	13,70	13,70
12/12/2019	TABLE RONDE	215,79	1	215,79	0,00	5,14	5,14
12/12/2019	CUISINIERE MIXTE	652,68	1	652,68	0,00	116,42	116,42
12/12/2019	LOT DE 6 TABLES PLIANTES	1 061,59	1	1 061,59	0,00	135,25	135,25
12/12/2019	TABLES PLIANTES	1 202,67	1	1 202,67	0,00	30,00	30,00
12/12/2019	MACHINE A CAFE	3 603,53	5	3 603,53	0,00	513,11	513,11
12/12/2019	TABLE ROULETTES	128,96	1	128,96	0,00	10,27	10,27
12/12/2019	LOT DE 2 CHAISES 468776	167,39	1	167,39	0,00	25,68	25,68
12/12/2019	TABLE INOX ADOSSEE	580,06	1	580,06	0,00	149,80	149,80
12/12/2019	MEUBLE AUDIOVISUEL	614,06	10	614,06	0,00	11,98	11,98
12/12/2019	BILLARD AMERICAIN AVEC CANNES [P]	984,21	10	984,21	0,00	38,52	38,52
12/12/2019	LOT DE 2 ENCEINTES YAMAHA S112	613,34	1	613,34	0,00	30,00	30,00
12/12/2019	LOT DE 2 PIEDS POUR ENCEINTE	272,53	1	272,53	0,00	13,66	13,66
12/12/2019	PLONGE INOX 2 BACS 1600X700 CO	1 057,51	8	1 057,51	0,00	251,66	251,66
12/12/2019	LAVE VAISSELLE	8 420,86	8	8 420,86	0,00	684,80	684,80
12/12/2019	MEUBLE OUVERT+SEPARATION-C.LOI	535,09	1	535,09	0,00	8,56	8,56
12/12/2019	FOURNITURE ET POSE D'UN BRAS D	3 280,72	10	3 280,72	0,00	92,45	92,45
12/12/2019	4 TABLES SATURNE	343,62	1	343,62	0,00	18,83	18,83
12/12/2019	2 TABLES OCTOGONALES	318,41	1	318,41	0,00	10,27	10,27
12/12/2019	CONTENEURS	4 899,80	10	4 899,80	0,00	565,82	565,82
12/12/2019	2 CHAISES PLASTIQUES	104,27	1	104,27	0,00	14,55	14,55
12/12/2019	ARMOIRE POSITIVE	4 334,86	10	4 334,86	0,00	283,34	283,34
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
20/12/2019	1 SERVEUR POUR STADE NAUTIQUE	1 575,85	5	1 575,85	0,00	0,00	0,00
21/12/2019	complt agrafes photocopier SN	436,54	7	374,16	62,38	62,38	0,00
21/12/2019	TPE POUR S.N.A.S	1 008,00	10	504,00	504,00	504,00	0,00
31/12/2019	Photocopieur Stade Nautique	1 981,47	7	1 698,42	283,05	283,05	0,00
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
10/07/2019	pompe submersible KSB	978,33	10	978,33	0,00	0,00	0,00
10/07/2019	autolaveuse	1 734,20	5	1 734,20	0,00	0,00	0,00
10/07/2019	pompe submersible KSB	978,33	10	978,33	0,00	0,00	0,00
10/07/2019	parasols pour stade nautique	11 661,00	10	10 494,90	1 166,10	1 166,10	0,00
10/07/2019	sèche cheveux REZ	939,23	10	845,28	93,95	93,95	0,00
10/07/2019	Plastifieuse Stade nautique	215,46	1	215,46	0,00	0,00	0,00
10/07/2019	serveur pour stade nautique	2 990,00	5	2 990,00	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	échelle télescopique	333,68	1	333,68	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	but de water polo gonflable	1 376,36	10	1 376,36	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	madriers sapin	720,40	10	720,40	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	Tels sans fil duo stade naut.m	79,90	1	79,90	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	pompe submersible	948,43	10	948,43	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	pompe submersible KSB	724,78	10	724,78	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	kit de tablettes	1 498,53	10	1 498,53	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	trieuse de monnaie électrique	1 207,96	10	1 207,96	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
11/07/2019	assise douche et accoudoir	1 620,27	10	1 620,27	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	lecteur double CD...	1 947,15	5	1 947,15	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	jeux d'eau pour stade nautique	983,17	10	983,17	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	imprimante caisse epson	2 619,24	5	2 619,24	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	pont flottant	598,50	1	598,50	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	talky walky motorola	1 477,30	1	1 477,30	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	10 bains de soleil (101522)	1 530,88	10	0,00	1 530,88	0,00	-1 530,88
11/07/2019	Pompe submersible KSB	1 016,60	0	0,00	1 016,60	1 016,60	0,00
11/07/2019	caméra sportive étanche	335,90	0	0,00	335,90	335,90	0,00
11/07/2019	paire de but de handball	949,05	0	0,00	949,05	949,05	0,00
11/07/2019	ALARME AU STADE NAUTIQUE	6 464,84	5	6 464,84	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	ANALYSEUR STADE NAUTIQUE	2 659,07	10	2 659,07	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	POMPE SUBMERSIBLE STADE NAUTIQ	1 023,78	5	1 023,78	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	PACK LIBERTY PHB 4500WR1	3 963,67	5	3 963,67	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	POMPE MULTI CELLULAIRE 'GUINAR	526,24	1	526,24	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	ALIMRNTATION REDRESSE, FILTRE	370,71	1	370,71	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	POMPE SUBMERSIBLE	1 023,78	5	1 023,78	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	LIGNE BRISE VAGUE	700,07	5	700,07	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	ONDULEUR REDRESSEUR	2 356,12	5	2 356,12	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	1 AUTOLAVEUSE TYPE SWINGO AVEC	5 164,59	5	5 164,59	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	ENROULEUR AVEC CHARIOT STADE N	2 719,68	10	2 719,68	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	LIGNES BRISE-VAGUES STADE NAUT	3 500,33	10	3 500,33	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	POMPE SUBMERSIBLE STADE NAUTIQ	1 065,64	10	1 065,64	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	PERCEUSE AVEC ACCESSOIRES STAD	487,97	1	487,97	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	FAUTEUIL AUTONOME INOX AVEC RE	1 615,39	10	1 615,39	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	ROBOT MARINER COMACT 600	17 936,75	5	17 936,75	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	MONOBROSSE TASKI PERLON 43 cm	1 797,28	10	1 797,28	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	2 pompes submersibles	1 389,75	5	1 389,75	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	pompe aspirante	1 668,42	5	1 668,42	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	Borne d'information pr SN	1 497,39	5	1 497,39	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	bracelets badges	16 702,14	10	16 702,14	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	bracelets badges	15 906,80	10	15 906,80	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	Rouleaux caillebotis St Nautiq	3 157,44	10	3 157,44	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	Pompes Stade Nautique	1 478,26	10	1 478,26	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	borne informatique	3 887,00	20	2 526,55	1 360,45	1 360,45	0,00
11/07/2019	nettoyeur hte pression	1 755,91	5	1 755,91	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	réfrigérateur stade nautique	453,28	1	453,28	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	2 écrans retro proj stade naut	3 503,08	5	3 503,08	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	bracelets+ adaptaeurs materiel	112 574,70	10	112 574,70	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	caillebotis stade nautique	2 951,73	10	2 951,73	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	Revêt résine/borne St Nautique	895,80	10	895,80	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	bracelets badges	15 906,80	10	15 906,80	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	pompe de filtration piscine KS	973,54	10	973,54	0,00	0,00	0,00
11/07/2019	pompe submersible KSB	827,63	10	827,63	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		468 526,79					13 528,01

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	542 201,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	15 192,35
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	133,46

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					457 347,05	0,00											591,78	42 142,63
CH AUXERRE	1989	P	EQUIP SCE GYNECOLOGIE	DEXIA CL	457 347,05	0,00	0,00	A	V	Moyenne TME sur 6M + 0.6	8,730	V	Moyenne TME sur 6M + 0.6	1,400	A-1	EUR	591,78	42 142,63
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 735 000,00	648 441,89											11 282,62	150 259,38
A.J.A.OMNISPORTS	2005	P	Couverture de deux courts de tennis	SG	35 000,00	2 284,86	0,74	M	F	Taux fixe à 4.9 %	5,010	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1	EUR	78,22	2 993,77
OGEK SAINT JOSEPH*	2012	P	Construction école Ste Thérèse	CREDIT AGRICOLE	500 000,00	247 523,75	5,20	M	F	Taux fixe à 2.35 %	2,380	F	Taux fixe à 2.35 %	2,340	A-1	EUR	6 376,15	43 785,47
OGEK SAINT JOSEPH*	2011	P	Construction école Ste Thérèse	CE	700 000,00	393 904,60	7,85	M	F	Taux fixe à 3.25 %	3,300	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	A-1	EUR	3 359,52	48 005,71
SA CLINIQUE PAUL BERT	2005	P	Reprise gestion polyclinique Ste Marguerite	BP BFC	500 000,00	4 728,68	0,01	M	F	Taux fixe à 4.2 %	4,280	F	Taux fixe à 4.2 %	4,210	A-1	EUR	1 468,73	55 474,43
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					128 651 979,77	97 886 257,17											1 736 584,28	3 872 563,22
DOMANYS	2013	P	Construction d'une résidence étudiante	CDC	1 965 263,58	1 761 187,03	33,67	A	V	Livret A + 1.16	2,410	V	Livret A + 1.16	1,900	A-1	EUR	34 337,08	36 565,93
DOMANYS	2013	P	Construction d'une résidence étudiante	CDC	193 121,55	172 641,33	33,67	A	V	Livret A + 1.05	2,300	V	Livret A + 1.05	1,800	A-1	EUR	3 173,42	3 659,72
DOMANYS	2014	P	Opération Denfert-Rochereau (61 PLS)	CDC	359 250,00	329 500,76	34,25	A	V	Livret A + 1.04	2,290	V	Livret A + 1.04	1,790	A-1	EUR	6 018,25	6 714,29

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DOMANYS	2014	P	Opération de la Maladière (40 PLUS)	CDC	187 250,00	170 241,44	34,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 349,28	3 779,45
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	18A-STGU-STE GENEV.CHGT USAGE	CDC	107 046,00	8 219,92	0,33	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	163,58	8 138,53
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	23A-ZC20-REHA 116 LOGTS ST SIMEON	CDC	485 504,00	37 598,30	0,58	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	748,24	37 226,04
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	18A-SGU2-STE GENEV.CHGT USAGE	CDC	83 600,00	6 474,15	0,58	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	128,84	6 410,03
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	13A-EGR4-REHA 112 LOGTS EGRISSELLES	CDC	136 506,00	45 121,80	5,58	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	527,86	7 664,00
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	18A-SG01-SGE1-STE GENEV.REHA 278 LGTS	CDC	309 673,00	17 598,04	0,58	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	350,22	17 423,79
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	84C-BRI3-BRICHERES CONST 40 ANRU	CDC	2 040 600,00	1 440 103,25	20,92	A	V	Livret A + 0.5	2,500	V	Livret A + 0.5	1,250	A-1	EUR	18 746,90	59 648,70
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	84C-BRI3-BRICHERES CONST 40 ANRU	CDC	596 000,00	501 342,88	35,92	A	V	Livret A + 0.5	2,500	V	Livret A + 0.5	0,430	A-1	EUR	1 833,82	10 975,23
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	23A-ZC19 REHA 112 LOGTS	CDC	31 587,00	2 499,80	0,75	A	V	Livret A + 0.5	2,500	V	Livret A + 0.5	1,250	A-1	EUR	62,11	2 468,93
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2006	P	84C-BRI5-BRICHERES 30 PLUS CD	CDC	2 327 300,00	1 685 196,67	21,75	A	V	Livret A + 0.65	3,400	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	24 503,15	65 028,45
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2006	P	84C-BRI5-BRICHERES PRU FONCIER	CDC	358 000,00	302 573,06	36,75	A	V	Livret A + 0.65	3,400	V	Livret A + 0.65	1,100	A-1	EUR	3 126,31	6 210,59
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2006	P	18A-SGM2-STE GENEVIEVE REHA 205 LGTS	CDC	44 906,00	6 470,92	1,75	A	V	Livret A + 0.65	3,400	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	136,30	3 265,09
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2006	P	84C-BRI4-BRICHERES 40 PLUS CD	CDC	3 172 900,00	2 297 495,21	21,75	A	V	Livret A + 0.65	3,400	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	33 406,11	88 655,85

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2006	P	84C-BRI4-BRICH.2E TR PRU FONCIER	CDC	381 000,00	322 012,12	36,75	A	V	Livret A + 0.65	3,400	V	Livret A + 0.65	1,100	A-1	EUR	3 327,16	6 609,60
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	90C-GRA1-AVE GRATTERY-CONST 40 LOGTS	CDC	1 889 000,00	1 439 362,78	23,08	A	V	Livret A + 0.65	3,650	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	20 882,84	50 173,60
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	90C-GRA1-AVE DE GRATTERY-CONST 40 LOGTS	CDC	258 000,00	222 079,43	38,08	A	V	Livret A + 0.65	3,650	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	3 172,07	4 259,72
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	89C-NOU1-CONST 20 LGTS CHARGE.FONC PREFI	CDC	247 694,73	219 581,25	40,17	A	V	Livret A + 0.8	2,050	V	Livret A + 0.8	1,550	A-1	EUR	3 515,02	3 813,86
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	89C-NOU1-LA NOUE CONST 23 LOGTS PREFI	CDC	31 921,19	27 358,66	40,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	155,84	593,43
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	89C-NOU1-LA NOUE CONST 23 LOGTS PREFI	CDC	191 424,15	155 229,19	30,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	890,52	4 581,16
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	10C-BR60-1401-BRICHES 140 REHA	CDC	254 000,00	126 103,70	8,58	A	V	Livret A + 0.45	3,950	V	Livret A + 0.45	1,200	A-1	EUR	1 671,57	13 194,01
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	84C-BRI6-BRICH.CONST 9 LOGTS PREFI	CDC	645 536,82	536 180,38	30,17	A	V	Livret A + 0.45	1,700	V	Livret A + 0.45	1,200	A-1	EUR	6 696,68	14 209,94
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	84C-BRI6-BRICH. CONST 9 LOGTS PREFI	CDC	62 934,33	55 176,73	40,17	A	V	Livret A + 0.45	1,700	V	Livret A + 0.45	1,200	A-1	EUR	684,44	1 037,20
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	90C-GRA2-CONST 18 LOGTS PREFI	CDC	195 020,40	157 531,13	30,08	A	V	Livret A + (-0.3)	0,950	V	Livret A + (-0.3)	0,450	A-1	EUR	750,40	4 725,58
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2007	P	AVENANT REAMENAGT 119436(2)	CDC	2 319 952,21	1 474 630,10	12,10	A	V	Livret A + 0.4	3,400	V	Livret A + 0.4	1,200	A-1	EUR	21 425,64	77 564,62
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2007	P	AVENANT REAMENAGT 119436	CDC	17 087 727,17	13 149 591,99	21,00	A	V	Livret A + 1.2	4,200	V	Livret A + 1.2	2,020	A-1	EUR	285 996,90	312 967,55
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	Réaménagement emprunts compactés	CDC	2 935 586,57	2 306 373,96	16,01	A	V	Livret A + 0.6	3,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	32 440,85	96 651,93

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	Reamenagement emprunts compactés	CDC	4 368 289,00	3 755 261,23	19,01	A	V	Livret A + 1.15	4,150	V	Livret A + 1.15	1,890	A-1	EUR	73 526,94	114 577,98
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2007	P	Réaménagement emprunts compactés	CDC	407 451,28	74 560,06	1,76	S	V	Inflation Livret A + 2.35	1,910	V	Inflation Livret A + 2.35	3,730	A-1	EUR	3 919,11	34 580,98
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2007	P	Réaménagement emprunts compactés	CDC	4 452 454,21	2 831 703,74	11,93	S	V	Inflation Livret A + 2.35	1,910	V	Inflation Livret A + 2.35	3,820	A-1	EUR	114 828,98	163 803,98
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	Réaménagement emprunts compactés	CDC	86 868,52	60 148,46	13,26	S	V	Inflation Livret A + 2.35	1,910	V	Inflation Livret A + 2.35	4,080	A-1	EUR	2 613,51	3 003,13
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2009	P	77A-FJT2-FJTEUSES REHA 106 LOGTS	CDC	502 000,00	327 481,41	14,00	A	V	Livret A + 0.25	4,250	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	3 476,24	20 142,96
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	71C-TUR1-CONST 20 LGTS CHARGE.FONC PREFI	CDC	142 878,09	125 874,22	40,17	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 755,89	2 287,71
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	90C-GRA2-CHARGE FONCIERE PREFI	CDC	347 061,61	305 757,94	40,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 265,18	5 557,03
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	90C-GRA2-CONST 3/18 LOGTS PREFI	CDC	174 254,25	138 505,76	30,33	A	V	Livret A + (-0.7)	0,550	V	Livret A + (-0.7)	0,050	A-1	EUR	72,37	4 432,29
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	90C-GRA2-CONST 3/18 LOGTS PREFI	CDC	68 216,98	57 343,14	40,33	A	V	Livret A + (-0.7)	0,550	V	Livret A + (-0.7)	0,050	A-1	EUR	29,74	1 383,99
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	84C-BRI3-BRICHERES CONST 40 ANRU	CDC	136 000,00	109 315,18	25,00	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	1 129,81	3 665,72
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	84C-BRI4-BRICHERES 40 PLUS CD	CDC	200 000,00	160 757,61	25,00	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	1 661,48	5 390,78
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	84C-BRI5-BRICHERES 30 PLUS CD	CDC	215 000,00	172 814,44	25,00	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	1 786,10	5 795,07
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	BRA1-LOC-L.BRAILLE PREFI CONST 19 LGTS	CDC	1 083 996,26	954 070,82	32,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,340	A-1	EUR	13 064,48	22 831,18

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	BRA1-LOC-L.BRAILLE PREFI CONST 19 LGTS	CDC	271 563,92	248 790,70	42,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,340	A-1	EUR	3 382,32	4 248,61
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	BRA1-LOC-L.BRAILLE PREFI CONST 5 LGTS	CDC	383 575,35	329 747,55	32,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 847,32	9 090,34
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	BRA1-LOC-L.BRAILLE PREFI CONST 5 LGTS	CDC	55 082,62	49 342,06	42,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	274,45	1 014,70
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	BRA1-LOC-L.BRAILLE PREFI CONST 24 LGTS	CDC	247 353,11	211 974,95	32,25	A	V	Livret A + (-0.3)	1,950	V	Livret A + (-0.3)	0,450	A-1	EUR	972,15	5 946,00
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	99C-ROM1--VOIE ROMAINE PREFI CONST 18 LGTS	CDC	1 023 157,53	900 524,09	32,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,340	A-1	EUR	12 331,24	21 549,79
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	99C-ROM1--VOIE ROMAINE PREFI CONST 18LGTS	CDC	243 037,42	222 656,44	42,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,340	A-1	EUR	3 027,02	3 802,31
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	99C-ROM1--VOIE ROMAINE PREFI CONST 4 LGTS	CDC	224 024,91	192 587,09	32,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 078,91	5 309,16
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	99C-ROM1--VOIE ROMAINE PREFI CONST 4 LGTS	CDC	50 005,56	44 794,11	42,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	249,15	921,18
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	99C-ROM1--VOIE ROMAINE PREFI CONST 22 LGTS	CDC	223 023,60	191 125,23	32,25	A	V	Livret A + (-0.3)	1,950	V	Livret A + (-0.3)	0,450	A-1	EUR	876,53	5 361,15
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	94C-VEEN-CONST 27 LOGTS PREFI	CDC	1 992 186,92	1 674 445,52	22,25	A	V	Livret A + 1.13	3,380	V	Livret A + 1.13	1,870	A-1	EUR	32 032,79	57 687,52
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	94C-VEEN-CONST 27 LOGTS PREFI	CDC	465 951,60	437 595,97	42,25	A	V	Livret A + 1.13	3,380	V	Livret A + 1.13	1,870	A-1	EUR	8 217,76	6 552,46
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	94C-VEEN-CONST 27 LOGTS PREFI	CDC	187 042,28	166 375,58	32,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,340	A-1	EUR	2 261,89	3 974,93
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2011	P	AVENANT REAMENAGT 119438	CDC	114 300,00	105 202,81	31,00	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 462,53	1 512,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2011	P	77A-FJT2-FJTEUSES REHA 106 LOGTS	CDC	53 790,00	39 214,48	16,75	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	556,94	2 040,08
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	90C-GRA1-AVE GRATTERY-CONST 20 LOGTS	CDC	1 082 802,00	940 505,99	32,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	13 000,67	22 506,57
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	90C-GRA1-AVE GRATTERY-CH.FONCIERE	CDC	312 163,00	282 169,59	42,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 874,34	4 818,62
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	18A-SGE2-SGE4-REHA	CDC	1 580 926,00	1 085 608,55	12,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	15 680,78	75 930,65
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2011	P	COMPACTAGE 119432-01/06/2012	CDC	1 342 295,81	991 592,08	12,54	A	V	Livret A + 1.2	3,450	V	Livret A + 1.2	2,000	A-1	EUR	20 869,03	52 157,12
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	COMPACTAGE 119433-01/06/2012	CDC	3 944 328,28	3 720 543,93	32,42	A	V	Livret A + 0.67	2,920	V	Livret A + 0.67	1,420	A-1	EUR	53 522,61	48 653,85
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2011	P	COMPACTAGE 119434-01/06/2012	CDC	2 859 117,40	706 738,25	1,67	A	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	F	Taux fixe à 3.39 %	3,380	A-1	EUR	34 996,67	325 612,03
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2013	P	94C-VEEN-PL.VEENS VEFA 15 LGTS	CDC	688 110,00	608 685,61	33,67	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	8 406,74	14 036,11
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2013	P	94C-VEEN-PL.VEENS VEFA 15 LGTS	CDC	112 390,00	102 816,65	43,67	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 411,02	1 703,33
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2013	P	98C-PLC1-PL CENTRALE CONST 31 LOGTS	CDC	2 215 062,00	1 959 390,79	33,67	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	27 061,75	45 182,95
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2013	P	98C-PLC1-PL.CENTRALE CONST 31 LOGTS	CDC	45 138,00	41 293,17	43,67	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	566,69	684,09
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1980	P		C. P. Hlm	4 512,49	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	F	Taux fixe à 2.95 %	2,970	A-1	EUR	5,70	193,17

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Réhabilitation de 284 logements situés allées Roncelin, Heurtebise et Beschereau à Auxerre	CDC	1 142 342,00	946 496,94	19,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	13 331,03	40 986,63
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1994	P	HAMEAU COTEAU II CIL	C.I.L.	167 693,92	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 3 %	3,000	F	Taux fixe à 3 %	2,940	A-1	EUR	355,13	11 837,65
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1994	P	VAUBAN I EMPRT CIL	C.I.L.	292 702,11	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 3 %	3,000	F	Taux fixe à 3 %	2,940	A-1	EUR	573,03	19 101,10
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1994	P	VAUBAN II EMPRT CIL	C.I.L.	156 260,24	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 3 %	3,000	F	Taux fixe à 3 %	2,940	A-1	EUR	305,92	10 197,22
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1993	P	JEAN JAURES 2ø TRANCHE	C.I.L.	190 256,37	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 3 %	3,000	F	Taux fixe à 3 %	2,940	A-1	EUR	402,91	13 430,42
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1993	P	JEAN JAURES 1ø TR. CIL	C.I.L.	39 331,85	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 3 %	3,000	F	Taux fixe à 3 %	2,940	A-1	EUR	83,29	2 776,44
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1993	P	HAMEAUX DU COTEAU I CIL	C.I.L.	45 734,71	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 3 %	3,000	F	Taux fixe à 3 %	2,940	A-1	EUR	96,85	3 228,49
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1994	P	HAMEAUX DU COTEAU II CIL	C.I.L.	170 742,90	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 3 %	3,000	F	Taux fixe à 3 %	3,000	A-1	EUR	312,05	10 401,58
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1994	P	RESIDENCE JEMMAPES CIL	C.I.L.	211 141,89	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 3 %	3,000	F	Taux fixe à 3 %	3,030	A-1	EUR	385,88	12 862,72
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1998	P	LES MIGNOTTES V 20 LOGTS PLA	C.I.L.	152 449,02	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1	EUR	182,81	9 140,50
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1999	P	HAMEAU DU COTEAU VI	C.I.L.	48 783,69	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1	EUR	58,50	2 924,94
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2000	P	ACQUIS AMELIOR 8 LOGTS CITE GOURE	C.I.L.	33 081,44	1 983,52	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1	EUR	78,56	1 944,59

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2000	P	RESID EPERON 36 LOGEMENTS	C.I.L.	123 331,25	7 394,60	0,41	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1	EUR	292,88	7 249,65
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Réhabilitation énergétique de 48 logements – Résidence Jean-Jaurès à Auxerre	CDC	124 314,00	103 001,42	19,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 450,73	4 460,32
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 53 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	3 000 691,00	2 715 547,62	34,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	37 475,20	60 392,95
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 53 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	1 023 400,00	951 737,28	44,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	13 055,05	15 303,55
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 53 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	166 347,00	147 989,71	34,33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	834,98	3 824,90
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 53 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	41 300,00	37 783,90	44,33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	211,87	738,25
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 12 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	602 407,00	545 162,72	34,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	7 523,37	12 124,26
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 12 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	238 500,00	221 799,24	44,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 042,44	3 566,44
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 12 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	202 882,00	180 492,88	34,33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 018,37	4 664,97
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 12 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	44 500,00	40 711,47	44,33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	228,29	795,45
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 164 logements – Quartier Sainte-Geneviève à Auxerre	CDC	422 810,00	350 322,70	19,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 934,15	15 170,21
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2000	P	ST-SIMEON 140 LOGEMENTS	C.I.L.	70 279,00	4 032,97	0,82	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	120,09	3 973,36
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2001	P	REHABILITAT. 84 LOGTS ST SIMEON	C.I.L.	381 122,54	43 418,27	1,83	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	969,71	21 229,05

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2001	P	RESDC E LEON PEIGNE 4 LOGTS	C.I.L.	7 470,00	3 708,34	13,90	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	59,17	236,47
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2002	P	BAT. AVENUE DE LA TURGOTINE	C.I.L.	38 112,00	13 769,80	7,72	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	230,68	1 608,74
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2002	P	4 LOGTS RUE DES PRES COULONS	C.I.L.	21 960,00	7 934,09	7,72	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	132,92	926,96
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 29 logements – Les Images à Auxerre	CDC	2 056 212,00	1 860 818,58	34,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	25 679,74	41 384,04
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 29 logements – Les Images à Auxerre	CDC	265 000,00	246 443,60	44,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 380,49	3 962,71
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 28 logements – Résidence des Carrières à Auxerre	CDC	1 987 320,00	1 798 473,11	34,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	24 819,35	39 997,50
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 28 logements – Résidence des Carrières à Auxerre	CDC	640 000,00	595 184,53	44,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	8 164,19	9 570,33
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 15 logements – Résidence des Carrières à Auxerre	CDC	863 338,00	781 298,51	34,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	10 782,10	17 375,85
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 15 logements – Résidence des Carrières à Auxerre	CDC	304 000,00	282 712,64	44,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 877,99	4 545,91
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2003	P	RUE HUBERT FABUREAU 20 LGTS	C.I.L.	224 700,00	90 668,22	8,78	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	1 500,19	9 344,61
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2003	P	RUE DE L'ALOUETTE 7 LGTS	C.I.L.	86 000,00	34 701,70	8,78	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	574,17	3 576,49
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2004	P	10 logts rue Camille Desmoulins	C.I.L.	108 000,00	52 495,27	9,08	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	852,82	4 359,63
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2004	P		CE	850 000,00	0,00	0,00	A	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	A-1	EUR	2 931,28	73 465,21

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2004	P	32 logts Résidence Jeanna Hérold	C.I.L.	196 800,00	95 658,02	10,08	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	1 554,03	7 944,22
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2004	P	1ère tranche BRICHERES	C.I.L.	502 700,00	244 345,91	10,08	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	3 969,58	20 292,47
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Réhabilitation de 98 logements quartier des Rosoirs à Auxerre	CDC	219 649,00	181 601,26	19,92	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 557,78	7 863,97
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Réhabilitation de 56 logements quartier Saint Siméon à Auxerre	CDC	61 580,00	50 913,09	19,92	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	717,09	2 204,71
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	90 000,00	81 954,99	35,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	462,05	2 053,53
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	57 500,00	52 360,13	35,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	295,20	1 311,98
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	C		CREDIT COOPERATIF	2 000 000,00	1 333 333,40	9,85	T	F	Taux fixe à 3.3 %	3,340	F	Taux fixe à 3.3 %	3,290	A-1	EUR	46 750,00	133 333,32
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	C		CIC EST	532 750,00	392 903,02	14,62	T	F	Taux fixe à 3.4 %	3,440	F	Taux fixe à 3.4 %	3,390	A-1	EUR	13 924,75	26 637,52
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	C		CREDIT COOPERATIF	498 732,30	374 049,18	11,08	T	F	Taux fixe à 2.6 %	2,630	F	Taux fixe à 2.6 %	2,590	A-1	EUR	10 265,57	33 248,83
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	2 654 199,00	2 450 595,05	35,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	33 793,20	52 604,62
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	460 000,00	433 870,57	45,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	5 948,71	6 774,60
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	116 416,00	106 009,68	35,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	597,66	2 656,26
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	229 800,00	213 881,30	45,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 198,77	4 076,48

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	284 065,00	267 929,21	45,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 673,52	4 183,54
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	91 126,50	82 980,78	35,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	467,83	2 079,23
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	34 338,75	31 960,03	45,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	179,13	609,14
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	43 556,25	41 082,11	45,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	563,27	641,47
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	264 792,00	244 479,77	35,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 371,33	5 248,02
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	4 569 081,00	4 218 586,19	35,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	58 173,43	90 556,43
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	524 000,00	494 235,16	45,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	6 776,36	7 717,15
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	1 243 716,00	1 102 527,75	21,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,500	A-1	EUR	5 749,13	47 297,67
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	895 499,00	843 711,82	36,08	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	11 626,28	17 494,39
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	106 660,00	102 076,26	46,08	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 398,93	1 548,45
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	1 527 360,00	1 439 031,95	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	19 829,75	29 838,37
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	134 000,00	128 241,31	46,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 757,52	1 945,36
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	470 165,00	438 368,65	36,08	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	2 469,64	10 656,97

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	92 700,00	87 825,86	46,08	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	492,03	1 633,63
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	1 971 267,00	1 857 267,57	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	25 593,00	38 510,50
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	599 219,00	564 565,85	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	7 779,67	11 706,29
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	377 996,00	307 059,03	11,83	T	F	Taux fixe à 1.05 %	0,260	F	Taux fixe à 1.05 %	1,040	A-1	EUR	3 367,89	23 893,07
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	2 048 000,00	1 815 508,40	21,33	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,500	A-1	EUR	9 450,55	77 884,04
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	363 301,00	342 291,11	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 716,75	7 097,41
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	260 000,00	242 416,70	36,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 365,70	5 893,28
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	604 323,00	569 374,68	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	7 845,94	11 806,00
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	752 252,00	708 748,87	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	9 766,50	14 695,93
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	730 799,00	688 536,49	36,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	9 487,98	14 276,83
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	506 030,00	476 766,00	36,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	6 569,80	9 885,76
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	18 011,00	16 792,96	36,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	94,61	408,24
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2017	P		CDC	310 000,00	310 000,00	37,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 185,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1986	P	ACQ.AMEL.7 LOGTS RUE DE PARIS	CDC	281 954,46	56 961,71	3,92	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,270	A-1	EUR	906,54	14 419,16
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	RESIDENCE DU PARC	CDC	1 059 000,00	528 242,90	8,08	A	V	Livret A + 0.45	3,450	V	Livret A + 0.45	1,200	A-1	EUR	7 015,12	55 269,13
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	COMPACTAGE 2	CDC	55 997,72	45 841,90	24,07	A	V	Livret A + 0.71	1,960	V	Livret A + 0.71	1,460	A-1	EUR	689,45	1 380,58
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	COMPACTAGE 5	CDC	6 054 045,66	4 583 645,24	13,51	S	V	Inflation Livret A + 2.05	0,780	V	Inflation Livret A + 2.05	3,660	A-1	EUR	170 843,67	237 692,05
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2009	P	COMPACTAGE 7	CDC	1 026 885,34	881 552,38	30,62	A	V	Livret A + 1	2,250	V	Livret A + 1	1,750	A-1	EUR	15 754,26	18 690,96
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2009	P	Réaménagement emprunt n° 50	CDC	569 042,44	354 880,21	11,67	A	V	Livret A + 1.2	2,450	V	Livret A + 1.2	1,940	A-1	EUR	7 430,48	26 170,01
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2009	P	Réaménagement emprunt n° 137	CDC	101 594,45	40 227,33	5,17	A	V	Livret A + 1.2	3,700	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	924,13	7 163,89
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2018	P		CDC	40 908,00	39 985,94	33,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	552,26	922,06
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2018	P		CDC	476 500,00	458 558,89	23,42	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,500	A-1	EUR	2 382,50	17 941,11
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2018	P		CDC	192 656,50	192 656,50	24,50	A	F	Taux fixe à 1.85 %	1,850	F	Taux fixe à 1.85 %	1,210	A-1	EUR	0,00	0,00
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1999	P	AVENANT REAMENAGT 119439	CDC	4 064 096,01	1 132 250,15	5,17	A	V	Livret A + 1.2	4,300	V	Livret A + 1.2	2,270	A-1	EUR	44 278,91	156 893,18
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2001	P	64C-EPER- RESID.EPERON	CDC	25 458,99	12 949,36	13,00	A	V	Livret A + 1.2	4,200	V	Livret A + 1.2	1,940	A-1	EUR	271,44	970,71
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2001	P	64C-EPER- RESID.EPERON	CDC	268 005,37	132 076,69	13,00	A	V	Livret A + 0.7	3,700	V	Livret A + 0.7	1,450	A-1	EUR	2 062,93	10 194,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2019	C		C.C.C.COOP	645 220,40	623 713,05	14,41	T	F	Taux fixe à 0,96 %	0,960	F	Taux fixe à 0,96 %	0,940	A-1	EUR	3 060,25	21 507,35
TOTAL GENERAL					130 844 326,82	98 534 699,06											1 748 458,68	4 064 965,23

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
A COEUR JOIE CHORALE	280,00	
ACSRA ASSOCIATION CULTURELLE SPORTIVE RENAISSANCE AUXERRE	900,00	
ADAVIRS	3 000,00	
AFAPA	240,00	
AIDA ASS ICAUNAISE DIFFUSION ARTISTIQUE THEATRE	644 000,00	
AJA FOOTBALL ASSOCIATION	16 000,00	
AJA MUSIQUE	2 000,00	
AJA OMNISPORTS	73 997,00	
AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE LA REGION AUXERRE	200,00	
AMIDON 89	11 500,00	
ANDANTE	160,00	
ART DE LA DENTELLE BOURGOGNE	120,00	
ASC AUXERRE SPORTS CITOYEN	7 000,00	
ASPTT	22 510,00	
ASPTT SECTION ATHLETISME	6 000,00	
ASS COLLECTIF QUARTIER DE L'HORL	1 800,00	
ASS DEPART PUPILLES ENSEIGN PUBLIC YONNE ADPEP89	300,00	
ASS QUARTIER PORTE DE PARIS	1 800,00	
ASS SPORTIVE ANIMATION CHESNEZ	360,00	
ASSOCIATION COLLECTIF PORTE D'EG CHEZ STYL'MARINE	3 000,00	
ASSOCIATION COUP DE POUCE AUXERR	17 000,00	
ASSOCIATION DES BRICHERES	1 000,00	
ASSOCIATION DES ROSOIRS MAISON DE QUARTIER	3 200,00	
ASSOCIATION ISSE	2 000,00	
AUX ID	1 000,00	
AUXERRE AQUATIC CLUB	7 000,00	
AUXERRE ENDURANCE ASSOCIATION	150,00	
AUXERRE LIVRES	6 000,00	
AUXERRE PIEDS POINGS ASSOCIATION SPORTIVE	5 600,00	
AUXERRE SPORTS CONTACT ARTS MART	2 800,00	
AUXERRE TAEKWONDO UNITED	1 350,00	
AUXERRE TIR CLUB	600,00	
AUXERRE TWIRLING SPORT	1 300,00	
AUXR JUDO	3 000,00	
AVF ACCUEIL VILLES FRANCAISES	200,00	
BASSA TOSCANA	3 000,00	
BOURSE SAINTE GENEVIEVE	120,00	
CABRIOLE	64 800,00	
CADETS D AUXERRE	1 600,00	
CENTRE ETUDES MEDIEVALES SAINT GERMAIN	7 000,00	
CERCLE CONDORCET	1 500,00	
CERCLE D'ESCRIME AUXERROIS	3 887,00	
CERF VOLANT	240,00	
CHRONIQUES NOMADES	9 000,00	
CIDFF CENTRE INFORMATION DROIT DES FEMMES DE LA FAMILLE	4 000,00	
CLUB CARTOPHILE DE L'YONNE	200,00	
CLUB DE PLONGEE PAUL BERT	3 150,00	
COLLECTIF COMMERCANTS TEMPLE AUXERRE ASSOC CCTA	1 800,00	
COMITE DEPART HANDISPORT YONNE	200,00	
CONCHES CLAIRIONS	800,00	
CYCLOTOURISTES AUXERROIS	700,00	
EPICERIE SOLIDAIRE AUXERROIS	5 000,00	
EQUIPE CYCLISTE DE L'YONNE	200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FONJEP	72 601,00	
FOOTBALL CLUB DES PIEDALLOUES	200,00	
FOUILLES ARCHEOLOGIQUES ET MONUMENTS HISTORIQUES	150,00	
FOYER DE VAUX	600,00	
FRANCE ADOT 89	150,00	
FRANCE BENEVOLAT YONNE CENTRE DE BENEVOLAT	500,00	
GRAINES D ETOILES	1 500,00	
HANDBALL CLUB AUXERROIS	5 700,00	
HARMONIE D AUXERRE	45 000,00	
HORS CADRE	1 000,00	
ICAUNAISE DE BOTANIQUE	120,00	
JALMALV AUXERRE	360,00	
LA TRIBU D ESSENCE	4 700,00	
LE CLUB VERT AAEP ASSOC AUXER EDUCAT POPULAIRE	20 000,00	
LE COLLECTIF DES QUAIS	1 800,00	
LES 4 ARTS	1 000,00	
LES GULLIVERTS CLUB VERT	81 000,00	
LES INEDITS DE L YONNE	7 500,00	
LES LUTINS	64 800,00	
LIGUE DES DROITS DE L HOMME	500,00	
LIGUE ENSEIGNEMENT BOURGOGNE FRANCHE COMTE ANTENNE 89	3 000,00	
LPO LIGUE PROTECTION OISEAUX	2 500,00	
MAISON DE L EMPLOI ET DE LA FORMATION DE AUXERROIS	77 000,00	
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTU MJC	83 600,00	
MAISON JUMELAGES FRANCOPHONIE ET ECHANGES INTERNATIONAUX	29 600,00	
MFB SSAM LES LOUPIOTS	99 000,00	
MISSION LOCALE	85 405,00	
MOTONAUTIQUE SPORTING CLUB DE L'YONNE	600,00	
MOUV ART	4 500,00	
MUSEE DU LIVRE SCOLAIRE	150,00	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	20 600,00	
OGEC SAINT JOSEPH SAINTE THERESE ECOLE LA SALLE	103 750,40	
OGEC SAINTE MARIE	161 644,28	
OLYMPIC CANOE KAYAK AUXERROIS OCKA	24 030,00	
PASSERELLE	1 200,00	
PIEDALLOUES LA NOUE	400,00	
PLPB PATRONAGE LAIQUE P BERT	78 260,00	
PREMIERE COMPAGNIE D ARC D AUXERRE TIR A L ARC	8 720,00	
PROTECTION CIVILE	200,00	
RENCONTRES AUXERROISES DU DEVELOPPEMENT DURABLE	2 500,00	
REPUBLICAINS ESPAGNOLS MEMOIRE HISTOIRE MME TOTTA GABRIELLE	250,00	
RESEAU DE SOUTIEN AUX MIGRANTS	3 500,00	
RESTOS DU COEUR	2 200,00	
RIBAMBELLE LRG	68 400,00	
RING CLUB AUXERROIS	2 100,00	
RUGBY CLUB AUXERROIS	114 000,00	
SAINT VINCENT DE PAUL	400,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FEDERATION DE L YONNE	1 400,00	
SERVICE COMPRIS	635 000,00	
SOC NALE ENTRAIDE MEDAILLES MILITAIRES 176EME SECTION	240,00	
SOCIETE MYCOLOGIQUE AUXERROISE	200,00	
STADE AUXERROIS	142 372,00	
TWIRLING AUXERROIS	400,00	
UNION DES PECHEURS AUXERROIS	500,00	
UNION NATIONALE PARACHUTISTES	100,00	
UNIVERSITE POUR TOUS	1 000,00	
UNOR OFF RESERVE DE L'YONNE CHEZ M. RAMEAU DANIEL	1 000,00	
VELO CLUB D'AUXERRE	6 000,00	
VELODROME DE L YONNE	5 814,00	
VISITE DES MALADES ETS HOSPIT	300,00	
VIVE LE CINEMA CINEMANIE	4 000,00	
WOOD COXERRE	1 440,00	
YONNE ALZHEIMER	320,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
YSIA (YONNE SINGANI AUXERRE)	300,00	
<u>Entreprises</u>		
CENTRE FRANCE PARC EXPO AUXERREXPO	297 000,00	
EMMERICH QUILICI SCI	1 524,49	
ENTREPRISE FRERY	77 000,00	
GAZELEC	2 800,00	
LA MAISON DES RANDONNEURS	35 720,00	
LASNE IMMOBILIER SCI	1 524,49	
MEGA CGR SA SECA - CASINO SOC EXPLOIT CINEMA AUXERROISE	5 000,00	
PANORAMIC	6 000,00	
RESIDENCES JEUNES DE L YONNE	8 000,00	
<u>Personnes physiques</u>		
BRY DOMINIQUE	1 524,49	
FONTAINE JEAN-FRANCOIS	1 165,20	
<u>Autres</u>		
MFB SSAM CRECHE FAMILIALE MUTUALISTE DE L AUXERROIS	198 000,00	
MFB SSAM RELAIS DAUPHIN	35 550,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
LYCEE PROFESSIONNEL ST GERMAIN M LE PROVISEUR	200,00	
<u>Régions</u>		
LYCEE FOURIER AGENT COMPTABLE	300,00	
LYCEE JACQUES AMYOT AGENT COMPTABLE	300,00	
LYCEE VAUBAN	200,00	
<u>Départements</u>		
COLLEGE BIENVENU MARTIN	500,00	
COLLEGE PAUL BERT	800,00	
SDIS DE L YONNE	2 602 276,18	
<u>Communes</u>		
COMMUNE D APPOIGNY	260,00	
COMMUNE DE CHENY	687,00	
COMMUNE DE MONTEAU	450,75	
COMMUNE DE VENOY	720,00	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	898 615,24	
CHAMBRE METIERS DE L'ARTISANAT REG BOURGOGNE DEPT YONNE	500,00	
CHSY CTRE HOSP SPECIALISE PSYCHIATRIE	2 000,00	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE L AUXERROIS	234 355,00	
GCS CRECHE INTERHOSPITALIERE D AUXERRE	49 000,00	
GIP LE PHARE	6 442,74	
IME EPNAK AUXERRE GRATTERY	400,00	
OFFICE AUXERROIS DE L HABITAT	73 528,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	7 583 984,26	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
19002/2019 ARQUEBUSE	0,00	5 390 300,00	5 390 300,00	0,00	58 000,00	6 588,00	3 838 500,00
2018-3/2018 Complexe Gymnique	545 000,00	0,00	545 000,00	25 000,00	240 000,00	216 479,83	0,00
2003-2/2003 Coulée verte	1 025 330,00	290 728,37	1 316 058,37	1 017 132,75	166 000,00	165 943,97	0,00
19003/2019 ETANG SAINT VIGILE/PLACE DES CORDELIERS	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00
2017-1/2017 Eglise Saint pierre	6 130 000,00	0,00	6 130 000,00	302 708,57	0,00	0,00	4 611 783,02
2018-4/2018 Gymnase Albert Camus	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00	600 000,00
19004/2019 MONTARDOINS	0,00	221 500,00	221 500,00	0,00	221 500,00	0,00	0,00
19006/2019 NPNRU ROSOIRS	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00
19005/2019 NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHERES	0,00	102 100,00	102 100,00	0,00	102 100,00	0,00	0,00
19001/2019 OPTIMISATION LOCAUX ST SIMEON	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	115 000,00	108 316,25	950 000,00
2018-2/2017 Tour de l'horloge	1 900 000,00	700 000,00	2 600 000,00	100 000,00	250 000,00	44 323,20	1 043 156,12

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie d'Auxerre (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	A.J.A.OMNISPORTS		Association	2 284,86
-	SA CLINIQUE PAUL BERT		Ets Médico-Soc Priv	4 728,68
-	DOMANYS		SA HLM	2 433 570,55
-	OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT		OPH	95 452 686,61
-	CH AUXERRE		CH	0,00
-	OGEC SAINT JOSEPH*		Association	641 428,35
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	39 077 205,16	16 724 922,24	6 347 463,72	16 004 819,20
RECETTES	39 377 205,16	12 412 270,10	10 563 685,65	16 401 249,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	55 376 712,49	44 308 439,25	0,00	11 068 273,24
RECETTES	55 376 812,49	49 249 559,57	0,00	6 127 252,92

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	39 077 205,16	16 724 922,24	6 347 463,72	16 004 819,20
RECETTES	39 377 205,16	12 412 270,10	10 563 685,65	16 401 249,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	55 376 712,49	44 308 439,25	0,00	11 068 273,24
RECETTES	55 376 812,49	49 249 559,57	0,00	6 127 252,92
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	94 453 917,65	61 033 361,49	6 347 463,72	27 073 092,44
TOTAL GENERAL DES RECETTES	94 754 017,65	61 661 829,67	10 563 685,65	22 528 502,33

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	39 077 205,16	16 724 922,24	6 347 463,72	16 004 819,20
RECETTES	39 377 205,16	12 412 270,10	10 563 685,65	16 401 249,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	55 376 712,49	44 308 439,25	0,00	11 068 273,24
RECETTES	55 376 812,49	49 249 559,57	0,00	6 127 252,92
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	94 453 917,65	61 033 361,49	6 347 463,72	27 073 092,44
TOTAL GENERAL DES RECETTES	94 754 017,65	61 661 829,67	10 563 685,65	22 528 502,33

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21890024900440	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE D'AUXERRE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D AUXERRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	44
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A8.3 - Opérations liées aux cessions	46
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A10 - Etat des travaux en régie	49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.7 - Etat des engagements reçus	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	60
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	64
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	65

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	965 075,77	G	1 141 652,50	G-A	176 576,73
	Section d'investissement	B	1 742 634,41	H	1 758 506,87	H-B	15 872,46

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 208 885,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	28 555,83 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	2 707 710,18	Q= G+H+I+J	4 137 600,87	=Q-P	1 429 890,69

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	965 075,77	= G+I+K	2 350 538,17	1 385 462,40	
	Section d'investissement	= B+D+F	1 742 634,41	= H+J+L	1 787 062,70	44 428,29	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 707 710,18	= G+H+I+J+K+L	4 137 600,87	1 429 890,69	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45810	Opération pour compte de tiers n° 0 - travaux riverains (3)	0,00	0,00
4581003	Opération pour compte de tiers n° 003 - travaux champlys (3)	0,00	0,00
4581004	Opération pour compte de tiers n° 004 - tvx riverains rue louis brail (3)	0,00	0,00
45820	Opération pour compte de tiers n° 0 - travaux riverains (3)	0,00	0,00
4582002	Opération pour compte de tiers n° 002 - rue gerot preully senons (3)	0,00	0,00
4582003	Opération pour compte de tiers n° 003 - travaux champlys (3)	0,00	0,00
4582004	Opération pour compte de tiers n° 004 - tvx riverains r louis braille (3)	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 280 000,00	1 959,93	0,00	0,00	1 278 040,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	185 000,00	101 142,67	0,00	0,00	83 857,33
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 465 000,00	103 102,60	0,00	0,00	1 361 897,40
66	Charges financières	39 660,63	20 948,07	0,00	0,00	18 712,56
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	8 690,00	0,00	0,00	1 310,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 514 660,63	132 740,67	0,00	0,00	1 381 919,96
023	Virement à la section d'investissement (4)	396 420,87				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	900 000,00	832 335,10			67 664,90
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 296 420,87	832 335,10			464 085,77
TOTAL		2 811 081,50	965 075,77	0,00	0,00	1 846 005,73
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 423 640,00	1 400 134,29	0,00	0,00	23 505,71
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 423 640,00	1 400 134,29	0,00	0,00	23 505,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	-399 176,30	0,00	0,00	399 176,30
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 423 640,00	1 000 957,99	0,00	0,00	422 682,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	150 000,00	140 694,51			9 305,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		150 000,00	140 694,51			9 305,49
TOTAL		1 573 640,00	1 141 652,50	0,00	0,00	431 987,50
Pour information		1 208 885,67				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	22 762,14	3 485,00	0,00	19 277,14
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 956 949,39	915 159,65	0,00	1 041 789,74
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 979 711,53	918 644,65	0,00	1 061 066,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	328 575,78	309 194,44	0,00	19 381,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	328 575,78	309 194,44	0,00	19 381,34
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	290 937,06	92 097,63	0,00	198 839,43
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 599 224,37	1 319 936,72	0,00	1 279 287,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	150 000,00	140 694,51		9 305,49
041	Opérations patrimoniales (2)	333 000,00	282 003,18		50 996,82
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	483 000,00	422 697,69		60 302,31
	TOTAL	3 082 224,37	1 742 634,41	0,00	1 339 589,96
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	656 271,00	219 528,00	0,00	436 743,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	284 050,00	172 569,00	0,00	111 481,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	940 321,00	392 097,00	0,00	548 224,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	28 555,83	28 555,83	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	28 555,83	28 555,83	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	483 926,67	223 515,76	0,00	260 410,91
	Total des recettes réelles d'investissement	1 452 803,50	644 168,59	0,00	808 634,91
021	Virement de la section d'exploitation (2)	396 420,87			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	900 000,00	832 335,10		67 664,90
041	Opérations patrimoniales (2)	333 000,00	282 003,18		50 996,82
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 629 420,87	1 114 338,28		515 082,59
	TOTAL	3 082 224,37	1 758 506,87	0,00	1 323 717,50
	Pour information	28 555,83			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 959,93		1 959,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	101 142,67		101 142,67
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	20 948,07	0,00	20 948,07
67	Charges exceptionnelles	8 690,00	0,00	8 690,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	832 335,10	832 335,10
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	132 740,67	832 335,10	965 075,77

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	965 075,77
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	140 694,51	140 694,51
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	309 194,44	0,00	309 194,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 485,00	0,00	3 485,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	282 003,18	282 003,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	915 159,65	0,00	915 159,65
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	92 097,63	0,00	92 097,63
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 319 936,72	422 697,69	1 742 634,41

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 742 634,41
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 400 134,29		1 400 134,29
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	-399 176,30	140 694,51	-258 481,79
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 000 957,99	140 694,51	1 141 652,50

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 208 885,67
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 350 538,17
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	219 528,00	0,00	219 528,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	172 569,00	0,00	172 569,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	282 003,18	282 003,18
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		832 335,10	832 335,10
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	223 515,76	0,00	223 515,76
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	615 612,76	1 114 338,28	1 729 951,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	28 555,83
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	28 555,83
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 787 062,70
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 280 000,00	1 959,93	0,00	0,00	1 278 040,07
6063	Fournitures entretien et petit équipé	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 959,93	0,00	0,00	-1 959,93
618	Divers	1 230 000,00	0,00	0,00	0,00	1 230 000,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	185 000,00	101 142,67	0,00	0,00	83 857,33
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	185 000,00	101 142,67	0,00	0,00	83 857,33
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 465 000,00	103 102,60	0,00	0,00	1 361 897,40
66	Charges financières (b) (5)	39 660,63	20 948,07	0,00	0,00	18 712,56
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 386,66	29 352,36	0,00	0,00	9 034,30
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 273,97	-8 404,29	0,00	0,00	9 678,26
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	8 690,00	0,00	0,00	1 310,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	8 690,00	0,00	0,00	-8 690,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 514 660,63	132 740,67	0,00	0,00	1 381 919,96
023	Virement à la section d'investissement	396 420,87				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	900 000,00	832 335,10			67 664,90
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	900 000,00	832 335,10			67 664,90
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 296 420,87	832 335,10			464 085,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 296 420,87	832 335,10			464 085,77
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 811 081,50	965 075,77	0,00	0,00	1 846 005,73
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 404,29
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 404,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 423 640,00	1 400 134,29	0,00	0,00	23 505,71
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 423 640,00	1 368 541,80	0,00	0,00	55 098,20
7068	Autres prestations de services	0,00	31 592,49	0,00	0,00	-31 592,49
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 423 640,00	1 400 134,29	0,00	0,00	23 505,71
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	-399 176,30	0,00	0,00	399 176,30
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	801,70	0,00	0,00	-801,70
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	22,00	0,00	0,00	-22,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	-400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 423 640,00	1 000 957,99	0,00	0,00	422 682,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	150 000,00	140 694,51			9 305,49
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	150 000,00	140 694,51			9 305,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		150 000,00	140 694,51			9 305,49
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 573 640,00	1 141 652,50	0,00	0,00	431 987,50
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 208 885,67				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	22 762,14	3 485,00	0,00	19 277,14
2031	Frais d'études	17 762,14	350,00	0,00	17 412,14
2033	Frais d'insertion	5 000,00	3 135,00	0,00	1 865,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 956 949,39	915 159,65	0,00	1 041 789,74
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 956 949,39	915 159,65	0,00	1 041 789,74
Total des dépenses d'équipement		1 979 711,53	918 644,65	0,00	1 061 066,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	328 575,78	309 194,44	0,00	19 381,34
1641	Emprunts en euros	227 431,33	209 011,45	0,00	18 419,88
1681	Autres emprunts	101 144,45	100 182,99	0,00	961,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		328 575,78	309 194,44	0,00	19 381,34
45810	travaux rivaux (4)	173 979,33	3 326,44	0,00	170 652,89
4581003	travaux champlys (4)	25 256,45	1 229,72	0,00	24 026,73
4581004	tvx rivaux rue louis braill (4)	91 701,28	87 541,47	0,00	4 159,81
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		290 937,06	92 097,63	0,00	198 839,43
TOTAL DEPENSES REELLES		2 599 224,37	1 319 936,72	0,00	1 279 287,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	150 000,00	140 694,51		9 305,49
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	150 000,00	140 694,51		9 305,49
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	150 000,00	140 694,51		9 305,49
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	333 000,00	282 003,18		50 996,82
2033	Frais d'insertion	283 000,00	0,00		283 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	282 003,18		-282 003,18
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00		50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		483 000,00	422 697,69		60 302,31
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 082 224,37	1 742 634,41	0,00	1 339 589,96
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	656 271,00	219 528,00	0,00	436 743,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	656 271,00	219 528,00	0,00	436 743,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	284 050,00	172 569,00	0,00	111 481,00
1641	Emprunts en euros	153 948,00	0,00	0,00	153 948,00
1681	Autres emprunts	130 102,00	172 569,00	0,00	-42 467,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		940 321,00	392 097,00	0,00	548 224,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 555,83	28 555,83	0,00	0,00
1068	Autres réserves	28 555,83	28 555,83	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		28 555,83	28 555,83	0,00	0,00
45820	travaux riviains (3)	230 601,67	86 701,76	0,00	143 899,91
4582002	rue gerot preuilly senons (3)	10 325,00	0,00	0,00	10 325,00
4582003	travaux champlys (3)	140 000,00	98 114,00	0,00	41 886,00
4582004	tvx riviains r louis braille (3)	103 000,00	38 700,00	0,00	64 300,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		483 926,67	223 515,76	0,00	260 410,91
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 452 803,50	644 168,59	0,00	808 634,91
021	Virement de la section d'exploitation	396 420,87			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	900 000,00	832 335,10		67 664,90
28031	Frais d'études	0,00	16,92		-16,92
281532	Réseaux d'assainissement	900 000,00	832 318,18		67 681,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 296 420,87	832 335,10		464 085,77
041	Opérations patrimoniales (6)	333 000,00	282 003,18		50 996,82
2033	Frais d'insertion	0,00	282 003,18		-282 003,18
21532	Réseaux d'assainissement	283 000,00	0,00		283 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00		50 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 629 420,87	1 114 338,28		515 082,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 082 224,37	1 758 506,87	0,00	1 323 717,50
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		28 555,83			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 571 376,33									
1641 Emprunts en euros (total)					5 571 376,33									
200504 - 04301800	Agence de l'eau Seine Normandie	09/08/2005	09/08/2005	25/08/2006	134 640,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
200606 - 04305600	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2006	04/05/2006	04/05/2007	24 572,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
200706 - 04305600	Agence de l'eau Seine Normandie	04/04/2007	04/04/2007	04/04/2008	44 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
200707 - 04305600	Agence de l'eau Seine Normandie	04/04/2007	04/04/2007	04/04/2008	99 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
200708 - 04305600	Agence de l'eau Seine Normandie	04/04/2007	04/04/2007	04/04/2008	12 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
200805 - 04301801	Agence de l'eau Seine Normandie	21/02/2008	21/02/2008	21/02/2009	5 409,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
200806 - 04301801	Agence de l'eau Seine Normandie	21/02/2008	21/02/2008	21/02/2009	35 775,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
200807 - 04301801	Agence de l'eau Seine Normandie	21/02/2008	21/02/2008	21/02/2009	13 797,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
200808 - 04301801	Agence de l'eau Seine Normandie	03/04/2008	03/04/2008	03/04/2009	37 057,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
200809 - 1000898	Agence de l'eau Seine Normandie	03/04/2008	03/04/2008	03/04/2009	19 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
200904	Agence de l'eau Seine Normandie		10/03/2009	10/03/2010	45 440,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201001	Agence de l'eau Seine Normandie		18/03/2010	18/03/2012	54 007,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201002	Agence de l'eau Seine Normandie		27/08/2010	27/08/2012	31 502,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201101 - 090655	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	28/12/2009	30/12/2009	15/03/2011	2 650 000,00	V	TAM(Postfixé) + 0.7	1,220	1,240	EUR	X	X	O	A-1

VILLE D'AUXERRE - ASSAINISSEMENT - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
201204 - AN096685	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2012	28/12/2012	10/04/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,410	EUR	T	P	O	A-1
201205 convention 1034400	Agence de l'eau Seine Normandie		19/12/2012	19/12/2013	75 558,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201206 convention 11035780	Agence de l'eau Seine Normandie		19/12/2012	19/12/2013	148 023,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201207 convention 1030602	Agence de l'eau Seine Normandie		19/12/2012	19/12/2013	53 145,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201208	Agence de l'eau Seine Normandie		13/04/2011	13/04/2012	130 755,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201209	Agence de l'eau Seine Normandie		23/02/2012	23/02/2013	58 777,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201310 - 10410771	Agence de l'eau Seine Normandie		18/06/2013	18/06/2014	67 465,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201502 - MON503118EUR	SFIL CAFFIL	06/05/2015	22/05/2015	01/09/2015	1 330 004,33	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	1,410	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					375 578,00									
1681 Autres emprunts (total)					375 578,00									
201403	Agence de l'eau Seine Normandie		28/02/2014	28/02/2015	27 167,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201404	Agence de l'eau Seine Normandie		12/12/2014	12/12/2015	57 869,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

VILLE D'AUXERRE - ASSAINISSEMENT - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
201704	Agence de l'eau Seine Normandie		25/10/2017	25/10/2018	58 445,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201705	Agence de l'eau Seine Normandie		08/12/2017	08/12/2018	101 995,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201805 -1078710	Agence de l'eau Seine Normandie	16/10/2018	16/10/2018	16/10/2019	130 102,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 946 954,33									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 248 228,86					302 575,78	32 945,16	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 248 228,86					302 575,78	32 945,16	0,00	0,00
200504 - 04301800	N	0,00	A-1	8 976,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 976,00	0,00	0,00	0,00
200606 - 04305600	N	0,00	A-1	3 276,27	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 638,13	0,00	0,00	0,00
200706 - 04305600	N	0,00	A-1	8 880,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 960,00	0,00	0,00	0,00
200707 - 04305600	N	0,00	A-1	19 819,99	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 606,67	0,00	0,00	0,00
200708 - 04305600	N	0,00	A-1	2 520,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	840,00	0,00	0,00	0,00
200805 - 04301801	N	0,00	A-1	1 442,40	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	360,60	0,00	0,00	0,00
200806 - 04301801	N	0,00	A-1	9 540,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 385,00	0,00	0,00	0,00
200807 - 04301801	N	0,00	A-1	1 149,75	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 149,75	0,00	0,00	0,00
200808 - 04301801	N	0,00	A-1	9 881,86	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 470,46	0,00	0,00	0,00
200809 - 1000898	N	0,00	A-1	5 160,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 290,00	0,00	0,00	0,00
200904	N	0,00	A-1	15 146,67	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 029,33	0,00	0,00	0,00
201001	N	0,00	A-1	21 602,80	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 600,47	0,00	0,00	0,00
201002	N	0,00	A-1	12 600,80	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 100,13	0,00	0,00	0,00
201101 - 090655	N	0,00	A-1	1 457 500,00	0,00	V	TAM(Postfixé) + 0.7	0,070	132 500,00	5 360,17	0,00	0,00
201204 - AN096685	N	0,00	A-1	367 109,19	0,00	F	Taux fixe à 3.37 %	2,630	21 636,40	12 829,20	0,00	0,00
201205 convention 1034400	N	0,00	A-1	40 297,60	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 037,20	0,00	0,00	0,00
201206 convention 11035780	N	0,00	A-1	78 945,60	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 868,20	0,00	0,00	0,00
201207 convention 1030602	N	0,00	A-1	28 344,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 543,00	0,00	0,00	0,00
201208	N	0,00	A-1	76 113,68	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 873,37	0,00	0,00	0,00
201209	N	0,00	A-1	31 347,73	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 918,47	0,00	0,00	0,00
201310 - 10410771	N	0,00	A-1	40 478,98	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 497,67	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - ASSAINISSEMENT - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
201502 - MON503118EUR	N	0,00	A-1	1 008 095,54	0,00	F	Taux fixe à 1.4 %	1,290	73 294,93	14 755,79	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		317 167,17					25 038,54	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		317 167,17					25 038,54	0,00	0,00	0,00
201403	N	0,00	A-1	18 111,33	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 811,13	0,00	0,00	0,00
201404	N	0,00	A-1	38 579,33	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 857,93	0,00	0,00	0,00
201704	N	0,00	A-1	50 652,32	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 896,34	0,00	0,00	0,00
201705	N	0,00	A-1	88 395,66	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 799,67	0,00	0,00	0,00
201805 -1078710	N	0,00	A-1	121 428,53	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 673,47	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 565 396,03					327 614,32	32 945,16	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	27	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 565 396,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2000-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - M49 - FRAIS D'ETUDES	50	01/01/2000
L	21532 - M49 - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	50	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		478 575,78	449 888,95
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		328 575,78	309 194,44
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	227 431,33	209 011,45
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	101 144,45	100 182,99
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		150 000,00	140 694,51
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	150 000,00	140 694,51
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	449 888,95	0,00	0,00	449 888,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 296 420,87	III 832 335,10
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 296 420,87	832 335,10
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	16,92
281532	Réseaux d'assainissement	900 000,00	832 318,18
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	396 420,87	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	832 335,10	0,00	28 555,83	28 555,83	889 446,76

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 449 888,95
Ressources propres disponibles	IV 889 446,76
Solde	V = IV – II (3) 439 557,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 001		Intitulé de l'opération : travaux riverains				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	173 979,33	3 326,44	0,00	170 652,89	3 326,44
45 travaux riverains (2)	0,00	173 979,33	3 326,44	0,00	170 652,89	3 326,44
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	173 979,33	3 326,44	0,00	170 652,89	3 326,44
RECETTES (b)	0,00	230 601,67	86 701,76	0,00	143 899,91	86 701,76
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (4)	0,00	230 601,67	86 701,76	0,00	143 899,91	86 701,76
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	230 601,67	86 701,76	0,00	143 899,91	86 701,76

N° opération : 002		Intitulé de l'opération : Rue gerot preuilly senons rue gerot preuilly senons				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	106 467,82	0,00	0,00	0,00	0,00	106 467,82
45 Rue gerot preuilly senons (2)	106 467,82	0,00	0,00	0,00	0,00	106 467,82
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	106 467,82	0,00	0,00	0,00	0,00	106 467,82
RECETTES (b)	71 315,00	10 325,00	0,00	0,00	10 325,00	71 315,00

N° opération : 002		Intitulé de l'opération : Rue gerot preuilly senons rue gerot preuilly senons				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (4)	71 315,00	10 325,00	0,00	0,00	10 325,00	71 315,00
<i>040</i> Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041</i> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	71 315,00	10 325,00	0,00	0,00	10 325,00	71 315,00

N° opération : 003		Intitulé de l'opération : travaux champlys				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	157 179,50	25 256,45	1 229,72	0,00	24 026,73	158 409,22
45 travaux champlys (2)	157 179,50	25 256,45	1 229,72	0,00	24 026,73	158 409,22
<i>040</i> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041</i> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	157 179,50	25 256,45	1 229,72	0,00	24 026,73	158 409,22
RECETTES (b)	0,00	140 000,00	98 114,00	0,00	41 886,00	98 114,00
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (4)	0,00	140 000,00	98 114,00	0,00	41 886,00	98 114,00
<i>040</i> Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041</i> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	140 000,00	98 114,00	0,00	41 886,00	98 114,00

N° opération : 004		Intitulé de l'opération : tvx riverains rue louis braill tvx riverains r louis braille				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	91 701,28	87 541,47	0,00	4 159,81	87 541,47

N° opération : 004		Intitulé de l'opération : tvx riverains rue louis braill tvx riverains r louis braille				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
45 tvx riverains rue louis braill (2)	0,00	91 701,28	87 541,47	0,00	4 159,81	87 541,47
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	91 701,28	87 541,47	0,00	4 159,81	87 541,47
RECETTES (b)	0,00	103 000,00	38 700,00	0,00	64 300,00	38 700,00
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (4)	0,00	103 000,00	38 700,00	0,00	64 300,00	38 700,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	103 000,00	38 700,00	0,00	64 300,00	38 700,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2006	15 734,94	0,00	50
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2007	8 285,10	0,00	50
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2008	17 147,07	0,00	50
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2009	17 098,03	0,00	50
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2010	69 620,04	0,00	50
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2011	50 565,44	0,00	50
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2012	12 667,16	0,00	50
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2014	33 327,54	0,00	50
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2016	13 548,71	0,00	50
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2017	20 132,15	0,00	50
01/01/2019	FRAIS ETUDES 2018	3 577,00	0,00	50
01/01/2019	travaux 2019 HT	915 159,65	18 303,00	50
01/01/2019	études 2019 HT	350,00	0,00	0
10/04/2019	INSERTION	961,80	0,00	5
07/11/2019	FRAIS ETUDES 2015	20 300,00	0,00	50
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 198 474,63	18 303,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	55 376 712,49	44 308 439,25	0,00	44 308 439,25
RECETTES	55 376 812,49	49 249 559,57	0,00	49 249 559,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	39 077 205,16	16 724 922,24	6 347 463,72	23 072 385,96
RECETTES	39 377 205,16	12 412 270,10	10 563 685,65	22 975 955,75

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	55 376 712,49	44 308 439,25	0,00	44 308 439,25
RECETTES	55 376 812,49	49 249 559,57	0,00	49 249 559,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	39 077 205,16	16 724 922,24	6 347 463,72	23 072 385,96
RECETTES	39 377 205,16	12 412 270,10	10 563 685,65	22 975 955,75
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	94 453 917,65	61 033 361,49	6 347 463,72	67 380 825,21
TOTAL AGREGE DES RECETTES	94 754 017,65	61 661 829,67	10 563 685,65	72 225 515,32

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21890024900481	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE D'AUXERRE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'AUXERRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : CREMATORIUM (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	42
A8.3 - Opérations liées aux cessions	43
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	44
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	45
A10 - Etat des travaux en régie	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	50
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	51
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	52
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.7 - Etat des engagements reçus	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	60
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	61
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 271,26	G 96 134,63	G-A 92 863,37
	Section d'investissement	B 3 000,00	H 3 000,00	H-B 0,00

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 178 092,27 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 3 000,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 9 271,26	Q= G+H+I+J 277 226,90	=Q-P 267 955,64

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 271,26	= G+I+K 274 226,90	270 955,64
	Section d'investissement	= B+D+F 6 000,00	= H+J+L 3 000,00	-3 000,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 9 271,26	= G+H+I+J+K+L 277 226,90	267 955,64

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	198 943,18	2 623,00	0,00	0,00	196 320,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
Total des dépenses de gestion courante		204 443,18	2 623,00	0,00	0,00	201 820,18
66	Charges financières	649,09	590,99	57,27	0,00	0,83
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		205 092,27	3 213,99	57,27	0,00	201 821,01
023	Virement à la section d'investissement (4)	3 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 000,00	0,00			3 000,00
TOTAL		208 092,27	3 213,99	57,27	0,00	204 821,01
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	96 134,63	0,00	0,00	-66 134,63
Total des recettes de gestion courante		30 000,00	96 134,63	0,00	0,00	-66 134,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		30 000,00	96 134,63	0,00	0,00	-66 134,63
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		30 000,00	96 134,63	0,00	0,00	-66 134,63
Pour information		178 092,27				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
	Pour information	3 000,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	3 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 000,00	0,00		3 000,00
	TOTAL	6 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 623,00		2 623,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	648,26	0,00	648,26
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 271,26	0,00	3 271,26

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 271,26
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000,00	0,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	3 000,00	0,00	3 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	3 000,00
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	6 000,00
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	96 134,63		96 134,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	96 134,63	0,00	96 134,63

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	178 092,27
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	274 226,90
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	3 000,00
------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 000,00
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	198 943,18	2 623,00	0,00	0,00	196 320,18
6064	Fournitures administratives	11 850,91	0,00	0,00	0,00	11 850,91
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6226	Honoraires	178 092,27	0,00	0,00	0,00	178 092,27
63512	Taxes foncières	4 000,00	2 623,00	0,00	0,00	1 377,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		204 443,18	2 623,00	0,00	0,00	201 820,18
66	Charges financières (b) (5)	649,09	590,99	57,27	0,00	0,83
66111	Intérêts réglés à l'échéance	660,00	659,17	0,00	0,00	0,83
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10,91	-68,18	57,27	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		205 092,27	3 213,99	57,27	0,00	201 821,01
023	Virement à la section d'investissement	3 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 000,00	0,00			3 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 000,00	0,00			3 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		208 092,27	3 213,99	57,27	0,00	204 821,01
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	57,27
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	68,18
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	96 134,63	0,00	0,00	-66 134,63
757	Redevances des fermiers, concession..	30 000,00	96 134,63	0,00	0,00	-66 134,63
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		30 000,00	96 134,63	0,00	0,00	-66 134,63
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		30 000,00	96 134,63	0,00	0,00	-66 134,63
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		30 000,00	96 134,63	0,00	0,00	-66 134,63
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		178 092,27				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
Pour information		3 000,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 000,00	0,00		3 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 000,00	0,00		3 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					60 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					60 000,00									
200502 - 3029828	CAISSE D'EPARGNE	13/02/2005	05/02/2005	25/05/2005	60 000,00	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,790	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					60 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		15 750,00					3 000,00	659,18	0,00	57,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 750,00					3 000,00	659,18	0,00	57,27
200502 - 3029828	N	0,00	A-1	15 750,00	5,15	F	Taux fixe à 3.74 %	3,730	3 000,00	659,18	0,00	57,27
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 750,00					3 000,00	659,18	0,00	57,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 000,00	3 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 000,00	3 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 000,00	3 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 000,00	0,00	3 000,00	6 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 000,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 000,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	3 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	6 000,00
Ressources propres disponibles	IV	3 000,00
Solde	V = IV – II (3)	-3 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hotel de Ville d'Auxerre (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	55 376 712,49	44 308 439,25	0,00	44 308 439,25
RECETTES	55 376 812,49	49 249 559,57	0,00	49 249 559,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	39 077 205,16	16 724 922,24	6 347 463,72	23 072 385,96
RECETTES	39 377 205,16	12 412 270,10	10 563 685,65	22 975 955,75

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	55 376 712,49	44 308 439,25	0,00	44 308 439,25
RECETTES	55 376 812,49	49 249 559,57	0,00	49 249 559,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	39 077 205,16	16 724 922,24	6 347 463,72	23 072 385,96
RECETTES	39 377 205,16	12 412 270,10	10 563 685,65	22 975 955,75
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	94 453 917,65	61 033 361,49	6 347 463,72	67 380 825,21
TOTAL AGREGE DES RECETTES	94 754 017,65	61 661 829,67	10 563 685,65	72 225 515,32

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019 (Année N)	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019 Ville d'Auxerre

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENT TITULAIRES	AGENT NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A						
Directeur général adjoint des services	A						
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Directeur territorial	A						
Attaché hors classe	A	1		1	1		1
Attaché principal	A	2		2	2		2
Attaché	A	12		12	5,60	3	8,60
Rédacteur principal 1ère classe	B	4		4	4		4
Rédacteur principal 2ème classe	B	2		2	1		1
Rédacteur	B	2		2	2		2
Adjoint administratif principal de 1ère classe	B	11	1	12	11,18		11,18
Adjoint administratif principal de 2ème classe	B	24		24	23,90		23,90
Adjoint administratif	B	24	1	25	20,18		20,18
TECHNIQUE (c)							
Ingénieur en chef	A			0			0
Ingénieur en chef hors classe	A			0			0
Ingénieur hors classe	A			0			0
Ingénieur principal	A	1		1	1		1
Ingénieur	A			0			0
Technicien principal 1ère classe	B	2		2	2		2
Technicien principal 2ème classe	B	2		2	1	1	2
Technicien territorial	B	4		4	2	1	3
Agent maîtrise principal	C	5		5	4		4
Agent de maîtrise	C	3		3	3		3
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	12		12	10,90	1	11,90
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	42	7	49	43,73		44
Adjoint technique	C	38	36	74	55,10		55
MEDICO-SOCIALE (d)							
Psychologue classe normale	A		1	1		0,11	0
Cadre de santé de 1ère classe	A	1		1	1		1
Puéricultrice de classe supérieur	A	1		1	0,90		1
Puéricultrice hors classe	A	1		1	0,90		1

Infirmier en soins généraux hors classe	A	1		1	1		1
Infirmier en soins généraux de classe normale	A		1	1	0,80		1
Éducateur de jeunes enfants de 1 ère classe	A	2		2	2		2
Éducateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	4		4	2,60	0,80	3,40
Conseiller socio éducatif	A	2		2		1	1
Assistant socio-éducatif 1ère classe	A	3		3	2,80		2,80
Assistant socio-éducatif 2 ème classe	A	5		5	1,80	3,00	5
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	2	1	3	1,88		2
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	8	3	11	5,70	2,88	8,58
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	5		5	4		4
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	26		26	25,50		25,5
SPORTIVE							
Conseiller principal APS	A	2		2		2	2
Éducateur APS principal 1è classe	B			0			0
Éducateur APS principal 2ème classe	B	3		3	2	1	3
Éducateur APS	B	6		6	0,80	5	6
CULTURELLE							
Directeur établissements territoriaux d'enseignement artistique 1ère catégorie	A	1		1	1		1
Conservateur de bibliothèque	A	1		1	1		1
Conservateur du patrimoine	A	1		1	1		1
Bibliothécaire	A	3		3	3		3
Attaché de conservation du patrimoine	A	2		2	1,80		2
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	5		5	5		5
Professeur d'enseignement artistique classe normale	A	10	5	15	9,75	2,18	11,93
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	4		4	3,90		4
Assistant de conservation principal 2è classe	B	5		5	4,90		5
Assistant de conservation	B	2		2	0,50		1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	B	10	8	18	9,65	2,55	12,20
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	B	5	5	10	2,83	4,50	7,33
Assistant d'enseignement artistique	B	1	6	7		2,20	2,20
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	2	1	3	2,70		3
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	9	3	12	10,23		10,23
Adjoint du patrimoine	C	6	2	8	6,46		6
Professeur de dessin	A	1		1	1		1
ANIMATION							
Animateur principal 1è classe	B	2		2	2		2
Animateur principal 2è classe	B	1		1	1		1
Animateur	B	6		6	5	1	6
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	3		3	3		3
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	19		19	17		17
Adjoint d'animation	C	20	10	30	24,68		24,68
POLICE							
Brigadier chef principal	C	3		3	3		3
GARDIEN-BRIGADIER	C	10		10	4		4
EMPLOIS NON CITES							
Directeur de cabinet	A		1	1	0,50		1

Collaborateur de cabinet	B	2		2	2		2
							0
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e+ f+ g + h + i + j + k)		397	92	489	374,17	34,22	408,39

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés p

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	353		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	388		3-2	CDD
Assistant socio-éducatif de 2ème classe	A	Médico-Sociale	404		3-3-2	CDD
Attaché	A	Administrative	567		3-3-2	CDD
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	Culturelle	525		3,10	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	372		3-2	CDD
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	Culturelle	668		3-3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	Culturelle	638		3-2	CDD
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	Culturelle	450		3-3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	353		3,1	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	353		L 1224-3 du code du travail	3,1 CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	Culturelle	484			CDI
Educateur territorial des A.P.S	B	Sportive	397		3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	379		3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	353		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	Culturelle	458		3-2	CDD
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	Culturelle	444		3,10	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	351		L 1224-3 du code du travail	3,1 CDD
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	Sportive	567			CDI
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	Médico-Sociale	354		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	Culturelle	506		3-2	CDD
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	Culturelle	519		3-3-2	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	478		3-2	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants de 2ème classe	A	Médico-Sociale	404		3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	379		3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	Sportive	379		3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	Culturelle	484		3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	Médico-Sociale	358		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	Culturelle	484		3-2 L 1224-3 du code du travail	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	Sportive	478		L 1224-3 du code du travail	CDI
Conseiller territorial A.P.S. principal	A	Sportive	995			CDI
Animateur	B	Animation	478			CDI
Rédacteur	B	Administrative	379		3-2	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		L 1224-3 du code du travail	3,1 CDD
Conseiller territorial A.P.S. principal	A	Sportive	843		du travail	CDI

Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350		3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350		3,1	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	353		3,1	CDD
Assistant de conservation	B	Culturelle	379	3-2		CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	Sportive	379	3-2		CDD
Attaché	A	Administrative	499	3-3-2		CDD
Adjoint d'animation	C	Animation	348		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	Culturelle	399	3-2		CDD
Conseiller socio-éducatif	A	Médico-Sociale	482	3-3-2		CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	Sportive	397	L7224-3 du code du travail		CDI
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	Culturelle	638	3-2		CDD
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	Culturelle	712	3-3-2		CDD
Attaché	A	Administrative	611	3-3-2	L7224-3 du code du travail	CDI
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	Technique	548			CDI
Educateur territorial des A.P.S	B	Sportive	372	3-2		CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD

Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint d'animation	C	Animation	350	3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint administratif	C	Administrative	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350	3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint d'animation	C	Animation	350	3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint d'animation	C	Animation	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint d'animation	C	Animation	350	3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350	3,1	CDD
Adjoint d'animation	C	Animation	350	3,1	CDD
TOTAL GENERAL					

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2019 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
	2,00 Journées nationale des femmes Elues 1,00 Assemblée nationale de la FNCC 1,00 Diplôme universitaire Lyon 1,00 Congrès UNCAS 1,00 Conseil national des villes sportives et actives 1,00 Congrès de l'association national des élus en charge du sport

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

**ANNEXE COMPTE ADMINISTRATIF VILLE
COMPARAISON CA 2018 et CA 2019 (hors RàR)**

Investissement
Dépenses

Chapitre	CA-N-2	TOTAL Budget 2019	CA N-1	Différence CA 2018/ CA 2019
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	6 613 034,38	1 829 157,65	1 829 157,65	-4 783 876,73
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	551 730,87	600 000,00	0,00	-551 730,87
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	994 472,15	120 500,00	10 675,99	-983 796,16
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	21 656,15	305,00	301,00	-21 355,15
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 824,27	31 053,30	23 012,61	17 188,34
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 125 978,69	14 216 743,00	4 872 218,64	-1 253 760,05
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	413 537,40	712 007,21	254 155,48	-159 381,92
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	413 970,69	1 310 131,32	390 416,34	-23 554,35
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	968 162,21	1 602 076,71	812 065,87	-156 096,34
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	9 717 794,76	15 437 761,24	8 616 441,90	-1 101 352,86
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	650,00	0,00	0,00	-650,00
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00	126 750,00	0,00	0,00
Total Total Dépenses	25 826 811,57	35 986 485,43	16 808 445,48	-9 018 366,09

Investissement
Recettes

Chapitre	CA-N-2	TOTAL Budget 2019	CA N-1	Différence CA 2018/ CA 2019
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	5 782 749,67	0,00	0,00
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	542 201,00	0,00	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 416 246,06	2 600 000,00	2 116 081,84	-1 300 164,22
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 004 260,48	120 500,00	10 675,99	-993 584,49
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	9 862 337,78	4 132 580,49	2 450 804,81	-7 411 532,97
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 055 530,72	4 105 680,47	2 034 970,58	-2 020 560,14
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 469 690,33	18 535 523,80	4 005 054,02	-1 464 636,31
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	96 840,41	40 500,00	33 175,99	-63 664,42
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	100 000,00	126 750,00	0,00	-100 000,00
Total Total Recettes	24 004 905,78	35 986 485,43	10 650 763,23	-13 354 142,55

Total Résultat Investissement	-1 821 905,79		-6 157 682,25	-4 335 776,46
--------------------------------------	----------------------	--	----------------------	----------------------

Fonctionnement
Dépenses

Chapitre	CA-N-2	TOTAL Budget 2019	CA N-1	Différence CA 2018/ CA 2019
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 149 108,36	13 898 441,00	12 572 544,86	-576 563,50
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 467 015,22	19 473 678,00	18 765 863,37	-12 701 151,85
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	431 488,00	460 165,00	402 053,00	-29 435,00
022 DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00	0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	5 782 749,67	0,00	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 418 782,53	2 600 000,00	2 116 081,84	-1 302 700,69
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 839 900,38	8 260 467,74	8 175 448,46	335 548,08
66 CHARGES FINANCIERES	1 184 230,86	1 230 773,00	1 163 926,21	-20 304,65
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	105 306,81	430 341,26	126 117,63	20 810,82
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 750 610,09	50 000,00	0,00	-2 750 610,09
Total Total Dépenses	60 346 442,25	52 186 615,67	43 322 035,37	-17 024 406,88

Fonctionnement
Recettes

Chapitre	CA-N-2	TOTAL Budget 2019	CA N-1	Différence CA 2018/ CA 2019
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 095 564,42	4 880 389,67	4 880 389,67	2 784 825,25
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	183 602,65	56 350,00	99 227,66	-84 374,99
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	551 730,87	600 000,00	0,00	-551 730,87
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 810 426,08	2 325 800,00	2 125 858,85	-684 567,23
73 IMPOTS ET TAXES	43 162 696,40	30 224 778,00	30 995 742,37	-12 166 954,03
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 758 293,97	12 464 650,00	12 937 748,35	179 454,38
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 381 008,70	1 533 748,00	1 263 932,45	-117 076,25
76 PRODUITS FINANCIERES	486,75	0,00	486,75	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 502 619,57	101 000,00	485 527,01	-4 017 092,56
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	14 100,00	0,00	0,00	-14 100,00
Total Total Recettes	67 460 529,41	52 186 715,67	52 788 913,11	-14 671 616,30

Total Résultat Fonctionnement	6 999 103,16		9 466 877,74	2 467 774,58
--------------------------------------	---------------------	--	---------------------	---------------------

089003

TRES. AUXERRE

00200 AUXERRE

ORIGINE DU DOCUMENT : thibaut.hettich

Exercice : 2019

Budget collectivité : 00200

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

[Pour retourner à la délibération, cliquez ici](#)

IDENTIFIANT BUDGET 00200

TRES. AUXERRE

N° de SIRET 21890024900010

N° CODIQUE 089003

Date d'édition : 14/05/2020

AUXERRE
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Thibaut HETTICH
089003 TRES. AUXERRE

M Jean-François LAPAQUELLERIE
089003 TRES. AUXERRE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/09/2019 AU 14/05/2020

DU 01/01/2019 AU 31/08/2019

N° CODIQUE 089003
 TRES. AUXERRE
 Date d'édition : 14/05/2020

Population : 36836
 Nomenclature M14 sup egal 10000h
 Voté par Nature avec ref. fonct.
 Exercice 2019

SOMMAIRE

		PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale		3
1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
2 Bilan	Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	13
4 Compte de résultat	Etat I-4	14
5 Annexe		18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire		21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs		43
1 Balance des comptes	Etat III-1	44
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	93
4EME PARTIE : Page des signatures		96

SITUATION PATRIMONIALE

00200 - AUXERRE
BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	7 993,20	Dotations	65 736,16
Terrains	16 686,71	Fonds globalisés	59 876,78
Constructions	125 432,53	Réserves	170 732,12
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	65 294,08	Différences sur réalisations d'immobilisations	11 729,60
Immobilisations corporelles en cours	188 221,65	Report à nouveau	4 880,39
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	22 200,90	Résultat de l'exercice	4 586,49
Autres immobilisations corporelles	13 317,12	Subventions transférables	39,83
Total immobilisations corporelles (nettes)	431 153,00	Subventions non transférables	68 170,62
Immobilisations financières	284,05	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	439 430,25	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	385 752,00
Créances	4 500,72	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 705,11
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	57 330,58
Disponibilités	9 812,29	Fournisseurs	5 535,95
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	2 951,48
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 313,01	Total dettes à court terme	8 487,42
Comptes de régularisations	0,15	TOTAL DETTES	65 818,01
		Comptes de régularisations	-531,70
TOTAL ACTIF	453 743,41	TOTAL PASSIF	453 743,41

00200 - AUXERRE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	11 689 751,06	5 611 046,37	6 078 704,69	6 262 560,91
	Autres immobilisations incorporelles	3 673 025,29	1 758 528,55	1 914 496,74	1 848 141,12
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	16 692 599,84	5 886,21	16 686 713,63	16 642 516,59
	Constructions en toute propriété	125 257 782,55	3 103 438,61	122 154 343,94	122 494 141,93
	Construction sur sol autrui en tte prop	3 278 184,32		3 278 184,32	3 278 184,32
	Réseaux installations voirie rés divers	65 508 251,42	214 168,35	65 294 083,07	65 303 754,60
	Collections et oeuvres d'art	3 009 628,89		3 009 628,89	3 008 780,89
	Autres immobilisations corporelles	35 174 179,38	24 875 967,92	10 298 211,46	10 540 745,36
	Immobilisations corporelles en cours	188 221 649,97		188 221 649,97	179 614 244,06
	Immo affect à service non personnalisé	50 308,56		50 308,56	50 308,56
	Immo en concess afferm à dispo immo aff	22 150 593,91		22 150 593,91	22 150 593,91
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	61 249,42	61 249,40	0,02	0,02
	MONTANT A REPORTER	474 767 204,61	35 630 285,41	439 136 919,20	431 193 972,27

00200 - AUXERRE
BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	474 767 204,61	35 630 285,41	439 136 919,20	431 193 972,27
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	14 509,54	5 228,74	9 280,80	9 280,80
	Participations et créances rattachées	136 530,44		136 530,44	136 530,44
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	42 500,00		42 500,00	65 000,00
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances	105 019,22		105 019,22	105 019,22
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	475 065 763,81	35 635 514,15	439 430 249,66	431 509 802,73

00200 - AUXERRE
BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	1 126 523,24	50 000,00	1 076 523,24	2 416 695,50
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	1 589 592,51		1 589 592,51	596 875,27
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers	954 007,12		954 007,12	954 007,12
	Autres créances	880 595,99		880 595,99	1 575 439,02
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	9 812 294,55		9 812 294,55	9 825 484,88
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	14 363 013,41	50 000,00	14 313 013,41	15 368 501,79

00200 - AUXERRE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	147,82		147,82	33 400,58
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	147,82		147,82	33 400,58
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	489 428 925,04	35 685 514,15	453 743 410,89	446 911 705,10

00200 - AUXERRE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES	Dotations	65 736 161,86	65 736 161,86
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	170 732 124,70	168 498 427,21
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	4 880 389,67	2 095 564,42
	Résultat de l'exercice	4 586 488,07	5 018 522,74
	Subventions transférables	39 831,26	12 023,00
	Différences sur réalisations d'immob	11 729 601,87	11 732 976,70
	Fonds globalisés	59 876 779,93	59 659 973,61
	Subventions non transférables	68 170 621,98	66 186 472,27
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	385 751 999,34	378 940 121,81

00200 - AUXERRE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	2 705 110,09	2 705 110,09
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II	2 705 110,09	2 705 110,09

00200 - AUXERRE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	56 908 619,08	57 416 657,21
	Emprunts et dettes financières divers	421 962,99	781 551,72
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 509 005,21	3 145 723,17
	Dettes fiscales et sociales	-18 371,21	1 087 971,63
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	425 679,64	6 457,65
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	1 719 497,43	1 412 036,86
	Opérations pour le compte de tiers	753 999,04	753 999,04
	Autres dettes	70 670,47	150 671,30
	Fournisseurs d'immobilisations	1 026 943,00	449 512,58
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	65 818 005,65	65 204 581,16

00200 - AUXERRE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	-531 704,19	61 892,04
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	-531 704,19	61 892,04
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	453 743 410,89	446 911 705,10

00200 - AUXERRE
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus	30 593,69	42 731,21
Dotations et subventions reçues	12 937,75	12 758,29
Produits des services	2 125,86	2 810,43
Autres produits	1 263,93	1 869,34
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	46 921,23	60 169,27
Traitements, salaires, charges sociales	18 211,87	30 700,71
Achats et charges externes	12 215,26	12 799,10
Participations et interventions	7 831,48	7 456,69
Dotations aux amortissements et provisions	2 100,89	4 945,93
Autres charges	1 156,02	1 318,45
Charges courantes non financières	41 515,52	57 220,88
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	5 405,71	2 948,38
Produits courants financiers	0,49	0,49
Charges courantes financières	1 163,93	1 184,23
RÉSULTAT COURANT FINANCIER	-1 163,44	-1 183,74
RÉSULTAT COURANT	4 242,27	1 764,64
Produits exceptionnels	485,53	4 580,12
Charges exceptionnelles	141,31	1 326,24
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	344,22	3 253,88
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 586,49	5 018,52

00200 - AUXERRE

COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	25 304 500,00	24 754 986,00
Autres impôts et taxes	5 289 189,37	17 976 222,40
Produits services, domaine et ventes div	2 125 858,85	2 810 426,08
Production stockée		
Production immobilisée		474 230,87
Reprise sur amortissements et provisions		14 100,00
Transferts de charges		
Autres produits	1 263 932,45	1 381 008,70
Dotations de l'Etat	8 410 452,00	8 397 500,00
Subventions et participations	3 034 358,35	2 956 106,97
Autres attributions (péréquat, compensa)	1 492 938,00	1 404 687,00
TOTAL I	46 921 229,02	60 169 268,02
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	12 968 719,70	21 897 077,96
Charges sociales	5 243 151,83	8 803 635,52
Achats et charges externes	12 215 260,87	12 799 103,26
Impôts et taxes	812 048,17	935 240,66
Dotations amortissements des immob	2 100 889,49	2 195 316,93
Dot amort sur charges à répartir		

00200 - AUXERRE

COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		2 750 610,09
Autres charges	343 971,30	383 212,60
Contingents et participations	3 103 911,25	2 938 841,30
Subventions	4 727 565,91	4 517 846,48
TOTAL II	41 515 518,52	57 220 884,80
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	5 405 710,50	2 948 383,22
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés	486,75	486,75
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	486,75	486,75
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	1 163 926,21	1 184 230,86
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	1 163 926,21	1 184 230,86

00200 - AUXERRE

COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-1 163 439,46	-1 183 744,11
A + B - RESULTAT COURANT	4 242 271,04	1 764 639,11
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	364 612,14	2 855 013,37
Produits des cessions d'immobilisations	15 192,35	1 143 429,13
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		77 500,00
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	105 722,52	504 177,07
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	485 527,01	4 580 119,57
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	126 117,63	57 334,02
Valeur comptable des immo cédées	133,46	548 474,68
Diff réalis(positives)transf à investist	15 058,89	672 454,45
Charg excep op capital-Autres opérations		47 972,79
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	141 309,98	1 326 235,94

00200 - AUXERRE

COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	344 217,03	3 253 883,63
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	47 407 242,78	64 749 874,34
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	42 820 754,71	59 731 351,60
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 586 488,07	5 018 522,74

ANNEXE

00200 - AUXERRE

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

00200 - AUXERRE

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-05	847 952,94				847 952,94	
4582-05		653 999,04				653 999,04
4581-06	103 136,10				103 136,10	
4582-06		100 000,00				100 000,00
4581-07	2 918,08				2 918,08	

EXECUTION BUDGETAIRE

00200 - AUXERRE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	35 986 485,43	52 201 908,02	88 188 393,45
Titres de recettes émis (b)	10 834 002,77	49 290 868,30	60 124 871,07
Réductions de titres (c)	183 239,54	1 382 344,86	1 565 584,40
Recettes nettes (d = b - c)	10 650 763,23	47 908 523,44	58 559 286,67
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	35 986 485,43	52 201 908,02	88 188 393,45
Mandats émis (f)	14 979 417,96	45 797 347,21	60 776 765,17
Annulations de mandats (g)	130,13	2 475 311,84	2 475 441,97
Dépenses nettes (h = f - g)	14 979 287,83	43 322 035,37	58 301 323,20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		4 586 488,07	257 963,47
(h - d) Déficit	4 328 524,60		

00200 - AUXERRE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-1 829 157,65		-4 328 524,60		-6 157 682,25
Fonctionnement	7 114 087,16	2 233 697,49	4 586 488,07		9 466 877,74
TOTAL I	5 284 929,51	2 233 697,49	257 963,47		3 309 195,49
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
00205-ASST-AUXERRE					
Investissement	28 555,83		15 872,46		44 428,29
Fonctionnement	1 237 441,50	28 555,83	176 576,73		1 385 462,40
Sous-Total	1 265 997,33	28 555,83	192 449,19		1 429 890,69
00207-CREMATORIUM-AUXERRE					
Investissement	-3 000,00				-3 000,00

00200 - AUXERRE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
Fonctionnement	181 092,27	3 000,00	92 863,37		270 955,64
Sous-Total	178 092,27	3 000,00	92 863,37		267 955,64
TOTAL III	1 444 089,60	31 555,83	285 312,56		1 697 846,33
TOTAL I + II + III	6 729 019,11	2 265 253,32	543 276,03		5 007 041,82

00200 - AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves		305,00	305,00
13	Subventions d'investissement		31 053,30	31 053,30
16	Emprunts et dettes assimilées	13 780 299,00	436 444,00	14 216 743,00
20	Immobilisations incorporelles	368 000,00	344 007,21	712 007,21
204	Subventions d'équipement versées	1 120 126,00	190 005,32	1 310 131,32
21	Immobilisations corporelles	989 178,00	612 898,71	1 602 076,71
23	Immobilisations en cours	9 734 072,00	5 703 689,24	15 437 761,24
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	25 991 675,00	7 318 402,78	33 310 077,78
458108	Opération pour compte tiers n° 458108	20 000,00		20 000,00
458109	Opération pour compte tiers n° 458109		56 750,00	56 750,00
458110	Opération pour compte tiers n° 458110		50 000,00	50 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	20 000,00	106 750,00	126 750,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	26 011 675,00	7 425 152,78	33 436 827,78
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	600 000,00		600 000,00
041	Opérations patrimoniales	120 500,00		120 500,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	720 500,00		720 500,00
001	Solde d'exécution de la section d'invest		1 829 157,65	1 829 157,65
TOTAL GENERAL		26 732 175,00	9 254 310,43	35 986 485,43

00200 - AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
10	305,00	301,00		301,00	4,00
13	31 053,30	23 012,61		23 012,61	8 040,69
16	14 216 743,00	4 872 348,77	130,13	4 872 218,64	9 344 524,36
20	712 007,21	254 155,48		254 155,48	457 851,73
204	1 310 131,32	390 416,34		390 416,34	919 714,98
21	1 602 076,71	812 065,87		812 065,87	790 010,84
23	15 437 761,24	8 616 441,90		8 616 441,90	6 821 319,34
SOUS-TOTAL	33 310 077,78	14 968 741,97	130,13	14 968 611,84	18 341 465,94
458108	20 000,00				20 000,00
458109	56 750,00				56 750,00
458110	50 000,00				50 000,00
SOUS-TOTAL	126 750,00				126 750,00
TOTAL	33 436 827,78	14 968 741,97	130,13	14 968 611,84	18 468 215,94
040	600 000,00				600 000,00
041	120 500,00	10 675,99		10 675,99	109 824,01
TOTAL	720 500,00	10 675,99		10 675,99	709 824,01
001	1 829 157,65				1 829 157,65
TOTAL GENERAL	35 986 485,43	14 979 417,96	130,13	14 979 287,83	21 007 197,60

00200 - AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves	1 898 883,00	2 233 697,49	4 132 580,49
13	Subventions d'investissement	691 948,00	3 413 732,47	4 105 680,47
16	Emprunts et dettes assimilées	19 142 905,00	-607 381,20	18 535 523,80
27	Autres immobilisations financières	40 500,00		40 500,00
024	Produits de cessions (recettes)	542 201,00	-15 192,35	527 008,65
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	22 316 437,00	5 024 856,41	27 341 293,41
458208	Opération pour compte tiers n° 458208	20 000,00		20 000,00
458209	Opération pour compte tiers n° 458209		56 750,00	56 750,00
458210	Opération pour compte tiers n° 458210		50 000,00	50 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	20 000,00	106 750,00	126 750,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	22 336 437,00	5 131 606,41	27 468 043,41
021	Virement de la section de fonctionnement	1 675 238,00	4 107 511,67	5 782 749,67
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 600 000,00	15 192,35	2 615 192,35
041	Opérations patrimoniales	120 500,00		120 500,00
TOTAL	RÉCETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 395 738,00	4 122 704,02	8 518 442,02
TOTAL GENERAL		26 732 175,00	9 254 310,43	35 986 485,43

00200 - AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	RECETTES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
10	4 132 580,49	2 450 804,81		2 450 804,81	1 681 775,68
13	4 105 680,47	2 218 210,12	183 239,54	2 034 970,58	2 070 709,89
16	18 535 523,80	4 005 054,02		4 005 054,02	14 530 469,78
27	40 500,00	33 175,99		33 175,99	7 324,01
024	527 008,65				527 008,65
SOUS-TOTAL	27 341 293,41	8 707 244,94	183 239,54	8 524 005,40	18 817 288,01
458208	20 000,00				20 000,00
458209	56 750,00				56 750,00
458210	50 000,00				50 000,00
SOUS-TOTAL	126 750,00				126 750,00
TOTAL	27 468 043,41	8 707 244,94	183 239,54	8 524 005,40	18 944 038,01
021	5 782 749,67				5 782 749,67
040	2 615 192,35	2 116 081,84		2 116 081,84	499 110,51
041	120 500,00	10 675,99		10 675,99	109 824,01
TOTAL	8 518 442,02	2 126 757,83		2 126 757,83	6 391 684,19
TOTAL GENERAL	35 986 485,43	10 834 002,77	183 239,54	10 650 763,23	25 335 722,20

00200 - AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	13 020 632,00	877 909,00	13 898 541,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	19 807 432,00	-333 754,00	19 473 678,00
014	Atténuations de produits	460 165,00		460 165,00
65	Autres charges de gestion courante	8 153 927,00	106 540,74	8 260 467,74
66	Charges financières	1 168 773,00	62 000,00	1 230 773,00
67	Charges exceptionnelles	156 670,00	273 671,26	430 341,26
68	Dotations aux Amortissements et aux prov	50 000,00		50 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	42 817 599,00	986 367,00	43 803 966,00
023	Virement à la section d'investissement (1 675 238,00	4 107 511,67	5 782 749,67
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 600 000,00	15 192,35	2 615 192,35
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 275 238,00	4 122 704,02	8 397 942,02
TOTAL GENERAL		47 092 837,00	5 109 071,02	52 201 908,02

00200 - AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
011	13 898 541,00	14 693 302,34	2 120 757,48	12 572 544,86	1 325 996,14
012	19 473 678,00	18 800 632,95	34 769,58	18 765 863,37	707 814,63
014	460 165,00	402 053,00		402 053,00	58 112,00
65	8 260 467,74	8 351 531,62	176 083,16	8 175 448,46	85 019,28
66	1 230 773,00	1 307 516,63	143 590,42	1 163 926,21	66 846,79
67	430 341,26	126 228,83	111,20	126 117,63	304 223,63
68	50 000,00				50 000,00
TOTAL	43 803 966,00	43 681 265,37	2 475 311,84	41 205 953,53	2 598 012,47
023	5 782 749,67				5 782 749,67
042	2 615 192,35	2 116 081,84		2 116 081,84	499 110,51
TOTAL	8 397 942,02	2 116 081,84		2 116 081,84	6 281 860,18
TOTAL GENERAL	52 201 908,02	45 797 347,21	2 475 311,84	43 322 035,37	8 879 872,65

00200 - AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	56 350,00		56 350,00
70	Produits des services, du domaine et ven	2 323 130,00	2 670,00	2 325 800,00
73	Impôts et taxes	30 303 128,00	-78 350,00	30 224 778,00
74	Dotations et participations	12 272 181,00	192 469,00	12 464 650,00
75	Autres produits de gestion courante	1 437 048,00	96 700,00	1 533 748,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	101 000,00	15 192,35	116 192,35
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	46 492 837,00	228 681,35	46 721 518,35
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	600 000,00		600 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	600 000,00		600 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté		4 880 389,67	4 880 389,67
TOTAL GENERAL		47 092 837,00	5 109 071,02	52 201 908,02

00200 - AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	RECETTES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
013	56 350,00	99 227,66		99 227,66	-42 877,66
70	2 325 800,00	2 158 276,50	32 417,65	2 125 858,85	199 941,15
73	30 224 778,00	31 011 786,37	16 044,00	30 995 742,37	-770 964,37
74	12 464 650,00	14 169 613,07	1 231 864,72	12 937 748,35	-473 098,35
75	1 533 748,00	1 365 950,94	102 018,49	1 263 932,45	269 815,55
76		486,75		486,75	-486,75
77	116 192,35	485 527,01		485 527,01	-369 334,66
TOTAL	46 721 518,35	49 290 868,30	1 382 344,86	47 908 523,44	-1 187 005,09
042	600 000,00				600 000,00
TOTAL	600 000,00				600 000,00
002	4 880 389,67				4 880 389,67
TOTAL GENERAL	52 201 908,02	49 290 868,30	1 382 344,86	47 908 523,44	4 293 384,58

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
10226	Taxe d'aménagement	301,00		301,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	301,00		301,00
1322	Région	23 012,61		23 012,61
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	23 012,61		23 012,61
1641	Emprunts en euros	4 507 575,89		4 507 575,89
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 630,02	130,13	7 499,89
1678	Autres emprunts et dettes	357 142,86		357 142,86
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	4 872 348,77	130,13	4 872 218,64
2031	Frais d'études	92 361,40		92 361,40
2033	Frais d'insertion	13 187,28		13 187,28
2051	Concessions et droits similaires	148 606,80		148 606,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	254 155,48		254 155,48
2041411	Biens mobiliers, matériel et études	2 112,00		2 112,00
204182	Bâtiments et installations	73 528,00		73 528,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	53 255,76		53 255,76
20422	Bâtiments et installations	27 165,58		27 165,58
2046	Attributions de compensation d'investiss	234 355,00		234 355,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	390 416,34		390 416,34
2111	Terrains nus	46 375,90		46 375,90
2135	Installations générales agencements et a	11 998,34		11 998,34
2138	Autres constructions	90 000,00		90 000,00
2152	Installations de voirie	52 477,62		52 477,62
2168	Autres collections et oeuvres d'art	848,00		848,00
2182	Matériel de transport	163 492,31		163 492,31

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
2183	Matériel de bureau et matériel informati	169 631,14		169 631,14
2184	Mobilier	52 895,33		52 895,33
2188	Autres immobilisations corporelles	224 347,23		224 347,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	812 065,87		812 065,87
2312	Agencements et aménagements de terrains	245 623,66		245 623,66
2313	Constructions	5 405 725,68		5 405 725,68
2315	Installations matériels et outillage tec	2 906 383,92		2 906 383,92
2316	Restauration des collections et oeuvres	58 708,64		58 708,64
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	8 616 441,90		8 616 441,90
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	14 968 741,97	130,13	14 968 611,84
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 968 741,97	130,13	14 968 611,84
2762	Créances sur transfert de droits à déduc	10 675,99		10 675,99
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	10 675,99		10 675,99
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	10 675,99		10 675,99
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	14 979 417,96	130,13	14 979 287,83

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
10223	Taxe locale d'équipement	514,00		514,00
10226	Taxe d'aménagement	216 593,32		216 593,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 233 697,49		2 233 697,49
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	2 450 804,81		2 450 804,81
1311	Subventions d'équipement transférables E	27 808,26		27 808,26
1321	Etat et Etablissements Nationaux	998 264,34	27 808,26	970 456,08
1322	Région	168 324,30	62 367,60	105 956,70
1323	Département	213 896,00		213 896,00
13251	GFP de rattachement	194 957,69	93 063,68	101 894,01
1327	Budget communautaire et fonds structurel	93 952,03		93 952,03
1328	Autres	150 996,50		150 996,50
1342	Fonds affectés à l'équipement non transf	370 011,00		370 011,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	2 218 210,12	183 239,54	2 034 970,58
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00		4 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 054,00		5 054,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,02		0,02
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	4 005 054,02		4 005 054,02
274	Prêts	22 500,00		22 500,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduc	10 675,99		10 675,99
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	33 175,99		33 175,99
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	8 707 244,94	183 239,54	8 524 005,40
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 707 244,94	183 239,54	8 524 005,40
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	15 058,89		15 058,89
2118	Autres terrains	10,00		10,00

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
2184	Mobilier	123,46		123,46
2802	Amortissements frais liés à la réalisati	6 950,40		6 950,40
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	302,99		302,99
2804131	Biens mobiliers, matériel et études	373,33		373,33
28041512	Bâtiments et installations	6 756,04		6 756,04
2804172	Bâtiments et installations	314 723,00		314 723,00
2804182	Bâtiments et installations	1 341,68		1 341,68
280421	Biens mobiliers, matériel et études	50 277,07		50 277,07
280422	Bâtiments et installations	200 498,45		200 498,45
28051	Concessions et droits similaires	180 849,46		180 849,46
28121	Amortissements plantations d'arbres et d	2 168,86		2 168,86
28132	Immeubles de rapport	441 147,33		441 147,33
28135	Amortissements installations générales a	649,00		649,00
28152	Installations de voirie	62 149,15		62 149,15
28181	Installations générales agencements et a	19 793,00		19 793,00
28182	Matériel de transport	265 598,10		265 598,10
28183	Matériel de bureau et matériel informati	191 697,19		191 697,19
28184	Mobilier	93 811,39		93 811,39
28188	Amortissements autres immobilisations co	261 803,05		261 803,05
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 116 081,84		2 116 081,84
2188	Autres immobilisations corporelles	1 640,00		1 640,00
2313	Constructions	9 035,99		9 035,99
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	10 675,99		10 675,99
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 126 757,83		2 126 757,83

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	10 834 002,77	183 239,54	10 650 763,23

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6042	Achats de prestations de services - autr	5 382,00	5 382,00	
605	Achats de matériel - équipements et trav	164 878,08	28 363,92	136 514,16
60611	Achats non stockés de fournitures non st	252 556,21	25 515,23	227 040,98
60612	Achats non stockés de fournitures non st	2 059 157,39	18 508,31	2 040 649,08
60613	Achats non stockés de fournitures non st	101 768,44	28 744,57	73 023,87
60621	Achats non stockés de combustibles	40 330,15	7 041,08	33 289,07
60622	Achats non stockés de carburants	250 455,95	9 868,80	240 587,15
60623	Achats non stockés d'alimentation	65 786,97	7 655,63	58 131,34
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	191 354,63	17 121,69	174 232,94
60631	Achats non stockés de fournitures d'entr	438 549,10	24 532,21	414 016,89
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	332 755,56	40 965,75	291 789,81
60633	Achats non stockés de fournitures de voi	263 275,37	18 560,79	244 714,58
60636	Achats non stockés de vêtements de trava	64 595,53	8 325,42	56 270,11
6064	Achats non stockés de fournitures admini	85 382,55	2 098,66	83 283,89
6065	Achats non stockés de livres disques cas	99 044,89	12 180,73	86 864,16
6067	Achats non stockés de fournitures scolai	126 357,72	5 588,14	120 769,58
611	Contrats prestations de services	4 169 671,30	853 031,11	3 316 640,19
6132	Services extérieurs - locations immobili	203 748,15	2 340,00	201 408,15
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	192 770,56	1 860,30	190 910,26
614	Services extérieurs - charges locatives	60 527,55	1 762,76	58 764,79
61521	Services extérieurs - entretien et répar	159 338,04	60 000,00	99 338,04
615221	Bâtiments publics	1 088 017,26	279 599,28	808 417,98
615231	Voieries	680 958,80	145 479,78	535 479,02
615232	Réseaux	115 046,34	1 197,57	113 848,77

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
61551	Services extérieurs - entretien et répar	71 232,83	5 243,71	65 989,12
61558	Services extérieurs - entretien et répar	115 095,28	25 571,15	89 524,13
6156	Services extérieurs - maintenance	423 137,97	49 945,17	373 192,80
6161	Multirisques	82 531,48	2 029,21	80 502,27
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi	109 428,51		109 428,51
617	Services extérieurs - études et recherch	36 393,99	31 271,90	5 122,09
6182	Services extérieurs - divers - documenta	39 264,00	3 100,41	36 163,59
6184	Services extérieurs - divers - versement	140 749,08	54 723,78	86 025,30
6188	Services extérieurs - autres frais diver	51 518,43	22 299,78	29 218,65
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	120,00		120,00
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	30 194,48	28 554,52	1 639,96
6227	Rémunération d'intermédiaires et honorai	57 434,00	1 014,90	56 419,10
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	97 891,36	72 591,67	25 299,69
6231	Publicité publications relations publicu	60 262,76	12 373,28	47 889,48
6232	Publicité publications relations publicu	19 343,87	864,00	18 479,87
6236	Publicité publications relations publicu	46 778,47	16 464,76	30 313,71
6237	Publicité publications relations publicu	122 076,08	18 155,92	103 920,16
6238	Publicité publications relations publicu	110 215,97	8 795,08	101 420,89
6247	Transports - transports collectifs	218 894,77	4 855,12	214 039,65
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	41 785,24	432,00	41 353,24
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	118 300,20	5 906,75	112 393,45
6261	Frais d'affranchissement	92 115,72	14 440,70	77 675,02
6262	Frais de télécommunications	188 587,20	102,21	188 484,99
627	Autres services extérieurs - services ba	3 532,13		3 532,13

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6281	Autres services extérieurs - concours di	162 734,52	65 591,77	97 142,75
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	255 868,06	5 967,06	249 901,00
6284	Divers - redevances pour services rendus	173 367,06	60 000,00	113 367,06
62876	Remboursements de frais au fgp de rattac	14 992,28		14 992,28
62878	Remboursement de frais à d'autres organi	22 974,16		22 974,16
63512	Impôts directs - taxes foncières	528 096,00	1 050,00	527 046,00
637	Autres impôts taxes et versements assimi	46 677,90	3 688,90	42 989,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	14 693 302,34	2 120 757,48	12 572 544,86
6215	Personnel extérieur au service affecté p	78 320,00		78 320,00
6218	Autre personnel extérieur au service	158 986,12	24 555,11	134 431,01
6331	Versement de transport	61 713,44		61 713,44
6332	Cotisations versées au FNAL	55 736,03		55 736,03
6336	Cotisation au centre national et au cent	100 149,72		100 149,72
6338	Autres impôts taxes et versements assimi	24 413,98		24 413,98
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	8 614 224,81		8 614 224,81
64112	Personnel titulaire - nbi supplément fam	254 765,69		254 765,69
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	1 340 126,30		1 340 126,30
64131	Personnel non titulaire - rémunération	2 604 611,35	1 100,12	2 603 511,23
64138	Autres indemnités	209 433,59	2 739,36	206 694,23
64168	Autres emplois d'insertion	28 050,10		28 050,10
6451	Charges sécurite sociale et prévoyance c	2 159 109,70		2 159 109,70
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 843 121,03		2 843 121,03
6454	Charges sécurite sociale et prévoyance c	113 380,13		113 380,13
6455	Charges securite sociale & prevoyance-Co	75 614,53	3 274,97	72 339,56

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
64731	Autres charges sociales allocations chô	16 723,08		16 723,08
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	62 153,35	3 100,02	59 053,33
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	18 800 632,95	34 769,58	18 765 863,37
7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les pro	2 708,00		2 708,00
7391172	Dégrèvement de taxe habitation sur les l	39 564,00		39 564,00
7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvem	7 220,00		7 220,00
739223	Fonds de péréquation des ressources comm	352 561,00		352 561,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	402 053,00		402 053,00
651	Redevances pour concessions brevets lice	51 394,93	1 645,50	49 749,43
6531	Indemnités des maires adjoints et consei	224 391,97		224 391,97
6532	Frais de mission des maires adjoints et	202,50		202,50
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	11 267,00		11 267,00
6534	Cotisations de sécurité sociale des mair	18 806,08		18 806,08
6535	Frais de formation des maires adjoints e	2 572,00		2 572,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l	682,54		682,54
6541	Créances admises en non-valeur	32 123,64		32 123,64
6542	Créances éteintes	3 882,45		3 882,45
6553	Contingents et participations obligatoir	2 602 276,18		2 602 276,18
6558	Contingents et participations obligatoir	502 172,39	537,32	501 635,07
657351	Subventions fonctionnement aux organisme	200 000,00		200 000,00
657362	Centre communal d'actions sociales (CCAS	876 460,34	460,34	876 000,00
65737	Subventions fonctionnement aux organisme	49 000,00		49 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	3 776 005,91	173 440,00	3 602 565,91
65888	Autres	293,69		293,69

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	8 351 531,62	176 083,16	8 175 448,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 083 026,26		1 083 026,26
66112	Intérêts - rattachement des icne	143 128,18	143 590,42	-462,24
6688	Autres	81 362,19		81 362,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	1 307 516,63	143 590,42	1 163 926,21
6714	Charges exceptionnelles bourses et prix	8 346,75		8 346,75
6718	Charges exceptionnelles - autres charges	31 822,36	12,00	31 810,36
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	85 960,52		85 960,52
678	Autres charges exceptionnelles	99,20	99,20	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	126 228,83	111,20	126 117,63
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	43 681 265,37	2 475 311,84	41 205 953,53
675	Charges exceptionnelles - valeurs compta	133,46		133,46
6761	Différences sur réalisations (positives)	15 058,89		15 058,89
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	2 100 889,49		2 100 889,49
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 116 081,84		2 116 081,84
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 116 081,84		2 116 081,84
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	45 797 347,21	2 475 311,84	43 322 035,37

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	78 652,66		78 652,66
6459	Remboursement sur charges de sécurité so	20 575,00		20 575,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	99 227,66		99 227,66
70311	Utilisation du domaine - concession dans	138 091,00	711,00	137 380,00
70312	Utilisation du domaine - redevances funé	18 779,05		18 779,05
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupa	92 050,28	30 800,00	61 250,28
70328	Utilisation du domaine - autres droits d	516 856,95		516 856,95
70384	Forfait de post-stationnement	169 723,82		169 723,82
70388	Utilisation du domaine - autres redevanc	2 888,40		2 888,40
7062	Prestation services redevances et droits	247 465,47	842,00	246 623,47
70631	Redevances et droits des services à cara	100,00		100,00
7066	Prestation services - redevances et droi	399 146,85	59,15	399 087,70
7067	Prestations services - redevances et dro	172 923,78	5,50	172 918,28
70688	Prestations de services autres prestatio	83 000,00		83 000,00
7083	Autres produits-locations diverses (autr	11 602,76		11 602,76
70841	Mise à disposition de personnel facturée	101 142,67		101 142,67
70848	Mise à disposition de personnel facturée	68 993,99		68 993,99
70873	Autres produits - remboursement de frais	8 487,00		8 487,00
70876	Autres produits remboursement frais par	127 024,48		127 024,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	2 158 276,50	32 417,65	2 125 858,85
73111	Taxes foncières et d'habitation	25 216 199,00	10 706,00	25 205 493,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	148 499,00		148 499,00
73211	Attribution de compensation	2 950 191,41		2 950 191,41
73223	Fonds de péréquation des ressources comm	12 038,00		12 038,00

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
7336	Taxes services publics et domaine - droi	200 445,11	209,00	200 236,11
7338	Taxes services publics et domaine-autres	33 135,29	1 340,70	31 794,59
7343	Taxes et participations liées à urbanisa	31 564,00		31 564,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électr	743 130,21		743 130,21
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure	696 589,27	3 788,30	692 800,97
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutatio	979 995,08		979 995,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impots et taxes	31 011 786,37	16 044,00	30 995 742,37
7411	Dotation globale fonctionnement (DGF) do	5 103 120,00		5 103 120,00
74123	Dotation globale fonctionnement (DGF) de	2 421 236,00		2 421 236,00
74127	Dotation nationale de péréquation	346 418,00		346 418,00
744	FCTVA	105 400,00		105 400,00
7461	D.G.D	434 278,00		434 278,00
74718	Autres participations de l'Etat	498 291,77	36 984,40	461 307,37
7472	Participations - Régions	42 461,09		42 461,09
7473	Participations - Départements	172 743,83	18 238,79	154 505,04
74751	Participations - GFP de rattachement	180 994,47	47 060,69	133 933,78
7478	Participations - autres organismes	3 371 731,91	1 129 580,84	2 242 151,07
7482	Compensation pour perte de taxe addition	3 435,00		3 435,00
74834	Etat compensation au titre des exonérati	39 837,00		39 837,00
74835	Etat compensation au titre des exonéerat	1 395 003,00		1 395 003,00
7484	Dotation de recensement	6 728,00		6 728,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	41 420,00		41 420,00
7488	Autres attributions et participations	6 515,00		6 515,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	14 169 613,07	1 231 864,72	12 937 748,35

00200 AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
752	Autres produits de gestion courante - re	642 460,85	18 150,79	624 310,06
757	Autres produits de la gestion courante -	345 072,27	35 800,00	309 272,27
7588	Autres produits divers de gestion couran	378 417,82	48 067,70	330 350,12
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	1 365 950,94	102 018,49	1 263 932,45
764	Produits financiers - revenus des valeur	486,75		486,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	486,75		486,75
7711	Produits exceptionnels sur opérations ge	343 196,81		343 196,81
7714	Produits exceptionnels sur opérations ge	1 234,32		1 234,32
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	3 971,63		3 971,63
773	Produits exceptionnels mandats annulés (16 209,38		16 209,38
775	Produits exceptionnels - produits des ce	15 192,35		15 192,35
7788	Produits exceptionnels divers	105 722,52		105 722,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	485 527,01		485 527,01
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	49 290 868,30	1 382 344,86	47 908 523,44
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	49 290 868,30	1 382 344,86	47 908 523,44

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		65 255 724,09						65 255 724,09		65 255 724,09
10222	FCTVA		51 422 846,40						51 422 846,40		51 422 846,40
10223	TLE		7 351 732,24				514,00		7 352 246,24		7 352 246,24
10226	Taxe d'aménagement		731 475,39			301,00	216 593,32	301,00	948 068,71		947 767,71
10228	Autres fonds d'investissement		153 919,58						153 919,58		153 919,58
	Sous Total compte 1022		59 659 973,61			301,00	217 107,32	301,00	59 877 080,93		59 876 779,93
10251	Dons et legs en capital		480 437,77						480 437,77		480 437,77
	Sous Total compte 1025		480 437,77						480 437,77		480 437,77
	Sous Total compte 102		125 396 135,47			301,00	217 107,32	301,00	125 613 242,79		125 612 941,79
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		168 498 427,21				2 233 697,49		170 732 124,70		170 732 124,70
	Sous Total compte 106		168 498 427,21				2 233 697,49		170 732 124,70		170 732 124,70
	Sous Total compte 10		293 894 562,68			301,00	2 450 804,81	301,00	296 345 367,49		296 345 066,49
110	Report à nouveau solde créditeur		2 095 564,42	2 233 697,49	5 018 522,74			2 233 697,49	7 114 087,16		4 880 389,67

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 11		2 095 564,42	2 233 697,49	5 018 522,74			2 233 697,49	7 114 087,16		4 880 389,67
12	Résultat exercice excéd déficit		5 018 522,74	5 018 522,74				5 018 522,74	5 018 522,74		0,00
	Sous Total compte 12		5 018 522,74	5 018 522,74				5 018 522,74	5 018 522,74		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN						27 808,26		27 808,26		27 808,26
1312	Subv équipt transf - Région		12 023,00						12 023,00		12 023,00
	Sous Total compte 131		12 023,00				27 808,26		39 831,26		39 831,26
1321	Etat et EPN		15 501 175,90			27 808,26	998 264,34	27 808,26	16 499 440,24		16 471 631,98
1322	Région		19 161 999,04			85 380,21	168 324,30	85 380,21	19 330 323,34		19 244 943,13
1323	Dépt		12 098 144,67				213 896,00		12 312 040,67		12 312 040,67
13241	Communes membres du GFP		8 703,33						8 703,33		8 703,33
	Sous Total compte 1324		8 703,33						8 703,33		8 703,33
13251	GFP de rattachement		3 813 797,81			93 063,68	194 957,69	93 063,68	4 008 755,50		3 915 691,82
13258	Autres groupements		73 904,81						73 904,81		73 904,81

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 1325		3 887 702,62			93 063,68	194 957,69	93 063,68	4 082 660,31		3 989 596,63
1326	Autres EPL		1 283 697,67						1 283 697,67		1 283 697,67
1327	Budget communautaire fonds structurels		2 756 366,95				93 952,03		2 850 318,98		2 850 318,98
1328	Autres		1 392 665,02				150 996,50		1 543 661,52		1 543 661,52
	Sous Total compte 132		56 090 455,20			206 252,15	1 820 390,86	206 252,15	57 910 846,06		57 704 593,91
1342	Fds afftés équipt non transf amendes pol		9 998 576,43				370 011,00		10 368 587,43		10 368 587,43
	Sous Total compte 134		9 998 576,43				370 011,00		10 368 587,43		10 368 587,43
1383	Autres subv invest non transf Dépt		97 440,64						97 440,64		97 440,64
	Sous Total compte 138		97 440,64						97 440,64		97 440,64
	Sous Total compte 13		66 198 495,27			206 252,15	2 218 210,12	206 252,15	68 416 705,39		68 210 453,24
15111	Prov litiges (nb)		2 705 110,09						2 705 110,09		2 705 110,09
	Sous Total compte 1511		2 705 110,09						2 705 110,09		2 705 110,09
	Sous Total compte 151		2 705 110,09						2 705 110,09		2 705 110,09

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 15		2 705 110,09						2 705 110,09		2 705 110,09
1641	Emprunts en euros		57 273 066,79			4 507 575,89	4 000 000,00	4 507 575,89	61 273 066,79		56 765 490,90
	Sous Total compte 164		57 273 066,79			4 507 575,89	4 000 000,00	4 507 575,89	61 273 066,79		56 765 490,90
165	Dép et caution reçus		328 067,05			7 630,02	5 184,13	7 630,02	333 251,18		325 621,16
1678	Autres emprunts et dettes		357 142,84			357 142,86	0,02	357 142,86	357 142,86		0,00
	Sous Total compte 167		357 142,84			357 142,86	0,02	357 142,86	357 142,86		0,00
168758	Autres groupements		88 719,23						88 719,23		88 719,23
	Sous Total compte 16875		88 719,23						88 719,23		88 719,23
16876	Autres dettes - autres epl		15 841,89						15 841,89		15 841,89
16878	Autres dettes - autres orga et particul	8 219,29						8 219,29		8 219,29	
	Sous Total compte 1687	8 219,29	104 561,12					8 219,29	104 561,12		96 341,83
16884	Ints courus sur emprunts éts financiers		143 590,42	143 590,42	143 128,18			143 590,42	286 718,60		143 128,18
	Sous Total compte 1688		143 590,42	143 590,42	143 128,18			143 590,42	286 718,60		143 128,18

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 168	8 219,29	248 151,54	143 590,42	143 128,18			151 809,71	391 279,72		239 470,01
	Sous Total compte 16	8 219,29	58 206 428,22	143 590,42	143 128,18	4 872 348,77	4 005 184,15	5 024 158,48	62 354 740,55		57 330 582,07
181	Cpte liaison : affectation	50 308,56						50 308,56			50 308,56
	Sous Total compte 18	50 308,56						50 308,56			50 308,56
192	Plus ou moins-values cessions immo		11 752 725,16				15 058,89		11 767 784,05		11 767 784,05
193	Autres neutralisations et régularisation	19 748,46		18 433,72				38 182,18			38 182,18
	Sous Total compte 19	19 748,46	11 752 725,16	18 433,72			15 058,89	38 182,18	11 767 784,05		11 729 601,87
	Total classe 1	78 276,31	439 871 408,58	7 414 244,37	5 161 650,92	5 078 901,92	8 689 257,97	12 571 422,60	453 722 317,47		96 710,03 441 247 604,90
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	79 320,00						79 320,00			79 320,00
2031	Frais d'études	1 187 580,17				92 361,40		1 279 941,57			1 279 941,57
2033	Frais d'insertion	131 087,13				13 187,28		144 274,41			144 274,41
	Sous Total compte 203	1 318 667,30				105 548,68		1 424 215,98			1 424 215,98
204111	Biens mobiliers, matériel et études	4 544,80						4 544,80			4 544,80

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 20411	4 544,80						4 544,80		4 544,80	
204131	Biens mobiliers, matériel et études	5 600,00						5 600,00		5 600,00	
204132	Bâtiments et installations	30 282,97						30 282,97		30 282,97	
	Sous Total compte 20413	35 882,97						35 882,97		35 882,97	
2041411	Biens mobiliers, matériel et études					2 112,00		2 112,00		2 112,00	
	Sous Total compte 204141					2 112,00		2 112,00		2 112,00	
	Sous Total compte 20414					2 112,00		2 112,00		2 112,00	
2041512	Bâtiments et installations	291 212,89						291 212,89		291 212,89	
	Sous Total compte 204151	291 212,89						291 212,89		291 212,89	
	Sous Total compte 20415	291 212,89						291 212,89		291 212,89	
204172	Bâtiments et installations	7 979 004,90						7 979 004,90		7 979 004,90	
	Sous Total compte 20417	7 979 004,90						7 979 004,90		7 979 004,90	
204182	Bâtiments et installations	25 531,86				73 528,00		99 059,86		99 059,86	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 20418	25 531,86				73 528,00		99 059,86		99 059,86	
	Sous Total compte 2041	8 336 177,42				75 640,00		8 411 817,42		8 411 817,42	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	1 898 022,80				53 255,76		1 951 278,56		1 951 278,56	
20422	Bâtiments et installations	1 065 134,50				27 165,58		1 092 300,08		1 092 300,08	
	Sous Total compte 2042	2 963 157,30				80 421,34		3 043 578,64		3 043 578,64	
2046	Attributions de compensation d'investiss					234 355,00		234 355,00		234 355,00	
	Sous Total compte 204	11 299 334,72				390 416,34		11 689 751,06		11 689 751,06	
2051	Concessions et droits similaires	2 020 882,51				148 606,80		2 169 489,31		2 169 489,31	
	Sous Total compte 205	2 020 882,51				148 606,80		2 169 489,31		2 169 489,31	
	Sous Total compte 20	14 718 204,53				644 571,82		15 362 776,35		15 362 776,35	
2111	Terrains nus	4 319 230,36				46 375,90		4 365 606,26		4 365 606,26	
2112	Terrains de voirie	895 129,55						895 129,55		895 129,55	
2113	Terr aménagés autres que voirie	1 525 058,82						1 525 058,82		1 525 058,82	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2115	Terrains bâtis	2 496 587,36						2 496 587,36		2 496 587,36	
2116	Cimetières	30 352,84						30 352,84		30 352,84	
2117	Bois et forêts	26 109,88						26 109,88		26 109,88	
2118	Autres terrains	729 881,49					10,00	729 881,49	10,00	729 871,49	
	Sous Total compte 211	10 022 350,30				46 375,90	10,00	10 068 726,20	10,00	10 068 716,20	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 616 716,85						1 616 716,85		1 616 716,85	
2128	Autres agencet et aménagt terrains	5 007 166,79						5 007 166,79		5 007 166,79	
	Sous Total compte 212	6 623 883,64						6 623 883,64		6 623 883,64	
21311	Hôtel de ville	3 910 509,71						3 910 509,71		3 910 509,71	
21312	Batiments scolaires	25 239 976,13						25 239 976,13		25 239 976,13	
21318	Autres batiments publics	51 543 273,14						51 543 273,14		51 543 273,14	
	Sous Total compte 2131	80 693 758,98						80 693 758,98		80 693 758,98	
2132	Immeubles de rapport	19 543 732,42						19 543 732,42		19 543 732,42	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2135	Instal gales agenct amégts const	7 814 749,96				11 998,34		7 826 748,30		7 826 748,30	
2138	Autres constructions	17 103 542,85				90 000,00		17 193 542,85		17 193 542,85	
	Sous Total compte 213	125 155 784,21				101 998,34		125 257 782,55		125 257 782,55	
2141	Construct sur sol autrui bats publics	3 278 184,32						3 278 184,32		3 278 184,32	
	Sous Total compte 214	3 278 184,32						3 278 184,32		3 278 184,32	
2151	Réseaux de voirie	39 635 668,14						39 635 668,14		39 635 668,14	
2152	Installations de voirie	8 345 869,98				52 477,62		8 398 347,60		8 398 347,60	
21531	Réseaux adduction eau	127 774,60						127 774,60		127 774,60	
21532	Réseaux assainissement	2 587 038,63						2 587 038,63		2 587 038,63	
21534	Réseaux électrification	11 696 200,63						11 696 200,63		11 696 200,63	
21538	Autres réseaux	3 063 221,82						3 063 221,82		3 063 221,82	
	Sous Total compte 2153	17 474 235,68						17 474 235,68		17 474 235,68	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	65 595,77						65 595,77		65 595,77	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2156	65 595,77						65 595,77		65 595,77	
21571	Mat outil voirie mat roulant	86 130,96						86 130,96		86 130,96	
21578	Autre mat et outillage de voirie	826 593,48						826 593,48		826 593,48	
	Sous Total compte 2157	912 724,44						912 724,44		912 724,44	
2158	Autres instal mat outil tech	6 368 606,21						6 368 606,21		6 368 606,21	
	Sous Total compte 215	72 802 700,22				52 477,62		72 855 177,84		72 855 177,84	
2161	Oeuvres et objets d'art	1 196 259,57						1 196 259,57		1 196 259,57	
2162	Fonds anciens des bibliothèques musées	1 620 818,65						1 620 818,65		1 620 818,65	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	191 702,67				848,00		192 550,67		192 550,67	
	Sous Total compte 216	3 008 780,89				848,00		3 009 628,89		3 009 628,89	
21757	Mat et outillage de voirie	62 059,69			4 899,80			62 059,69	4 899,80	57 159,89	
21758	Autres instal mat outil tech	724,93						724,93		724,93	
	Sous Total compte 2175	62 784,62			4 899,80			62 784,62	4 899,80	57 884,82	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21782	Mat de transport	3 364,60						3 364,60		3 364,60	
	Sous Total compte 2178	3 364,60						3 364,60		3 364,60	
	Sous Total compte 217	66 149,22			4 899,80			66 149,22	4 899,80	61 249,42	
2181	Instal gales agencet amngts divers	380 120,70						380 120,70		380 120,70	
2182	Mat de transport	7 675 932,98			173 793,28	163 492,31		7 839 425,29	173 793,28	7 665 632,01	
2183	Mat bureau mat informatique	5 725 956,24			2 990,00	169 631,14		5 895 587,38	2 990,00	5 892 597,38	
2184	Mobilier	3 023 992,67			20 097,68	52 895,33	123,46	3 076 888,00	20 221,14	3 056 666,86	
2188	Autres immobilisations corporelles	11 126 405,95			516 877,17	224 347,23	1 640,00	11 350 753,18	518 517,17	10 832 236,01	
	Sous Total compte 218	27 932 408,54			713 758,13	610 366,01	1 763,46	28 542 774,55	715 521,59	27 827 252,96	
	Sous Total compte 21	248 890 241,34			718 657,93	812 065,87	1 773,46	249 702 307,21	720 431,39	248 981 875,82	
2281	Instal gales agencet amngts divers	14 509,54						14 509,54		14 509,54	
	Sous Total compte 228	14 509,54						14 509,54		14 509,54	
	Sous Total compte 22	14 509,54						14 509,54		14 509,54	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 767 198,77				245 623,66		3 012 822,43		3 012 822,43	
2313	Constructions	114 411 302,05				5 405 725,68 9 035,99		119 817 027,73 9 035,99		119 807 991,74	
2314	Constructions sur sol autrui	1 196,00						1 196,00		1 196,00	
2315	Instal mat outil techn	61 355 300,99				2 906 383,92		64 261 684,91		64 261 684,91	
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	672 278,96				58 708,64		730 987,60		730 987,60	
2318	Autres immobilisat corporelles en cours	530,72						530,72		530,72	
	Sous Total compte 231	179 207 807,49				8 616 441,90 9 035,99		187 824 249,39 9 035,99		187 815 213,40	
238	Avances acptes vers sur immob corpo	406 436,57						406 436,57		406 436,57	
	Sous Total compte 23	179 614 244,06				8 616 441,90 9 035,99		188 230 685,96 9 035,99		188 221 649,97	
241	Immo mises en concession ou en affermage	178 082,05						178 082,05		178 082,05	
2421	Immob mises à dispo Région (ensgt)	11 595 742,31						11 595 742,31		11 595 742,31	
2422	Immob mises à dispo Dépt (ensgt)	5 567 001,26						5 567 001,26		5 567 001,26	
2424	Immob mises à dispo sdis	1 032 963,73						1 032 963,73		1 032 963,73	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 242	18 195 707,30						18 195 707,30		18 195 707,30	
246	Immob mises à dispo EPCI	3 776 804,56						3 776 804,56		3 776 804,56	
	Sous Total compte 24	22 150 593,91						22 150 593,91		22 150 593,91	
261	Titres de participation	136 530,44						136 530,44		136 530,44	
	Sous Total compte 26	136 530,44						136 530,44		136 530,44	
274	Prêts	65 000,00				22 500,00		65 000,00	22 500,00	42 500,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	26 362,11						26 362,11		26 362,11	
2762	Créances transf droits déduction TVA					10 675,99	10 675,99	10 675,99	10 675,99		0,00
276358	Créances sur autres regroupts	78 657,11						78 657,11		78 657,11	
	Sous Total compte 27635	78 657,11						78 657,11		78 657,11	
	Sous Total compte 2763	78 657,11						78 657,11		78 657,11	
	Sous Total compte 276	78 657,11				10 675,99	10 675,99	89 333,10	10 675,99	78 657,11	
	Sous Total compte 27	170 019,22				10 675,99	33 175,99	180 695,21	33 175,99	147 519,22	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre		6 950,40				6 950,40		13 900,80		13 900,80
28031	Amort frais études		22 680,36						22 680,36		22 680,36
	Sous Total compte 2803		22 680,36						22 680,36		22 680,36
2804111	Biens mobiliers, matériel et études		1 514,95				302,99		1 817,94		1 817,94
	Sous Total compte 280411		1 514,95				302,99		1 817,94		1 817,94
2804131	Biens mobiliers, matériel et études		1 493,32				373,33		1 866,65		1 866,65
	Sous Total compte 280413		1 493,32				373,33		1 866,65		1 866,65
28041512	Bâtiments et installations		27 024,16				6 756,04		33 780,20		33 780,20
	Sous Total compte 2804151		27 024,16				6 756,04		33 780,20		33 780,20
	Sous Total compte 280415		27 024,16				6 756,04		33 780,20		33 780,20
2804172	Bâtiments et installations		4 133 588,50				314 723,00		4 448 311,50		4 448 311,50
	Sous Total compte 280417		4 133 588,50				314 723,00		4 448 311,50		4 448 311,50
2804182	Bâtiments et installations		5 366,72				1 341,68		6 708,40		6 708,40

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 280418		5 366,72				1 341,68		6 708,40		6 708,40
	Sous Total compte 28041		4 168 987,65				323 497,04		4 492 484,69		4 492 484,69
280421	Biens mobiliers, matériel et études		455 436,06				50 277,07		505 713,13		505 713,13
280422	Bâtiments et installations		412 350,10				200 498,45		612 848,55		612 848,55
	Sous Total compte 28042		867 786,16				250 775,52		1 118 561,68		1 118 561,68
	Sous Total compte 2804		5 036 773,81				574 272,56		5 611 046,37		5 611 046,37
28051	Concessions et droits similaires		1 541 097,93				180 849,46		1 721 947,39		1 721 947,39
	Sous Total compte 2805		1 541 097,93				180 849,46		1 721 947,39		1 721 947,39
	Sous Total compte 280		6 607 502,50				762 072,42		7 369 574,92		7 369 574,92
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		3 717,35				2 168,86		5 886,21		5 886,21
	Sous Total compte 2812		3 717,35				2 168,86		5 886,21		5 886,21
28132	Immeubles de rapport		2 646 883,98				441 147,33		3 088 031,31		3 088 031,31
28135	Amort instal gales agencé amégat constru		14 758,30				649,00		15 407,30		15 407,30

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2813		2 661 642,28				441 796,33		3 103 438,61		3 103 438,61
28152	Installations de voirie		152 019,20				62 149,15		214 168,35		214 168,35
281568	Amort aut matér outil incend déf civile		32 270,10						32 270,10		32 270,10
	Sous Total compte 28156		32 270,10						32 270,10		32 270,10
281571	Mat roulant		62 423,10						62 423,10		62 423,10
281578	Amort autre mat outillage de voirie		367 088,46						367 088,46		367 088,46
	Sous Total compte 28157		429 511,56						429 511,56		429 511,56
28158	Autres instal mat outil tech		392 298,83						392 298,83		392 298,83
	Sous Total compte 2815		1 006 099,69				62 149,15		1 068 248,84		1 068 248,84
281757	Amort mat outillage voirie		62 059,69	4 899,80				4 899,80	62 059,69		57 159,89
281758	Autres instal mat outil tech		724,92						724,92		724,92
	Sous Total compte 28175		62 784,61	4 899,80				4 899,80	62 784,61		57 884,81
281782	Mat de transport		3 364,59						3 364,59		3 364,59

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28178		3 364,59						3 364,59		3 364,59
	Sous Total compte 2817		66 149,20	4 899,80				4 899,80	66 149,20		61 249,40
28181	Instal gales agenc amngts divers		23 168,14			19 793,00			42 961,14		42 961,14
28182	Mat de transport		6 628 939,57	173 793,28		265 598,10		173 793,28	6 894 537,67		6 720 744,39
28183	Mat bureau mat informatique		5 043 560,75	2 990,00		191 697,19		2 990,00	5 235 257,94		5 232 267,94
28184	Mobilier		2 686 486,33	20 097,68		93 811,39		20 097,68	2 780 297,72		2 760 200,04
28188	Amort autres immobilisations corporelles		9 502 354,32	498 443,45		261 803,05		498 443,45	9 764 157,37		9 265 713,92
	Sous Total compte 2818		23 884 509,11	695 324,41		832 702,73		695 324,41	24 717 211,84		24 021 887,43
	Sous Total compte 281		27 622 117,63	700 224,21		1 338 817,07		700 224,21	28 960 934,70		28 260 710,49
28281	Instal gales agenc amngts divers		5 228,74						5 228,74		5 228,74
	Sous Total compte 2828		5 228,74						5 228,74		5 228,74
	Sous Total compte 282		5 228,74						5 228,74		5 228,74
	Sous Total compte 28		34 234 848,87	700 224,21		2 100 889,49		700 224,21	36 335 738,36		35 635 514,15

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 2	465 694 343,04 34 234 848,87		700 224,21 718 657,93		10 083 755,58 2 144 874,93		476 478 322,83 37 098 381,73		475 015 455,25 35 635 514,15	
4011	Fournisseurs		777 586,30	10 915 843,52 11 366 415,80				10 915 843,52 12 144 002,10			1 228 158,58
40171	Fournisseurs - retenues de garantie		7 384,72	3 255,22 11 888,83				3 255,22 19 273,55			16 018,33
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions		37 186,87	105 364,03 71 033,41				105 364,03 108 220,28			2 856,25
	Sous Total compte 4017		44 571,59	108 619,25 82 922,24				108 619,25 127 493,83			18 874,58
	Sous Total compte 401		822 157,89	11 024 462,77 11 449 338,04				11 024 462,77 12 271 495,93			1 247 033,16
4041	Fournis immob		313 209,35	9 418 081,52 9 863 412,44				9 418 081,52 10 176 621,79			758 540,27
40471	Fournis immob - retenues de garantie		131 957,66	71 723,95 149 298,74				71 723,95 281 256,40			209 532,45
40472	Fournisseurs immo - Cession, Oppositions		2 945,57	114 252,57 169 577,28				114 252,57 172 522,85			58 270,28
40473	Fournis immob pénal retard exéc marchés		1 400,00	800,00				800,00 1 400,00			600,00
	Sous Total compte 4047		136 303,23	186 776,52 318 876,02				186 776,52 455 179,25			268 402,73
	Sous Total compte 404		449 512,58	9 604 858,04 10 182 288,46				9 604 858,04 10 631 801,04			1 026 943,00
408	Fournis factures non parvenues		2 323 565,28	4 609 836,22 5 548 242,99				4 609 836,22 7 871 808,27			3 261 972,05

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 40		3 595 235,75	25 239 157,03 27 179 869,49				25 239 157,03 30 775 105,24			5 535 948,21
4111	Redevables - amiable	821 254,25		1 624 864,57 1 701 473,86				2 446 118,82 1 701 473,86			744 644,96
4116	Redevables - contentieux	143 926,81		213 373,33 221 549,31				357 300,14 221 549,31			135 750,83
	Sous Total compte 411	965 181,06		1 838 237,90 1 923 023,17				2 803 418,96 1 923 023,17			880 395,79
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	153 274,33		590 422,94 595 079,24				743 697,27 595 079,24			148 618,03
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	15 184,19		1 940,41 4 503,38				17 124,60 4 503,38			12 621,22
	Sous Total compte 414	168 458,52		592 363,35 599 582,62				760 821,87 599 582,62			161 239,25
4181	Redevables produits non encore facturés	1 333 055,92		84 888,20 1 333 055,92				1 417 944,12 1 333 055,92			84 888,20
	Sous Total compte 418	1 333 055,92		84 888,20 1 333 055,92				1 417 944,12 1 333 055,92			84 888,20
	Sous Total compte 41	2 466 695,50		2 515 489,45 3 855 661,71				4 982 184,95 3 855 661,71			1 126 523,24
421	Personnel - rémunérations dues		264 364,81	11 461 289,62 11 196 924,81				11 461 289,62 11 461 289,62			0,00
427	Personnel - oppositions			72 432,50 72 432,50				72 432,50 72 432,50			0,00
429	Deficit débits comptables et régisseurs	2 130,00		1,00				2 131,00			2 131,00

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 42	2 130,00	264 364,81	11 533 723,12	11 269 357,31			11 535 853,12	11 533 722,12	2 131,00	
431	Sécurité sociale		758 437,08	5 144 872,57	4 386 435,49			5 144 872,57	5 144 872,57		0,00
437	Autres organismes sociaux		24 965,00	2 671 480,48	2 646 515,48			2 671 480,48	2 671 480,48		0,00
	Sous Total compte 43		783 402,08	7 816 353,05	7 032 950,97			7 816 353,05	7 816 353,05		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	137 177,10		170 637,18	274 145,37			307 814,28	274 145,37	33 668,91	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			27 894,43	27 894,43			27 894,43	27 894,43		0,00
	Sous Total compte 441	137 177,10		198 531,61	302 039,80			335 708,71	302 039,80	33 668,91	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			313 751,80	271 868,44			313 751,80	271 868,44	41 883,36	
	Sous Total compte 442			313 751,80	271 868,44			313 751,80	271 868,44	41 883,36	
44311	Opér particul avec Etat dépenses			402 053,00	402 354,00			402 053,00	402 354,00		301,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable			177 170,00	177 170,00			177 170,00	177 170,00		0,00
	Sous Total compte 4431			579 223,00	579 524,00			579 223,00	579 524,00		301,00
44321	Opér particul avec Région dépenses				23 012,61				23 012,61		23 012,61

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4432				23 012,61				23 012,61		23 012,61
44331	Opér particulières avec Département_Dép			2 734 973,52	2 734 973,52			2 734 973,52	2 734 973,52		0,00
44332	Opér particul avec Dépt rec amiable	100 000,00			100 000,00			100 000,00	100 000,00		0,00
44336	Opér particul avec Dépt rec contentieux			100 000,00	100 000,00			100 000,00	100 000,00		0,00
	Sous Total compte 4433	100 000,00		2 834 973,52	2 934 973,52			2 934 973,52	2 934 973,52		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses		787,95	4 291,45	4 674,25			4 291,45	5 462,20		1 170,75
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable	62 639,91			62 639,91			62 639,91	62 639,91		0,00
	Sous Total compte 4434	62 639,91	787,95	4 291,45	67 314,16			66 931,36	68 102,11		1 170,75
44351	Opér particul grp dépenses			131 876,04	459 543,32			131 876,04	459 543,32		327 667,28
44352	Opér particul avec grp recettes amiable	3 241,12		127 024,48	3 241,12			130 265,60	3 241,12	127 024,48	
	Sous Total compte 4435	3 241,12		258 900,52	462 784,44			262 141,64	462 784,44		200 642,80
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses			892 840,24	892 840,24			892 840,24	892 840,24		0,00
44372	Opér part avec Etat ccas rec amiable	7 790,00		8 487,00	7 790,00			16 277,00	7 790,00	8 487,00	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4437	7 790,00		901 327,24 900 630,24				909 117,24 900 630,24		8 487,00	
44381	Aut serv organ pub - dépenses		5 669,70	266 425,58 334 283,88				266 425,58 339 953,58			73 528,00
44382	Aut serv organ pub - recette amiable	221 661,16		105 043,81 322 803,83				326 704,97 322 803,83		3 901,14	
	Sous Total compte 4438	221 661,16 5 669,70		371 469,39 657 087,71				593 130,55 662 757,41			69 626,86
	Sous Total compte 443	395 332,19 6 457,65		4 950 185,12 5 625 326,68				5 345 517,31 5 631 784,33			286 267,02
44551	Etat - TVA à décaisser		31 609,00	84 708,00 69 324,00				84 708,00 100 933,00			16 225,00
	Sous Total compte 4455		31 609,00	84 708,00 69 324,00				84 708,00 100 933,00			16 225,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			11 171,91 11 171,00				11 171,91 11 171,00		0,91	
44566	TVA déduct sur autres biens et services	3 390,08		47 111,38 47 639,00				50 501,46 47 639,00		2 862,46	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			75 592,00 49 606,00				75 592,00 49 606,00		25 986,00	
	Sous Total compte 4456	3 390,08		133 875,29 108 416,00				137 265,37 108 416,00		28 849,37	
44571	Etat - TVA collectée		6 623,78	102 210,16 99 728,37				102 210,16 106 352,15			4 141,99
	Sous Total compte 4457		6 623,78	102 210,16 99 728,37				102 210,16 106 352,15			4 141,99

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé	24 187,00			24 187,00			24 187,00	24 187,00		0,00
445888	Taxes chiffre d'aff à régul ou attente	36 788,90						36 788,90		36 788,90	
	Sous Total compte 44588	36 788,90						36 788,90		36 788,90	
	Sous Total compte 4458	60 975,90			24 187,00			60 975,90	24 187,00	36 788,90	
	Sous Total compte 445	64 365,98	38 232,78	320 793,45	301 655,37			385 159,43	339 888,15	45 271,28	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés		1 971,96	650 758,68	651 931,88			650 758,68	653 903,84		3 145,16
4487	Produits à recevoir			1 350 872,71				1 350 872,71		1 350 872,71	
	Sous Total compte 448			1 350 872,71				1 350 872,71		1 350 872,71	
	Sous Total compte 44	596 875,27	46 662,39	7 784 893,37	7 152 822,17			8 381 768,64	7 199 484,56	1 182 284,08	
451005	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		1 253 876,41	2 266 369,98	2 444 751,16			2 266 369,98	3 698 627,57		1 432 257,59
451007	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		158 160,45	6 282,17	135 361,56			6 282,17	293 522,01		287 239,84
	Sous Total compte 451		1 412 036,86	2 272 652,15	2 580 112,72			2 272 652,15	3 992 149,58		1 719 497,43
458105	Dépenses (à subdiviser par mandat)	847 952,94						847 952,94		847 952,94	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
458106	Dépenses (à subdiviser par mandat)	103 136,10						103 136,10		103 136,10	
458107	Dépenses (à subdiviser par mandat)	2 918,08						2 918,08		2 918,08	
	Sous Total compte 4581	954 007,12						954 007,12		954 007,12	
458205	Recettes (à subdiviser par mandat)		653 999,04						653 999,04		653 999,04
458206	Recettes (à subdiviser par mandat)		100 000,00						100 000,00		100 000,00
	Sous Total compte 4582		753 999,04						753 999,04		753 999,04
	Sous Total compte 458	954 007,12	753 999,04					954 007,12	753 999,04	200 008,08	
	Sous Total compte 45	954 007,12	2 166 035,90	2 272 652,15	2 580 112,72			3 226 659,27	4 746 148,62	1 519 489,35	
4621	Créances cess immob - amiable	958 620,00		15 192,35	973 022,75			973 812,35	973 022,75	789,60	
4626	Créances cess immob - contentieux	2 200,00						2 200,00		2 200,00	
	Sous Total compte 462	960 820,00		15 192,35	973 022,75			976 012,35	973 022,75	2 989,60	
4633	Empt publics - titres amort ou k à remb		564,06						564,06		564,06
	Sous Total compte 463		564,06						564,06		564,06

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédent de versement		10 523,17	77 616,18	73 445,94			77 616,18	83 969,11		6 352,93
46711	Autres comptes créditeurs		139 402,35	4 299 677,49	4 224 028,62			4 299 677,49	4 363 430,97		63 753,48
	Sous Total compte 4671		139 402,35	4 299 677,49	4 224 028,62			4 299 677,49	4 363 430,97		63 753,48
46721	Débiteurs divers - amiable	315 006,02		264 886,61	337 488,05			579 892,63	337 488,05	242 404,58	
46726	Débiteurs divers - contentieux	297 483,00		36 972,69	44 581,69			334 455,69	44 581,69	289 874,00	
	Sous Total compte 4672	612 489,02		301 859,30	382 069,74			914 348,32	382 069,74	532 278,58	
	Sous Total compte 467	612 489,02	139 402,35	4 601 536,79	4 606 098,36			5 214 025,81	4 745 500,71	468 525,10	
4686	Divers - charges à payer		181,72	181,72				181,72	181,72		0,00
4687	Divers - produits à recevoir			343 196,81				343 196,81		343 196,81	
	Sous Total compte 468		181,72	343 378,53				343 378,53	181,72	343 196,81	
	Sous Total compte 46	1 573 309,02	150 671,30	5 037 723,85	5 652 567,05			6 611 032,87	5 803 238,35	807 794,52	
4711	Versements des régisseurs			1 787 362,75	1 788 091,75			1 787 362,75	1 788 091,75		729,00
4712	Virements réimputés		2 821,24	65 059,16	62 267,92			65 059,16	65 089,16		30,00

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47131	Raet : verst contrib directes			25 396 262,00 25 396 262,00				25 396 262,00 25 396 262,00			0,00
47132	Raet : verst dgf			7 858 734,00 7 858 734,00				7 858 734,00 7 858 734,00			0,00
47133	Raet : fonds d'emprunt			8 000 000,00 8 000 000,00				8 000 000,00 8 000 000,00			0,00
47134	Raet : subv		3 413,68	2 115 630,73 2 129 892,06				2 115 630,73 2 133 305,74			17 675,01
47138	Raet : autres		37 791,07	10 873 567,32 10 268 809,31				10 873 567,32 10 306 600,38			566 966,94
	Sous Total compte 4713		41 204,75	54 244 194,05 53 653 697,37				54 244 194,05 53 694 902,12			549 291,93
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		1 852,14	13 807,29 15 495,16				13 807,29 17 347,30			3 540,01
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		13 249,55	220 594,52 215 806,96				220 594,52 229 056,51			8 461,99
	Sous Total compte 47141		15 101,69	234 401,81 231 302,12				234 401,81 246 403,81			12 002,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer			291,52 291,52				291,52 291,52			0,00
	Sous Total compte 4714		15 101,69	234 693,33 231 593,64				234 693,33 246 695,33			12 002,00
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		70,00					70,00			70,00
	Sous Total compte 4717		70,00					70,00			70,00

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4718	Autres recettes à régulariser		2 694,36	2 633 176,24	2 635 238,62			2 633 176,24	2 637 932,98		4 756,74
	Sous Total compte 471		61 892,04	58 964 485,53	58 370 889,30			58 964 485,53	58 432 781,34	531 704,19	
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts	28 048,78		5 918 002,22	5 946 051,00			5 946 051,00	5 946 051,00		0,00
47218	Autres dépenses	5 058,79		735 197,60	740 256,39			740 256,39	740 256,39		0,00
	Sous Total compte 4721	33 107,57		6 653 199,82	6 686 307,39			6 686 307,39	6 686 307,39		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			1 450,36	1 450,36			1 450,36	1 450,36		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			2 704 391,95	2 704 391,95			2 704 391,95	2 704 391,95		0,00
	Sous Total compte 472	33 107,57		9 359 042,13	9 392 149,70			9 392 149,70	9 392 149,70		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	293,01			293,01			293,01	293,01		0,00
	Sous Total compte 478	293,01			293,01			293,01	293,01		0,00
	Sous Total compte 47	33 400,58	61 892,04	68 323 527,66	67 763 332,01			68 356 928,24	67 825 224,05	531 704,19	
4911	Prov dépréciat comptes redevables (nb)		50 000,00					50 000,00		50 000,00	
	Sous Total compte 491		50 000,00					50 000,00		50 000,00	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 49		50 000,00						50 000,00		50 000,00
	Total classe 4	5 626 417,49	7 118 264,27	130 523 519,68	132 486 673,43			136 149 937,17	139 604 937,70	5 159 569,16	8 614 569,69
5113	Titres spéc de paiem et assim à encais	150,00		2 510,00	2 460,00			2 660,00	2 460,00	200,00	
5115	Cartes bancaires à l'encaisSEment			2 007,82	2 007,82			2 007,82	2 007,82		0,00
51172	Chèques impayés			1 160,47	1 160,47			1 160,47	1 160,47		0,00
51178	Autres valeurs impayées			2 688,21	2 688,21			2 688,21	2 688,21		0,00
	Sous Total compte 5117			3 848,68	3 848,68			3 848,68	3 848,68		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaisSEment			18 169,93	18 169,93			18 169,93	18 169,93		0,00
	Sous Total compte 511	150,00		26 536,43	26 486,43			26 686,43	26 486,43	200,00	
515	Compte au trésor	9 817 632,35		56 910 602,54	56 922 139,70			66 728 234,89	56 922 139,70	9 806 095,19	
	Sous Total compte 51	9 817 782,35		56 937 138,97	56 948 626,13			66 754 921,32	56 948 626,13	9 806 295,19	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	5 672,53		17 132,80	17 885,97			22 805,33	17 885,97	4 919,36	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	2 030,00		50,00	1 000,00			2 080,00	1 000,00	1 080,00	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 541	7 702,53		17 182,80	18 885,97			24 885,33	18 885,97	5 999,36	
	Sous Total compte 54	7 702,53		17 182,80	18 885,97			24 885,33	18 885,97	5 999,36	
580	Opérations d'ordre budgétaires			2 126 757,83	2 126 757,83			2 126 757,83	2 126 757,83		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			335 536,37	335 388,55			335 536,37	335 388,55	147,82	
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			590 088,69	590 088,69			590 088,69	590 088,69		0,00
5872	Compte pivot - admission en non valeur			32 123,64	32 123,64			32 123,64	32 123,64		0,00
	Sous Total compte 587			32 123,64	32 123,64			32 123,64	32 123,64		0,00
588	Autres virements internes			2 766 353,88	2 766 353,88			2 766 353,88	2 766 353,88		0,00
	Sous Total compte 58			5 850 860,41	5 850 712,59			5 850 860,41	5 850 712,59	147,82	
	Total classe 5	9 825 484,88		62 805 182,18	62 818 224,69			72 630 667,06	62 818 224,69	9 812 442,37	
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					5 382,00	5 382,00	5 382,00	5 382,00		0,00
	Sous Total compte 604					5 382,00	5 382,00	5 382,00	5 382,00		0,00
605	Achts de matériel équipés trvx					164 878,08	28 363,92	164 878,08	28 363,92	136 514,16	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					252 556,21 25 515,23		252 556,21 25 515,23		227 040,98	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					2 059 157,39 18 508,31		2 059 157,39 18 508,31		2 040 649,08	
60613	Achts non stkés fournit chauf urbain					101 768,44 28 744,57		101 768,44 28 744,57		73 023,87	
	Sous Total compte 6061					2 413 482,04 72 768,11		2 413 482,04 72 768,11		2 340 713,93	
60621	Achts non stkés combustibles					40 330,15 7 041,08		40 330,15 7 041,08		33 289,07	
60622	Achts non stkés carburants					250 455,95 9 868,80		250 455,95 9 868,80		240 587,15	
60623	Achts non stkés d'aliment					65 786,97 7 655,63		65 786,97 7 655,63		58 131,34	
60628	Achts autres fournit non stkées					191 354,63 17 121,69		191 354,63 17 121,69		174 232,94	
	Sous Total compte 6062					547 927,70 41 687,20		547 927,70 41 687,20		506 240,50	
60631	Achts non stkés fournit entretien					438 549,10 24 532,21		438 549,10 24 532,21		414 016,89	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					332 755,56 40 965,75		332 755,56 40 965,75		291 789,81	
60633	Achts non stkés fournit voirie					263 275,37 18 560,79		263 275,37 18 560,79		244 714,58	
60636	Achts non stkés vêtements travail					64 595,53 8 325,42		64 595,53 8 325,42		56 270,11	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6063					1 099 175,56 92 384,17		1 099 175,56 92 384,17		1 006 791,39	
6064	Achts non stkés fournit admin					85 382,55 2 098,66		85 382,55 2 098,66		83 283,89	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					99 044,89 12 180,73		99 044,89 12 180,73		86 864,16	
6067	Achts non stkés fournit scolaires					126 357,72 5 588,14		126 357,72 5 588,14		120 769,58	
	Sous Total compte 606					4 371 370,46 226 707,01		4 371 370,46 226 707,01		4 144 663,45	
	Sous Total compte 60					4 541 630,54 260 452,93		4 541 630,54 260 452,93		4 281 177,61	
611	Contrats prestations de services					4 169 671,30 853 031,11		4 169 671,30 853 031,11		3 316 640,19	
6132	Locations immobilières					203 748,15 2 340,00		203 748,15 2 340,00		201 408,15	
6135	Locations mobilières					192 770,56 1 860,30		192 770,56 1 860,30		190 910,26	
	Sous Total compte 613					396 518,71 4 200,30		396 518,71 4 200,30		392 318,41	
614	Charges locatives et de copropriété					60 527,55 1 762,76		60 527,55 1 762,76		58 764,79	
61521	Entretien et réparations de terrains					159 338,04 60 000,00		159 338,04 60 000,00		99 338,04	
615221	Bâtiments publics					1 088 017,26 279 599,28		1 088 017,26 279 599,28		808 417,98	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 61522					1 088 017,26 279 599,28		1 088 017,26 279 599,28		808 417,98	
615231	Voieries					680 958,80 145 479,78		680 958,80 145 479,78		535 479,02	
615232	Réseaux					115 046,34 1 197,57		115 046,34 1 197,57		113 848,77	
	Sous Total compte 61523					796 005,14 146 677,35		796 005,14 146 677,35		649 327,79	
	Sous Total compte 6152					2 043 360,44 486 276,63		2 043 360,44 486 276,63		1 557 083,81	
61551	Entretien réparations matériel roulant					71 232,83 5 243,71		71 232,83 5 243,71		65 989,12	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					115 095,28 25 571,15		115 095,28 25 571,15		89 524,13	
	Sous Total compte 6155					186 328,11 30 814,86		186 328,11 30 814,86		155 513,25	
6156	Maintenance					423 137,97 49 945,17		423 137,97 49 945,17		373 192,80	
	Sous Total compte 615					2 652 826,52 567 036,66		2 652 826,52 567 036,66		2 085 789,86	
6161	Multirisques					82 531,48 2 029,21		82 531,48 2 029,21		80 502,27	
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi					109 428,51		109 428,51		109 428,51	
	Sous Total compte 616					191 959,99 2 029,21		191 959,99 2 029,21		189 930,78	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
617	Etudes et recherches					36 393,99	31 271,90	36 393,99	31 271,90	5 122,09	
6182	Divers doc générale et technique					39 264,00	3 100,41	39 264,00	3 100,41	36 163,59	
6184	Divers verst à organismes formation					140 749,08	54 723,78	140 749,08	54 723,78	86 025,30	
6188	Autres frais divers					51 518,43	22 299,78	51 518,43	22 299,78	29 218,65	
	Sous Total compte 618					231 531,51	80 123,97	231 531,51	80 123,97	151 407,54	
	Sous Total compte 61					7 739 429,57	1 539 455,91	7 739 429,57	1 539 455,91	6 199 973,66	
6215	Persel extér au serv affecté par col rat					78 320,00		78 320,00		78 320,00	
6218	Autre personnel extérieur au service					158 986,12	24 555,11	158 986,12	24 555,11	134 431,01	
	Sous Total compte 621					237 306,12	24 555,11	237 306,12	24 555,11	212 751,01	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					120,00		120,00		120,00	
6226	Rému interméd honoraires					30 194,48	28 554,52	30 194,48	28 554,52	1 639,96	
6227	Rému interméd honoraires frais act cont					57 434,00	1 014,90	57 434,00	1 014,90	56 419,10	
6228	Rému interméd honoraires divers					97 891,36	72 591,67	97 891,36	72 591,67	25 299,69	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 622					185 639,84 102 161,09		185 639,84 102 161,09		83 478,75	
6231	Pub public relat publ annonces insert					60 262,76 12 373,28		60 262,76 12 373,28		47 889,48	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					19 343,87 864,00		19 343,87 864,00		18 479,87	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					46 778,47 16 464,76		46 778,47 16 464,76		30 313,71	
6237	Pub public relat publ publications					122 076,08 18 155,92		122 076,08 18 155,92		103 920,16	
6238	Pub public relat publ divers					110 215,97 8 795,08		110 215,97 8 795,08		101 420,89	
	Sous Total compte 623					358 677,15 56 653,04		358 677,15 56 653,04		302 024,11	
6247	Transports collectifs					218 894,77 4 855,12		218 894,77 4 855,12		214 039,65	
	Sous Total compte 624					218 894,77 4 855,12		218 894,77 4 855,12		214 039,65	
6256	Déplacts missions récep - missions					41 785,24 432,00		41 785,24 432,00		41 353,24	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					118 300,20 5 906,75		118 300,20 5 906,75		112 393,45	
	Sous Total compte 625					160 085,44 6 338,75		160 085,44 6 338,75		153 746,69	
6261	Frais d'affranchissement					92 115,72 14 440,70		92 115,72 14 440,70		77 675,02	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6262	Frais de télécommunications					188 587,20	102,21	188 587,20	102,21	188 484,99	
	Sous Total compte 626					280 702,92	14 542,91	280 702,92	14 542,91	266 160,01	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					3 532,13		3 532,13		3 532,13	
6281	Aut serv extér concours divers					162 734,52	65 591,77	162 734,52	65 591,77	97 142,75	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					255 868,06	5 967,06	255 868,06	5 967,06	249 901,00	
6284	Redevances pour services rendus					173 367,06	60 000,00	173 367,06	60 000,00	113 367,06	
62876	Rembst frais aux GFP de rattach					14 992,28		14 992,28		14 992,28	
62878	Rembst frais à autres organismes					22 974,16		22 974,16		22 974,16	
	Sous Total compte 6287					37 966,44		37 966,44		37 966,44	
	Sous Total compte 628					629 936,08	131 558,83	629 936,08	131 558,83	498 377,25	
	Sous Total compte 62					2 074 774,45	340 664,85	2 074 774,45	340 664,85	1 734 109,60	
6331	Verst de transport					61 713,44		61 713,44		61 713,44	
6332	Cotisations versées au FNAL					55 736,03		55 736,03		55 736,03	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6336	Cotis. centre national - centres gestion					100 149,72		100 149,72		100 149,72	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					24 413,98		24 413,98		24 413,98	
	Sous Total compte 633					242 013,17		242 013,17		242 013,17	
63512	Impôts directs - taxes foncières					528 096,00	1 050,00	528 096,00	1 050,00	527 046,00	
	Sous Total compte 6351					528 096,00	1 050,00	528 096,00	1 050,00	527 046,00	
	Sous Total compte 635					528 096,00	1 050,00	528 096,00	1 050,00	527 046,00	
637	Autres impôts tax verst sur rému aut org					46 677,90	3 688,90	46 677,90	3 688,90	42 989,00	
	Sous Total compte 63					816 787,07	4 738,90	816 787,07	4 738,90	812 048,17	
64111	Persl titulaire_rémunération principale					8 614 224,81		8 614 224,81		8 614 224,81	
64112	Persl titulai_r_NBI supplt fami indem rés					254 765,69		254 765,69		254 765,69	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					1 340 126,30		1 340 126,30		1 340 126,30	
	Sous Total compte 6411					10 209 116,80		10 209 116,80		10 209 116,80	
64131	Persel non titulaire - rémunération					2 604 611,35	1 100,12	2 604 611,35	1 100,12	2 603 511,23	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64138	Autres indemnités					209 433,59	2 739,36	209 433,59	2 739,36	206 694,23	
	Sous Total compte 6413					2 814 044,94	3 839,48	2 814 044,94	3 839,48	2 810 205,46	
64168	Autres emplois d'insertion					28 050,10		28 050,10		28 050,10	
	Sous Total compte 6416					28 050,10		28 050,10		28 050,10	
6419	Rembst rémunérations du persel						78 652,66		78 652,66		78 652,66
	Sous Total compte 641					13 051 211,84	82 492,14	13 051 211,84	82 492,14	12 968 719,70	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					2 159 109,70		2 159 109,70		2 159 109,70	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					2 843 121,03		2 843 121,03		2 843 121,03	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					113 380,13		113 380,13		113 380,13	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					75 614,53	3 274,97	75 614,53	3 274,97	72 339,56	
6459	Rembst charges sécu sociale prévoyance						20 575,00		20 575,00		20 575,00
	Sous Total compte 645					5 191 225,39	23 849,97	5 191 225,39	23 849,97	5 167 375,42	
64731	Autres charges soc alloc chômage					16 723,08		16 723,08		16 723,08	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6473					16 723,08		16 723,08		16 723,08	
6475	Autres charges sociales médecine travail					62 153,35	3 100,02	62 153,35	3 100,02	59 053,33	
	Sous Total compte 647					78 876,43	3 100,02	78 876,43	3 100,02	75 776,41	
	Sous Total compte 64					18 321 313,66	109 442,13	18 321 313,66	109 442,13	18 211 871,53	
651	Redev concessions brevets licences					51 394,93	1 645,50	51 394,93	1 645,50	49 749,43	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					224 391,97		224 391,97		224 391,97	
6532	Frais mission maires adjts conseillers					202,50		202,50		202,50	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					11 267,00		11 267,00		11 267,00	
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					18 806,08		18 806,08		18 806,08	
6535	Frais formation maires adjts conseil					2 572,00		2 572,00		2 572,00	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					682,54		682,54		682,54	
	Sous Total compte 6537					682,54		682,54		682,54	
	Sous Total compte 653					257 922,09		257 922,09		257 922,09	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6541	Créances admises en non-valeur					32 123,64		32 123,64		32 123,64	
6542	Créances éteintes					3 882,45		3 882,45		3 882,45	
	Sous Total compte 654					36 006,09		36 006,09		36 006,09	
6553	Cont particip service incendie					2 602 276,18		2 602 276,18		2 602 276,18	
6558	Autres contributions obligatoires					502 172,39	537,32	502 172,39	537,32	501 635,07	
	Sous Total compte 655					3 104 448,57	537,32	3 104 448,57	537,32	3 103 911,25	
657351	Subv fonct aux orga pub GFP rattacht					200 000,00		200 000,00		200 000,00	
	Sous Total compte 65735					200 000,00		200 000,00		200 000,00	
657362	CCAS					876 460,34	460,34	876 460,34	460,34	876 000,00	
	Sous Total compte 65736					876 460,34	460,34	876 460,34	460,34	876 000,00	
65737	Subv fonct autres étab publics locaux					49 000,00		49 000,00		49 000,00	
	Sous Total compte 6573					1 125 460,34	460,34	1 125 460,34	460,34	1 125 000,00	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					3 776 005,91	173 440,00	3 776 005,91	173 440,00	3 602 565,91	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 657					4 901 466,25 173 900,34		4 901 466,25 173 900,34		4 727 565,91	
65888	Autres					293,69		293,69		293,69	
	Sous Total compte 6588					293,69		293,69		293,69	
	Sous Total compte 658					293,69		293,69		293,69	
	Sous Total compte 65					8 351 531,62 176 083,16		8 351 531,62 176 083,16		8 175 448,46	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					1 083 026,26		1 083 026,26		1 083 026,26	
66112	Intérêts - rattachement des icne					143 128,18 143 590,42		143 128,18 143 590,42		462,24	
	Sous Total compte 6611					1 226 154,44 143 590,42		1 226 154,44 143 590,42		1 082 564,02	
	Sous Total compte 661					1 226 154,44 143 590,42		1 226 154,44 143 590,42		1 082 564,02	
6688	Autres					81 362,19		81 362,19		81 362,19	
	Sous Total compte 668					81 362,19		81 362,19		81 362,19	
	Sous Total compte 66					1 307 516,63 143 590,42		1 307 516,63 143 590,42		1 163 926,21	
6714	Charges except-bourses - prix					8 346,75		8 346,75		8 346,75	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6718	Charg except aut charg except opér gest					31 822,36	12,00	31 822,36	12,00	31 810,36	
	Sous Total compte 671					40 169,11	12,00	40 169,11	12,00	40 157,11	
673	Charges except titres annulés					85 960,52		85 960,52		85 960,52	
675	Charges except vnc immob cédées					133,46		133,46		133,46	
6761	Différences sur réalisations (positives)					15 058,89		15 058,89		15 058,89	
	Sous Total compte 676					15 058,89		15 058,89		15 058,89	
678	Autres charges exceptionnelles					99,20	99,20	99,20	99,20		0,00
	Sous Total compte 67					141 421,18	111,20	141 421,18	111,20	141 309,98	
6811	DA - immob					2 100 889,49		2 100 889,49		2 100 889,49	
	Sous Total compte 681					2 100 889,49		2 100 889,49		2 100 889,49	
	Sous Total compte 68					2 100 889,49		2 100 889,49		2 100 889,49	
	Total classe 6					45 395 294,21	2 574 539,50	45 395 294,21	2 574 539,50	42 920 444,61	99 689,90
70311	Concession dans cimetières (produit net)					711,00	138 091,00	711,00	138 091,00		137 380,00

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70312	Redevances funéraires						18 779,05		18 779,05		18 779,05
	Sous Total compte 7031					711,00	156 870,05	711,00	156 870,05		156 159,05
70323	Redev occupation domaine public communal					30 800,00	92 050,28	30 800,00	92 050,28		61 250,28
70328	Autres droits stationnement et location						516 856,95		516 856,95		516 856,95
	Sous Total compte 7032					30 800,00	608 907,23	30 800,00	608 907,23		578 107,23
70384	Forfait de post-stationnement						169 723,82		169 723,82		169 723,82
70388	Autres redevances et recettes diverses						2 888,40		2 888,40		2 888,40
	Sous Total compte 7038						172 612,22		172 612,22		172 612,22
	Sous Total compte 703					31 511,00	938 389,50	31 511,00	938 389,50		906 878,50
7062	Prestation serv redev droits culturel					842,00	247 465,47	842,00	247 465,47		246 623,47
70631	Redev droits services à caract sportif						100,00		100,00		100,00
	Sous Total compte 7063						100,00		100,00		100,00
7066	Prestation serv redev droits social					59,15	399 146,85	59,15	399 146,85		399 087,70

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol					5,50	172 923,78	5,50	172 923,78		172 918,28
70688	Prest serv autres prestat service						83 000,00		83 000,00		83 000,00
	Sous Total compte 7068						83 000,00		83 000,00		83 000,00
	Sous Total compte 706					906,65	902 636,10	906,65	902 636,10		901 729,45
7083	Aut produits locat div autre qu'immeuble						11 602,76		11 602,76		11 602,76
70841	Mise à dispo persel aux BA						101 142,67		101 142,67		101 142,67
70848	Mise à dispo persel facturée autres org						68 993,99		68 993,99		68 993,99
	Sous Total compte 7084						170 136,66		170 136,66		170 136,66
70873	Autres prod rembst frais par CCAS						8 487,00		8 487,00		8 487,00
70876	Aut prod rembst frais par GFP rattach						127 024,48		127 024,48		127 024,48
	Sous Total compte 7087						135 511,48		135 511,48		135 511,48
	Sous Total compte 708						317 250,90		317 250,90		317 250,90
	Sous Total compte 70					32 417,65	2 158 276,50	32 417,65	2 158 276,50		2 125 858,85

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73111	Taxes foncières et d'habitation					10 706,00 25 216 199,00		10 706,00 25 216 199,00			25 205 493,00
	Sous Total compte 7311					10 706,00 25 216 199,00		10 706,00 25 216 199,00			25 205 493,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil						148 499,00		148 499,00		148 499,00
	Sous Total compte 731					10 706,00 25 364 698,00		10 706,00 25 364 698,00			25 353 992,00
73211	Attribution de compensation						2 950 191,41		2 950 191,41		2 950 191,41
	Sous Total compte 7321						2 950 191,41		2 950 191,41		2 950 191,41
73223	Fonds péréquation des ress com interco						12 038,00		12 038,00		12 038,00
	Sous Total compte 7322						12 038,00		12 038,00		12 038,00
	Sous Total compte 732						2 962 229,41		2 962 229,41		2 962 229,41
7336	Droits de place					209,00	200 445,11	209,00	200 445,11		200 236,11
7338	Taxes services publics - domaine-autres					1 340,70	33 135,29	1 340,70	33 135,29		31 794,59
	Sous Total compte 733					1 549,70	233 580,40	1 549,70	233 580,40		232 030,70
7343	Taxe sur pylones électriques						31 564,00		31 564,00		31 564,00

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 734					31 564,00		31 564,00		31 564,00	
7351	Taxe sur électricité					743 130,21		743 130,21		743 130,21	
	Sous Total compte 735					743 130,21		743 130,21		743 130,21	
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure					3 788,30	696 589,27	3 788,30	696 589,27		692 800,97
	Sous Total compte 736					3 788,30	696 589,27	3 788,30	696 589,27		692 800,97
7381	Taxe addit droit mutation taxe pub fonc					979 995,08		979 995,08		979 995,08	
	Sous Total compte 738					979 995,08		979 995,08		979 995,08	
7391171	Dégrèvt taxe fnb en faveur jeunes agri					2 708,00		2 708,00		2 708,00	
7391172	Dégrèvt taxe habitation logts vacants					39 564,00		39 564,00		39 564,00	
7391178	Autres restitutions dégrt contrib direct					7 220,00		7 220,00		7 220,00	
	Sous Total compte 739117					49 492,00		49 492,00		49 492,00	
	Sous Total compte 73911					49 492,00		49 492,00		49 492,00	
	Sous Total compte 7391					49 492,00		49 492,00		49 492,00	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
739223	Fonds de péréquation des ress com interc					352 561,00		352 561,00		352 561,00	
	Sous Total compte 73922					352 561,00		352 561,00		352 561,00	
	Sous Total compte 7392					352 561,00		352 561,00		352 561,00	
	Sous Total compte 739					402 053,00		402 053,00		402 053,00	
	Sous Total compte 73					418 097,00 31 011 786,37		418 097,00 31 011 786,37		30 593 689,37	
7411	DGFdotation forfaitaire					5 103 120,00		5 103 120,00		5 103 120,00	
74123	DGF solidarité urbaine					2 421 236,00		2 421 236,00		2 421 236,00	
74127	Dotation nationale de péréquation					346 418,00		346 418,00		346 418,00	
	Sous Total compte 7412					2 767 654,00		2 767 654,00		2 767 654,00	
	Sous Total compte 741					7 870 774,00		7 870 774,00		7 870 774,00	
744	FCTVA					105 400,00		105 400,00		105 400,00	
7461	D.G.D					434 278,00		434 278,00		434 278,00	
	Sous Total compte 746					434 278,00		434 278,00		434 278,00	

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74718	Autres participations Etat					36 984,40	498 291,77	36 984,40	498 291,77		461 307,37
	Sous Total compte 7471					36 984,40	498 291,77	36 984,40	498 291,77		461 307,37
7472	Participations - Région						42 461,09		42 461,09		42 461,09
7473	Participations - Dépt					18 238,79	172 743,83	18 238,79	172 743,83		154 505,04
74751	Participations - GFP de rattachement					47 060,69	180 994,47	47 060,69	180 994,47		133 933,78
	Sous Total compte 7475					47 060,69	180 994,47	47 060,69	180 994,47		133 933,78
7478	Participations - autres organismes					1 129 580,84	3 371 731,91	1 129 580,84	3 371 731,91		2 242 151,07
	Sous Total compte 747					1 231 864,72	4 266 223,07	1 231 864,72	4 266 223,07		3 034 358,35
7482	Compens perte taxe addition taxe pub fon						3 435,00		3 435,00		3 435,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						39 837,00		39 837,00		39 837,00
74835	Compens au titre exonérat de la th						1 395 003,00		1 395 003,00		1 395 003,00
	Sous Total compte 7483						1 434 840,00		1 434 840,00		1 434 840,00
7484	Dotation de recensement						6 728,00		6 728,00		6 728,00

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7485	Dotation pour les titres sécurisés					41 420,00		41 420,00			41 420,00
7488	Autres attributions - participations					6 515,00		6 515,00			6 515,00
	Sous Total compte 748					1 492 938,00		1 492 938,00			1 492 938,00
	Sous Total compte 74					1 231 864,72 14 169 613,07		1 231 864,72 14 169 613,07			12 937 748,35
752	Revenus des immeubles					18 150,79 642 460,85		18 150,79 642 460,85			624 310,06
757	Redev versées par fermiers - concessions					35 800,00 345 072,27		35 800,00 345 072,27			309 272,27
7588	Autres produits divers de gestion couran					48 067,70 378 417,82		48 067,70 378 417,82			330 350,12
	Sous Total compte 758					48 067,70 378 417,82		48 067,70 378 417,82			330 350,12
	Sous Total compte 75					102 018,49 1 365 950,94		102 018,49 1 365 950,94			1 263 932,45
764	Revenus des VMP					486,75		486,75			486,75
	Sous Total compte 76					486,75		486,75			486,75
7711	Dédits et pénalités perçus					343 196,81		343 196,81			343 196,81
7714	Recouvrement sur créances non valeur					1 234,32		1 234,32			1 234,32

00200 - AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7718	Autres prod except sur opé gestion						3 971,63		3 971,63		3 971,63
	Sous Total compte 771						348 402,76		348 402,76		348 402,76
773	Mdts anul exer antér ou déchéance quad						16 209,38		16 209,38		16 209,38
775	Produits des cessions d'immobilisations						15 192,35		15 192,35		15 192,35
7788	Produits exceptionnels divers						105 722,52		105 722,52		105 722,52
	Sous Total compte 778						105 722,52		105 722,52		105 722,52
	Sous Total compte 77						485 527,01		485 527,01		485 527,01
	Total classe 7						1 784 397,86 49 191 640,64		1 784 397,86 49 191 640,64		402 053,00 47 809 295,78
	Total général	481 224 521,72 481 224 521,72		201 443 170,44 201 185 206,97		62 342 349,57 62 600 313,04		745 010 041,73 745 010 041,73		533 406 674,42 533 406 674,42	

00200 - AUXERRE

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille							0,00	0,00
ACCUEIL FORMALITES ADMINIST ETAT CIVIL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CENTRE SOCIAL RIVE DROITE	0,00	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00
EQUIP TERRITOIRE ST SIMEON	375,00	747,00	1 122,00	0,00	822,00	822,00	300,00	0,00
EQU. TERRITOIRE ROSOIRS	600,00	300,00	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00
EQUIP. TERRITOIRE STE GENEVIEVE	750,00	300,00	1 050,00	0,00	300,00	300,00	750,00	0,00
EQUIP. TERRITOIRE PIEDALLOUE	750,00	300,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00	0,00
EQUIP. TERRITOIRE CV/CONCHES/CLAIR	600,00	2 190,00	2 790,00	0,00	2 790,00	2 790,00	0,00	0,00
MAISON QUARTIER RIVE DROITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MAISON QUARTIER ST SIMEON	375,00	72,00	447,00	0,00	447,00	447,00	0,00	0,00
PARCMETRES CARTES	187 623,00	84 300,00	271 923,00	0,00	74 135,00	74 135,00	197 788,00	0,00
SERVICE DES ARTS VISUELS	37 200,00	3 000,00	40 200,00	0,00	150,00	150,00	40 050,00	0,00
SERVICE DES EVENEMENTS	0,00	10 213,50	10 213,50	0,00	10 213,50	10 213,50	0,00	0,00
Sous Total compte 861	228 273,00	101 722,50	329 995,50	0,00	88 857,50	88 857,50	241 138,00	0,00
862 Correspondant							0,00	0,00
ACCUEIL FORMALITES ADMINIST ETAT CIVIL	705,00	470,00	1 175,00	0,00	25,00	25,00	1 150,00	0,00
CENTRE SOCIAL RIVE DROITE	375,00	0,00	375,00	0,00	45,00	45,00	330,00	0,00
EQUIP TERRITOIRE ST SIMEON	0,00	447,00	447,00	0,00	274,50	274,50	172,50	0,00
EQU. TERRITOIRE ROSOIRS	150,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00
EQUIP. TERRITOIRE STE GENEVIEVE	0,00	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00

00200 - AUXERRE

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
EQUIP. TERRITOIRE PIEDALLOUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EQUIP. TERRITOIRE CV/CONCHES/CLAIR	1 954,50	900,00	2 854,50	0,00	2 737,50	2 737,50	117,00	0,00
MAISON QUARTIER RIVE DROITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MAISON QUARTIER ST SIMEON	72,00	0,00	72,00	0,00	72,00	72,00	0,00	0,00
PARCMETRES CARTES	51 626,50	74 135,00	125 761,50	0,00	96 649,50	96 649,50	29 112,00	0,00
SERVICE DES ARTS VISUELS	15 798,00	1 620,00	17 418,00	0,00	760,00	760,00	16 658,00	0,00
SERVICE DES EVENEMENTS	10 213,50	0,00	10 213,50	0,00	10 213,50	10 213,50	0,00	0,00
Sous Total compte 862	80 894,50	77 872,00	158 766,50	0,00	110 777,00	110 777,00	47 989,50	0,00
863 Prise en charge titre et valeur							0,00	0,00
ACCUEIL FORMALITES ADMINIST ETAT CIVIL	0,00	25,00	25,00	705,00	470,00	1 175,00	0,00	1 150,00
CENTRE SOCIAL RIVE DROITE	0,00	45,00	45,00	375,00	300,00	675,00	0,00	630,00
EQUIP TERRITOIRE ST SIMEON	0,00	649,50	649,50	375,00	747,00	1 122,00	0,00	472,50
EQU. TERRITOIRE ROSOIRS	0,00	0,00	0,00	750,00	300,00	1 050,00	0,00	1 050,00
EQUIP. TERRITOIRE STE GENEVIEVE	0,00	0,00	0,00	750,00	300,00	1 050,00	0,00	1 050,00
EQUIP. TERRITOIRE PIEDALLOUE	0,00	0,00	0,00	750,00	300,00	1 050,00	0,00	1 050,00
EQUIP. TERRITOIRE CV/CONCHES/CLAIR	0,00	2 737,50	2 737,50	2 554,50	300,00	2 854,50	0,00	117,00
MAISON QUARTIER RIVE DROITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MAISON QUARTIER ST SIMEON	0,00	447,00	447,00	447,00	0,00	447,00	0,00	0,00
PARCMETRES CARTES	0,00	96 649,50	96 649,50	239 249,50	84 300,00	323 549,50	0,00	226 900,00
SERVICE DES ARTS VISUELS	0,00	760,00	760,00	52 998,00	4 470,00	57 468,00	0,00	56 708,00

00200 - AUXERRE

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
SERVICE DES EVENEMENTS	0,00	10 213,50	10 213,50	10 213,50	0,00	10 213,50	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	111 527,00	111 527,00	309 167,50	91 487,00	400 654,50	0,00	289 127,50
TOTAUX	309 167,50	291 121,50	600 289,00	309 167,50	291 121,50	600 289,00	289 127,50	289 127,50

PAGE DES SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de AUXERRE pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le _____

089003

TRES. AUXERRE

00200 AUXERRE

Nombre de pages : 96

FIN DE DOCUMENT

089003

TRES. AUXERRE

00205 ASST-AUXERRE

ORIGINE DU DOCUMENT : nicolas.guillon

Exercice : 2019

Budget collectivité : 00205

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

TRES. AUXERRE

N° CODIQUE 089003

Date d'édition : 12/05/2020

IDENTIFIANT BUDGET 00205

N° de SIRET 21890024900440

ASST-AUXERRE

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2019**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

**M Thibaut HETTICH
089003 TRES. AUXERRE**

**M Jean-François LAPAQUELLERIE
089003 TRES. AUXERRE**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/09/2019 AU 12/05/2020

DU 01/01/2019 AU 31/08/2019

N° CODIQUE 089003
 TRES. AUXERRE
 Date d'édition : 12/05/2020

Population :
 Nomenclature M49 abrégée
 Voté par Nature
 Exercice 2019

SOMMAIRE

		PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale		3
1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
2 Bilan	Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	13
4 Compte de résultat	Etat I-4	14
5 Annexe		18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire		21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs		34
1 Balance des comptes	Etat III-1	35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	47
4EME PARTIE : Page des signatures		48

SITUATION PATRIMONIALE

00205 - ASST-AUXERRE
BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	23,31	Dotations	4 730,88
Terrains	23,03	Fonds globalisés	249,45
Constructions	50,28	Réserves	11 353,61
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	24 189,57	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	2 365,38	Report à nouveau	1 208,89
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	176,58
Autres immobilisations corporelles	0,47	Subventions transférables	6 643,91
Total immobilisations corporelles (nettes)	26 628,73	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	50,31
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	26 652,05	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	24 413,62
Créances	1 972,20	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	3 862,53
Disponibilités		Fournisseurs	10,15
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	337,94
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 972,20	Total dettes à court terme	348,09
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	4 210,61
		Comptes de régularisations	0,01
TOTAL ACTIF	28 624,24	TOTAL PASSIF	28 624,24

00205 - ASST-AUXERRE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études de R & D	4 331,00	118,44	4 212,56	282 747,66
	Conces, brev, licences, marques, procéd	19 100,00		19 100,00	19 100,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	205 935,52	182 900,76	23 034,76	23 034,76
	Constructions en toute propriété	2 519 444,81	2 469 161,24	50 283,57	50 283,57
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	39 933 017,19	15 743 452,08	24 189 565,11	24 739 880,11
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	66 118,61	65 653,61	465,00	465,00
	Immobilisations corpo en toute propriété	2 365 384,14		2 365 384,14	1 450 224,49
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	MONTANT A REPORTER	45 113 331,27	18 461 286,13	26 652 045,14	26 565 735,59

00205 - ASST-AUXERRE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	45 113 331,27	18 461 286,13	26 652 045,14	26 565 735,59
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Constructions reçues en affect ou conc				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	45 113 331,27	18 461 286,13	26 652 045,14	26 565 735,59

00205 - ASST-AUXERRE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	193,98		193,98	30 000,00
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres créances d'exploitation	17 774,00		17 774,00	41 055,63
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	1 432 257,59		1 432 257,59	1 253 876,41
	Opérations pour le compte de tiers	491 979,38		491 979,38	399 881,75
	Autres créances diverses	29 991,76		29 991,76	445 050,00
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 972 196,71		1 972 196,71	2 169 863,79

00205 - ASST-AUXERRE

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser	1,41		1,41	
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	1,41		1,41	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	47 085 529,39	18 461 286,13	28 624 243,26	28 735 599,38

00205 - ASST-AUXERRE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES	Dotations	4 730 880,98	4 730 880,98
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement	50 308,56	50 308,56
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	11 353 610,75	11 325 054,92
	Report à nouveau	1 208 885,67	796 492,48
	Résultat de l'exercice	176 576,73	440 949,02
	Subventions d'investissement	6 643 909,69	6 565 076,20
	Provisions règlementées		
	Fonds globalisés	249 446,98	249 446,98
	Droits de l'affectant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	24 413 619,36	24 158 209,14

00205 - ASST-AUXERRE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

00205 - ASST-AUXERRE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	2 914 746,41	3 132 162,15
	Emprunts et dettes financières	947 779,58	875 393,57
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		1 912,20
	Dettes fiscales et sociales	-2 350,00	67 689,89
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations	10 148,71	179 017,02
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		175 325,97
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers	340 289,09	116 773,33
	Autres dettes		29 106,00
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	4 210 613,79	4 577 380,13

00205 - ASST-AUXERRE

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser	10,11	10,11
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	10,11	10,11
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	28 624 243,26	28 735 599,38

00205 - ASST-AUXERRE
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		30,00
Produits des services	1 400,13	1 299,68
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 400,13	1 329,68
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	103,10	183,84
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	832,34	818,69
Autres charges		
Charges courantes non financières	935,44	1 002,53
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	464,70	327,15
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	20,95	34,57
RÉSULTAT COURANT FINANCIER	-20,95	-34,57
RÉSULTAT COURANT	443,75	292,58
Produits exceptionnels	-258,48	148,37
Charges exceptionnelles	8,69	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-267,17	148,37
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	176,58	440,95

00205 - ASST-AUXERRE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Ventes d'eau		
Prestations de services	1 400 134,29	1 299 676,96
Divers produits d'exploitation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		30 000,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation		1,43
TOTAL I	1 400 134,29	1 329 678,39
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes	103 102,60	183 841,02
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

00205 - ASST-AUXERRE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements des immob	832 335,10	818 687,22
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour risques et charges		
Autres charges d'exploitation		
TOTAL II	935 437,70	1 002 528,24
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	464 696,59	327 150,15
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	20 948,07	34 570,29

00205 - ASST-AUXERRE
COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	20 948,07	34 570,29
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-20 948,07	-34 570,29
A + B - RESULTAT COURANT	443 748,52	292 579,86
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	823,70	8 617,49
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	-259 305,49	139 751,67
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	-258 481,79	148 369,16
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	8 690,00	
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	8 690,00	

00205 - ASST-AUXERRE

COMPTE DE RESULTAT 2019

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-267 171,79	148 369,16
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 141 652,50	1 478 047,55
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	965 075,77	1 037 098,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	176 576,73	440 949,02

ANNEXE

00205 - ASST-AUXERRE
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

00205 - ASST-AUXERRE
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-001	136 234,43		3 326,44		139 560,87	
4582-001		45 458,33				45 458,33
4581-002	106 467,82				106 467,82	
4582-002		71 315,00				71 315,00
4581-003	157 179,50		1 229,72		158 409,22	
4582-003				98 114,00		98 114,00
4581-004			87 541,47		87 541,47	
4582-004				38 700,00		38 700,00
4581-						
4582-				86 701,76		86 701,76

EXECUTION BUDGETAIRE

00205 - ASST-AUXERRE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 082 224,37	2 811 081,50	5 893 305,87
Titres de recettes émis (b)	1 788 198,63	1 641 872,50	3 430 071,13
Réductions de titres (c)	29 691,76	500 220,00	529 911,76
Recettes nettes (d = b - c)	1 758 506,87	1 141 652,50	2 900 159,37
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 082 224,37	2 811 081,50	5 893 305,87
Mandats émis (f)	1 742 634,42	975 392,26	2 718 026,68
Annulations de mandats (g)	0,01	10 316,49	10 316,50
Dépenses nettes (h = f - g)	1 742 634,41	965 075,77	2 707 710,18
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	15 872,46	176 576,73	192 449,19
(h - d) Déficit			

00205 - ASST-AUXERRE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASST-AUXERRE					
Investissement	28 555,83		15 872,46		44 428,29
Fonctionnement	1 237 441,50	28 555,83	176 576,73		1 385 462,40
Sous-Total	1 265 997,33	28 555,83	192 449,19		1 429 890,69
TOTAL III	1 265 997,33	28 555,83	192 449,19		1 429 890,69
TOTAL I + II + III	1 265 997,33	28 555,83	192 449,19		1 429 890,69

00205 - ASST-AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
16	Emprunts et dettes assimilées	302 575,78	26 000,00	328 575,78
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	12 762,14	22 762,14
23	Immobilisations en cours	1 295 689,09	661 260,30	1 956 949,39
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 608 264,87	700 022,44	2 308 287,31
4581	Opération pour compte tiers n° 4581			
45810	Opération pour compte tiers n° 45810		1 719,33	1 719,33
4581001	Opération pour compte tiers n° 4581001	172 260,00		172 260,00
4581003	Opération pour compte tiers n° 4581003		25 256,45	25 256,45
4581004	Opération pour compte tiers n° 4581004		91 701,28	91 701,28
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	172 260,00	118 677,06	290 937,06
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 780 524,87	818 699,50	2 599 224,37
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	150 000,00		150 000,00
041	Opérations patrimoniales	50 000,00	283 000,00	333 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	200 000,00	283 000,00	483 000,00
TOTAL GENERAL		1 980 524,87	1 101 699,50	3 082 224,37

00205 - ASST-AUXERRE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
16	328 575,78	309 194,45	0,01	309 194,44	19 381,34
20	22 762,14	3 485,00		3 485,00	19 277,14
23	1 956 949,39	915 159,65		915 159,65	1 041 789,74
SOUS-TOTAL	2 308 287,31	1 227 839,10	0,01	1 227 839,09	1 080 448,22
4581					
45810	1 719,33				1 719,33
4581001	172 260,00	3 326,44		3 326,44	168 933,56
4581003	25 256,45	1 229,72		1 229,72	24 026,73
4581004	91 701,28	87 541,47		87 541,47	4 159,81
SOUS-TOTAL	290 937,06	92 097,63		92 097,63	198 839,43
TOTAL	2 599 224,37	1 319 936,73	0,01	1 319 936,72	1 279 287,65
040	150 000,00	140 694,51		140 694,51	9 305,49
041	333 000,00	282 003,18		282 003,18	50 996,82
TOTAL	483 000,00	422 697,69		422 697,69	60 302,31
TOTAL GENERAL	3 082 224,37	1 742 634,42	0,01	1 742 634,41	1 339 589,96

00205 - ASST-AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves		28 555,83	28 555,83
13	Subventions d'investissement	307 896,00	348 375,00	656 271,00
16	Emprunts et dettes assimilées	153 948,00	130 102,00	284 050,00
23	Immobilisations en cours			
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	461 844,00	507 032,83	968 876,83
4581	Opération pour compte tiers n° 4581			
4582	Opération pour compte tiers n° 4582			
45820	Opération pour compte tiers n° 45820	172 260,00	58 341,67	230 601,67
4582002	Opération pour compte tiers n° 4582002		10 325,00	10 325,00
4582003	Opération pour compte tiers n° 4582003		140 000,00	140 000,00
4582004	Opération pour compte tiers n° 4582004		103 000,00	103 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	172 260,00	311 666,67	483 926,67
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	634 104,00	818 699,50	1 452 803,50
021	Virement de la section d'exploitation	396 420,87		396 420,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	900 000,00		900 000,00
041	Opérations patrimoniales	50 000,00	283 000,00	333 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 346 420,87	283 000,00	1 629 420,87
TOTAL GENERAL		1 980 524,87	1 101 699,50	3 082 224,37

00205 - ASST-AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	RECETTES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
10	28 555,83	28 555,83		28 555,83	
13	656 271,00	219 528,00		219 528,00	436 743,00
16	284 050,00	172 569,00		172 569,00	111 481,00
23					
SOUS-TOTAL	968 876,83	420 652,83		420 652,83	548 224,00
4581		29 691,76	29 691,76		
4582		86 701,76		86 701,76	-86 701,76
45820	230 601,67				230 601,67
4582002	10 325,00				10 325,00
4582003	140 000,00	98 114,00		98 114,00	41 886,00
4582004	103 000,00	38 700,00		38 700,00	64 300,00
SOUS-TOTAL	483 926,67	253 207,52	29 691,76	223 515,76	260 410,91
TOTAL	1 452 803,50	673 860,35	29 691,76	644 168,59	808 634,91
021	396 420,87				396 420,87
040	900 000,00	832 335,10		832 335,10	67 664,90
041	333 000,00	282 003,18		282 003,18	50 996,82
TOTAL	1 629 420,87	1 114 338,28		1 114 338,28	515 082,59
TOTAL GENERAL	3 082 224,37	1 788 198,63	29 691,76	1 758 506,87	1 323 717,50

00205 - ASST-AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	50 000,00	1 230 000,00	1 280 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	185 000,00		185 000,00
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	32 219,13	7 441,50	39 660,63
67	Charges exceptionnelles	10 000,00		10 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	277 219,13	1 237 441,50	1 514 660,63
023	Virement à la section d'investissement (396 420,87		396 420,87
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	900 000,00		900 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 296 420,87		1 296 420,87
TOTAL GENERAL		1 573 640,00	1 237 441,50	2 811 081,50

00205 - ASST-AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	DEPENSES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
011	1 280 000,00	3 872,13	1 912,20	1 959,93	1 278 040,07
012	185 000,00	101 142,67		101 142,67	83 857,33
65					
66	39 660,63	29 352,36	8 404,29	20 948,07	18 712,56
67	10 000,00	8 690,00		8 690,00	1 310,00
TOTAL	1 514 660,63	143 057,16	10 316,49	132 740,67	1 381 919,96
023	396 420,87				396 420,87
042	900 000,00	832 335,10		832 335,10	67 664,90
TOTAL	1 296 420,87	832 335,10		832 335,10	464 085,77
TOTAL GENERAL	2 811 081,50	975 392,26	10 316,49	965 075,77	1 846 005,73

00205 - ASST-AUXERRE

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
70	Ventes de produits fabriques prestations	1 423 640,00		1 423 640,00
74	Subventions d'exploitation			
77	Produits exceptionnels			
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 423 640,00		1 423 640,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	150 000,00		150 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	150 000,00		150 000,00
002	Résultat d'exploitation reporté		1 237 441,50	1 237 441,50
TOTAL GENERAL		1 573 640,00	1 237 441,50	2 811 081,50

00205 - ASST-AUXERRE
ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	RECETTES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
70	1 423 640,00	1 430 134,29	30 000,00	1 400 134,29	23 505,71
74		56 800,00	56 800,00		
77		14 243,70	413 420,00	-399 176,30	399 176,30
TOTAL	1 423 640,00	1 501 177,99	500 220,00	1 000 957,99	422 682,01
042	150 000,00	140 694,51		140 694,51	9 305,49
TOTAL	150 000,00	140 694,51		140 694,51	9 305,49
002	1 237 441,50				1 237 441,50
TOTAL GENERAL	2 811 081,50	1 641 872,50	500 220,00	1 141 652,50	1 669 429,00

00205 ASST-AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
1641	Emprunts en euros	209 011,46	0,01	209 011,45
1681	Autres emprunts	100 182,99		100 182,99
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	309 194,45	0,01	309 194,44
203	Frais d'études de recherche et de dévelo	3 485,00		3 485,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	3 485,00		3 485,00
2315	Installations matériels et outillage tec	915 159,65		915 159,65
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	915 159,65		915 159,65
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 227 839,10	0,01	1 227 839,09
4581	Opération pour compte de tiers n° 4581	92 097,63		92 097,63
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	92 097,63		92 097,63
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 319 936,73	0,01	1 319 936,72
1391	Subventions d'équipement	140 694,51		140 694,51
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	140 694,51		140 694,51
2158	Autres	282 003,18		282 003,18
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	282 003,18		282 003,18
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	422 697,69		422 697,69
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	1 742 634,42	0,01	1 742 634,41

00205 ASST-AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
1068	Autres réserves	28 555,83		28 555,83
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	28 555,83		28 555,83
131	Subventions d'équipement	219 528,00		219 528,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	219 528,00		219 528,00
1681	Autres emprunts	172 569,00		172 569,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	172 569,00		172 569,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	420 652,83		420 652,83
4581	Opération pour compte de tiers n° 4581	29 691,76	29 691,76	
4582	Opération pour compte de tiers n° 4582	223 515,76		223 515,76
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	253 207,52	29 691,76	223 515,76
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	673 860,35	29 691,76	644 168,59
2803	Amortissements frais d'études de recherc	16,92		16,92
28158	Amortissements autres	832 318,18		832 318,18
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	832 335,10		832 335,10
203	Frais d'études de recherche et de dévelo	282 003,18		282 003,18
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	282 003,18		282 003,18
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 114 338,28		1 114 338,28
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	1 788 198,63	29 691,76	1 758 506,87

00205 ASST-AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6155	Sur biens mobiliers	1 179,00	1 179,00	
617	Etudes et recherches	1 959,93		1 959,93
628	Divers	733,20	733,20	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	3 872,13	1 912,20	1 959,93
621	Personnel extérieur au service	101 142,67		101 142,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	101 142,67		101 142,67
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 352,36		29 352,36
66112	Intérêts - rattachement des icne		8 404,29	-8 404,29
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	29 352,36	8 404,29	20 948,07
671	Charges exceptionnelles sur opérations d	8 690,00		8 690,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	8 690,00		8 690,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	143 057,16	10 316,49	132 740,67
6811	Dotations aux Amortissements sur immobil	832 335,10		832 335,10
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	832 335,10		832 335,10
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	832 335,10		832 335,10
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	975 392,26	10 316,49	965 075,77

00205 ASST-AUXERRE
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
70611	Redevances d'assainissement collectif	1 368 541,80		1 368 541,80
7068	Prestations de services autres prestatio	61 592,49	30 000,00	31 592,49
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriques prestations	1 430 134,29	30 000,00	1 400 134,29
74	Subventions d'exploitation	56 800,00	56 800,00	
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	56 800,00	56 800,00	
771	Produits exceptionnels sur opérations de	14 243,70	13 420,00	823,70
778	Autres produits exceptionnels		400 000,00	-400 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	14 243,70	413 420,00	-399 176,30
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 501 177,99	500 220,00	1 000 957,99
777	Quote-part des subventions d'investissem	140 694,51		140 694,51
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	140 694,51		140 694,51
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	140 694,51		140 694,51
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	1 641 872,50	500 220,00	1 141 652,50

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		4 730 880,98						4 730 880,98		4 730 880,98
10222	FCTVA		249 446,98						249 446,98		249 446,98
	Sous Total compte 1022		249 446,98						249 446,98		249 446,98
	Sous Total compte 102		4 980 327,96						4 980 327,96		4 980 327,96
1068	Autres réserves		11 325 054,92				28 555,83		11 353 610,75		11 353 610,75
	Sous Total compte 106		11 325 054,92				28 555,83		11 353 610,75		11 353 610,75
	Sous Total compte 10		16 305 382,88				28 555,83		16 333 938,71		16 333 938,71
110	Report à nouveau solde créditeur		796 492,48	28 555,83	440 949,02			28 555,83	1 237 441,50		1 208 885,67
	Sous Total compte 11		796 492,48	28 555,83	440 949,02			28 555,83	1 237 441,50		1 208 885,67
12	Résultat exercice bénéf ou perte		440 949,02	440 949,02				440 949,02	440 949,02		0,00
	Sous Total compte 12		440 949,02	440 949,02				440 949,02	440 949,02		0,00
131	Subv équipt		8 132 365,27				219 528,00		8 351 893,27		8 351 893,27
1391	Subv équipt		1 567 289,07			140 694,51			1 707 983,58		1 707 983,58

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 139	1 567 289,07				140 694,51		1 707 983,58		1 707 983,58	
	Sous Total compte 13	1 567 289,07 8 132 365,27				140 694,51 219 528,00		1 707 983,58 8 351 893,27		6 643 909,69	
1641	Emprunts en euros	3 123 757,86				209 011,46 0,01		209 011,46 3 123 757,87		2 914 746,41	
	Sous Total compte 164	3 123 757,86				209 011,46 0,01		209 011,46 3 123 757,87		2 914 746,41	
1681	Autres emprunts	832 874,34				100 182,99 172 569,00		100 182,99 1 005 443,34		905 260,35	
16884	Int sur empts étab crédit	8 404,29		8 404,29				8 404,29 8 404,29		0,00	
16885	Int courus dépôts et caution reçus	42 519,23						42 519,23		42 519,23	
	Sous Total compte 1688	50 923,52		8 404,29				8 404,29 50 923,52		42 519,23	
	Sous Total compte 168	883 797,86		8 404,29		100 182,99 172 569,00		108 587,28 1 056 366,86		947 779,58	
	Sous Total compte 16	4 007 555,72		8 404,29		309 194,45 172 569,01		317 598,74 4 180 124,73		3 862 525,99	
181	Cpte liaison : affectation	50 308,56						50 308,56		50 308,56	
	Sous Total compte 18	50 308,56						50 308,56		50 308,56	
	Total classe 1	1 567 289,07 29 733 053,93		477 909,14 440 949,02		449 888,96 420 652,84		2 495 087,17 30 594 655,79		1 707 983,58 29 807 552,20	

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
203	Frais études recherche et dév	282 849,18				3 485,00 282 003,18		286 334,18 282 003,18		4 331,00	
2051	Concessions et droits assimilés	19 100,00						19 100,00		19 100,00	
	Sous Total compte 205	19 100,00						19 100,00		19 100,00	
	Sous Total compte 20	301 949,18				3 485,00 282 003,18		305 434,18 282 003,18		23 431,00	
211	Terrains	23 034,76						23 034,76		23 034,76	
212	Agencet amégat terr	182 900,76						182 900,76		182 900,76	
213	Constructions	2 519 444,81						2 519 444,81		2 519 444,81	
2158	Autres	39 651 014,01				282 003,18		39 933 017,19		39 933 017,19	
	Sous Total compte 215	39 651 014,01				282 003,18		39 933 017,19		39 933 017,19	
218	Autres immobilisations corporelles	66 118,61						66 118,61		66 118,61	
	Sous Total compte 21	42 442 512,95				282 003,18		42 724 516,13		42 724 516,13	
2315	Instal mat outil techn	1 450 224,49				915 159,65		2 365 384,14		2 365 384,14	
	Sous Total compte 231	1 450 224,49				915 159,65		2 365 384,14		2 365 384,14	

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 23	1 450 224,49				915 159,65		2 365 384,14		2 365 384,14	
2803	Amort frais études rech dév frais insert		101,52				16,92		118,44		118,44
	Sous Total compte 280		101,52				16,92		118,44		118,44
2812	Amort agenct amégat terr		182 900,76						182 900,76		182 900,76
2813	Constructions		2 469 161,24						2 469 161,24		2 469 161,24
28158	Amort autres		14 911 133,90				832 318,18		15 743 452,08		15 743 452,08
	Sous Total compte 2815		14 911 133,90				832 318,18		15 743 452,08		15 743 452,08
2818	Amort autres immobilisations corporelles		65 653,61						65 653,61		65 653,61
	Sous Total compte 281		17 628 849,51				832 318,18		18 461 167,69		18 461 167,69
	Sous Total compte 28		17 628 951,03				832 335,10		18 461 286,13		18 461 286,13
	Total classe 2	44 194 686,62	17 628 951,03			1 200 647,83	1 114 338,28	45 395 334,45	18 743 289,31	45 113 331,27	18 461 286,13
4011	Fournisseurs			4 642,16	4 642,16			4 642,16	4 642,16		0,00
	Sous Total compte 401			4 642,16	4 642,16			4 642,16	4 642,16		0,00

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4041	Fournis immob		171 730,78	1 538 076,03	1 366 345,25			1 538 076,03	1 538 076,03		0,00
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		7 286,24	2 463,80	5 326,27			2 463,80	12 612,51		10 148,71
40472	Fournisseurs d'immobilisations – Cession			147 899,51	147 899,51			147 899,51	147 899,51		0,00
	Sous Total compte 4047		7 286,24	150 363,31	153 225,78			150 363,31	160 512,02		10 148,71
	Sous Total compte 404		179 017,02	1 688 439,34	1 519 571,03			1 688 439,34	1 698 588,05		10 148,71
408	Fournis factures non parvenues		1 912,20	1 912,20				1 912,20	1 912,20		0,00
	Sous Total compte 40		180 929,22	1 694 993,70	1 524 213,19			1 694 993,70	1 705 142,41		10 148,71
4111	Clients - amiable			1 364 427,18	1 364 427,18			1 364 427,18	1 364 427,18		0,00
4116	Clients - contentieux			9 831,67	9 637,69			9 831,67	9 637,69	193,98	
	Sous Total compte 411			1 374 258,85	1 374 064,87			1 374 258,85	1 374 064,87	193,98	
418	Clients - produits non encore facturés	30 000,00			30 000,00			30 000,00	30 000,00		0,00
	Sous Total compte 41	30 000,00		1 374 258,85	1 404 064,87			1 404 258,85	1 404 064,87	193,98	
4431	Opér particul avec Etat dépenses		175 325,97	276 468,64	101 142,67			276 468,64	276 468,64		0,00

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 443		175 325,97	276 468,64	101 142,67			276 468,64	276 468,64		0,00
44551	Etat - TVA à décaisser		17 373,00	127 130,00	109 757,00			127 130,00	127 130,00		0,00
	Sous Total compte 4455		17 373,00	127 130,00	109 757,00			127 130,00	127 130,00		0,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations	23 992,63		207 703,46	231 696,09			231 696,09	231 696,09		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services			770,03	770,03			770,03	770,03		0,00
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			216 886,00	199 112,00			216 886,00	199 112,00	17 774,00	
	Sous Total compte 4456	23 992,63		425 359,49	431 578,12			449 352,12	431 578,12	17 774,00	
44571	Etat - TVA collectée		50 316,89	326 797,71	274 130,82			326 797,71	324 447,71	2 350,00	
	Sous Total compte 4457		50 316,89	326 797,71	274 130,82			326 797,71	324 447,71	2 350,00	
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé	17 063,00			17 063,00			17 063,00	17 063,00		0,00
	Sous Total compte 4458	17 063,00			17 063,00			17 063,00	17 063,00		0,00
	Sous Total compte 445	41 055,63	67 689,89	879 287,20	832 528,94			920 342,83	900 218,83	20 124,00	
	Sous Total compte 44	41 055,63	243 015,86	1 155 755,84	933 671,61			1 196 811,47	1 176 687,47	20 124,00	

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451005	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	1 253 876,41		2 444 751,16 2 266 369,98				3 698 627,57 2 266 369,98		1 432 257,59	
	Sous Total compte 451	1 253 876,41		2 444 751,16 2 266 369,98				3 698 627,57 2 266 369,98		1 432 257,59	
4581	Opér pour cpte de tiers - dépenses					29 691,76 29 691,76		29 691,76 29 691,76			0,00
4581001	Opér pour cpte de tiers - dépenses	136 234,43				3 326,44		139 560,87		139 560,87	
4581002	Opér pour cpte de tiers - dépenses	106 467,82						106 467,82		106 467,82	
4581003	Opér pour cpte de tiers - dépenses	157 179,50				1 229,72		158 409,22		158 409,22	
4581004	Opér pour cpte de tiers - dépenses					87 541,47		87 541,47		87 541,47	
	Sous Total compte 4581	399 881,75				92 097,63		491 979,38		491 979,38	
4582	Opérations pour cpte de tiers - recettes						86 701,76	86 701,76			86 701,76
4582001	Opérations pour cpte de tiers - recettes		45 458,33					45 458,33			45 458,33
4582002	Opérations pour cpte de tiers - recettes		71 315,00					71 315,00			71 315,00
4582003	Opérations pour cpte de tiers - recettes						98 114,00	98 114,00			98 114,00
4582004	Opérations pour cpte de tiers - recettes						38 700,00	38 700,00			38 700,00

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4582		116 773,33				136 814,00		253 587,33		253 587,33
	Sous Total compte 458	399 881,75	116 773,33			121 789,39	253 207,52	521 671,14	369 980,85	151 690,29	
	Sous Total compte 45	1 653 758,16	116 773,33	2 444 751,16	2 266 369,98	121 789,39	253 207,52	4 220 298,71	2 636 350,83	1 583 947,88	
466	Excéd de verSEment			13 420,00	13 420,00			13 420,00	13 420,00		0,00
46711	Autres comptes créditeurs		29 106,00	348 943,91	319 837,91			348 943,91	348 943,91		0,00
	Sous Total compte 4671		29 106,00	348 943,91	319 837,91			348 943,91	348 943,91		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			82 317,24	52 325,48			82 317,24	52 325,48	29 991,76	
46726	Débiteurs divers - contentieux			13 420,00	13 420,00			13 420,00	13 420,00		0,00
	Sous Total compte 4672			95 737,24	65 745,48			95 737,24	65 745,48	29 991,76	
	Sous Total compte 467		29 106,00	444 681,15	385 583,39			444 681,15	414 689,39	29 991,76	
4687	Divers - produits à recevoir	445 050,00			445 050,00			445 050,00	445 050,00		0,00
	Sous Total compte 468	445 050,00			445 050,00			445 050,00	445 050,00		0,00
	Sous Total compte 46	445 050,00	29 106,00	458 101,15	844 053,39			903 151,15	873 159,39	29 991,76	

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4712	Viremts réimputés			240,00				240,00			0,00
					240,00				240,00		
4713	Recettes perçues avant émission titres			2 529 159,25				2 529 159,25			0,00
					2 529 159,25				2 529 159,25		
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		10,11	31 504,00				31 504,00			10,11
					31 504,00				31 514,11		
	Sous Total compte 47141		10,11	31 504,00				31 504,00			10,11
					31 504,00				31 514,11		
	Sous Total compte 4714		10,11	31 504,00				31 504,00			10,11
					31 504,00				31 514,11		
4718	Autres recettes à régulariser			0,01				0,01			0,00
					0,01				0,01		
	Sous Total compte 471		10,11	2 560 903,26				2 560 903,26			10,11
					2 560 903,26				2 560 913,37		
4721	Dép sans mandatement préalable			27 398,90				27 398,90			0,00
					27 398,90				27 398,90		
4728	DACR - autres dépenses à régul			89 764,32				89 764,32			0,00
					89 764,32				89 764,32		
	Sous Total compte 472			117 163,22				117 163,22			0,00
					117 163,22				117 163,22		
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			1,41				1,41			1,41
					1,41				1,41		
	Sous Total compte 478			1,41				1,41			1,41
					1,41				1,41		
	Sous Total compte 47		10,11	2 678 067,89				2 678 067,89			8,70
					2 678 066,48				2 678 076,59		

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4	2 169 863,79	569 834,52	9 805 928,59	9 650 439,52	121 789,39	253 207,52	12 097 581,77	10 473 481,56	1 974 548,12	350 447,91
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 255 032,79	1 255 032,79			1 255 032,79	1 255 032,79		0,00
	Sous Total compte 58			1 255 032,79	1 255 032,79			1 255 032,79	1 255 032,79		0,00
	Total classe 5			1 255 032,79	1 255 032,79			1 255 032,79	1 255 032,79		0,00
6155	Sur biens mobiliers					1 179,00	1 179,00	1 179,00	1 179,00		0,00
	Sous Total compte 615					1 179,00	1 179,00	1 179,00	1 179,00		0,00
617	Etudes et recherches					1 959,93		1 959,93		1 959,93	
	Sous Total compte 61					3 138,93	1 179,00	3 138,93	1 179,00	1 959,93	
621	Personnel extérieur au service					101 142,67		101 142,67		101 142,67	
628	Divers					733,20	733,20	733,20	733,20		0,00
	Sous Total compte 62					101 875,87	733,20	101 875,87	733,20	101 142,67	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					29 352,36		29 352,36		29 352,36	
66112	Intérêts - rattachement des icne						8 404,29		8 404,29		8 404,29

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6611					29 352,36	8 404,29	29 352,36	8 404,29	20 948,07	
	Sous Total compte 661					29 352,36	8 404,29	29 352,36	8 404,29	20 948,07	
	Sous Total compte 66					29 352,36	8 404,29	29 352,36	8 404,29	20 948,07	
671	Charges except op de gestion					8 690,00		8 690,00		8 690,00	
	Sous Total compte 67					8 690,00		8 690,00		8 690,00	
6811	DA - immob corpo et incorpo					832 335,10		832 335,10		832 335,10	
	Sous Total compte 681					832 335,10		832 335,10		832 335,10	
	Sous Total compte 68					832 335,10		832 335,10		832 335,10	
	Total classe 6					975 392,26	10 316,49	975 392,26	10 316,49	973 480,06	8 404,29
70611	Redevances assainisSEMENT collectif					1 368 541,80		1 368 541,80		1 368 541,80	
	Sous Total compte 7061					1 368 541,80		1 368 541,80		1 368 541,80	
7068	Prest serv autres prestat service					30 000,00	61 592,49	30 000,00	61 592,49		31 592,49
	Sous Total compte 706					30 000,00	1 430 134,29	30 000,00	1 430 134,29		1 400 134,29

00205 - ASST-AUXERRE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2019

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 70					30 000,00 1 430 134,29		30 000,00 1 430 134,29			1 400 134,29
74	Subv exploitation					56 800,00 56 800,00		56 800,00 56 800,00			0,00
	Sous Total compte 74					56 800,00 56 800,00		56 800,00 56 800,00			0,00
771	Prod except sur opé gestion					13 420,00 14 243,70		13 420,00 14 243,70			823,70
777	Quote part subv invest virée au résultat										140 694,51
778	Autres produits exceptionnels					400 000,00		400 000,00			400 000,00
	Sous Total compte 77					413 420,00 154 938,21		413 420,00 154 938,21			258 481,79
	Total classe 7					500 220,00 1 641 872,50		500 220,00 1 641 872,50			400 000,00 1 541 652,50
	Total général	47 931 839,48 47 931 839,48		11 538 870,52 11 346 421,33		3 247 938,44 3 440 387,63		62 718 648,44 62 718 648,44			50 169 343,03 50 169 343,03

00205 - ASST-AUXERRE

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2019

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs

PAGE DES SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ASST-AUXERRE pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le _____

089003

TRES. AUXERRE

00205 ASST-AUXERRE

Nombre de pages : 46

FIN DE DOCUMENT

CREMATORIUM-AUXERRE BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2019

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Thibaut HETTICH
M Jean-François LAPAQUELLERIE

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/09/2019 AU 24/04/2020
DU 01/01/2019 AU 31/08/2019

089003 TRES. AUXERRE

Nomenclature M4 spic
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 40
4EME PARTIE	: Page des signatures	41

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions	244,94	Réserves	226,19
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	178,09
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	92,86
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	244,94	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	244,94	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	497,14
Créances	287,24	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	15,81
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	19,23
TOTAL ACTIF CIRCULANT	287,24	Total dettes à court terme	19,23
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	35,03
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	532,18	TOTAL PASSIF	532,18

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2020

BILAN (en Euros)

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études de R & D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété	244 938,26		244 938,26	244 938,26
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immob corpo en tte propriété				
	Immo corpo en cours en tte prop				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	244 938,26		244 938,26	244 938,26	

BILAN (en Euros)

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	244 938,26		244 938,26	244 938,26
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisation en cours mise à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Constructions reçues en affect ou conc				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		244 938,26		244 938,26	244 938,26

BILAN (en Euros)

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés				
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres créances d'exploitation				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	287 239,84		287 239,84	158 160,45
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances diverses				20 000,00
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	287 239,84		287 239,84	178 160,45

BILAN (en Euros)

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

ACTIF		Exercice 2019			Exercice 2018
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	532 178,10		532 178,10	423 098,71

BILAN (en Euros)

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	226 188,26	223 188,26
	Report à nouveau	178 092,27	132 366,08
	Résultat de l'exercice	92 863,37	48 726,19
	Subventions d'investissement		
	Provisions règlementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I		497 143,90	404 280,53

BILAN (en Euros)

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	15 807,27	18 818,18
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	19 226,93	
	Autres dettes d'exploitation		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales impôt sur les bénéfices		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	35 034,20	18 818,18	

BILAN (en Euros)

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	532 178,10	423 098,71

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits	96,13	52,97
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	96,13	52,97
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes		
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	2,62	3,48
Charges courantes non financières	2,62	3,48
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	93,51	49,49
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	0,65	0,76
RESULTAT COURANT FINANCIER	-0,65	-0,76
RESULTAT COURANT	92,86	48,73
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	92,86	48,73

COMPTE DE RESULTAT 2019

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Prestations de services		
Divers produits d'exploitation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits d'exploitation	96 134,63	52 970,22
TOTAL I	96 134,63	52 970,22
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation stock mat prem, autres approv		
Autres achats et charges externes		
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés	2 623,00	3 483,00
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges sociales		
Dotations amortissements des immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges d'exploitation		0,57
TOTAL II	2 623,00	3 483,57
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	93 511,63	49 486,65
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières, créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	648,26	760,46
Pertes de change		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	648,26	760,46
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-648,26	-760,46
A + B - RESULTAT COURANT	92 863,37	48 726,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		

COMPTE DE RESULTAT 2019

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

POSTES	Exercice 2019	Exercice 2018
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	96 134,63	52 970,22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	3 271,26	4 244,03
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	92 863,37	48 726,19

Opérations Compte de Tiers

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Opérations Compte de Tiers

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2019

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 000,00	208 092,27	214 092,27
Titres de recette émis (b)	3 000,00	116 134,63	119 134,63
Réductions de titres (c)		20 000,00	20 000,00
Recettes nettes (d = b - c)	3 000,00	96 134,63	99 134,63
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 000,00	208 092,27	214 092,27
Mandats émis (f)	3 000,00	3 339,44	6 339,44
Annulations de mandats (g)		68,18	68,18
Depenses nettes (h = f - g)	3 000,00	3 271,26	6 271,26
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		92 863,37	92 863,37
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CREMATORIUM-AUXERRE					
Investissement	-3 000,00				-3 000,00
Fonctionnement	181 092,27	3 000,00	92 863,37		270 955,64
Sous-Total	178 092,27	3 000,00	92 863,37		267 955,64
TOTAL III	178 092,27	3 000,00	92 863,37		267 955,64
TOTAL I + II + III	178 092,27	3 000,00	92 863,37		267 955,64

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 000,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 000,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	
001	Solde d'exécution de la section d'invest		3 000,00	3 000,00				3 000,00
TOTAL GENERAL		3 000,00	3 000,00	6 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves		3 000,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00	
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS		3 000,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00	
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 000,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00	
021	Virement de la section d'exploitation	3 000,00		3 000,00				3 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 000,00		3 000,00				3 000,00
TOTAL GENERAL		3 000,00	3 000,00	6 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	20 850,91	178 092,27	198 943,18	2 623,00		2 623,00	196 320,18
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00		5 500,00				5 500,00
66	Charges financières	649,09		649,09	716,44	68,18	648,26	0,83
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	27 000,00	178 092,27	205 092,27	3 339,44	68,18	3 271,26	201 821,01
023	Virement à la section d'investissement (3 000,00		3 000,00				3 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 000,00		3 000,00				3 000,00
TOTAL GENERAL		30 000,00	178 092,27	208 092,27	3 339,44	68,18	3 271,26	204 821,01

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00		30 000,00	116 134,63	20 000,00	96 134,63	-66 134,63
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	30 000,00		30 000,00	116 134,63	20 000,00	96 134,63	-66 134,63
002	Résultat d'exploitation reporté		178 092,27	178 092,27				178 092,27
TOTAL GENERAL		30 000,00	178 092,27	208 092,27	116 134,63	20 000,00	96 134,63	111 957,64

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	3 000,00		3 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00		3 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 000,00		3 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 000,00		3 000,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	3 000,00		3 000,00

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
1068	Autres réserves	3 000,00		3 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	3 000,00		3 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	3 000,00		3 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 000,00		3 000,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	3 000,00		3 000,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
63512	Taxes foncières	2 623,00		2 623,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	2 623,00		2 623,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	659,17		659,17
66112	Intérêts - rattachement des icne	57,27	68,18	-10,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	716,44	68,18	648,26
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 339,44	68,18	3 271,26
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	3 339,44	68,18	3 271,26

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
757	Redevances versées par les fermiers et c	116 134,63	20 000,00	96 134,63
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	116 134,63	20 000,00	96 134,63
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	116 134,63	20 000,00	96 134,63
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	116 134,63	20 000,00	96 134,63

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves		223 188,26				3 000,00		226 188,26		226 188,26
106	Sous Total compte 106		223 188,26				3 000,00		226 188,26		226 188,26
10	Sous Total compte 10		223 188,26				3 000,00		226 188,26		226 188,26
110	Report à nouveau solde créditeur		132 366,08	3 000,00	48 726,19			3 000,00	181 092,27		178 092,27
11	Sous Total compte 11		132 366,08	3 000,00	48 726,19			3 000,00	181 092,27		178 092,27
12	Résultat exercice bénéf ou perte		48 726,19	48 726,19				48 726,19	48 726,19		0,00
12	Sous Total compte 12		48 726,19	48 726,19				48 726,19	48 726,19		0,00
1641	Emprunts en euros		18 750,00			3 000,00		3 000,00	18 750,00		15 750,00
164	Sous Total compte 164		18 750,00			3 000,00		3 000,00	18 750,00		15 750,00
16884	Int sur empts étab crédit		68,18	68,18	57,27			68,18	125,45		57,27
1688	Sous Total compte 1688		68,18	68,18	57,27			68,18	125,45		57,27
168	Sous Total compte 168		68,18	68,18	57,27			68,18	125,45		57,27
16	Sous Total compte 16		18 818,18	68,18	57,27	3 000,00		3 068,18	18 875,45		15 807,27

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 1		423 098,71	51 794,37	48 783,46	3 000,00	3 000,00	54 794,37	474 882,17		420 087,80
2135	Instal gales agentct amégts const	244 938,26						244 938,26		244 938,26	
213	Sous Total compte 213	244 938,26						244 938,26		244 938,26	
21	Sous Total compte 21	244 938,26						244 938,26		244 938,26	
	Total classe 2	244 938,26						244 938,26		244 938,26	
4111	Clients - amiable			135 361,56	135 361,56			135 361,56	135 361,56		0,00
411	Sous Total compte 411			135 361,56	135 361,56			135 361,56	135 361,56		0,00
41	Sous Total compte 41			135 361,56	135 361,56			135 361,56	135 361,56		0,00
44571	Etat - TVA collectée				19 226,93				19 226,93		19 226,93
4457	Sous Total compte 4457				19 226,93				19 226,93		19 226,93
445	Sous Total compte 445				19 226,93				19 226,93		19 226,93
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			2 623,00	2 623,00			2 623,00	2 623,00		0,00
44	Sous Total compte 44			2 623,00	21 849,93			2 623,00	21 849,93		19 226,93

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451007	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	158 160,45		135 361,56	6 282,17			293 522,01	6 282,17	287 239,84	
451	Sous Total compte 451	158 160,45		135 361,56	6 282,17			293 522,01	6 282,17	287 239,84	
45	Sous Total compte 45	158 160,45		135 361,56	6 282,17			293 522,01	6 282,17	287 239,84	
46711	Autres comptes créditeurs			2 740,87	2 740,87			2 740,87	2 740,87		0,00
4671	Sous Total compte 4671			2 740,87	2 740,87			2 740,87	2 740,87		0,00
467	Sous Total compte 467			2 740,87	2 740,87			2 740,87	2 740,87		0,00
4687	Divers - produits à recevoir	20 000,00			20 000,00			20 000,00	20 000,00		0,00
468	Sous Total compte 468	20 000,00			20 000,00			20 000,00	20 000,00		0,00
46	Sous Total compte 46	20 000,00		2 740,87	22 740,87			22 740,87	22 740,87		0,00
4721	Dép sans mandatement préalable			918,30	918,30			918,30	918,30		0,00
472	Sous Total compte 472			918,30	918,30			918,30	918,30		0,00
47	Sous Total compte 47			918,30	918,30			918,30	918,30		0,00
	Total classe 4	178 160,45		277 005,29	187 152,83			455 165,74	187 152,83	287 239,84	19 226,93

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63512	Taxes foncières					2 623,00		2 623,00		2 623,00	
6351	Sous Total compte 6351					2 623,00		2 623,00		2 623,00	
635	Sous Total compte 635					2 623,00		2 623,00		2 623,00	
63	Sous Total compte 63					2 623,00		2 623,00		2 623,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					659,17		659,17		659,17	
66112	Intérêts - rattachement des icne					57,27	68,18	57,27	68,18		10,91
6611	Sous Total compte 6611					716,44	68,18	716,44	68,18	648,26	
661	Sous Total compte 661					716,44	68,18	716,44	68,18	648,26	
66	Sous Total compte 66					716,44	68,18	716,44	68,18	648,26	
	Total classe 6					3 339,44	68,18	3 339,44	68,18	3 282,17	10,91
757	Redev versées fermiers concessionnaires					20 000,00	116 134,63	20 000,00	116 134,63		96 134,63
75	Sous Total compte 75					20 000,00	116 134,63	20 000,00	116 134,63		96 134,63
	Total classe 7					20 000,00	116 134,63	20 000,00	116 134,63		96 134,63

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2019

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total général	423 098,71	423 098,71	328 799,66	235 936,29	26 339,44	119 202,81	778 237,81	778 237,81	535 460,27	535 460,27

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2019

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs

Page des signatures

00207 - CREMATORIUM-AUXERRE

Exercice 2019

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

CHISLARD Sandrine (1018449916-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DDFiP DE L'YONNE, le 28/04/2020

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **CREMATORIUM-AUXERRE** pendant l'année 2019 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

HETTICH Thibaut (1008215723-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A AUXERRE, le 05/05/2020

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020

[Pour retourner à la délibération, cliquez ici](#)

I LES ELEMENTS DE CONTEXTE POUR L'ANNEE 2020 :

La loi de Finances pour 2020 était bâtie sur une prévision de croissance de +1,3%. L'inflation était estimée à 1% hors tabac (+1,2% au global) pour 2020 sous l'hypothèse d'une stabilité des prix des matières premières. Les analyses financières privilégiaient l'hypothèse d'un maintien des taux d'intérêts à un niveau très faible. La Banque Centrale Européenne aurait dû maintenir ses taux directeurs au niveau actuel, voir plus bas, jusqu'à ce que les perspectives d'inflation convergent durablement vers un niveau proche de 2%.

Cependant compte tenu de la pandémie liée au COVID19 ces prévisions vont voler en éclats. A la crise sanitaire va succéder une crise économique annoncée comme très importante. Les dernières hypothèses économiques anticipent une récession sans précédent contre laquelle les politiques économiques ne pourront rien à court terme, la seule action est de préparer l'avenir. Ainsi le conseil européen a adopté le principe d'un fonds pour la relance économique et les banques centrales ont énormément assoupli leur politique monétaire.

La seconde loi de finances rectificative est cette fois construite sur une prévision de -8,0% en 2020 avec un déficit public qui atteindrait 9,1% du PIB et une dette française représentant 115% du PIB.

I.2) Les dispositions de la loi de finances 2020 :

La loi de finances 2020 a été écrite et votée avant le déclenchement de la crise sanitaire. Selon toute vraisemblance et en fonction de l'impact qu'aura la crise sur l'économie, ces dispositions pourraient être revues en loi de finances rectificative.

Les transferts financiers de l'État aux collectivités sont en hausse dans la loi de Finances pour 2020. Si on se concentre sur les concours financiers aux collectivités (DGF, DGD, DETR, ...) ceux ci augmentent de 48,8 milliards d'euros à 49,1 milliards d'euros entre 2019 et 2020. La Dotation Globale de Fonctionnement est stable en 2020 avec un montant de 26,847 milliards d'euros.

A noter que le Fonds de Compensation de Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) est étendue aux dépenses d'entretien des réseaux à partir du 1^{er} janvier 2020. Cette mesure vient compléter les dépenses de fonctionnement déjà éligibles au FCTVA depuis le 1^{er} janvier 2016.

La loi de Finances pour 2020 porte principalement sur la réorganisation de la fiscalité pour les collectivités avec comme mesure phare la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages en 2020.

Cette réforme implique, sur la période 2020-2023, une suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des contribuables et la mise en place de ressources de remplacement.

L'objectif est de simplifier le système fiscal local en apportant plus de lisibilité aux collectivités sur leurs ressources et en mettant en cohérence le partage des impôts locaux avec les compétences des collectivités locales.

En revanche le risque pour la commune est une perte de recettes selon la dynamique de la ressource de remplacement, une perte d'autonomie fiscale du fait de la réduction du pouvoir de taux, mais également un affaiblissement du lien fiscal citoyen.

En dehors de ces mesures, il faut préciser qu'il subsiste la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la taxe d'habitation sur les logements vacants,

En compensation de cette suppression, la commune se voit attribuer la part de taxe sur le foncier bâti jusqu'ici perçue par les conseils départementaux. Un mécanisme de compensation permet de garantir la stabilité des ressources de la commune. Il n'y aura donc que peu d'impact de cette réforme sur le volume des recettes 2020.

II LE CONTEXTE INTERNE ET LES HYPOTHESES BUDGETAIRES POUR 2020 :

Le projet de budget qui est envisagé s'inscrit dans le contexte de la crise sanitaire actuelle. Afin que la collectivité soit en mesure d'intervenir, dans ses domaines de compétence, en complément des mesures étatiques et régionales, ce budget sera construit comme un budget de gestion de crise.

L'idée est de largement orienter les crédits vers un soutien à tous les acteurs du territoire qui en auraient besoin, mais également de privilégier les aménagements liés à l'hygiène et la sécurité, des agents et des usagers.

Il sera également nécessaire d'anticiper les baisses de recettes induites par la crise et le confinement.

En revanche, compte tenu de la date très tardive de vote de ce budget peu d'opérations d'envergure pour les travaux classiques pourront être réalisées ce qui permettra de réorienter les crédits habituellement prévus.

Ainsi ce soutien au territoire pourra être réalisé sans mettre en péril les équilibres financiers de la collectivité.

II.1) La fiscalité :

Le projet de budget 2020 est construit sur la base d'une stabilité des taux des impôts locaux, à savoir :

Taxe	Taux 2020 proposés (identique à celui de 2019)
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	21,14%
Foncier bâti	24,76%
Foncier non bâti	74,27%

II.2) La tarification :

Au 1^{er} janvier 2020, la plupart des tarifs municipaux ont été reconduits ou simplement actualisés par l'arrêté n°FB 107 du 5 décembre 2019.

En revanche, compte tenu de la fermeture des équipements publics durant la crise liée au Covid19, une baisse des recettes d'environ 25 % est anticipée.

La question de la compensation de prestations non assurées du fait de la fermeture des équipements devra également être abordée rapidement afin de répondre aux demandes légitimes des usagers.

II.3) Les principales évolutions des relations financières entre la commune et la communauté :

L'attribution de compensation est le dispositif de reversement de la communauté au profit des communes membres destiné à neutraliser le coût des transferts de compétences.

Les éléments qui composent l'attribution de compensation conformément aux rapports de Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) sont les suivants :

- transfert du stade nautique : montant fixe,
- transfert de la compétence urbanisme : montant fixe,
- transfert de la compétence Zones d'Activités Economiques (ZAE) : montant fixe,
- service commun Administration du droit des Sols (ADS) : montant actualisé chaque année en fonction de l'exécution N-1,
- services communs ville d'Auxerre et communauté : montant actualisé chaque année en fonction du réalisé N.

L'attribution de compensation en recettes de fonctionnement :

A l'occasion du vote du budget, les attributions de compensation seront réétudiées afin :

- d'intégrer le coût 2019 du service commun ADS pour les communes membres,
- de tenir compte du service commun du Délégué à la Protection des Données (DPO) avec les données provisoires définies par la délibération n°130 du 19 décembre 2019,
- d'actualiser le coût des services communs de la communauté et de la ville afin de tenir compte de l'ensemble des charges de fonctionnement.

Le montant de l'AC provisoire 2020 au profit de la ville s'élèverait à 1,8 M d'euros.

La baisse de l'AC reversée de la Communauté à la ville entre 2019 et 2020 est liée principalement à la mutualisation des services communs. En effet à partir de 2020, il convient de tenir compte de la prise en charge de l'harmonisation du régime indemnitaire par la ville pour les agents mutualisés dont l'employeur était la commune d'Auxerre en 2018 et aussi de tenir compte des autres charges de fonctionnement. Elles concernent :

- les dépenses nécessaires au fonctionnement du service commun (A). Leur répartition se fera sur la base de la clé de répartition liée au service à l'origine de la dépense ;
- les autres charges de gestion (B) seront réparties selon une clé de répartition identique à tous les services et sera basée sur les dépenses de gestion réalisées en 2018 par chacune des collectivités, soit 82,32 % pour la ville et 17,68 % pour la communauté ;
- les charges de structures (C) liées aux bâtiments concernés par la mutualisation de la ville et de la communauté devront faire l'objet d'une répartition sur la base des m² occupés par les deux collectivités. Cette dernière pourra évoluer en fonction des m² occupés. Cette répartition s'appliquera à partir de 2020 sur l'évolution des charges de structure par rapport à l'année de référence N-1.

L'attribution de compensation en dépenses d'investissement :

En complément et au vu des arbitrages budgétaires 2020, les investissements en lien avec la mutualisation doivent aussi faire l'objet d'une attribution de compensation d'investissement (ACI) de la ville au bénéfice de la communauté. L'affectation est basée sur les clés de répartition des services communs en lien avec la dépense. Cette ACI pour 2020 est estimée à 480 K € auquel il faut rajouter l'ACI pour l'équipement du stade nautique pour 234 K €, soit **une ACI globale estimée à 714 K€.**

L'AC fera l'objet d'une seconde révision au cours de la fin du premier semestre 2020 après l'évaluation par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées – CLECT – des compétences transférées au 1^{er} janvier 2020 à la Communauté de l'Auxerrois « gestion des eaux pluviales » et « création, aménagement, entretien et gestion des installations portuaires ».

Enfin, un ajustement sera opéré en fin d'année pour ajuster les dépenses réalisées et/ou projetées sur 2020 pour les services communs entre la ville et l'agglomération et pour le service commun DPO.

II.4) Les informations concernant le personnel :

Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Les dépenses de personnel seront inscrites pour 19,8M d'euros.

Elles comprennent la rémunération des agents, les cotisations sociales, les dépenses d'assurance statutaire, les frais de médecine du travail ainsi que l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

La création de services communs pour la Communauté et la Ville en 2019 a nettement impacté les effectifs en 2019 .

Sur 2020, seules quelques évolutions seront mises en œuvre.

D'une part, certaines compétences ne seront plus portées par la Ville.

C'est notamment le cas de la compétence assainissement qui se trouve transférée à la communauté d'agglomération de l'Auxerrois au 1^{er} janvier 2020.

En parallèle, conformément aux délibérations portant avenants aux services communs prises par le conseil communautaire en décembre 2019, la gestion des dossiers des Établissements Recevant du Public (ERP) et la gestion des dossiers de périls sont dorénavant intégrées au service commun droits des sols porté par la Communauté.

Il est rappelé que les effets financiers liés à la mutualisation des services et transferts de compétences seront pris en charge par la Ville d'Auxerre et se retrouveront à travers le calcul de l'attribution de compensation.

Par ailleurs, suite à la labellisation du territoire de l'Auxerrois au titre des pays d'art et d'histoire, la Ville ne sera plus compétente sur cet axe.

La maîtrise de la masse salariale est un impératif qui conduit à limiter les créations de postes et optimiser les fonctionnements pour garantir l'efficacité de l'organisation.

Par ailleurs, les dépenses de personnel doivent tenir compte des décisions nationales relatives à l'accord Parcours Professionnel Carrières et Rémunération (PPCR). Ces mesures passent notamment par le transfert d'une partie des primes en traitement et un rééchelonnement des grilles indiciaires. Les avancements d'échelon et avancements de grade sont également intégrés à la prévision.

Suite à la mutualisation des services entre la Ville et l'Agglomération, un processus de convergence entre les rémunérations des agents municipaux et celles des agents communautaires a été engagé. La seconde étape de hausse du régime indemnitaire qui réduit les écarts sur la part fixe et la part variable du régime indemnitaire sera mise en œuvre.

Ainsi, sur 2020, malgré l'application des dispositifs de portée nationale et locale, la maîtrise de l'évolution des effectifs aura pour effet de limiter la hausse du budget prévisionnel à hauteur de 0,06% par rapport au BP 2019.

Le temps de travail

Le temps de travail des agents municipaux est organisé selon diverses modalités en fonction des particularités des missions et des services. Des adaptations régulières sont apportées après avis du Comité Technique Paritaire afin de l'adapter aux évolutions du service public.

Le volume annuel travaillé par un agent à temps complet est de 1 589 heures hors jours de fractionnement.

La durée légale du travail étant fixée à 1607h, et conformément à la Loi de transformation de la Fonction Publique, il conviendra d'engager dans les prochains mois une concertation avec les représentants du personnel afin de définir les nouvelles règles de durée et d'aménagement du

temps de travail des agents. Ces règles doivent respecter les limites applicables aux agents de l'État.

Les avantages du personnel

Les avantages en nature au sein de la Ville d'Auxerre sont constituées des logements attribués pour nécessité absolue de service aux agents chargés d'assurer la surveillance et le gardiennage de bâtiments publics spécifiques.

8 postes sont identifiés comme pouvant ouvrir droit à cette attribution.

Les dépenses entrant par ailleurs dans le champ de l'action sociale en faveur du personnel sont la cotisation au CNAS, la participation aux frais de repas à la résidence jeunes de l'Yonne, l'aide à la couverture santé.

Les heures supplémentaires

Les heures supplémentaires toujours effectuées pour nécessités de service sont par principe récupérées. Néanmoins, afin de ne pas désorganiser les services et assurer la continuité, certaines sont rémunérées.

La structure des effectifs

Le personnel de la Ville comptait fin 2019, 413 agents titulaires permanents et 48 agents non titulaires permanents soit un total de 461 permanents.

Comparé à 2018, cet effectif est profondément modifié du fait de la création au 01/01/2019 de services communs portés par la communauté d'agglomération et le transfert concomitant de 337 postes à cette structure.

➤ Répartition des agents titulaires permanents par catégorie au 31/12/2019

Catégorie	Nombre d'agents	% de l'effectif
A	49	11,9%
B	51	12,3%
C	313	75,8%
Total	413	100,0%

➤ Répartition des agents non titulaires

permanents par catégorie au 31/12/2019

Catégorie	Nombre d'agents	% de l'effectif
A	18	37,5%
B	26	54,2%
C	4	8,3%
Total	48	100,0%

➤ Répartition de l'ensemble des agents permanents par catégorie au 31/12/2019

Catégorie	Nombre d'agents	% de l'effectif
A	67	14,5%
B	77	16,7%
C	317	68,8%
Total	461	100,0%

➤ Répartition par sexe

Au 31/12/2019, à la ville d'Auxerre, le taux de féminisation pour l'ensemble des agents permanents est de 67,46 %. Il était de 51,98 % au 31/12/2018. La mise en place des services communs placés sous la responsabilité de la Communauté de l'Auxerrois a modifié profondément les équilibres notamment du fait du transfert des agents des divers services techniques – bâtiments, voirie, entretien espaces publics - dans lesquels les agents sont majoritairement masculins.

Au 31/12/2019, l'évolution de l'effectif réglementaire est la suivante :

Postes	31/12/18	01/01/19	31/12/19
ADMINISTRATIVE	164	87	84
TECHNIQUE	384	145	152
MEDICO SOCIALE	67	69	66
POLICE	12	13	13
SPORTIVE	20	11	11
CULTURELLE	102	92	98
ANIMATION	65	64	62
EMPLOIS DE DIRECTION	3	0	
CABINET	3	2	2
TOTAL GÉNÉRAL (postes permanents)	820	483	488

Sur 2020, de faibles modifications de l'effectif réglementaire seront apportées pour tenir compte des modifications de périmètre de compétence de la Ville et d'adaptation aux missions de service public.

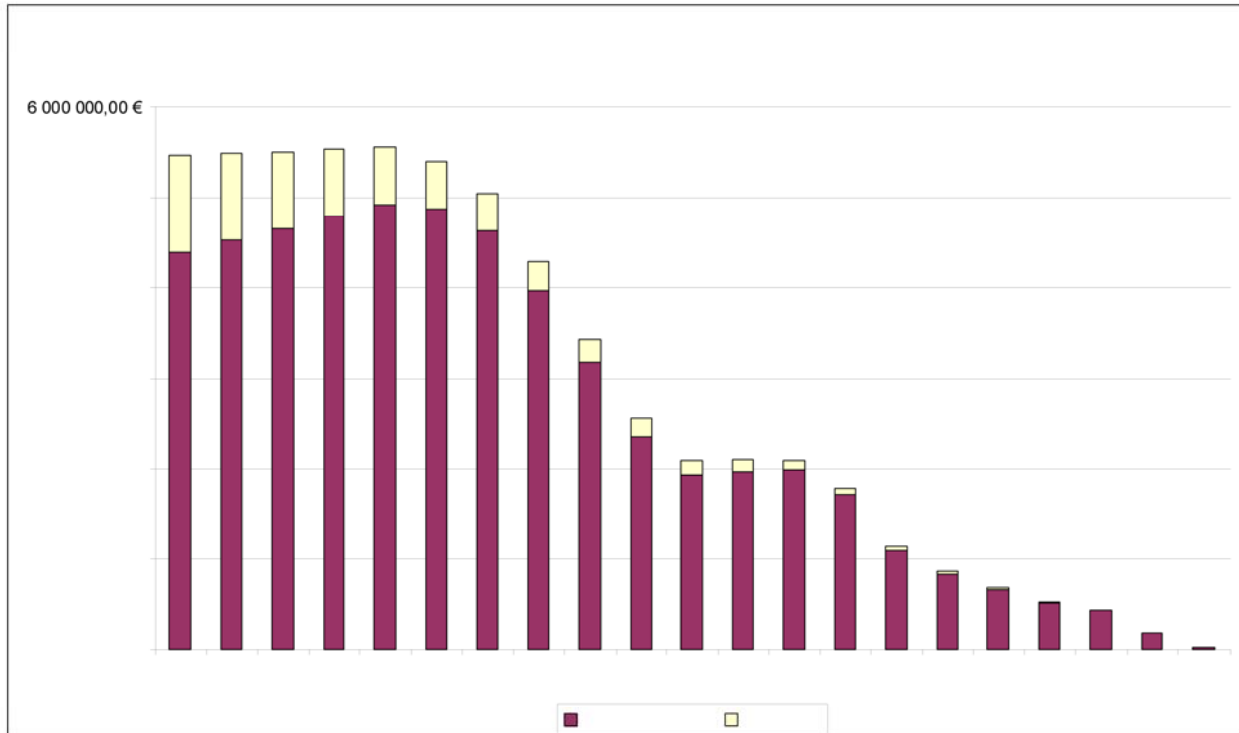
II.5) La structure et la gestion de l'encours de dette :

Sur l'exercice 2020, le remboursement du capital de l'emprunt s'élèvera à 4,8M d'euros. Sur cette base, et hors prise en compte des emprunts de fin d'année 2019, le capital de dette restant dû au 1^{er} janvier 2020 est de 55,7M d'euros à un taux moyen de 1,94%.

La capacité de désendettement de la commune s'élèvera à 8 ans 6 mois.

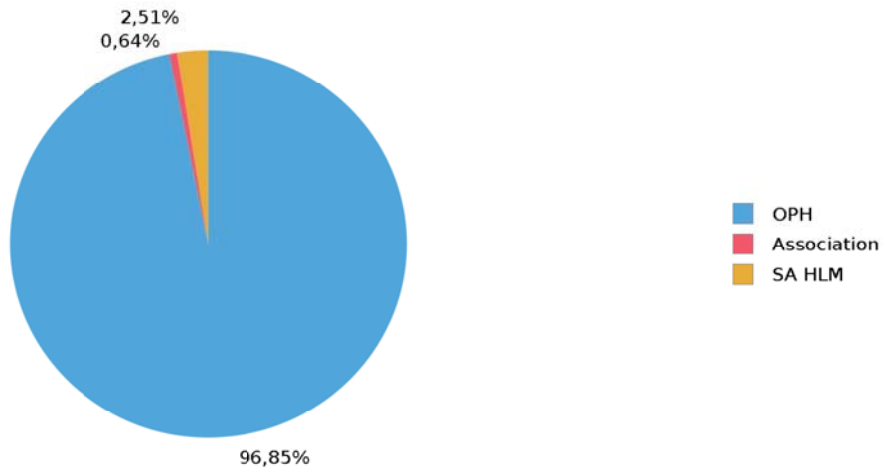
Pour le projet de budget 2020 les charges financières sont estimées à 1,4M d'euros pour les frais financiers.

Un emprunt d'équilibre à hauteur de 4,75M d'euros est envisagé pour équilibrer la section d'investissement.



En matière de garanties d'emprunt, la ville a accordé 159 garanties d'emprunt pour un montant de capital restant dû de 94M d'euros répartis comme suit entre les organismes bénéficiaires.

Répartition par catégories



III. LES TENDANCES EN INVESTISSEMENT DU BUDGET 2020 :

III.1) Les engagements pluriannuels :

OPERATION	AP TOTALE													
2003-2 Coulee verte	1 616 059,34													
19005 NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHERES	15 136 357,00													
19006 NPNRU ROSOIRS	15 638 696,00													
2017-01 EGLISE SAINT PIERRE	7 188 463,00													
AP20012 AP TOUR DE L'HORLOGE	2 583 000,00													

Compte tenu des projets engagés, le montant des crédits de paiement à prévoir pour l'année 2020 s'élèverait à environ 1,9 M d'euros.

III.2) Les dépenses d'investissement (hors AP) :

Dans ce contexte de crise sanitaire, les dépenses de la section d'investissement qui sont proposées ont été revues à la baisse compte tenu des retards probables dans les calendriers d'exécution afin d'éviter trop de reports de crédits sur 2021.

D'autre part des crédits ont été prévus pour des travaux et équipements qui permettront d'améliorer la protection des agents et des usagers.

Certains crédits de la section d'investissement sont fléchés sous forme d'enveloppe dédiée à une politique publique. Ainsi pourraient être prévus :

- 1,5 M€ d'euros permettront la réalisation du **terrain de football synthétique** des hauts d'Auxerre ainsi que la rénovation de celui du stade Auxerrois,
- 1 M€ d'euros seront destinés aux **rénovations de voirie** ainsi qu'à la poursuite du programme de piste cyclable sur la ville,
- 575.000€ pour l'acquisition du parking de **l'étant Saint Vigile** et des opérations d'acquisitions de **réserves foncières de terrains**,
- 580.000€ de gros travaux dans les **écoles, structures de loisirs et équipements de territoires**,
- 291.000€ de crédits permettront de poursuivre la **mise en accessibilité** des bâtiments publics,
- 615.000€ pour la transition vers des **éclairages publics** en LED et divers aménagements liées à la voirie et l'éclairage public,
- 300.000€ pour la **rénovation des chaudières** des bâtiments publics et 50.000€ de travaux d'amélioration énergétique,
- 195.000€ sont prévus dans le cadre du **Schéma Directeur Numérique (SDN)** pour l'équipement des écoles en vidéos projecteurs, ordinateurs,....,
- 150.000€ de sécurisation de l'accès au **vélodrome**,
- 105.000€ de renouvellement des **véhicules, mobilier et matériel informatique** pour les services,
- 100.000€ d'aménagement des toitures terrasses pour répondre aux nouvelles **normes de sécurité**,
- 100.000€ de travaux et équipements pour l'amélioration des conditions d'hygiène et de la **protection des travailleurs et des usagers**.
- Dans le cadre d'un soutien actif pour aider les acteurs locaux à surmonter les conséquences de la crise sanitaire, il est proposé d'inscrire également **100.000€ en subvention d'investissement** qui seront affectés en cours d'année en fonction des sollicitations reçues.

III.3) Les recettes d'investissement :

- Le FCTVA que la ville pourrait percevoir est estimé à 1,8M d'euros.
- Les cessions d'actifs permettront d'encaisser 1,7M d'euros (école du temple, terrain rue du 24 août,...).
- Des recettes de subventions sont inscrites à hauteur de 1,4 M d'euros correspondantes aux projets déjà validés ou à ceux qui seront déposés en cours d'année.
- 0,2 M d'euros sont attendus en taxe d'aménagement.

IV. LES TENDANCES EN FONCTIONNEMENT DU BUDGET 2020 :

IV.1) Les dépenses de fonctionnement :

Compte tenu du transfert d'une partie de la compétence eau pluviale, mais également de la démarche de mutualisation conduite par la ville et la communauté, la section de fonctionnement de la ville serait en baisse d'environ 2M d'euros par rapport au budget cumulé 2019.

Les charges à caractère général peuvent être diminuées grâce à une mutualisation des contrats avec un portage des contrats communs par la communauté. A noter que cette baisse d'environ 6% se répercute sur les recettes par une baisse à due concurrence de l'attribution de compensation. Elles représenteraient environ 13 M d'euros.

Les charges de gestion courante (subventions et indemnités) sont en légère augmentation à 8,4M d'euros (8,3M€ au BP 2019).

Pour ce Débat d'Orientations Budgétaires l'enveloppe initiale des subventions de fonctionnement courantes a été estimée à 4,7 M d'euros (avec les DSP), soit une hausse de 1,64 % par rapport à 2019 qui s'explique notamment par la tenue des engagements dans le cadre de la DSP théâtre (50.000€) ou du besoin de soutien accru du CCAS (21.000€).

En plus de ces crédits il est proposé d'ajouter 100.000€, non affectés, qui permettront de répondre aux demandes de soutien des organismes et associations dont l'équilibre budgétaire aura été affecté par les conséquences de la crise sanitaire.

L'enveloppe globale des subventions de fonctionnement pourrait se répartir selon les domaines comme suit :

	Proposition BP 2020
TOTAL fonctionnement	4 801 473
DSP	1 786 990
petite enfance	644 500
Enfance (centres de loisirs)	209 500
Education	20 300
Social	924 290
Quartiers	140 180
Culture	135 850
Sport	443 110
Divers	396 753
Fonds de soutien crise sanitaire	100 000

Le FPIC (en dépenses) devrait baisser de 460.165€ à 333.000€.

Le prélèvement de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement serait de 4M d'affectation de résultat et 1,7M de virement entre les sections.

Les écritures d'ordre liées aux dotations aux amortissements sont prévues en augmentation afin d'absorber la reprise des éléments de l'actif conformément aux demandes de la chambre régionale des comptes. Elles sont estimées à 2,3M d'euros.

L'amortissement de l'attribution de compensation liée au transfert du SNAS est prévu en écriture d'ordre (recette de fonctionnement/ dépense d'investissement) afin de ne pas faire peser cette dépense sur la section de fonctionnement mais en investissement.

Des crédits supplémentaires sont proposés sur les chapitres « Dépenses imprévues » (1.000.000€) et « Charges exceptionnelles » (150.000€) afin de pouvoir encore une fois répondre à des dépenses induites pas la crise sanitaire ou des sollicitations notamment en matière de remises de dettes ou dégrèvement.

IV.2) Les recettes de fonctionnement :

Les recettes ont fait l'objet d'une évaluation prudente par exemple pour les facturations aux usagers qui peuvent être assez variables d'une année sur l'autre.

D'autre part l'épidémie en cours va impliquer une perte des recettes globale sur les produits des services dont le montant global est estimé à 961.000 euros, en baisse de plus de 900.000€ par rapport au réalisé 2019.

Les recettes liées à la fiscalité et celles liées aux dotations d'État sont stables à respectivement 30M d'euros et 12 M d'euros.

Attribution de compensation – 2020

Commune intégrée en 2012
Commune intégrée en 2013
Communes intégrées en 2017

Délibérations :

2010 : n°5 du 15/12/2011 - Attribution de compensation - modalités de versement
2011 : n°4 du 8/12/2011 - attribution de compensation - mise à jour
2012.03.29_DEL022_Attribution compensation Lindry / CLECT du 20 juin 2012 pour intégration Lindry et validation des AC fiscales sur tout le territoire
2013.11.14_DEL080_Attribution de compensation Champs sur Yonne / CLECT du 3 juin 2013
2014.05.15_DEL045_Adhesion_syndicat_mixte_Canal_nivernais_et_riviere_Yonne_et_designation_representants_NON_PRIS_EN_COMPTE_EN_2014_et_en_2015
2015.06.17_DEL085_Adhesion_au_CAUE_de_lAYonne_NON_PRIS_EN_COMPTE_EN_2015
2018.04.05_DEL027_Attribution_de_compensation_2017 + rapport CLECT du 13 décembre 2017
2018.06.21_DEL049_Attribution_compensation_2018 + rapport de CLECY du 27 mars 2018
2019.02.14_DEL008_Attribution_compensation_provisoire_versee_aux_communes + Commission mutualisation du 20 novembre 2018 + CLECT du 29 01 2019
2019.10.10_DEL113_Attribution_compensation_competence_urbana_-_approbation + rapport CLECT du 12 11 2018
2019.10.10_DEL114_Attribution_compensation_competence_ZAE_-_approbation + rapport CLECT du 4 07 2018
2019.12.16_DEL242_Stade_nautique_de_l'arbre_sec - Approbation de l'attribution de compensation + rapport CLECT du 26 06 2019
2019.12.16_DEL171_Mutualisation_des_services - Approbation de l'attribution de compensation+ commission mutualisation du 12 novembre 2019

AC provisoires ajustées avec BP 2020 d'avril à septembre

AC de Fonctionnement

	Attribution de compensation fiscale	Charges transférées											Attribution de compensation provisoire 2019	
		Prélèvement Adhésion syndicat Mixte du Nivernais	Prélèvement Adhésion CAUE	Transfert Stade nautique	Transfert Compétence Urba	Transfert ZAE 2019-2025	Transfert Compétence Pluviale	Transfert Halte Nautique	Service commun VA et CA	Services communs ADS SIG 2019	Services Communs DPO	Reversement du produit D'IFER(15 % 2020)		Reversement aux communes Ex CCPC SPL 2020
APPOIGNY	872 975,00 €		-167,00 €		-2 375,00 €	-29 962,00 €				-10 909,13 €	-3 053,33 €			826 508,54 €
AUGY	68 549,00 €	-576,00 €	-60,00 €		-4 079,00 €	-1 436,00 €				-3 261,33 €	-1 111,76 €			58 024,91 €
AUXERRE	16 017 721,00 €	-18 431,00 €	-1 935,00 €	-847 672,00 €	-16 000,00 €	-381 479,00 €			-12 850 507,30 €	-93 757,16 €	-34 823,30 €			1 773 116,24 €
BLEIGNY-LE-CARREAU	37 413,00 €		-16,00 €		-675,00 €									36 722,00 €
BRANCHES	32 867,00 €		-26,00 €		-4 702,71 €					-2 098,58 €	-449,44 €			25 590,27 €
CHAMPS SUR YONNE	223 395,00 €	-854,00 €	-90,00 €		-3 993,33 €	-9 706,00 €				-5 417,25 €				203 334,42 €
CHARBUY	32 932,00 €		-98,00 €		-1 000,00 €					-5 211,86 €				26 622,14 €
CHEVANNES	61 727,00 €		-124,00 €		-3 000,00 €						-2 127,02 €			56 475,98 €
CHITRY	87 854,00 €		-19,00 €		-10 068,33 €						-343,46 €	19 076,00 €		96 499,21 €
COULANGES LA VINEUSE	5 874,00 €				0,00 €					-2 696,80 €		57 217,00 €		60 394,20 €
ESCAMPS	5 701,00 €				-10 068,33 €					-2 899,69 €	-862,92 €	3 259,00 €		55 803,06 €
ESCOLIVES SAINTE CAMILLE	144 032,00 €				-675,00 €	-1 321,00 €				-2 058,24 €			48 013,00 €	187 990,76 €
GURGY	139 102,00 €		-94,00 €		-9 668,75 €	-1 611,00 €								127 728,25 €
GYL'EVEQUE	1 948,00 €				-675,00 €					-1 218,04 €	-438,08 €		30 801,00 €	30 417,88 €
IRANCY	1 682,00 €				-675,00 €					-1 257,76 €	-276,29 €		19 438,00 €	18 910,95 €
JUSSY	352,00 €				-10 068,33 €					-1 244,74 €	-389,83 €		27 412,00 €	16 061,10 €
LINDRY	136 967,00 €		-75,00 €		-4 095,67 €	-995,00 €				-4 742,42 €				127 058,91 €
MONETEAU	3 392 455,00 €		-216,00 €		-2 375,00 €	-114 443,00 €				-2 055,35 €				3 275 421,00 €
MONTIGNY-LA-RESLE	73 368,00 €		-32,00 €		-2 675,00 €									68 605,65 €
PERRIGNY	375 880,00 €		-70,00 €		-3 000,00 €	-8 820,00 €								363 990,00 €
QUENNE	5 297,00 €		-24,00 €		-675,00 €							6 359,00 €		10 957,00 €
SAINTE-BRIS-LE-VINEUX	96 375,00 €	-557,00 €	-58,00 €		-8 741,67 €	-719,00 €				-4 121,78 €	-1 010,52 €			81 167,03 €
SAINTE-GEORGES-SUR-BAULCHES	290 135,00 €		-181,00 €		-2 375,00 €	-7 775,00 €								279 804,00 €
VALLAN	18 147,00 €		-37,00 €		-675,00 €					-1 986,21 €	-661,38 €			14 787,41 €
VENOY	274 038,00 €		-104,00 €		-1 000,00 €	-1 421,00 €						3 179,00 €		274 692,00 €
VILLEFARGEAU	80 721,00 €		-58,00 €		-1 000,00 €					-3 367,72 €	-1 067,29 €			75 227,99 €
VILLENEUVE-SAINTE-SALVES	48,00 €		-15,00 €		-2 675,00 €									-2 642,00 €
VINCELLES	58 826,00 €	-741,00 €				-5 845,00 €				-3 368,75 €	-994,44 €		69 875,00 €	117 751,81 €
VINCELOTES	48 873,00 €	-218,00 €			-10 068,33 €					-921,82 €	-211,00 €		18 840,00 €	56 293,85 €
TOTAL	22 585 254,00 €	-21 377,00 € <small>intégrer les nouvelles communes adhérentes (Gurgy et Monéteau ?)</small>	-3 499,00 €	-847 672,00 €	-117 079,45 €	-565 533,00 €	0,00 €	0,00 €	-12 850 507,30 €	-152 594,63 €	-47 820,06 € <small>selon</small>	31 873,00 €	332 270,00 €	8 343 314,56 €

Ajustement de l'AC en avril + commission finances avril
Ajustement de l'AC en juin ou septembre + CLECT en juin
CLECT fin 2020 – sortir de l'AC cette composante

AC d'investissement

	Attribution de compensation fiscale	Transfert Stade nautique	Transfert Compétence Pluviale	Transfert Halte Nautique	Service commun VA et CA	Attribution de compensation provisoire 2019
APPOIGNY	0,00 €					0,00 €
AUGY	0,00 €					0,00 €
AUXERRE	0,00 €	-234 355,00 €			-480 468,13 €	-714 823,13 €
BLEIGNY-LE-CARREAU	0,00 €					0,00 €
BRANCHES	0,00 €					0,00 €
CHAMPS SUR YONNE	0,00 €					0,00 €
CHARBUY	0,00 €					0,00 €
CHEVANNES	0,00 €					0,00 €
CHITRY	0,00 €					0,00 €
COULANGES LA VINEUSE	0,00 €					0,00 €
ESCAMPS	0,00 €					0,00 €
ESCOLIVES SAINTE CAMILLE	0,00 €					0,00 €
GURGY	0,00 €					0,00 €
GYL'EVEQUE	0,00 €					0,00 €
IRANCY	0,00 €					0,00 €
JUSSY	0,00 €					0,00 €
LINDRY	0,00 €					0,00 €
MONETEAU	0,00 €					0,00 €
MONTIGNY-LA-RESLE	0,00 €					0,00 €
PERRIGNY	0,00 €					0,00 €
QUENNE	0,00 €					0,00 €
SAINTE-BRIS-LE-VINEUX	0,00 €					0,00 €
SAINTE-GEORGES-SUR-BAULCHES	0,00 €					0,00 €
VALLAN	0,00 €					0,00 €
VENOY	0,00 €					0,00 €
VILLEFARGEAU	0,00 €					0,00 €
VILLENEUVE-SAINTE-SALVES	0,00 €					0,00 €
VINCELLES	0,00 €					0,00 €
VINCELOTES	0,00 €					0,00 €
TOTAL	0,00 €	-234 355,00 €	0,00 €	0,00 €	-480 468,13 €	-714 823,13 €

ok selon CLECT juin 2020 selon CLECT juin 2020 avec le budgété 2020

[Pour retourner à la délibération, cliquez ici](#)

Compte tenu de la date de vote du présent budget primitif les résultats de l'exercice 2019 ont été repris pour le budget principal et le budget crématorium.

Pour rappel le budget annexe de l'assainissement a été dissous puisque la compétence est devenue communautaire au 1er janvier 2020.

I. LE BUDGET PRINCIPAL 2020 :

L'impact de la crise sanitaire et les mesures de soutien proposées par la commune sont importants sur ce budget. L'objectif étant de pouvoir mobiliser rapidement les crédits nécessaires au soutien de l'ensemble des acteurs de la vie municipale.

SECTION D'INVESTISSEMENT/ RECETTES :

Les recettes de la section d'investissement (hors reports) s'élèvent à 27.161.348,61€ qui sont constituées par :

- 4.000.000 € d'affectation de résultat au compte 1068 et 3.3584.088€ d'abondement de la section de fonctionnement
- 1.800.000€ de FCTVA
- 200.000€ de taxe d'aménagement
- 1.710.110€ sont prévus au titre de cessions (école du temple, OAH porte de Paris et école de Jonches, terrain rue du 24 août,...)
- 1.477.463€ de subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à la dotation politique de la ville (DPV). Ce crédit a été calculé par rapport aux investissements prévus qui seraient potentiellement éligibles
- sur les 11.870.259,32€ inscrits sur le chapitre 16 (emprunts et dette), seuls 2.866.259,32€ correspondent à un emprunt d'équilibre. Les autres crédits sont également inscrits en dépenses pour le même montant afin de disposer des lignes nécessaires en cas de réaménagement de dette.

SECTION D'INVESTISSEMENT/ DEPENSES

OPERATION	AP TOTALE	Total des CP utilisés	CP année 2020	CP année 2021	CP année 2022	CP année 2023	CP année 2024	CP année 2025	CP année 2026	CP année 2027	CP année 2028	CP année 2029	CP année 2030
2003-2 Coulée verte	1 616 059,34	1 166 002,00	150 000,00	150 000,00	150 057,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19005 NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHERES	15 136 357,00	0,00	100 000,00	250 000,00	845 000,00	1 280 000,00	1 010 000,00	1 910 000,00	1 910 000,00	1 910 000,00	1 910 000,00	1 910 000,00	2 101 357,00
19006 NPNRU ROSOIRS	15 638 696,00	0,00	0,00	75 000,00	340 000,00	1 250 000,00	1 880 000,00	4 220 000,00	2 720 000,00	3 060 000,00	1 830 000,00	263 696,00	0,00
2017-01 EGLISE SAINT PIERRE	7 188 453,00				106 840,00	1 010 325,00	1 087 165,00	868 477,00	868 477,00	1 097 843,00	1 252 595,00	896 731,00	
AP20012 AP TOUR DE L'HORLOGE	2 583 000,00	0,00	400 000,00	1 200 000,00	600 000,00	383 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-4 Gymnase Albert Camus	1 100 000,00	0,00	0,00	800 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-3 Complexe Gymnique	545 000,00	216 480,00	291 000,00	37 520,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19001 OPTIMISATION LOCAUX ST SIMEON	1 300 000,00	108 316,25	281 000,00	350 000,00	560 683,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19002 ARQUEBUSE	5 390 300,00	6 588,00	140 000,00	1 308 000,00	1 308 000,00	1 308 000,00	1 319 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19003 ETANG SAINT VIGILE/PLACE DES CORDELIERS	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19004 MONTARDOINS	646 000,00	0,00	316 000,00	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AP20009 AP ABBAYE SAINT GERMAIN	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AP20010 AP AUXERREXPO	575 000,00	0,00	0,00	432 000,00	143 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AP20011 AP CATHEDRALE SAINT ETIENNE	597 000,00	0,00	20 000,00	282 000,00	295 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52 575 865,34	1 497 386,25	1 898 000,00	5 274 520,17	4 648 580,75	5 231 325,00	5 296 877,00	6 998 477,00	5 498 477,00	6 067 843,00	4 992 595,00	3 070 427,00	2 101 357,00

Le programme d'investissement 2020 a été revu afin de tenir compte des retards pris sur l'exécution budgétaire compte tenu de la crise sanitaire et du vote tardif du budget. Les dépenses nouvelles s'élèvent donc à 10.299.105€, soit 8.401.105€ hors AP.

Pour les subventions d'équipement (1.212.390€), on peut signaler :

- 714.855€ d'attribution de compensation en investissement qui sera versée par la ville à la communauté de l'Auxerrois en compensation du transfert du SNAS et des charges d'équipement induites par la mutualisation des services
- 100.000€ de fonds de soutien lié à la crise sanitaire
- 143.668€ de soutien au logement social
- 155.000€ de subvention d'équipement aux associations et organismes acteurs de la vie locale

Au niveau des dépenses d'équipement (7.188.715€) sont proposés :

- 1.500.000€ pour la réalisation de deux terrains de football synthétiques
- 960.000€ pour les rénovations de voiries
- 291.000€ pour les réalisations de l'agenda d'accessibilité voirie
- 550.000€ pour des achats de terrain, notamment celui de l'étang Saint Vigile
- 438.644€ de travaux divers dans les écoles
- 455.000€ pour l'extension de réseau EDF et en fibre optique
- 300.000€ de travaux d'amélioration des performance des chaudières
- 80.000€ pour les investissements des conseils de quartier
- 77.000€ de solde de crédits pour l'aménagement de la place Saint Germain
- 73.653€ de solde de travaux du stade Pierre Bouillot
- 150.000€ de sécurisation des accès au vélodrome
- 195.000€ pour la phase II du schéma directeur numérique pour les écoles
- 80.000€ d'investissement au titre de vigipirate
- 100.000€ de mise aux normes de sécurité (toitures, terrasses)
- 80.700€ de rénovation d'oeuvres d'art
- 100.000€ d'équipements éventuels préconisés dans les bâtiments communaux suite à la crise sanitaire
- 30.000€ pour poursuivre l'acquisition de défibrillateurs
- 106.000€ pour la fin des travaux sur le bâtiment de la vie étudiante
- 85.000€ pour des travaux à Auxerrexpo
- 51.730€ d'investissement pour les cimetières

Hors écritures de refinancement, le remboursement du capital de l'emprunt s'élèvera à 4.855.000€

Investissement

Dépenses

Chapitre	POUR MEMOIRE BP N-1	BP	Restes à réaliser	Total BP + Reports	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	6 157 682,25	0,00	6 157 682,25	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	600 000,00	834 355,00	0,00	834 355,00	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 500,00	138 000,00	0,00	138 000,00	
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	64 428,29	0,00	64 428,29	
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	8 038,30	8 038,30	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 780 299,00	13 864 000,00	0,00	13 864 000,00	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	368 000,00	128 601,00	312 697,45	441 298,45	
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 120 126,00	1 212 390,00	660 147,66	1 872 537,66	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	989 178,00	2 586 140,00	608 262,35	3 194 402,35	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	9 734 072,00	6 371 974,00	4 649 600,78	11 021 574,78	
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	20 000,00	20 000,00	108 717,18	128 717,18	
Total	Total Dépenses	26 732 175,00	31 377 570,54	6 347 463,72	37 725 034,26

Investissement

Recettes

Chapitre	POUR MEMOIRE BP N-1	BP	Restes à réaliser	Total BP + Reports	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	44 428,29	0,00	44 428,29	
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 675 238,00	3 584 088,00	0,00	3 584 088,00	
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	542 201,00	1 710 110,00	0,00	1 710 110,00	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 600 000,00	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 500,00	138 000,00	0,00	138 000,00	
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 898 883,00	6 000 000,00	1 748 883,00	7 748 883,00	
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	691 948,00	1 477 463,00	2 800 778,25	4 278 241,25	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	19 142 905,00	11 870 259,32	6 000 000,00	17 870 259,32	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	40 500,00	22 000,00	0,00	22 000,00	
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	20 000,00	15 000,00	14 024,40	29 024,40	
Total	Total Recettes	26 732 175,00	27 161 348,61	10 563 685,65	37 725 034,26
Total	Résultat Investissement	0,00	-4 216 221,93	4 216 221,93	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT/ RECETTES

Les recettes de la section de fonctionnement sont estimées à 53.208.811€ dont 6.880.895,97€ de reprise du résultat antérieur.

Compte tenu du compte de crise sanitaire les recettes issues des services rendus à la population sont estimés en forte diminution du fait de la baisse d'activité sur la ville, de la fermeture de certains services municipaux et des modifications de tarifs qui sont apportées afin de ne pas peser sur les finances de structures déjà fragilisées par la crise. Ces recettes ont été estimées à 961.000€.

On peut par exemple estimer :

- gratuité des occupations de terrasses sur le domaine public : 50.000€
- gratuité des marchés : 160.000€
- fermeture du conservatoire et de l'école des beaux arts : 50.000€
- services périscolaires : 50.000€
- crèches (pour la partie participation des familles) : 60.000€
- 300.000€ en droits de stationnement

Les recettes liées à la fiscalité sont prévues de manière prudente en baisse à 23.630.192,03€. En effet c'est sur ce chapitre que sont également enregistrées les droits de mutation, les recettes sur la consommation finale d'électricité, les droits de place des marchés ou la taxe locale sur la publicité extérieure. Le montant de ces recettes risque d'être impacté par la crise économique et des exonérations sont prévues sur certaines d'entre elles.

L'impact de la baisse de l'attribution de compensation pèse également sur les recettes de ce chapitre.

Les dotations sont estimées à 11.776.015€. Là encore une baisse est prévue puisque c'est sur ce chapitre que sont notamment encaissées les participations de la CAF aux structures enfance et

petite enfance. En principe la CAF a pris des engagements de continuité de soutien aux communes mais la base de calcul de ses prestations peut s'avérer moins favorable qu'en période d'activité réelle.

Le chapitre 78 retrace la reprise de provision suite au contentieux avec le SDIS : 2.700.611€, on retrouve cette somme en dépense au chapitre 65.

SECTION DE FONCTIONNEMENT/ DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 53.208.811€ contre 47.092.837€ au budget primitif 2019. Cette augmentation s'explique notamment par :

- 1.000.000€ de dépenses imprévues positionnées pour répondre à toutes sollicitations liées à la crise sanitaire
- un abondement de la section d'investissement augmenté de 1.908.850€
- 200.000€ de subventions supplémentaires non affectées, encore une fois pour pouvoir soutenir les structures fragilisées par la crise sanitaire
- 250.000€ de charges exceptionnelles afin de pouvoir répondre aux demandes d'exonérations
- 500.000€ d'achats exceptionnels de masques, EPI et produits désinfectants
- 2,700,611€ de reprise de provision

La masse salariale a été contenue à son niveau prévu au budget primitif 2019.

Certaines charges de fonctionnement courantes sont bien sûr en augmentation (contrats, frais d'étude, fluides,...) mais le volume de dépenses sur ce chapitre est stabilisé du fait des transferts de certains contrats à la communauté de l'Auxerrois (compensés par la baisse de l'attribution de compensation constatée en recettes).

Les frais financiers sont chiffrés en hausse de 317.412,50€ afin d'honorer les engagements de la ville sur les nouveaux emprunts de 2019 et également pour se prémunir contre toute hausse des taux variables.

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	POUR MEMOIRE BP N-1	BP	Restes à réaliser	Total BP + Reports	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 020 632,00	13 068 461,75	0,00	13 068 461,75	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	19 807 432,00	19 850 039,40	0,00	19 850 039,40	
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	460 165,00	403 000,00	0,00	403 000,00	
022 DEPENSES IMPREVUES	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 675 238,00	3 584 088,00	0,00	3 584 088,00	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 600 000,00	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 153 927,00	11 135 666,35	0,00	11 135 666,35	
66 CHARGES FINANCIERES	1 168 773,00	1 486 185,50	0,00	1 486 185,50	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	156 670,00	381 370,00	0,00	381 370,00	
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	50 000,00	0,00	0,00	0,00	
Total	Total Dépenses	47 092 837,00	53 208 811,00	0,00	53 208 811,00

Fonctionnement Recettes

Chapitre	POUR MEMOIRE BP N-1	BP	Restes à réaliser	Total BP + Reports	
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	6 880 895,97	0,00	6 880 895,97	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	56 350,00	60 000,00	0,00	60 000,00	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	600 000,00	834 355,00	0,00	834 355,00	
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 323 130,00	961 358,00	0,00	961 358,00	
73 IMPOTS ET TAXES	30 303 128,00	28 630 192,03	0,00	28 630 192,03	
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 272 181,00	11 776 015,00	0,00	11 776 015,00	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 437 048,00	1 330 384,00	0,00	1 330 384,00	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	101 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	
78 REPRISE SUR PROVISION	0,00	2 700 611,00	0,00	2 700 611,00	
Total	Total Recettes	47 092 837,00	53 208 811,00	0,00	53 208 811,00

II LE BUDGET DU CREMATORIUM 2020 :

Compte tenu de la reprise du résultat déficitaire de 3.000€ en investissement et de l'inscription du remboursement du capital de l'emprunt pour 3.000€ , la section d'investissement du budget du crématorium s'établit à 6.000€.

Elle s'équilibre en recette grâce à une affectation du résultat de fonctionnement à hauteur de 6.000€.

Investissement

Dépenses

	Chapitre	BP-N-1	MANDATE N-1 cumulées N-1	BP 2020
	001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	3 000,00	3 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total	Total Dépenses	3 000,00	6 000,00	6 000,00

Recettes

	Chapitre	BP-N-1	MANDATE N-1 cumulées N-1	BP 2020
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 000,00	0,00	0,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	3 000,00	6 000,00
Total	Total Recettes	3 000,00	3 000,00	6 000,00

La section de fonctionnement du budget du crématorium s'élève à 294.956€ compte tenu de la reprise de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 264.955,64€. L'autre recette provient du versement du délégataire pour 30.000€.

Les dépenses supportées sur cette section sont minimales, à savoir : les taxes foncières pour 5.000€ et les intérêts de l'emprunt pour 600€.

Les autres dépenses sont des crédits non affectés.

Fonctionnement

Dépenses

	Chapitre	BP-N-1	MANDATE N-1 cumulées N-1	BP 2020
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 850,91	2 623,00	289 366,91
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 000,00	0,00	0,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 500,00	0,00	5 000,00
	66 CHARGES FINANCIERES	649,09	648,26	589,09
Total	Total Dépenses	30 000,00	3 271,26	294 956,00

Recettes

	Chapitre	BP-N-1	MANDATE N-1 cumulées N-1	BP 2020
	002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	178 092,27	264 955,64
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30 000,00	96 134,63	30 000,36
Total	Total Recettes	30 000,00	274 226,90	294 956,00

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE
D'AUXERRE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21890024900010

POSTE COMPTABLE : Auxerre

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	32
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	36
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	56
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	86
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	87
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	93
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	94
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	95
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	97
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	98
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	99
A4 - Etat des provisions	100
A5 - Etalement des provisions	101
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	102
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	103
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	104
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	105
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	106
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	107
A8 - Etat des charges transférées	108
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	109

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	111
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	123
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	124
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	125
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	126
B1.6 - Etat des engagements reçus	127
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	128
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	129
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	130
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	131

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	132
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	134
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	135
C3.2 - Liste des établissements publics créés	136
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	137
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	138

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	139
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 89024	VILLE D'AUXERRE BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	36804
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	589
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
38842000.00	43857309.00	1170.37	1272.25

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1212.48	1223.00
2	Produit des impositions directes/population	682.89	629.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1162.73	1412.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	279.84	298.00
5	Encours de dette/population	1416.08	1036.00
6	DGF/population	133.87	199.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.44	0.61
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1.15	0.93
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.24	0.21
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1.22	0.73

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	53 208 811,00	46 327 915,03

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 880 895,97

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	53 208 811,00	53 208 811,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	25 219 888,29	27 116 920,32

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	6 347 463,72	10 563 685,65
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 6 157 682,25	(si solde positif) 44 428,29

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	37 725 034,26	37 725 034,26
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	90 933 845,26	90 933 845,26
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 936 681,00	0,00	13 068 461,75	13 068 461,75	13 068 461,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	19 473 678,00	0,00	19 850 039,40	19 850 039,40	19 850 039,40
014	Atténuations de produits	460 165,00	0,00	403 000,00	403 000,00	403 000,00
65	Autres charges de gestion courante	8 222 327,74	0,00	11 135 666,35	11 135 666,35	11 135 666,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		42 092 851,74	0,00	44 457 167,50	44 457 167,50	44 457 167,50
66	Charges financières	1 230 773,00	0,00	1 486 185,50	1 486 185,50	1 486 185,50
67	Charges exceptionnelles	430 341,26	0,00	381 370,00	381 370,00	381 370,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	50 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		43 803 966,00	0,00	47 324 723,00	47 324 723,00	47 324 723,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	5 782 749,67		3 584 088,00	3 584 088,00	3 584 088,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 600 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 382 749,67		5 884 088,00	5 884 088,00	5 884 088,00
TOTAL		52 186 715,67	0,00	53 208 811,00	53 208 811,00	53 208 811,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 208 811,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	56 350,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 325 800,00	0,00	961 358,00	961 358,00	961 358,00
73	Impôts et taxes	30 224 778,00	0,00	28 630 192,03	28 630 192,03	28 630 192,03
74	Dotations et participations	12 464 650,00	0,00	11 776 015,00	11 776 015,00	11 776 015,00
75	Autres produits de gestion courante	1 533 748,00	0,00	1 330 384,00	1 330 384,00	1 330 384,00
Total des recettes de gestion courante		46 605 326,00	0,00	42 757 949,03	42 757 949,03	42 757 949,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	101 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		2 700 611,00	2 700 611,00	2 700 611,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		46 706 326,00	0,00	45 493 560,03	45 493 560,03	45 493 560,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	600 000,00		834 355,00	834 355,00	834 355,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		600 000,00		834 355,00	834 355,00	834 355,00
TOTAL		47 306 326,00	0,00	46 327 915,03	46 327 915,03	46 327 915,03

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 880 895,97
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 208 811,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 049 733,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	712 007,21	312 697,45	108 601,00	108 601,00	421 298,45
204	Subventions d'équipement versées	1 296 494,32	660 147,66	1 212 390,00	1 212 390,00	1 872 537,66
21	Immobilisations corporelles	1 587 076,71	608 262,35	2 586 140,00	2 586 140,00	3 194 402,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 978 019,54	4 649 600,78	4 934 974,00	4 934 974,00	9 584 574,78
	Total des opérations d'équipement	516 600,00	0,00	1 457 000,00	1 457 000,00	1 457 000,00
	Total des dépenses d'équipement	19 090 197,78	6 230 708,24	10 299 105,00	10 299 105,00	16 529 813,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	64 428,29	64 428,29	64 428,29
13	Subventions d'investissement	0,00	8 038,30	0,00	0,00	8 038,30
16	Emprunts et dettes assimilées	14 216 743,00	0,00	13 864 000,00	13 864 000,00	13 864 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	14 216 743,00	8 038,30	13 928 428,29	13 928 428,29	13 936 466,59
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	126 750,00	108 717,18	20 000,00	20 000,00	128 717,18
	Total des dépenses réelles d'investissement	33 433 690,78	6 347 463,72	24 247 533,29	24 247 533,29	30 594 997,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	600 000,00		834 355,00	834 355,00	834 355,00
041	Opérations patrimoniales (4)	123 637,00		138 000,00	138 000,00	138 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	723 637,00		972 355,00	972 355,00	972 355,00
	TOTAL	34 157 327,78	6 347 463,72	25 219 888,29	25 219 888,29	31 567 352,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 157 682,25
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 725 034,26
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 105 680,47	2 800 778,25	1 477 463,00	1 477 463,00	4 278 241,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	18 530 523,80	6 000 000,00	11 866 259,32	11 866 259,32	17 866 259,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	22 636 204,27	8 800 778,25	13 343 722,32	13 343 722,32	22 144 500,57
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 898 883,00	1 748 883,00	2 000 000,00	2 000 000,00	3 748 883,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 233 697,49	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 500,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	542 201,00	0,00	1 710 110,00	1 710 110,00	1 710 110,00
	Total des recettes financières	4 720 281,49	1 748 883,00	7 736 110,00	7 736 110,00	9 484 993,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	126 750,00	14 024,40	15 000,00	15 000,00	29 024,40
	Total des recettes réelles d'investissement	27 483 235,76	10 563 685,65	21 094 832,32	21 094 832,32	31 658 517,97
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	5 782 749,67		3 584 088,00	3 584 088,00	3 584 088,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 600 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	120 500,00		138 000,00	138 000,00	138 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 503 249,67		6 022 088,00	6 022 088,00	6 022 088,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		35 986 485,43	10 563 685,65	27 116 920,32	27 116 920,32	37 680 605,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	44 428,29
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 725 034,26
---	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

5 049 733,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 068 461,75		13 068 461,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	19 850 039,40		19 850 039,40
014	Atténuations de produits	403 000,00		403 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 135 666,35		11 135 666,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 486 185,50	0,00	1 486 185,50
67	Charges exceptionnelles	381 370,00	0,00	381 370,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00		1 000 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 584 088,00	3 584 088,00
Dépenses de fonctionnement – Total		47 324 723,00	5 884 088,00	53 208 811,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 208 811,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 428,29	0,00	64 428,29
13	Subventions d'investissement	8 038,30	0,00	8 038,30
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 864 000,00	0,00	13 864 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 457 000,00		1 457 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	421 298,45	0,00	421 298,45
204	Subventions d'équipement versées	1 872 537,66	0,00	1 872 537,66
21	Immobilisations corporelles (6)	3 194 402,35	0,00	3 194 402,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 584 574,78	700 000,00	10 284 574,78
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	38 000,00	38 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		234 355,00	234 355,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	128 717,18	0,00	128 717,18
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		30 594 997,01	972 355,00	31 567 352,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 157 682,25
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 725 034,26
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 000,00		60 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	961 358,00		961 358,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		600 000,00	600 000,00
73	Impôts et taxes	28 630 192,03		28 630 192,03
74	Dotations et participations	11 776 015,00		11 776 015,00
75	Autres produits de gestion courante	1 330 384,00	0,00	1 330 384,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	35 000,00	234 355,00	269 355,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 700 611,00	0,00	2 700 611,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		45 493 560,03	834 355,00	46 327 915,03

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 880 895,97
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 208 811,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 748 883,00	0,00	3 748 883,00
13	Subventions d'investissement	4 278 241,25	0,00	4 278 241,25
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	17 870 259,32	0,00	17 870 259,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	138 000,00	138 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	22 000,00	0,00	22 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 300 000,00	2 300 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	29 024,40	0,00	29 024,40
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		3 584 088,00	3 584 088,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 710 110,00		1 710 110,00
Recettes d'investissement – Total		27 658 517,97	6 022 088,00	33 680 605,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	44 428,29
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	4 000 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 725 034,26
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	13 936 681,00	13 068 461,75	13 068 461,75
605	Achats matériel, équipements et travaux	160 825,00	163 500,00	163 500,00
60611	Eau et assainissement	233 663,00	263 057,00	263 057,00
60612	Energie - Electricité	1 691 129,00	1 631 149,00	1 631 149,00
60613	Chauffage urbain	170 000,00	207 000,00	207 000,00
60621	Combustibles	45 000,00	40 000,00	40 000,00
60622	Carburants	255 000,00	250 000,00	250 000,00
60623	Alimentation	75 260,50	67 695,00	67 695,00
60628	Autres fournitures non stockées	184 952,62	166 923,00	166 923,00
60631	Fournitures d'entretien	456 952,57	436 700,00	436 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	351 966,60	333 575,00	333 575,00
60633	Fournitures de voirie	250 000,00	252 000,00	252 000,00
60636	Vêtements de travail	51 500,00	25 000,00	25 000,00
6064	Fournitures administratives	100 350,00	7 750,00	7 750,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	85 255,00	85 505,00	85 505,00
6067	Fournitures scolaires	119 995,00	110 427,00	110 427,00
611	Contrats de prestations de services	3 890 760,23	3 527 667,75	3 527 667,75
6132	Locations immobilières	190 505,00	186 026,00	186 026,00
6135	Locations mobilières	44 940,00	31 975,00	31 975,00
614	Charges locatives et de copropriété	56 100,00	49 350,00	49 350,00
61521	Entretien terrains	104 000,00	142 700,00	142 700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 171 498,00	968 735,00	968 735,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	125 000,00	125 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	823 380,00	371 000,00	371 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	23 200,00	23 200,00	23 200,00
61551	Entretien matériel roulant	66 900,00	62 000,00	62 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	144 735,00	151 750,00	151 750,00
6156	Maintenance	409 131,42	311 613,00	311 613,00
6161	Multirisques	113 000,00	86 000,00	86 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	109 430,00	110 100,00	110 100,00
617	Etudes et recherches	4 872,00	64 500,00	64 500,00
6182	Documentation générale et technique	38 700,00	17 600,00	17 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	123 880,00	90 100,00	90 100,00
6188	Autres frais divers	54 150,00	549 300,00	549 300,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	120,00	120,00
6226	Honoraires	59 400,00	13 000,00	13 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	77 100,00	85 600,00	85 600,00
6228	Divers	28 600,00	60 500,00	60 500,00
6231	Annonces et insertions	64 452,56	63 300,00	63 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 620,00	4 350,00	4 350,00
6236	Catalogues et imprimés	48 830,00	40 980,00	40 980,00
6237	Publications	110 000,00	20 000,00	20 000,00
6238	Divers	85 475,00	116 240,00	116 240,00
6247	Transports collectifs	204 065,00	270 808,00	270 808,00
6251	Voyages et déplacements	4 250,00	4 000,00	4 000,00
6256	Missions	33 480,00	35 480,00	35 480,00
6257	Réceptions	125 962,50	103 260,00	103 260,00
6261	Frais d'affranchissement	120 000,00	45 000,00	45 000,00
6262	Frais de télécommunications	188 500,00	190 000,00	190 000,00
627	Services bancaires et assimilés	11 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	171 485,00	37 205,00	37 205,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	252 750,00	339 131,00	339 131,00
6284	Redevances pour services rendus	127 000,00	127 000,00	127 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	6 150,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	20 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	24 000,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	539 550,00	535 600,00	535 600,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	29 600,00	29 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	22 480,00	18 390,00	18 390,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	19 473 678,00	19 850 039,40	19 850 039,40
6218	Autre personnel extérieur	140 000,00	250 000,00	250 000,00
6331	Versement de transport	80 069,00	82 385,20	82 385,20
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	64 980,00	64 284,50	64 284,50
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	116 965,00	118 584,10	118 584,10
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	35 896,00	35 468,00	35 468,00
64111	Rémunération principale titulaires	9 005 110,00	8 858 934,80	8 858 934,80
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	260 871,00	246 202,10	246 202,10
64118	Autres indemnités titulaires	1 701 987,00	1 898 367,60	1 898 367,60
64131	Rémunérations non tit.	2 266 148,00	2 434 771,00	2 434 771,00

VILLE D'AUVERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64138	Autres indemnités non tit.	276 516,00	317 860,60	317 860,60
64168	Autres emplois d'insertion	65 250,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 236 933,00	2 252 603,10	2 252 603,10
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 978 708,00	2 910 682,30	2 910 682,30
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	111 245,00	114 896,10	114 896,10
6455	Cotisations pour assurance du personnel	73 000,00	60 000,00	60 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	30 000,00	30 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	100 000,00	100 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	60 000,00	75 000,00	75 000,00
014	Atténuations de produits	460 165,00	403 000,00	403 000,00
70389	Reversements sur redevances	2 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	40 000,00	60 000,00	60 000,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	10 000,00	10 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	380 165,00	333 000,00	333 000,00
73942	Reversement taxe versement de transport	38 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 222 327,74	11 135 666,35	11 135 666,35
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	54 650,00	33 100,00	33 100,00
6531	Indemnités	227 000,00	278 000,00	278 000,00
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	11 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	23 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	15 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	100 000,00	100 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 836,35	2 836,35
6553	Service d'incendie	2 602 277,00	5 314 656,00	5 314 656,00
6558	Autres contributions obligatoires	503 601,00	505 601,00	505 601,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	200 000,00	200 000,00	200 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	876 000,00	897 000,00	897 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	49 000,00	37 000,00	37 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 586 799,74	3 767 473,00	3 767 473,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		42 092 851,74	44 457 167,50	44 457 167,50
66	Charges financières (b)	1 230 773,00	1 486 185,50	1 486 185,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 155 906,00	1 400 000,00	1 400 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-15 133,00	-17 960,35	-17 960,35
6688	Autres	90 000,00	104 145,85	104 145,85
67	Charges exceptionnelles (c)	430 341,26	381 370,00	381 370,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	127,00	5 000,00	5 000,00
6714	Bourses et prix	8 520,00	8 520,00	8 520,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	326 862,02	167 550,00	167 550,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	94 832,24	200 300,00	200 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	50 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	50 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		43 803 966,00	47 324 723,00	47 324 723,00
023	Virement à la section d'investissement	5 782 749,67	3 584 088,00	3 584 088,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 600 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 600 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 382 749,67	5 884 088,00	5 884 088,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 382 749,67	5 884 088,00	5 884 088,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 186 715,67	53 208 811,00	53 208 811,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 208 811,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	128 665,77
--------------------------------	------------

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Montant des ICNE de l'exercice N-1	146 626,12
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-17 960,35

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	56 350,00	60 000,00	60 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	500,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	49 350,00	50 000,00	50 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	6 500,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 325 800,00	961 358,00	961 358,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	75 000,00	75 000,00	75 000,00
70312	Redevances funéraires	19 000,00	19 000,00	19 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	84 930,00	62 150,00	62 150,00
70328	Autres droits stationnement et location	512 000,00	604 300,00	604 300,00
70384	Forfait de post-stationnement	178 000,00	173 000,00	173 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 000,00	3 000,00	3 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	276 300,00	244 300,00	244 300,00
70631	Redevances services à caractère sportif	8 000,00	3 000,00	3 000,00
7066	Redevances services à caractère social	407 470,00	379 608,00	379 608,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	172 000,00	190 000,00	190 000,00
70688	Autres prestations de services	135 000,00	30 000,00	30 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 000,00	5 000,00	5 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	310 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	3 200,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	25 200,00	47 000,00	47 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	7 800,00	8 000,00	8 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	86 900,00	-900 000,00	-900 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	19 000,00	18 000,00	18 000,00
73	Impôts et taxes	30 224 778,00	28 630 192,03	28 630 192,03
73111	Taxes foncières et d'habitation	25 100 085,00	25 133 000,00	25 133 000,00
73211	Attribution de compensation	2 505 957,00	1 774 000,00	1 774 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	46 836,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	220 000,00	101 200,00	101 200,00
7338	Autres taxes	21 200,00	150 000,00	150 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	30 700,00	32 000,00	32 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	800 000,00	740 000,00	740 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	700 000,00	300 000,00	300 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	800 000,00	399 992,03	399 992,03
74	Dotations et participations	12 464 650,00	11 776 015,00	11 776 015,00
7411	Dotation forfaitaire	5 103 120,00	4 927 000,00	4 927 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 421 236,00	2 543 000,00	2 543 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	334 378,00	400 000,00	400 000,00
744	FCTVA	105 400,00	190 000,00	190 000,00
7461	DGD	434 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	308 998,00	111 594,00	111 594,00
7472	Participat° Régions	11 800,00	10 000,00	10 000,00
7473	Participat° Départements	131 700,00	119 000,00	119 000,00
74748	Participat° Autres communes	4 000,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	125 883,00	100 000,00	100 000,00
7478	Participat° Autres organismes	1 996 150,00	1 886 692,00	1 886 692,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	39 837,00	40 000,00	40 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 395 000,00	1 395 000,00	1 395 000,00
7484	Dotation de recensement	6 728,00	6 729,00	6 729,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	41 420,00	41 000,00	41 000,00
7488	Autres attributions et participations	5 000,00	6 000,00	6 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 533 748,00	1 330 384,00	1 330 384,00
752	Revenus des immeubles	724 529,00	667 187,00	667 187,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	362 651,00	308 792,00	308 792,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	446 568,00	354 405,00	354 405,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		46 605 326,00	42 757 949,03	42 757 949,03
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	101 000,00	35 000,00	35 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	50 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	51 000,00	35 000,00	35 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	2 700 611,00	2 700 611,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	2 700 611,00	2 700 611,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		46 706 326,00	45 493 560,03	45 493 560,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	600 000,00	834 355,00	834 355,00
722	Immobilisations corporelles	600 000,00	600 000,00	600 000,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	234 355,00	234 355,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		600 000,00	834 355,00	834 355,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 306 326,00	46 327 915,03	46 327 915,03

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 880 895,97
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 208 811,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	712 007,21	108 601,00	108 601,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	680,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	259 234,53	73 000,00	73 000,00
2033	Frais d'insertion	72 454,40	25 000,00	25 000,00
2051	Concessions, droits similaires	379 638,28	10 601,00	10 601,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 296 494,32	1 212 390,00	1 212 390,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	2 400,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	51 756,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	189 316,00	143 668,00	143 668,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 168,12	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	181 946,00	184 588,00	184 588,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	609 333,20	169 279,00	169 279,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	260 575,00	714 855,00	714 855,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 587 076,71	2 586 140,00	2 586 140,00
2111	Terrains nus	75 766,00	50 000,00	50 000,00
2115	Terrains bâtis	93 200,00	500 000,00	500 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 834,00	50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	11 998,34	1 131 020,00	1 131 020,00
2152	Installations de voirie	119 519,99	187 000,00	187 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	20 000,00	20 000,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	2 770,00	4 500,00	4 500,00
2182	Matériel de transport	218 492,32	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	395 013,46	252 700,00	252 700,00
2184	Mobilier	350 415,85	97 990,00	97 990,00
2188	Autres immobilisations corporelles	289 066,75	277 930,00	277 930,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	14 978 019,54	4 934 974,00	4 934 974,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	227 901,41	1 655 000,00	1 655 000,00
2313	Constructions	9 050 395,47	1 283 754,00	1 283 754,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 534 794,46	1 915 520,00	1 915 520,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	164 928,20	80 700,00	80 700,00
19001	Opération d'équipement n° 19001 (5)	115 000,00	281 000,00	281 000,00
19002	Opération d'équipement n° 19002 (5)	58 000,00	140 000,00	140 000,00
19003	Opération d'équipement n° 19003 (5)	12 500,00	200 000,00	200 000,00
19004	Opération d'équipement n° 19004 (5)	221 500,00	316 000,00	316 000,00
19005	Opération d'équipement n° 19005 (5)	102 100,00	100 000,00	100 000,00
19006	Opération d'équipement n° 19006 (5)	7 500,00	0,00	0,00
20011	Opération d'équipement n° 20011 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
20012	Opération d'équipement n° 20012 (5)	0,00	400 000,00	400 000,00
Total des dépenses d'équipement		19 090 197,78	10 299 105,00	10 299 105,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	64 428,29	64 428,29
10226	Taxe d'aménagement	0,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	44 428,29	44 428,29
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 216 743,00	13 864 000,00	13 864 000,00
1641	Emprunts en euros	4 847 000,00	4 855 000,00	4 855 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	12 600,00	9 000,00	9 000,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	357 143,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		14 216 743,00	13 928 428,29	13 928 428,29
458108	travaux forcés pour tiers (6)	20 000,00	15 000,00	15 000,00
458109	FACADES MARIE NOËL (6)	56 750,00	5 000,00	5 000,00
458110	CHRS HUMANISATION (6)	50 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		126 750,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		33 433 690,78	24 247 533,29	24 247 533,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	600 000,00	834 355,00	834 355,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	234 355,00	234 355,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	234 355,00	234 355,00
	Charges transférées (9)	600 000,00	600 000,00	600 000,00
2313	Constructions	600 000,00	600 000,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	123 637,00	138 000,00	138 000,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	3 137,00	0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	20 500,00	38 000,00	38 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		723 637,00	972 355,00	972 355,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		34 157 327,78	25 219 888,29	25 219 888,29

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	6 347 463,72
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	6 157 682,25
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 725 034,26
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 105 680,47	1 477 463,00	1 477 463,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 117 190,05	20 000,00	20 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	367 143,10	760 000,00	760 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	263 896,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	601 220,82	47 463,00	47 463,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	270 512,50	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	135 718,00	50 000,00	50 000,00
1342	Amendes de police non transférable	350 000,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	600 000,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 530 523,80	11 866 259,32	11 866 259,32
1641	Emprunts en euros	9 530 523,80	2 866 259,32	2 866 259,32
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		22 636 204,27	13 343 722,32	13 343 722,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 132 580,49	6 000 000,00	6 000 000,00
10222	FCTVA	1 748 883,00	1 800 000,00	1 800 000,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	200 000,00	200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 233 697,49	4 000 000,00	4 000 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 500,00	22 000,00	22 000,00
274	Prêts	20 000,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	20 500,00	22 000,00	22 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	542 201,00	1 710 110,00	1 710 110,00
Total des recettes financières		4 720 281,49	7 736 110,00	7 736 110,00
458208	Travaux forcés pour tiers (5)	20 000,00	15 000,00	15 000,00
458209	FACADES MARIE NOËL (5)	56 750,00	0,00	0,00
458210	CHRS HUMANISATION (5)	50 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		126 750,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		27 483 235,76	21 094 832,32	21 094 832,32
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 782 749,67	3 584 088,00	3 584 088,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 600 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	300 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 100 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 200 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 382 749,67	5 884 088,00	5 884 088,00
041	Opérations patrimoniales (9)	120 500,00	138 000,00	138 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	38 000,00	38 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 503 249,67	6 022 088,00	6 022 088,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		35 986 485,43	27 116 920,32	27 116 920,32

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	10 563 685,65
-----------------------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	44 428,29
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	37 725 034,26
---	----------------------

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19001 (1)
LIBELLE : OPTIMISATION LOCAUX ST SIMEON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		108 316,25	a 0,00	281 000,00	b 281 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	108 316,25	0,00	281 000,00	281 000,00	0,00
2313	Constructions	108 316,25	0,00	281 000,00	281 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-281 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19002 (1)
LIBELLE : ARQUEBUSE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 588,00	a 0,00	140 000,00	b 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 588,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2313	Constructions	6 588,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-140 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19003 (1)
LIBELLE : ETANG SAINT VIGILE/PLACE DES CORDELIERS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19004 (1)
LIBELLE : MONTARDOINS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	316 000,00	b 316 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	316 000,00	316 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	316 000,00	316 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-316 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19005 (1)
LIBELLE : NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHÈRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19006 (1)
LIBELLE : NPNRU ROSOIRS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20011 (1)
LIBELLE : CATHEDRALE SAINT ETIENNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20012 (1)
LIBELLE : TOUR DE L'HORLOGE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-400 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	14 553 814	1 092 067	44 520	834 914	802 385	2 675 795	0	498 309	149 668	3 361 061	235 000	24 247 533
- Equipements municipaux (2)		973 288	29 520	827 414	797 385	2 262 440	0	494 721	6 000	3 307 061	235 000	9 086 715
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		113 779	0	7 500	0	413 355	0	3 588	143 668	50 000	0	1 212 390
- Opérations financières	14 553 814											14 553 814
Dépenses d'ordre	234 355											972 355
Total dépenses de l'exercice	14 788 169	1 792 067	44 520	835 414	809 385	2 675 795	0	498 309	149 668	3 361 061	265 500	25 219 888
RAR N-1 et reports	6 157 682	683 060	14 148	536 790	1 376 921	1 021 400	102 394	176 350	197 535	2 188 679	50 189	12 505 146
Total cumulé dépenses d'investissement	20 945 852	2 475 127	58 668	1 372 204	2 186 306	3 697 195	102 394	674 659	347 203	5 549 740	315 689	37 725 034

RECETTES

Total recettes de l'exercice	26 200 457	101 000	15 000	20 500	99 000	0	0	0	0	50 463	630 500	27 116 920
RAR N-1 et reports	7 793 311	9 860	0	324 346	333 124	466 444	0	40 510	0	1 640 518	0	10 608 114
Total cumulé recettes d'investissement	33 993 769	110 860	15 000	344 846	432 124	466 444	0	40 510	0	1 690 981	630 500	37 725 034

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	9 512 014	7 778 799	6 463 364	6 060 848	7 642 268	4 413 610	900 468	5 125 076	22 925	4 258 710	1 030 729	53 208 811
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	9 512 014	7 778 799	6 463 364	6 060 848	7 642 268	4 413 610	900 468	5 125 076	22 925	4 258 710	1 030 729	53 208 811

RECETTES

Total recettes de l'exercice	40 398 958	1 270 051	3 000	452 850	612 394	364 522	3 500	1 515 520	31 430	1 126 861	548 829	46 327 915
RAR N-1 et reports	6 880 896	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 880 896
Total cumulé recettes de fonctionnement	47 279 854	1 270 051	3 000	452 850	612 394	364 522	3 500	1 515 520	31 430	1 126 861	548 829	53 208 811

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		14 788 169	2 475 127	58 668	1 372 204	2 186 306	3 697 195	102 394	674 659	347 203	5 549 740	315 689	31 567 352
Dépenses réelles		14 553 814	1 775 127	58 668	1 371 704	2 179 306	3 697 195	102 394	674 659	347 203	5 549 740	285 189	30 594 997
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 428	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 428
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 038	0	8 038
16	Emprunts et dettes assimilées	13 855 000	5 000	0	0	0	0	0	0	0	4 000	0	13 864 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	296 227	0	18 278	71 663	0	408	324	0	34 400	0	421 298
204	Subventions d'équipement versées	480 500	136 033	0	16 967	0	527 085	56 472	11 868	302 636	338 377	2 600	1 872 538
21	Immobilisations corporelles	0	743 387	10 668	723 907	139 802	157 731	0	215 749	6 000	1 112 159	85 000	3 194 402
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	153 886	594 480	23 820	612 553	1 488 818	3 012 379	0	165 718	38 567	3 436 766	57 589	9 584 575
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	420 000	0	0	281 000	0	616 000	140 000	1 457 000
19001	OPTIMISATION LOCAUX ST SIMEON	0	0	0	0	0	0	0	281 000	0	0	0	281 000
19002	ARQUEBUSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 000	140 000
19003	ETANG SAINT VIGILE/PLACE DES CORDELIERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	0	200 000
19004	MONTARDOINS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	316 000	0	316 000
19005	NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHERES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
19006	NPNRU ROSOIRS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20011	CATHEdraLE SAINT ETIENNE	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	0	0	20 000
20012	TOUR DE L'HORLOGE	0	0	0	0	400 000	0	0	0	0	0	0	400 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	24 180	0	59 024	0	45 514	0	0	0	0	128 717
458108	travaux forcés pour tiers	0	0	24 180	0	0	0	0	0	0	0	0	24 180
458109	FACADES MARIE NOËL	0	0	0	0	59 024	0	0	0	0	0	0	59 024
458110	CHRS HUMANISATION	0	0	0	0	0	0	45 514	0	0	0	0	45 514

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
<i>Dépenses d'ordre</i>		234 355	700 000	0	500	7 000	0	0	0	0	0	30 500	972 355
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	234 355	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	834 355
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	100 000	0	500	7 000	0	0	0	0	0	30 500	138 000

RECETTES													
Total recettes investissement		33 949 340	110 860	15 000	344 846	432 124	466 444	0	40 510	0	1 690 981	630 500	37 680 606
Recettes réelles		28 065 252	10 860	15 000	344 346	425 124	466 444	0	40 510	0	1 690 981	600 000	31 658 518
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 710 110	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 710 110
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 748 883	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 748 883
13	Subventions d'investissement	740 000	9 860	0	324 346	409 100	466 444	0	40 510	0	1 687 981	600 000	4 278 241
16	Emprunts et dettes assimilées	17 866 259	1 000	0	0	0	0	0	0	0	3 000	0	17 870 259
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	20 000	2 000	0	0	0	0	0	0	22 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	15 000	0	14 024	0	0	0	0	0	0	29 024
458208	Travaux forcés pour tiers	0	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
458209	FACADES MARIE NOËL	0	0	0	0	14 024	0	0	0	0	0	0	14 024
458210	CHRS HUMANISATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>5 884 088</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>500</i>	<i>7 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>30 500</i>	<i>6 022 088</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>3 584 088</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 584 088</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>2 300 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 300 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	<i>500</i>	<i>7 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>30 500</i>	<i>138 000</i>

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		9 512 014	7 778 799	6 463 364	6 060 848	7 642 268	4 413 610	900 468	5 125 076	22 925	4 258 710	1 030 729	53 208 811
Dépenses réelles		3 627 926	7 778 799	6 463 364	6 060 848	7 642 268	4 413 610	900 468	5 125 076	22 925	4 258 710	1 030 729	47 324 723
011	Charges à caractère général	129 904	4 302 591	76 596	1 799 164	826 253	1 339 932	2 468	915 771	22 925	3 394 718	258 140	13 068 462

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000	2 677 698	1 071 612	3 855 684	5 281 015	2 365 318	0	3 483 954	0	807 992	206 766	19 850 039
014	Atténuations de produits	403 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	403 000
022	Dépenses imprévues	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
65	Autres charges de gestion courante	302 836	639 990	5 315 156	406 000	1 534 500	708 360	898 000	725 301	0	40 000	565 523	11 135 666
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	1 486 186	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 486 186
67	Charges exceptionnelles	206 000	158 520	0	0	500	0	0	50	0	16 000	300	381 370
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>5 884 088</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5 884 088</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>3 584 088</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 584 088</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>2 300 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 300 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		40 398 958	1 270 051	3 000	452 850	612 394	364 522	3 500	1 515 520	31 430	1 126 861	548 829	46 327 915
Recettes réelles		40 164 603	670 051	3 000	452 850	612 394	364 522	3 500	1 515 520	31 430	1 126 861	548 829	45 493 560
013	Atténuations de charges	0	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
70	Produits des services, du domaine, vente	-845 000	184 000	3 000	190 000	262 300	135 350	0	247 258	0	784 450	0	961 358
73	Impôts et taxes	28 378 992	0	0	0	0	0	0	0	0	151 200	100 000	28 630 192
74	Dotations et participations	9 925 000	59 979	0	20 550	281 794	203 700	0	1 260 992	0	24 000	0	11 776 015
75	Autres produits de gestion courante	5 000	351 072	0	238 300	68 300	25 472	3 500	7 270	31 430	151 211	448 829	1 330 384
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	15 000	0	4 000	0	0	0	0	0	16 000	0	35 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 700 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 700 611
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>234 355</i>	<i>600 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>834 355</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>234 355</i>	<i>600 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>834 355</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		9 512 013,85	7 744 437,65	3 000,00	31 361,00	17 290 812,50
Dépenses de l'exercice		9 512 013,85	7 744 437,65	3 000,00	31 361,00	17 290 812,50
011	Charges à caractère général	129 904,00	4 300 829,75	0,00	1 761,00	4 432 494,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00	2 677 697,90	0,00	0,00	2 777 697,90
014	Atténuations de produits	403 000,00	0,00	0,00	0,00	403 000,00
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 584 088,00	0,00	0,00	0,00	3 584 088,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	2 300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	302 836,35	607 390,00	3 000,00	29 600,00	942 826,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 486 185,50	0,00	0,00	0,00	1 486 185,50
67	Charges exceptionnelles	206 000,00	158 520,00	0,00	0,00	364 520,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		47 279 854,00	1 270 051,00	0,00	0,00	48 549 905,00
Recettes de l'exercice		40 398 958,03	1 270 051,00	0,00	0,00	41 669 009,03
013	Atténuations de charges	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	234 355,00	600 000,00	0,00	0,00	834 355,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	-845 000,00	184 000,00	0,00	0,00	-661 000,00
73	Impôts et taxes	28 378 992,03	0,00	0,00	0,00	28 378 992,03
74	Dotations et participations	9 925 000,00	59 979,00	0,00	0,00	9 984 979,00
75	Autres produits de gestion courante	5 000,00	351 072,00	0,00	0,00	356 072,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 700 611,00	0,00	0,00	0,00	2 700 611,00
Restes à réaliser – reports		6 880 895,97	0,00	0,00	0,00	6 880 895,97
SOLDE (2)		37 767 840,15	-6 474 386,65	-3 000,00	-31 361,00	31 259 092,50

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		5 133 761,15	278 000,00	979 971,50	81 480,00	587 228,30	363 128,00	320 868,70	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		5 133 761,15	278 000,00	979 971,50	81 480,00	587 228,30	363 128,00	320 868,70	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	3 781 590,75	0,00	42 854,00	67 980,00	277 634,00	92 088,00	38 683,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 184 200,40	0,00	937 117,50	0,00	301 194,30	0,00	255 185,70	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 850,00	278 000,00	0,00	13 500,00	0,00	271 040,00	27 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	150 120,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 146 058,00	0,00	12 729,00	9 414,00	5 000,00	0,00	96 850,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		1 146 058,00	0,00	12 729,00	9 414,00	5 000,00	0,00	96 850,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	85 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	94 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	47 000,00	0,00	12 729,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	339 058,00	0,00	0,00	9 414,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-3 987 703,15	-278 000,00	-967 242,50	-72 066,00	-582 228,30	-363 128,00	-224 018,70	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		6 241 527,00	221 836,60	6 463 363,60
Dépenses de l'exercice		6 241 527,00	221 836,60	6 463 363,60
011	Charges à caractère général	66 096,00	10 500,00	76 596,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	860 275,00	211 336,60	1 071 611,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 315 156,00	0,00	5 315 156,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	3 000,00	3 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	3 000,00	3 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-6 241 527,00	-218 836,60	-6 460 363,60

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		461 008,10	0,00	449 023,90	5 330 995,00	500,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	461 008,10	0,00	449 023,90	5 330 995,00	500,00
011	Charges à caractère général	33 150,00	0,00	16 607,00	16 339,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	427 858,10	0,00	432 416,90	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	5 314 656,00	500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-461 008,10	0,00	-449 023,90	-5 330 995,00	-500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		776 699,20	3 475 228,80	0,00	64 000,00	0,00	1 744 919,80	6 060 847,80
Dépenses de l'exercice		776 699,20	3 475 228,80	0,00	64 000,00	0,00	1 744 919,80	6 060 847,80
011	Charges à caractère général	10 000,00	800 996,00	0,00	64 000,00	0,00	924 168,00	1 799 164,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	766 699,20	2 268 232,80	0,00	0,00	0,00	820 751,80	3 855 683,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	406 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	20 550,00	0,00	13 300,00	0,00	419 000,00	452 850,00
Recettes de l'exercice		0,00	20 550,00	0,00	13 300,00	0,00	419 000,00	452 850,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	20 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 550,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	13 300,00	0,00	225 000,00	238 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-776 699,20	-3 454 678,80	0,00	-50 700,00	0,00	-1 325 919,80	-5 607 997,80

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	1 684 169,50	1 359 667,30	431 392,00	1 501 847,20	190 986,60	0,00	1 448,00	50 638,00
	Dépenses de l'exercice	1 684 169,50	1 359 667,30	431 392,00	1 501 847,20	190 986,60	0,00	1 448,00	50 638,00
011	Charges à caractère général	155 149,00	214 455,00	431 392,00	692 082,00	180 000,00	0,00	1 448,00	50 638,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 529 020,50	739 212,30	0,00	809 765,20	10 986,60	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	406 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	20 550,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	20 550,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	20 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-1 684 169,50	-1 359 667,30	-410 842,00	-1 216 847,20	-190 986,60	0,00	-1 448,00	83 362,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		312 861,00	3 917 436,80	3 263 437,40	148 533,00	7 642 268,20
Dépenses de l'exercice		312 861,00	3 917 436,80	3 263 437,40	148 533,00	7 642 268,20
011	Charges à caractère général	0,00	134 430,00	626 890,00	64 933,00	826 253,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	216 791,00	2 436 426,80	2 627 797,40	0,00	5 281 015,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	96 070,00	1 346 080,00	8 750,00	83 600,00	1 534 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	492 300,00	120 094,00	0,00	612 394,00
Recettes de l'exercice		0,00	492 300,00	120 094,00	0,00	612 394,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	185 000,00	77 300,00	0,00	262 300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	243 000,00	38 794,00	0,00	281 794,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	64 300,00	4 000,00	0,00	68 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-312 861,00	-3 425 136,80	-3 143 343,40	-148 533,00	-7 029 874,20

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		2 974 645,70	221 414,10	711 900,00	9 477,00	1 331 314,80	1 159 631,40	27 900,00	744 591,20
Dépenses de l'exercice		2 974 645,70	221 414,10	711 900,00	9 477,00	1 331 314,80	1 159 631,40	27 900,00	744 591,20
011	Charges à caractère général	86 221,00	20 832,00	17 900,00	9 477,00	218 685,00	119 567,00	27 900,00	260 738,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 240 464,70	195 962,10	0,00	0,00	1 112 629,80	1 038 314,40	0,00	476 853,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	647 460,00	4 620,00	694 000,00	0,00	0,00	1 750,00	0,00	7 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		383 000,00	45 000,00	40 000,00	24 300,00	13 000,00	98 794,00	0,00	8 300,00
Recettes de l'exercice		383 000,00	45 000,00	40 000,00	24 300,00	13 000,00	98 794,00	0,00	8 300,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	140 000,00	45 000,00	0,00	0,00	9 000,00	60 000,00	0,00	8 300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	243 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 794,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	40 000,00	24 300,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 591 645,70	-176 414,10	-671 900,00	14 823,00	-1 318 314,80	-1 060 837,40	-27 900,00	-736 291,20

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		1 216 019,80	1 380 930,30	1 816 660,10	4 413 610,20
Dépenses de l'exercice		1 216 019,80	1 380 930,30	1 816 660,10	4 413 610,20
011	Charges à caractère général	59 050,00	935 950,00	344 932,00	1 339 932,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	670 469,80	444 980,30	1 249 868,10	2 365 318,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	486 500,00	0,00	221 860,00	708 360,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		8 300,00	73 972,00	282 250,00	364 522,00
Recettes de l'exercice		8 300,00	73 972,00	282 250,00	364 522,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	3 000,00	0,00	132 350,00	135 350,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	57 000,00	146 700,00	203 700,00
75	Autres produits de gestion courante	5 300,00	16 972,00	3 200,00	25 472,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 207 719,80	-1 306 958,30	-1 534 410,10	-4 049 088,20

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		918 425,80	429 323,50	0,00	25 931,00	7 250,00	1 802 148,10	14 512,00	0,00
Dépenses de l'exercice		918 425,80	429 323,50	0,00	25 931,00	7 250,00	1 802 148,10	14 512,00	0,00
011	Charges à caractère général	512 471,00	390 298,00	0,00	25 931,00	7 250,00	342 780,00	2 152,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	405 954,80	39 025,50	0,00	0,00	0,00	1 249 868,10	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 500,00	12 360,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		41 000,00	15 000,00	16 972,00	1 000,00	0,00	282 250,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		41 000,00	15 000,00	16 972,00	1 000,00	0,00	282 250,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 350,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	41 000,00	15 000,00	0,00	1 000,00	0,00	146 700,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	16 972,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-877 425,80	-414 323,50	16 972,00	-24 931,00	-7 250,00	-1 519 898,10	-14 512,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	900 468,00	900 468,00
Dépenses de l'exercice		0,00	900 468,00	900 468,00
011	Charges à caractère général	0,00	2 468,00	2 468,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	898 000,00	898 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	3 500,00	3 500,00
Recettes de l'exercice		0,00	3 500,00	3 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 500,00	3 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-896 968,00	-896 968,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	892 468,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	892 468,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	2 468,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	890 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-888 968,00	0,00	0,00	0,00	-8 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		2 447 224,40	0,00	0,00	8 200,00	2 669 651,90	5 125 076,30
Dépenses de l'exercice		2 447 224,40	0,00	0,00	8 200,00	2 669 651,90	5 125 076,30
011	Charges à caractère général	690 158,00	0,00	0,00	0,00	225 613,00	915 771,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 684 465,40	0,00	0,00	0,00	1 799 488,90	3 483 954,30
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 601,00	0,00	0,00	8 200,00	644 500,00	725 301,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	50,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		536 720,00	0,00	0,00	0,00	978 800,00	1 515 520,00
Recettes de l'exercice		536 720,00	0,00	0,00	0,00	978 800,00	1 515 520,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	25 450,00	0,00	0,00	0,00	221 808,00	247 258,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	504 000,00	0,00	0,00	0,00	756 992,00	1 260 992,00
75	Autres produits de gestion courante	7 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 270,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 910 504,40	0,00	0,00	-8 200,00	-1 690 851,90	-3 609 556,30

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		20 925,00	2 000,00	0,00	0,00	22 925,00
Dépenses de l'exercice		20 925,00	2 000,00	0,00	0,00	22 925,00
011	Charges à caractère général	20 925,00	2 000,00	0,00	0,00	22 925,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	31 430,00	0,00	0,00	31 430,00
Recettes de l'exercice		0,00	31 430,00	0,00	0,00	31 430,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	31 430,00	0,00	0,00	31 430,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-20 925,00	29 430,00	0,00	0,00	8 505,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		1 445 234,00	2 813 476,00	0,00	4 258 710,00
Dépenses de l'exercice		1 445 234,00	2 813 476,00	0,00	4 258 710,00
011	Charges à caractère général	1 437 234,00	1 957 484,00	0,00	3 394 718,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	807 992,00	0,00	807 992,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	8 000,00	0,00	16 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		54 811,00	1 072 050,00	0,00	1 126 861,00
Recettes de l'exercice		54 811,00	1 072 050,00	0,00	1 126 861,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	784 450,00	0,00	784 450,00
73	Impôts et taxes	0,00	151 200,00	0,00	151 200,00
74	Dotations et participations	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 811,00	128 400,00	0,00	151 211,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 000,00	8 000,00	0,00	16 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 390 423,00	-1 741 426,00	0,00	-3 131 849,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		1 300,00	0,00	88 277,00	376 609,00	979 048,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
	Dépenses de l'exercice	1 300,00	0,00	88 277,00	376 609,00	979 048,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 300,00	0,00	88 277,00	376 609,00	971 048,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	22 811,00	0,00	8 000,00	0,00	24 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	22 811,00	0,00	8 000,00	0,00	24 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	22 811,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-1 300,00	0,00	-65 466,00	-376 609,00	-971 048,00	0,00	24 000,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	430 053,80	269 800,00	1 493 721,20	619 901,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	430 053,80	269 800,00	1 493 721,20	619 901,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	73 750,00	261 800,00	1 002 033,00	619 901,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	316 303,80	0,00	491 688,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	161 750,00	892 300,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	161 750,00	892 300,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	150,00	777 300,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	151 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 400,00	115 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-430 053,80	-108 050,00	-601 421,20	-619 901,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	602 823,00	341 989,40	0,00	0,00	0,00	85 917,00	0,00	1 030 729,40
	Dépenses de l'exercice	602 823,00	341 989,40	0,00	0,00	0,00	85 917,00	0,00	1 030 729,40
011	Charges à caractère général	114 300,00	134 923,00	0,00	0,00	0,00	8 917,00	0,00	258 140,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	206 766,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 766,40
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	488 523,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	565 523,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	446 837,00	101 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548 829,00
	Recettes de l'exercice	446 837,00	101 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548 829,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	446 837,00	1 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448 829,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-155 986,00	-239 997,40	0,00	0,00	0,00	-85 917,00	0,00	-481 900,40

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		20 945 851,54	2 475 126,57	0,00	0,00	23 420 978,11
Dépenses de l'exercice		14 788 169,29	1 792 067,00	0,00	0,00	16 580 236,29
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	234 355,00	600 000,00	0,00	0,00	834 355,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 428,29	0,00	0,00	0,00	64 428,29
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 855 000,00	5 000,00	0,00	0,00	13 860 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 601,00	0,00	0,00	100 601,00
204	Subventions d'équipement versées	480 500,00	113 779,00	0,00	0,00	594 279,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	560 740,00	0,00	0,00	560 740,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	153 886,00	311 947,00	0,00	0,00	465 833,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		6 157 682,25	683 059,57	0,00	0,00	6 840 741,82
RECETTES (2)		33 993 768,61	110 860,00	0,00	0,00	34 104 628,61
Recettes de l'exercice		26 200 457,32	101 000,00	0,00	0,00	26 301 457,32
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	3 584 088,00	0,00	0,00	0,00	3 584 088,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 710 110,00	0,00	0,00	0,00	1 710 110,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	2 300 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
13	Subventions d'investissement	740 000,00	0,00	0,00	0,00	740 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 866 259,32	1 000,00	0,00	0,00	11 867 259,32

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		7 793 311,29	9 860,00	0,00	0,00	7 803 171,29
SOLDE (2)		13 047 917,07	-2 364 266,57	0,00	0,00	10 683 650,50

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		2 181 983,17	0,00	0,00	0,00	1 846,32	203 719,17	87 577,91	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		1 610 680,00	0,00	0,00	0,00	1 331,00	128 326,00	51 730,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	100 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 779,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	506 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 120,00	50 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
23	Immobilisations en cours	298 459,00	0,00	0,00	0,00	1 331,00	10 427,00	1 730,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	571 303,17	0,00	0,00	0,00	515,32	75 393,17	35 847,91	0,00	0,00
	RECETTES (2)	109 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	9 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 072 123,17	0,00	0,00	0,00	-1 846,32	-203 719,17	-86 577,91	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		58 668,00	0,00	58 668,00
Dépenses de l'exercice		44 520,00	0,00	44 520,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	0,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 520,00	0,00	23 520,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		15 000,00	0,00	15 000,00
458108	travaux forcés pour tiers	15 000,00	0,00	15 000,00
Restes à réaliser – reports		14 148,00	0,00	14 148,00
RECETTES (2)		15 000,00	0,00	15 000,00
Recettes de l'exercice		15 000,00	0,00	15 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		15 000,00	0,00	15 000,00
458208	Travaux forcés pour tiers	15 000,00	0,00	15 000,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-43 668,00	0,00	-43 668,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		50 620,00	0,00	8 048,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		39 520,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458108	travaux forcés pour tiers	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		11 100,00	0,00	3 048,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Recettes de l'exercice	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458208	Travaux forcés pour tiers	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-35 620,00	0,00	-8 048,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 190 749,54	0,00	123 898,86	0,00	57 555,75	1 372 204,15
Dépenses de l'exercice		0,00	719 644,00	0,00	113 500,00	0,00	2 270,00	835 414,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	558 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	161 644,00	0,00	106 000,00	0,00	1 770,00	269 414,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	471 105,54	0,00	10 398,86	0,00	55 285,75	536 790,15
RECETTES (2)		0,00	324 346,24	0,00	0,00	0,00	20 500,00	344 846,24
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00	20 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	324 346,24	0,00	0,00	0,00	0,00	324 346,24
SOLDE (2)		0,00	-866 403,30	0,00	-123 898,86	0,00	-37 055,75	-1 027 357,91

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		227 055,15	152 025,48	811 668,91	57 555,75	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		200 229,00	141 832,00	377 583,00	2 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	189 600,00	133 600,00	234 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
23	Immobilisations en cours	10 629,00	8 232,00	142 783,00	1 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	26 826,15	10 193,48	434 085,91	55 285,75	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	44 000,00	0,00	280 346,24	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	44 000,00	0,00	280 346,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-183 055,15	-152 025,48	-531 322,67	-37 055,75	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	99 130,09	2 039 223,95	47 951,64	2 186 305,68
Dépenses de l'exercice		0,00	73 490,00	732 212,00	3 683,00	809 385,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	53 000,00	37 500,00	0,00	90 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	13 490,00	269 712,00	3 683,00	286 885,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	420 000,00	0,00	420 000,00
20011	CATHEDRALE SAINT ETIENNE	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
20012	TOUR DE L'HORLOGE	0,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
458109	FACADES MARIE NOËL	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Restes à réaliser – reports		0,00	25 640,09	1 307 011,95	44 268,64	1 376 920,68
RECETTES (2)		0,00	9 000,00	423 123,96	0,00	432 123,96
Recettes de l'exercice		0,00	9 000,00	90 000,00	0,00	99 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458209	FACADES MARIE NOËL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	333 123,96	0,00	333 123,96
SOLDE (2)		0,00	-90 130,09	-1 616 099,99	-47 951,64	-1 754 181,72

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		49 427,99	1 565,96	48 136,14	0,00	113 033,68	251 680,25	59 360,03	1 615 149,99
Dépenses de l'exercice		24 788,00	1 049,00	47 653,00	0,00	3 840,00	101 987,00	1 500,00	624 885,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	22 500,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 788,00	1 049,00	653,00	0,00	3 840,00	79 487,00	1 500,00	184 885,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420 000,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
20011	CATHEDRALE SAINT ETIENNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
20012	TOUR DE L'HORLOGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
458109	FACADES MARIE NOËL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Restes à réaliser – reports		24 639,99	516,96	483,14	0,00	109 193,68	149 693,25	57 860,03	990 264,99
RECETTES (2)		0,00	0,00	9 000,00	0,00	1 631,02	69 892,40	0,00	351 600,54
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	50 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458209	FACADES MARIE NOËL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	1 631,02	29 892,40	0,00	301 600,54
SOLDE (2)		-49 427,99	-1 565,96	-39 136,14	0,00	-111 402,66	-181 787,85	-59 360,03	-1 263 549,45

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		299 942,00	3 128 597,80	268 654,88	3 697 194,68
Dépenses de l'exercice		222 000,00	2 373 335,00	80 460,00	2 675 795,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	155 000,00	234 355,00	24 000,00	413 355,00
21	Immobilisations corporelles	67 000,00	20 000,00	55 000,00	142 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 118 980,00	1 460,00	2 120 440,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		77 942,00	755 262,80	188 194,88	1 021 399,68
RECETTES (2)		0,00	393 585,73	72 858,24	466 443,97
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	393 585,73	72 858,24	466 443,97
SOLDE (2)		-299 942,00	-2 735 012,07	-195 796,64	-3 230 750,71

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		1 939 501,79	930 511,39	234 355,00	24 229,62	0,00	231 631,22	37 023,66	0,00
Dépenses de l'exercice		1 842 112,00	279 387,00	234 355,00	17 481,00	0,00	80 460,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	234 355,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 832 112,00	279 387,00	0,00	7 481,00	0,00	1 460,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		97 389,79	651 124,39	0,00	6 748,62	0,00	151 171,22	37 023,66	0,00
RECETTES (2)		39 120,00	354 465,73	0,00	0,00	0,00	72 858,24	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		39 120,00	354 465,73	0,00	0,00	0,00	72 858,24	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 900 381,79	-576 045,66	-234 355,00	-24 229,62	0,00	-158 772,98	-37 023,66	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		56 472,00	45 921,66	102 393,66
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
458110	CHRS HUMANISATION	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		56 472,00	45 921,66	102 393,66
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
458210	CHRS HUMANISATION	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-56 472,00	-45 921,66	-102 393,66

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	56 472,00	0,00	45 921,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458110	CHRS HUMANISATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	56 472,00	0,00	45 921,66	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458210	CHRS HUMANISATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-56 472,00	0,00	-45 921,66	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		648 543,81	4 630,34	0,00	0,00	21 484,58	674 658,73
Dépenses de l'exercice		493 954,00	0,00	0,00	0,00	4 355,00	498 309,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 588,00	3 588,00
21	Immobilisations corporelles	197 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 054,00	0,00	0,00	0,00	767,00	15 821,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		281 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 000,00
19001	OPTIMISATION LOCAUX ST SIMEON	281 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		154 589,81	4 630,34	0,00	0,00	17 129,58	176 349,73
RECETTES (2)		40 510,39	0,00	0,00	0,00	0,00	40 510,39
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		40 510,39	0,00	0,00	0,00	0,00	40 510,39
SOLDE (2)		-608 033,42	-4 630,34	0,00	0,00	-21 484,58	-634 148,34

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		6 000,00	38 566,63	302 636,00	0,00	347 202,63
Dépenses de l'exercice		6 000,00	0,00	143 668,00	0,00	149 668,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	143 668,00	0,00	143 668,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	38 566,63	158 968,00	0,00	197 534,63
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-6 000,00	-38 566,63	-302 636,00	0,00	-347 202,63

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		268 346,89	5 131 392,73	150 000,00	5 549 739,62
Dépenses de l'exercice		120 000,00	3 091 061,00	150 000,00	3 361 061,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	120 000,00	820 000,00	0,00	940 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 593 061,00	150 000,00	1 743 061,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	616 000,00	0,00	616 000,00
19003	ETANG SAINT VIGILE/PLACE DES CORDELIERS	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
19004	MONTARDOINS	0,00	316 000,00	0,00	316 000,00
19005	NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHERES	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
19006	NPNRU ROSOIRS	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		148 346,89	2 040 331,73	0,00	2 188 678,62
RECETTES (2)		314 062,63	1 322 040,46	54 878,00	1 690 981,09
Recettes de l'exercice		0,00	50 463,00	0,00	50 463,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	47 463,00	0,00	47 463,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		314 062,63	1 271 577,46	54 878,00	1 640 518,09
SOLDE (2)		45 715,74	-3 809 352,27	-95 122,00	-3 858 758,53

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		5 169,26	163 177,63	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	20 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19003	ETANG SAINT VIGILE/PLACE DES CORDELIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19004	MONTARDOINS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19005	NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19006	NPNRU ROSOIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		5 169,26	143 177,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		314 062,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	314 062,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	308 893,37	-163 177,63	0,00	-100 000,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0,00	1 195 446,85	2 187 180,45	113 248,31	1 635 517,12	150 000,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	675 000,00	1 141 000,00	59 061,00	1 216 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	137 000,00	80 000,00	53 000,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	530 000,00	1 057 000,00	6 061,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	616 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19003	ETANG SAINT VIGILE/PLACE DES CORDELIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19004	MONTARDOINS	0,00	0,00	0,00	0,00	316 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19005	NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHERES	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19006	NPNRU ROSOIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	520 446,85	1 046 180,45	54 187,31	419 517,12	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
RECETTES (2)		0,00	124 294,01	941 288,95	0,00	256 457,50	54 878,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	47 463,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	47 463,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	76 831,01	938 288,95	0,00	256 457,50	54 878,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-1 071 152,84	-1 245 891,50	-113 248,31	-1 379 059,62	-95 122,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	125 184,89	188 066,40	0,00	0,00	0,00	2 437,71	0,00	315 689,00
	Dépenses de l'exercice	115 500,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
19002	ARQUEBUSE	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	9 684,89	38 066,40	0,00	0,00	0,00	2 437,71	0,00	50 189,00
	RECETTES (2)	30 500,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 500,00
	Recettes de l'exercice	30 500,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-94 684,89	411 933,60	0,00	0,00	0,00	-2 437,71	0,00	314 811,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
200903 - 090654	28/12/2009	2 500 000,00	0,00	9 273,53	0,00	2 500 000,00
201101 - 090655	28/12/2009	742 500,00	0,00	2 730,66	0,00	0,00
201101 - 090655-2020	28/12/2009	742 500,00	0,00	0,00	0,00	742 500,00
201802 - Tirage EONIA - MIN519	15/01/2018	0,00	0,00	2 022,22	2 000 000,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 985 000,00	0,00	14 026,41	2 000 000,00	3 242 500,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					91 373 317,61									
1641 Emprunts en euros (total)					91 373 317,61									
200502 - 3029828	CAISSE D'EPARGNE	13/02/2005	05/02/2005	25/05/2005	2 300 000,00	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,790	EUR	T	C	O	A-1
200503 - 3046062	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2005	24/10/2005	25/01/2006	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,280	EUR	T	C	O	A-1
200505-1 - min237058eur 001	SFIL CAFFIL	16/12/2005	16/12/2005	01/01/2007	1 500 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.04 sur EONIA(Postfixé) + 0.04	2,460	2,500	EUR	M	P	O	A-1
200505-2 - min237058eur 002	SFIL CAFFIL	16/12/2005	16/12/2005	01/01/2007	1 900 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.04 sur EONIA(Postfixé) + 0.04	2,430	2,500	EUR	M	P	O	A-1
200505-3 - min237058eur 003	SFIL CAFFIL	16/12/2005	16/12/2005	01/01/2007	1 900 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.04 sur EONIA(Postfixé) + 0.04	2,430	2,500	EUR	M	P	O	A-1
200601 - 30 58185	CAISSE D'EPARGNE	04/02/2006	04/02/2006	25/07/2006	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,540	EUR	T	P	O	A-1
200605 - 3241440	CAISSE D'EPARGNE	22/02/2007	22/02/2007	25/05/2007	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,850	EUR	T	P	O	A-1
200704 - MIN244426EUR	DEXIA CL	30/11/2007	30/11/2007	01/12/2008	4 900 000,00	V	Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	4,650	4,720	EUR	A	P	O	A-1
200705	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/12/2007	27/12/2007	27/03/2008	4 600 000,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,730	EUR	T	P	O	A-1
200801 - 3275810	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2008	15/12/2008	15/04/2009	7 000 000,00	F	Taux fixe à 4.68 %	4,680	4,760	EUR	T	P	O	A-1
200803 - 1129850	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/12/2008	23/12/2008	01/05/2009	3 500 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.39 sur Euribor 3M) + 0.39	3,440	3,540	EUR	T	P	O	A-1
200804 - 1129854	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/02/2009	10/02/2009	01/08/2009	3 500 000,00	V	LEP + 1.04	4,040	4,040	EUR	T	P	O	A-1
200902	CREDIT MUTUEL	20/11/2009	01/01/2010	31/03/2010	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,370	EUR	T	P	O	A-1
200903 - 090654	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	28/12/2009	30/12/2009	15/02/2010	5 000 000,00	V	TAM(Postfixé) + 0.7	1,290	1,310	EUR	X	X	O	A-1
201101 - 090655	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	28/12/2009	30/12/2009	15/03/2011	1 350 000,00	V	TAM(Postfixé) + 0.7	1,220	1,240	EUR	X	X	O	A-1

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
201101 - 090655-2020	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	28/12/2009	01/01/2020	15/03/2020	742 500,00	V	TAM(Postfixé) + 0.7	0,290	0,290	EUR	X	X	O	A-1
201301 - AN096685	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2012	28/12/2012	10/04/2013	5 500 000,00	F	Taux fixe à 3.37 %	3,370	3,410	EUR	T	P	O	A-1
201401 - MIN281747EUR	SFIL CAFFIL	24/12/2013	11/02/2014	01/12/2014	1 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.75	1,940	2,500	EUR	T	C	O	A-1
201501 - MON503119EUR	SFIL CAFFIL	06/05/2015	22/05/2015	01/09/2015	1 506 861,39	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	1,240	EUR	T	P	O	A-1
201502 - MON503118EUR	SFIL CAFFIL	06/05/2015	22/05/2015	01/09/2015	886 669,55	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	1,410	EUR	T	P	O	A-1
201502 - MON503118EUR-2020	SFIL CAFFIL	06/05/2015	01/01/2020	01/03/2020	672 063,69	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	1,410	EUR	T	P	O	A-1
201503 - 95 77579	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/07/2015	20/07/2015	25/03/2016	3 079 206,77	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	1,870	EUR	T	P	O	A-1
201601 - MIN502213EUR	SFIL CAFFIL	29/12/2014	16/02/2015	01/06/2016	4 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.14	1,070	1,210	EUR	T	P	O	A-1
201602 - 9790715	CAISSE D'EPARGNE	18/09/2016	25/10/2016	25/01/2017	2 658 733,91	V	(Euribor 3M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,580	0,590	EUR	T	P	O	A-1
201603 - 9791056	CAISSE D'EPARGNE	18/09/2016	25/10/2016	25/01/2017	1 910 147,71	V	(Euribor 3M + 0.53)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,530	0,540	EUR	T	P	O	A-1
201701 - MON514794EUR	SFIL CAFFIL	17/05/2017	23/05/2017	01/09/2017	3 021 834,27	V	(Euribor 3M + 0.65)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,650	0,660	EUR	T	P	O	A-1
201702 - 9923759	CAISSE D'EPARGNE	03/05/2017	23/05/2017	25/08/2017	1 581 330,69	F	Taux fixe à 0.74 %	0,740	0,740	EUR	T	P	O	A-1
201703 - ONE	SOCIETE GENERALE	22/12/2016	30/06/2017	30/09/2017	3 500 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,760	EUR	T	C	O	A-1
8935922-8935922-8935927														
2018 03-MON527058EUR	SFIL CAFFIL	21/12/2018	11/02/2019	01/06/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.47 %	1,470	1,500	EUR	T	C	O	A-1
2018 04-MIN524161EUR	BANQUE POSTALE	21/12/2018	21/12/2018	01/04/2020	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,460	0,470	EUR	T	C	O	A-1
201801 - MON520299EUR	SFIL CAFFIL	15/01/2018	30/01/2018	01/02/2019	1 464 788,33	V	(Euribor 12M + 0.21)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,210	0,210	EUR	A	P	O	A-1
201802 - MIN526942EUR	SFIL CAFFIL	15/01/2018	30/01/2019	01/05/2019	4 000 000,00	F	Taux fixe à 1.48 %	1,480	1,490	EUR	T	P	O	A-1
99010 - 06146760100	CREDIT AGRICOLE	05/10/2001	17/01/2000	05/04/2000	899 181,30	V	Euribor 3M + 0.15-Floor -0.15 sur Euribor 3M	3,770	3,830	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					91 373 317,61									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		2 285 829,00		56 823 543,22					4 706 145,90	1 066 179,24	-9 531,45	128 665,77
1641 Emprunts en euros (total)		2 285 829,00		56 823 543,22					4 706 145,90	1 066 179,24	-9 531,45	128 665,77
200502 - 3029828	N	0,00	A-1	603 750,00	5,15	F	Taux fixe à 3.74 %	3,790	115 000,00	20 967,38	0,00	1 777,15
200503 - 3046062	N	0,00	A-1	900 000,00	5,82	F	Taux fixe à 3.24 %	3,280	150 000,00	27 337,50	0,00	4 387,50
200505-1 - min237058eur 001	O	646 929,86	A-1	646 930,40	6,92	F	Taux fixe à 2.65 %	2,680	83 042,24	16 141,39	-2 697,57	0,00
200505-2 - min237058eur 002	O	819 449,57	A-1	819 450,25	6,92	F	Taux fixe à 2.65 %	2,680	105 186,20	20 445,88	-3 416,94	0,00
200505-3 - min237058eur 003	O	819 449,57	A-1	819 450,25	6,92	F	Taux fixe à 2.65 %	2,680	105 186,20	20 445,88	-3 416,94	0,00
200601 - 30 58185	N	0,00	A-1	1 210 842,29	6,32	F	Taux fixe à 3.49 %	3,540	168 955,61	40 063,19	0,00	6 565,33
200605 - 3241440	N	0,00	A-1	2 711 599,12	7,15	F	Taux fixe à 3.8 %	3,850	331 302,50	98 356,90	0,00	8 793,87
200704 - MIN244426EUR	N	0,00	A-1	2 498 037,53	7,92	V	Euribor 1M-Floor 0 sur Euribor 1M	0,000	265 195,17	0,00	0,00	0,00
200705	N	0,00	A-1	2 349 493,54	7,99	F	Taux fixe à 4.58 %	4,730	249 058,17	105 092,73	0,00	1 068,89
200801 - 3275810	N	0,00	A-1	4 042 134,05	9,04	F	Taux fixe à 4.68 %	4,760	357 937,80	182 950,96	0,00	35 920,92
200803 - 1129850	N	0,00	A-1	1 848 229,75	9,08	V	(Euribor 3M-Floor -0.39 sur Euribor 3M) + 0.39	0,000	178 789,33	1 448,89	0,00	222,59
200804 - 1129854	N	0,00	A-1	2 126 156,69	9,08	V	LEP + 1.04	2,290	176 061,31	43 131,15	0,00	6 470,53
200902	N	0,00	A-1	907 988,36	10,00	F	Taux fixe à 4.3 %	4,370	74 339,67	37 855,45	0,00	0,00
200903 - 090654	N	0,00	A-1	2 500 000,00	9,12	V	TAM(Postfixé) + 0.7	0,300	250 000,00	7 520,52	0,00	3 902,00
201101 - 090655	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	TAM(Postfixé) + 0.7	0,320	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
201101 - 090655-2020	N	0,00	A-1	742 500,00	10,21	V	TAM(Postfixé) + 0.7	0,290	67 500,00	440,78	0,00	1 010,50
201301 - AN096685	N	0,00	A-1	4 038 200,58	13,02	F	Taux fixe à 3.37 %	3,410	246 122,97	132 998,73	0,00	28 398,44
201401 - MIN281747EUR	N	0,00	A-1	737 500,00	14,67	V	Euribor 3M + 1.61	1,240	50 000,00	8 896,11	0,00	662,50
201501 - MON503119EUR	N	0,00	A-1	1 012 244,75	8,42	F	Taux fixe à 1.23 %	1,240	113 676,62	11 927,62	0,00	890,33
201502 - MON503118EUR	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 1.4 %	1,410	0,00	0,00	0,00	0,00
201502 - MON503118EUR-2020	N	0,00	A-1	672 063,69	12,42	F	Taux fixe à 1.4 %	1,410	49 550,98	9 149,50	0,00	702,06
201503 - 95 77579	N	0,00	A-1	2 517 959,67	14,98	F	Taux fixe à 1.86 %	1,870	146 942,87	45 813,09	0,00	612,51
201601 - MIN502213EUR	N	0,00	A-1	3 376 740,32	16,17	F	Taux fixe à 2.19 %	2,210	175 005,69	72 519,91	0,00	5 648,39
201602 - 9790715	N	0,00	A-1	2 215 230,02	14,07	V	(Euribor 3M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,590	149 556,56	12 732,17	0,00	2 229,78
201603 - 9791056	N	0,00	A-1	1 453 751,61	9,07	V	(Euribor 3M + 0.53)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,540	153 750,69	7 522,97	0,00	1 282,31
201701 - MON514794EUR	N	0,00	A-1	2 707 169,37	13,92	V	(Euribor 3M + 0.65)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,660	137 226,82	17 553,34	0,00	1 392,05
201702 - 9923759	N	0,00	A-1	1 097 174,08	5,40	F	Taux fixe à 0.74 %	0,740	196 182,20	7 575,52	0,00	648,21
201703 - ONE 8935922-8935922-8935927	N	0,00	A-1	3 062 500,00	17,50	F	Taux fixe à 0.75 %	0,760	175 000,00	22 851,17	0,00	60,16
2018 03-MON527058EUR	N	0,00	A-1	1 925 000,00	19,17	F	Taux fixe à 1.47 %	1,500	100 000,00	28 208,69	0,00	2 235,63
2018 04-MIN524161EUR	N	0,00	A-1	2 000 000,00	20,00	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,470	75 000,00	6 939,93	0,00	2 238,34
201801 - MON520299EUR	N	0,00	A-1	1 396 906,69	13,08	V	(Euribor 12M + 0.21)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,210	71 275,72	2 974,25	0,00	2 582,77
201802 - MIN526942EUR	N	0,00	A-1	3 870 352,55	19,08	F	Taux fixe à 1.48 %	1,490	175 112,92	56 312,32	0,00	8 963,01
99010 - 06146760100	N	0,00	A-1	14 187,66	0,01	V	Euribor 3M + 0.15-Floor -0.15 sur Euribor 3M	0,000	14 187,66	5,32	0,00	0,00

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		2 285 829,00		56 823 543,22					4 706 145,90	1 066 179,24	-9 531,45	128 665,77

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	33	0	0	0	0
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	56 823 543,22	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		2 285 830,90					2 285 829,00				0,00	0,00	0,00
swap 200505 - 2617396M	200505-3 - min237058eur 003	819 450,25	01/12/2026	NATIXIS	swap	taux	819 449,57	01/07/2010	01/12/2026	M	0,00	0,00	0,00
swap 200505 - 2617396M	200505-1 - min237058eur 001	646 930,40	01/12/2026	NATIXIS	swap	taux	646 929,86	01/07/2010	01/12/2026	M	0,00	0,00	0,00
swap 200505 - 2617396M	200505-2 - min237058eur 002	819 450,25	01/12/2026	NATIXIS	swap	taux	819 449,57	01/07/2010	01/12/2026	M	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		2 285 830,90					2 285 829,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						934 559,47	51 742,00		
swap 200505 - 2617396M	200505-3 - min237058eur 003	Taux fixe à 2.65 %	2,682	Euribor 1M + 0.03	-0,422	335 031,34	18 549,05	A-1	A-1
swap 200505 - 2617396M	200505-1 - min237058eur 001	Taux fixe à 2.65 %	2,682	Euribor 1M + 0.03	-0,422	264 496,79	14 643,90	A-1	A-1
swap 200505 - 2617396M	200505-2 - min237058eur 002	Taux fixe à 2.65 %	2,682	Euribor 1M + 0.03	-0,422	335 031,34	18 549,05	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						934 559,47	51 742,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 609.80 €	1997-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	204172 - M14 - FONDS DE CONCOURS AUTRES ETS	15	01/01/1997
L	20421 - M14 - SUBV PRIVE BIENS MOB MAT ET ETUDES	5	01/01/1997
L	20422 - M14 - SUBV PRIVE BAT ET INSTAL	5	01/01/1997
L	2051 - M14 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	01/01/1997
L	2121 - M14 - PLANTATION	15	01/01/1997
L	2128 - M14 - AGCMT ET AMNGT AUTRES TERRAINS	25	01/01/1997
L	2135 - M14 - INSTAL AGCMT ET AMNGT CONSTRUCTIONS	20	01/01/1997
L	2152 - M14 - INSTALLATIONS DE VOIRIE	15	01/01/1997
L	2181 - M14 - INSTALL GENERALES ET AGCMT	10	01/01/1997
L	2182 - M14 - MAT TRSPT (VH FONCTION)	2	01/01/1997
L	2182 - M14 - MAT TRSPT (VH 2 ROUES)	5	01/01/1997
L	2182 - M14 - MAT TRSPT (BENNE ORDURES)	8	01/01/1997
L	2182 - M14 - MAT TRSPT (VH LEGERS)	10	01/01/1997
L	2182 - M14 - MAT TRSPT (VH CAMIONS CARS INDUS)	12	01/01/1997
L	2183 - M14 - MATERIEL INFORMATIQUE	5	01/01/1997
L	2183 - M14 - MATERIEL REPROGRAPHIE	7	01/01/1997
L	2184 - M14 - MOBILIER	10	01/01/1997
L	2188 - M14 - AUTRE MATERIEL	10	01/01/1997
L	2188 - M14 - EQUIPEMENTS DES CUISINES	8	01/01/1997

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 919 428,29	4 919 428,29
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 855 000,00	4 855 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 855 000,00	4 855 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		64 428,29	64 428,29
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	44 428,29	44 428,29
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 919 428,29	6 347 463,72	6 157 682,25	17 424 574,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 616 198,00	III 9 616 198,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 022 000,00	2 022 000,00
10222	FCTVA	1 800 000,00	1 800 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	200 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	22 000,00	22 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 594 198,00	7 594 198,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	2 300 000,00	2 300 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 710 110,00	1 710 110,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 584 088,00	3 584 088,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 616 198,00	10 563 685,65	44 428,29	4 000 000,00	24 224 311,94

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	17 424 574,26
Ressources propres disponibles	IV	24 224 311,94
Solde	V = IV – II (6)	6 799 737,68

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	88 277,00
6284	Redevances->autres prestat°	88 277,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		88 277,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		88 277,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		22 811,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	22 811,00
752	Revenus des immeubles	22 811,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		22 811,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		22 811,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
165		4 000,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
2188		0,00
2188		0,00
2313		0,00
2313		0,00
2313		7 400,00
2313		0,00
2313		0,00
2313		0,00
2313		0,00
2313		0,00
2313		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 08		Intitulé de l'opération : travaux forcés pour tiers Travaux forcés pour tiers			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	9 180,00	15 000,00	24 180,00	
45 travaux forcés pour tiers (5)	0,00	9 180,00	15 000,00	24 180,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	9 180,00	15 000,00	24 180,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	

N° opération : 09		Intitulé de l'opération : FACADES MARIE NOËL			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	54 023,52	5 000,00	59 023,52	
45 FACADES MARIE NOËL (5)	0,00	54 023,52	5 000,00	59 023,52	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	54 023,52	5 000,00	59 023,52	
RECETTES (b)					
	0,00	14 024,40	0,00	14 024,40	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	14 024,40	0,00	14 024,40	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	14 024,40	0,00	14 024,40	

N° opération : 10	Intitulé de l'opération : CHRS HUMANISATION			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	45 513,66	0,00	45 513,66
45 CHRS HUMANISATION (5)	0,00	45 513,66	0,00	45 513,66
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	45 513,66	0,00	45 513,66
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 735 000,00	648 441,89											8 345,80	100 230,28
A.J.A.OMNISPORTS	2005	P	Couverture de deux courts de tennis	SG	35 000,00	2 284,86	0,74	M	F	Taux fixe à 4.9 %	5,010	F	Taux fixe à 2 %	2,020	A-1	EUR	19,14	2 284,86
OGECE SAINT JOSEPH*	2012	P	Construction école Ste Thérèse	CREDIT AGRICOLE	500 000,00	247 523,75	5,20	M	F	Taux fixe à 2.35 %	2,380	F	Taux fixe à 2.35 %	2,380	A-1	EUR	5 336,05	44 825,58
OGECE SAINT JOSEPH*	2011	P	Construction école Ste Thérèse	CE	700 000,00	393 904,60	7,84	M	F	Taux fixe à 3.25 %	3,300	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	A-1	EUR	2 974,06	48 391,16
SA CLINIQUE PAUL BERT	2005	P	Reprise gestion polyclinique Ste Marguerite	BP BFC	500 000,00	4 728,68	0,01	M	F	Taux fixe à 4.2 %	4,280	F	Taux fixe à 4.2 %	4,280	A-1	EUR	16,55	4 728,68
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					126 322 370,58	97 886 257,17											1 607 205,70	3 842 736,11
DOMANYS	2013	P	Construction d'une résidence étudiante	CDC	1 965 263,58	1 761 187,03	33,67	A	V	Livret A + 1.16	2,410	V	Livret A + 1.16	1,910	A-1	EUR	33 638,67	37 264,34
DOMANYS	2013	P	Construction d'une résidence étudiante	CDC	193 121,55	172 641,33	33,67	A	V	Livret A + 1.05	2,300	V	Livret A + 1.05	1,800	A-1	EUR	3 107,54	3 725,60
DOMANYS	2014	P	Opération Denfert- Rochereau (61 PLS)	CDC	359 250,00	329 500,76	34,25	A	V	Livret A + 1.04	2,290	V	Livret A + 1.04	1,790	A-1	EUR	5 898,06	6 835,60
DOMANYS	2014	P	Opération de la Maladière (40 PLUS)	CDC	187 250,00	170 241,44	34,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 298,26	3 830,87

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	18A-STGU-STE GENEV.CHGT USAGE	CDC	107 046,00	8 219,92	0,33	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	82,20	8 219,92
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	23A-ZC20-REHA 116 LOGTS ST SIMEON	CDC	485 504,00	37 598,30	0,58	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	375,98	37 598,30
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	18A-SGU2-STE GENEV.CHGT USAGE	CDC	83 600,00	6 474,15	0,58	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	64,74	6 474,15
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	13A-EGR4-REHA 112 LOGTS EGRISSELLES	CDC	136 506,00	45 121,80	5,58	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	451,22	7 620,76
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	18A-SG01-SGE1-STE GENEV.REHA 278 LGTS	CDC	309 673,00	17 598,04	0,58	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	175,98	17 598,04
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	84C-BRI3-BRICHERES CONST 40 ANRU	CDC	2 040 600,00	1 440 103,25	20,92	A	V	Livret A + 0.5	2,500	V	Livret A + 0.5	1,250	A-1	EUR	18 001,29	60 394,31
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	84C-BRI3-BRICHERES CONST 40 ANRU	CDC	596 000,00	501 342,88	35,92	A	V	Livret A + 0.5	2,500	V	Livret A + 0.5	1,250	A-1	EUR	6 266,79	11 112,42
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2005	P	23A-ZC19 REHA 112 LOGTS	CDC	31 587,00	2 499,80	0,75	A	V	Livret A + 0.5	2,500	V	Livret A + 0.5	1,250	A-1	EUR	31,25	2 499,80
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2006	P	84C-BRI5-BRICHERES 30 PLUS CD	CDC	2 327 300,00	1 685 196,67	21,75	A	V	Livret A + 0.65	3,400	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	23 592,75	65 938,85
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2006	P	84C-BRI5-BRICHERES PRU FONCIER	CDC	358 000,00	302 573,06	36,75	A	V	Livret A + 0.65	3,400	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	4 236,02	6 297,54
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2006	P	18A-SGM2-STE GENEVIEVE REHA 205 LGTS	CDC	44 906,00	6 470,92	1,75	A	V	Livret A + 0.65	3,400	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	90,59	3 245,01
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2006	P	84C-BRI4-BRICHERES 40 PLUS CD	CDC	3 172 900,00	2 297 495,21	21,75	A	V	Livret A + 0.65	3,400	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	32 164,93	89 897,03
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2006	P	84C-BRI4-BRICH.2E TR PRU FONCIER	CDC	381 000,00	322 012,12	36,75	A	V	Livret A + 0.65	3,400	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	4 508,17	6 702,13
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	90C-GRA1-AVE GRATTERY-CONST 40 LOGTS	CDC	1 889 000,00	1 439 362,78	23,08	A	V	Livret A + 0.65	3,650	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	20 151,08	50 876,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	90C-GRA1-AVE DE GRATTERY-CONST 40 LOGTS	CDC	258 000,00	222 079,43	38,08	A	V	Livret A + 0.65	3,650	V	Livret A + 0.65	1,400	A-1	EUR	3 109,11	4 319,36
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	89C-NOU1-CONST 20 LGTS CHARGE.FONC PREFI	CDC	247 694,73	219 581,25	40,17	A	V	Livret A + 0.8	2,050	V	Livret A + 0.8	1,550	A-1	EUR	3 403,51	3 872,97
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	89C-NOU1-LA NOUE CONST 23 LOGTS PREFI	CDC	31 921,19	27 358,66	40,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	150,47	596,70
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	89C-NOU1-LA NOUE CONST 23 LOGTS PREFI	CDC	191 424,15	155 229,19	30,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	853,76	4 606,36
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	10C-BR60-1401-BRICHERES 140 REHA	CDC	254 000,00	126 103,70	8,58	A	V	Livret A + 0.45	3,950	V	Livret A + 0.45	1,200	A-1	EUR	1 513,24	13 352,34
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	84C-BRI6-BRICH.CONST 9 LOGTS PREFI	CDC	645 536,82	536 180,38	30,17	A	V	Livret A + 0.45	1,700	V	Livret A + 0.45	1,200	A-1	EUR	6 434,16	14 380,46
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	84C-BRI6-BRICH. CONST 9 LOGTS PREFI	CDC	62 934,33	55 176,73	40,17	A	V	Livret A + 0.45	1,700	V	Livret A + 0.45	1,200	A-1	EUR	662,12	1 049,65
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	90C-GRA2-CONST 18 LOGTS PREFI	CDC	195 020,40	157 531,13	30,08	A	V	Livret A + (-0.3)	0,950	V	Livret A + (-0.3)	0,450	A-1	EUR	708,89	4 746,85
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2007	P	AVENANT REAMENAGT 119436(2)	CDC	2 319 952,21	1 474 630,10	12,09	A	V	Livret A + 0.4	3,400	V	Livret A + 0.4	1,150	A-1	EUR	17 537,48	81 675,54
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2007	P	AVENANT REAMENAGT 119436	CDC	17 087 727,17	13 149 591,99	21,00	A	V	Livret A + 1.2	4,200	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	266 430,67	329 554,83
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	Réaménagement emprunts compactés	CDC	2 935 586,57	2 306 373,96	16,01	A	V	Livret A + 0.6	3,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	31 136,05	100 861,32
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	Reamenagement emprunts compactes	CDC	4 368 289,00	3 755 261,23	19,01	A	V	Livret A + 1.15	4,150	V	Livret A + 1.15	1,900	A-1	EUR	71 349,96	120 987,32
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2007	P	Réaménagement emprunts compactés	CDC	407 451,28	74 560,06	1,76	S	V	Inflation Livret A + 2.35	1,910	V	Inflation Livret A + 2.35	3,400	A-1	EUR	2 233,91	36 410,84
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2007	P	Réaménagement emprunts compactés	CDC	4 452 454,21	2 831 703,74	11,93	S	V	Inflation Livret A + 2.35	1,910	V	Inflation Livret A + 2.35	3,400	A-1	EUR	95 326,75	177 106,37

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	Réaménagement emprunts compactés	CDC	86 868,52	60 148,46	13,26	S	V	Inflation Livret A + 2.35	1,910	V	Inflation Livret A + 2.35	3,400	A-1	EUR	2 119,46	3 162,29
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2009	P	77A-FJT2-FJTEUSES REHA 106 LOGTS	CDC	502 000,00	327 481,41	14,00	A	V	Livret A + 0.25	4,250	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	3 274,81	20 344,39
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	71C-TUR1-CONST 20 LGTS CHARGE.FONC PREFI	CDC	142 878,09	125 874,22	40,17	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 699,30	2 318,60
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	90C-GRA2-CHARGE FONCIERE PREFI	CDC	347 061,61	305 757,94	40,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 127,73	5 632,05
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	90C-GRA2-CONST 3/18 LOGTS PREFI	CDC	174 254,25	138 505,76	30,33	A	V	Livret A + (-0.7)	0,550	V	Livret A + (-0.7)	0,050	A-1	EUR	69,25	4 434,51
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	90C-GRA2-CONST 3/18 LOGTS PREFI	CDC	68 216,98	57 343,14	40,33	A	V	Livret A + (-0.7)	0,550	V	Livret A + (-0.7)	0,050	A-1	EUR	28,67	1 384,68
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	84C-BRI3-BRICHES CONST 40 ANRU	CDC	136 000,00	109 315,18	25,00	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	1 093,15	3 702,38
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	84C-BRI4-BRICHES 40 PLUS CD	CDC	200 000,00	160 757,61	25,00	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	1 607,58	5 444,68
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	84C-BRI5-BRICHES 30 PLUS CD	CDC	215 000,00	172 814,44	25,00	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	1,000	A-1	EUR	1 728,14	5 853,03
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	BRA1-LOC-L.BRAILLE PREFI CONST 19 LGTS	CDC	1 083 996,26	954 070,82	32,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	12 879,96	23 139,40
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	BRA1-LOC-L.BRAILLE PREFI CONST 19 LGTS	CDC	271 563,92	248 790,70	42,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 358,67	4 305,97
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	BRA1-LOC-L.BRAILLE PREFI CONST 5 LGTS	CDC	383 575,35	329 747,55	32,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 813,61	9 140,34
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	BRA1-LOC-L.BRAILLE PREFI CONST 5 LGTS	CDC	55 082,62	49 342,06	42,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	271,38	1 020,28
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	BRA1-LOC-L.BRAILLE PREFI CONST 24 LGTS	CDC	247 353,11	211 974,95	32,25	A	V	Livret A + (-0.3)	1,950	V	Livret A + (-0.3)	0,450	A-1	EUR	953,89	5 972,75

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	99C-ROM1--VOIE ROMAINE PREFI CONST 18 LGTS	CDC	1 023 157,53	900 524,09	32,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	12 157,08	21 840,71
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	99C-ROM1--VOIE ROMAINE PREFI CONST 18LGTS	CDC	243 037,42	222 656,44	42,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 005,86	3 853,64
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	99C-ROM1--VOIE ROMAINE PREFI CONST 4 LGTS	CDC	224 024,91	192 587,09	32,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 059,23	5 338,36
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	99C-ROM1--VOIE ROMAINE PREFI CONST 4 LGTS	CDC	50 005,56	44 794,11	42,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	246,37	926,24
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	99C-ROM1--VOIE ROMAINE PREFI CONST 22 LGTS	CDC	223 023,60	191 125,23	32,25	A	V	Livret A + (-0.3)	1,950	V	Livret A + (-0.3)	0,450	A-1	EUR	860,06	5 385,28
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	94C-VEEN-CONST 27 LOGTS PREFI	CDC	1 992 186,92	1 674 445,52	22,25	A	V	Livret A + 1.13	3,380	V	Livret A + 1.13	1,880	A-1	EUR	31 479,58	58 780,32
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	94C-VEEN-CONST 27 LOGTS PREFI	CDC	465 951,60	437 595,97	42,25	A	V	Livret A + 1.13	3,380	V	Livret A + 1.13	1,880	A-1	EUR	8 226,80	6 677,02
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	94C-VEEN-CONST 27 LOGTS PREFI	CDC	187 042,28	166 375,58	32,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 246,07	4 029,01
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2011	P	AVENANT REAMENAGT 119438	CDC	114 300,00	105 202,81	31,00	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 420,24	1 592,14
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2011	P	77A-FJT2-FJTEUSES REHA 106 LOGTS	CDC	53 790,00	39 214,48	16,75	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	529,40	2 067,62
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	90C-GRA1-AVE GRATTERY-CONST 20 LOGTS	CDC	1 082 802,00	940 505,99	32,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	12 696,83	22 810,41
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	90C-GRA1-AVE GRATTERY-CH.FONCIERE	CDC	312 163,00	282 169,59	42,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 809,29	4 883,67
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	18A-SGE2-SGE4-REHA	CDC	1 580 926,00	1 085 608,55	12,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	14 655,72	76 955,71
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2011	P	COMPACTAGE 119432-01/06/2012	CDC	1 342 295,81	991 592,08	12,54	A	V	Livret A + 1.2	3,450	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	19 851,97	54 921,45

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2012	P	COMPACTAGE 119433-01/06/2012	CDC	3 944 328,28	3 720 543,93	32,42	A	V	Livret A + 0.67	2,920	V	Livret A + 0.67	1,420	A-1	EUR	52 831,72	51 388,27
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2011	P	COMPACTAGE 119434-01/06/2012	CDC	2 859 117,40	706 738,25	1,67	A	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	A-1	EUR	23 958,43	343 862,45
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2013	P	94C-VEEN-PL.VEENS VEFA 15 LGTS	CDC	688 110,00	608 685,61	33,67	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	8 217,26	14 225,59
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2013	P	94C-VEEN-PL.VEENS VEFA 15 LGTS	CDC	112 390,00	102 816,65	43,67	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 388,02	1 726,33
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2013	P	98C-PLC1-PL CENTRALE CONST 31 LOGTS	CDC	2 215 062,00	1 959 390,79	33,67	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	26 451,78	45 792,92
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2013	P	98C-PLC1-PL.CENTRALE CONST 31 LOGTS	CDC	45 138,00	41 293,17	43,67	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	557,46	693,32
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Réhabilitation de 284 logements situés allées Roncelin, Heurtebise et Beschereau à Auxerre	CDC	1 142 342,00	946 496,94	19,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	12 777,71	41 539,95
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2000	P	ACQUIS AMELIOR 8 LOGTS CITE GOURE	C.I.L.	33 081,44	1 983,52	0,25	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1	EUR	39,67	1 983,52
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2000	P	RESID EPERON 36 LOGEMENTS	C.I.L.	123 331,25	7 394,60	0,41	A	F	Taux fixe à 2 %	2,000	F	Taux fixe à 2 %	2,000	A-1	EUR	147,89	7 394,60
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Réhabilitation énergétique de 48 logements – Résidence Jean-Jaurès à Auxerre	CDC	124 314,00	103 001,42	19,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 390,52	4 520,53
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 53 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	3 000 691,00	2 715 547,62	34,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	36 659,89	61 208,26
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 53 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	1 023 400,00	951 737,28	44,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	12 848,45	15 510,15
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 53 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	166 347,00	147 989,71	34,33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	813,94	3 845,94

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 53 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	41 300,00	37 783,90	44,33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	207,81	742,31
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 12 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	602 407,00	545 162,72	34,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	7 359,70	12 287,93
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 12 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	238 500,00	221 799,24	44,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 994,29	3 614,59
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 12 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	202 882,00	180 492,88	34,33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	992,71	4 690,63
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 12 logements – Hameau des Brichères à Auxerre – 4ème tranche B	CDC	44 500,00	40 711,47	44,33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	223,91	799,83
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 164 logements – Quartier Sainte-Geneviève à Auxerre	CDC	422 810,00	350 322,70	19,33	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 729,36	15 375,00
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2000	P	ST-SIMEON 140 LOGEMENTS	C.I.L.	70 279,00	4 032,97	0,82	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	60,49	4 032,97
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2001	P	REHABILITAT. 84 LOGTS ST SIMEON	C.I.L.	381 122,54	43 418,27	1,83	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	651,27	21 547,48
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2001	P	RESDC E LEON PEIGNE 4 LOGTS	C.I.L.	7 470,00	3 708,34	13,90	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	55,63	240,01
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2002	P	BAT. AVENUE DE LA TURGOTINE	C.I.L.	38 112,00	13 769,80	7,72	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	206,55	1 632,87
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2002	P	4 LOGTS RUE DES PRES COULONS	C.I.L.	21 960,00	7 934,09	7,72	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	119,01	940,86
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 29 logements – Les Images à Auxerre	CDC	2 056 212,00	1 860 818,58	34,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	25 121,05	41 942,73
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 29 logements – Les Images à Auxerre	CDC	265 000,00	246 443,60	44,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 326,99	4 016,21
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 28 logements – Résidence des Carrières à Auxerre	CDC	1 987 320,00	1 798 473,11	34,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	24 279,39	40 537,46

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 28 logements – Résidence des Carrières à Auxerre	CDC	640 000,00	595 184,53	44,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	8 034,99	9 699,53
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 15 logements – Résidence des Carrières à Auxerre	CDC	863 338,00	781 298,51	34,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	10 547,53	17 610,42
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Construction de 15 logements – Résidence des Carrières à Auxerre	CDC	304 000,00	282 712,64	44,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 816,62	4 607,28
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2003	P	RUE HUBERT FABUREAU 20 LGTS	C.I.L.	224 700,00	90 668,22	8,77	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	1 360,02	9 484,78
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2003	P	RUE DE L'ALOUETTE 7 LGTS	C.I.L.	86 000,00	34 701,70	8,77	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	520,53	3 630,14
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2004	P	10 logts rue Camille Desmoulins	C.I.L.	108 000,00	52 495,27	9,08	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	787,43	4 425,02
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2004	P	32 logts Résidence Jeanna Héroid	C.I.L.	196 800,00	95 658,02	10,08	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	1 434,87	8 063,38
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2004	P	1ère tranche BRICHERES	C.I.L.	502 700,00	244 345,91	10,08	A	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	3 665,19	20 596,85
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Réhabilitation de 98 logements quartier des Rosoirs à Auxerre	CDC	219 649,00	181 601,26	19,92	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	2 451,62	7 970,13
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	P	Réhabilitation de 56 logements quartier Saint Siméon à Auxerre	CDC	61 580,00	50 913,09	19,92	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	687,33	2 234,47
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	90 000,00	81 954,99	35,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	450,75	2 064,82
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	57 500,00	52 360,13	35,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	287,98	1 319,19
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	C		CREDIT COOPERATIF	2 000 000,00	1 333 333,40	9,85	T	F	Taux fixe à 3.3 %	3,340	F	Taux fixe à 3.3 %	3,340	A-1	EUR	42 350,00	133 333,32
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2014	C		CIC EST	532 750,00	392 903,02	14,62	T	F	Taux fixe à 3.4 %	3,440	F	Taux fixe à 3.4 %	3,440	A-1	EUR	13 019,08	26 637,52

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	C		CREDIT COOPERATIF	498 732,30	374 049,18	11,08	T	F	Taux fixe à 2.6 %	2,630	F	Taux fixe à 2.6 %	2,630	A-1	EUR	9 401,10	33 248,83
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	2 654 199,00	2 450 595,05	35,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	33 083,03	53 314,79
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	460 000,00	433 870,57	45,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	5 857,25	6 866,06
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	116 416,00	106 009,68	35,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	583,05	2 670,87
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	229 800,00	213 881,30	45,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 176,35	4 098,90
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	284 065,00	267 929,21	45,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 617,04	4 240,02
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	91 126,50	82 980,78	35,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	456,39	2 090,66
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	34 338,75	31 960,03	45,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	175,78	612,50
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	43 556,25	41 082,11	45,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	554,61	650,13
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	264 792,00	244 479,77	35,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	3 300,48	5 318,87
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	4 569 081,00	4 218 586,19	35,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	56 950,91	91 778,95
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2015	P		CDC	524 000,00	494 235,16	45,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	6 672,17	7 821,34
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	1 243 716,00	1 102 527,75	21,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,500	A-1	EUR	5 512,64	47 534,16
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	895 499,00	843 711,82	36,08	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	11 390,11	17 730,56

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	106 660,00	102 076,26	46,08	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 378,03	1 569,35
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	1 527 360,00	1 439 031,95	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	19 426,93	30 241,19
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	134 000,00	128 241,31	46,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	1 731,26	1 971,62
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	470 165,00	438 368,65	36,08	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	2 411,03	10 715,58
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	92 700,00	87 825,86	46,08	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	483,04	1 642,62
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	1 971 267,00	1 857 267,57	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	25 073,11	39 030,39
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	599 219,00	564 565,85	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	7 621,64	11 864,32
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	377 996,00	307 059,03	11,83	T	F	Taux fixe à 1.05 %	0,260	F	Taux fixe à 1.05 %	1,050	A-1	EUR	3 117,01	24 143,95
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	2 048 000,00	1 815 508,40	21,33	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,500	A-1	EUR	9 077,54	78 273,46
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	363 301,00	342 291,11	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 620,93	7 193,23
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	260 000,00	242 416,70	36,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	1 333,29	5 925,69
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	604 323,00	569 374,68	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	7 686,56	11 965,38
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	752 252,00	708 748,87	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	9 568,11	14 894,32
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	730 799,00	688 536,49	36,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	9 295,24	14 469,57

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	506 030,00	476 766,00	36,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	6 436,34	10 019,22
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2016	P		CDC	18 011,00	16 792,96	36,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,550	A-1	EUR	92,36	410,49
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2017	P		CDC	310 000,00	310 000,00	37,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	4 185,00	0,00
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1986	P	ACQ.AMEL.7 LOGTS RUE DE PARIS	CDC	281 954,46	56 961,71	3,92	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,270	A-1	EUR	723,41	14 344,29
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2008	P	RESIDENCE DU PARC	CDC	1 059 000,00	528 242,90	8,08	A	V	Livret A + 0.45	3,450	V	Livret A + 0.45	1,200	A-1	EUR	6 338,91	55 932,36
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	COMPACTAGE 2	CDC	55 997,72	45 841,90	24,07	A	V	Livret A + 0.71	1,960	V	Livret A + 0.71	1,460	A-1	EUR	669,29	1 411,09
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2010	P	COMPACTAGE 5	CDC	6 054 045,66	4 583 645,24	13,51	S	V	Inflation Livret A + 2.05	0,780	V	Inflation Livret A + 2.05	3,500	A-1	EUR	145 916,86	247 870,66
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2009	P	COMPACTAGE 7	CDC	1 026 885,34	881 552,38	30,62	A	V	Livret A + 1	2,250	V	Livret A + 1	1,750	A-1	EUR	15 427,17	19 190,28
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2009	P	Réaménagement emprunt n° 50	CDC	569 042,44	354 880,21	11,67	A	V	Livret A + 1.2	2,450	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	6 920,16	26 680,33
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2009	P	Réaménagement emprunt n° 137	CDC	101 594,45	40 227,33	5,17	A	V	Livret A + 1.2	3,700	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	784,43	7 303,59
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2018	P		CDC	40 908,00	39 985,94	33,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,350	A-1	EUR	539,81	934,51
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2018	P		CDC	476 500,00	458 558,89	23,42	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,500	A-1	EUR	2 292,79	18 030,82
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2018	P		CDC	192 656,50	192 656,50	24,50	A	F	Taux fixe à 1.85 %	1,850	F	Taux fixe à 1.85 %	1,850	A-1	EUR	3 564,15	6 130,89
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	1999	P	AVENANT REAMENAGT 119439	CDC	4 064 096,01	1 132 250,15	5,17	A	V	Livret A + 1.2	4,300	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	22 700,32	165 208,52

VILLE D'AUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2001	P	64C-EPER- RESID.EPERON	CDC	25 458,99	12 949,36	13,00	A	V	Livret A + 1.2	4,200	V	Livret A + 1.2	1,950	A-1	EUR	252,51	962,81
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2001	P	64C-EPER- RESID.EPERON	CDC	268 005,37	132 076,69	13,00	A	V	Livret A + 0.7	3,700	V	Livret A + 0.7	1,450	A-1	EUR	1 915,11	10 076,14
OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT	2019	C		C.C.C.COOP	645 220,40	623 713,05	14,41	T	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	F	Taux fixe à 0.96 %	0,960	A-1	EUR	5 811,91	43 014,70
TOTAL GENERAL					128 057 370,58	98 534 699,06											1 615 551,50	3 942 966,39

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP20011/2020 AP CATHEDRALE SAINT ETIENNE	0,00	597 000,00	597 000,00	0,00	20 000,00	282 000,00	295 000,00
AP20012/2020 AP TOUR DE L'HORLOGE	0,00	2 583 000,00	2 583 000,00	0,00	400 000,00	1 200 000,00	983 000,00
19002/2019 ARQUEBUSE	5 390 300,00	0,00	5 390 300,00	58 000,00	88 588,00	1 308 000,00	3 935 712,00
2018-3/2018 Complexe Gymnique	545 000,00	0,00	545 000,00	240 000,00	267 479,83	37 520,17	0,00
2003-2/2003 Coulée verte	1 316 058,37	300 000,97	1 616 059,34	1 166 058,37	149 943,97	150 000,00	150 057,00
19003/2019 ETANG SAINT VIGILE/PLACE DES CORDELIERS	12 500,00	187 500,00	200 000,00	12 500,00	187 500,00	0,00	0,00
2017-1/2017 Eglise Saint pierre	6 130 000,00	0,00	6 130 000,00	158 216,98	1 360 000,00	1 300 000,00	3 311 783,02
2018-4/2018 Gymnase Albert Camus	1 000 000,00	100 000,00	1 100 000,00	200 000,00	-200 000,00	800 000,00	300 000,00
19004/2019 MONTARDOINS	221 500,00	424 500,00	646 000,00	221 500,00	94 500,00	330 000,00	0,00
19006/2019 NPNRU ROSOIRS	7 500,00	15 631 196,00	15 638 696,00	7 500,00	-7 500,00	75 000,00	15 563 696,00
19005/2019 NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHERES	102 100,00	15 034 257,00	15 136 357,00	102 100,00	-2 100,00	250 000,00	14 786 357,00
19001/2019 OPTIMISATION LOCAUX ST SIMEON	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	115 000,00	274 316,25	350 000,00	560 683,75
2018-2/2017 Tour de l'horloge	2 600 000,00	-2 548 832,92	51 167,08	256 843,88	-205 676,80	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie Auxerre (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	A.J.A.OMNISPORTS		Association	2 284,86
-	SA CLINIQUE PAUL BERT		Ets Médico-Soc Priv	4 728,68
-	DOMANYS		SA HLM	2 433 570,55
-	OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT		OPH	95 452 686,61
-	OGEC SAINT JOSEPH*		Association	641 428,35
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	55 778 000,00	1,10	21,14	0,00	11 791 469,00	1,10
TFPB	54 473 000,00	1,60	24,76	0,00	13 487 515,00	1,60
TFPNB	185 500,00	1,01	74,27	0,00	137 771,00	1,01
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	110 436 500,00	1,35			25 416 755,00	1,37

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/06/2020

Présenté par le Maire (1),

A Auxerre, le 05/07/2020

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du conseil municipal

A Auxerre, le 05/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Auxerre, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Maire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour retourner à la délibération,
[cliquez ici](#)

Numéro SIRET 21890024900481	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE D'AUXERRE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'AUXERRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CREMATORIUM (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	35
A6 - Etat des charges transférées	36
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	37

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	41
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	42
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	43
B1.7 - Etat des engagements reçus	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	46

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	50
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	51

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	52
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	294 956,00	30 000,36
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si déficit)	(si excédent)
O	R	0,00	264 955,64
R	T	=	=
		294 956,00	294 956,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	3 000,00	6 000,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	3 000,00	0,00
R	T	=	=
		6 000,00	6 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	300 956,00	300 956,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	20 850,91	0,00	289 366,91	289 366,91	289 366,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses de gestion des services		26 350,91	0,00	294 366,91	294 366,91	294 366,91
66	Charges financières	649,09	0,00	589,09	589,09	589,09
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		27 000,00	0,00	294 956,00	294 956,00	294 956,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		30 000,00	0,00	294 956,00	294 956,00	294 956,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 956,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	0,00	30 000,36	30 000,36	30 000,36
Total des recettes de gestion des services		30 000,00	0,00	30 000,36	30 000,36	30 000,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		30 000,00	0,00	30 000,36	30 000,36	30 000,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		30 000,00	0,00	30 000,36	30 000,36	30 000,36

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	264 955,64
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 956,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	3 000,00
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 000,00
---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 000,00
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	289 366,91		289 366,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00
66	Charges financières	589,09	0,00	589,09
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	294 956,00	0,00	294 956,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 956,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000,00	0,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 000,00	0,00	3 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 000,00
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 000,00
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,36		30 000,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		30 000,36	0,00	30 000,36

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	264 955,64
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 956,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	6 000,00
------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 000,00
---	-----------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	20 850,91	289 366,91	289 366,91
6064	Fournitures administratives	11 850,91	11 410,91	11 410,91
617	Etudes et recherches	5 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	0,00	267 956,00	267 956,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 500,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		26 350,91	294 366,91	294 366,91
66	Charges financières (b) (8)	649,09	589,09	589,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance	660,00	600,00	600,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10,91	-10,91	-10,91
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		27 000,00	294 956,00	294 956,00
023	Virement à la section d'investissement	3 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		30 000,00	294 956,00	294 956,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 956,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	46,36
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	57,27
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	30 000,36	30 000,36
757	Redevances des fermiers, concession..	30 000,00	30 000,36	30 000,36
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		30 000,00	30 000,36	30 000,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		30 000,00	30 000,36	30 000,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		30 000,00	30 000,36	30 000,36

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	264 955,64
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	294 956,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	3 000,00	3 000,00
1641	Emprunts en euros	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 000,00	3 000,00	3 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 000,00	3 000,00	3 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 000,00
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 000,00
---	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	6 000,00	6 000,00
1068	Autres réserves	0,00	6 000,00	6 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	6 000,00	6 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 000,00	6 000,00	6 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 000,00
---	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					60 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					60 000,00									
200502 - 3029828	CAISSE D'EPARGNE	13/02/2005	05/02/2005	25/05/2005	60 000,00	F	Taux fixe à 3.74 %	3,740	3,790	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					60 000,00									

VILLE D'AUXERRE - CREMATORIUM - BP - 2020

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		15 750,00					3 000,00	546,98	0,00	46,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 750,00					3 000,00	546,98	0,00	46,36
200502 - 3029828	N	0,00	A-1	15 750,00	5,15	F	Taux fixe à 3.74 %	3,790	3 000,00	546,98	0,00	46,36
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 750,00					3 000,00	546,98	0,00	46,36

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

VILLE D'AUXERRE - CREMATORIUM - BP - 2020

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 000,00	I 3 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 000,00	3 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 000,00	3 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 000,00	0,00	3 000,00	6 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	6 000,00
Ressources propres disponibles	IV	6 000,00
Solde	V = IV – II (6)	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hotel de Ville d'Auxerre (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/06/2020

Présenté par (1) le Maire,

A Auxerre le 05/07/2020

(1) le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du conseil municipal

A Auxerre, le 05/07/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Auxerre, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Maire.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- **Provision pour soutien aux associations, entreprises,** pour l'acquisition d'équipements en lien avec la crise sanitaire : 100.000€. Cette aide sera attribuée sur dossier pour des opérations type réaménagements de locaux avec installations de cloisons en plexiglas,...
- Crédits pour des **travaux d'équipement et de mise en sécurité** dans les locaux communaux : 100.000€

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Equipement de la population, des acteurs locaux, des agents territoriaux : 500.000€ **d'acquisition de masques et autres EPI ainsi que des produits de désinfection.**

- **Enveloppe pour des subventions de soutien au fonctionnement de structures** dont l'activité a été affectée par la crise sanitaire : 200.000€

- Charges exceptionnelles pour pouvoir donner une suite favorable aux **demandes d'exonérations** : 250.000€

- Des crédits ont été positionnés en **dépenses imprévues** : 1M d'euros.

Ces crédits proviennent du différentiel entre l'excédent constaté, les baisses de recettes et les nouvelles dépenses. Ils permettront par exemple des compléments d'acquisition d'équipement de protection individuelle, des aménagements, un supplément de soutien financier,...

L'objectif est d'avoir bloqué ces crédits afin qu'ils puissent être rapidement et spécifiquement mobilisés pour répondre à des sollicitations dont nous n'avons jusqu'ici pas eu connaissance tant dans leur forme que par rapport au public concerné.

Cette enveloppe donne à la communauté le moyen d'accroître encore son soutien aux acteurs du territoire pour les aider à surmonter les conséquences de la crise sanitaire. Si des tels besoins n'émergeaient pas, ces crédits se retrouveraient non consommés en fin d'année.

Annexe 2

B P – partie contrôle de gestion - Mutualisation

Mutualisation

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une organisation mutualisée a été réalisée entre l'agglomération et la ville d'Auxerre.

Le régime financier de ces services communes prévoyait en 2019 une répartition des charges liées au personnel entre les deux collectivités selon les clés de répartition propres à chaque service commun. A partir de 2020, les clés de répartition des charges entre ville et communauté s'appliqueront uniquement sur l'évolution des charges de personnel par rapport à l'année de référence N-1, soit 2019 pour cet exercice comptable.

Par délibération n°2019-173 du 16 décembre 2019, les conventions de services communs ont été avenantées afin de définir la prise en charge de l'harmonisation du régime indemnitaire par la ville centre pour les agents mutualisés, dont l'employeur était la commune d'Auxerre en 2018.

Ces conventions ont été complétées afin de tenir comptes des autres charges de fonctionnement. Elles concernent :

- les dépenses nécessaires au fonctionnement du service commun (A). Leur répartition se fera sur la base de la clé de répartition liée au service à l'origine de la dépense ;
- les autres charges de gestion (B) seront réparties selon une clé de répartition identique à tous les services et sera basée sur les dépenses de gestion réalisées en 2018 par chacune des collectivités, soit 82,32 % pour la ville et 17,68 % pour la communauté ;
- les charges de structures (C) liées aux bâtiments concernés par la mutualisation de la ville et de la communauté devront faire l'objet d'une répartition sur la base des m² occupés par les deux collectivités. Cette dernière pourra évoluer en fonction des m² occupés. Cette répartition s'appliquera à partir de 2020 sur l'évolution des charges de structure par rapport à l'année de référence N-1.

Ainsi à compter de 2020, en plus du partage de la variation des charges de personnel des services communs par rapport à l'année 2019, il convient de tenir compte des autres charges de fonctionnements dans le prélèvement de l'AC de la ville d'Auxerre.

Pour l'exercice 2020, une estimation des prélèvements sur l'AC de la ville a été faite et concerne :

- les dépenses de personnel définitives 2019 : l'évaluation des charges de personnel 2019 a été réalisée avec la projection des paies de septembre 2019. Ainsi après clôture de l'exercice comptable 2019, un ajustement doit être opéré : + 19 472,04€ ;
- la part des charges de personnel des services communs figée au montant de l'année 2019 (+ 11 795 399,45 €) auquel il convient de rajouter la part liée à l'évolution des charges de personnel entre 2019 et 2020 (+ 406 877,35 €): + 12 202 276,80 € ;
- la prise en charge par la ville de l'harmonisation du régime indemnitaire : + 147 750,75 € ;
- les autres charges de fonctionnement avec des dépenses « A » évaluée à + 283 696,30 € et des dépenses « B » estimée à + 197 311,40 €. A ce stade de l'année, le partage des charges de structures n'ont pas été prises en compte dans l'AC.

Ainsi, l'impact sur l'attribution de compensation de la ville est estimée à 12 850 507,30 €. Le détail de ces calculs est joint en annexe X1.

Au vu des arbitrages budgétaires, les investissements en lien avec la mutualisation doivent faire l'objet d'une attribution de compensation d'investissement de la ville au bénéfice de la communauté. L'affectation est basé sur les clés de répartitions des services communs en lien avec la dépense. Cette ACi pour 2020 est estimé à 480 468,13 €.

A partir du 1^{er} janvier 2020, un service commun a été créé concernant les missions relatives à la protection des données personnelles. Ce service commun regroupe 15 communes membres de l'agglomération et l'EPCI.

Conformément à la délibération n°2019-175 du 16 décembre 2019, le partage du coût de ce service sera prélevé sur l'AC des communes membres. Le détail est joint en annexe 3.

Annexe

Mutualisation Services communs 2020

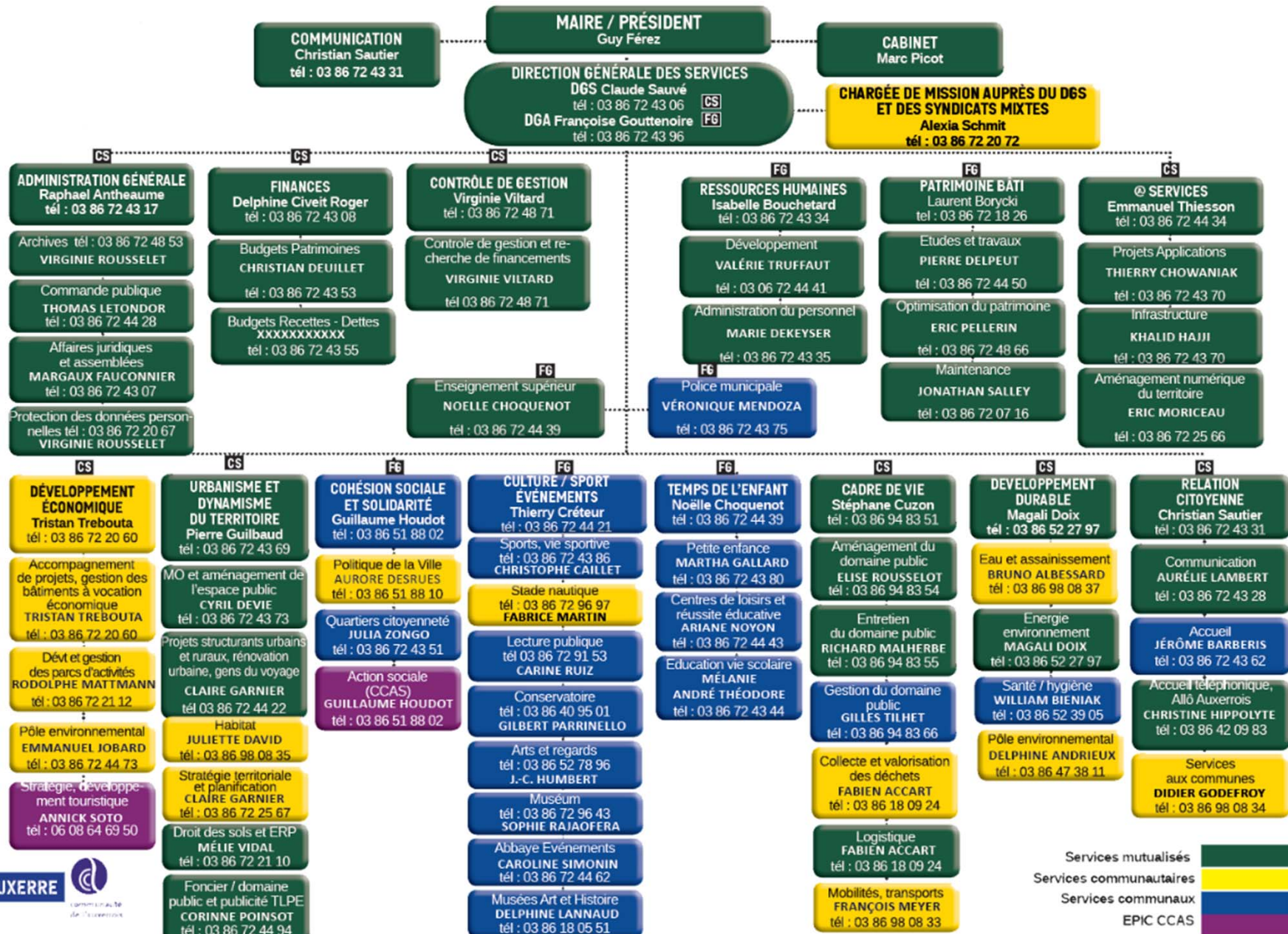
Cliquez pour ajouter un texte

AUXERRE



communauté
de l'auxerrois

Organigramme mutualisé



1 – Charges de personnel : AC 2019 définitive

Contexte : l'année 2019 n'intègre que les charges de personnel et la recettes des mises à disposition d'agents CA à la Ville dans le cadre de la compétence Assainissement

		Projection avec paie de septembre 2019 (B)			Paie définitive décembre 2019 (C)			Différence (C) - (B)		
Services mutualisés		Total charges de personnel 2019	Dont Ville	Dont CA	Total charges de personnel 2019	Dont Ville	Dont CA	Total charges de personnel 2019	Dont Ville	Dont CA
Direction	Services									
Direction générale des services et cabinet	Direction générale des services et cabinet	449 652,12 €	384 372,67 €	65 279,45 €	447 992,36 €	382 735,76 €	65 256,60 €	-1 659,76 €	-1 636,91 €	-22,85 €
Administration générale	Affaires juridiques et assemblées	321 333,46 €	277 510,40 €	43 823,07 €	321 407,29 €	277 776,61 €	43 630,68 €	73,83 €	266,22 €	-192,39 €
	Archives	215 503,36 €	215 503,36 €	0,00 €	214 979,40 €	214 979,40 €	0,00 €	-523,95 €	-523,95 €	0,00 €
	Commande publique	304 908,62 €	272 490,74 €	32 417,88 €	304 227,56 €	272 928,87 €	31 298,69 €	-681,05 €	438,13 €	-1 119,19 €
	Sous total	841 745,44 €	765 504,49 €	76 240,94 €	840 614,26 €	765 684,89 €	74 929,37 €	-1 131,18 €	180,40 €	-1 311,57 €
Finances	Finances	522 242,00 €	388 566,00 €	133 676,00 €	513 161,31 €	379 968,79 €	133 192,52 €	-9 080,69 €	-8 597,21 €	-483,48 €
Contrôle de gestion	Contrôle de gestion	223 358,84 €	169 710,33 €	53 648,51 €	224 591,57 €	171 393,45 €	53 198,12 €	1 232,73 €	1 683,12 €	-450,39 €
Ressources humaines	Ressources humaines	1 059 391,40 €	874 076,46 €	185 314,94 €	1 057 279,83 €	873 232,54 €	184 047,29 €	-2 111,57 €	-843,92 €	-1 267,65 €
Patrimoine bâti	Direction	95 590,95 €	38 968,96 €	56 621,99 €	94 926,54 €	38 776,47 €	56 150,07 €	-664,41 €	-192,49 €	-471,92 €
	Etudes et travaux	376 748,00 €	376 748,00 €	0,00 €	381 441,53 €	381 441,53 €	0,00 €	4 693,53 €	4 693,53 €	0,00 €
	Maintenance bâtiments	1 338 845,69 €	1 277 894,00 €	60 951,69 €	1 347 074,67 €	1 278 290,10 €	68 784,57 €	8 228,98 €	396,10 €	7 832,88 €
	Optimisation du patrimoine	309 908,53 €	309 908,53 €	0,00 €	317 178,28 €	317 178,28 €	0,00 €	7 269,75 €	7 269,75 €	0,00 €
	Sous total	2 121 093,17 €	2 003 519,49 €	117 573,68 €	2 140 621,02 €	2 015 686,38 €	124 934,64 €	19 527,85 €	12 166,89 €	7 360,96 €
@ services	@ services	561 509,00 €	462 502,00 €	99 007,00 €	562 415,23 €	466 458,23 €	95 957,00 €	906,23 €	3 956,23 €	-3 050,00 €
Urbanisme et dynamisme du territoire	Droit des sols	185 728,62 €	171 848,59 €	13 880,03 €	191 601,13 €	175 707,86 €	15 893,27 €	5 872,51 €	3 859,27 €	2 013,24 €
	Foncier	95 990,18 €	95 990,18 €	0,00 €	96 466,36 €	96 466,36 €	0,00 €	476,19 €	476,19 €	0,00 €
	Maitrise d'œuvre, projets structurants	325 778,31 €	325 778,31 €	0,00 €	326 112,64 €	326 112,64 €	0,00 €	334,33 €	334,33 €	0,00 €
	Sous total	607 497,11 €	593 617,08 €	13 880,03 €	614 180,13 €	598 286,86 €	15 893,27 €	6 683,02 €	4 669,79 €	2 013,24 €
Cadre de vie	Aménagement domaine public	180 113,22 €	180 113,22 €	0,00 €	178 842,48 €	178 842,48 €	0,00 €	-1 270,73 €	-1 270,73 €	0,00 €
	Entretien du domaine public	4 041 114,50 €	4 041 114,50 €	0,00 €	4 027 111,14 €	4 027 111,14 €	0,00 €	-14 003,36 €	-14 003,36 €	0,00 €
	Logistique	988 508,72 €	912 759,99 €	75 748,73 €	983 839,01 €	908 709,43 €	75 129,58 €	-4 669,72 €	-4 050,57 €	-619,15 €
	Sous total	5 209 736,44 €	5 133 987,71 €	75 748,73 €	5 189 792,63 €	5 114 663,05 €	75 129,58 €	-19 943,81 €	-19 324,66 €	-619,15 €
Développement durable	Direction	134 426,17 €	134 426,17 €	0,00 €	134 903,99 €	134 903,99 €	0,00 €	477,82 €	477,82 €	0,00 €
	Energie environnement	214 841,09 €	99 771,57 €	115 069,52 €	248 741,64 €	118 897,05 €	129 844,59 €	33 900,55 €	19 125,48 €	14 775,07 €
	Sous total	349 267,26 €	234 197,74 €	115 069,52 €	383 645,63 €	253 801,04 €	129 844,59 €	34 378,37 €	19 603,30 €	14 775,07 €
Relation citoyenne	Communication	523 047,02 €	414 375,93 €	108 671,09 €	523 604,51 €	414 690,51 €	108 914,00 €	557,50 €	314,59 €	242,91 €
	Allo Auxerrois, accueil	387 370,65 €	352 011,36 €	35 359,29 €	395 070,93 €	358 797,94 €	36 272,98 €	7 700,27 €	6 786,58 €	913,69 €
	Sous total	910 417,67 €	766 387,29 €	144 030,38 €	918 675,44 €	773 488,46 €	145 186,98 €	8 257,77 €	7 101,17 €	1 156,60 €
Total services mutualisés		12 855 910,45 €	11 776 441,27 €	1 079 469,18 €	12 892 969,41 €	11 795 399,45 €	1 097 569,96 €	37 058,96 €	18 958,18 €	18 100,78 €
		Effectif dans la convention =		304,00	25,50			0,29 %	0,16 %	1,68 %

	AC	MAD Ass.t	
Provisoire fin 2019	11 776 441,27 €	-71 000,00 €	
Définitif 2019	11 795 399,45 €	-70 486,14 €	
Réglé sur AC 2020	18 958,18 €	513,86 €	19 472,04 €

La régularisation de l'AC définitive 2019 sur 2020 est de 19 472,04 €.

1 – Charges de personnel 2020 – prise en charge de l'harmonisation du régime indemnitaire

Contexte : L'harmonisation pour les agents mutualisés dont l'employeur était la ville en 2018 sera pris en charge par la ville

Le CIA



Le coût métier

	Nombre agents CA origine Ville	Hausse 2020/2019 mensuel	Hausse 2020/2019 annuel chargé	Incidence
Catégorie A				
Directeur	3	160,32 €	2 020,03 €	6 060,10 €
Principal	3	69,24 €	872,42 €	2 617,27 €
Attaché	15	60,00 €	756,00 €	11 340,00 €
Sous total				20 017,37 €
Catégorie B				
Filière IFSE B3	8	106,50 €	1 341,90 €	10 735,20 €
Filière IFSE B2	5	61,50 €	774,90 €	3 874,50 €
Filière IFSE B1	18	47,00 €	592,20 €	10 659,60 €
Sous total				25 269,30 €
Catégorie C				
IFSE C3	34	14,07 €	177,28 €	6 027,59 €
IFSE C2	93	11,33 €	142,76 €	13 276,49 €
IFSE C1	90	10,00 €	126,00 €	11 340,00 €
Sous total				30 644,08 €
TOTAL				75 930,75 €

L'impact de l'harmonisation du régime indemnitaire est estimé à 147 750,75 €. Ce montant devra être prélevé sur l'AC de la ville

=> Prise en compte d'un taux de vacance et absentéisme en fin d'année selon les taux de vacances et le taux de réalisation par rapport à l'absentéisme 2020:

1 – Charges de personnel 2020 (1)

Contexte : La CA et la ville se partagent la croissance des charges de personnel par rapport aux charges de personnel 2019 figées moins le retraitement de l'harmonisation du régime indemnitaire pris en charge par la ville

- La variation des charges de personnel (périmètre mutualisation) est estimée à 627 790,12 €. Cette variation est importante car elle tient compte notamment de l'harmonisation du régime indemnitaire pour les agents historiques ville pour 147 750,75€ ; ce coût doit être pris en charge par la ville ;
- Ce poste doit être sorti du raisonnement pour le partage de la croissance. Il représente 23,54 % de la variation des charges de personnels (périmètre mutualisation). On peut donc considérer que la part liée à la variation des charges de personnel est de 76,46 %.

Services mutualisés	Direction	Services	Paie définitive décembre 2019			Charges de personnel mutualisé – BP 2020	Différence	Clé de répartition		Répartition de la croissance	
			Total charges de personnel 2019	Dont Ville	Dont CA			ville	CA	Poids ville	Poids CA
	Direction générale des services et cabinet	Direction générale des services et cabinet	447 992,36 €	382 735,76 €	65 256,60 €	449 120,97 €	1 128,61 €	51,56 %	48,44 %	581,91 €	546,70 €
	Administration générale	Affaires juridiques et assemblées	321 407,29 €	277 776,61 €	43 630,68 €	327 632,68 €	6 225,38 €	62,22 %	37,78 %	3 873,43 €	2 351,95 €
		Archives	214 979,40 €	214 979,40 €	0,00 €	225 418,90 €	10 439,49 €	51,56 %	48,44 %	5 382,60 €	5 056,89 €
		Commande publique	304 227,56 €	272 928,87 €	31 298,69 €	332 841,85 €	28 614,28 €	72,77 %	27,23 %	20 822,61 €	7 791,67 €
		Sous total	840 614,26 €	765 684,89 €	74 929,37 €	885 893,42 €	45 279,16 €			30 078,64 €	15 200,51 €
	Finances	Finances	513 161,31 €	379 968,79 €	133 192,52 €	482 678,37 €	-30 482,94 €	73,91 %	26,09 %	-22 529,94 €	-7 953,00 €
	Contrôle de gestion	Contrôle de gestion	224 591,57 €	171 393,45 €	53 198,12 €	259 725,16 €	35 133,59 €	73,91 %	26,09 %	25 967,24 €	9 166,35 €
	Ressources humaines	Ressources humaines	1 057 279,83 €	873 232,54 €	184 047,29 €	931 007,75 €	-126 272,08 €	58,46 %	41,54 %	-73 818,66 €	-52 453,42 €
	Patrimoine bâti	Direction	94 926,54 €	38 776,47 €	56 150,07 €	203 158,38 €	108 231,84 €	89,20 %	10,80 %	96 542,80 €	11 689,04 €
		Études et travaux	381 441,53 €	381 441,53 €	0,00 €	373 272,47 €	-8 169,06 €	82,68 %	17,32 %	-6 754,18 €	-1 414,88 €
		Maintenance bâtiments	1 347 074,67 €	1 278 290,10 €	68 784,57 €	1 425 803,10 €	78 728,43 €	95,71 %	4,29 %	75 350,98 €	3 377,45 €
		Optimisation du patrimoine	317 178,28 €	317 178,28 €	0,00 €	355 041,48 €	37 863,20 €	95,71 %	4,29 %	36 238,87 €	1 624,33 €
		Sous total	2 140 621,02 €	2 015 686,38 €	124 934,64 €	2 357 275,43 €	216 654,41 €			201 378,47 €	15 275,94 €
	@ services	@ services	562 415,23 €	466 458,23 €	95 957,00 €	549 468,94 €	-12 946,29 €	60,13 %	39,87 %	-7 784,60 €	-5 161,69 €
	Urbanisme et dynamisme du territoire	Droit des sols	191 601,13 €	175 707,86 €	15 893,27 €	279 786,49 €	88 185,36 €	51,56 %	48,44 %	45 468,37 €	42 716,99 €
		Foncier	96 466,36 €	96 466,36 €	0,00 €	92 243,95 €	-4 222,41 €	51,56 %	48,44 %	-2 177,08 €	-2 045,34 €
		Maîtrise d'œuvre, projets structurants	326 112,64 €	326 112,64 €	0,00 €	330 466,81 €	4 354,17 €	51,56 %	48,44 %	2 245,01 €	2 109,16 €
		Sous total	614 180,13 €	598 286,86 €	15 893,27 €	702 497,25 €	88 317,11 €			45 536,30 €	42 780,81 €
	Cadre de vie	Aménagement domaine public	178 842,48 €	178 842,48 €		201 181,68 €	22 339,20 €	85,66 %	14,34 %	19 135,76 €	3 203,44 €
		Entretien du domaine public	4 027 111,14 €	4 027 111,14 €		4 260 646,99 €	233 535,85 €	85,66 %	14,34 %	200 046,82 €	33 489,04 €
		Logistique	983 839,01 €	908 709,43 €	75 129,58 €	1 064 947,21 €	81 108,20 €	92,92 %	7,08 %	75 365,74 €	5 742,46 €
		Sous total	5 189 792,63 €	5 114 663,05 €	75 129,58 €	5 526 775,88 €	336 983,25 €			294 548,32 €	42 434,94 €
	Développement durable	Direction	134 903,99 €	134 903,99 €		137 354,69 €	2 450,70 €	51,56 %	48,44 %	1 263,58 €	1 187,12 €
		Énergie environnement	248 741,64 €	118 897,05 €	129 844,59 €	274 669,52 €	25 927,88 €	51,56 %	48,44 %	13 368,41 €	12 559,47 €
		Sous total	383 645,63 €	253 801,04 €	129 844,59 €	412 024,21 €	28 378,58 €			14 631,99 €	13 746,59 €
	Relation citoyenne	Communication	523 604,51 €	414 690,51 €	108 914,00 €	542 673,82 €	19 069,31 €	51,56 %	48,44 %	9 832,14 €	9 237,17 €
		Allo Auxerrois, accueil	395 070,93 €	358 797,94 €	36 272,98 €	421 618,34 €	26 547,41 €	51,56 %	48,44 %	13 687,84 €	12 859,57 €
		Sous total	918 675,44 €	773 488,46 €	145 186,98 €	964 292,16 €	45 616,72 €			23 519,98 €	22 096,74 €
	Total services mutualisés		12 892 969,41 €	11 795 399,45 €	1 097 569,96 €	13 520 759,54 €	627 790,12 €	100,00 %		532 109,65 €	95 680,47 €
	Retraitement du régime indemnitaire						-147 750,75 €	23,54%			
	TOTAL services mutualisés sans prise en charge du RI						480 039,37 €	76,46%		406 877,35 €	73 162,02 €
	Prise en charge du Régime indemnitaire par la ville						147 750,75 €			147 750,75 €	
	TOTAL services mutualisés avec retraitement du RI						627 790,12 €			554 628,10 €	73 162,02 €

1 – Charges de personnel 2020 (2)

Charge de personnel mutualisé – part ville figée 2019	:	11 795 399,45 €
+ Partage de la variation 2020	:	406 877,35 €
+ Harmonisation du régime indemnitaire	:	147 750,75 €
TOTAL prise en charge ville	=	12 350 027,55 €

- ⇒ **Les charges de personnel projetées pour 2020 a prélevé sur l'AC de la ville sont estimées à 12 350 027,55 €.**
 - ⇒ **La part de variation des charges de personnel entre 2019 et 2020 est importante, représentant 406 877,35 €. Il faut souligner que la variation est calculée par la différence entre le CA réalisé 2019 et le budgété 2020.**
-

2- Les dépenses nécessaires au fonctionnement du service (A)

Contexte :

Nature de la dépense	Contenu de la dépense	Méthode d'évaluation et de répartition	Nature du partage	Clé de répartition	
A	Dépenses nécessaires au fonctionnement du service commun	Prestations extérieures, contrats de services rattachés, maintenance métier, maintenance logiciel, magazines, frais de fonctionnement divers, etc.	Coûts identifiables et directement imputables aux services concernés. Partage du coût en fonction de la clé de répartition du service commun	Partage du coût	Clé du service commun à l'origine de la dépense (cf. annexe 2 de la convention)

		Prestations extérieures	Maintenance et abonnements informatiques	Publication et communications	Abonnements, documentations et adhésion	Annonces et insertion	Produits pharmacie	Formations	Fournitures pièces + entretien + location	Réception	TOTAL	Clé de répartition		
												Nature	VA	CA
Ville d'Auxerre	@ service		20 980,00 €								20 980,00 €	Nombre de PC	12 615,27 €	8 364,73 €
	Direction générale		3 300,00 €								3 300,00 €	Nombre d'habitants	1 701,48 €	1 598,52 €
	Logistique		130,00 €						17 500,00 €	1 000,00 €	18 630,00 €	Nombre d'heures de main d'oeuvre	14 259,40 €	4 370,60 €
	MQE et projets structurants		6 200,00 €								6 200,00 €	Nombre d'habitants	3 196,72 €	3 003,28 €
	Communication		16 000,00 €	1 000,00 €							17 000,00 €	Nombre d'habitants	8 765,20 €	8 234,80 €
	Aff. Juridiques et assemblées					2 500,00 €					2 500,00 €	Nombre délibérations et arrêtés	1 555,50 €	944,50 €
	Commande publique						10 000,00 €				10 000,00 €	Nombre de lots	7 277,00 €	2 723,00 €
	Sous total Charge A	0,00 €	46 610,00 €	1 000,00 €	2 500,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	17 500,00 €	1 000,00 €	78 610,00 €	Sous total	49 370,58 €	29 239,42 €
Communauté de l'Auxerrois	@ service		142 800,00 €								142 800,00 €	Nombre de PC	85 865,64 €	56 934,36 €
	Archives	19 120,00 €	2 440,00 €		200,00 €						21 760,00 €	Nombre d'habitants	11 219,46 €	10 540,54 €
	Communication		1 100,00 €	151 500,00 €		2 500,00 €			3 200,00 €	2 500,00 €	160 800,00 €	Nombre d'habitants	82 908,48 €	77 891,52 €
	Finances		15 200,00 €								15 200,00 €	Nombre d'écritures	11 234,32 €	3 965,68 €
	Energie Environnement				1 957,00 €						1 957,00 €	Nombre d'habitants	1 009,03 €	947,97 €
	Logistiques		400,00 €								400,00 €	Nombre d'heures de main d'oeuvre	306,16 €	93,84 €
	Patrimoine bâti – maintenance		9 900,00 €								9 900,00 €	m² planchers assurés et entretenu	9 475,29 €	424,71 €
	Ressources humaines		20 000,00 €			51 000,00 €	10 000,00 €	65 500,00 €			146 500,00 €	Nombre de feuilles de paie	85 643,90 €	60 856,10 €
	Commande publique				2 000,00 €		5 000,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €		12 500,00 €	Nombre de lots	9 096,25 €	3 403,75 €
	Aff. Juridiques et assemblées					20 000,00 €				6 000,00 €	26 000,00 €	Nombre délibérations et arrêtés	16 177,20 €	9 822,80 €
Sous total Charge A	19 120,00 €	191 840,00 €	153 500,00 €	73 157,00 €	17 500,00 €	2 500,00 €	65 500,00 €	6 200,00 €	8 500,00 €	537 817,00 €	Sous total	312 935,73 €	224 881,27 €	
TOTAL CHARGE A	19 120,00 €	238 450,00 €	154 500,00 €	75 657,00 €	27 500,00 €	2 500,00 €	65 500,00 €	23 700,00 €	9 500,00 €	616 427,00 €	TOTAL	362 306,30 €	254 120,70 €	

Charges supportées 78 610,00 € 537 817,00 €
Ecart 283 696,30 € -283 696,30 €

Prélèvement sur l'AC de la ville 283 696,30 €

- ✓ Le tableau ci-dessus recense les dépenses de la catégorie « A » par services concernés. Les dépenses totales s'élèvent à 616 427 €, dont 537 817 € payées par la CA et 78 610 € par la ville.
- ✓ Compte tenu des clés de répartition par services, la part ville s'élèverait à 362 306,30 € et 254 120,70 € pour la CA.
- ✓ Au vu des dépenses budgétées sur 2020, le prélèvement sur l'AC de la ville est projetée et prise en compte pour 283 696,30 €.

2- Les autres charges de gestion (B)

Contexte :

Nature de la dépense		Contenu de la dépense	Méthode d'évaluation et de répartition	Nature du partage	Clé de répartition
B	Autres charges de gestion	Affranchissement, téléphonie, fournitures, etc.	Coûts de fonctionnement du service commun qui ne peuvent pas être imputés directement aux services. Répartition du coût en fonction du poids des charges de gestion 2018	Partage du coût	En fonction des charges de gestion 2018 (soit 82,32% pour la ville et 17,68% pour la communauté)

	2020		
	VA	CA	
Affranchissement	50 225,00 €	53 500,00 €	
6261 affranchissement	45 000,00 €	50 000,00 €	
Entretien machine à affranchir	1 425,00 €		
Collecte et remise courrier	3 800,00 €	3 500,00 €	
Téléphonie	190 000,00 €	19 600,00 €	
Télécommunication	190 000,00 €	19 600,00 €	
Photocopieur	20 106,00 €	76 500,00 €	
Location photocopieur	20 106,00 €	9 000,00 €	
Maintenance photocopieur		67 500,00 €	
Service reprographie	0,00 €	0,00 €	
Fournitures administratives	0,00 €	111 000,00 €	
Fourniture de bureau, papier, cartouches	0,00 €	111 000,00 €	
Vêtements de travail	0,00 €	35 000,00 €	
60636	0,00 €	35 000,00 €	
Total des charges supportées par collectivité	260 331,00 €	295 600,00 €	555 931,00 €

Partage de la dépense avec la clé de répartition « autre charge de gestion »	82,32 %	17,68 %	100,00 %
Charges que chaque collectivité aurait dû porter	457 642,40 €	98 288,60 €	555 931,00 €
<u>Ecart</u>	197 311,40 €	-197 311,40 €	0,00 €

Prélèvement sur l'AC de la ville 197 311,40 €

✓ Les dépenses totales des autres charges de gestion (B) s'élèvent au total à 555 931 €, dont 260 331 € payées par la Ville et 295 600 € payées par la CA.

✓ Avec le mode de répartition basé sur le poids des dépenses de gestion 2018, la répartition des charges 2019 entre la Ville et la CA serait respectivement de 457 642,40 € et 98 288,60 €.

✓ Compte tenu des dépenses budgétées sur 2020, le prélèvement sur l'AC de la ville est projetée et prise en compte pour 197 311,40 €.

2- Les charges de structure (C)

Contexte :

Nature de la dépense		Contenu de la dépense	Méthode d'évaluation et de répartition	Nature du partage	Clé de répartition
c	Charges de structure	Charges locatives ou de copropriété, fluides, petit entretien, taxes, assurance et nettoyage, maintenance <u>batiment</u> , gardiennage éventuel, etc.	Définition du coût des bâtiments. <u>Réfacturation</u> de la croissance des charges au prorata des surfaces occupées par les services en 2018	Partage de la croissance	En fonction des surfaces occupées en 2018 (soit 93,19% pour la ville et 6,81% pour la Communauté d'Agglomération)

Au stade du budget, le partage de la croissance des charges de structure ne peut être évaluée.

La comptabilité analytique va permettre d'identifier la majorité des dépenses cependant des retraitements sont encore nécessaires pour les dépenses à petit enjeu financier (ex : maintenance ascenseurs, électriques, etc.).

Son évaluation paraît peu pertinente au stade du budget car on comparerait le réalisé N-1 au Budget N, cela se traduirait par la prise en compte d'une variation trop importante dans l'AC.

3 – Les charges d'investissement

Contexte : Elles correspondent aux dépenses d'investissement nécessaire au fonctionnement du service sur les biens mobiliers

										Clé de répartition		Répartition	
										Nature	VA	CA	
	Prestations extérieures	Logiciels et matériels informatiques	Matériels informatiques	Copieurs	Matériels Divers	Mobiliers	Véhicules	Annonces et insertion	TOTAL				
Ville d'Auxerre	Commande publique							5 000,00 €	5 000,00 €	Nombre de lots	3 638,50 €	1 361,50 €	
	Sous total Charge A	0,00 €	0,00 €					5 000,00 €	5 000,00 €	Sous total	3 638,50 €	1 361,50 €	
Communauté de l'Auxerrois	@ service		295 000,00 €	70 000,00 €					365 000,00 €	Nombre de PC	219 474,50 €	145 525,50 €	
	Accueil				1 000,00 €		1 200,00 €	40 000,00 €	42 200,00 €	Nombre d'habitant	21 758,32 €	20 441,68 €	
	Archives	4 000,00 €				300,00 €		3 550,00 €	7 850,00 €	Nombre d'habitants	4 047,46 €	3 802,54 €	
	Aff. Juridiques et assemblées								0,00 €	Nombre délibérations et arrêtés	0,00 €	0,00 €	
	Commande publique							1 250,00 €	1 250,00 €	Nombre de lots	909,63 €	340,38 €	
	Communication				30 000,00 €				30 000,00 €	Nombre d'habitants	15 468,00 €	14 532,00 €	
	Contrôle de gestion							620,00 €	620,00 €	Nombre d'écritures	458,24 €	161,76 €	
	Direction générale				9 000,00 €	100,00 €			9 100,00 €	Nombre d'habitants	4 691,96 €	4 408,04 €	
	Energie Environnement		35 000,00 €			250,00 €		10 000,00 €	45 250,00 €	Nombre d'habitants	23 330,90 €	21 919,10 €	
	Entretien du domaine public					53 470,00 €	1 600,00 €	25 000,00 €	80 070,00 €	Entretien des espaces en hectares	68 587,96 €	11 482,04 €	
	Finances							500,00 €	500,00 €	Nombre d'écritures	369,55 €	130,45 €	
	Foncier					6 150,00 €	1 550,00 €		7 700,00 €	Nombre d'habitants	3 970,12 €	3 729,88 €	
	Logistique				5 000,00 €	21 150,00 €		100 000,00 €	126 150,00 €	Nombres d'heures de main d'oeuvre	96 555,21 €	29 594,79 €	
	MOE et projets structurants					100,00 €			100,00 €	Nombre d'habitants	51,56 €	48,44 €	
	Patrimoine bâti – maintenance		2 500,00 €			11 270,00 €			13 770,00 €	m² planchers assurés et entretenu	13 179,27 €	590,73 €	
	Patrimoine bâti – Etude et travaux						610,00 €	10 000,00 €	10 610,00 €	Budget investissement réalisé	8 772,35 €	1 837,65 €	
Ressources humaines					350,00 €			350,00 €	Nombres de feuilles de paie	204,61 €	145,39 €		
	Sous total Charge A	4 000,00 €	332 500,00 €	70 000,00 €	45 000,00 €	93 140,00 €	10 880,00 €	185 000,00 €	0,00 €	740 520,00 €	Sous total	481 829,63 €	258 690,37 €
	TOTAL CHARGE A	4 000,00 €	332 500,00 €	70 000,00 €	45 000,00 €	93 140,00 €	10 880,00 €	185 000,00 €	5 000,00 €	745 520,00 €	TOTAL	485 468,13 €	260 051,87 €

Charges supportées 5 000,00 € 740 520,00 €
 Ecart 480 468,13 € -480 468,13 €

Prélèvement sur l'ACI de la ville 480 468,13 €

- ✓ Les dépenses totales s'élèvent à 745 520 €, dont 740 520 € payées par la CA et 5 000 € payées par la ville.
- ✓ Compte tenu des clés de répartition par services, la part ville s'élèverait à 485 468,13 € et 260 051,87 €.
- ✓ Au vu des dépenses budgétées sur 2020, la ville versera une attribution de compensation d'investissement – ACI – de 480 468,13 €.

Synthèse

Projection de l'AC 2020 de la ville

	Impact 2020	
1 Régularisation charges de personnel 2019	-19 472,04 €	
1 Charge de personnel mutualisé – part VA	-11 795 399,45 €	} -12 350 027,55 €
1 partage de la variation des charges de personnel 2020	-406 877,35 €	
1 Prise en charge de l'harmonisation du RI	-147 750,75 €	
2 – Dépenses A	-283 696,30 €	
2 – Dépenses B	-197 311,40 €	
2 – Dépenses C (fin d'année)		
Impact mutualisation	-12 850 507,30 €	
Impact des autres transferts de compétences	-1 394 097,46 €	
AC fiscale	16 017 721,00 €	
<u>AC provisoire actualisée de la ville (estimation)</u>	<u>1 773 116,24 €</u>	

Projection de l'ACi de la ville

Mutualisation	480 468,13 €
<u>SNAS</u>	<u>234 355,00 €</u>
<u>Acj provisoires</u>	<u>714 823,13 €</u>

Clés de répartition

Services mutualisés		Clé de répartition	Année référence	2019		Poids ville	Poids CA
Direction	Services			Données ville	Données CA		
Direction générale des services et cabinet	Direction générale des services et cabinet	Nombre d'habitants	N	36804 sur 71 384	34580 sur 71 384	51,56 %	48,44 %
Administration générale	Affaires juridiques et assemblées	Nombre de délibérations et d'arrêtés réglementaires et décisions	N-1	190 et 2125	191 et 209	62,22 %	37,78 %
	Archives	Nombre d'habitants	N	36804 sur 71 384	34580 sur 71 384	51,56 %	48,44 %
	Commande publique	Nombre de lots	N-1	163	61	72,77 %	27,23 %
Finances	Finances	Nombre d'écritures	N-1	18 259	6 444	73,91 %	26,09 %
Contrôle de gestion	Contrôle de gestion	Nombre d'écritures	N-1	18 259	6 444	73,91 %	26,09 %
Ressources humaines	Ressources humaines	Nombres de feuilles de paie	N	8126	5773	58,46 %	41,54 %
Patrimoine Bâti	Direction	Proportionnelle à la répartition des services	-	-	-	89,20 %	10,81 %
	Etudes et travaux	Budget investissement réalisé	N-1	4 145 122,02 €	868 622,78 €	82,68 %	17,32 %
	Maintenance bâtiments	m ² de planchers assurés et entretenus	N	259 295	11 612	95,71 %	4,29 %
	Optimisation du patrimoine						
@ service	@ service	Nombre d'ordinateurs	N	374	248	60,13 %	39,87 %
Urbanisme et dynamisme du territoire	Droit des sols	Nombre d'habitants	N	36804 sur 71 384	34580 sur 71 384	51,56 %	48,44 %
	Foncier						
	Maîtrise d'œuvre et projets structurants						
Cadre de vie	Aménagement domaine public	Entretien des espaces en hectares	N	1613,86	270,14	85,66 %	14,34 %
	Entretien du domaine public						
	Logistique	Nombres d'heures de main d'œuvre	N-1	4 956	1 519	76,54 %	23,46 %
Développement durable	Direction	Nombre d'habitants	N	36804 sur 71 384	34580 sur 71 384	51,56 %	48,44 %
	Energie environnement						
Relation Citoyenne	Communication	Nombre d'habitants	N	36804 sur 71 384	34580 sur 71 384	51,56 %	48,44 %
	Allo Auxerrois, accueil						

Autres charges de gestion « B »	Au prorata des dépenses de gestion	2018	456 433 € sur 554 431 €	97 998 € sur 554 431 €	82,32 %	17,68 %
Charges de structure « C »	Au prorata des surfaces occupées	2019	23 567 m ² sur 25 288 m ²	1 721 m ² sur 25 288 m ²	93,20 %	6,80 %

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 01/01/2020	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020/	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	INDICE BRUT		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	353		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	388		3-2	CDD
Assistant socio-éducatif de 2ème classe	A	Médico-Sociale	404		3-3-2	CDD
Attaché	A	Administrative	567		3-3-2	CDD
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	Culturelle	525		3,10	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	372		3-2	CDD
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	Culturelle	668		3-3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	Culturelle	638		3-2	CDD
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	Culturelle	450		3-3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	353		3,1	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	353		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	Culturelle	484		L 1224-3 du code du travail	CDI
Educateur territorial des A.P.S	B	Sportive	397		3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	379		3-2	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	353		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	Culturelle	458		3-2	CDD
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	Culturelle	444		3,10	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	351		3,1	CDD
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	Sportive	567		L 1224-3 du code du travail	CDI
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	Médico-Sociale	354		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	Culturelle	506		3-2	CDD
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	Culturelle	519		3-3-2	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	478		3-2	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants de 2ème classe	A	Médico-Sociale	404		3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	379		3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	Sportive	379		3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	Culturelle	484		3-2	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	Médico-Sociale	358		3,1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	Culturelle	484		3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	Sportive	478		L 1224-3 du code du travail	CDI
Conseiller territorial A.P.S. principal	A	Sportive	995		L 1224-3 du code du travail	CDI
Animateur	B	Animation	478			CDI
Rédacteur	B	Administrative	379		3-2	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Conseiller territorial A.P.S. principal	A	Sportive	843		L 1224-3 du code du travail	CDI
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350		3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350		3,1	CDD
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	Médico-Sociale	353		3,1	CDD
Assistant de conservation	B	Culturelle	379		3-2	CDD
Educateur territorial des A.P.S	B	Sportive	379		3-2	CDD
Attaché	A	Administrative	499		3-3-2	CDD

Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350		3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint d'animation	C	Animation	350		3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint d'animation	C	Animation	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint d'animation	C	Animation	350		3,1	CDD
Adjoint du patrimoine	C	Culturelle	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint technique	C	Technique	350		3,1	CDD
Adjoint d'animation	C	Animation	350		3,1	CDD
TOTAL GENERAL						

ETAT DE PREPARATION BUDGETAIRE en AP/CP

[Pour retourner à la délibération, cliquez ici](#)

VILLE DAUXERRE - BUDGET PRINCIPAL - Exercice : 2020

BUDGET PRIMITIF

OPERATION	AP TOTALE	Total des CP utilisés	CP année 2020	CP année 2021	CP année 2022	CP année 2023	CP année 2024	CP année 2025	CP année 2026	CP année 2027	CP année 2028	CP année 2029	CP année 2030
2003-2 Coulée verte	1 616 059,34	1 166 002,00	150 000,00	150 000,00	150 057,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19005 NPNRU STE GENEVIEVE/BRICHERES	15 136 357,00	0,00	100 000,00	250 000,00	845 000,00	1 280 000,00	1 010 000,00	1 910 000,00	1 910 000,00	1 910 000,00	1 910 000,00	1 910 000,00	2 101 357,00
19006 NPNRU ROSOIRS	15 638 696,00	0,00	0,00	75 000,00	340 000,00	1 250 000,00	1 880 000,00	4 220 000,00	2 720 000,00	3 060 000,00	1 830 000,00	263 696,00	0,00
2017-01 EGLISE SAINT PIERRE	7 188 453,00				106 840,00	1 010 325,00	1 087 165,00	868 477,00	868 477,00	1 097 843,00	1 252 595,00	896 731,00	
AP20012 AP TOUR DE L'HORLOGE	2 583 000,00	0,00	400 000,00	1 200 000,00	600 000,00	383 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-4 Gymnase Albert Camus	1 100 000,00	0,00	0,00	800 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-3 Complexe Gymnique	545 000,00	216 480,00	291 000,00	37 520,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19001 OPTIMISATION LOCAUX ST SIMEON	1 300 000,00	108 316,25	281 000,00	350 000,00	560 683,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19002 ARQUEBUSE	5 390 300,00	6 588,00	140 000,00	1 308 000,00	1 308 000,00	1 308 000,00	1 319 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19003 ETANG SAINT VIGILE/PLACE DES CORDELIERS	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19004 MONTARDOINS	646 000,00	0,00	316 000,00	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AP20009 AP ABBAYE SAINT GERMAIN	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AP20010 AP AUXERREXPO	575 000,00	0,00	0,00	432 000,00	143 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AP20011 AP CATHEDRALE SAINT ETIENNE	597 000,00	0,00	20 000,00	282 000,00	295 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52 575 865,34	1 497 386,25	1 898 000,00	5 274 520,17	4 648 580,75	5 231 325,00	5 296 877,00	6 998 477,00	5 498 477,00	6 067 843,00	4 992 595,00	3 070 427,00	2 101 357,00



BUDGET PRIMITIF 2020 - Délibération du 28/07/2020
 SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

Article	Fonction	Intitulé de l'association	Montant en euros
TOTAL GENERAL			4 234 208,00
204172	72	OAH Plan de relance du logement social (dette)	143 668,00
Total 72 - Aide au secteur locatif			143 668,00
20421	025	Epicerie solidaire – Acquisition d'un véhicule	2 000,00
Total 025 - Aides aux Associations			2 000,00
20421	40	AJA – Programme d'investissement stade ABBE DESCHAMPS (mise à niveau et mise en accessibilité)	75 000,00
20421	40	AJA Omnisports section tennis – Bancs extérieurs court 6	437,00
20421	40	AJA Omnisports section tennis – Bancs intérieurs courts 4 et 5	654,00
20421	40	AJA Omnisports section tennis – Filets double maille 6 rangées	791,00
20421	40	ASPTT d'Auxerre – cyclospor/cyclisme - Nouvel Achat de 4 VTT « enfant » pour l'école de sports	1 700,00
20421	40	Gazelec Auxerre AS Tennis de table –Achat de 2 tables de compétitions CORNILLEAU (avec encombrement réduit) qui serviront aux activités sportives de la ville et au Gazelec lors de certaines rencontres officielles au complexe	1 287,00
20421	40	Handball club auxerrois – Achat d'un fauteuil de sport particulier pour un handicapé ayant un seul bras + 4 fauteuils pour les enfants	12 195,00
20421	40	Office municipal des sports – Achat d'un ring gonflable	5 090,00
20421	40	Office municipal des sports – Achat de 60 piquets plastiques pour le balisage des circuits de cyclocross ou VTT (avec pour objectif de réduire la dangerosité de l'utilisation des piquets bois)	727,00
20421	40	Office municipal des sports –Sono pour les différentes manifestations	1 371,00
20421	40	Olympic canoë kayak auxerrois – Achat de 2 Kayaks pour l'école de Pagaie	1 000,00
20421	40	Olympic canoë kayak auxerrois - Achat de 3 Kayaks pour l'école de Pagaie	2 400,00
20421	40	Olympic canoë kayak auxerrois -Achat de 2 Kayaks pour l'école de Pagaie	1 600,00

Annexe délib

20421	40	Olympic canoë kayak auxerrois - Achat de 1 Kayak pour l'école de Pagaie	800,00
20421	40	Olympic canoë kayak auxerrois - Achat de 2 Kayaks polo	4 150,00
20421	40	Oméga JJB – Achat Tatamis	1 007,00
20421	40	Première compagnie d'arc d'Auxerre - Deuxième et dernière partie d'acquisition de la ciblerie (conformité installations terrain des Piedalloues)	4 620,00
20421	40	Stade auxerrois Omnisports – football -achat de deux buts de foot	2 580,00
20421	40	Stade auxerrois Omnisports – football -Lanceur de ballons Powapass	2 234,00
20421	40	Stade auxerrois Omnisports – handisport –Achat d'un fauteuil roulant de basket compétition avec les derniers éléments de sécurité	5 282,00
20421	40	Stade auxerrois Omnisports – tennis - Lot de 6 bancs pour aménagement des courts	549,00
20421	40	Stade auxerrois Omnisports – aikido/laïdo (arts martiaux) Achat de kit armes Aïkido chênes rouge pour l'école de sport	553,00
20421	40	Stade auxerrois Omnisports – athlétisme – Remplacement des poteaux de perche et chariots	7 876,00
20421	40	Stade auxerrois Omnisports – athlétisme – Achat d'un appareil de musculation jambes (presse)	4 159,00
20421	40	Stade auxerrois Omnisports – billard - Achat de 6 tapis et 6 tapis de bandes conformément aux normes relevant du cahier des charges de la Fédération Française de Billard –	2 440,00
20421	40	Stade auxerrois Omnisports –force athlétique - Tapis de course Techno Gym Console SKILLMILL	7 235,00
20421	40	Stade auxerrois Omnisports –force athlétique - Appareil Hoist – Adducteur/Abducteur MJ Distribution	4 007,00
20421	40	Vélo club d'auxerre - Matériel de contre la montre par équipe de 4 coureurs	3 256,00
		Total 40 - Sports et jeunesse "services communs"	155 000,00
20421	421	Club vert association auxerroise d'éducation populaire - Aménagement mise aux normes sécurité (clôture, portes, fenêtres)	20 000,00
20421	421 – CLGULLI	Les Gulli'vert - centre de loisirs - Acquisition de matériel de restauration, matériel de bureau, matériel sportif et sonorisation	4 000,00
		Total 421 - Centre de Loisirs	24 000,00
20421	64 – MALUTIN S	Lutins (Les) - Acquisition de mobiliers et matériels pour enfants et sièges pour le personnel	588,00
20421	64 – MARIBAM BEL	Ribambelle -Acquisition de 2 armoires, 1 lit bébé équipé et 1 meuble à casiers	3 000,00
		Total 64- Crèches et garderies	3 588,00
20422	025	GIP Le Phare – Système de sécurité incendie	11 779,00
		Total 025 - Aides aux Associations	11 779,00

Annexe délib

20422	23	AIDES (association icaunaise de développement de l'enseignement supérieur)	7 500,00
		Total 23 - Enseignement supérieur	7 500,00
20422	824	Façades et enseignes	25 000,00
20422	824	OPAH RU	25 000,00
		Total 824 - Autres opérations d'aménagement urbain	50 000,00
657362	520	Centre communal d'action sociale d'Auxerre	890 000,00
		Total 520 - Interventions sociales et santé "service communs"	890 000,00
657362	63	Centre communal d'action sociale d'Auxerre (Fonds d'Action Conjoncturelle)	7 000,00
		Total 63 - Aide à la famille	7 000,00
657351	025	Communauté de l'auxerrois (participation au service des navettes)	200 000,00
		Total 025 - Aides aux Associations	200 000,00
65737	64	Crèche interhospitalière	37 000,00
		Total 64- Crèches et garderies	37 000,00
6574	95	FRERY sas entreprise - DSP Camping de la ville d'Auxerre	77 000,00
		Total 95 - Aide aux tourisme	77 000,00
6574	025	A.V.F. (Accueil des Villes françaises)	200,00
6574	025	Accueil des familles en attente de parloir à la Maison d'arrêt d'Auxerre (AFAPA)	240,00
6574	025	ADIL 89/Centre d'information sur l'habitat de l'Yonne	400,00
6574	025	Amicale des donneurs de sang bénévoles	150,00
6574	025	Amidon	7 500,00
6574	025	ANMONM – association nationale des membres de l'ordre national du mérite	250,00
6574	025	ASSECO CFDT 89 – Association Etudes et Consommation	200,00
6574	025	Bourse Ste-Geneviève	120,00
6574	025	Centre information des droits des femmes et de la famille CIDFF	4 000,00
6574	025	Cercle Condorcet - Les entretiens d'Auxerre	11 000,00
6574	025	Cerf volant	250,00
6574	025	Comité des fêtes de Laborde	500,00
6574	025	Coup de pouce	17 000,00
6574	025	Epicerie solidaire	4 000,00
6574	025	France Adot/89	150,00
6574	025	Jusqu'à la mort accompagner la vie - Auxerre -	400,00
6574	025	La Ligue de l'Enseignement	3 000,00
6574	025	Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)	2 500,00
6574	025	Ligue des droits de l'homme	500,00

Annexe délib

6574	025	Maxime +	350,00
6574	025	Passerelle (action "Vacances en famille")	1 200,00
6574	025	PEP (pupilles de l'enseignement public)	300,00
6574	025	Petits frères des pauvres	150,00
6574	025	Réserve – Non affectée	3 000,00
6574	025	Restos du cœur	2 300,00
6574	025	RSM 89	3 500,00
6574	025	Secours catholique	300,00
6574	025	Secours populaire français (Fédération)	1 600,00
6574	025	Société Mycologique Auxerroise	200,00
6574	025	Société nationale d'entraide de la médaille militaire - 176ème section	240,00
6574	025	St Vincent de Paul	400,00
6574	025	Union Départementale des parachutistes	100,00
6574	025	Visite des Malades dans les Ets hospitaliers (Ass. Dépt)	300,00
6574	025	Wood'Coixerre	240,00
6574	025	Wood'Coixerre (organisation d'un rassemblement de voitures anciennes)	1 000,00
6574	025	Les chats libres de l'Auxerrois	2 000,00
		Total 025 - Aides aux Associations	69 540,00
6574	03	ADAVIRS	3 000,00
		Total 03 - Justice	3 000,00
6574	04	Maison des jumelages et de la francophonie (dont participation salaire)	29 600,00
		Total 04 - Relations internationales	29 600,00
6574	114	Prévention Routière (La)	300,00
6574	114	Protection civile d'Auxerre (Ass. de) -	200,00
		Total 114 - Autre services de protection civile	500,00
6574	30	Association des républicains espagnols	300,00
6574	30	Association icaunaise de botanique	120,00
6574	30	Cinéma CGR	3 000,00
6574	30	Club cartophile	200,00
6574	30	Fouilles archéologiques et monuments historiques de l'Yonne	200,00
6574	30	ICA ONNA	300,00
6574	30	Les Petits Débrouillard	500,00
6574	30	Les Prétendants	800,00
6574	30	Musée du Livre Scolaire	150,00

Annexe délib

6574	30	Panoramic (Ô la belle toile organisation de séances estivales de cinéma de plein air)	10 000,00
6574	30	UTB	1 000,00
		Total 30 - Culture "services communs"	16 570,00
6574	311	A Coeur Joie (Chorale)	300,00
6574	311	AJA musique	2 000,00
6574	311	Andante	160,00
6574	311	Chroniques nomades	10 000,00
6574	311	Service compris - DSP Silex	635 000,00
		Total 311 - Expression musicale, lyrique et chorégraphique	647 460,00
6574	312	Art de la dentelle en Bourgogne	120,00
		Total 312 - Arts plastiques et autres activités artistiques	120,00
6574	324	Centre d'études médiévales	7 000,00
		Total 324 - Entretien du patrimoine culturel	7 000,00
6574	40	AJA football association (Fonctionnement équipes amateurs)	16 000,00
6574	40	AJA omnisports	49 000,00
6574	40	ASPTT d'Auxerre (association sportive des)	9 000,00
6574	40	ASPTT d'Auxerre (association sportive des) compensation loyers suite incendie	10 710,00
6574	40	ASPTT d'Auxerre athlétisme - Aide aux déplacements	1 000,00
6574	40	ASPTT d'Auxerre cyclospports - Aide aux déplacements	700,00
6574	40	Association Culturelle et Sportive Renaissance Auxerre	900,00
6574	40	Association Handisport d'Auxerre	200,00
6574	40	Association sportive du collège Bienvenu Martin	200,00
6574	40	Association sportive du collège Paul Bert	200,00
6574	40	Association sportive du lycée Fourier	600,00
6574	40	Association sportive du lycée Jacques Amyot	500,00
6574	40	Association sportive du lycée Saint-Germain	200,00
6574	40	Association sportive du lycée Vauban	200,00
6574	40	Aux'R Judo	6 000,00
6574	40	Auxerre sport de contact et arts martiaux - karaté - Aide à l'encadrement	1 200,00
6574	40	Auxerre sport de contact et arts martiaux - king boxing - Aide à l'encadrement	1 200,00
6574	40	Auxerre aquatic club	7 000,00
6574	40	Auxerre Endurance	150,00
6574	40	Auxerre Endurance (aide aux déplacements)	500,00
6574	40	Auxerre pieds poings	400,00

Annexe délib

6574	40	Auxerre pieds poings aide à l'encadrement	1 200,00
6574	40	Auxerre Tir Club	600,00
6574	40	Auxerre twirling sport	300,00
6574	40	Auxerre sport de contact et arts martiaux	400,00
6574	40	cadets d'Auxerre	500,00
6574	40	cadets d'Auxerre tir à l'arc aide à l'encadrement	450,00
6574	40	Cercle d'escrime d'Auxerre	2 500,00
6574	40	Club de Plongée Paul Bert	3 150,00
6574	40	Cyclotouristes Auxerrois	700,00
6574	40	Équipe cycliste de l'Yonne association	200,00
6574	40	Football club des Piedalloues	400,00
6574	40	Gazelec Auxerre AS - Tennis de table - Aide à l'encadrement	1 200,00
6574	40	Gazelec Auxerre AS - Tennis de table (Association)	1 600,00
6574	40	Hand-Ball Club Auxerrois	4 000,00
6574	40	Handball club auxerrois - section Handisport - Aide aux déplacements	1 000,00
6574	40	Handball club auxerrois - Aide aux déplacements	1 200,00
6574	40	Handball club auxerrois - section sports adaptés - Aide aux déplacements	1 100,00
6574	40	Association Handisport d'Auxerre – Aide aux déplacements	400,00
6574	40	Maison de quartier des Brichères (association) (football)	1 500,00
6574	40	Maison des randonneurs (La) - DSP	40 990,00
6574	40	Motonautique sporting club de l'Yonne	600,00
6574	40	OCKA Olympic Canoe Kayak d'Auxerre	20 000,00
6574	40	Office municipal des sports – Mise à disposition d'une assistante	24 000,00
6574	40	Office municipal des Sports - fonctionnement	16 500,00
6574	40	Oméga JJB	500,00
6574	40	Oméga JJB – Aide aux déplacements	150,00
6574	40	Patronage laïque Paul Bert – section Escalade – Aide à l'encadrement	1 150,00
6574	40	Patronage laïque Paul Bert – section rollers – Aide à l'encadrement	1 150,00
6574	40	Patronage laïque Paul Bert omnisports - « Top Sport » Cyclo Cross national	8 000,00
6574	40	Première compagnie d'arc d'auxerre	2 900,00
6574	40	Première compagnie d'arc d'Auxerre (aide à l'encadrement)	600,00
6574	40	Première compagnie d'arc d'Auxerre – Aide aux déplacements	300,00
6574	40	Ring Auxerrois	2 100,00
6574	40	Rugby club Auxerrois	94 000,00

Annexe délib

6574	40	Rugby Club Auxerrois - Location de bâtiments modulaires	10 000,00
6574	40	Stade auxerrois - club omnisports	120 000,00
6574	40	Stade auxerrois omnisports – Aide au fonctionnement de la section athlétisme (encadrement pour l'année 2020)	3 500,00
6574	40	Twirling auxerrois	400,00
6574	40	Union des pêcheurs Auxerrois	500,00
6574	40	Vélo club d'Auxerre	6 200,00
6574	40	Vélo club d'Auxerre – Aide aux déplacements	500,00
6574	40	Vélodrome de l'Yonne (association du)	2 500,00
		Total 40 - Sports et jeunesse "services communs"	484 800,00
6574	421	Club vert association auxerroise d'éducation populaire	25 000,00
6574	421 – CLGULLI	Les Gulli'vert - centre de loisirs	105 000,00
6574	421 – PLPB	Patronage Laïque Paul Bert – Centre de loisirs	38 000,00
6574	421 – PLPB	Patronage Laïque Paul Bert	12 500,00
6574	421 – PLPB	Patronage Laïque Paul Bert (fonctionnement association)	29 000,00
		Total 421 - Centre de Loisirs	209 500,00
6574	422	ASC - Auxerre sports citoyen	7 000,00
6574	422	Association Conches Clairions	800,00
6574	422	Association des Rosoirs	3 200,00
6574	422	Chesnez (comité des sports et d'animation des Chesnez)	360,00
6574	422	Piédalloues-La Noue (Association des)	400,00
6574	422	Vaux (Foyer rural de)	600,00
		Total 422 - Autres activités pour les jeunes	12 360,00
6574	524	Résidence jeunes de l'Yonne	8 000,00
		Total 524 - Interventions sociales et santé "autres services"	8 000,00
6574	63	Passerelle	1 200,00
		Total 63 - Aide à la famille	1 200,00
6574	64	MFB SSAM (Mutualité Française Bourguignonne Services de soins et accompagnement mutualiste) Crèche familiale mutualiste de l'auxerrois	230 000,00
6574	64 – MACABRI OLE	Cabriole	80 000,00

Annexe délib

6574	64 – MALOUI OTS	MFB SSAM (Mutualité Française Bourguignonne Services de soins et accompagnement mutualiste) "Les Loupiots"	110 000,00
6574	64 – MALUTIN S	Lutins (Les)	80 000,00
6574	64 – MARIBAM BEL	Ribambelle	66 500,00
6574	64 – RAMDAUP HIN	MFB SSAM (Mutualité Française Bourguignonne Services de soins et accompagnement mutualiste) Relais Dauphin	41 000,00
		Total 64- Crèches et garderies	607 500,00
6574	820	Subventions Contrat de Ville	40 000,00
		Total 820 - Aménagement urbain services communs	40 000,00
6574	90	Centre France Evènements - DSP Auxerrexpo	340 000,00
6574	90	Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois	50 118,00
6574	90	Maison de l'emploi et de la formation de l'auxerrois -(action facilitateur pour l'insertion)	13 000,00
6574	90	Mission Locale	47 485,00
6574	90	Mission Locale -maison de la jeunesse	37 920,00
		Total 90 - Interventions économiques	488 523,00



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignées

[Pour retourner à la délibération, cliquez ici](#)

La Ville d'Auxerre,

Ayant son siège 14 place de l'Hôtel de Ville – BP 70059 – 89012 Auxerre Cedex, représenté par Monsieur Crescent MARAULT en sa qualité de Maire, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 28 juillet 2020,

désignée ci-après « La Ville d'Auxerre » ou « le Bénéficiaire »

d'une part,

et

La Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique, personne morale à but non lucratif, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables (celles de la Loi n°87-571 du 23 juillet 1987, de la Loi n°90-559 du 4 juillet 1990 et du décret d'application n°91-1005 du 30 septembre 1991, modifié par le décret n°2002-998 du 11 juillet 2002, modifié par les Lois n°2002-5 du 4 janvier 2002 et n°2003-709 du 1^{er} août 2003), dont la création a été actée par une parution au Journal officiel le 25 février 2017, dont le siège social est situé au 104-110 boulevard Haussmann 75008 Paris,

représentée par son Président, M. Pierre MARTIN, dûment habilité à cet effet,

désignée ci-après « la Fondation » ou « le Mécène »

d'autre part,

La Ville d'Auxerre et la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique étant désignées ensemble comme « *les Parties* ».

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

La Ville d'Auxerre réinvente sa politique culturelle pour répondre aux nouvelles problématiques liées à la mutation des territoires et aux bouleversements des usages individuels et collectifs.

« Créativité, Curiosité, Proximité, Rayonnement » sont au coeur du Projet Culturel 2017-2020 porté par la municipalité pour développer l'attractivité et le rayonnement de la ville à travers la culture.

Dans ce contexte, tous les acteurs du territoire ont un véritable rôle à jouer, en s'inscrivant dans une dynamique d'échanges entre les entreprises et les collectivités locales, au service du développement de la ville.



La rénovation et la mise en valeur de la Tour de l'Horloge illustrent cette ambition, associant sauvegarde et mise en valeur du patrimoine, modernisation des équipements et contribution au dynamisme culturel.

La Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique, créée le 25 février 2017, a pour objet de mettre en œuvre et/ou de soutenir toute action de mécénat visant à promouvoir la vitalité artistique des régions françaises. Elle a vocation à encourager des initiatives artistiques dont la finalité est exclusivement culturelle. Elle couvre trois champs d'intervention :

- la préservation du patrimoine culturel régional ;
- la valorisation de la création contemporaine ;
- la promotion des métiers d'art.

Dans ce contexte, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique souhaite apporter son soutien à la Ville d'Auxerre afin de contribuer au financement de la restauration du système campanaire de la Tour de l'Horloge et de l'infrastructure dans laquelle elle s'inscrit. La réalisation de cette opération est une condition essentielle au soutien du Mécène. Cette action constitue ce qui sera ci-après dénommé le Projet.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les modalités du soutien du Mécène au Bénéficiaire pour le Projet mentionné dans le Préambule.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS DU MÉCÈNE

La Fondation s'engage à effectuer un don de 50 000 € nets de taxes (cinquante mille euros nets de taxes) pour le financement du Projet mentionné dans le Préambule. Le montant sera versé de la façon suivante :

- 30 000 € à la signature de la convention ;
- 20 000 €, sur présentation de justificatifs de dépenses d'un montant équivalent à la totalité du don engagé, au plus tard au 31 octobre 2021.

Le versement se fera à chaque fois par virement bancaire, sous réserve de la transmission par le Bénéficiaire :

- de son RIB ;
- de deux appels de fonds libellés comme suit : Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la vitalité artistique, à l'attention de Mme Céline LIARD, 14-16 boulevard Malesherbes 75008 PARIS.
- d'une attestation fiscale, annexée à la présente convention.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

3.1 Les engagements principaux

3.1.1 Le Bénéficiaire s'engage à affecter les sommes reçues à l'accomplissement exclusif du projet visé au Préambule de la présente convention. Il fournira un rapport d'activité et présentera un bilan financier récapitulatif des dépenses portant sur la restauration du système campanaire de la Tour de l'Horloge et de l'infrastructure dans laquelle elle s'inscrit. Au-delà, et pour permettre au Mécène de s'assurer de l'utilisation du soutien financier octroyé, le Bénéficiaire s'engage à répondre à toute demande d'audit ou de contrôle émanant d'autorités administratives et à se conformer à la réglementation qui lui est applicable, dans le cadre de contrôles dont ferait l'objet la Fondation.



3.1.2 Le Bénéficiaire s'engage à s'assurer du respect de la législation et les droits des tiers dans le cadre du Projet.

3.1.3 Le Bénéficiaire s'engage à ne pas s'associer à des structures concurrentes des membres fondateurs de la Fondation.

Dans le cadre de cette convention, il est entendu que les structures concurrentes sont définies comme les groupes paritaires de protection sociale, tels que définis par l'Accord sur la gouvernance des groupes paritaires de protection sociale, signé le 8 juillet 2009 par les organisations patronales (MEDEF, CPME et U2P) et les confédérations syndicales (CFE-CGC, CFDT, CGT, FO et CFTC).

Le Bénéficiaire prendra préalablement contact avec le Mécène pour vérifier l'appartenance ou non à cette définition d'un autre co-contractant potentiel.

3.2 Les contreparties

Dans le respect du régime fiscal du mécénat, le Bénéficiaire s'engage à proposer des contreparties, entendues dans un rapport maximum de 25% du montant du don, c'est-à-dire à ne pas dépasser 12 500 € de valorisation. Ainsi, le Bénéficiaire s'engage à :

- mentionner le soutien du Mécène et faire figurer son logotype sur tous les supports de communication faisant référence au Projet, dans le respect des dispositions de l'article 4.3 de la présente convention, soit une valeur de 2 500 €, c'est-à-dire n'excédant pas 5% du montant du don ;
- apposer une plaque pérenne à proximité de la Tour de l'Horloge et cela afin d'y faire mentionner le logotype ou la dénomination sociale de la Fondation, soit une valeur de 300 € ;
- organiser 6 visites d'une heure, par groupe de 5 personnes du chantier de restauration, soit une valeur de 150 €.

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES DES PARTIES

4.1 Comportement loyal et de bonne foi

Les Parties s'engagent à se comporter loyalement et avec bonne foi, notamment à s'informer sans délai de tout événement ou élément qui aurait une incidence sur l'exécution de la présente convention et à veiller particulièrement à ne pas porter atteinte aux intérêts légitimes, à l'image, à la notoriété et à la réputation de l'autre Partie.

4.2 Confidentialité

Chaque Partie s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect de l'obligation de confidentialité en lien avec l'objet de la présente convention et s'interdit de divulguer, à toute personne physique ou morale, directement ou indirectement, les informations confidentielles dont elle aurait connaissance dans le cadre de la convention, et/ou de les reproduire et/ou de les utiliser, tant pour son propre compte que pour le compte de tiers, à d'autres fins que celles relatives à l'exécution des modalités de la convention.



Le contenu de cette convention est strictement confidentiel, les Parties s'engageant à ne pas le divulguer sauf demande émanant d'une autorité judiciaire, administrative ou fiscale.

Les Parties se portent fort du respect de cette obligation de confidentialité à l'égard de toute personne concernée par le Projet.

L'engagement de confidentialité, objet du présent article, est valable pendant toute la durée de la convention et pendant une durée de cinq ans à compter de sa résiliation ou de son expiration.

4.3 Communication

Les Parties s'engagent à respecter les conditions d'utilisation de leurs marques et logos respectifs, dans le respect de la charte graphique de chacune d'entre elles.

Les Parties conviennent que toute action de communication externe ou interne, relative à la présente convention, engagée par l'une des Parties, devra être soumise à l'accord préalable de l'autre Partie. Chaque Partie recueillera l'accord de l'autre avant toute exploitation et impression de quelque support de communication que ce soit.

Les Parties s'interdisent d'entreprendre toute action qui aurait pour effet ou objet d'affecter l'image de marque, les marques ou la réputation de l'autre Partie.

4.4 Propriété intellectuelle

Tous logos, marques, noms de domaines et autres créations intellectuelles, quel qu'en soit le support, mis à disposition par les Parties restent la propriété exclusive de ces dernières.

ARTICLE 5 – SANCTIONS EN CAS D'INEXÉCUTION DES ENGAGEMENTS DES PARTIES

En cas d'inexécution de l'un des engagements prévus à l'article 3.1, la présente convention est résolue de plein droit sans qu'aucune mise en demeure préalable ni autre formalité ne soient nécessaires ; la résolution entraîne le remboursement par le Bénéficiaire de la totalité des sommes versées qui sont immédiatement exigibles.

En cas d'inexécution de l'un ou de plusieurs des engagements prévus à l'article 3.2, excepté celui portant sur la mention du nom du Mécène avec l'apposition de son logotype sur tous les supports de communication, le Bénéficiaire sera tenu de plein droit sans qu'aucune mise en demeure préalable ni autre formalité ne soient nécessaires au paiement d'une somme correspondant à 100 % (cent pour cent) du montant de l'engagement ou des engagements faisant totalement ou partiellement défaut.

En cas de la non-mention du nom du Mécène et de la non-apposition de son logotype par le Bénéficiaire sur ses différents supports de communication faisant référence au Projet visé au Préambule, le Bénéficiaire sera tenu de payer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.

En cas d'inexécution par les Parties de l'un des engagements visés à l'article 4, la Partie défaillante sera tenue de payer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.

ARTICLE 6 – DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention entre en vigueur à la date de sa signature par les deux Parties et prendra fin au 31 décembre 2021.



ARTICLE 7 – FORCE MAJEURE

La Partie se prévalant d'un cas de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du Code civil, sera tenue de le prouver et de le notifier à l'autre Partie dans les 8 (huit) jours suivant sa survenance.

Dans cette hypothèse, les obligations des Parties au titre du contrat seront suspendues à compter de la notification du cas de force majeure et cela jusqu'à la cessation de cet événement.

Si le cas de force majeure se poursuit pendant plus d'1 (un) mois à compter de sa notification, il sera assimilé à un empêchement définitif tel que mentionné à l'article 1218 du Code civil. En conséquence, la présente convention sera résiliée de plein droit et sans délai à la demande de la Partie la plus diligente et le Bénéficiaire s'engage à rembourser au Mécène, les sommes qui n'auraient pas été dépensées.

En tout état de cause, la Partie se prévalant d'un cas de force majeure devra faire ses meilleurs efforts pour en limiter les conséquences.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ

Le Bénéficiaire supportera les conséquences de sa responsabilité civile en cas de dommages causés au Mécène ou à un tiers du fait de l'exécution de la présente convention, dans les conditions de droit commun. Aucune responsabilité ne peut être recherchée par le Bénéficiaire, ses prestataires et ses assureurs, auprès du Mécène, du fait de sa contribution financière, quant à l'organisation, la mise en œuvre et la réalisation du Projet.

ARTICLE 9 – ASSURANCES

Le Bénéficiaire garantit qu'il est titulaire de toutes les polices d'assurances nécessaires en vue de couvrir les responsabilités pouvant résulter, à sa charge de l'exécution de la présente convention, et en particulier d'une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile y compris sa responsabilité professionnelle et s'engage à rester assuré pendant toute la durée de la convention.

ARTICLE 10 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

La présente convention est soumise à la loi française.

Tout litige portant sur la validité, l'interprétation, ou l'exécution de la présente convention sera porté devant la juridiction compétente du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

Fait à Paris, en deux exemplaires, le

Pour la Ville d'Auxerre

Pour la Fondation d'entreprise AG2R LA
MONDIALE pour la vitalité artistique

Monsieur Crescent MARAULT

M. Pierre MARTIN

Le Maire

Président

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
COMMUNE D'AUXERRE

Annexe à la délibération du conseil Communal en date du/...../.....

Caractéristiques des emprunts réaménagés par la Caisse des dépôts et consignations

Emprunteur : 000289993 - OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

N° Contrat initial (3)	N° Avenant	N° Ligne du prêt	Montants réaménagés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensateur ou différé Reimancié (1)	Intérêt compensateur ou différé Maintenu (1)	Quantité garantie (en %)	Durée différée d'amortissement (nb Mois)	Durée de Remboursement (nb Années) : Durée Phase amort 1 / amort 2	Date prochaine échéance	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt actuariel annuel en % phase amort 1 / phase amort 2 (2)	Nature du taux ou index Phase 1 / Phase 2	Marge fixe sur l'index 1 / phase amort 2 (3)	Modalité de révision Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité déchéance appliqué Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance calculé Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'amortissement (3)	Taux prog. annuel plancher des échéances Phase 1 / Phase 2 (3)
91571	105393	5267603	73 817,12	0,00	0,00	50,00	0,00	31,00 : 31,000 / -	01/01/2021	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,000 / -	0,000 / -	---	0,000 / -
-	105386	1166150	44 430,81	0,00	0,00	100,00	0,00	31,00 : 31,000 / -	25/01/2021	A	LA+0,710 / -	Livret A / -	0,710 / -	SR / -	0,500 / -	---	---	---
-	105386	1239413	3 720 543,93	0,00	0,00	100,00	0,00	40,00 : 40,000 / -	01/06/2020	A	LA+0,670 / -	Livret A / -	0,670 / -	SR / -	2,000 / -	---	---	---
14330	105386	5053564	50 913,09	0,00	0,00	100,00	0,00	27,00 : 27,000 / -	01/12/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	SR / -	0,000 / -	---	---	---
-	105386	1155053	166 375,58	0,00	0,00	100,00	0,00	40,00 : 40,000 / -	01/04/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,007 / -	0,007 / -	---	0,000 / -
-	105386	1154695	954 070,82	0,00	0,00	100,00	0,00	40,00 : 40,000 / -	01/04/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,000 / -	-0,491 / -	---	0,000 / -
-	105386	1154690	900 524,09	0,00	0,00	100,00	0,00	40,00 : 40,000 / -	01/04/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,000 / -	-0,491 / -	---	0,000 / -
-	105386	1176187	103 610,67	0,00	0,00	100,00	0,00	38,00 : 38,000 / -	01/01/2021	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	SR / -	2,000 / -	---	---	---

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Emprunteur : 000289993 - OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

N° Contrat initial (3)	N° Avenant	N° Ligne du prêt	Montants réamalgamés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensateur ou différé Refinancé (1)	Intérêt compensateur ou différé Maintenu (1)	Quotité garantie d'amortissement (en %)	Durée de Remboursement (nb Années) : Durée Phase amort 1 / amort 2	Date prochaine échéance	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt actuariel annuel en % phase amort 1 / phase amort 2 (2)	Nature du taux ou index Phase 1 / Phase 2	Marge fixe sur index phase amort 1 / phase amort 2 (3)	Modalités de révision Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance appliqué Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance calculé Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'amortissement (3)	Taux prog. annuel plancher des échéances Phase 1 / Phase 2 (3)
-	105386	1224484	940 505,99	0,00	0,00	100,00	40,00 : 40,000 / -	01/09/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,000 / -	-1,458 / -	---	0,000 / -
-	105386	1166250	881 552,38	0,00	0,00	100,00	38,00 : 38,000 / -	15/08/2020	A	LA+0,900 / -	Livret A / -	0,900 / -	SR / -	0,500 / -	---	---	---
-	105394	1048734	1 440 103,25	0,00	0,00	100,00	25,00 : 25,000 / -	01/08/2020	A	1,180 / -	Taux fixe / -	---	/ -	0,000 / -	---	---	---
-	105394	1115205	1 474 630,10	50 368,09	0,00	100,00	15,00 : 15,000 / -	01/09/2020	A	0,760 / -	Taux fixe / -	---	/ -	0,000 / -	---	---	---
19021	105392	5069900	2 44 479,77	0,00	0,00	75,00	36,00 : 36,000 / -	01/03/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
8025	105386	5043724	2 715 547,62	0,00	0,00	100,00	35,00 : 35,000 / -	01/05/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
8014	105386	5043745	545 162,72	0,00	0,00	100,00	35,00 : 35,000 / -	01/05/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
8747	105386	5046170	1 798 473,11	0,00	0,00	100,00	35,00 : 35,000 / -	01/06/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
8749	105386	5046187	781 298,51	0,00	0,00	100,00	35,00 : 35,000 / -	01/06/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
18393	105386	5069485	2 450 595,05	0,00	0,00	100,00	36,00 : 36,000 / -	01/03/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
35445	105386	5085886	4 218 586,19	0,00	0,00	100,00	36,00 : 36,000 / -	01/07/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
44102	105386	5108241	825 981,26	0,00	0,00	100,00	36,00 : 36,000 / -	01/02/2021	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Emprunteur : 000289993 - OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

N° Contrat initial (3)	N° Avenant	N° Ligne du prêt	Montants réaménagés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensateur ou différé Refinancé (1)	Intérêt compensateur ou différé Maintenu (1)	Quotité garantie (en %)	Durée différée d'amortissement (nb Mois)	Durée de Remboursement (nb Années) - Durée Phase amort 1 / amort 2	Date prochaine échéance	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt actuariel annuel en % phase amort 1 / phase amort 2 (2)	Nature du taux ou index Phase 1 / Phase 2	Marge fixe sur index phase amort 1 / phase amort 2 (3)	Modalité de révision Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance appliqué Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance calculé Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'amortissement (3)	Taux prog. annuel plancher des échéances Phase 1 / Phase 2 (3)
48828	105386	5116473	564 565,85	0,00	0,00	100,00	0,00	37,00 : 37,000 / -	01/05/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
48827	105386	5121483	342 291,11	0,00	0,00	100,00	0,00	37,00 : 37,000 / -	01/05/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
48823	105386	5121591	569 374,68	0,00	0,00	100,00	0,00	37,00 : 37,000 / -	01/05/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
48824	105386	5128105	708 748,87	0,00	0,00	100,00	0,00	37,00 : 37,000 / -	01/05/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
54243	105386	5139324	688 536,49	0,00	0,00	100,00	0,00	37,00 : 37,000 / -	01/10/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
54152	105386	5148945	476 766,00	0,00	0,00	100,00	0,00	37,00 : 37,000 / -	01/10/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
-	105386	1062998	302 573,06	0,00	0,00	100,00	0,00	37,00 : 37,000 / -	01/10/2020	A	LA+0,650 / -	Livret A / -	0,650 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
-	105386	1063803	322 012,12	0,00	0,00	100,00	0,00	37,00 : 37,000 / -	01/10/2020	A	LA+0,650 / -	Livret A / -	0,650 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
-	105386	1103396	217 760,07	0,00	0,00	100,00	0,00	38,00 : 38,000 / -	01/02/2021	A	LA+0,650 / -	Livret A / -	0,650 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
8753	105386	5046049	1 860 818,58	0,00	0,00	100,00	0,00	35,00 : 35,000 / -	01/06/2020	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	---	0,000 / -
48825	105386	5108248	1 439 031,95	0,00	0,00	100,00	36,00	37,00 : 37,000 / -	01/02/2021	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,000 / -	0,000 / -	---	0,000 / -
48822	105386	5113028	1 857 267,57	0,00	0,00	100,00	36,00	37,00 : 37,000 / -	01/02/2021	A	LA+0,600 / -	Livret A / -	0,600 / -	DL / -	0,000 / -	0,000 / -	---	0,000 / -

Caisse des dépôts et consignations
 2 e avenue Marbotte - BP 71368 - 21013 Dijon cedex - Tél : 03 80 40 09 50
 bourgogne-franche-comte@caissedesdepots.fr
 banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Emprunteur : **000289993 - OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT**

N° Contrat initial (3)	N° Avenant	N° Ligne du prêt	Montants réaménagés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensateur ou différé Refinancé (1)	Intérêt compensateur ou différé Maintenu (1)	Quotité garantie (en %)	Durée de remboursement (nb Années) : Durée Phase amort 1 / amort 2	Date prochaine échéance	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt actuariel annuel en % phase amort 1 / phase amort 2 (2)	Nature du taux ou index Phase 1 / Phase 2	Marge fixe sur index phase amort 1 / phase amort 2 (3)	Modalité de révision Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance appliqué Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'échéance calculé Phase 1 / Phase 2 (3)	Taux de progressivité d'amortissement (3)	Taux prog. annuel plancher des échéances Phase 1 / Phase 2 (3)
-	105386	1117134	3 018 024,53	0,00	0,00	100,00	17,00 : 17,000 / -	01/05/2020	T	LA+1,000 / -	Livret A / -	1,000 / -	DL / -	0,500 / -	0,500 / -	--	0,000 / -
Total			36 698 972,94	50 368,09	0,00												

Ce tableau comporte **33** Ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) dont le montant total garanti s'élève à : **36 749 341,03€**

Montants exprimés en euros

Périodicité : A (annuelle), S (semestrielle), T (trimestrielle)

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

(2) Concernant les prêts à taux révisibles, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date de valeur du réaménagement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date d'établissement du présent document et la date de valeur du réaménagement

(3) - : Si sans objet

SR : le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DR : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DL : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur au taux de progressivité plancher indiqué dans le tableau

Date d'établissement du présent document : 07/02/2020

Date de valeur du réaménagement : 01/02/2020



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

AVENANT DE REAMENAGEMENT

N° 105386

ENTRE

000289993 - OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

ET

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

AVENANT DE REAMENAGEMENT N° 105386

Entre

OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT, SIREN n°: 278900014, sis(e) 12 AVENUE DES
BRICHERES BP 357 89006 AUXERRE CEDEX,

Ci-après indifféremment dénommé(e) « » ou « **l'Emprunteur** »,

DE PREMIÈRE PART,

et :

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, établissement spécial créé par la loi du 28
avril 1816, codifiée aux articles L. 518-2 et suivants du Code monétaire et financier, sise 56 rue
de Lille, 75007 PARIS,

Ci-après indifféremment dénommée « **la Caisse des Dépôts** », « **la CDC** » ou « **le Prêteur** »

DE DEUXIÈME PART,

Indifféremment dénommé(e)s « **les Parties** » ou « **la Partie** »





CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

SOMMAIRE

PREAMBULE	P.4
ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT	P.4
ARTICLE 2 DUREE	P.4
ARTICLE 3 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET, DATE LIMITE DE VALIDITE DE L'AVENANT ET DATE DE VALEUR DU REAMENAGEMENT	P.4
ARTICLE 4 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES INITIALES	P.5
ARTICLE 5 DEFINITIONS	P.5
ARTICLE 6 DETERMINATION DES TAUX	P.8
ARTICLE 7 CALCUL ET PAIEMENT DES INTERETS	P.10
ARTICLE 8 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL	P.10
ARTICLE 9 REGLEMENT DES ECHEANCES	P.10
ARTICLE 10 COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES	P.11
ARTICLE 11 DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR	P.11
ARTICLE 12 GARANTIES	P.13
ARTICLE 13 REMBOURSEMENTS ANTICIPES ET LEURS CONDITIONS FINANCIERES	P.15
ARTICLE 14 RETARD DE PAIEMENT - INTERETS MORATOIRES	P.18
ARTICLE 15 ELECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE	P.18
ANNEXE 1 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES DES LIGNES DU PRET REAMENAGEES	
ANNEXE 2 COMMISSION, FRAIS ET ACCESSOIRES	

LES ANNEXES SONT UNE PARTIE INDISSOCIABLE DU PRESENT AVENANT



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

PREAMBULE

Il est préalablement rappelé ce qui suit :

L'Emprunteur sollicite du Prêteur le réaménagement de chaque Ligne du Prêt référencée dans l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

Les parties aux présentes déclarent parfaitement connaître chaque Contrat de Prêt Initial et se dispensent mutuellement d'en rappeler plus amplement les termes.

Les dispositions du présent avenant se substituent aux dispositions de chaque Contrat de Prêt Initial sans qu'il y ait toutefois novation des obligations qui en résultent pour les Parties.

Les autres clauses et conditions de chaque Contrat de Prêt Initial non modifiées par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

En cas de contradiction entre les stipulations de chaque Contrat de Prêt Initial et celles du présent avenant, les stipulations du présent avenant prévalent.

ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant consiste à réaménager, selon les nouvelles caractéristiques et modalités financières fixées ci-après, chaque Ligne du Prêt référencée aux Annexes « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et « **Commissions, Frais et Accessoires** ».

ARTICLE 2 DUREE

Le présent avenant entre en vigueur suivant les dispositions de l'Article « **Conditions de Prise d'Effet, Date Limite de Validité de l'Avenant et Date de Valeur du Réaménagement** » pour une durée totale allant jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues.

ARTICLE 3 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET, DATE LIMITE DE VALIDITE DE L'AVENANT ET DATE DE VALEUR DU REAMENAGEMENT

Le présent avenant et ses annexes devront être retournés dûment complétés, paraphés et signés au Prêteur.

L'Avenant prendra effet à la date de réception, par le Prêteur, de l'Avenant signé par l'ensemble des Parties et après réalisation, à la satisfaction du Prêteur, des conditions ci-après mentionnées.

A défaut de réalisation de ces conditions à la date du **07/02/2022**, le Prêteur pourra considérer le présent avenant comme nul et non avenu.

La prise d'effet du présent avenant est donc subordonnée à la réalisation de(s) condition(s) suivante(s) :

- la production de(s) acte(s) conforme(s) habilitant le représentant de l'Emprunteur à intervenir au présent avenant ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- la production de la ou des pièces relatives aux garanties d'emprunt telles que prévues à l'article « **Garanties** » ;

Sous réserve de la prise d'effet du présent avenant, les Parties conviennent que la Date de Valeur du Réaménagement est fixée au **01/02/2020**.

ARTICLE 4 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES INITIALES

Les caractéristiques financières initiales de chaque Ligne du Prêt Réaménagée, dont le détail figure à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** », ont fait l'objet du réaménagement suivant :

- modification du différé d'amortissement
- modification de la durée résiduelle à date de valeur
- modification du profil d'amortissement
- modification de l'Index
- modification de la marge sur Index
- modification du taux de progressivité des échéances
- modification de la date de la prochaine échéance
- modification de la périodicité des échéances
- modification des conditions de remboursement anticipé volontaire
- modification du capital restant dû

Les caractéristiques financières ainsi réaménagées s'appliquent à compter de la Date de Valeur du Réaménagement, pour chaque Ligne du Prêt référencée à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** », au montant des capitaux restant dus et, le cas échéant, au stock d'intérêts et ce, jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

Le détail de ces sommes pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée figure à l'Annexe « **Commissions, Frais et Accessoires** » du présent avenant.

ARTICLE 5 DEFINITIONS

Pour l'interprétation et l'application du présent avenant, les termes et expressions ci-après auront la signification suivante :

L' « **Avenant** » désigne le présent avenant de réaménagement avec ses annexes, qui en font partie intégrante.

Le « **Contrat de Prêt Initial** » désigne le contrat de prêt, ses annexes et ses avenants éventuels en vigueur.

ES SD



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Courbe de Taux de Swap Euribor** » désigne la courbe formée par la structure par termes des taux de swap Euribor. Ces taux sont (i) publiés pour différentes maturités sur la page Bloomberg <IRSB 19> (taux swap « mid » correspondant à la moyenne entre le taux demandé ou « bid » et le taux offert ou « ask »), taux composites Bloomberg pour la Zone euro, disponibles pour les maturités allant de 1 à 50 ans, ou en cas de cessation de publication sur cette page, toute autre page Bloomberg [ou Reuters ou autres contributeurs financiers agréés] qui serait notifiée par le Prêteur à l'Emprunteur ou (ii), en cas d'absence de publication pour une maturité donnée, déterminés par interpolation linéaire réalisée à partir du taux de swap publié pour une durée immédiatement inférieure et de celui publié pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Courbe de Taux de Swap Inflation** » désigne la courbe formée par la structure par termes des taux de swap inflation. Ces taux sont (i) publiés pour différentes maturités sur les pages Bloomberg (taux de swap « mid » correspondant à la moyenne entre le taux demandé ou « bid » et le taux offert ou « ask ») à l'aide des codes <FRSWI1 Index> à <FRSWI50 Index> (taux London composite swap zéro coupon pour l'inflation hors tabac, disponibles pour des maturités allant de 1 à 50 ans) ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg [ou Reuters ou autres contributeurs financiers agréés] ; qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur ou (ii), en cas d'absence de publication pour une maturité donnée, déterminés par interpolation linéaire réalisée à partir du taux de swap publié pour une durée immédiatement inférieure et de celui publié pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Date de Première Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée** » correspond à la date de première échéance directement postérieure à la Date de Valeur du Réaménagement.

La « **Date de Valeur du Réaménagement** » correspond à la date à laquelle les nouvelles caractéristiques financières de la (ou des) Ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) s'appliquent.

Les « **Dates d'Echéances** » correspondent, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, aux dates de paiement des intérêts et/ou de remboursement du capital pendant la Phase d'Amortissement.

La « **Date d'Effet** » du présent avenant est la date de réception par le Prêteur, de l'Avenant signé par l'ensemble des Parties et ce, dès lors que la (ou les) condition(s) stipulée(s) à l'Article « **Conditions de Prise d'Effet, Date Limite de Validité de l'Avenant et Date de Valeur du Réaménagement** » a (ont) été remplie(s).

La « **Durée Résiduelle de la Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne la durée comprise entre la Date de Valeur du Réaménagement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Garantie** » est une sureté accordée au Prêteur qui lui permet d'obtenir le paiement de sa créance en cas de défaillance de l'Emprunteur.

La « **Garantie publique** » désigne l'engagement par lequel une collectivité publique accorde sa caution à l'Emprunteur en garantissant au Prêteur le remboursement de la Ligne du Prêt Réaménagée en cas de défaillance de sa part.

L' « **Index** » désigne, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, l'index de référence appliqué en vue de déterminer le taux d'intérêt.

L' « **Index Livret A** » désigne le taux du Livret A, exprimé sous forme de taux annuel, calculé par les pouvoirs publics sur la base de la formule en vigueur, décrite à l'article 3 du règlement n°86-13 modifié du 14 mai 1986 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit.

ES 30



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

A chaque Révision de l'Index, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant la nouvelle valeur applicable à la prochaine date d'échéance. En cas de disparition ou de non-publication de l'Index, l'Emprunteur ne pourra remettre en cause ou retarder le paiement des échéances. Celles-ci continueront à être appelées aux Dates d'Echéances contractuelles, sur la base du dernier Index publié et seront révisées lorsque les nouvelles modalités de révision seront connues.

Si le Livret A servant de base aux modalités de révision de taux vient à disparaître avant le complet remboursement de la Ligne du Prêt Réaménagée, de nouvelles modalités de révision seront déterminées par le Prêteur en accord avec les pouvoirs publics. Dans ce cas, tant que les nouvelles modalités de révision ne seront pas définies, l'Emprunteur ne pourra user de la faculté de rembourser par anticipation qu'à titre provisionnel; le décompte de remboursement définitif sera établi dès détermination des modalités de révision de remplacement.

Le « **Jour Ouvré** » désigne tout jour de la semaine autre que le samedi, le dimanche ou jour férié légal.

La « **Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne le financement affecté à la réalisation d'une opération ou à une composante de celle-ci et qui fait l'objet du présent avenant de réaménagement. Son montant correspond au capital restant dû à la Date de Valeur du Réaménagement, et majoré, le cas échéant du stock d'intérêts.

Le « **Livret A** » désigne le produit d'épargne prévu par les articles L221-1 et suivants du Code monétaire et financier.

La « **Phase d'Amortissement pour une Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, la période débutant à la Date de Valeur du Réaménagement, durant laquelle l'Emprunteur rembourse le capital prêté dans les conditions définies à l'Article « **Règlement des Echéances** » et allant jusqu'à la dernière Date d'Echéance.

La « **Phase de différé d'Amortissement** » désigne, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, la période durant laquelle l'Emprunteur ne règle que des échéances en intérêts. Son début coïncide avec le début de la Phase d'Amortissement.

La « **Révision** » consiste à prendre en compte la nouvelle valeur de l'index de référence selon les modalités de révision ci-dessous :

La « **Double Révisabilité Limitée (DL)** » signifie que, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, en cas de variation de l'Index, le taux d'intérêt actuariel annuel et le taux de progressivité des échéances sont révisés. Toutefois, le taux de progressivité des échéances ne peut être inférieur à son taux plancher.

La « **Simple Révisabilité (SR)** » signifie que, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, en cas de variation de l'Index, seul le taux d'intérêt actuariel annuel est révisé.

Le « **Taux de Swap EURIBOR** » désigne à un moment donné, en euro et pour une maturité donnée, le taux fixe in fine qui sera échangé contre l'Index EURIBOR constaté. Les Taux de Swap EURIBOR sont publiés pour différentes maturités sur la page Bloomberg <IRSB 19> (taux swap « ask » pour une cotation, « bid » dans les autres cas), taux composites Bloomberg pour la Zone euro, disponibles pour les maturités allant de 1 à 50 ans, ou en cas de cessation de publication sur cette page, toute autre page Bloomberg ou Reuters ou toute autre page publiée par un fournisseur de données financières qui serait notifiée par le Prêteur à l'Emprunteur.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le « **Taux de Swap Inflation** » désigne, à un moment donné et pour une maturité donnée, le taux (exprimé en pourcentage ou en points de base par an) fixe zéro coupon (déterminé lors de la conclusion d'un Contrat de swap) qui sera échangé contre l'inflation cumulée sur la durée du swap (l'indice d'inflation est identique à celui servant de référence aux OATi, tel que publié sur les pages de l'Agence France Trésor). Les Taux de Swaps Inflation sont publiés pour différentes maturités sur les pages Bloomberg (taux de swap zéro coupon « ask » pour une cotation, « bid » dans les autres cas) à l'aide des codes <FRSWI1 Index> à <FRSWI50 Index> (taux London composite swap zéro coupon pour l'inflation hors tabac, disponibles pour des maturités allant de 1 à 50 ans) ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Reuters ou toute autre page publiée par un fournisseur de données financières qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.

La « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, à une date donnée, la valeur actualisée de chacun des flux de Versements et de remboursements en principal et intérêts restant à courir.

Dans le cas d'un index révisable ou variable, les échéances seront recalculées sur la base de scénarios déterminés :

- sur la Courbe de Taux de Swap Euribor dans le cas de l'Index Euribor ;
- sur la Courbe de Taux de Swap Inflation dans le cas de l'Index Inflation ;
- sur une combinaison de la Courbe de Taux de Swap Euribor et de la Courbe de Taux de Swap Inflation, dans le cas des Index Livret A ou LEP.

Les échéances calculées sur la base du taux fixe ou des scénarios définis ci-dessus, sont actualisées sur la Courbe de Taux de Swap Euribor zéro coupon.

Les courbes utilisées sont celles en vigueur le jour du calcul des sommes dues.

ARTICLE 6 DETERMINATION DES TAUX

TAUX EFFECTIF GLOBAL DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT REAMENAGEE

Le Taux Effectif Global (TEG), figurant à l'Annexe « **Commissions, Frais et Accessoires** », est donné en respect des dispositions de l'Article L. 313-4 du Code monétaire et financier.

Le TEG de chaque Ligne du Prêt Réaménagée est calculé pour leur durée totale sans remboursement anticipé, sur la base du taux d'intérêt initial auquel s'ajoutent les frais, commissions ou rémunérations de toute nature nécessaires à l'octroi du Prêt.

MODALITES D'ACTUALISATION DU TAUX VARIABLE

A chaque variation de l'Index, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant les nouvelles valeurs applicables à la prochaine Date d'Echéance de chaque Ligne du Prêt Réaménagée.

FS SD



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Selon les caractéristiques propres à chaque Ligne du Prêt Réaménagée, l'actualisation du(des) taux applicables(s) s'effectue selon les modalités de révisions ci-après.

Le taux d'intérêt, et le cas échéant, les taux de progressivité de l'échéance indiqués à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** », font l'objet d'une actualisation, à la Date de Valeur du Réaménagement, en cas de variation de l'Index.

La valeur actualisée est calculée par application des formules de Révision indiquées ci-après.

MODALITES DE REVISION DU TAUX VARIABLE

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée révisée selon la modalité « Simple Révisibilité », le taux d'intérêt actuariel annuel (I) indiqué à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et actualisé comme indiqué ci-dessus, est révisé à la date de début de la Phase d'Amortissement puis à chaque Date d'Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée, dans les conditions ci-après définies :

- Le taux d'intérêt révisé (I') de la Ligne du Prêt Réaménagée est déterminé selon la formule : $I' = T + M$
Où T désigne le taux de l'Index en vigueur à la date de Révision et M la marge fixe sur Index prévue à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » en vigueur à la Date d'Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée.

Le taux ainsi calculé correspond au taux actuariel annuel pour la durée de la Ligne du Prêt Réaménagée restant à courir. Il s'applique au capital restant dû et, le cas échéant, à la part des intérêts dont le règlement a été différé.

Le taux révisé s'applique au calcul des échéances relatives à la Phase d'Amortissement restant à courir.

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée révisée selon la modalité « Double Révisibilité Limitée » avec un plancher à 0%, le taux d'intérêt actuariel annuel (I) et le taux annuel de progressivité calculé (P) indiqués à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et actualisés comme indiqué ci-dessus, sont révisés à la date de début de la Phase d'Amortissement puis à chaque Date d'Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée, dans les conditions ci-après définies :

- Le taux d'intérêt révisé (I') de la Ligne du Prêt est déterminé selon la formule : $I' = T + M$
Où T désigne le taux de l'Index en vigueur à la date de Révision et M la marge fixe sur Index prévue à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » en vigueur à la Date d'Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée.

Le taux ainsi calculé correspond au taux actuariel annuel pour la durée de la Ligne du Prêt Réaménagée restant à courir. Il s'applique au capital restant dû et, le cas échéant, à la part des intérêts dont le règlement a été différé.

- Le taux annuel de progressivité révisé (P') des échéances est déterminé selon la formule :
 $P' = (1+I')(1+P) / (1+I) - 1$

Si le résultat calculé selon la formule précédente est négatif, P' est alors égal à 0%.

Les taux révisés s'appliquent au calcul des échéances relatives à la Phase d'Amortissement restant à courir. En tout état de cause le taux d'intérêt de chaque Ligne du Prêt Réaménagée ne saurait être négatif, le cas échéant il sera ramené à 0%.

ES SD



ARTICLE 7 CALCUL ET PAIEMENT DES INTERETS

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances sont déterminés selon la ou les méthodes de calcul décrites ci-après.

Où (I) désigne les intérêts calculés à terme échu, (K) le capital restant dû au début de la période majoré, le cas échéant, du stock d'intérêts et (t) le taux d'intérêt annuel sur la période et *nbm* le nombre de mois compris entre deux Dates d'échéances.

- **Méthode de calcul selon un mode équivalent et une base « Base 365 » :**

$$I = K \times [(1 + t) (nbm / 12) - 1]$$

La base de calcul « Base 365 » suppose que l'on considère que tous les mois comportent 365/12^{ème} jours et que l'année comporte 365 jours.

Lors de la Date de Première Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée, les intérêts dus seront déterminés prorata temporis pour tenir compte, en considérant que l'année comporte le nombre de jours décrit dans la base de calcul des intérêts, du nombre de jours exact écoulé entre la Date de Valeur du Réaménagement et ladite Date de Première Echéance.

De la même manière, les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances de chaque Ligne du Prêt Réaménagée seront déterminés selon les méthodes de calcul décrites ci-dessus et compte tenu des modalités définies à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

ARTICLE 8 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, l'amortissement du capital se fera selon le(s) profil(s) d'amortissement ci-après.

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt Réaménagée avec un profil « échéance prioritaire (intérêts différés) », les intérêts et l'échéance sont prioritaires sur l'amortissement de la Ligne du Prêt Réaménagée. Ce dernier se voit déduit et son montant correspond à la différence entre le montant de l'échéance et celui des intérêts.

La séquence d'échéance est fonction du taux de progressivité calculé des échéances mentionné à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et de l'Article « **Détermination des Taux** ».

Si les intérêts sont supérieurs à l'échéance, alors la différence entre le montant des intérêts et de l'échéance constitue les intérêts différés. Le montant amorti au titre de la période est donc nul.

ARTICLE 9 REGLEMENT DES ECHEANCES

L'emprunteur paie, à chaque Date d'Echéance, le montant correspondant au remboursement du capital et au paiement des intérêts dus. Ce montant est déterminé selon les modalités définies à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Le tableau d'amortissement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée indique le capital restant dû et la répartition des échéances entre capital et intérêts, et le cas échéant du stock d'intérêts.

Les paiements font l'objet d'un prélèvement automatique au bénéfice du Prêteur. Ce prélèvement est effectué conformément à l'autorisation signée par l'Emprunteur à cet effet.

Les sommes dues par les Emprunteurs ayant l'obligation d'utiliser le réseau des comptables publics font l'objet d'un prélèvement selon la procédure du débit d'office. Elles sont acquittées auprès du Caissier Général de la Caisse des Dépôts à Paris.

Les paiements sont effectués de sorte que les fonds parviennent effectivement au Caissier Général au plus tard le jour de l'échéance ou le premier Jour Ouvré suivant celui de l'échéance si ce jour n'est pas un Jour Ouvré.

ARTICLE 10 COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES

Au titre du présent réaménagement, l'Emprunteur sera redevable d'une commission de réaménagement de 0,03% calculée sur le capital restant dû à la Date de Valeur du Réaménagement, y compris sur le stock d'intérêts, avec un minimum de 300 € et dans la limite de 50 000 €.

Cette commission de réaménagement, exigible à la Date de Valeur du Réaménagement, sera prélevée intégralement et restera définitivement acquise au Prêteur.

Tous les commissions, frais et accessoires dus au titre du présent réaménagement sont détaillés à l'Annexe « **Commission, Frais et Accessoires** » et seront exigibles lors de la prise d'effet de l'Avenant de réaménagement.

ARTICLE 11 DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR

Les déclarations et engagements de l'Emprunteur énoncés au sein de chaque Contrat de Prêt Initial et non modifiés par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

Déclarations de l'Emprunteur :

L'Emprunteur déclare et garantit au Prêteur :

- avoir pris connaissance de toutes les dispositions et pièces formant le présent Avenant et les accepter ;
- la sincérité des documents transmis et notamment de la certification des documents comptables fournis et l'absence de toute contestation à leur égard ;
- qu'il n'est pas en état de cessation de paiement et ne fait pas l'objet d'aucune procédure collective ;
- la conformité des décisions jointes aux originaux ;
- qu'il a été informé que le Prêteur pourra céder et/ou transférer tout ou partie de ses droits et obligations sans que son accord ne soit préalablement requis.

ES SD



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Engagements de l'Emprunteur:

Sous peine de déchéance du terme et jusqu'au complet remboursement de chaque Contrat de Prêt Initial, l'Emprunteur s'engage à :

- rembourser chaque Contrat de Prêt Initial, aux Dates d'Echéances convenues ;
- présenter au Prêteur un exemplaire des polices d'assurance en cours couvrant le bien financé au moyen de chaque Contrat de Prêt Initial, et ce à première réquisition ;
- ne pas consentir, sans l'accord préalable du Prêteur, de Garantie sur le foncier et les immeubles financés, pendant toute la durée de remboursement de chaque Contrat de Prêt Initial, à l'exception de celles qui pourraient être prises, le cas échéant, par le(s) garant(s) en contrepartie de l'engagement constaté par l'Article « Garanties » du présent avenant ;
- apporter, le cas échéant, les fonds propres nécessaires à l'équilibre financier de l'opération ;
- informer préalablement (et au plus tard dans le mois précédant l'évènement) le Prêteur et obtenir son accord sur tout projet :
 - de transformation de son statut, ou de fusion, absorption, scission, apport partiel d'actif, transfert universel de patrimoine ou toute autre opération assimilée ;
 - de modification relative à son actionnariat de référence et à la répartition de son capital social telle que cession de droits sociaux ou entrée au capital d'un nouvel associé/actionnaire ;
 - de signature ou de modification d'un pacte d'associés ou d'actionnaires, et plus spécifiquement s'agissant des SA d'HLM au sens des dispositions de l'article L.422-2-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- maintenir, pendant toute la durée de chaque Contrat de Prêt Initial, la vocation sociale de la ou les opérations financées et justifier du respect de cet engagement par l'envoi, au Prêteur, d'un rapport annuel d'activité ;
- produire à tout moment au Prêteur, sur sa demande, les documents financiers et comptables des trois derniers exercices clos ainsi que, le cas échéant, un prévisionnel budgétaire ou tout ratio financier que le Prêteur jugera utile d'obtenir ;
- fournir, soit sur sa situation, soit sur les projets financés, tout renseignement et document budgétaire ou comptable à jour que le Prêteur peut être amené à lui réclamer notamment, une prospective actualisée mettant en évidence sa capacité à moyen et long terme à faire face aux charges générées par le projet, et à permettre aux représentants du Prêteur de procéder à toutes vérifications qu'ils jugeraient utiles ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur sans délai, de toute décision tendant à déferer les délibérations de l'assemblée délibérante de l'Emprunteur autorisant le réaménagement de la Ligne du Prêt et ses modalités devant toute juridiction, de même que du dépôt de tout recours à l'encontre d'un acte détachable du présent avenant ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur, sans délai, de la survenance de toute procédure précontentieuse, contentieuse, arbitrale ou administrative devant toute juridiction ou autorité quelconque ;
- informer préalablement, le cas échéant, le Prêteur de tout objet de nantissement de ses parts sociales ou actions ;
- informer, dès qu'il en a connaissance, le Prêteur de la survenance de tout évènement visé à l'Article « Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières ».



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 12 GARANTIES

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles au titre du présent avenant sont garanties comme suit :

N° Ligne du Prêt	Type de garantie	Dénomination du garant ou Désignation de la garantie	Quotité garantie en %
Avant réaménagement			
5046049	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5128105	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5108241	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1063803	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5121591	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1062998	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5043745	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5148945	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5121483	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5043724	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5046170	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5069485	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1103396	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5046187	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5139324	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5085886	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5116473	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1117134	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5113028	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5108248	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1154695	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1154890	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1224484	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1166150	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5053584	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1239413	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1176187	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00

ES 30



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

N° Ligne du Prêt	Type de garantie	Dénomination du garant ou Désignation de la garantie	Quotité garantie en %
Avant réaménagement (suite)			
1155053	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1166250	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
Après réaménagement			
5046049	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5128105	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5108241	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1063803	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5121591	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1062998	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5043745	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5148945	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5121483	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5043724	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5046170	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5069485	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1103396	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5046187	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5139324	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5085886	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5116473	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1117134	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5113028	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5108248	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1154695	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1154890	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1224484	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1166150	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
5053584	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1239413	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1176187	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1155053	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00

ES 30



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

N° Ligne du Prêt	Type de garantie	Dénomination du garant ou Désignation de la garantie	Quotité garantie en %
Après réaménagement (suite)			
1166250	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00

Le Garant s'engage, pendant toute la durée du(des) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux), au cas où l'Emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes contractuellement dues ou devenues exigibles, à en effectuer le paiement en ses lieu et place et sur simple demande du Prêteur, sans pouvoir exiger que celui-ci discute au préalable les biens de l'Emprunteur défaillant.

L'engagement de ce dernier porte sur la totalité du présent avenant et de chaque Contrat de Prêt Initial contracté par l'Emprunteur.

ARTICLE 13 REMBOURSEMENTS ANTICIPES ET LEURS CONDITIONS FINANCIERES

Les remboursements anticipés et leurs conditions financières prévus au sein de chaque Contrat de Prêt Initial non modifiés par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

Tout remboursement anticipé devra être accompagné du paiement, le cas échéant, du stock d'intérêts correspondants. Ce montant sera calculé au prorata des capitaux remboursés en cas de remboursement partiel.

Tout remboursement anticipé doit être accompagné du paiement des intérêts courus contractuels correspondants.

Le paiement des intérêts courus sur les sommes ainsi remboursées par anticipation, sera effectué dans les conditions définies à l'Article « Calcul et Paiement des Intérêts ».

Le remboursement anticipé partiel ou total du Prêt, qu'il soit volontaire ou obligatoire, donnera lieu, au règlement par l'Emprunteur d'une indemnité dont les modalités de calcul sont détaillées selon les différents cas, au sein du présent Article.

L'indemnité perçue par le Prêteur est destinée à compenser le préjudice financier résultant du remboursement anticipé du Prêt avant son terme, au regard de la spécificité de la ressource prêtée et de son remplacement sur les marchés financiers.

L'Emprunteur reconnaît avoir été informé des conditions financières des remboursements anticipés et en accepte les dispositions.

13.1 REMBOURSEMENTS ANTICIPES VOLONTAIRES

13.1.1 Conditions des demandes de remboursements anticipés volontaires

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée comportant une indemnité actuarielle, dont les modalités de calculs sont stipulées ci-après, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, en Phase d'Amortissement, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels à chaque Date d'Echéance moyennant un préavis de quarante-cinq (45) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée. Les remboursements anticipés volontaires sont pris en compte pour l'échéance suivante si le Versement effectif des sommes est constaté par le Prêteur auprès du Caissier Général au moins deux mois avant cette échéance.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La date du jour de calcul des sommes dues est fixée quarante (40) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

Toute demande de remboursement anticipé volontaire notifiée conformément à l'Article « **Notifications** » doit indiquer, pour chaque Ligne du Prêt, la date à laquelle doit intervenir le remboursement anticipé volontaire, le montant devant être remboursé par anticipation et préciser la ou les Lignes du Prêt sur lesquelles ce(s) remboursement(s) anticipé(s) doit(doivent) intervenir.

Le Prêteur lui adressera, trente-cinq (35) jours calendaires avant la date souhaitée pour le remboursement anticipé volontaire, le montant de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire calculé selon les modalités détaillées ci-après au présent article.

L'Emprunteur devra confirmer le remboursement anticipé volontaire par courriel ou par télécopie selon les modalités définies à l'Article « **Notifications** » dans les cinq (5) jours calendaires qui suivent la réception du calcul de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire.

Sa confirmation vaut accord irrévocable des Parties sur le montant total du remboursement anticipé volontaire et du montant de l'indemnité.

13.1.2 Conditions financières des remboursements anticipés volontaires

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires donnent également lieu à la perception, par le Prêteur, d'une indemnité actuarielle dont le montant sera égal à la différence, uniquement lorsque celle-ci est positive, entre la Valeur de Marché de la Ligne du Prêt Réaménagée et le montant du capital remboursé par anticipation, augmenté des intérêts courus non échus dus à la date du remboursement anticipé.

13.2 REMBOURSEMENTS ANTICIPES OBLIGATOIRES

13.2.1 Premier cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre de chaque Contrat de Prêt Initial deviendront immédiatement exigibles en cas de:

- tous impayés à Date d'Echéance, ces derniers entraîneront également l'exigibilité d'intérêts moratoires ;
- perte par l'Emprunteur de sa qualité le rendant éligible au(x) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) ;
- dévolution du bien financé à une personne non éligible au(x) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) et/ou non agréée par le Prêteur en raison de la dissolution, pour quelque cause que ce soit, de l'organisme Emprunteur ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales ne contractualisant pas avec la Caisse des Dépôts pour l'acquisition desdits logements ;
- non-respect par l'Emprunteur des dispositions réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux définies, en métropole, par les articles R. 331-1 à R. 331-25 du Code de la construction et de l'habitation, et dans les départements d'outre-mer par les articles R. 372-2 à R. 372-19 dudit Code ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- non-respect de l'un des engagements de l'Emprunteur énumérés à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** », ou en cas de survenance de l'un des événements suivants :
 - dissolution, liquidation judiciaire ou amiable, plan de cession de l'Emprunteur ou de l'un des associés de l'Emprunteur dans le cadre d'une procédure collective ;
 - la(les) Garantie(s) octroyée(s) ou réitérée(s) dans le cadre du présent avenant, cesse(nt) d'être valable(s) ou pleinement efficace(s), pour quelque cause que ce soit.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur, d'une pénalité égale à 7% du montant total des sommes exigibles par anticipation.

13.2.2 Deuxième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre de chaque Contrat de Prêt Initial deviendront immédiatement exigibles dans les cas suivants :

- démolition du bien immobilier financé par le(s) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux), sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Toutefois sous réserve de l'accord du Prêteur, le(s) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) pourra(pourront), le cas échéant, être transféré(s) à l'acquéreur ;
- extinction, pour quelque motif que ce soit, du titre conférant à l'Emprunteur des droits réels immobiliers sur le bien financé ;
- action judiciaire ou administrative tendant à modifier ou à annuler les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- modification du statut juridique, du capital (dans son montant ou dans sa répartition), de l'actionnaire de référence, du pacte d'actionnaires ou de la gouvernance de l'Emprunteur, n'ayant pas obtenu l'accord préalable du Prêteur ;
- nantissement des parts sociales ou actions de l'Emprunteur.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur, dans toute la mesure permise par la loi, d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts sur les sommes remboursées par anticipation, calculée au taux de chaque Ligne du Prêt Réaménagée en vigueur à la date du remboursement anticipé.

13.2.3 Troisième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Donnent lieu au seul paiement des intérêts contractuels courus correspondants, les cas de remboursements anticipés suivants :

- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes physiques ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales contractualisant avec la Caisse des Dépôts, dans les conditions d'octroies de cette dernière, pour l'acquisition desdits logements ;
- démolition pour vétusté et/ou dans le cadre de la politique de la ville (Zone ANRU).

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus ne donneront lieu au paiement d'aucune indemnité.



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 14 RETARD DE PAIEMENT - INTERETS MORATOIRES

Toute somme due au titre de chaque Ligne de Prêt Réaménagée indexée sur le Livret A, non versée à la date d'exigibilité, porte intérêt de plein droit, à compter de cette date, au taux du Livret A majoré de 6% (600 points de base).

La date d'exigibilité des sommes remboursables par anticipation s'entend de la date du fait générateur de l'obligation de remboursement, quelle que soit la date à laquelle ce fait générateur a été constaté par le Prêteur.

La perception des intérêts de retard mentionnés au présent article ne constituera en aucun cas un octroi de délai de paiement ou une renonciation à un droit quelconque du Prêteur au titre de l'Avenant.

Sans préjudice de leur exigibilité à tout moment, les intérêts de retard échus et non-payés seront capitalisés avec le montant des impayés, s'ils sont dus pour au moins une année entière au sens de l'article 1343-2 du Code civil.

ARTICLE 15 ELECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le présent Avenant est soumis au droit français.

Pour l'entière exécution des présentes et de leur suite, les Parties font élection de domicile, à leurs adresses ci-dessus mentionnées.

En cas de différends sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, les Parties s'efforceront de trouver de bonne foi un accord amiable.

A défaut d'accord trouvé, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents dans le ressort des juridictions du second degré de Paris.



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Fait en autant d'originaux que de signataires,

Le, 17/02/2020

Pour l'Emprunteur,

Civilité : Monsieur

Nom / Prénom : Campy Eric

Qualité : Directeur Général

Dûment habilité(e) aux présentes

Le, 17/02/2020

Pour la Caisse des Dépôts,

Civilité :

Nom / Prénom : Sophie Diemunsch

Qualité : Directrice territoriale

Dûment habilité(e) aux présentes

Cachet et Signature :



Cachet et Signature :

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
Délégation de DIJON



MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES DES LIGNES DU PRET REAMENAGEES

Ref. : Avenant de réaménagement n° 105386
Nombre de lignes du prêt réaménagées : 29

N° Ligne du Prêt / N° Ligne du Prêt réaménagé	Monte sur index (taux fixe) / Phase 1 / Phase 2	Marge sur index (taux fixe) / Phase 1 / Phase 2	Taux d'intérêt (taux fixe) / Phase 1 / Phase 2	Date de échéance / échéance	Date de échéance / échéance	Profil Amortissement	Tx Construction (%)	Durée planifiée (années)	Durée résiduelle (années)	Crédit (€)	MoD (€)	Taux de Prêt Echéances appliquées (%) / Phase 1 / Phase 2	Taux de Prêt Echéances calculés (%) / Phase 1 / Phase 2	Montants de Phase 1 / Phase 2	Conditions de RA	Différé financ. (mois)	Différé total (mois)	Mode de calcul des intérêts	Base de calcul des intérêts
1062989 /	Libéré /	0,650 /	LA+0,650 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	302 573,06	302 573,06	0,000 /	-1,934 /	0,000	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
1063003 /	Libéré /	0,650 /	LA+0,650 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	302 573,06	302 573,06	0,000 /	0,000 /	—	IA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Base 365
1103396 /	Libéré /	0,650 /	LA+0,650 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	322 012,12	322 012,12	0,000 /	-1,934 /	0,000	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
111734 /	Libéré /	0,650 /	LA+0,650 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	322 012,12	322 012,12	0,500 /	0,500 /	—	IA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Base 365
115095 /	Libéré /	0,650 /	LA+0,650 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	217 760,07	217 760,07	0,000 /	-2,177 /	0,000	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
1164890 /	Libéré /	0,650 /	LA+0,650 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	2 831 703,74	2 831 703,74	0,892 /	— /	0,000	IA SWAP	0,00	0,00	E	Base 365
1165033 /	Libéré /	0,600 /	LA+0,600 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	3 019 024,53	3 019 024,53	0,500 /	0,500 /	—	IA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Base 365
1166250 /	Libéré /	0,600 /	LA+0,600 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	954 070,82	954 070,82	0,000 /	-4,491 /	0,000	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
1168150 /	Libéré /	0,600 /	LA+0,600 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	954 070,82	954 070,82	0,000 /	-4,491 /	—	IA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Base 365
1168250 /	Libéré /	0,600 /	LA+0,600 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	900 524,09	900 524,09	0,000 /	-4,491 /	0,000	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
1168387 /	Libéré /	0,600 /	LA+0,600 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	900 524,09	900 524,09	0,000 /	-4,491 /	—	IA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Base 365
122484 /	Libéré /	0,600 /	LA+0,600 /	01/02/2020	01/02/2020	Echéance prioritaire (intérêts différés)	—	—	—	940 505,99	940 505,99	0,000 /	-1,454 /	—	IA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Base 365

Caractéristiques financières avant réaménagement

Caractéristiques financières après réaménagement

Caisse des dépôts et consignations
2 e avenue Marboulle - BP 71368 - 21013 Dijon cedex - Tél : 03 80 40 09 50
bourgogne-franche-comte@caissesdesdepots.fr
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES DES LIGNES DU PRET REAMENAGEES

Ref. : Avenant de réaménagement n° 105388
Nombre de lignes du prêt réaménagées : 29

Id Ligne N° Contrat initial	Indice Phase 1/ Phase 2	Marge sur indice amorti/ phase amorti/ amortiz	Taux d'intérêt phase amorti 1/ phase amorti 2	Date de prochaine échelance	Montant prochaine échelance	Profil Amortissement	Tx Construction (%)	Durée planche (années)	Durée plafond (années)	Stock empruntés (k)	CRD (k)	NRD (k)	Taux de Prop échelance (k) Phase 2	Taux de Prop échelance (k) Phase 1	Localité de Phase 1 / Phase 2	Condition de DA	DIRTAM (mois)	DIRTAM total (mois)	Mode de calcul des intérêts	Base de calcul des intérêts
1238413 /	LAVIA.A.	0,070 /	LA+0,070 /	01/06/2020	33,00 / 35,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	3 720 543,93	3 720 543,93	- / -	0,000	SR / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
504724 / 4826	LAVIA.A.	0,070 /	LA+0,070 /	01/06/2020	40,00 / 35,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	2 715 547,62	2 715 547,62	-0,491 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
504745 / 8014	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/05/2020	35,00 / 35,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	545 182,72	545 182,72	-0,491 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
504658 / 3724	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/06/2020	35,00 / 35,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	1 860 818,58	1 860 818,58	-0,491 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
504670 / 8747	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/06/2020	35,00 / 35,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	1 798 473,11	1 798 473,11	-0,491 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
504687 / 8178	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/06/2020	35,00 / 35,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	781 298,51	781 298,51	-0,491 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
505184 / 14330	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/12/2020	20,00 / 20,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	50 913,09	50 913,09	- / -	0,000	SR / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
505046 / 18293	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/02/2020	20,00 / 20,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	2 420 505,05	2 420 505,05	-0,448 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
505589 / 35445	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/02/2020	30,00 / 30,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	4 218 586,19	4 218 586,19	-0,448 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
5102541 / 44102	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/02/2021	38,00 / 38,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	835 981,26	835 981,26	0,000 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
5102548 / 46826	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/05/2020	37,00 / 37,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	1 439 031,95	1 439 031,95	0,000 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
5113828 / 48822	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/05/2020	37,00 / 37,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	1 857 267,57	1 857 267,57	0,000 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
	LAVIA.A.	0,000 /	LA+0,000 /	01/02/2021	37,00 / 37,000 /	Echelance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0,00	1 857 267,57	1 857 267,57	0,000 /	0,000	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365

Caractéristiques financières avant réaménagement

Caractéristiques financières après réaménagement

SD



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
Délégation de DIJON

MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES DES LIGNES DU PRET REAMENAGEES

Ref. : Avenant de réaménagement n° 105386
Nombre de lignes du prêt réaménagées : 29

N° Ligne du Prêt / N° Capital Amort	Index Phase 1 / Phase 2	Marge sur Index Phase 1 / Phase 2	Taux d'intérêt (%) Phase Amort 1 / Phase Amort 2	Date de prochaine échéance	Durée résiduelle ou durée de l'amortissement (années) / Durée phase amort 1 / Phase amort 2	Fréquence	Profil Amortissement	Tx Construction (%)	Dirte plancher (euros)	Dirte plafond (euros)	CRD (K)	KPD (K)	Taux de Prog. Exécution applicatif (%) Phase 1 / Phase 2	Taux de Prog. Exécution calculé (%) Phase 1 / Phase 2	Taux de Prog. Amort (%)	Moyennés de répartition Phase 2	Condition de PA	Différé Amort. (euros)	Différé total (euros)	Mode de calcul des intérêts	Bases de calcul des intérêts
5127487 / 4822	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	564 565,85	564 565,85	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Bases 365
5127487 / 4827	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	564 565,85	564 565,85	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	LA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Bases 365
5127487 / 4827	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	342 291,11	342 291,11	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Bases 365
5127487 / 4827	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	342 291,11	342 291,11	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	LA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Bases 365
5128102 / 4824	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	569 374,68	569 374,68	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Bases 365
5128102 / 4824	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	569 374,68	569 374,68	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	LA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Bases 365
5128224 / 4824	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	708 746,87	708 746,87	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Bases 365
5128224 / 4824	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	708 746,87	708 746,87	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	LA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Bases 365
5128224 / 4824	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	688 536,49	688 536,49	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Bases 365
5128224 / 4824	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	688 536,49	688 536,49	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	LA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Bases 365
5128224 / 4824	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	478 786,00	478 786,00	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	IF 6 MOIS	0,00	0,00	E	Bases 365
5128224 / 4824	LIW1A.1.	0,00%	LA+0,00%	01/05/2020	37,00 / 37,000 / -	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	478 786,00	478 786,00	0,00%	0,00%	0,000 / -	DL / -	LA SWAP (J-40)	0,00	0,00	E	Bases 365
											33 465 943,70	33 465 943,70									

Caractéristiques financières avant réaménagement

Caractéristiques financières après réaménagement

SD

Caisse des dépôts et consignations
2 e avenue Marbotte - BP 71388 - 21013 Dijon cedex - Tél : 03 80 40 09 50
bourgogne-franche-comte@caissedesdepots.fr
banquedes territoires.fr | @BanqueDesTerr

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
Délégation de DIJON



COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES

Réf.: Avenant de réaménagement n° 105386

Nombre de lignes du prêt réaménagées : 29

N° ligne du Prêt	Durée de la période	Taux de période (en %)	TEG (%)	ICNE 1 (€) (a)	Commission (€) (b)	Stock d'intérêts Compensateurs (€)		Stock d'intérêts Différés (€)		Soutte Actuarielle (€)			
						Payé (c)	Refinancé	Maintenu	Payé (d)	Refinancé	Maintenu	Payée (e)	Refinancée
1062998	A	1,40	1,40	1 420,91	90,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1063803	A	1,40	1,40	1 512,19	96,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1103396	A	1,40	1,40	0,00	64,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1117134	T	0,44	1,74	14 865,87	900,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 320,79
1154695	A	1,35	1,35	10 786,27	284,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1154890	A	1,35	1,35	10 180,90	268,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1155053	A	1,35	1,35	1 880,96	49,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1166150	A	1,46	1,46	12,35	13,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1166250	A	1,65	1,65	7 151,96	263,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1176187	A	1,35	1,35	118,07	30,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1224484	A	1,35	1,35	5 301,51	280,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1239413	A	1,42	1,42	35 380,13	1 110,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5043724	A	1,35	1,35	27 675,53	810,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5043745	A	1,35	1,35	5 556,03	162,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5046049	A	1,35	1,35	16 824,88	555,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5046170	A	1,35	1,35	16 261,17	536,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5046187	A	1,35	1,35	7 064,23	233,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SD

ES

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
Délégation de DIJON

COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES

Réf.: Avenant de réaménagement n° 105386

Nombre de lignes du prêt réaménagées : 29

N° ligne du Prêt	Durée de la période	Taux de période (en %)	TEG (%)	ICNE 1 (€) (a)	Commission (€) (b)		Stock d'intérêts Compensateurs (€) (c)		Stock d'intérêts Différés (€) (d)		Suite Actuarielle (€) (e)	
					Payé	Maintenu	Payé	Maintenu	Payé	Maintenu	Payée	Refinancée
5053584	A	1,35	1,35	116,10	15,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5069485	A	1,35	1,35	30 529,42	731,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5085886	A	1,35	1,35	33 453,96	1 258,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5108241	A	1,35	1,35	0,00	246,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5108248	A	1,35	1,35	14 665,91	429,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5113028	A	1,35	1,35	18 928,36	554,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5116473	A	1,35	1,35	5 753,78	168,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5121483	A	1,35	1,35	3 488,46	102,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5121591	A	1,35	1,35	5 802,79	169,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5128105	A	1,35	1,35	7 223,22	211,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5139324	A	1,35	1,35	3 118,45	205,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5148945	A	1,35	1,35	2 159,32	142,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				287 232,73	9 986,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 320,79

Total à payer pour le présent avenant (a+b+c+d+e) : 297 219,22

(1) Le montant des Intérêts courus non échus des prêts révisibles réaménagés peut donner lieu à recalcul en cas de variation de leur(s) Index d'ici à la date de valeur du réaménagement.

SD

W



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

AVENANT DE REAMENAGEMENT

N° 105392

ENTRE

000289993 - OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

ET

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

AVENANT DE REAMENAGEMENT N° 105392

Entre

OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT, SIREN n°: 278900014, sis(e) 12 AVENUE DES
BRICHERES BP 357 89006 AUXERRE CEDEX,

Ci-après indifféremment dénommé(e) « » ou « **l'Emprunteur** »,

DE PREMIÈRE PART,

et :

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, établissement spécial créé par la loi du 28
avril 1816, codifiée aux articles L. 518-2 et suivants du Code monétaire et financier, sise 56 rue
de Lille, 75007 PARIS,

Ci-après indifféremment dénommée « **la Caisse des Dépôts** », « **la CDC** » ou « **le Prêteur** »

DE DEUXIÈME PART,

Indifféremment dénommé(e)s « **les Parties** » ou « **la Partie** »



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

SOMMAIRE

PREAMBULE	P.4
ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT	P.4
ARTICLE 2 DUREE	P.4
ARTICLE 3 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET, DATE LIMITE DE VALIDITE DE L'AVENANT ET DATE DE VALEUR DU REAMENAGEMENT	P.4
ARTICLE 4 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES INITIALES	P.5
ARTICLE 5 DEFINITIONS	P.5
ARTICLE 6 DETERMINATION DES TAUX	P.8
ARTICLE 7 CALCUL ET PAIEMENT DES INTERETS	P.9
ARTICLE 8 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL	P.10
ARTICLE 9 REGLEMENT DES ECHEANCES	P.10
ARTICLE 10 COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES	P.10
ARTICLE 11 DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR	P.11
ARTICLE 12 GARANTIES	P.13
ARTICLE 13 REMBOURSEMENTS ANTICIPES ET LEURS CONDITIONS FINANCIERES	P.13
ARTICLE 14 RETARD DE PAIEMENT - INTERETS MORATOIRES	P.16
ARTICLE 15 ELECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE	P.16
ANNEXE 1 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES DES LIGNES DU PRET REAMENAGEES	
ANNEXE 2 COMMISSION, FRAIS ET ACCESSOIRES	

LES ANNEXES SONT UNE PARTIE INDISSOCIABLE DU PRESENT AVENANT



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

PREAMBULE

Il est préalablement rappelé ce qui suit :

L'Emprunteur sollicite du Prêteur le réaménagement de chaque Ligne du Prêt référencée dans l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

Les parties aux présentes déclarent parfaitement connaître chaque Contrat de Prêt Initial et se dispensent mutuellement d'en rappeler plus amplement les termes.

Les dispositions du présent avenant se substituent aux dispositions de chaque Contrat de Prêt Initial sans qu'il y ait toutefois novation des obligations qui en résultent pour les Parties.

Les autres clauses et conditions de chaque Contrat de Prêt Initial non modifiées par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

En cas de contradiction entre les stipulations de chaque Contrat de Prêt Initial et celles du présent avenant, les stipulations du présent avenant prévalent.

ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant consiste à réaménager, selon les nouvelles caractéristiques et modalités financières fixées ci-après, chaque Ligne du Prêt référencée aux Annexes « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et « **Commissions, Frais et Accessoires** ».

ARTICLE 2 DUREE

Le présent avenant entre en vigueur suivant les dispositions de l'Article « **Conditions de Prise d'Effet, Date Limite de Validité de l'Avenant et Date de Valeur du Réaménagement** » pour une durée totale allant jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues.

ARTICLE 3 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET, DATE LIMITE DE VALIDITE DE L'AVENANT ET DATE DE VALEUR DU REAMENAGEMENT

Le présent avenant et ses annexes devront être retournés dûment complétés, paraphés et signés au Prêteur.

L'Avenant prendra effet à la date de réception, par le Prêteur, de l'Avenant signé par l'ensemble des Parties et après réalisation, à la satisfaction du Prêteur, des conditions ci-après mentionnées.

A défaut de réalisation de ces conditions à la date du **07/02/2022**, le Prêteur pourra considérer le présent avenant comme nul et non avenu.

La prise d'effet du présent avenant est donc subordonnée à la réalisation de(s) condition(s) suivante(s) :

- la production de(s) acte(s) conforme(s) habilitant le représentant de l'Emprunteur à intervenir au présent avenant ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- la production de la ou des pièces relatives aux garanties d'emprunt telles que prévues à l'article « **Garanties** » ;

Sous réserve de la prise d'effet du présent avenant, les Parties conviennent que la Date de Valeur du Réaménagement est fixée au 01/02/2020.

ARTICLE 4 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES INITIALES

Les caractéristiques financières initiales de chaque Ligne du Prêt Réaménagée, dont le détail figure à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** », ont fait l'objet du réaménagement suivant :

- modification du taux de progressivité des échéances
- modification des conditions de remboursement anticipé volontaire

Les caractéristiques financières ainsi réaménagées s'appliquent à compter de la Date de Valeur du Réaménagement, pour chaque Ligne du Prêt référencée à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** », au montant des capitaux restant dus et, le cas échéant, au stock d'intérêts et ce, jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

Le détail de ces sommes pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée figure à l'Annexe « **Commissions, Frais et Accessoires** » du présent avenant.

ARTICLE 5 DEFINITIONS

Pour l'interprétation et l'application du présent avenant, les termes et expressions ci-après auront la signification suivante :

L' « **Avenant** » désigne le présent avenant de réaménagement avec ses annexes, qui en font partie intégrante.

Le « **Contrat de Prêt Initial** » désigne le contrat de prêt, ses annexes et ses avenants éventuels en vigueur.

La « **Courbe de Taux de Swap Euribor** » désigne la courbe formée par la structure par termes des taux de swap Euribor. Ces taux sont (i) publiés pour différentes maturités sur la page Bloomberg <IRSB 19> (taux swap « mid » correspondant à la moyenne entre le taux demandé ou « bid » et le taux offert ou « ask »), taux composites Bloomberg pour la Zone euro, disponibles pour les maturités allant de 1 à 50 ans, ou en cas de cessation de publication sur cette page, toute autre page Bloomberg [ou Reuters ou autres contributeurs financiers agréés] qui serait notifiée par le Prêteur à l'Emprunteur ou (ii), en cas d'absence de publication pour une maturité donnée, déterminés par interpolation linéaire réalisée à partir du taux de swap publié pour une durée immédiatement inférieure et de celui publié pour une durée immédiatement supérieure.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Courbe de Taux de Swap Inflation** » désigne la courbe formée par la structure par termes des taux de swap inflation. Ces taux sont (i) publiés pour différentes maturités sur les pages Bloomberg (taux de swap « mid » correspondant à la moyenne entre le taux demandé ou « bid » et le taux offert ou « ask ») à l'aide des codes <FRSWI1 Index> à <FRSWI50 Index> (taux London composite swap zéro coupon pour l'inflation hors tabac, disponibles pour des maturités allant de 1 à 50 ans) ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg [ou Reuters ou autres contributeurs financiers agréés] ; qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur ou (ii), en cas d'absence de publication pour une maturité donnée, déterminés par interpolation linéaire réalisée à partir du taux de swap publié pour une durée immédiatement inférieure et de celui publié pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Date de Première Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagé** » correspond à la date de première échéance directement postérieure à la Date de Valeur du Réaménagement.

La « **Date de Valeur du Réaménagement** » correspond à la date à laquelle les nouvelles caractéristiques financières de la (ou des) Ligne(s) du Prêt Réaménagé(e)s s'appliquent.

Les « **Dates d'Echéances** » correspondent, pour une Ligne du Prêt Réaménagé, aux dates de paiement des intérêts et/ou de remboursement du capital pendant la Phase d'Amortissement.

La « **Date d'Effet** » du présent avenant est la date de réception par le Prêteur, de l'Avenant signé par l'ensemble des Parties et ce, dès lors que la (ou les) condition(s) stipulée(s) à l'Article « **Conditions de Prise d'Effet, Date Limite de Validité de l'Avenant et Date de Valeur du Réaménagement** » a (ont) été remplie(s).

La « **Durée Résiduelle de la Ligne du Prêt Réaménagé** » désigne la durée comprise entre la Date de Valeur du Réaménagement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Garantie** » est une sureté accordée au Prêteur qui lui permet d'obtenir le paiement de sa créance en cas de défaillance de l'Emprunteur.

La « **Garantie publique** » désigne l'engagement par lequel une collectivité publique accorde sa caution à l'Emprunteur en garantissant au Prêteur le remboursement de la Ligne du Prêt Réaménagé en cas de défaillance de sa part.

L'« **Index** » désigne, pour une Ligne du Prêt Réaménagé, l'index de référence appliqué en vue de déterminer le taux d'intérêt.

L'« **Index Livret A** » désigne le taux du Livret A, exprimé sous forme de taux annuel, calculé par les pouvoirs publics sur la base de la formule en vigueur, décrite à l'article 3 du règlement n°86-13 modifié du 14 mai 1986 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit.

A chaque Révision de l'Index, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant la nouvelle valeur applicable à la prochaine date d'échéance. En cas de disparition ou de non-publication de l'Index, l'Emprunteur ne pourra remettre en cause ou retarder le paiement des échéances. Celles-ci continueront à être appelées aux Dates d'Echéances contractuelles, sur la base du dernier Index publié et seront révisées lorsque les nouvelles modalités de révision seront connues.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Si le Livret A servant de base aux modalités de révision de taux vient à disparaître avant le complet remboursement de la Ligne du Prêt Réaménagée, de nouvelles modalités de révision seront déterminées par le Prêteur en accord avec les pouvoirs publics. Dans ce cas, tant que les nouvelles modalités de révision ne seront pas définies, l'Emprunteur ne pourra user de la faculté de rembourser par anticipation qu'à titre provisionnel; le décompte de remboursement définitif sera établi dès détermination des modalités de révision de remplacement.

Le « Jour Ouvré » désigne tout jour de la semaine autre que le samedi, le dimanche ou jour férié légal.

La « Ligne du Prêt Réaménagée » désigne le financement affecté à la réalisation d'une opération ou à une composante de celle-ci et qui fait l'objet du présent avenant de réaménagement. Son montant correspond au capital restant dû à la Date de Valeur du Réaménagement, et majoré, le cas échéant du stock d'intérêts.

Le « Livret A » désigne le produit d'épargne prévu par les articles L221-1 et suivants du Code monétaire et financier.

La « Phase d'Amortissement pour une Ligne du Prêt Réaménagée » désigne, pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, la période débutant à la Date de Valeur du Réaménagement, durant laquelle l'Emprunteur rembourse le capital prêté dans les conditions définies à l'Article « Règlement des Echéances » et allant jusqu'à la dernière Date d'Echéance.

La « Révision » consiste à prendre en compte la nouvelle valeur de l'index de référence selon les modalités de révision ci-dessous :

La « Double Révisibilité Limitée (DL) » signifie que, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, en cas de variation de l'Index, le taux d'intérêt actuariel annuel et le taux de progressivité des échéances sont révisés. Toutefois, le taux de progressivité des échéances ne peut être inférieur à son taux plancher.

Le « Taux de Swap EURIBOR » désigne à un moment donné, en euro et pour une maturité donnée, le taux fixe in fine qui sera échangé contre l'Index EURIBOR constaté. Les Taux de Swap EURIBOR sont publiés pour différentes maturités sur la page Bloomberg <IRSB 19> (taux swap « ask » pour une cotation, « bid » dans les autres cas), taux composites Bloomberg pour la Zone euro, disponibles pour les maturités allant de 1 à 50 ans, ou en cas de cessation de publication sur cette page, toute autre page Bloomberg ou Reuters ou toute autre page publiée par un fournisseur de données financières qui serait notifiée par le Prêteur à l'Emprunteur.

Le « Taux de Swap Inflation » désigne, à un moment donné et pour une maturité donnée, le taux (exprimé en pourcentage ou en points de base par an) fixe zéro coupon (déterminé lors de la conclusion d'un Contrat de swap) qui sera échangé contre l'inflation cumulée sur la durée du swap (l'indice d'inflation est identique à celui servant de référence aux OATi, tel que publié sur les pages de l'Agence France Trésor). Les Taux de Swaps Inflation sont publiés pour différentes maturités sur les pages Bloomberg (taux de swap zéro coupon « ask » pour une cotation, « bid » dans les autres cas) à l'aide des codes <FRSWI1 Index> à <FRSWI50 Index> (taux London composite swap zéro coupon pour l'inflation hors tabac, disponibles pour des maturités allant de 1 à 50 ans) ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Reuters ou toute autre page publiée par un fournisseur de données financières qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « Valeur de Marché de la Ligne du Prêt Réaménagée » désigne, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, à une date donnée, la valeur actualisée de chacun des flux de Versements et de remboursements en principal et intérêts restant à courir.

Dans le cas d'un index révisable ou variable, les échéances seront recalculées sur la base de scénarios déterminés :

- sur la Courbe de Taux de Swap Euribor dans le cas de l'Index Euribor ;
- sur la Courbe de Taux de Swap Inflation dans le cas de l'Index Inflation ;
- sur une combinaison de la Courbe de Taux de Swap Euribor et de la Courbe de Taux de Swap Inflation, dans le cas des Index Livret A ou LEP.

Les échéances calculées sur la base du taux fixe ou des scénarios définis ci-dessus, sont actualisées sur la Courbe de Taux de Swap Euribor zéro coupon.

Les courbes utilisées sont celles en vigueur le jour du calcul des sommes dues.

ARTICLE 6 DETERMINATION DES TAUX

TAUX EFFECTIF GLOBAL DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT REAMENAGEE

Le Taux Effectif Global (TEG), figurant à l'Annexe « Commissions, Frais et Accessoires », est donné en respect des dispositions de l'Article L. 313-4 du Code monétaire et financier.

Le TEG de chaque Ligne du Prêt Réaménagée est calculé pour leur durée totale sans remboursement anticipé, sur la base du taux d'intérêt initial auquel s'ajoutent les frais, commissions ou rémunérations de toute nature nécessaires à l'octroi du Prêt.

MODALITES D'ACTUALISATION DU TAUX VARIABLE

A chaque variation de l'Index, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant les nouvelles valeurs applicables à la prochaine Date d'Echéance de chaque Ligne du Prêt Réaménagée.

Selon les caractéristiques propres à chaque Ligne du Prêt Réaménagée, l'actualisation du(des) taux applicables(s) s'effectue selon les modalités de révisions ci-après.

Le taux d'intérêt, et le cas échéant, les taux de progressivité de l'échéance indiqués à l'Annexe « Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées », font l'objet d'une actualisation, à la Date de Valeur du Réaménagement, en cas de variation de l'Index.

La valeur actualisée est calculée par application des formules de Révision indiquées ci-après.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

MODALITES DE REVISION DU TAUX VARIABLE

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée révisée selon la modalité « Double Révisabilité Limitée » avec un plancher à 0%, le taux d'intérêt actuariel annuel (I) et le taux annuel de progressivité calculé (P) indiqués à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et actualisés comme indiqué ci-dessus, sont révisés à la date de début de la Phase d'Amortissement puis à chaque Date d'Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée, dans les conditions ci-après définies :

- Le taux d'intérêt révisé (I') de la Ligne du Prêt est déterminé selon la formule : $I' = T + M$

Où T désigne le taux de l'Index en vigueur à la date de Révision et M la marge fixe sur Index prévue à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » en vigueur à la Date d'Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée.

Le taux ainsi calculé correspond au taux actuariel annuel pour la durée de la Ligne du Prêt Réaménagée restant à courir. Il s'applique au capital restant dû et, le cas échéant, à la part des intérêts dont le règlement a été différé.

- Le taux annuel de progressivité révisé (P') des échéances est déterminé selon la formule : $P' = (1+I')(1+P)/(1+I) - 1$

Si le résultat calculé selon la formule précédente est négatif, P' est alors égal à 0%.

Les taux révisés s'appliquent au calcul des échéances relatives à la Phase d'Amortissement restant à courir. En tout état de cause le taux d'intérêt de chaque Ligne du Prêt Réaménagée ne saurait être négatif, le cas échéant il sera ramené à 0%.

ARTICLE 7 CALCUL ET PAIEMENT DES INTERETS

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances sont déterminés selon la ou les méthodes de calcul décrites ci-après.

Où (I) désigne les intérêts calculés à terme échu, (K) le capital restant dû au début de la période majoré, le cas échéant, du stock d'intérêts et (t) le taux d'intérêt annuel sur la période et *nbm* le nombre de mois compris entre deux Dates d'échéances.

- Méthode de calcul selon un mode équivalent et une base « Base 365 » :

$$I = K \times [(1 + t) (nbm / 12) - 1]$$

La base de calcul « Base 365 » suppose que l'on considère que tous les mois comportent 365/12^{ème} jours et que l'année comporte 365 jours.

Lors de la Date de Première Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée, les intérêts dus seront déterminés prorata temporis pour tenir compte, en considérant que l'année comporte le nombre de jours décrit dans la base de calcul des intérêts, du nombre de jours exact écoulé entre la Date de Valeur du Réaménagement et ladite Date de Première Echéance.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

De la même manière, les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances de chaque Ligne du Prêt Réaménagée seront déterminés selon les méthodes de calcul décrites ci-dessus et compte tenu des modalités définies à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

ARTICLE 8 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, l'amortissement du capital se fera selon le(s) profil(s) d'amortissement ci-après.

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt Réaménagée avec un profil « échéance prioritaire (intérêts différés) », les intérêts et l'échéance sont prioritaires sur l'amortissement de la Ligne du Prêt Réaménagée. Ce dernier se voit déduit et son montant correspond à la différence entre le montant de l'échéance et celui des intérêts.

La séquence d'échéance est fonction du taux de progressivité calculé des échéances mentionné à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et de l'Article « **Détermination des Taux** ».

Si les intérêts sont supérieurs à l'échéance, alors la différence entre le montant des intérêts et de l'échéance constitue les intérêts différés. Le montant amorti au titre de la période est donc nul.

ARTICLE 9 REGLEMENT DES ECHEANCES

L'emprunteur paie, à chaque Date d'Echéance, le montant correspondant au remboursement du capital et au paiement des intérêts dus. Ce montant est déterminé selon les modalités définies à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

Le tableau d'amortissement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée indique le capital restant dû et la répartition des échéances entre capital et intérêts, et le cas échéant du stock d'intérêts.

Les paiements font l'objet d'un prélèvement automatique au bénéfice du Prêteur. Ce prélèvement est effectué conformément à l'autorisation signée par l'Emprunteur à cet effet.

Les sommes dues par les Emprunteurs ayant l'obligation d'utiliser le réseau des comptables publics font l'objet d'un prélèvement selon la procédure du débit d'office. Elles sont acquittées auprès du Caissier Général de la Caisse des Dépôts à Paris.

Les paiements sont effectués de sorte que les fonds parviennent effectivement au Caissier Général au plus tard le jour de l'échéance ou le premier Jour Ouvré suivant celui de l'échéance si ce jour n'est pas un Jour Ouvré.

ARTICLE 10 COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES

Au titre du présent réaménagement, l'Emprunteur sera redevable d'une commission de réaménagement de 0,03% calculée sur le capital restant dû à la Date de Valeur du Réaménagement, y compris sur le stock d'intérêts, avec un minimum de 300 € et dans la limite de 50 000 €.

Cette commission de réaménagement, exigible à la Date de Valeur du Réaménagement, sera prélevée intégralement et restera définitivement acquise au Prêteur.

à SD



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tous les commissions, frais et accessoires dus au titre du présent réaménagement sont détaillés à l'Annexe « Commission, Frais et Accessoires » et seront exigibles lors de la prise d'effet de l'Avenant de réaménagement.

ARTICLE 11 DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR

Les déclarations et engagements de l'Emprunteur énoncés au sein de chaque Contrat de Prêt Initial et non modifiés par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

Déclarations de l'Emprunteur :

L'Emprunteur déclare et garantit au Prêteur :

- avoir pris connaissance de toutes les dispositions et pièces formant le présent Avenant et les accepter ;
- la sincérité des documents transmis et notamment de la certification des documents comptables fournis et l'absence de toute contestation à leur égard ;
- qu'il n'est pas en état de cessation de paiement et ne fait pas l'objet d'aucune procédure collective ;
- la conformité des décisions jointes aux originaux ;
- qu'il a été informé que le Prêteur pourra céder et/ou transférer tout ou partie de ses droits et obligations sans que son accord ne soit préalablement requis.

Engagements de l'Emprunteur:

Sous peine de déchéance du terme et jusqu'au complet remboursement de chaque Contrat de Prêt Initial, l'Emprunteur s'engage à :

- rembourser chaque Contrat de Prêt Initial, aux Dates d'Echéances convenues ;
- présenter au Prêteur un exemplaire des polices d'assurance en cours couvrant le bien financé au moyen de chaque Contrat de Prêt Initial, et ce à première réquisition ;
- ne pas consentir, sans l'accord préalable du Prêteur, de Garantie sur le foncier et les immeubles financés, pendant toute la durée de remboursement de chaque Contrat de Prêt Initial, à l'exception de celles qui pourraient être prises, le cas échéant, par le(s) garant(s) en contrepartie de l'engagement constaté par l'Article « Garanties » du présent avenant ;
- apporter, le cas échéant, les fonds propres nécessaires à l'équilibre financier de l'opération ;
- informer préalablement (et au plus tard dans le mois précédant l'évènement) le Prêteur et obtenir son accord sur tout projet :
 - de transformation de son statut, ou de fusion, absorption, scission, apport partiel d'actif, transfert universel de patrimoine ou toute autre opération assimilée ;
 - de modification relative à son actionnariat de référence et à la répartition de son capital social telle que cession de droits sociaux ou entrée au capital d'un nouvel associé/actionnaire ;
 - de signature ou de modification d'un pacte d'associés ou d'actionnaires, et plus spécifiquement s'agissant des SA d'HLM au sens des dispositions de l'article L.422-2-1 du Code de la construction et de l'habitation ;



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- maintenir, pendant toute la durée de chaque Contrat de Prêt Initial, la vocation sociale de la ou les opérations financées et justifier du respect de cet engagement par l'envoi, au Prêteur, d'un rapport annuel d'activité ;
- produire à tout moment au Prêteur, sur sa demande, les documents financiers et comptables des trois derniers exercices clos ainsi que, le cas échéant, un prévisionnel budgétaire ou tout ratio financier que le Prêteur jugera utile d'obtenir ;
- fournir, soit sur sa situation, soit sur les projets financés, tout renseignement et document budgétaire ou comptable à jour que le Prêteur peut être amené à lui réclamer notamment, une prospective actualisée mettant en évidence sa capacité à moyen et long terme à faire face aux charges générées par le projet, et à permettre aux représentants du Prêteur de procéder à toutes vérifications qu'ils jugeraient utiles ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur sans délai, de toute décision tendant à déferer les délibérations de l'assemblée délibérante de l'Emprunteur autorisant le réaménagement de la Ligne du Prêt et ses modalités devant toute juridiction, de même que du dépôt de tout recours à l'encontre d'un acte détachable du présent avenant ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur, sans délai, de la survenance de toute procédure précontentieuse, contentieuse, arbitrale ou administrative devant toute juridiction ou autorité quelconque ;
- informer préalablement, le cas échéant, le Prêteur de tout objet de nantissement de ses parts sociales ou actions ;
- informer, dès qu'il en a connaissance, le Prêteur de la survenance de tout évènement visé à l'Article « Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières ».

EA 30



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 12 GARANTIES

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles au titre du présent avenant sont garanties comme suit :

N° Ligne du Prêt	Type de garantie	Dénomination du garant ou Désignation de la garantie	Quotité garantie en %
Avant réaménagement			
5069900	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	75,00
	Collectivités locales	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	25,00
Après réaménagement			
5069900	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	75,00
	Collectivités locales	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	25,00

Les Garants s'engagent, pendant toute la durée du(des) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux), au cas où l'Emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes contractuellement dues ou devenues exigibles, à en effectuer le paiement en ses lieu et place et sur simple demande du Prêteur, sans pouvoir exiger que celui-ci discute au préalable les biens de l'Emprunteur défaillant.

Les engagements de ces derniers sont réputés conjoints, de telle sorte que la Garantie de chaque Garant est due pour la totalité du présent avenant et de chaque Contrat de Prêt Initial, à hauteur de sa quote-part expressément fixée aux termes de l'acte portant Garantie.

ARTICLE 13 REMBOURSEMENTS ANTICIPES ET LEURS CONDITIONS FINANCIERES

Les remboursements anticipés et leurs conditions financières prévus au sein de chaque Contrat de Prêt Initial non modifiés par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

Tout remboursement anticipé devra être accompagné du paiement, le cas échéant, du stock d'intérêts correspondants. Ce montant sera calculé au prorata des capitaux remboursés en cas de remboursement partiel.

Tout remboursement anticipé doit être accompagné du paiement des intérêts courus contractuels correspondants.

Le paiement des intérêts courus sur les sommes ainsi remboursées par anticipation, sera effectué dans les conditions définies à l'Article « Calcul et Paiement des Intérêts ».

Le remboursement anticipé partiel ou total du Prêt, qu'il soit volontaire ou obligatoire, donnera lieu, au règlement par l'Emprunteur d'une indemnité dont les modalités de calcul sont détaillées selon les différents cas, au sein du présent Article.

ES SD



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'indemnité perçue par le Prêteur est destinée à compenser le préjudice financier résultant du remboursement anticipé du Prêt avant son terme, au regard de la spécificité de la ressource prêtée et de son remplacement sur les marchés financiers.

L'Emprunteur reconnaît avoir été informé des conditions financières des remboursements anticipés et en accepte les dispositions.

13.1 REMBOURSEMENTS ANTICIPES VOLONTAIRES

13.1.1 Conditions des demandes de remboursements anticipés volontaires

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée comportant une indemnité actuarielle, dont les modalités de calculs sont stipulées ci-après, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, en Phase d'Amortissement, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels à chaque Date d'Echéance moyennant un préavis de quarante-cinq (45) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée. Les remboursements anticipés volontaires sont pris en compte pour l'échéance suivante si le Versement effectif des sommes est constaté par le Prêteur auprès du Caissier Général au moins deux mois avant cette échéance.

La date du jour de calcul des sommes dues est fixée quarante (40) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

Toute demande de remboursement anticipé volontaire notifiée conformément à l'Article « **Notifications** » doit indiquer, pour chaque Ligne du Prêt, la date à laquelle doit intervenir le remboursement anticipé volontaire, le montant devant être remboursé par anticipation et préciser la ou les Lignes du Prêt sur lesquelles ce(s) remboursement(s) anticipé(s) doit(doivent) intervenir.

Le Prêteur lui adressera, trente-cinq (35) jours calendaires avant la date souhaitée pour le remboursement anticipé volontaire, le montant de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire calculé selon les modalités détaillées ci-après au présent article.

L'Emprunteur devra confirmer le remboursement anticipé volontaire par courriel ou par télécopie selon les modalités définies à l'Article « **Notifications** » dans les cinq (5) jours calendaires qui suivent la réception du calcul de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire.

Sa confirmation vaut accord irrévocable des Parties sur le montant total du remboursement anticipé volontaire et du montant de l'indemnité.

13.1.2 Conditions financières des remboursements anticipés volontaires

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires donnent également lieu à la perception, par le Prêteur, d'une indemnité actuarielle dont le montant sera égal à la différence, uniquement lorsque celle-ci est positive, entre la Valeur de Marché de la Ligne du Prêt Réaménagée et le montant du capital remboursé par anticipation, augmenté des intérêts courus non échus dus à la date du remboursement anticipé.

13.2 REMBOURSEMENTS ANTICIPES OBLIGATOIRES

13.2.1 Premier cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre de chaque Contrat de Prêt Initial deviendront immédiatement exigibles en cas de:

- tous impayés à Date d'Echéance, ces derniers entraîneront également l'exigibilité d'intérêts moratoires ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- perte par l'Emprunteur de sa qualité le rendant éligible au(x) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) ;
- dévolution du bien financé à une personne non éligible au(x) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) et/ou non agréée par le Prêteur en raison de la dissolution, pour quelque cause que ce soit, de l'organisme Emprunteur ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales ne contractualisant pas avec la Caisse des Dépôts pour l'acquisition desdits logements ;
- non-respect par l'Emprunteur des dispositions réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux définies, en métropole, par les articles R. 331-1 à R. 331-25 du Code de la construction et de l'habitation, et dans les départements d'outre-mer par les articles R. 372-2 à R. 372-19 dudit Code ;
- non-respect de l'un des engagements de l'Emprunteur énumérés à l'Article « Déclarations et Engagements de l'Emprunteur », ou en cas de survenance de l'un des événements suivants :
 - dissolution, liquidation judiciaire ou amiable, plan de cession de l'Emprunteur ou de l'un des associés de l'Emprunteur dans le cadre d'une procédure collective ;
 - la(les) Garantie(s) octroyée(s) ou réitérée(s) dans le cadre du présent avenant, cesse(nt) d'être valable(s) ou pleinement efficace(s), pour quelque cause que ce soit.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur, d'une pénalité égale à 7% du montant total des sommes exigibles par anticipation.

13.2.2 Deuxième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre de chaque Contrat de Prêt Initial deviendront immédiatement exigibles dans les cas suivants :

- démolition du bien immobilier financé par le(s) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux), sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Toutefois sous réserve de l'accord du Prêteur, le(s) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) pourra(pourront), le cas échéant, être transféré(s) à l'acquéreur ;
- extinction, pour quelque motif que ce soit, du titre conférant à l'Emprunteur des droits réels immobiliers sur le bien financé ;
- action judiciaire ou administrative tendant à modifier ou à annuler les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- modification du statut juridique, du capital (dans son montant ou dans sa répartition), de l'actionnaire de référence, du pacte d'actionnaires ou de la gouvernance de l'Emprunteur, n'ayant pas obtenu l'accord préalable du Prêteur ;
- nantissement des parts sociales ou actions de l'Emprunteur.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur, dans toute la mesure permise par la loi, d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts sur les sommes remboursées par anticipation, calculée au taux de chaque Ligne du Prêt Réaménagée en vigueur à la date du remboursement anticipé.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

13.2.3 Troisième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Donnent lieu au seul paiement des intérêts contractuels courus correspondants, les cas de remboursements anticipés suivants :

- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes physiques ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales contractualisant avec la Caisse des Dépôts, dans les conditions d'octroies de cette dernière, pour l'acquisition desdits logements ;
- démolition pour vétusté et/ou dans le cadre de la politique de la ville (Zone ANRU).

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus ne donneront lieu au paiement d'aucune indemnité.

ARTICLE 14 RETARD DE PAIEMENT - INTERETS MORATOIRES

Toute somme due au titre de chaque Ligne de Prêt Réaménagée indexée sur le Livret A, non versée à la date d'exigibilité, porte intérêt de plein droit, à compter de cette date, au taux du Livret A majoré de 6% (600 points de base).

La date d'exigibilité des sommes remboursables par anticipation s'entend de la date du fait générateur de l'obligation de remboursement, quelle que soit la date à laquelle ce fait générateur a été constaté par le Prêteur.

La perception des intérêts de retard mentionnés au présent article ne constituera en aucun cas un octroi de délai de paiement ou une renonciation à un droit quelconque du Prêteur au titre de l'Avenant.

Sans préjudice de leur exigibilité à tout moment, les intérêts de retard échus et non-payés seront capitalisés avec le montant des impayés, s'ils sont dus pour au moins une année entière au sens de l'article 1343-2 du Code civil.

ARTICLE 15 ELECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le présent Avenant est soumis au droit français.

Pour l'entière exécution des présentes et de leur suite, les Parties font élection de domicile, à leurs adresses ci-dessus mentionnées.

En cas de différends sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, les Parties s'efforceront de trouver de bonne foi un accord amiable.

A défaut d'accord trouvé, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents dans le ressort des juridictions du second degré de Paris.



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Fait en autant d'originaux que de signataires,

Le, 17/02/2020

Pour l'Emprunteur,

Civilité : Monsieur

Nom / Prénom : CAMPOY Eric

Qualité : Directeur Général

Dûment habilité(e) aux présentes

Le, 11/02/2020

Pour la Caisse des Dépôts,

Civilité :

Nom / Prénom : Sophie Diemunsch

Qualité : Directrice territoriale

Dûment habilité(e) aux présentes

Cachet et Signature :



Cachet et Signature :



MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES DES LIGNES DU PRET REAMENAGEES

Ref. : Avenant de réaménagement n° 105392
Nombre de lignes du prêt réaménagées : 1

N° Ligne de Prêt / N° Contrat initial	Monte sur index Phase 1 / Phase 2	Taux d'intérêt (%) Phase amorti 1 / Phase amorti 2	Date de dernière échéance	Date de rachat ou de remboursement (année) : Date phase amorti 1 / phase amorti 2	Plafond	Profil Amortissement	Tx Construction (%)	Droits absorbés (année)	Date échéance (année)	Mont d'intérêts (€)	CMO (€)	KMO (€)	Taux de Prog appliqué (Phase 1 / Phase 2)	Taux de Prog amorti (Phase 1 / Phase 2)	Modalié de réversion Phase 1 / Phase 2	Condition de RA	Différé Amort. (mois)	Différé total (mois)	Mode de calcul des intérêts	Base de calcul des intérêts
503692 / 10071	0.000 / 0.000	LA+0.000 / LA+0.000	01/03/2020	30.00 / 30.000	A	Echéance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0.00	325 973.03	325 973.03	0.000	0.000	DL / -	F 6 MOIS	0.00	0.00	E	Base 365
	0.000	LA+0.000	01/03/2020	30.000	A	Echéance prioritaire (intérêts offerts)	-	-	-	0.00	325 973.03	325 973.03	-	0.000	DL / -	LA 51000 (-40)	0.00	0.00	E	Base 365
										0,00	325 973,03	325 973,03								

Caractéristiques financières avant réaménagement

Caractéristiques financières après réaménagement

SD

ES



Réf.: Avenant de réaménagement n° 105392

Nombre de lignes du prêt réaménagées : 1

N° ligne du Prêt	Durée de la période (en %)	Taux de période (en %)	TEG (%)	ICNE 1 (€) (a)	Commission (€) (b)		Stock d'intérêts Compensateurs (€)		Stock d'intérêts Différés (€)		Soutte Actuarielle (€)	
					Payé (c)	Maintenu	Refinancé	Maintenu	Payé (d)	Refinancé	Payée (e)	Refinancée
5069900	A	1,35	1,35	4 060,96	97,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				4 060,96	97,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total à payer pour le présent avenant (a+b+c+d+e) : 4 158,23

(1) Le montant des Intérêts courus non échus des prêts révisibles réaménagés peut donner lieu à recalcul en cas de variation de leur(s) Index d'ici à la date de valeur du réaménagement.



**BANQUE des
TERRITOIRES**



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

AVENANT DE REAMENAGEMENT

N° 105393

ENTRE

000289993 - OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

ET

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

AVENANT DE REAMENAGEMENT N° 105393

Entre

OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT, SIREN n°: 278900014, sis(e) 12 AVENUE DES
BRICHERES BP 357 89006 AUXERRE CEDEX,

Ci-après indifféremment dénommé(e) « » ou « l'Emprunteur »,

DE PREMIÈRE PART,

et :

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, établissement spécial créé par la loi du 28
avril 1816, codifiée aux articles L. 518-2 et suivants du Code monétaire et financier, sise 56 rue
de Lille, 75007 PARIS,

Ci-après indifféremment dénommée « la Caisse des Dépôts », « la CDC » ou « le Prêteur »

DE DEUXIÈME PART,

Indifféremment dénommé(e)s « les Parties » ou « la Partie »





CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

SOMMAIRE

PREAMBULE	P.4
ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT	P.4
ARTICLE 2 DUREE	P.4
ARTICLE 3 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET, DATE LIMITE DE VALIDITE DE L'AVENANT ET DATE DE VALEUR DU REAMENAGEMENT	P.4
ARTICLE 4 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES INITIALES	P.5
ARTICLE 5 DEFINITIONS	P.5
ARTICLE 6 DETERMINATION DES TAUX	P.8
ARTICLE 7 CALCUL ET PAIEMENT DES INTERETS	P.9
ARTICLE 8 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL	P.10
ARTICLE 9 REGLEMENT DES ECHEANCES	P.10
ARTICLE 10 COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES	P.10
ARTICLE 11 DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR	P.11
ARTICLE 12 GARANTIES	P.13
ARTICLE 13 REMBOURSEMENTS ANTICIPES ET LEURS CONDITIONS FINANCIERES	P.13
ARTICLE 14 RETARD DE PAIEMENT - INTERETS MORATOIRES	P.16
ARTICLE 15 ELECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE	P.16
ANNEXE 1 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES DES LIGNES DU PRET REAMENAGEES	
ANNEXE 2 COMMISSION, FRAIS ET ACCESSOIRES	

LES ANNEXES SONT UNE PARTIE INDISSOCIABLE DU PRESENT AVENANT



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

PREAMBULE

Il est préalablement rappelé ce qui suit :

L'Emprunteur sollicite du Prêteur le réaménagement de chaque Ligne du Prêt référencée dans l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

Les parties aux présentes déclarent parfaitement connaître chaque Contrat de Prêt Initial et se dispensent mutuellement d'en rappeler plus amplement les termes.

Les dispositions du présent avenant se substituent aux dispositions de chaque Contrat de Prêt Initial sans qu'il y ait toutefois novation des obligations qui en résultent pour les Parties.

Les autres clauses et conditions de chaque Contrat de Prêt Initial non modifiées par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

En cas de contradiction entre les stipulations de chaque Contrat de Prêt Initial et celles du présent avenant, les stipulations du présent avenant prévalent.

ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant consiste à réaménager, selon les nouvelles caractéristiques et modalités financières fixées ci-après, chaque Ligne du Prêt référencée aux Annexes « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et « **Commissions, Frais et Accessoires** ».

ARTICLE 2 DUREE

Le présent avenant entre en vigueur suivant les dispositions de l'Article « **Conditions de Prise d'Effet, Date Limite de Validité de l'Avenant et Date de Valeur du Réaménagement** » pour une durée totale allant jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues.

ARTICLE 3 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET, DATE LIMITE DE VALIDITE DE L'AVENANT ET DATE DE VALEUR DU REAMENAGEMENT

Le présent avenant et ses annexes devront être retournés dûment complétés, paraphés et signés au Prêteur.

L'Avenant prendra effet à la date de réception, par le Prêteur, de l'Avenant signé par l'ensemble des Parties et après réalisation, à la satisfaction du Prêteur, des conditions ci-après mentionnées.

A défaut de réalisation de ces conditions à la date du **07/02/2022**, le Prêteur pourra considérer le présent avenant comme nul et non avenu.

La prise d'effet du présent avenant est donc subordonnée à la réalisation de(s) condition(s) suivante(s) :

- la production de(s) acte(s) conforme(s) habilitant le représentant de l'Emprunteur à intervenir au présent avenant ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- la production de la ou des pièces relatives aux garanties d'emprunt telles que prévues à l'article « Garanties » ;

Sous réserve de la prise d'effet du présent avenant, les Parties conviennent que la Date de Valeur du Réaménagement est fixée au 01/02/2020.

ARTICLE 4 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES INITIALES

Les caractéristiques financières initiales de chaque Ligne du Prêt Réaménagée, dont le détail figure à l'Annexe « Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées », ont fait l'objet du réaménagement suivant :

- modification de la durée résiduelle à date de valeur
- modification de la base de calcul des intérêts

Les caractéristiques financières ainsi réaménagées s'appliquent à compter de la Date de Valeur du Réaménagement, pour chaque Ligne du Prêt référencée à l'Annexe « Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées », au montant des capitaux restant dus et, le cas échéant, au stock d'intérêts et ce, jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

Le détail de ces sommes pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée figure à l'Annexe « Commissions, Frais et Accessoires » du présent avenant.

ARTICLE 5 DEFINITIONS

Pour l'interprétation et l'application du présent avenant, les termes et expressions ci-après auront la signification suivante :

L' « Avenant » désigne le présent avenant de réaménagement avec ses annexes, qui en font partie intégrante.

Le « Contrat de Prêt Initial » désigne le contrat de prêt, ses annexes et ses avenants éventuels en vigueur.

La « Courbe de Taux de Swap Euribor » désigne la courbe formée par la structure par termes des taux de swap Euribor. Ces taux sont (i) publiés pour différentes maturités sur la page Bloomberg <IRSB 19> (taux swap « mid » correspondant à la moyenne entre le taux demandé ou « bid » et le taux offert ou « ask »), taux composites Bloomberg pour la Zone euro, disponibles pour les maturités allant de 1 à 50 ans, ou en cas de cessation de publication sur cette page, toute autre page Bloomberg [ou Reuters ou autres contributeurs financiers agréés] qui serait notifiée par le Prêteur à l'Emprunteur ou (ii), en cas d'absence de publication pour une maturité donnée, déterminés par interpolation linéaire réalisée à partir du taux de swap publié pour une durée immédiatement inférieure et de celui publié pour une durée immédiatement supérieure.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Courbe de Taux de Swap Inflation** » désigne la courbe formée par la structure par termes des taux de swap inflation. Ces taux sont (i) publiés pour différentes maturités sur les pages Bloomberg (taux de swap « mid » correspondant à la moyenne entre le taux demandé ou « bid » et le taux offert ou « ask ») à l'aide des codes <FRSWI1 Index> à <FRSWI50 Index> (taux London composite swap zéro coupon pour l'inflation hors tabac, disponibles pour des maturités allant de 1 à 50 ans) ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg [ou Reuters ou autres contributeurs financiers agréés] ; qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur ou (ii), en cas d'absence de publication pour une maturité donnée, déterminés par interpolation linéaire réalisée à partir du taux de swap publié pour une durée immédiatement inférieure et de celui publié pour une durée immédiatement supérieure.

La « **Date de Première Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée** » correspond à la date de première échéance directement postérieure à la Date de Valeur du Réaménagement.

La « **Date de Valeur du Réaménagement** » correspond à la date à laquelle les nouvelles caractéristiques financières de la (ou des) Ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) s'appliquent.

Les « **Dates d'Echéances** » correspondent, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, aux dates de paiement des intérêts et/ou de remboursement du capital pendant la Phase d'Amortissement.

La « **Date d'Effet** » du présent avenant est la date de réception par le Prêteur, de l'Avenant signé par l'ensemble des Parties et ce, dès lors que la (ou les) condition(s) stipulée(s) à l'Article « **Conditions de Prise d'Effet, Date Limite de Validité de l'Avenant et Date de Valeur du Réaménagement** » a (ont) été remplie(s).

La « **Durée Résiduelle de la Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne la durée comprise entre la Date de Valeur du Réaménagement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Garantie** » est une sureté accordée au Prêteur qui lui permet d'obtenir le paiement de sa créance en cas de défaillance de l'Emprunteur.

La « **Garantie publique** » désigne l'engagement par lequel une collectivité publique accorde sa caution à l'Emprunteur en garantissant au Prêteur le remboursement de la Ligne du Prêt Réaménagée en cas de défaillance de sa part.

L'« **Index** » désigne, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, l'index de référence appliqué en vue de déterminer le taux d'intérêt.

L'« **Index Livret A** » désigne le taux du Livret A, exprimé sous forme de taux annuel, calculé par les pouvoirs publics sur la base de la formule en vigueur, décrite à l'article 3 du règlement n°86-13 modifié du 14 mai 1986 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière relatif à la rémunération des fonds reçus par les établissements de crédit.

A chaque Révision de l'Index, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant la nouvelle valeur applicable à la prochaine date d'échéance. En cas de disparition ou de non-publication de l'Index, l'Emprunteur ne pourra remettre en cause ou retarder le paiement des échéances. Celles-ci continueront à être appelées aux Dates d'Echéances contractuelles, sur la base du dernier Index publié et seront révisées lorsque les nouvelles modalités de révision seront connues.

AS SD



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Si le Livret A servant de base aux modalités de révision de taux vient à disparaître avant le complet remboursement de la Ligne du Prêt Réaménagée, de nouvelles modalités de révision seront déterminées par le Prêteur en accord avec les pouvoirs publics. Dans ce cas, tant que les nouvelles modalités de révision ne seront pas définies, l'Emprunteur ne pourra user de la faculté de rembourser par anticipation qu'à titre provisionnel; le décompte de remboursement définitif sera établi dès détermination des modalités de révision de remplacement.

Le « **Jour Ouvré** » désigne tout jour de la semaine autre que le samedi, le dimanche ou jour férié légal.

La « **Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne le financement affecté à la réalisation d'une opération ou à une composante de celle-ci et qui fait l'objet du présent avenant de réaménagement. Son montant correspond au capital restant dû à la Date de Valeur du Réaménagement, et majoré, le cas échéant du stock d'intérêts.

Le « **Livret A** » désigne le produit d'épargne prévu par les articles L221-1 et suivants du Code monétaire et financier.

La « **Phase d'Amortissement pour une Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, la période débutant à la Date de Valeur du Réaménagement, durant laquelle l'Emprunteur rembourse le capital prêté dans les conditions définies à l'Article « **Règlement des Echéances** » et allant jusqu'à la dernière Date d'Echéance.

La « **Révision** » consiste à prendre en compte la nouvelle valeur de l'index de référence selon les modalités de révision ci-dessous :

La « **Double Révisibilité Limitée (DL)** » signifie que, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, en cas de variation de l'Index, le taux d'intérêt actuariel annuel et le taux de progressivité des échéances sont révisés. Toutefois, le taux de progressivité des échéances ne peut être inférieur à son taux plancher.

Le « **Taux de Swap EURIBOR** » désigne à un moment donné, en euro et pour une maturité donnée, le taux fixe in fine qui sera échangé contre l'Index EURIBOR constaté. Les Taux de Swap EURIBOR sont publiés pour différentes maturités sur la page Bloomberg <IRSB 19> (taux swap « ask » pour une cotation, « bid » dans les autres cas), taux composites Bloomberg pour la Zone euro, disponibles pour les maturités allant de 1 à 50 ans, ou en cas de cessation de publication sur cette page, toute autre page Bloomberg ou Reuters ou toute autre page publiée par un fournisseur de données financières qui serait notifiée par le Prêteur à l'Emprunteur.

Le « **Taux de Swap Inflation** » désigne, à un moment donné et pour une maturité donnée, le taux (exprimé en pourcentage ou en points de base par an) fixe zéro coupon (déterminé lors de la conclusion d'un Contrat de swap) qui sera échangé contre l'inflation cumulée sur la durée du swap (l'indice d'inflation est identique à celui servant de référence aux OATi, tel que publié sur les pages de l'Agence France Trésor). Les Taux de Swaps Inflation sont publiés pour différentes maturités sur les pages Bloomberg (taux de swap zéro coupon « ask » pour une cotation, « bid » dans les autres cas) à l'aide des codes <FRSWI1 Index> à <FRSWI50 Index> (taux London composite swap zéro coupon pour l'inflation hors tabac, disponibles pour des maturités allant de 1 à 50 ans) ou en cas de cessation de publication sur ces pages, toutes autres pages Bloomberg ou Reuters ou toute autre page publiée par un fournisseur de données financières qui seraient notifiées par le Prêteur à l'Emprunteur.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Valeur de Marché de la Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, à une date donnée, la valeur actualisée de chacun des flux de Versements et de remboursements en principal et intérêts restant à courir.

Dans le cas d'un index révisable ou variable, les échéances seront recalculées sur la base de scénarios déterminés :

- sur la Courbe de Taux de Swap Euribor dans le cas de l'Index Euribor ;
- sur la Courbe de Taux de Swap Inflation dans le cas de l'Index Inflation ;
- sur une combinaison de la Courbe de Taux de Swap Euribor et de la Courbe de Taux de Swap Inflation, dans le cas des Index Livret A ou LEP.

Les échéances calculées sur la base du taux fixe ou des scénarios définis ci-dessus, sont actualisées sur la Courbe de Taux de Swap Euribor zéro coupon.

Les courbes utilisées sont celles en vigueur le jour du calcul des sommes dues.

ARTICLE 6 DETERMINATION DES TAUX

TAUX EFFECTIF GLOBAL DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT REAMENAGEE

Le Taux Effectif Global (TEG), figurant à l'Annexe « **Commissions, Frais et Accessoires** », est donné en respect des dispositions de l'Article L. 313-4 du Code monétaire et financier.

Le TEG de chaque Ligne du Prêt Réaménagée est calculé pour leur durée totale sans remboursement anticipé, sur la base du taux d'intérêt initial auquel s'ajoutent les frais, commissions ou rémunérations de toute nature nécessaires à l'octroi du Prêt.

MODALITES D'ACTUALISATION DU TAUX VARIABLE

A chaque variation de l'Index, l'Emprunteur aura la faculté de solliciter du Prêteur la communication des informations utiles concernant les nouvelles valeurs applicables à la prochaine Date d'Echéance de chaque Ligne du Prêt Réaménagée.

Selon les caractéristiques propres à chaque Ligne du Prêt Réaménagée, l'actualisation du(des) taux applicables(s) s'effectue selon les modalités de révisions ci-après.

Le taux d'intérêt, et le cas échéant, les taux de progressivité de l'échéance indiqués à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** », font l'objet d'une actualisation, à la Date de Valeur du Réaménagement, en cas de variation de l'Index.

La valeur actualisée est calculée par application des formules de Révision indiquées ci-après.

 **SD**



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

MODALITES DE REVISION DU TAUX VARIABLE

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée révisée selon la modalité «Double Révisabilité Limitée» avec un plancher à 0%, le taux d'intérêt actuariel annuel (I) et le taux annuel de progressivité calculé (P) indiqués à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et actualisés comme indiqué ci-dessus, sont révisés à la date de début de la Phase d'Amortissement puis à chaque Date d'Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée, dans les conditions ci-après définies :

- Le taux d'intérêt révisé (I') de la Ligne du Prêt est déterminé selon la formule : $I' = T + M$
Où T désigne le taux de l'Index en vigueur à la date de Révision et M la marge fixe sur Index prévue à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » en vigueur à la Date d'Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée.

Le taux ainsi calculé correspond au taux actuariel annuel pour la durée de la Ligne du Prêt Réaménagée restant à courir. Il s'applique au capital restant dû et, le cas échéant, à la part des intérêts dont le règlement a été différé.

- Le taux annuel de progressivité révisé (P') des échéances est déterminé selon la formule :
 $P' = (1+I')(1+P) / (1+I) - 1$

Si le résultat calculé selon la formule précédente est négatif, P' est alors égal à 0%.

Les taux révisés s'appliquent au calcul des échéances relatives à la Phase d'Amortissement restant à courir. En tout état de cause le taux d'intérêt de chaque Ligne du Prêt Réaménagée ne saurait être négatif, le cas échéant il sera ramené à 0%.

ARTICLE 7 CALCUL ET PAIEMENT DES INTERETS

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances sont déterminés selon la ou les méthodes de calcul décrites ci-après.

Où (I) désigne les intérêts calculés à terme échu, (K) le capital restant dû au début de la période majoré, le cas échéant, du stock d'intérêts et (t) le taux d'intérêt annuel sur la période et *nbm* le nombre de mois compris entre deux Dates d'échéances.

- Méthode de calcul selon un mode équivalent et une base « Base 365 » :

$$I = K \times [(1 + t) (nbm / 12) - 1]$$

La base de calcul « Base 365 » suppose que l'on considère que tous les mois comportent 365/12^{ème} jours et que l'année comporte 365 jours.

Lors de la Date de Première Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée, les intérêts dus seront déterminés prorata temporis pour tenir compte, en considérant que l'année comporte le nombre de jours décrit dans la base de calcul des intérêts, du nombre de jours exact écoulé entre la Date de Valeur du Réaménagement et ladite Date de Première Echéance.



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

De la même manière, les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances de chaque Ligne du Prêt Réaménagée seront déterminés selon les méthodes de calcul décrites ci-dessus et compte tenu des modalités définies à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

ARTICLE 8 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, l'amortissement du capital se fera selon le(s) profil(s) d'amortissement ci-après.

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt Réaménagée avec un profil « échéance prioritaire (intérêts différés) », les intérêts et l'échéance sont prioritaires sur l'amortissement de la Ligne du Prêt Réaménagée. Ce dernier se voit déduit et son montant correspond à la différence entre le montant de l'échéance et celui des intérêts.

La séquence d'échéance est fonction du taux de progressivité calculé des échéances mentionné à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et de l'Article « **Détermination des Taux** ».

Si les intérêts sont supérieurs à l'échéance, alors la différence entre le montant des intérêts et de l'échéance constitue les intérêts différés. Le montant amorti au titre de la période est donc nul.

ARTICLE 9 REGLEMENT DES ECHEANCES

L'emprunteur paie, à chaque Date d'Echéance, le montant correspondant au remboursement du capital et au paiement des intérêts dus. Ce montant est déterminé selon les modalités définies à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

Le tableau d'amortissement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée indique le capital restant dû et la répartition des échéances entre capital et intérêts, et le cas échéant du stock d'intérêts.

Les paiements font l'objet d'un prélèvement automatique au bénéfice du Prêteur. Ce prélèvement est effectué conformément à l'autorisation signée par l'Emprunteur à cet effet.

Les sommes dues par les Emprunteurs ayant l'obligation d'utiliser le réseau des comptables publics font l'objet d'un prélèvement selon la procédure du débit d'office. Elles sont acquittées auprès du Caissier Général de la Caisse des Dépôts à Paris.

Les paiements sont effectués de sorte que les fonds parviennent effectivement au Caissier Général au plus tard le jour de l'échéance ou le premier Jour Ouvré suivant celui de l'échéance si ce jour n'est pas un Jour Ouvré.

ARTICLE 10 COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES

Au titre du présent réaménagement, l'Emprunteur sera redevable d'une commission de réaménagement de 0,03% calculée sur le capital restant dû à la Date de Valeur du Réaménagement, y compris sur le stock d'intérêts, avec un minimum de 300 € et dans la limite de 50 000 €.

Cette commission de réaménagement, exigible à la Date de Valeur du Réaménagement, sera prélevée intégralement et restera définitivement acquise au Prêteur.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Tous les commissions, frais et accessoires dus au titre du présent réaménagement sont détaillés à l'Annexe « Commission, Frais et Accessoires » et seront exigibles lors de la prise d'effet de l'Avenant de réaménagement.

ARTICLE 11 DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR

Les déclarations et engagements de l'Emprunteur énoncés au sein de chaque Contrat de Prêt Initial et non modifiés par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

Déclarations de l'Emprunteur :

L'Emprunteur déclare et garantit au Prêteur :

- avoir pris connaissance de toutes les dispositions et pièces formant le présent Avenant et les accepter ;
- la sincérité des documents transmis et notamment de la certification des documents comptables fournis et l'absence de toute contestation à leur égard ;
- qu'il n'est pas en état de cessation de paiement et ne fait pas l'objet d'aucune procédure collective ;
- la conformité des décisions jointes aux originaux ;
- qu'il a été informé que le Prêteur pourra céder et/ou transférer tout ou partie de ses droits et obligations sans que son accord ne soit préalablement requis.

Engagements de l'Emprunteur:

Sous peine de déchéance du terme et jusqu'au complet remboursement de chaque Contrat de Prêt Initial, l'Emprunteur s'engage à :

- rembourser chaque Contrat de Prêt Initial, aux Dates d'Echéances convenues ;
- présenter au Prêteur un exemplaire des polices d'assurance en cours couvrant le bien financé au moyen de chaque Contrat de Prêt Initial, et ce à première réquisition ;
- ne pas consentir, sans l'accord préalable du Prêteur, de Garantie sur le foncier et les immeubles financés, pendant toute la durée de remboursement de chaque Contrat de Prêt Initial, à l'exception de celles qui pourraient être prises, le cas échéant, par le(s) garant(s) en contrepartie de l'engagement constaté par l'Article « Garanties » du présent avenant ;
- apporter, le cas échéant, les fonds propres nécessaires à l'équilibre financier de l'opération ;
- informer préalablement (et au plus tard dans le mois précédant l'évènement) le Prêteur et obtenir son accord sur tout projet :
 - de transformation de son statut, ou de fusion, absorption, scission, apport partiel d'actif, transfert universel de patrimoine ou toute autre opération assimilée ;
 - de modification relative à son actionariat de référence et à la répartition de son capital social telle que cession de droits sociaux ou entrée au capital d'un nouvel associé/actionnaire ;
 - de signature ou de modification d'un pacte d'associés ou d'actionnaires, et plus spécifiquement s'agissant des SA d'HLM au sens des dispositions de l'article L.422-2-1 du Code de la construction et de l'habitation ;



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- maintenir, pendant toute la durée de chaque Contrat de Prêt Initial, la vocation sociale de la ou les opérations financées et justifier du respect de cet engagement par l'envoi, au Prêteur, d'un rapport annuel d'activité ;
- produire à tout moment au Prêteur, sur sa demande, les documents financiers et comptables des trois derniers exercices clos ainsi que, le cas échéant, un prévisionnel budgétaire ou tout ratio financier que le Prêteur jugera utile d'obtenir ;
- fournir, soit sur sa situation, soit sur les projets financés, tout renseignement et document budgétaire ou comptable à jour que le Prêteur peut être amené à lui réclamer notamment, une prospective actualisée mettant en évidence sa capacité à moyen et long terme à faire face aux charges générées par le projet, et à permettre aux représentants du Prêteur de procéder à toutes vérifications qu'ils jugeraient utiles ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur sans délai, de toute décision tendant à déferer les délibérations de l'assemblée délibérante de l'Emprunteur autorisant le réaménagement de la Ligne du Prêt et ses modalités devant toute juridiction, de même que du dépôt de tout recours à l'encontre d'un acte détachable du présent avenant ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur, sans délai, de la survenance de toute procédure précontentieuse, contentieuse, arbitrale ou administrative devant toute juridiction ou autorité quelconque ;
- informer préalablement, le cas échéant, le Prêteur de tout objet de nantissement de ses parts sociales ou actions ;
- informer, dès qu'il en a connaissance, le Prêteur de la survenance de tout évènement visé à l'Article « Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières ».

ES SD



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 12 GARANTIES

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles au titre du présent avenant sont garanties comme suit :

N° Ligne du Prêt	Type de garantie	Dénomination du garant ou Désignation de la garantie	Quotité garantie en %
Avant réaménagement			
5267603	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	50,00
	Collectivités locales	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	50,00
Après réaménagement			
5267603	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	50,00
	Collectivités locales	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	50,00

Les Garants s'engagent, pendant toute la durée du(des) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux), au cas où l'Emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes contractuellement dues ou devenues exigibles, à en effectuer le paiement en son lieu et place et sur simple demande du Prêteur, sans pouvoir exiger que celui-ci discute au préalable les biens de l'Emprunteur défaillant.

Les engagements de ces derniers sont réputés conjoints, de telle sorte que la Garantie de chaque Garant est due pour la totalité du présent avenant et de chaque Contrat de Prêt Initial, à hauteur de sa quote-part expressément fixée aux termes de l'acte portant Garantie.

ARTICLE 13 REMBOURSEMENTS ANTICIPES ET LEURS CONDITIONS FINANCIERES

Les remboursements anticipés et leurs conditions financières prévus au sein de chaque Contrat de Prêt Initial non modifiés par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

Tout remboursement anticipé devra être accompagné du paiement, le cas échéant, du stock d'intérêts correspondants. Ce montant sera calculé au prorata des capitaux remboursés en cas de remboursement partiel.

Tout remboursement anticipé doit être accompagné du paiement des intérêts courus contractuels correspondants.

Le paiement des intérêts courus sur les sommes ainsi remboursées par anticipation, sera effectué dans les conditions définies à l'Article « Calcul et Paiement des Intérêts ».

Le remboursement anticipé partiel ou total du Prêt, qu'il soit volontaire ou obligatoire, donnera lieu, au règlement par l'Emprunteur d'une indemnité dont les modalités de calcul sont détaillées selon les différents cas, au sein du présent Article.

ES 30



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'indemnité perçue par le Prêteur est destinée à compenser le préjudice financier résultant du remboursement anticipé du Prêt avant son terme, au regard de la spécificité de la ressource prêtée et de son remplacement sur les marchés financiers.

L'Emprunteur reconnaît avoir été informé des conditions financières des remboursements anticipés et en accepte les dispositions.

13.1 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS VOLONTAIRES

13.1.1 Conditions des demandes de remboursements anticipés volontaires

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée comportant une indemnité actuarielle, dont les modalités de calculs sont stipulées ci-après, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, en Phase d'Amortissement, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels à chaque Date d'Echéance moyennant un préavis de quarante-cinq (45) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée. Les remboursements anticipés volontaires sont pris en compte pour l'échéance suivante si le Versement effectif des sommes est constaté par le Prêteur auprès du Caissier Général au moins deux mois avant cette échéance.

La date du jour de calcul des sommes dues est fixée quarante (40) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

Toute demande de remboursement anticipé volontaire notifiée conformément à l'Article « **Notifications** » doit indiquer, pour chaque Ligne du Prêt, la date à laquelle doit intervenir le remboursement anticipé volontaire, le montant devant être remboursé par anticipation et préciser la ou les Lignes du Prêt sur lesquelles ce(s) remboursement(s) anticipé(s) doit(doivent) intervenir.

Le Prêteur lui adressera, trente-cinq (35) jours calendaires avant la date souhaitée pour le remboursement anticipé volontaire, le montant de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire calculé selon les modalités détaillées ci-après au présent article.

L'Emprunteur devra confirmer le remboursement anticipé volontaire par courriel ou par télécopie selon les modalités définies à l'Article « **Notifications** » dans les cinq (5) jours calendaires qui suivent la réception du calcul de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire.

Sa confirmation vaut accord irrévocable des Parties sur le montant total du remboursement anticipé volontaire et du montant de l'indemnité.

13.1.2 Conditions financières des remboursements anticipés volontaires

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires donnent également lieu à la perception, par le Prêteur, d'une indemnité actuarielle dont le montant sera égal à la différence, uniquement lorsque celle-ci est positive, entre la Valeur de Marché de la Ligne du Prêt Réaménagée et le montant du capital remboursé par anticipation, augmenté des intérêts courus non échus dus à la date du remboursement anticipé.

13.2 REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS OBLIGATOIRES

13.2.1 Premier cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre de chaque Contrat de Prêt Initial deviendront immédiatement exigibles en cas de:

- tous impayés à Date d'Echéance, ces derniers entraîneront également l'exigibilité d'intérêts moratoires ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- perte par l'Emprunteur de sa qualité le rendant éligible au(x) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) ;
- dévolution du bien financé à une personne non éligible au(x) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) et/ou non agréée par le Prêteur en raison de la dissolution, pour quelque cause que ce soit, de l'organisme Emprunteur ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales ne contractualisant pas avec la Caisse des Dépôts pour l'acquisition desdits logements ;
- non-respect par l'Emprunteur des dispositions réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux définies, en métropole, par les articles R. 331-1 à R. 331-25 du Code de la construction et de l'habitation, et dans les départements d'outre-mer par les articles R. 372-2 à R. 372-19 dudit Code ;
- non-respect de l'un des engagements de l'Emprunteur énumérés à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** », ou en cas de survenance de l'un des événements suivants :
 - dissolution, liquidation judiciaire ou amiable, plan de cession de l'Emprunteur ou de l'un des associés de l'Emprunteur dans le cadre d'une procédure collective ;
 - la(les) Garantie(s) octroyée(s) ou réitérée(s) dans le cadre du présent avenant, cesse(nt) d'être valable(s) ou pleinement efficace(s), pour quelque cause que ce soit.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur, d'une pénalité égale à 7% du montant total des sommes exigibles par anticipation.

13.2.2 Deuxième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre de chaque Contrat de Prêt Initial deviendront immédiatement exigibles dans les cas suivants :

- démolition du bien immobilier financé par le(s) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux), sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Toutefois sous réserve de l'accord du Prêteur, le(s) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) pourra(pourront), le cas échéant, être transféré(s) à l'acquéreur ;
- extinction, pour quelque motif que ce soit, du titre conférant à l'Emprunteur des droits réels immobiliers sur le bien financé ;
- action judiciaire ou administrative tendant à modifier ou à annuler les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- modification du statut juridique, du capital (dans son montant ou dans sa répartition), de l'actionnaire de référence, du pacte d'actionnaires ou de la gouvernance de l'Emprunteur, n'ayant pas obtenu l'accord préalable du Prêteur ;
- nantissement des parts sociales ou actions de l'Emprunteur.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur, dans toute la mesure permise par la loi, d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts sur les sommes remboursées par anticipation, calculée au taux de chaque Ligne du Prêt Réaménagée en vigueur à la date du remboursement anticipé.



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

13.2.3 Troisième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Donnent lieu au seul paiement des intérêts contractuels courus correspondants, les cas de remboursements anticipés suivants :

- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes physiques ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales contractualisant avec la Caisse des Dépôts, dans les conditions d'octroies de cette dernière, pour l'acquisition desdits logements ;
- démolition pour vétusté et/ou dans le cadre de la politique de la ville (Zone ANRU).

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus ne donneront lieu au paiement d'aucune indemnité.

ARTICLE 14 RETARD DE PAIEMENT - INTERETS MORATOIRES

Toute somme due au titre de chaque Ligne de Prêt Réaménagée indexée sur le Livret A, non versée à la date d'exigibilité, porte intérêt de plein droit, à compter de cette date, au taux du Livret A majoré de 6% (600 points de base).

La date d'exigibilité des sommes remboursables par anticipation s'entend de la date du fait générateur de l'obligation de remboursement, quelle que soit la date à laquelle ce fait générateur a été constaté par le Prêteur.

La perception des intérêts de retard mentionnés au présent article ne constituera en aucun cas un octroi de délai de paiement ou une renonciation à un droit quelconque du Prêteur au titre de l'Avenant.

Sans préjudice de leur exigibilité à tout moment, les intérêts de retard échus et non-payés seront capitalisés avec le montant des impayés, s'ils sont dus pour au moins une année entière au sens de l'article 1343-2 du Code civil.

ARTICLE 15 ELECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le présent Avenant est soumis au droit français.

Pour l'entière exécution des présentes et de leur suite, les Parties font élection de domicile, à leurs adresses ci-dessus mentionnées.

En cas de différends sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, les Parties s'efforceront de trouver de bonne foi un accord amiable.

A défaut d'accord trouvé, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents dans le ressort des juridictions du second degré de Paris.



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Fait en autant d'originaux que de signataires,

Le, 11/02/2020

Pour l'Emprunteur,

Civilité : Monsieur

Nom / Prénom : CAMPOY Eric

Qualité : Directeur Général

Dûment habilité(e) aux présentes

Le, 11/02/2020

Pour la Caisse des Dépôts,

Civilité :

Nom / Prénom : Sophie Diemunsch

Qualité : Directrice territoriale

Dûment habilité(e) aux présentes

Cachet et Signature :



Cachet et Signature :



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
 DIRECTION RÉGIONALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
 Délégation de DIJON



MODIFICATION DES CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DES LIGNES DE PRÊT RÉAMÉNAGÉES

Ref. : Avenant de réaménagement n° 105393
 Nombre de lignes du prêt réaménagées : 1

N° ligne du prêt / N° Contrat initial	Index Phase 1 / Phase 2	Marge au / Phase 1 / Phase 2	Taux d'intérêt / Phase 1 / Phase 2	Date de prise d'effet / échéance	Durée résiduelle ou durée initiale / Durée phase amort / Phase 2	Hybridité	Produit Amortissement	Taux Constantisation (%)	Durée plancher (années)	Durée plafond (années)	Stock initial (€)	CRD (€)	MTD (€)	Taux de Prog. Encours calculé (Phase 1 / Phase 2)	Taux de Prog. Amort. (%)	Modalité de rachat / Phase 1 / Phase 2	Condition de BA	Différé Amort. (mois)	Différé total (mois)	Mode de calcul des intérêts	Base de calcul des intérêts
5207003 / 91071	LVM1 A. /	0.6007 /	L+0.6007 /	01/07/2021	31.08 / 24.000 /	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	0.00	147 834,24	147 834,24	0.0007 /	0.000 /	DL /	14 SWAP (-40)	0.00	0.00	E	30 / 300
	LVM1 A. /	0.6007 /	L+0.6007 /	01/01/2021	31.000 /	A	Echéance postérieure (intérêts différés)	-	-	-	0.00	147 834,24	147 834,24	0.0007 /	-	DL /	14 SWAP (-40)	0.00	0.00	E	Base 345
											0.00	147 834,24	147 834,24								

Caractéristiques financières avant réaménagement

Caractéristiques financières après réaménagement

SD

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DIRECTION REGIONALE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
Délégation de DIJON



COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES

Réf.: Avenant de réaménagement n° 105393

Nombre de lignes du prêt réaménagées : 1

N° ligne du Prêt	Durée de la période	Taux de période (en %)	TEG (%)	ICNE ¹ (€)	Commission (€)		Stock d'intérêts Compensateurs (€)		Stock d'intérêts Différés (€)		Solde Actuarielle (€)	
					(b)	(a)	Payé (c)	Refinancé	Maintenu	Payé (d)	Refinancé	Maintenu
5267603	A	1,35	1,35	165,07	44,06	165,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				165,07	44,06	165,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total à payer pour le présent avenant (a+b+c+d+e) : 209,13

(1) Le montant des intérêts courus non échus des prêts révisables réaménagés peut donner lieu à recalcul en cas de variation de leur(s) index d'ici à la date de valeur du réaménagement.



**BANQUE des
TERRITOIRES**



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

AVENANT DE REAMENAGEMENT

N° 105394

ENTRE

000289993 - OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

ET

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

AVENANT DE REAMENAGEMENT N° 105394

Entre

OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT, SIREN n°: 278900014, sis(e) 12 AVENUE DES
BRICHERES BP 357 89006 AUXERRE CEDEX,

Ci-après indifféremment dénommé(e) « » ou « **l'Emprunteur** »,

DE PREMIÈRE PART,

et :

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, établissement spécial créé par la loi du 28
avril 1816, codifiée aux articles L. 518-2 et suivants du Code monétaire et financier, sise 56 rue
de Lille, 75007 PARIS,

Ci-après indifféremment dénommée « **la Caisse des Dépôts** », « **la CDC** » ou « **le Prêteur** »

DE DEUXIÈME PART,

Indifféremment dénommé(e)s « **les Parties** » ou « **la Partie** »



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

SOMMAIRE

PREAMBULE	P.4
ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT	P.4
ARTICLE 2 DUREE	P.4
ARTICLE 3 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET, DATE LIMITE DE VALIDITE DE L'AVENANT ET DATE DE VALEUR DU REAMENAGEMENT	P.4
ARTICLE 4 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES INITIALES	P.5
ARTICLE 5 DEFINITIONS	P.5
ARTICLE 6 DETERMINATION DES TAUX	P.7
ARTICLE 7 CALCUL ET PAIEMENT DES INTERETS	P.7
ARTICLE 8 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL	P.8
ARTICLE 9 REGLEMENT DES ECHEANCES	P.8
ARTICLE 10 COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES	P.9
ARTICLE 11 DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR	P.9
ARTICLE 12 GARANTIES	P.11
ARTICLE 13 REMBOURSEMENTS ANTICIPES ET LEURS CONDITIONS FINANCIERES	P.11
ARTICLE 14 RETARD DE PAIEMENT - INTERETS MORATOIRES	P.14
ARTICLE 15 ELECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE	P.14
ANNEXE 1 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES DES LIGNES DU PRET REAMENAGEES	
ANNEXE 2 COMMISSION, FRAIS ET ACCESSOIRES	

LES ANNEXES SONT UNE PARTIE INDISSOCIABLE DU PRESENT AVENANT



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

PREAMBULE

Il est préalablement rappelé ce qui suit :

L'Emprunteur sollicite du Prêteur le réaménagement de chaque Ligne du Prêt référencée dans l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

Les parties aux présentes déclarent parfaitement connaître chaque Contrat de Prêt Initial et se dispensent mutuellement d'en rappeler plus amplement les termes.

Les dispositions du présent avenant se substituent aux dispositions de chaque Contrat de Prêt Initial sans qu'il y ait toutefois novation des obligations qui en résultent pour les Parties.

Les autres clauses et conditions de chaque Contrat de Prêt Initial non modifiées par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

En cas de contradiction entre les stipulations de chaque Contrat de Prêt Initial et celles du présent avenant, les stipulations du présent avenant prévalent.

ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant consiste à réaménager, selon les nouvelles caractéristiques et modalités financières fixées ci-après, chaque Ligne du Prêt référencée aux Annexes « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et « **Commissions, Frais et Accessoires** ».

ARTICLE 2 DUREE

Le présent avenant entre en vigueur suivant les dispositions de l'Article « **Conditions de Prise d'Effet, Date Limite de Validité de l'Avenant et Date de Valeur du Réaménagement** » pour une durée totale allant jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues.

ARTICLE 3 CONDITIONS DE PRISE D'EFFET, DATE LIMITE DE VALIDITE DE L'AVENANT ET DATE DE VALEUR DU REAMENAGEMENT

Le présent avenant et ses annexes devront être retournés dûment complétés, paraphés et signés au Prêteur.

L'Avenant prendra effet à la date de réception, par le Prêteur, de l'Avenant signé par l'ensemble des Parties et après réalisation, à la satisfaction du Prêteur, des conditions ci-après mentionnées.

A défaut de réalisation de ces conditions à la date du **07/02/2022**, le Prêteur pourra considérer le présent avenant comme nul et non avenu.

La prise d'effet du présent avenant est donc subordonnée à la réalisation de(s) condition(s) suivante(s) :

- la production de(s) acte(s) conforme(s) habilitant le représentant de l'Emprunteur à intervenir au présent avenant ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- la production de la ou des pièces relatives aux garanties d'emprunt telles que prévues à l'article « **Garanties** » ;

Sous réserve de la prise d'effet du présent avenant, les Parties conviennent que la Date de Valeur du Réaménagement est fixée au **01/02/2020**.

ARTICLE 4 MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES INITIALES

Les caractéristiques financières initiales de chaque Ligne du Prêt Réaménagée, dont le détail figure à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** », ont fait l'objet du réaménagement suivant :

- modification de la durée résiduelle à date de valeur
- modification du profil d'amortissement
- modification de l'Index
- modification de la marge sur Index
- modification du taux de progressivité des échéances
- modification du taux de progressivité de l'amortissement
- modification de la modalité de révision
- modification de la date de la prochaine échéance
- modification des conditions de remboursement anticipé volontaire
- modification du montant du stock des intérêts compensateurs
- modification du capital restant dû

Les caractéristiques financières ainsi réaménagées s'appliquent à compter de la Date de Valeur du Réaménagement, pour chaque Ligne du Prêt référencée à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** », au montant des capitaux restant dus et, le cas échéant, au stock d'intérêts et ce, jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

Le détail de ces sommes pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée figure à l'Annexe « **Commissions, Frais et Accessoires** » du présent avenant.

ARTICLE 5 DEFINITIONS

Pour l'interprétation et l'application du présent avenant, les termes et expressions ci-après auront la signification suivante :

L' « **Avenant** » désigne le présent avenant de réaménagement avec ses annexes, qui en font partie intégrante.

Le « **Contrat de Prêt Initial** » désigne le contrat de prêt, ses annexes et ses avenants éventuels en vigueur.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

La « **Courbe de Taux OAT** » désigne la courbe formée par la structure par termes des Taux OAT publiée sur la page Bloomberg <YCGT0014> (taux « mid » correspondant à la moyenne entre le taux demandé ou « bid » et le taux offert ou « ask »). En cas d'absence de publication pour une maturité donnée, les taux seront déterminés par interpolation linéaire réalisée à partir du Taux OAT publié pour une durée immédiatement inférieure et de celui publié pour une durée immédiatement supérieure.

Sur Bloomberg, en cas d'indisponibilité de la page pour la référence de marché susvisée, les Parties pourront convenir d'utiliser les différentes cotations publiées par la Banque de France.

La « **Date de Première Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée** » correspond à la date de première échéance directement postérieure à la Date de Valeur du Réaménagement.

La « **Date de Valeur du Réaménagement** » correspond à la date à laquelle les nouvelles caractéristiques financières de la (ou des) Ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) s'appliquent.

Les « **Dates d'Echéances** » correspondent, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, aux dates de paiement des intérêts et/ou de remboursement du capital pendant la Phase d'Amortissement.

La « **Date d'Effet** » du présent avenant est la date de réception par le Prêteur, de l'Avenant signé par l'ensemble des Parties et ce, dès lors que la (ou les) condition(s) stipulée(s) à l'Article « **Conditions de Prise d'Effet, Date Limite de Validité de l'Avenant et Date de Valeur du Réaménagement** » a (ont) été remplie(s).

La « **Durée Résiduelle de la Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne la durée comprise entre la Date de Valeur du Réaménagement et la dernière Date d'Echéance.

La « **Garantie** » est une sureté accordée au Prêteur qui lui permet d'obtenir le paiement de sa créance en cas de défaillance de l'Emprunteur.

La « **Garantie publique** » désigne l'engagement par lequel une collectivité publique accorde sa caution à l'Emprunteur en garantissant au Prêteur le remboursement de la Ligne du Prêt Réaménagée en cas de défaillance de sa part.

L'« **Index** » désigne, pour une Ligne du Prêt Réaménagée, l'index de référence appliqué en vue de déterminer le taux d'intérêt.

Le « **Jour Ouvré** » désigne tout jour de la semaine autre que le samedi, le dimanche ou jour férié légal.

La « **Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne le financement affecté à la réalisation d'une opération ou à une composante de celle-ci et qui fait l'objet du présent avenant de réaménagement. Son montant correspond au capital restant dû à la Date de Valeur du Réaménagement, et majoré, le cas échéant du stock d'intérêts.

La « **Phase d'Amortissement pour une Ligne du Prêt Réaménagée** » désigne, pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, la période débutant à la Date de Valeur du Réaménagement, durant laquelle l'Emprunteur rembourse le capital prêté dans les conditions définies à l'Article « **Règlement des Echéances** » et allant jusqu'à la dernière Date d'Echéance.

Le « **Taux Fixe** » désigne le taux ni variable, ni révisable appliqué à une Ligne du Prêt Réaménagée.

Le « **Taux OAT** » désigne, à un moment donné et pour une maturité donnée, le taux de rendement (exprimé en pourcentage ou en points de base par an) d'une obligation assimilable du Trésor à Taux Fixe (OAT) émise par l'Etat Français. Les Taux OAT utilisés sont ceux composant la courbe publiée sur la page Bloomberg <YCGT0014>.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Sur Bloomberg, en cas d'indisponibilité, de la page pour la référence de marché susvisée, les Parties pourront convenir d'utiliser les différentes cotations publiées par la Banque de France.

La « Valeur de Marché sur Courbe de Taux OAT » désigne, à une date donnée, la valeur actualisée de chacun des flux en principal et intérêts restant à courir, des montants concernés.

Dans le cas d'un Index révisable ou variable, les échéances seront recalculées sur la base de scénarios déterminés :

- sur la Courbe de Taux de Swap Euribor dans le cas de l'Index Euribor ;
- sur la Courbe de Taux de Swap Inflation dans le cas de l'Index l'Inflation ;
- sur une combinaison de la Courbe de Taux de Swap Euribor et de la Courbe de Taux de Swap Inflation, dans le cas des Index Livret A ou LEP.

Les échéances calculées sur la base du Taux Fixe ou des scénarios définis ci-dessus, sont actualisées sur la Courbe de Taux OAT zéro coupon minorée de quinze (15) points de base.

ARTICLE 6 DETERMINATION DES TAUX

TAUX EFFECTIF GLOBAL DE CHAQUE LIGNE DU PRÊT REAMENAGEE

Le Taux Effectif Global (TEG), figurant à l'Annexe « Commissions, Frais et Accessoires », est donné en respect des dispositions de l'Article L. 313-4 du Code monétaire et financier.

Le TEG de chaque Ligne du Prêt Réaménagée est calculé pour leur durée totale sans remboursement anticipé, sur la base du taux d'intérêt initial auquel s'ajoutent les frais, commissions ou rémunérations de toute nature nécessaires à l'octroi du Prêt.

MODALITES DE DETERMINATION DU TAUX FIXE

Le Taux Fixe est déterminé par le Prêteur, pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée. Sa valeur est définie à l'Annexe « Modifications des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées ».

ARTICLE 7 CALCUL ET PAIEMENT DES INTERETS

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances sont déterminés selon la ou les méthodes de calcul décrites ci-après.

Où (I) désigne les intérêts calculés à terme échu, (K) le capital restant dû au début de la période majoré, le cas échéant, du stock d'intérêts et (t) le taux d'intérêt annuel sur la période et *nbm* le nombre de mois compris entre deux Dates d'échéances.

- Méthode de calcul selon un mode équivalent et une base « Base 365 » :

$$I = K \times [(1 + t) (nbm / 12) - 1]$$

La base de calcul « Base 365 » suppose que l'on considère que tous les mois comportent 365/12^{ème} jours et que l'année comporte 365 jours.

 30



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Lors de la Date de Première Echéance de la Ligne du Prêt Réaménagée, les intérêts dus seront déterminés prorata temporis pour tenir compte, en considérant que l'année comporte le nombre de jours décrit dans la base de calcul des intérêts, du nombre de jours exact écoulé entre la Date de Valeur du Réaménagement et ladite Date de Première Echéance.

De la même manière, les intérêts dus au titre de la période comprise entre deux Dates d'Echéances de chaque Ligne du Prêt Réaménagée seront déterminés selon les méthodes de calcul décrites ci-dessus et compte tenu des modalités définies à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

ARTICLE 8 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée, l'amortissement du capital se fera selon le(s) profil(s) d'amortissement ci-après.

Lors de l'établissement du tableau d'amortissement d'une Ligne du Prêt Réaménagée avec un profil « échéance prioritaire (intérêts différés) », les intérêts et l'échéance sont prioritaires sur l'amortissement de la Ligne du Prêt Réaménagée. Ce dernier se voit déduit et son montant correspond à la différence entre le montant de l'échéance et celui des intérêts.

La séquence d'échéance est fonction du taux de progressivité calculé des échéances mentionné à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** » et de l'Article « **Détermination des Taux** ».

Si les intérêts sont supérieurs à l'échéance, alors la différence entre le montant des intérêts et de l'échéance constitue les intérêts différés. Le montant amorti au titre de la période est donc nul.

ARTICLE 9 REGLEMENT DES ECHEANCES

L'emprunteur paie, à chaque Date d'Echéance, le montant correspondant au remboursement du capital et au paiement des intérêts dus. Ce montant est déterminé selon les modalités définies à l'Annexe « **Modification des Caractéristiques Financières des Lignes du Prêt Réaménagées** ».

Le tableau d'amortissement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée indique le capital restant dû et la répartition des échéances entre capital et intérêts, et le cas échéant du stock d'intérêts.

Les paiements font l'objet d'un prélèvement automatique au bénéfice du Prêteur. Ce prélèvement est effectué conformément à l'autorisation signée par l'Emprunteur à cet effet.

Les sommes dues par les Emprunteurs ayant l'obligation d'utiliser le réseau des comptables publics font l'objet d'un prélèvement selon la procédure du débit d'office. Elles sont acquittées auprès du Caissier Général de la Caisse des Dépôts à Paris.

Les paiements sont effectués de sorte que les fonds parviennent effectivement au Caissier Général au plus tard le jour de l'échéance ou le premier Jour Ouvré suivant celui de l'échéance si ce jour n'est pas un Jour Ouvré.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 10 COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES

Au titre du présent réaménagement, l'Emprunteur sera redevable d'une commission de réaménagement de 0,03% calculée sur le capital restant dû à la Date de Valeur du Réaménagement, y compris sur le stock d'intérêts, avec un minimum de 300 € et dans la limite de 50 000 €.

Cette commission de réaménagement, exigible à la Date de Valeur du Réaménagement, sera prélevée intégralement et restera définitivement acquise au Prêteur.

Tous les commissions, frais et accessoires dus au titre du présent réaménagement sont détaillés à l'Annexe « **Commission, Frais et Accessoires** » et seront exigibles lors de la prise d'effet de l'Avenant de réaménagement.

ARTICLE 11 DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DE L'EMPRUNTEUR

Les déclarations et engagements de l'Emprunteur énoncés au sein de chaque Contrat de Prêt Initial et non modifiés par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

Déclarations de l'Emprunteur :

L'Emprunteur déclare et garantit au Prêteur :

- avoir pris connaissance de toutes les dispositions et pièces formant le présent Avenant et les accepter ;
- la sincérité des documents transmis et notamment de la certification des documents comptables fournis et l'absence de toute contestation à leur égard ;
- qu'il n'est pas en état de cessation de paiement et ne fait pas l'objet d'aucune procédure collective ;
- la conformité des décisions jointes aux originaux ;
- qu'il a été informé que le Prêteur pourra céder et/ou transférer tout ou partie de ses droits et obligations sans que son accord ne soit préalablement requis.

Engagements de l'Emprunteur:

Sous peine de déchéance du terme et jusqu'au complet remboursement de chaque Contrat de Prêt Initial, l'Emprunteur s'engage à :

- rembourser chaque Contrat de Prêt Initial, aux Dates d'Echéances convenues ;
- présenter au Prêteur un exemplaire des polices d'assurance en cours couvrant le bien financé au moyen de chaque Contrat de Prêt Initial, et ce à première réquisition ;
- ne pas consentir, sans l'accord préalable du Prêteur, de Garantie sur le foncier et les immeubles financés, pendant toute la durée de remboursement de chaque Contrat de Prêt Initial, à l'exception de celles qui pourraient être prises, le cas échéant, par le(s) garant(s) en contrepartie de l'engagement constaté par l'Article « **Garanties** » du présent avenant ;



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- apporter, le cas échéant, les fonds propres nécessaires à l'équilibre financier de l'opération ;
- informer préalablement (et au plus tard dans le mois précédant l'évènement) le Prêteur et obtenir son accord sur tout projet :
 - de transformation de son statut, ou de fusion, absorption, scission, apport partiel d'actif, transfert universel de patrimoine ou toute autre opération assimilée ;
 - de modification relative à son actionnariat de référence et à la répartition de son capital social telle que cession de droits sociaux ou entrée au capital d'un nouvel associé/actionnaire ;
 - de signature ou de modification d'un pacte d'associés ou d'actionnaires, et plus spécifiquement s'agissant des SA d'HLM au sens des dispositions de l'article L.422-2-1 du Code de la construction et de l'habitation ;
- maintenir, pendant toute la durée de chaque Contrat de Prêt Initial, la vocation sociale de la ou les opérations financées et justifier du respect de cet engagement par l'envoi, au Prêteur, d'un rapport annuel d'activité ;
- produire à tout moment au Prêteur, sur sa demande, les documents financiers et comptables des trois derniers exercices clos ainsi que, le cas échéant, un prévisionnel budgétaire ou tout ratio financier que le Prêteur jugera utile d'obtenir ;
- fournir, soit sur sa situation, soit sur les projets financés, tout renseignement et document budgétaire ou comptable à jour que le Prêteur peut être amené à lui réclamer notamment, une prospective actualisée mettant en évidence sa capacité à moyen et long terme à faire face aux charges générées par le projet, et à permettre aux représentants du Prêteur de procéder à toutes vérifications qu'ils jugeraient utiles ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur sans délai, de toute décision tendant à déférer les délibérations de l'assemblée délibérante de l'Emprunteur autorisant le réaménagement de la Ligne du Prêt et ses modalités devant toute juridiction, de même que du dépôt de tout recours à l'encontre d'un acte détachable du présent avenant ;
- informer, le cas échéant, le Prêteur, sans délai, de la survenance de toute procédure précontentieuse, contentieuse, arbitrale ou administrative devant toute juridiction ou autorité quelconque ;
- informer préalablement, le cas échéant, le Prêteur de tout objet de nantissement de ses parts sociales ou actions ;
- informer, dès qu'il en a connaissance, le Prêteur de la survenance de tout évènement visé à l'Article « **Remboursements Anticipés et Leurs Conditions Financières** ».



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

ARTICLE 12 GARANTIES

Le remboursement du capital et le paiement des intérêts ainsi que toutes les sommes contractuellement dues ou devenues exigibles au titre du présent avenant sont garanties comme suit :

N° Ligne du Prêt	Type de garantie	Dénomination du garant ou Désignation de la garantie	Quotité garantie en %
Avant réaménagement			
1115205	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1048734	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
Après réaménagement			
1115205	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00
1048734	Collectivités locales	COMMUNE D'AUXERRE	100,00

Le Garant s'engage, pendant toute la durée du(des) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux), au cas où l'Emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes sommes contractuellement dues ou devenues exigibles, à en effectuer le paiement en ses lieu et place et sur simple demande du Prêteur, sans pouvoir exiger que celui-ci discute au préalable les biens de l'Emprunteur défaillant.

L'engagement de ce dernier porte sur la totalité du présent avenant et de chaque Contrat de Prêt Initial contracté par l'Emprunteur.

ARTICLE 13 REMBOURSEMENTS ANTICIPES ET LEURS CONDITIONS FINANCIERES

Les remboursements anticipés et leurs conditions financières prévus au sein de chaque Contrat de Prêt Initial non modifiés par le présent avenant demeurent valables et en vigueur jusqu'à l'expiration ou la résiliation de ceux-ci.

Tout remboursement anticipé devra être accompagné du paiement, le cas échéant, du stock d'intérêts correspondants. Ce montant sera calculé au prorata des capitaux remboursés en cas de remboursement partiel.

Tout remboursement anticipé doit être accompagné du paiement des intérêts courus contractuels correspondants.

Le paiement des intérêts courus sur les sommes ainsi remboursées par anticipation, sera effectué dans les conditions définies à l'Article « Calcul et Paiement des Intérêts ».

Le remboursement anticipé partiel ou total du Prêt, qu'il soit volontaire ou obligatoire, donnera lieu, au règlement par l'Emprunteur d'une indemnité dont les modalités de calcul sont détaillées selon les différents cas, au sein du présent Article.

L'indemnité perçue par le Prêteur est destinée à compenser le préjudice financier résultant du remboursement anticipé du Prêt avant son terme, au regard de la spécificité de la ressource prêtée et de son remplacement sur les marchés financiers.

ES SD



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'Emprunteur reconnaît avoir été informé des conditions financières des remboursements anticipés et en accepte les dispositions.

13.1 REMBOURSEMENTS ANTICIPES VOLONTAIRES

13.1.1 Conditions des demandes de remboursements anticipés volontaires

Pour chaque Ligne du Prêt Réaménagée comportant une indemnité actuarielle, dont les modalités de calculs sont stipulées ci-après, l'Emprunteur a la faculté d'effectuer, en Phase d'Amortissement, des remboursements anticipés volontaires totaux ou partiels à chaque Date d'Echéance moyennant un préavis de quarante-cinq (45) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée. Les remboursements anticipés volontaires sont pris en compte pour l'échéance suivante si le Versement effectif des sommes est constaté par le Prêteur auprès du Caissier Général au moins deux mois avant cette échéance.

La date du jour de calcul des sommes dues est fixée quarante (40) jours calendaires avant la date de remboursement anticipé volontaire souhaitée.

Toute demande de remboursement anticipé volontaire notifiée conformément à l'Article « Notifications » doit indiquer, pour chaque Ligne du Prêt, la date à laquelle doit intervenir le remboursement anticipé volontaire, le montant devant être remboursé par anticipation et préciser la ou les Lignes du Prêt sur lesquelles ce(s) remboursement(s) anticipé(s) doit(doivent) intervenir.

Le Prêteur lui adressera, trente-cinq (35) jours calendaires avant la date souhaitée pour le remboursement anticipé volontaire, le montant de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire calculé selon les modalités détaillées ci-après au présent article.

L'Emprunteur devra confirmer le remboursement anticipé volontaire par courriel ou par télécopie selon les modalités définies à l'Article « Notifications » dans les cinq (5) jours calendaires qui suivent la réception du calcul de l'indemnité de remboursement anticipé volontaire.

Sa confirmation vaut accord irrévocable des Parties sur le montant total du remboursement anticipé volontaire et du montant de l'indemnité.

13.1.2 Conditions financières des remboursements anticipés volontaires

Durant la Phase d'Amortissement, les remboursements anticipés volontaires donnent également lieu à la perception, par le Prêteur, d'une Indemnité actuarielle sur courbe OAT dont le montant sera égal à la différence, uniquement lorsque celle-ci est positive, entre la Valeur de Marché sur Courbe de Taux OAT et le montant du capital remboursé par anticipation, augmenté des intérêts courus non échus dus à la date du remboursement anticipé.

13.2 REMBOURSEMENTS ANTICIPES OBLIGATOIRES

13.2.1 Premier cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre de chaque Contrat de Prêt Initial deviendront immédiatement exigibles en cas de:

- tous impayés à Date d'Echéance, ces derniers entraîneront également l'exigibilité d'intérêts moratoires ;
- perte par l'Emprunteur de sa qualité le rendant éligible au(x) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) ;



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- dévolution du bien financé à une personne non éligible au(x) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) et/ou non agréée par le Prêteur en raison de la dissolution, pour quelque cause que ce soit, de l'organisme Emprunteur ;
- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales ne contractualisant pas avec la Caisse des Dépôts pour l'acquisition desdits logements ;
- non-respect par l'Emprunteur des dispositions réglementaires applicables aux logements locatifs sociaux définies, en métropole, par les articles R. 331-1 à R. 331-25 du Code de la construction et de l'habitation, et dans les départements d'outre-mer par les articles R. 372-2 à R. 372-19 dudit Code ;
- non-respect de l'un des engagements de l'Emprunteur énumérés à l'Article « **Déclarations et Engagements de l'Emprunteur** », ou en cas de survenance de l'un des événements suivants :
 - dissolution, liquidation judiciaire ou amiable, plan de cession de l'Emprunteur ou de l'un des associés de l'Emprunteur dans le cadre d'une procédure collective ;
 - la(les) Garantie(s) octroyée(s) ou réitérée(s) dans le cadre du présent avenant, cesse(nt) d'être valable(s) ou pleinement efficace(s), pour quelque cause que ce soit.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur, d'une pénalité égale à 7% du montant total des sommes exigibles par anticipation.

13.2.2 Deuxième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Toutes sommes contractuellement dues au Prêteur au titre de chaque Contrat de Prêt Initial deviendront immédiatement exigibles dans les cas suivants :

- démolition du bien immobilier financé par le(s) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux), sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Toutefois sous réserve de l'accord du Prêteur, le(s) Contrat(s) de Prêt Initial(Initiaux) pourra(pourront), le cas échéant, être transféré(s) à l'acquéreur ;
- extinction, pour quelque motif que ce soit, du titre conférant à l'Emprunteur des droits réels immobiliers sur le bien financé ;
- action judiciaire ou administrative tendant à modifier ou à annuler les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- modification du statut juridique, du capital (dans son montant ou dans sa répartition), de l'actionnaire de référence, du pacte d'actionnaires ou de la gouvernance de l'Emprunteur, n'ayant pas obtenu l'accord préalable du Prêteur ;
- nantissement des parts sociales ou actions de l'Emprunteur.

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus donneront lieu au paiement par l'Emprunteur, dans toute la mesure permise par la loi, d'une indemnité égale à un semestre d'intérêts sur les sommes remboursées par anticipation, calculée au taux de chaque Ligne du Prêt Réaménagée en vigueur à la date du remboursement anticipé.

13.2.3 Troisième cas entraînant un remboursement anticipé obligatoire

Donnent lieu au seul paiement des intérêts contractuels courus correspondants, les cas de remboursements anticipés suivants :

- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes physiques ;



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

- vente de logement faite par l'Emprunteur au profit de personnes morales contractualisant avec la Caisse des Dépôts, dans les conditions d'octroies de cette dernière, pour l'acquisition desdits logements ;

- démolition pour vétusté et/ou dans le cadre de la politique de la ville (Zone ANRU).

Les cas de remboursements anticipés obligatoires ci-dessus ne donneront lieu au paiement d'aucune indemnité.

En tout état de cause, en cas de remboursement anticipé obligatoire d'une Ligne du Prêt, l'indemnité actuarielle sur courbe OAT prévue à l'Article « Conditions financières des remboursements anticipés volontaires » sera due quelle que soit la date du remboursement. Elle sera calculée à la date de ce dernier.

ARTICLE 14 RETARD DE PAIEMENT - INTERETS MORATOIRES

Toute somme due au titre de chaque Ligne de Prêt Réaménagée indexée sur Taux Fixe, non versée à la date d'exigibilité, porte intérêt de plein droit, à compter de cette date, au taux de la Ligne de Prêt majoré de 5% (500 points de base).

La date d'exigibilité des sommes remboursables par anticipation s'entend de la date du fait générateur de l'obligation de remboursement, quelle que soit la date à laquelle ce fait générateur a été constaté par le Prêteur.

La perception des intérêts de retard mentionnés au présent article ne constituera en aucun cas un octroi de délai de paiement ou une renonciation à un droit quelconque du Prêteur au titre de l'Avenant.

Sans préjudice de leur exigibilité à tout moment, les intérêts de retard échus et non-payés seront capitalisés avec le montant des impayés, s'ils sont dus pour au moins une année entière au sens de l'article 1343-2 du Code civil.

ARTICLE 15 ELECTION DE DOMICILE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le présent Avenant est soumis au droit français.

Pour l'entière exécution des présentes et de leur suite, les Parties font élection de domicile, à leurs adresses ci-dessus mentionnées.

En cas de différends sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, les Parties s'efforceront de trouver de bonne foi un accord amiable.

A défaut d'accord trouvé, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents dans le ressort des juridictions du second degré de Paris.



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Fait en autant d'originaux que de signataires,

Le, 17/02/2020

Pour l'Emprunteur,

Civilité : Monsieur

Nom / Prénom : CAMBY Eric

Qualité : Directeur Général

Dûment habilité(e) aux présentes

Le, 11/02/2020

Pour la Caisse des Dépôts,

Civilité :

Nom / Prénom : Sophie Diemunsch

Qualité : Directrice territoriale

Dûment habilité(e) aux présentes

Cachet et Signature :



Cachet et Signature :



MODIFICATION DES CARACTERISTIQUES FINANCIERES DES LIGNES DU PRET REAMENAGEES

Ref. : Avenant de réaménagement n° 105394
Nombre de lignes du prêt réaménagées : 2

N° Ligne de Prêt / N° Contrat initial	Libri A / Taux fixe / Livret A / Taux fixe / Livret A / Taux fixe	Marge sur index phase amort / phase amort / phase amort	Taux d'intérêt (%) phase amort / phase amort / phase amort	Date de dernière échéance	Durée résiduelle ou durée de la phase amort / phase amort / phase amort	Periodicité	Profil Amortissement	Tx Construction (%)	Durée plancher (années)	Durée plafond (années)	Mont d'intérêt (€)	CRD (€)	KRO (€)	Taux de Prêt Effectifs appliqués (%) Phase 1 / Phase 2	Taux de Prêt Effectifs calculés (%) Phase 1 / Phase 2	Taux de Prêt Avenant (%)	Modalité de rachat Phase 1 / Phase 2	Condition de rachat	Différé Amort (mois)	Différé Total (mois)	Mode de calcul des intérêts	Base de calcul des intérêts
1048724 /	Livret A / 0,500 /	0,500 /	LA 0,500 /	01/02/2020	21,00 / 21,000 /	A	Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	0,00	1 440 102,25	1 440 102,25	0,000 / -	-1,250 / -	0,000	DL / -	R 8 MOIS	0,00	0,00	E	Base 365
1115205 /	Livret A / 0,400 /	0,400 /	LA 0,400 /	05/02/2020	15,00 / 15,000 /	A	Echéance prioritaire (intérêts différés) / Echéance et amortissement prioritaire (intérêts compensatoires) / Echéance prioritaire (intérêts différés)	-	-	-	50 398,09	1 474 830,10	1 524 898,19	2,000 / -	- / -	5,300	SR / -	LA SUR / CAT (L-40) / LA SUR / CAT (L-40)	0,00	0,00	E	Base 365
											0,00	2 965 101,44	2 965 101,44								E	Base 365

Caractéristiques financières avant réaménagement

Caractéristiques financières après réaménagement

Handwritten initials: "SD" and "ES"



COMMISSIONS, FRAIS ET ACCESSOIRES

Réf.: Avenant de réaménagement n° 105394

Nombre de lignes du prêt réaménagées : 2

N° ligne du Prêt	Durée de la période	Taux de période (en %)	TEG (%)	ICNE ¹ (€) (a)	Commission (€) (b)	Stock d'intérêts Compensateurs (€)		Stock d'intérêts Différés (€)		Soulte Actuarielle (€)			
						Payé (c)	Refinancé	Maintenu	Payé (d)	Refinancé	Maintenu	Payée (e)	Refinancée
1048734	A	1,18	1,18	3 042,01	429,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1115205	A	0,76	0,76	17 344,20	455,07	0,00	50 368,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				20 386,21	884,81	0,00	50 368,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total à payer pour le présent avenant (a+b+c+d+e) : 21 271,02

(1) Le montant des intérêts courus non échus des prêts révisables réaménagés peut donner lieu à recalcul en cas de variation de leur(s) index d'ici à la date de valeur du réaménagement.

SD


CONSEIL d'ADMINISTRATION

REUNION DU MERCREDI 11 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix neuf, le 11 Décembre, à 18 h 30, les membres du Conseil d'Administration de l'Office Auxerrois de l'Habitat se sont réunis au siège de l'Office Auxerrois de l'Habitat, 12 avenue des Brichères, sous la présidence de M. Jacques HOJLO.

PRESENTS :

Jacques HOJLO, Najia AHIL, Bernard BUFFAUT, Béatrice CLOUZEAU, Sylvette DETREZ, Ouafaa EL KHOUDAR, Jean-Michel FREVILLE, Valérie GIABBANI, Gilles JACQUEMARD, Audrey LOMBARD, Samira MARCHOUD, Sylvie MONARD, Abderrahmane NASSOUR, Guy PARIS, Pierre PERREAU, Maryvonne RAPHAT, Alain THUAULT, Jean-Yves LAGARRIGUE (*représentant de la Banque des Territoires*), Jean GARNIER (*représentant de M. le Préfet de l'Yonne*).

EXCUSES : Sylvain DUVAL, Valérie LEUGER, Pascal PIC (pouvoir à Jacques HOJLO), Bernard RIANI (pouvoir à Béatrice CLOUZEAU), Elodie ROY (pouvoir à Maryvonne RAPHAT).

AUTRE PARTICIPANTE EXCUSEE : Marianne BUTON, *représentante du Comité Social Economique*

4 REAMENAGEMENT DE LA DETTE

CF.

- 1. SYNTHESE DE REAMENAGEMENT**
- 2. MARGES DE MANOEUVRE**

Préfecture de l'Yonne
Service du Courrier

20 DEC. 2019

ARRIVÉE

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise le Directeur Général à :

- ✚ valider la proposition faite par la Banque des Territoires
- ✚ signer les avenants sur les contrats de prêts concernés

Ainsi délibéré, les jours, mois et an, que dessus.

Pour copie conforme

OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT Directeur Général,
OPH de la Communauté de l'Auxerrois
12 avenue des Brichères
BP 357 - 89006 AUXERRE CEDEX
278 900 014 RCS AUXERRE
Tél. : 03.86.72.59.90

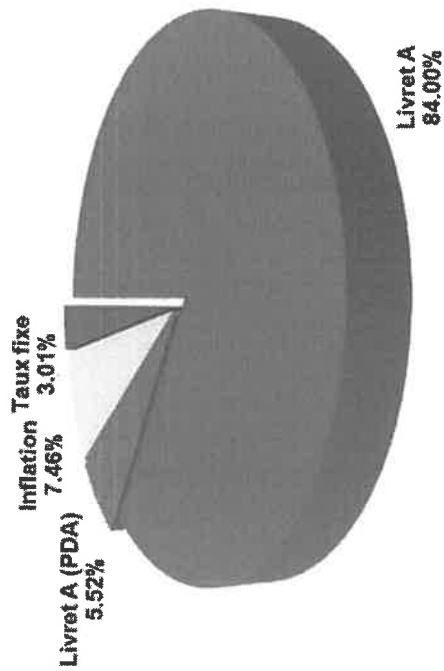

Eric CAMPOY

Synthèse réaménagement – Office Auxerrois de l'habitat

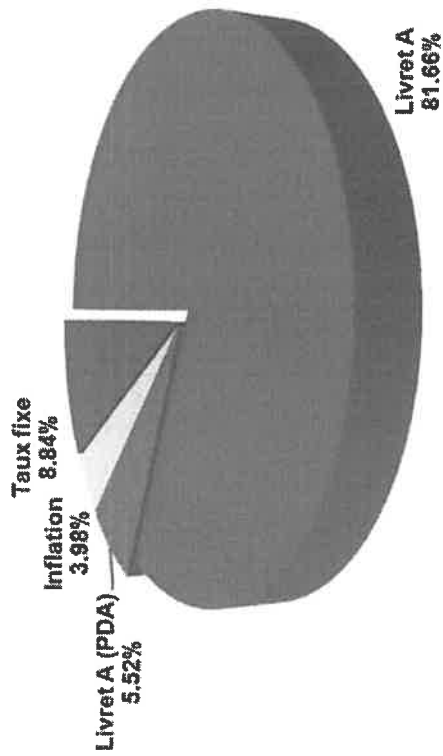
N° de lot	Nb prêts	Mesure de réaménagement	CRD à date de valeur	Stock ICO / ID payés	CARACTERISTIQUES AVANT REAMENAGEMENT					CARACTERISTIQUES APRES REAMENAGEMENT								
					Durée (en années)	Index	Marge sur index / Taux (en %)	Modalité de révision	Taux de prog des échéances appliqué (en %)	Taux de prog des échéances calculé (en %)	Condition de RA	Durée (en années)	Index	Marge sur index / Taux (en %)	Modalité de révision	Taux de prog des échéances appliqué (en %)	Taux de prog des échéances calculé (en %)	Condition de RA
Lot 1	22	Allogement sans BDM	11 309 752,91	0,00	30,7	Livret A	0,64	DLSR	0,72	0,07	IF 6 MOIS	37,7	Livret A	0,64	DLSR	0,72	-0,61	IA SWAP (J-40)
Lot 2	1	Allogement avec BDM	881 562,38	0,00	31,0	Livret A	1,00	SR	0,50	0,50	IF 6 MOIS	38,0	Livret A	0,90	SR	0,50	0,00	IA SWAP (J-40)
Lot 3	2	Taux fixe 25 ans	5 205 643,71	0,00	22,4	Livret A	0,88	DLSR	0,36	0,02	IF 6 MOIS	25,0	Taux fixe	1,18	-	0,00	0,00	IA SUR OAT
Lot 4	1	Taux fixe 15 ans	1 524 998,19	50 368,09	13,0	Livret A	0,40	SR	2,00	2,00	IA SUR SWAP	15,0	Taux fixe	0,76	-	0,00	0,00	IA SUR OAT
Lot 5	29	Remontée du taux de prog des échéances	21 661 954,06	0,00	36,0	Livret A	0,60	DL	0,00	-0,40	IF 6 MOIS / IA SUR SWAP	36,0	Livret A	0,60	DL	0,50	0,50	IA SWAP (J-40)
Lot 6	2	Diffère de 3 ans	3 286 299,52	0,00	37,0	Livret A	0,60	DL	0,00	0,00	IF 6 MOIS	37,0	Livret A	0,60	DL	0,00	0,00	IA SWAP (J-40)
Lot 7	2	Conversion IPC vers LA	3 695 672,11	0,00	15,0	Inflation	2,35	DL	0,56	0,56	IA SUR SWAP	20,0	Livret A	1,00	DL	0,50	0,50	IA SWAP (J-40)
Lot 8	1	IPC vers Inflation avec changement de profil	328 062,71	218,73	11,5	Inflation	2,35	DL	0,56	0,56	IA SUR SWAP	16,5	Livret A	1,00	DL	0,50	0,50	IA SWAP (J-40)
		TOTAL	47 903 935,59	50 586,82	30,72		0,79		0,33	-0,04		33,26				0,45	0,12	

	5 ans	10 ans
<i>Marges de manœuvre en cumulées</i>	-1 670 031.63	-3 053 229.31
<i>Marges de manœuvre en moyennes</i>	-334 006.33	-305 322.93

Répartition de la dette avant réaménagement



Répartition de la dette après réaménagement



[Pour retourner à la délibération, cliquez ici](#)

N° de l'action	Intitulé de l'action	Porteur de projet	Coût global du projet 2020	Montant de subvention sollicité au titre du CDV 2020	Position Communauté d'Agglomération 2020 suite arbitrages avec élus	Position ville Auxerre suite arbitrages avec les élus	Conseil Départemental de l'Yonne	Conseil Régional BFC		ETAT	
					CDV	CDV	crédits CV	crédits CV	FAP	CGET	DRAC

AXE 2 : Accompagnement à la scolarité/jeunesse comprenant les actions école, le soutien à la parentalité, le PRE et le décrochage scolaire.

12	Déchets ? Quels déchets ?	VA – DTE (écoles rosiers)	3 050 €	2 930,00 €	0 €	930 €	0 €	0 €		2 000 €	
13	Ecoliers et bio acteurs s'enracinent dans le quartier	VA – DTE (écoles rive-droite)	4 400 €	4 200,00 €	0 €	2 200 €	0 €	0 €		2 000 €	
14	Bi Eau Dit Vert Cité	VA – DTE (écoles saint siméon)	9 400 €	4 500,00 €	0 €	2 500 €	0 €	0 €		2 000 €	
15	Le bestiaire à sauvegarder	VA – DTE (écoles de Sainte Geneviève)	5 320 €	4 920,00 €	0 €	2 420 €	0 €	0 €		2 500 €	
16	Quand les contes se fauillent à l'école et dans le quartier	VA – DTE (écoles de Sainte Geneviève)	2 460 €	2 300,00 €	0 €	1 300 €	0 €	0 €		1 000 €	

AXE 3 : Développement Social Local comprenant un volet prévention santé, les valeurs de la république, les violences intra-familiales, l'offre culturelle et sportive et l'illectronisme.

30	prévention de la santé par l'activité physique	CDOS	7 000 €	6 000,00 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €		3 000	
44	La couture tisse des liens	Amidon	25 100 €	3 500,00 €	2 000 €	1 500 €	0 €	0 €		0 €	

N° de l'action	Intitulé de l'action	Porteur de projet	Coût global du projet 2020	Montant de subvention sollicité au titre du CDV 2020	Position Communauté d'Agglomération 2020 suite arbitrages avec élus	Position ville Auxerre suite arbitrages avec les élus	Conseil Départemental de l'Yonne	Conseil Régional BFC	ETAT	
54	Favoriser l'accès aux activités sportives et de loisirs pour les habitants QPV et agir sur la santé des pratiquants	Stade Auxerrois	28 300 €	23 300,00 €	4 875 €	1 500 €	0 €	0 €	4 000 €	
55	Développer et Promouvoir la pratique du foot féminin pour les filles issues des QPV	Stade Auxerrois	21 200 €	14 000,00 €	6 750 €	2 000 €	0 €	0 €	3 000 €	
65	Guitare et musique en quartiers	MJC	3 950 €	2 950 €	0 €	950 €	0 €	0 €	2 000 €	
66	Courts circuits hip hop et atelier cultures urbaines	MJC	2 855 €	1 855,00 €	0 €	1 355 €	0 €	0 €	0 €	
67	PASS MJC	MJC	2 920 €	1 920,00 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	
AXE 4 : Mobilisation vers l'emploi comprenant l'insertion professionnelle et l'illettrisme.										
77	PLIE	Maison de l'emploi	375 747 €	97 000,00 €	77 000	20 000	0 €	0 €	0 €	

Avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public**« Service public de la Restauration Collective »****2015-2020**

Le contrat d'affermage pour l'exploitation du service public de la Restauration Collective est formé entre :

La Ville d'Auxerre, ci-après dénommée la Collectivité, représentée par son Maire, Monsieur Guy FERREZ, habilité à signer le présent avenant par délibération du Conseil Municipal en date du 4 juin 2020.

Et

La société ELIOR – ELRES – Restauration Enseignement, dont le numéro de SIRET est le 662 025 196 603 47, et le siège social est situé 61-69 Rue de Bercy – 75589 PARIS CEDEX12, représentée par Alexis SALMON-LEGAGNEUR agissant désigné dans ce qui suit par « le Fermier ».

Préambule

La Société ELIOR a été désignée délégataire du service public pour la restauration collective pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} septembre 2015. Un contrat d'affermage a été signé le 17 juillet 2015.

Les missions confiées au Fermier comprennent notamment :

- la fabrication des repas en liaison froide dans la cuisine centrale et leur distribution,
- le portage de repas à domicile,
- la fourniture et la livraison des denrées à la crèche Kiehlmann,
- la participation à l'animation socio-éducative des repas,
- la gestion administrative des usagers, prises de commandes, facturation, encaissement, impayés.

En vue du renouvellement de ce contrat, une nouvelle procédure de passation de DSP a été engagée le 14 octobre 2019. La commission chargée d'analyser les candidatures s'est réunie le 13 décembre 2019 et a admis deux candidats à présenter une offre.

La date limite de remise des offres était initialement prévue au 10 avril 2020. En raison du contexte sanitaire lié au COVID-19 et conformément à l'article 2 de l'ordonnance n°2020-

319 du 25 mars 2020, la réception des offres a été repoussée au 19 juin 2020 afin de garantir des conditions de mise en concurrence satisfaisantes.

Afin d'assurer la sécurité juridique de la procédure de renouvellement du contrat actuel, il est nécessaire de prolonger ce dernier.

Article 1 – Prolongation de 4 mois de la délégation de service public de la restauration collective

Le présent avenant est fondé sur les articles L. 3135-1 3° et R. 3135-5 du Code de la commande publique qui autorisent la modification des contrats de concession à la double condition que celle-ci ne soit pas substantielle et rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir.

En l'espèce les circonstances sanitaires actuelles liées au COVID-19 s'analysent comme un cas de force majeure.

Le présent avenant prolonge de 4 mois la délégation de service public « Service public de la restauration collective » à compter du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2020.

L'article I.4 du contrat d'affermage signé le 17 juillet 2015 est modifié comme suit : « Le contrat d'affermage est d'une durée de 5 ans et 4 mois sans possibilité de reconduction. Il commencera le 1^{er} septembre 2015 et s'achèvera le 31 décembre 2020 ».

Article 2 – Redevance d'affermage

La redevance d'affermage est fixée à 172 300 € toutes taxes par an, soit 14358,33 € par mois.

Par conséquent, nonobstant les dispositions spécifiques prévues par les articles 6 5° et 6° de l'ordonnance n°2020-319 précitée, pour les 4 mois de prolongation, la redevance d'affermage est fixée à $14\,358,33 \times 4 = 57\,433,33$ € toutes taxes.

Article 3 – Tarifs

En application de l'article IV.6 du contrat d'affermage, les tarifs sont révisés annuellement au 1^{er} septembre.

Fait à Auxerre le :

Pour la Ville d'Auxerre
le Maire

Guy FERREZ

Pour ELIOR
le Président

Alexis SALMON-LEGAGNEUR